LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des arguments et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS
ET DE LATINISTES

CICÉRON

BRUTUS

EXPLIQUÉ LITTÉRALEMENT
PAR É. PESSONNEAUX
Professeur au lycée Henri IV
ET TRADUIT EN FRANÇAIS
PAR J. L. BURNOUF

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISE

Cet ouvrage a été expliqué littéralement par M. É. Pessonneaux, ancien professeur au lycée Henri IV.

La traduction française est celle de J. L. Burnouf.

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2

LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des arguments et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS
ET DE LATINISTES

CICÉRON

BRUTUS

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1881

AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE

On a réuni par des traits les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italique* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'ont pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

ARGUMENT.

Après la bataille de Pharsale, Cicéron se retira dans sa villa de Tusculum, où il chercha dans l'étude et les travaux littéraires une consolation à ses chagrins politiques. C'est là que, dans les loisirs forcés, auxquels le condamnait la ruine de son parti, il composa le *Brutus*[1]. — Dans sa studieuse retraite, Cicéron reçoit la visite d'Atticus et de Brutus, ses amis les plus dévoués : ils s'entretiennent naturellement de la situation de la république, déplorent le silence de la tribune et du barreau ; et Cicéron, pour complaire à ses deux amis, esquisse l'histoire de cette éloquence qui avait péri à Pharsale avec la liberté. Parmi les orateurs, si nombreux, qu'il énumère et dont il caractérise le talent, nous remarquons surtout Caton, Sulpicius Galba, Lépidus, les Gracques, Antoine, Crassus, et Hortensius qui, plus heureux que Cicéron, « ne vit pas s'accomplir les événements qu'il avait prévus ; il est mort quand il lui eût été plus facile de pleurer la république que de la servir ; il a vécu aussi longtemps qu'on put, à Rome, vivre avec honneur et sécurité. »

Ce dialogue, dit M. Burnouf, est l'histoire la plus complète que l'antiquité nous ait laissée de la littérature romaine. L'auteur y raconte les commencements et les progrès de l'art oratoire, les noms et les époques des orateurs qui se sont distingués. Il marque leurs défauts et leurs perfections ; il fait plus : il définit tous les genres d'éloquence, et il révèle, comme en passant, les mystères de ce grand art ; en sorte que, si tous ses ouvrages didactiques étaient perdus, cet entretien pourrait presque en tenir lieu..... Dans cet ouvrage on trouve tous les tons, toutes les manières, depuis la simplicité, la familiarité même, jusqu'au style le plus élevé ; et tout cela traité comme savait le faire un homme qui embellit tout ce qu'il touche, et dans la bouche duquel la parole acquiert une grâce inconnue.

1. Le *Brutus* fut composé en 709 : Cicéron avait alors 61 ans.

BRUTUS

SIVE

DIALOGUS

DE CLARIS ORATORIBUS.

I. Quum e Cilicia decedens Rhodum venissem, et eo mihi de Q. Hortensii morte esset allatum, opinione omnium majorem animo cepi dolorem. Nam et amico amisso, quum consuetudine jucunda, tum multorum officiorum conjunctione me privatum videbam, et interitu talis auguris dignitatem nostri collegii deminutam dolebam : qua in cogitatione, et cooptatum me ab eo in collegium recordabar, in quo juratus judicium dignitatis meæ fecerat, et inauguratum ab eodem; ex quo, augurum institutis, in parentis eum loco colere debebam. Augebat etiam molestiam, quod magna sapientium

I. Lorsqu'à mon retour de Cilicie, j'appris à Rhodes, où je m'étais arrêté, la mort d'Hortensius, j'en ressentis dans mon âme une douleur plus vive qu'on ne saurait l'imaginer. Je voyais rompre les nœuds de la plus douce liaison par la perte d'un ami qui avait tant de titres à ma reconnaissance, et je m'affligeais encore en pensant que la mort d'un tel augure dépouillait notre collége de son plus bel ornement. A ces réflexions venaient se joindre les souvenirs du passé : c'était lui qui m'avait ouvert l'entrée de ce collége, en me déclarant avec serment digne d'y être admis; c'était lui qui m'avait consacré; et, d'après les institutions des augures, je devais le chérir et le respecter comme un père. Pour surcroît de douleur, un homme

BRUTUS

OU

DIALOGUE

SUR LES ORATEURS ILLUSTRES.

I. Quum decedens
e Cilicia,
venissem Rhodum,
et allatum esset mihi eo
de morte Q. Hortensii,
cepi animo dolorem
majorem opinione omnium.
Nam amico amisso
et videbam me privatum
quum consuetudine
jucunda,
tum conjunctione
officiorum multorum,
et dolebam
dignitatem nostri collegii
deminutam interitu
talis auguris :
in qua cogitatione,
et recordabar
me cooptatum ab eo
in collegium,
in quo juratus
fecerat judicium
dignitatis meæ,
et inauguratum ab eodem ;
ex quo,
institutis augurum,
debebam colere eum
in loco parentis.
Augebat etiam molestiam,
quod magna penuria civium

I. Comme à-mon-retour
de Cilicie
j'étais venu à Rhodes,
et (que) il avait été annoncé à moi là
touchant la mort de Q. Hortensius,
je ressentis dans l'âme une douleur
plus grande que l'opinion de tous
Car (cet) ami étant-perdu
et je voyais moi privé
non-seulement de relations
agréables,
mais-encore de l'union
de services nombreux,
et je m'affligeais
l'illustration de notre collége
être amoindrie par la mort
d'un tel augure :
au-milieu de ces réflexions,
et je me rappelais
moi avoir-été agrégé par lui
au collége (des augures),
dans lequel ayant-prêté serment
il avait porté un jugement
sur mes titres (à cette distinction),
et avoir-été-consacré par le même ;
d'après quoi,
selon les institutions des augures
je devais le respecter
à l'égal d'un père.
Ceci augmentait encore (mon) chagrin
que par la grande pénurie de citoyens

civium bonorumque penuria, vir egregius, conjunctissimusque mecum consiliorum omnium societate, alienissimo reipublicæ tempore exstinctus, et auctoritatis, et prudentiæ suæ triste nobis desiderium reliquerat; dolebamque, quod non, ut plerique putabant, adversarium aut obtrectatorem laudum mearum, sed socium potius et consortem gloriosi la oris amiseram. Etenim, si in leviorum artium studio memoriæ proditum est, poetas nobiles poetarum æqualium morte doluisse; quo tandem animo ejus interitum ferre debui, cum quo certare erat gloriosius, quam omnino adversarium non habere? quum præsertim non modo nunquam sit aut illius a me cursus impeditus, aut ab illo meus, sed contra semper alter ab altero adjutus et communicando, et monendo, et favendo.

Sed quoniam, perpetua quadam felicitate usus, ille cessit e vita, suo magis, quam suorum civium tempore, et tum occidit, quum lugere facilius rempublicam posset, si viveret,

d'un si rare mérite, dont les vues et les principes s'accordaient si bien avec les miens, un tel homme, enlevé dans les conjonctures les plus fatales à la république, augmentait encore la disette déjà trop grande de citoyens sages et vertueux, et nous laissait le triste regret d'être privés de l'autorité de ses conseils, et des lumières de sa prudence. Enfin, celui que je venais de perdre n'était point, comme beaucoup le pensaient, un adversaire et un rival jaloux de ma célébrité; c'était mon ami et mon compagnon dans une honorable carrière. En effet, si l'histoire des arts moins importants nous apprend que de grands poëtes ont pleuré la mort de poëtes leurs contemporains, combien ne dois-je pas regretter un homme qu'il était plus glorieux d'avoir pour rival, que d'être tout à fait sans rivaux; surtout lorsque, loin d'avoir jamais cherché à mettre obstacle au succès l'un de l'autre, nous nous sommes au contraire secondés mutuellement par un échange désintéressé de lumières, d'avis et d'encouragement?

Au reste, la fin d'une vie, heureuse jusqu'au dernier instant, est arrivée plus à propos pour lui que pour ses concitoyens. Il est mort à une époque où il lui eût été plus facile de pleurer la république

sapientium et bonorum	sages et bons
vir egregius,	*cet* homme distingué
conjunctissimusque mecum	et étroitement-uni avec moi
societate	par la communauté
omnium consiliorum,	de toutes les idées,
exstinctus tempore,	enlevé dans les conjonctures
alienissimo reipublicæ,	les-plus-fatales à la république,
reliquerat nobis	avait-laissé à nous
triste desiderium	le triste regret
et suæ auctoritatis	et de son autorité
et prudentiæ suæ;	et de ses lumières ;
dolebamque,	et je m'affligeais,
quod amiseram	parce que j'avais perdu
non, ut plerique putabant,	non, comme la plupart *le* pensaient,
adversarium,	un adversaire,
aut obtrectatorem	ou un-rival-jaloux
mearum laudum,	de ma gloire,
sed potius socium,	mais plutôt un collègue,
et consortem	et un compagnon
laboris gloriosi.	d'un travail glorieux.
Etenim, si,	En effet, si,
in studio artium leviorum,	dans l'étude d'arts moins-importants,
proditum est memoriæ	il a été transmis au souvenir
poetas nobiles doluisse	des poëtes fameux s'être affligés
morte poetarum æqualium;	de la mort des poëtes contemporains;
quo animo tandem	de quel cœur enfin
debui ferre interitum ejus	ai-je dû supporter la mort de celui
cum quo certare	avec lequel rivaliser
erat gloriosius	était plus glorieux
quam non habere omnino	que de ne pas avoir du tout
adversarium?	d'adversaire?
præsertim quum non modo	surtout puisque non-seulement
cursus illius impeditus sit	la carrière de lui a été entravée
nunquam a me,	jamais par moi,
aut meus ab illo,	ou la mienne par lui,
sed contra semper	mais au contraire toujours
alter adjutus ab altero	l'un *a été* secondé par l'autre
et communicando,	et par un échange (de lumières),
et monendo,	et par des avis,
et favendo.	et par des encouragements.
Sed quoniam ille, usus	Mais puisque celui-ci ayant joui
quadam felicitate perpetua,	d'un certain bonheur continu
cessit e vita,	est sorti de la vie,
suo tempore	en temps opportun-pour-lui
magis quam suorum civium,	plus que pour ses concitoyens,
et occidit tum	et est mort alors
quum posset facilius,	qu'il pouvait plus facilement,

quam juvare; vixitque tamdiu, quam licuit in civitate bene beateque vivere : nostro incommodo detrimentoque, si est ita necesse, doleamus; illius vero mortis opportunitatem benivolentia potius quam misericordia prosequamur; ut, quotiescumque de clarissimo et beatissimo viro cogitemus, illum potius, quam nosmet ipsos, diligere videamur. Nam, si id dolemus, quod eo jam frui nobis non licet; nostrum est id malum : quod modice feramus, ne id non ad amicitiam, sed ad domesticam utilitatem referre videamur : sin, tanquam illi ipsi acerbitatis aliquid acciderit, angimur, summam ejus felicitatem non satis grato animo interpretamur.

II. Etenim si viveret Q. Hortensius, cetera fortasse desideraret una cum reliquis bonis et fortibus civibus; hunc autem præter ceteros, aut cum paucis sustineret dolorem, quum forum populi romani, quod fuisset quasi theatrum

que de la servir, et il a vécu aussi longtemps qu'on a pu vivre dans Rome avec honneur et sécurité. Pleurons donc, puisqu'il le faut, pleurons la perte que nous avons faite; mais, au lieu de plaindre ce grand homme, félicitons-le d'avoir terminé à temps son heureuse et brillante carrière; et, dans les regrets que nous donnons à sa mémoire, gardons-nous de paraître l'aimer moins pour lui que pour nous-mêmes. Car si notre chagrin est de ne pouvoir jouir de sa présence, ce malheur nous est tout personnel, et nous devons modérer notre affliction pour qu'elle ne paraisse pas inspirée par l'intérêt, plutôt que par l'amitié. Si au contraire nous le pleurons dans la pensée que c'est un mal pour lui de n'être plus, nous ne jugeons pas avec une âme assez reconnaissante le bonheur de sa destinée.

II. Si Q. Hortensius vivait encore, sans doute il déplorerait toutes nos pertes avec ce qui reste de citoyens honnêtes et courageux; mais une douleur qu'il endurerait de plus que les autres, ou que bien peu ressentiraient comme lui, ce serait de voir le forum du peu-

si viveret,	s'il était-vivant,
lugere rempublicam	pleurer la république
quam juvare;	que *la* servir;
vixitque tamdiu	et a vécu aussi longtemps
quam licuit vivere	qu'il a été permis de vivre
bene beateque	honnêtement et heureusement
in civitate:	dans la cité:
doleamus	déplorons
nostro incommodo	notre malheur
detrimentoque,	et *notre* perte,
si est necesse ita;	s'il est nécessaire *qu'il en soit* ainsi;
vero prosequamur	mais accompagnons
opportunitatem	l'opportunité
mortis illius	de la mort de celui-ci
benivolentia	de sentiments-bienveillants
potius quam misericordia;	plutôt que de pitié;
ut, quotiescumque	en sorte que, toutes les fois que
cogitemus de viro	nous pensons à *cet* homme
clarissimo et beatissimo,	très-illustre et très-heureux,
videamur diligere illum	nous paraissions aimer lui
potius quam nosmet ipsos.	plutôt que nous-mêmes.
Nam, si dolemus id	Car, si nous déplorons ceci,
quod non licet jam nobis	qu'il n'est pas permis désormais à nous
frui eo,	de jouir de sa présence,
id malum est nostrum;	ce mal est nôtre;
quod feramus modice,	laquelle-chose supportons modérément,
ne videamur referre id	pour ne pas paraître rapporter cela
non ad amicitiam,	non à l'amitié,
sed ad utilitatem	mais à l'intérêt
domesticam;	personnel;
sin angimur,	mais-si nous sommes attristés
tanquam aliquid acerbitatis	comme si quelque-chose de fâcheux
acciderit illi ipsi,	était arrivé à lui-même,
interpretamur	nous jugeons
summam felicitatem ejus	du souverain bonheur de lui
animo non satis grato.	d'une âme pas assez reconnaissante.
II. Etenim	II. En effet
si Hortensius viveret,	si Hortensius vivait,
desideraret fortasse cetera,	il regretterait peut-être le reste,
una cum reliquis civibus	avec ce-qui-reste de citoyens
bonis et fortibus;	honnêtes et courageux;
autem sustineret	mais il endurerait
hunc dolorem	cette douleur
præter ceteros,	au delà des autres,
aut cum paucis,	ou avec un-petit-nombre,
quum videret forum	quand il verrait le forum
populi Romani,	du peuple romain,

illius ingenii, voce erudita, et romanis græcisque auribus digna, spoliatum atque orbatum videret. Equidem angor animo, non consilii, non ingenii, non auctoritatis armis egere rempublicam, quæ didiceram tractare, quibusque me assuefeceram, quæque erant propria quum præstantis in republica viri, tum bene moratæ et bene constitutæ civitatis. Quod si fuit in republica tempus ullum, quum extorquere arma posset e manibus iratorum civium boni civis auctoritas et oratio; tum profecto fuit, quum patrocinium pacis exclusum est aut errore hominum, aut timore. Ita nobismet ipsis accidit, ut, quanquam essent multo magis alia lugenda, tamen hoc doleremus, quod, quo tempore ætas nostra perfuncta rebus amplissimis, tanquam in portum confugere deberet, non inertiæ, neque desidiæ, sed otii moderati atque honesti; quumque ipsa oratio jam nostra canesceret, haberetque suam quamdam maturitatem, et quasi senectutem: tum

ple romain, ce théâtre où avait éclaté son génie, déshérité, pour ainsi dire, et privé des accents de cette voix savante, digne de charmer la délicatesse des Grecs aussi bien que l'oreille des Romains. Pour moi, j'ai le cœur déchiré quand je pense que la république n'attend plus rien des armes que fournissent la raison, le talent, la considération personnelle, ces armes que j'avais appris à manier, auxquelles je m'étais accoutumé, et qui conviennent seules à un homme distingué dans l'État, à un État gouverné par la justice et les lois [3]. Eh! s'il fut un temps où l'influence et les discours d'un bon citoyen auraient pu désarmer le bras de citoyens divisés par la colère, ce fut sans doute lorsque, soit erreur, soit crainte, on refusa d'entendre les défenseurs de la paix. Ainsi moi-même, parmi tant d'autres maux bien plus dignes de larmes, il m'est arrivé de gémir encore de ce qu'à un âge où, après l'exercice des plus grandes charges, je croyais toucher au port, non pour y trouver l'oisiveté et l'inaction, mais pour y goûter avec sobriété les douceurs d'un noble repos; à un âge où mon éloquence, pour ainsi dire blanchissante, était elle-même parvenue au temps de sa maturité et de sa vieil-

quod fuisset quasi	qui avait été en-quelque sorte
theatrum ingenii illius,	le théâtre du génie de celui-ci,
spoliatum atque orbatum	dépouillé et privé
voce erudita et digna	de *cette* voix savante et digne
auribus romanis græcisque.	des oreilles romaines et grecques.
Equidem angor animo,	Certes j'ai le cœur déchiré,
rempublicam egere	la république avoir besoin
non armis consilii,	non des armes de la raison,
non ingenii,	non *des armes* du talent,
non auctoritatis,	non *des armes* de la considération,
quæ didiceram tractare,	que j'avais appris à manier,
quibusque assuefeceram me,	et auxquelles je m'étais accoutumé,
quæque erant propria	et qui étaient propres
quum viri præstantis	non-seulement à un homme distingué
in republica,	dans l'État,
tum civitatis	mais encore à un État
bene moratæ	bien réglé
et bene constitutæ.	et bien organisé.
Quod si ullum tempus	Que si quelque époque
fuit in republica,	fut dans la république,
quum auctoritas et oratio	où l'autorité et la parole
boni civis	d'un bon citoyen
posset extorquere arma	pouvait arracher les armes
e manibus civium iratorum,	des mains des citoyens irrités,
fuit profecto tum	*ce* fut assurément alors
quum patrocinium pacis	que la défense de la paix
exclusum est	fut interdite
aut errore hominum	ou par l'erreur des hommes
aut terrore.	ou par la crainte.
Accidit ita nobismet ipsis,	Il est-arrivé ainsi à nous-mêmes,
ut, quanquam alia essent	que, bien que d'autres choses fussent
lugenda multo magis,	déplorables beaucoup plus,
tamen doleremus hoc,	cependant nous nous plaignions de ceci,
quod, quo tempore	que, dans un temps où
nostra ætas	notre âge,
perfuncta rebus	ayant exercé les charges
amplissimis	les-plus-grandes
deberet confugere	devait se réfugier
tanquam in portum	comme dans le port
non inertiæ, neque desidiæ,	non de l'inaction, ni de la paresse,
sed otii moderati	mais d'un repos modéré
atque honesti;	et honorable;
quumque nostra oratio ipsa	et quand notre éloquence elle-même
canesceret jam, haberetque	commençait-à-blanchir déjà, et avait
suam maturitatem	sa maturité
quamdam	en-quelque-sorte,
et quasi senectutem;	et comme sa vieillesse;

arma sunt ea sumta, quibus illi ipsi, qui didicerant eis uti gloriose, quemadmodum salutariter uterentur, non reperiebant. Itaque ii mihi videntur fortunate beateque vixisse, quum in ceteris civitatibus, tum maxime in nostra, quibus quum auctoritate, rerumque gestarum gloria, tum etiam sapientiæ laude perfrui licuit : quorum memoria et recordatio in maximis nostris gravissimisque curis jucunda sane fuit, quum in eam nuper ex sermone quodam incidissemus.

III. Nam quum inambularem in xysto, et essem otiosus domi, M. ad me Brutus, ut consueverat, cum T. Pomponio venerat, homines quum inter se conjuncti, tum mihi ita cari, itaque jucundi, ut eorum adspectu omnis, quæ me angebat de republica, cura consederit. Quos postquam salutavi : Quid vos, inquam, Brute et Attice, nunc? quid tandem novi? — Nihil sane, inquit Brutus, quod quidem aut tu audire velis, aut ego pro certo dicere audeam. — Tum Atticus, Eo, in-

lesse, j'ai vu tirer de leur fourreau des épées, dont ceux mêmes qui avaient appris à en faire un usage glorieux, ne pouvaient, hélas! faire un usage salutaire. Aussi je regarde comme souverainement heureux les citoyens qui, dans les autres républiques, et surtout dans la nôtre, ont pu, jusqu'à la fin, jouir de la considération attachée à leur nom, de la gloire acquise par leurs services, et de l'estime que procure la sagesse. Le souvenir de ces grands hommes, rappelé à mon esprit par un entretien que j'eus dernièrement, est venu apporter une bien douce consolation à l'amertume des chagrins que je ressens.

III. Un jour que, libre de toute affaire, je me promenais dans mon jardin, M. Brutus vint me voir, suivant sa coutume, avec Pomponius Atticus. Une étroite amitié les unit ensemble, et ils me sont si chers, leur société m'est si agréable, qu'à leur vue toutes mes tristes réflexions sur les affaires publiques s'évanouirent aussitôt. Après les avoir salués : « Quoi! vous maintenant, leur dis-je, Brutus et Atticus? Qu'y a-t-il donc de nouveau? — Rien, dit Brutus, que vous soyez curieux d'entendre, ou dont je puisse vous garantir

tum ea arma sunt sumpta,	alors ces armes-là ont été prises,
quibus illi ipsi,	dont ceux même,
qui didicerant	qui avaient appris
uti eis gloriose,	à se servir d'elles avee-gloire,
non reperiebant	ne trouvaient pas
quemadmodum	comment
uterentur salutariter.	ils *en* feraient-un-usage salutaire.
Itaque ii videntur mihi	C'est pourquoi ceux-là paraissent à moi
vixisse fortunate beateque,	avoir vécu avec bonheur et à-souhait,
quum in ceteris civitatibus,	tant dans les autres États,
tum in nostra maxime,	que dans le nôtre surtout,
quibus licuit perfrui	auxquels il a-été-donné de jouir
quum auctoritate,	tant de la considération,
gloriaque rerum gestarum,	et de la gloire des choses accomplies,
tum etiam laude sapientiæ :	que aussi du renom de sagesse :
memoria	la mémoire
et recordatio quorum	et le souvenir de ceux-là
fuit sane jucunda,	fut assurément agréable,
in curis nostris	au milieu des soucis nôtres
maximis gravissimisque,	très-grands et très-pénibles,
quum incidissemus in eam	comme nous l'avions rencontré
nuper ex quodam sermone.	naguère à la suite de certain entretien.
III. Nam quum	III. Car comme
inambularem	je me promenais
in xysto,	sur *ma* terrasse,
et essem otiosus domi,	et *que* j'étais de loisir à la maison,
M. Brutus venerat ad me,	M. Brutus était venu chez moi,
ut consueverat,	comme il *en* avait l'habitude,
cum T. Pomponio,	avec T. Pomponius,
homines quum conjuncti	hommes non-seulement liés
inter se,	entre eux,
tum ita cari mihi	mais encore si chers à moi
itaque jucundi,	et si agréables,
ut omnis cura,	que tout souci,
quæ angebat me	qui tourmentait moi
de republica	sur la république
consederit adspectu eorum.	s'apaisa à l'aspect d'eux.
Postquam salutavi quos :	Après que j'eus salué ceux-ci :
Quid ves nunc,	Quoi vous amène maintenant,
inquam, Brute et Attice ?	dis-je, Brutus et Atticus ?
Quid novi tandem?	Quoi de nouveau enfin?
— Nihil sane,	— Rien assurément,
inquit Brutus,	dit Brutus,
quod quidem aut tu	que du moins ou toi
velis audire,	tu voudrais entendre,
aut ego audeam	ou moi j'oserais
dicere pro certo.	dire pour certain (garantir).

quit, ad te animo venimus, ut de republica esset silentium, et aliquid audiremus potius ex te, quam te afficeremus ulla molestia. — Vos vero, inquam, Attice, et præsentem me cura levatis, et absenti magna solatia dedistis; nam vestris primum litteris recreatus, me ad pristina studia revocavi. — Tum ille, Legi, inquit, perlubenter epistolam, quam ad te Brutus misit ex Asia, qua mihi visus est et monere te prudenter, et consolari amicissime. — Recte, inquam, est visus; nam me istis scito litteris, ex diuturna perturbatione totius valitudinis tanquam ad adspiciendam lucem esse revocatum. Atque ut, post Cannensem illam calamitatem, primum Marcelli ad Nolam prælio populus se romanus erexit, posteaque prosperæ res deinceps multæ consecutæ sunt; sic post rerum nostrarum et communium gravissimos casus, nihil ante epistolam Bruti mihi accidit, quod vellem, aut quod aliqua ex

la vérité. — Alors Atticus : En venant auprès de vous, dit-il, nous nous sommes promis un silence absolu sur la politique ; nous voulons jouir de votre entretien, et non renouveler vos chagrins. — Eh! mon cher Atticus, leur dis-je, votre présence à tous deux soulage mes ennuis ; et, même absents, vous m'avez donné de grandes consolations. Ce sont vos lettres qui ont commencé à me ranimer, et m'ont rendu à mes anciennes études. — J'ai lu avec beaucoup de plaisir, repartit Atticus, la lettre que Brutus vous a envoyée d'Asie. Il m'a paru vous y donner de sages avis, et des consolations pleines d'amitié. — Vous en avez bien jugé, répondis-je. Vous saurez, en effet que cette lettre a calmé toutes mes douleurs, et m'a fait, comme après une longue maladie, rouvrir les yeux à la lumière. Après la désastreuse journée de Cannes, ce fut Marcellus qui releva, pour la première fois, le courage du peuple romain, par la bataille de Nola ; et cette victoire fut suivie d'un enchaînement d'heureux succès. De même, depuis la fatale époque de mes infortunes particulières et des malheurs publics [4], la lettre de Brutus est le premier événement qui m'ait causé quelque joie, ou qui ait apporté du moins quelque adou-

— Tum Atticus,	— Alors Atticus,
venimus ad te, inquit,	nous sommes venus chez toi, dit-il,
eo animo	dans cette intention
ut silentium esset	pour que silence fut-gardé
de republica,	sur la politique,
et audiremus aliquid ex te	et *pour* entendre quelque chose de toi
potius quam afficeremus te	plutôt que *pour* accabler toi
ulla molestia.	de quelque chagrin.
— Vero vos, inquam,	— Mais vous, dis-je,
Attice,	Atticus,
et levatis cura	et vous soulagez dé l'ennui
me præsentem, et dedistis	moi présent, et vous avez donné
solatia magna absenti;	des consolations grandes *à moi* absent·
nam recreatus primum	car ranimé d'abord
vestris litteris,	par vos lettres,
revocavi me	j'ai rappelé moi (je suis revenu)
ad studia pristina.	à *mes* études premières.
— Tum ille, legi, inquit,	— Alors lui, j'ai lu, dit-il,
perlubenter epistolam	très-volontiers la lettre
quam Brutus misit ad te	que Brutus a envoyée à toi
ex Asia,	d'Asie,
qua visus est mihi	dans laquelle il a paru à moi
et monere te prudenter,	et avertir toi sagement
et consolari amicissime.	et *te* consoler très-amicalement.
— Visus est recte, inquam;	— Il a paru avec raison, dis-je;
nam scito me	car sache moi
revocatum esse	avoir été rappelé
his litteris tanquam	par cette lettre en-quelque-sorte
ad lucem adspiciendam	à la lumière devant-être-vue
ex perturbatione diutina	après une perturbation prolongée
totius valitudinis.	de toute la santé.
Atque, ut	Et, de même que
post calamitatem	après le désastre
Cannensem	de Cannes,
populus Romanus	le peuple romain
erexit se primum	releva soi (reprit courage) d'abord
prælio Marcelli ad Nolam,	par le combat de Marcellus à Nole,
posteaque res prosperæ	et après, des événements heureux
multæ deinceps	nombreux successivement
consecutæ sunt;	suivirent;
sic post casus gravissimos	ainsi, après les malheurs très-pénibles
nostrarum rerum	de nos affaires domestiques
et communium,	et *des affaires* publiques,
nihil accidit mihi	rien n'est arrivé à moi
ante epistolam Bruti,	avant la lettre de Brutus,
quod vellem,	que je souhaitasse,
aut quod allevaret	ou qui allégeât

parte sollicitudines allevaret meas. — Tum Brutus, Volui id quidem efficere certe, et capio magnum fructum, si quidem, quod volui, tanta in re consecutus sum. Sed scire cupio, quæ te Attici litteræ delectaverint. — Istæ vero, inquam, Brute, non modo delectationem mihi, sed etiam, ut spero, salutem attulerunt. — Salutem? inquit ille : quodnam tandem genus istuc tam præclarum litterarum fuit? — An mihi potuit, inquam, esse aut gratior ulla salutatio, aut ad hoc tempus aptior, quam illius libri, quo me hic affatus quasi jacentem excitavit? — Tum ille, Nempe eum dicis, inquit, quo iste omnem rerum memoriam breviter, et, ut mihi quidem visum est, perdiligenter complexus est? — Istum ipsum, inquam, Brute, dico librum mihi saluti fuisse.

IV. — Tum Atticus, Optatissimum mihi quidem est quod dicis; sed quid tandem habuit liber iste, quod tibi aut novum, aut tanto usui posset esse? — Ille vero et nova, inquam, mihi quidem multa, et eam utilitatem, quam requi-

cissement à mes peines. — J'ai voulu, en effet, vous consoler, dit Brutus, et j'éprouve une vive satisfaction d'avoir réussi dans un si grand dessein. Mais je voudrais savoir quelle lettre d'Atticus vous a aussi causé tant de plaisir. — Oui, repris-je, elle m'a causé du plaisir; elle m'a même, je l'espère, rendu la vie. — La vie! dit Brutus; de quelle nature est donc ce précieux message? — Ce message, répondis-je, est un livre qui m'a tiré de l'anéantissement où j'étais plongé. Était-il possible de m'adresser un témoignage d'amitié qui me fût plus doux, et qui vînt plus à propos? — Vous parlez sans doute, dit-il, de cet ouvrage où Atticus a renfermé en abrégé, et, comme il m'a paru, avec beaucoup d'exactitude, l'histoire de tous les siècles. — Oui, Brutus, c'est précisément ce livre qui m'a rendu la vie.

IV. — Alors Atticus : Vous ne pouvez rien me dire de plus agréable; mais qu'y a-t-il enfin dans cet ouvrage qui soit nouveau pour vous, ou qui puisse vous être si utile? — Du nouveau, répondis-je, il y en a beaucoup; quant à l'utilité, j'y ai trouvé celle que je dési-

meas sollicitudines	mes inquiétudes
ex aliqua parte.	en quelque partie.
— Tum Brutus,	— Alors Brutus,
volui certe efficere id,	j'ai voulu du moins faire cela,
et capio magnum fructum,	et je recueille un grand profit,
si quidem	si toutefois
consecutus sum in re tanta	j'ai atteint dans une affaire si-grande
quod volui.	*le but* que j'ai voulu.
Sed cupio scire	Mais je désire savoir
quæ litteræ Attici	quelle lettre d'Atticus
delectaverint te.	a charmé toi.
—Vero istæ, inquam,	— Mais cette *lettre*, dis-je,
Brute,	Brutus,
attulerunt non modo	a procuré non-seulement
delectationem mihi,	du plaisir à moi,
sed etiam salutem, ut spero.	mais encore le salut, comme je *l'*espère.
— Salutem ? inquit ille :	— Le salut? dit celui-ci (Brutus) :
quodnam fuit tandem	quelle fut enfin
istuc genus litterarum	cette espèce de lettres
tam præclarum ?	si remarquable ?
—An ulla salutatio, inquam	— Est-ce que un hommage, dis-je,
potuit esse aut gratior mihi,	a pu être ou plus-agréable à moi,
aut aptior ad hoc tempus,	ou mieux-approprié à la circonstance,
quam illius libri,	que *l'hommage* de ce livre,
quo hic affatus me	dans lequel celui-ci s'adressant à moi
excitavit quasi jacentem ?	a relevé *moi* comme renversé ?
— Tum ille,	— Alors lui,
nempe dicis eum, inquit,	sans doute tu parles de celui, dit-il,
quo iste complexus est	où celui-ci a renfermé
breviter et perdiligenter,	brièvement et très-exactement,
ut visum est quidem mihi,	comme il a semblé certes à moi,
omnem memoriam rerum.	tout le souvenir des événements.
— Dico, Brute,	— Je dis, Brutus,
istum librum ipsum,	ce livre même,
inquam,	dis-je,
fuisse saluti mihi.	avoir été à salut à moi.
IV. Tum Atticus,	IV. Alors Atticus,
quod dicis	ce que tu dis
est optatissimum	est le-comble des vœux
quidem mihi;	certes pour moi ;
sed quid habuit	mais quoi a eu
iste liber tandem,	ce livre enfin,
quod posset esse	qui pût être
aut novum tibi,	ou nouveau pour toi,
aut usui tanto ?	ou a utilité si-grande ?
— Ille vero *habuit*, inquam,	— Ce *livre* en vérité a eu, dis-je,
et multa nova quidem mihi,	et bien des nouveautés certes pour moi,

rebam, ut, explicatis ordinibus temporum, uno in conspectu omnia viderem. Quæ quum studiose tractare cœpissem, ipsa mihi tractatio litterarum salutaris fuit, admonuitque, Pomponi, ut a te ipso sumerem aliquid ad me reficiendum, teque remunerandum, si non pari, at grato tamen munere : quanquam illud Hesiodium laudatur a doctis, quod eadem mensura reddere jubet, qua acceperis, aut etiam cumulatiore, si possis. Ego autem voluntatem tibi profecto emetiar : sed rem ipsam nondum posse videor; idque ut ignoscas, a te peto. Nec enim ex novis (ut agricolæ solent) fructibus est, unde tibi reddam quod accepi ; sic omnis fœtus repressus, exustusque flos siti veteris ubertatis exaruit : nec ex conditis, qui jacent in tenebris, et ad quos omnis nobis aditus, qui pæne solis patuit, obstructus est. Seremus igitur aliquid tanquam in inculto et derelicto solo ; quod ita diligenter

rais, de voir l'ordre des temps développé à mes regards, et de pouvoir d'un coup d'œil embrasser tout ce tableau. Pendant que je le parcourais avec curiosité, la vue même de l'ouvrage m'a été salutaire : elle m'a fait songer, Atticus, à tirer de notre liaison un nouveau moyen de ranimer mon courage en vous adressant à mon tour un présent, qui, sans valoir le vôtre, attestât au moins ma reconnaissance. Les savants citent avec éloge la maxime d'Hésiode, qui recommande de rendre mesure pour mesure, et même plus, si on le peut. Pour la bonne volonté, je vous promets la mesure tout entière; mais pour la dette elle-même, je ne crois pas qu'il me soit possible de l'acquitter encore, et je vous prie de me le pardonner. Je ne puis, comme les laboureurs, vous rendre ce que j'ai reçu de vous, ni en fruits nouveaux : je suis frappé d'une stérilité absolue, et une malheureuse sécheresse a tari les sources de ma fécondité; ni en anciennes productions : celles-ci, cachées à la lumière, ne sont plus accessibles même pour moi, et jamais elles ne l'ont guère été que pour moi seul. Je sèmerai donc comme sur une terre inculte et

et eam utilitatem,	et cette utilité,
quam requirebam,	que je recherchais,
ut, ordinibus temporum	à savoir que, l'ordre des temps
explicatis,	étant développé (à mes regards),
viderem omnia	je visse tout
in uno conspectu.	d'un seul coup-d'œil.
Quum cœpissem	Comme j'avais commencé
tractare quæ studiose,	à parcourir ces *matières* curieusement,
tractatio ipsa litterarum	la vue même de l'ouvrage
fuit salutaris mihi,	a été salutaire pour moi,
admonuitque, Pomponi,	et m'a-fait-songer, Pomponius,
ut sumerem aliquid	à tirer quelque-chose
a te ipso	de toi-même
ad me reficiendum,	pour me réconforter,
teque remunerandum	et *pour* te récompenser
munere, si non pari,	par un présent, sinon égal,
at tamen grato :	mais du-moins agréable :
quanquam illud Hesiodium	quoique ce mot d'Hésiode
laudatur a doctis,	est-cité-avec éloge par les savants,
quod jubet reddere	qui recommande de rendre
eadem mensura,	dans la même mesure,
qua acceperis,	dans laquelle tu auras reçu,
aut cumulatiore etiam,	ou plus remplie encore,
si possis,	si tu *le* peux.
Ego autem profecto	Pour moi assurément
emetiar tibi	je mesurerai-largement à toi
voluntatem;	la bonne-volonté;
sed videor posse nondum	mais je ne semble pas pouvoir encore
rem ipsam,	*donner* la chose elle-même,
petoque a te	et je demande à toi
ignoscas id.	que tu *me* pardonnes cela.
Nec enim est	Car il n'est pas *à moi*
ex fructibus novis,	des fruits nouveaux,
(ut agricolæ solent)	(comme les laboureurs font-d'ordinaire)
unde reddam tibi	d'où je rende à toi
quod accepi ;	ce que j'ai reçu ;
sic omnis fœtus repressus,	tant toute production arrêtée
flosque ubertatis veteris	et la séve de la fécondité ancienne
exustus siti exaruit :	brûlée par la sécheresse s'est tarie :
nec ex conditis,	ni des *productions* mises en réserve,
qui jacent in tenebris,	qui restent-cachées dans les ténèbres,
et ad quos omnis aditus,	et auxquelles tout accès,
qui patuit pæne solis,	qui était ouvert *à nous* presque seule,
obstructus est nobis.	est fermé pour nous.
Igitur seremus aliquid	Donc nous sèmerons quelque chose
tanquam in solo	comme dans un sol
inculto et derelicto ;	inculte et abandonné;

colemus, ut impendiis etiam augere possimus largitatem tui muneris; modo idem noster animus efficere possit, quod ager, qui, quum multos annos quievit, uberiores efferre fruges solet.

— Tum ille, Ego vero et exspectabo ea, quæ polliceris, neque exigam, nisi tuo commodo, et erunt mihi pergrata, si solveris. — Mihi quoque, inquit Brutus, et exspectanda sunt ea, quæ Attico polliceris; etsi fortasse ego a te hujus voluntarius procurator petam, quod ipse, cui debes, se incommodo exacturum negat.

V. — At vero, inquam, tibi ego, Brute, non solvam, nisi prius a te cavero, amplius eo nomine neminem, cujus petitio sit, petiturum. — Non mehercule, inquit, tibi repromittere istuc quidem ausus sim; nam hunc, qui negat, video flagitatorem, non illum quidem tibi molestum, sed assiduum tamen et acrem fore. — Tum Pomponius, Ego vero, inquit, Brutum nihil mentiri puto. Videor enim jam te ausurus esse

abandonnée, et je tâcherai de la cultiver avec assez de soin pour vous payer jusqu'aux intérêts de votre don généreux, si toutefois il peut en être de mon esprit comme d'un champ, qui, après un repos de plusieurs années, donne une moisson plus abondante.

— J'attendrai ce que vous me promettez, reprit Atticus; mais je n'exigerai qu'à votre commodité le payement de cette dette, et je serai charmé si vous vous acquittez. — Et moi aussi, dit Brutus, il faudra bien que j'attende ce que vous faites espérer à Atticus. Peut-être cependant me verrez-vous, mandataire officieux, réclamer pour votre créancier ce qu'il déclare ne vouloir exiger de vous qu'à votre loisir.

V. — C'est fort bien, Brutus, dis-je à mon tour; mais je ne payerai entre vos mains qu'après que vous m'aurez garanti qu'aucun demandeur compétent ne viendra plus rien me demander au même titre. — Je n'oserais en vérité, repartit Brutus, vous donner une pareille garantie; car je vois déjà ce créancier si facile prêt à devenir, sinon importun, du moins vif et pressant. — Je crois, dit Atticus, que Brutus n'a pas tort; car je me sens déjà la hardiesse de

quod colemus ita diligenter	que nous cultiverons si soigneusement
ut possimus augere	que nous puissions accroître
etiam impendiis	même par les intérêts
largitatem tui muneris;	la générosité de ton présent;
modo noster animus	pourvu que notre esprit
possit efficere	puisse faire
idem quod ager,	la même chose qu'un champ,
qui solet efferre	qui a coutume de produire
fruges uberiores,	des fruits plus abondants,
quum quievit multos annos.	quand il s'est reposé plusieurs années.
— Tum ille,	— Alors lui,
Ego vero, et exspectabo	Pour moi, et j'attendrai
ea quæ polliceris,	les choses que tu promets,
neque exigam,	et je ne *les* réclamerai pas,
nisi tuo commodo,	si ce n'est à ta commodité,
et erunt pergrata mihi,	et elles seront très-agréables à moi,
si solveris.	si tu t'acquittes *avec moi*.
— Ea quæ polliceris Attico,	Ce que tu promets à Atticus,
inquit Brutus,	dit Brutus,
et exspectanda sunt	est devant-être attendu aussi
mihi quoque;	par moi également;
etsi ego petam fortasse a te,	quoique je demanderai peut-être à toi,
procurator voluntarius	mandataire officieux
hujus,	de celui-ci,
quod ipse, cui debes,	ce que lui-même, à qui tu dois
negat se exacturum	nie soi devoir exiger
incommodo.	contre-ton-gré.
V. — At vero, inquam,	V. — Mais au contraire, dis-je,
non ego solvam tibi, Brute,	je ne payerai *pas* à toi, Brutus,
nisi cavero a te	à moins que je n'aie reçu-la garantie
prius,	auparavant,
neminem, cujus petitio sit,	personne, à qui réclamation soit,
petiturum amplius	devoir demander *rien* de plus
eo nomine.	à ce titre.
— Non ausus sim,	— Je n'oserais,
mehercule,	par Hercule,
inquit, repromittere	dit-il, promettre en retour
istuc quidem tibi;	cela certes à toi;
nam video hunc flagitatorem	car je vois ce créancier
qui negat,	qui nie (devoir être pressant),
fore non illum quidem	devoir être non pas (créancier)
molestum tibi,	importun pour toi,
sed assiduum tamen.	mais pressant du moins.
— Tum Pomponius,	— Alors Pomponius,
Ego vero, inquit,	Pour moi, dit-il,
puto Brutum mentiri nihil.	je crois Brutus ne mentir en rien.
Enim videor jam	Car je-me-semble déjà

appellare ; quoniam longo intervallo modo primum animadverti paullo te hilariorem. Itaque, quoniam hic, quod mihi deberetur, se exacturum professus est ; quod huic debes, ego a te peto. — Quidnam id ? inquam. — Ut scribas, inquit, aliquid ; jampridem enim conticuerunt tuæ litteræ. Nam ut illos de republica libros edidisti, nihil a te sane postea accepimus ; eisque nosmet ipsi ad veterum annalium memoriam comprehendendam impulsi atque incensi sumus. Sed illa, quum poteris ; atque ut possis, rogo. Nunc vero, inquit, si es animo vacuo, expone nobis quod quærimus. — Quidnam est id ? inquam. — Quod mihi nuper in Tusculano inchoasti de oratoribus, quando esse cœpissent, qui etiam, et quales fuissent ; quem ego sermonem quum ad Brutum tuum, vel nostrum potius, detulissem, magnopere hic audire se

requérir l'accomplissement de votre parole, aujourd'hui que je vous trouve un peu plus de gaîté que vous n'en avez eu depuis bien longtemps. Ainsi, puisqu'il s'est chargé d'exiger ce qui m'est dû ; je réclame moi, ce que vous lui devez. — Qu'est-ce donc que je lui dois ? répondis-je. — Quelque ouvrage de votre main, dit-il ; car il y a trop longtemps que vous gardez le silence. Depuis que vous avez publié vos livres sur la République, nous n'avons absolument rien reçu de vous ; et cependant ces livres m'ont donné à moi-même l'idée de rédiger l'histoire des temps anciens, et ont enflammé mon ardeur pour le travail. Mais vous penserez à cela quand vous le pourrez, et je vous prie de le pouvoir bientôt. Maintenant, si vous avez l'esprit assez libre, expliquez-nous ce que nous vous demandons. — Que me demandez-vous ? lui dis-je. — Cette histoire des orateurs que vous avez commencé de me faire dernièrement à Tusculum : quels furent leurs noms, leur mérite, et l'époque où il a commencé d'en paraître. J'ai parlé de cet entretien à votre ami, ou plutôt à notre ami Brutus, et il a témoigné un grand désir de vous

ausurus esse	devoir oser
appellare te;	m'adresser à toi;
quoniam longo intervallo	parce que, après un long intervalle,
animadverti	j'ai remarqué
modo primum	tout-à-l'heure pour la première fois
te paulo hilariorem.	toi un peu plus-gai.
Itaque	C'est pourquoi
quoniam hic professus est	puisque celui-ci a déclaré
se exacturum	lui devoir réclamer
quod deberetur mihi,	ce qui était dû à moi,
ego peto a te	moi je demande à toi
quod debes huic.	ce que tu dois à celui-ci.
— Quidnam id? inquam.	— Qu'*est-ce* cela? dis-je.
— Ut scribas aliquid,	— Que tu écrives quelque chose,
inquit :	dit-il:
enim tuæ litteræ	car tes écrits
conticuerunt jampridem.	ont cessé depuis longtemps.
Nam ut edidisti	Car depuis que tu as publié
illos libros de republica,	ces livres *si connus* sur la république,
accepimus a te	nous avons reçu de toi
nihil sane postea;	rien certes postérieurement;
et nosmet ipsi sumus	et nous-mêmes avons été
impulsi	encouragés
et incensi eis	et excités par ces-livres
ad memoriam annalium	à l'histoire des temps
veterum	anciens
comprehendendam	devant-être-rédigée.
Sed illa, quum poteris;	Mais *tu écriras* cela, quand tu pourras;
atque rogo, ut possis;	et je *te* prie de *le* pouvoir;
nunc vero, inquit,	mais aujourd'hui, dit-il,
si es animo vacuo,	si tu as l'esprit libre,
expone nobis	expose nous
quod quærimus.	ce que nous demandons.
— Quidnam est id?	— Qu'est-ce cela?
inquam. [per	dis-je. [guère
— Quod inchoasti mihi nu-	— Ce que tu as commencé à moi na-
in Tusculano	à Tusculum
de oratoribus,	au-sujet des orateurs,
quando cœpissent esse,	quand ils avaient commencé d'être,
qui etiam,	quels aussi (leurs noms),
et quales fuissent.	et de-quelle-sorte ils avaient été.
Quum ego detulissem	Comme j'avais-fait-part
quem sermonem	de cet entretien
ad tuum Brutum	à ton *cher* Brutus,
vel potius nostrum,	ou plutôt à notre *Brutus*,
hic dixit	celui-ci a dit
se velle magnopere audire.	soi vouloir vivement *t*'entendre.

velle dixit. Itaque hunc elegimus diem, quum te sciremus esse vacuum. Quare, si tibi est commodum, ede illa, quæ cœperas, et Bruto, et mihi. — Ego vero, inquam, si potuero, faciam vobis satis. — Poteris, inquit; relaxa modo paullum animum, aut sane, si potes, libera. — Nempe igitur hinc tum, Pomponi, ductus est sermo, quod erat a me mentio facta, causam Dejotari, fidelissimi atque optimi regis, ornatissime et copiosissime a Bruto me audisse defensam.

VI. — Scio, inquit, ab isto initio tractum esse sermonem, teque Bruti dolentem vicem, quasi deflevisse judiciorum vastitatem et fori. — Feci, inquam, istuc quidem, et sæpe facio. Nam mihi, Brute, in te intuenti, crebro in mentem venit vereri, ecquodnam curriculum aliquando sit habitura tua et natura admirabilis, et exquisita doctrina, et singularis industria. Quum enim in maximis causis versatus esses, et quum tibi ætas nostra jam cederet, fascesque summitteret,

entendre. Nous avons choisi cette journée où nous savons que vous êtes de loisir. Reprenez-donc, s'il vous plaît, pour Brutus et pour moi, le détail que vous aviez commencé.. — Je vous satisferai, si je le puis, répondis-je. — Vous le pouvez, dit Atticus, rendez seulement à votre esprit un peu de liberté, ou plutôt affranchissez-le entièrement, si cela est possible. — Eh bien ! Atticus, je vous parlais d'un discours où Brutus a déployé toutes les richesses de l'éloquence en faveur du roi Déjotarus, le meilleur et le plus fidèle de nos alliés, et à ce propos, la conversation tomba sur les orateurs.

VI. — Je sais, dit-il, que ce fut là l'occasion de notre entretien, et qu'en plaignant le sort de Brutus, vous gémissiez de voir les tribunaux déserts et le forum abandonné. — C'est ce que je fais encore bien souvent, répondis-je. En effet, Brutus, en jetant les yeux sur vous, je me demande avec inquiétude quelle carrière trouvera jamais ouverte ce talent admirable, ce profond savoir, cette activité singulière? C'est lorsque vous vous étiez déjà distingué dans les plus grandes causes, c'est lorsque mon âge vous cédait la place, et baissait les faisceaux devant vous, c'est alors que parmi

Itaque elegimus hunc diem,	Donc nous avons choisi ce jour,
quum sciremus	alors-que nous savions
te esse vacuum	toi être de-loisir.
Quare,	C'est-pourquoi,
si est commodum tibi,	si *cela* est agréable à toi,
ede illa, quæ cœperas,	développe, ce que tu avais commencé,
et Bruto, et mihi.	et à Brutus, et à moi.
— Ego vero, inquam,	— Pour moi, dis-je,
si potuero,	si je *le* puis,
faciam satis vobis.	je satisferai vous.
— Poteris, inquit; [mum,	— Tu le pourras, dit-il,
relaxa modo paulum ani-	repose seulement un peu *ton* esprit,
aut libera sane,	ou affranchis-le absolument,
si potes.	si tu *le* peux.
— Nempe igitur, Pomponi,	— Ainsi donc, Pomponius,
sermo ductus est tum hinc,	l'entretien naquit alors de là,
quod mentio facta erat a me	que mention avait été faite par moi
me audisse	moi avoir entendu
causam Dejotari,	la cause de Dejotarus,
regis fidelissimi	le roi le plus fidèle
atque optimi,	et le meilleur,
defensam a Bruto	défendue par Brutus
ornatissime	avec beaucoup-d'élégance
et copiosissime	et d'abondance.
VI. — Scio, inquit,	VI. — Je sais, dit-il,
sermonem	l'entretien
tractum esse ab isto initio,	être né de ce début,
teque dolentem vicem Bruti	et toi plaignant le sort de Brutus
quasi deflevisse	avoir en quelque sorte déploré
vastitatem judiciorum	la solitude des tribunaux
et fori.	et du forum.
— Feci istuc quidem,	— J'ai fait cela assurément,
inquam,	dis-je,
et facio sæpe.	et je *le* fais souvent.
Nam venit crebro in mentem	Car il vient souvent à l'esprit
mihi intuenti in te, Brute,	à moi jetant les yeux sur toi, Brutus,
ecquodnam curriculum	quelle carrière
sit habitura aliquando	est devant-avoir un jour
et natura admirabilis,	et *ta* nature admirable,
et doctrina exquisita,	et *ton* savoir rare,
et industria singularis.	et *ton* activité singulière.
Enim quum versatus esses	En effet comme tu avais figuré
in causis maximis,	dans des causes très-importantes,
et quum nostra ætas	et que notre âge
cederet jam tibi,	cédait-la-place déjà à toi,
summitteretque fasces,	et baissait les faisceaux *devant toi*,
quum alia	non-seulement d'autres choses

subito in civitate quum alia ceciderunt, tum etiam ea ipsa, de qua disputare ordimur, eloquentia obmutuit. — Tum ille, Ceterarum rerum causa, inquit, istuc et doleo, et dolendum puto; dicendi autem me non tam fructus et gloria, quam studium ipsum exercitatioque delectat; quod mihi nulla res eripiet, te præsertim tam studioso. Etenim dicere bene nemo potest, nisi qui prudenter intelligit. Quare qui eloquentiæ veræ dat operam, dat prudentiæ, qua ne maximis quidem in bellis æquo animo carere quisquam potest. — Præclare, inquam, Brute, dicis, eoque magis ista dicendi laude delector, quod cetera, quæ sunt quondam habita in civitate pulcherrima, nemo est tam humilis, qui se non aut posse adipisci, aut adeptum putet: eloquentem neminem video factum esse victoria. Sed quo facilius sermo explicetur, sedentes, si videtur, agamus.

Quum idem placuisset illis, tum in pratulo propter Platonis statuam consedimus.

Hic ego : Laudare igitur eloquentiam, et quanta vis sit

tant d'autres malheurs publics, nous avons vu cette éloquence, dont nous nous entretenons, condamnée au silence. — J'en gémis comme vous, dit Brutus, et je pense qu'on doit en gémir à cause de la république; mais ce que j'aime dans l'éloquence, c'est moins la gloire et les fruits qu'elle procure, que l'étude elle-même, et un noble exercice de l'esprit. Or, avec un ami tel que vous, rien ne peut m'enlever cet avantage. En effet, on ne peut bien parler, si on ne pense avec sagesse. Étudier la véritable éloquence, c'est donc étudier la sagesse, à laquelle les plus grands troubles de la guerre ne peuvent forcer personne de renoncer. — Vous avez raison, Brutus, et j'attache d'autant plus de prix à ce talent de bien dire, que dans tout le reste il n'y a pas un homme de si peu de mérite qui ne croie pouvoir parvenir, ou être déjà parvenu aux distinctions que l'on regardait autrefois comme les plus belles et les plus honorables; mais des orateurs, la victoire n'en a pas fait un seul. Au reste, asseyons-nous, si vous le voulez bien, pour suivre plus commodément notre conversation.

Ils y consentirent, et nous nous assîmes sur un tapis de verdure auprès de la statue de Platon.

Alors je leur dis : Il n'entre point dans mon plan, et il n'est

ceciderunt
subito in civitate,
tum etiam
ea ipsa eloquentia
de qua ordimur disputare,
obmutuit.
— Tum ille, Et doleo istuc,
inquit, et puto dolendum,
causa ceterarum rerum;
autem fructus et gloria
dicendi
non delectat me tam
quam studium ipsum
et exercitatio;
quod nulla res eripiet mihi,
præsertim te tam studioso.
Etenim nemo
potest dicere bene,
nisi qui intelligit prudenter.
Quare qui dat operam
veræ eloquentiæ,
dat prudentiæ,
qua quisquam potest carere
æquo animo
ne maximis quidem in bellis.
— Dicis præclare,
inquam, Brute,
delectorque eo magis
ista laude dicendi,
quod nemo est tam humilis,
qui non putet
aut se posse adipisci
aut adeptum cetera
quæ habita sunt quondam
pulcherrima in civitate;
video neminem factum esse
eloquentem victoria.
Sed quo sermo
explicetur facilius,
agamus sedentes,
si videtur. lis,
Quum idem placuisset il-
tum consedimus
in pratulo
propter statuam Platonis.
Hic ego:
Igitur laudare eloquentiam,

tombèrent
soudain dans la république,
mais encore
cette même éloquence.
sur laquelle nous commençons à discuter,
s'est tue.
— Alors lui, Et je gémis de cela,
dit-il, et je crois qu'il faut *en* gémir,
pour les autres raisons;
mais le profit et la gloire
de l'éloquence
ne charme pas moi tant
que l'étude même
et l'exercice;
ce que aucune chose ôtera à moi,
surtout toi *étant* si bienveillant.
En effet personne
ne peut parler bien,
sinon celui-qui pense sagement.
C'est pourquoi quiconque s'applique
à la véritable éloquence,
s'applique à la sagesse,
dont on *ne* peut se passer
volontiers,
pas même dans les plus grandes guerres.
— Tu parles fort bien,
dis-je, Brutus,
et je suis charmé d'autant plus
par ce mérite de bien-parler,
que personne n'est si humble,
qu'il ne pense
ou soi pouvoir obtenir
ou avoir obtenu les autres *distinctions*
qui ont passé jadis
pour les plus belles dans l'État:
je ne vois personne avoir été rendu
éloquent par la victoire.
Mais pour que la conversation
se déroule plus facilement,
parlons assis,
s'il *vous* plaît. [eux,
Comme la même chose avait plu à
alors nous nous assîmes
sur un tapis-vert
près de la statue de Platon.
Alors moi je *dis*:
Donc louer l'éloquence,

ejus, expromere, quantamque iis, qui sint eam consecuti, dignitatem afferat, neque propositum nobis est hoc loco, neque necessarium. Hoc vero sine ulla dubitatione confirmaverim, sive illa arte pariatur aliqua, sive exercitatione quadam, sive natura, rem unam esse omnium difficillimam. Quibus enim ex quinque rebus constare dicitur, earum unaquæque est ars ipsa magna per sese. Quare quinque artium concursus maximarum, quantam vim, quantamque difficultatem habeant, existimari potest.

VII. Testis est Græcia, quæ, quum eloquentiæ studio sit incensa, jamdiuque excellat in ea præstetque ceteris, tamen omnes artes vetustiores habet, et multo ante non inventas solum, sed etiam perfectas, quam hæc est a Græcis elaborata dicendi vis atque copia. In quam quum intueor, maxime mihi occurrunt, Attice, et quasi lucent Athenæ tuæ : qua in urbe primum se orator extulit, primumque etiam monumentis et litteris oratio est cœpta mandari. Tamen ante Pe-

point nécessaire de faire ici l'éloge de l'éloquence, ni de retracer les grands effets qu'elle produit, et l'éclat qu'elle répand sur ceux qui la possèdent. Ce que je puis affirmer sans crainte d'être contredit, c'est qu'à la considérer, ou comme un art, ou comme un fruit de l'exercice, ou comme un don de la nature, il n'est rien au monde qui soit plus difficile. Des cinq parties dont elle est composée, chacune est déjà par elle-même un grand art ; or, on doit juger de la grandeur et de la difficulté d'une œuvre où toutes les cinq doivent concourir à la fois.

VII. J'en ai pour preuve la Grèce. Elle est passionnée pour l'éloquence, et elle la cultive depuis longtemps avec un succès qu'on n'égale point ailleurs ; cependant les autres arts y sont encore plus anciens. Les Grecs les ont inventés, perfectionnés même, bien longtemps avant d'avoir tourné leurs efforts vers ce bel art de la parole. Quand je porte mes regards sur ce pays, Atticus, votre chère Athènes se présente d'abord et brille à mes yeux. C'est là que s'est élevé le premier orateur ; c'est là que le premier discours, conservé par l'écriture, a été transmis à la postérité. Avant Périclès, dont on

et expromere,
quanta sit vis ejus,
quantamque dignitatem
afferat
iis qui sint consecuti eam,
neque propositum est nobis
hoc loco,
neque necessarium.
Vero affirmaverim hoc
sine ulla dubitatione,
esse unam rem
difficillimam omnium,
sive pariatur aliqua arte,
sive quadem exercitatione,
sive natura.
Enim ex quinque rebus
quibus dicitur constare,
unaquæque earum
est ipsa ars magna
per sese.
Quare potest existimari
quantam vim
quantamque difficultatem,
concursus quinque artium
maximarum habeant.

VII. Græcia est testis, quæ,
quum sit incensa
studio eloquentiæ,
excellatque jamdiu
præstetque ceteris in ea,
habet tamen
omnes artes vetustiores,
et non solum inventas,
sed etiam perfectas
multo ante
quam hæc vis
atque copia dicendi
elaborata est a Græcis.
Quum intueor in quam,
tuæ Athenæ, Attice,
occurrunt mihi maxime,
et quasi lucent:
in qua urbe
orator se extulit primum,
et oratio cœpta est etiam
mandari primum
monumentis et litteris.

et exposer,
combien grande est la puissance d'elle,
et quelle considération
elle apporte
à ceux qui ont acquis elle,
n'est *ni l'objet* proposé à nous
dans cette circonstance,
ni nécessaire.
Mais j'affirmerai *volontiers* ceci
sans aucune hésitation,
l'éloquence être une chose
la plus difficile de toutes,
soit qu'elle soit produite par un art,
soit par certain exercice,
soit par la nature.
Car des cinq parties
dont elle est dite être composée,
chacune d'elles
est elle-même un art grand
par elle-même.
C'est pourquoi il peut être jugé
quelle grande force
et quelle grande difficulté
la réunion de cinq arts
très-grands renferme.

VII. La Grèce *en* est témoin, elle-qui,
bien qu'elle ait été enflammée
de la passion de l'éloquence,
et qu'elle excelle depuis-longtemps
et l'emporte sur les autres dans cet *art*,
possède cependant
tous les arts plus anciens,
et non seulement inventés,
mais encore portés-à-la perfection
longtemps avant
que cette force
et abondance de la parole
ait été travaillée par les Grecs.
Quand je considère celle-ci,
ton Athènes, Atticus,
se présente à moi avant-tout,
et en-quelque-sorte brille:
dans laquelle ville
l'orateur se produisit d'abord,
et le discours commença aussi
à être confié pour-la-première fois
aux monuments-écrits et aux lettres.

riclem, cujus scripta quædam feruntur, et Thucydidem, qui non nascentibus Athenis, sed jam adultis fuerunt, littera nulla est, quæ quidem ornatum aliquem habeat, et oratoris esse videatur. Quanquam opinio est, et eum, qui multis annis ante hos fuerit, Pisistratum, et paullo seniorem etiam Solonem, posteaque Clisthenem, multum, ut temporibus illis, valuisse dicendo. Post hanc ætatem aliquot annis, ut ex Atticis monumentis potest perspici, Themistocles fuit; quem constat quum prudentia, tum etiam eloquentia præstitisse : post Pericles, qui quum floreret omni genere virtutis, hac tamen fuit laude clarissimus. Cleonem etiam temporibus illis, turbulentum illum quidem civem, sed tamen eloquentem constat fuisse. Huic ætati suppares Alcibiades, Critias, Theramenes; quibus temporibus quod dicendi genus viguerit, ex Thucydidis scriptis, qui ipse tum fuit, intelligi

cite quelques écrits, et Thucydide qui, comme lui, vivait dans un temps où Athènes était déjà bien loin de son berceau, on ne trouve rien qui soit embelli des ornements de l'éloquence. On croit néanmoins que, longtemps auparavant, Pisistrate, Solon, un peu plus ancien que Pisistrate, et Clisthène, avaient pour leur siècle un grand talent oratoire. Quelques années plus tard, comme on peut le voir par l'histoire d'Athènes, parut Thémistocle, aussi grand orateur qu'habile politique. Après lui Périclès, renommé par tant d'autres qualités, le fut surtout par son éloquence. On convient aussi que dans le même temps, Cléon, citoyen factieux, n'en fut pas moins un orateur distingué. Presque à la même époque se présentent Alcibiade, Critias, Théramène. C'est surtout par les écrits de Thucydide, leur contemporain, qu'on peut juger quel goût régnait

Tamen ante Periclem,	Cependant avant Periclès,
cujus quædam scripta	dont certains écrits
feruntur,	sont cités,
et Thucydidem,	et *avant* Thucydide,
qui fuerunt,	qui existèrent,
Athenis non nascentibus,	Athènes ne naissant pas,
sed jam adultis,	mais étant déjà florissante,
nulla littera est,	aucune œuvre-littéraire *n*'est,
quæ quidem habeat	qui certes ait
aliquem ornatum,	quelque élégance,
et videatur esse oratoris.	et paraisse être *digne* d'un orateur.
Quanquam opinio est,	Cependant l'opinion est,
et eum Pisistratum	et ce Pisistrate,
qui fuerit multis annis	qui a existé bien des années
ante hos,	avant ceux-ci,
et Solonem,	et Solon,
paulo seniorem etiam,	un peu plus ancien encore,
posteaque Clisthenem,	et postérieurement Clisthène,
valuisse multum dicendo,	avoir valu beaucoup par la parole,
ut temporibus illis.	eu-égard à ce temps là.
Aliquot annis	Quelques années
post hanc ætatem,	après cette époque,
ut potest perspici	comme on peut le voir
ex monumentis atticis,	par l'histoire d'Athènes,
Themistocles fuit;	Thémistocle parut;
quem constat	lequel il est établi
præstitisse	avoir excellé
quum prudentia,	non-seulement en sagesse,
tum etiam eloquentia;	mais encore en éloquence;
post Pericles,	après *vint* Périclès,
qui, quum floreret,	qui, bien qu'il se distinguât
omni genere virtutis,	par toute sorte de mérite,
fuit tamen clarissimus	fut néanmoins le plus illustre
hac laude.	par ce talent.
Constat etiam	Il est constant aussi
illis temporibus,	à cette époque,
illum quidem Cleonem	le fameux Cléon
fuisse turbulentum civem,	avoir été un citoyen factieux,
sed tamen eloquentem.	mais toutefois éloquent.
Alcibiades, Critias,	Alcibiade, Critias,
Theramenes,	Théramène,
suppares huic ætati.	*sont* presque-contemporains de cet âge.
Potest intelligi maxime	Il peut être compris surtout
ex scriptis Thucydidis,	par les écrits de Thucydide,
qui ipse fuit tum,	qui lui-même vécut alors,
quod genus dicendi	quel genre d'éloquence
viguerit quibus temporibus:	fleurit dans ces-temps-là:

maxime potest : grandes erant verbis, crebri sententiis, compressione rerum breves, et ob eam ipsam causam interdum subobscuri.

VIII. Sed ut intellectum est, quantam vim haberet accurata, et facta quodam modo oratio; tum etiam magistri dicendi multi subito exstiterunt; tum Leontinus Gorgias, Thrasymachus Chalcedonius, Protagoras Abderites, Prodicus Ceus, Hippias Eleus in honore magno fuit; aliique multi temporibus eisdem docere se profitebantur, arrogantibus sane verbis, quemadmodum causa inferior (ita enim loquebantur) dicendo fieri superior posset. Iis opposuit sese Socrates, qui subtilitate quadam disputandi refellere eorum instituta solebat verbis. Hujus ex uberrimis sermonibus exstiterunt doctissimi viri; primumque tum philosophia, non illa de natura, quæ fuerat antiquior, sed hæc, in qua de bonis rebus et malis, deque hominum vita et moribus disputatur, inventa dicitur : quod quoniam genus ab hoc, quod

alors. Leur style était noble, sententieux, plein dans sa précision, et par sa précision même un peu obscur.

VIII. Dès que l'on eut compris tout l'effet d'un discours composé avec soin, et qui fût en quelque sorte un ouvrage régulier, alors s'élevèrent tout à coup une foule de professeurs dans l'art de parler. Gorgias le Léontin, Thrasymaque de Chalcédoine, Protagoras d'Abdère, Prodicus de Céos, Hippias d'Élis, acquirent une grande réputation. Beaucoup d'autres, à la même époque, se vantaient, avec une présomptueuse arrogance, d'enseigner comment la cause la plus faible (c'est ainsi qu'ils s'exprimaient) pouvait, à l'aide de la parole, devenir la plus forte. Socrate se prononça contre eux, et réfuta leurs systèmes avec une dialectique fine et ingénieuse : ses doctes entretiens formèrent une foule de savants hommes; et c'est alors que fut trouvée la philosophie, non celle qui explique les secrets de la nature (elle est plus ancienne), mais celle qui traite du bien et du mal, et qui donne des principes de morale et de conduite. Comme cette science n'entre point dans le plan que nous nous sommes tracé, ren-

erant grandes verbis,
crebri sententiis,
breves compressione rerum,
et subobscuri interdum
ob eam causam ipsam.
VIII. Sed ut intellectum [est
quantam vim haberet
oratio accurata
et facta quodam modo,
tum etiam
multi magistri dicendi
exstiterunt subito;
tum Gorgias Leontinus,
Thrasymachus
Chalcedonius,
Protagoras Abderites,
Prodicus Ceus,
Hippias Eleus
fuit in magno honore;
multique alii
eisdem temporibus
profitebantur se docere,
verbis sane arrogantibus,
quemadmodum
causa inferior
(loquebantur enim ita)
posset fieri superior
dicendo.
Socrates sese opposuit iis,
qui solebat refellere
instituta eorum
quadam subtilitate
disputandi.
Viri doctissimi exstiterunt
ex sermonibus hujus
uberrimis;
tumque primum philosophia
dicitur inventa,
non illa de natura,
quæ fuerat antiquior
sed hæc,
in qua disputatur
de rebus bonis et malis,
deque vita et moribus
hominum :
rejiciamus philosophos
in aliud tempus,

ils étaient nobles par les termes,
serrés par les pensées,
brefs par la concision des idées,
et un-peu-obscurs parfois
pour ce motif même.
VIII. Mais dès que l'on eut compris,
quel effet produisait
un discours composé-avec-soin
et fait d'une certaine manière,
alors aussi
une foule de professeurs d'éloquen-
parurent soudain :
alors Gorgias de Léontium,
Thrasymaque
de Chalcédoine,
Protagoras d'Abdère,
Prodicus de Céos,
Hippias d'Élée
fut en grand honneur ;
et beaucoup d'autres
dans les mêmes temps
annonçaient soi enseigner,
en termes certes arrogants,
comment
la cause la plus faible
(car ils parlaient ainsi)
pouvait devenir la plus forte
à-l'aide-de-la-parole.
Socrate s'éleva contre eux,
qui avait coutume de réfuter
les principes de ceux-ci
avec une certaine finesse
de discuter (dans la discussion).
Des hommes très-savants surgirent
des entretiens de celui-ci
très-féconds ;
et alors d'abord la philosophie
est dite *avoir été* inventée,
non celle *qui s'occupe* de la nature,
qui avait été plus ancienne,
mais celle-ci,
dans laquelle on discute
sur les choses bonnes et mauvaises,
et sur la vie et les mœurs
des hommes :
renvoyons les philosophes
à un autre temps,

proposuimus, abhorret, philosophos aliud in tempus rejiciamus; ad oratores, a quibus degressi sumus, revertamur.

Exstitit igitur jam senibus illis, quos paullo ante diximus, Isocrates, cujus domus cunctæ Græciæ quasi ludus quidam patuit atque officina dicendi, magnus orator, et perfectus magister, quanquam forensi luce caruit, intraque parietes aluit eam gloriam, quam nemo, meo quidem judicio, est postea consecutus. Is et ipse scripsit multa præclare, et docuit alios; et quum cetera melius, quam superiores, tum primus intellexit, etiam in soluta oratione, dum versum effugeres, modum tamen et numerum quemdam oportere servari. Ante hunc enim verborum quasi structura, et quædam ad numerum conclusio nulla erat; aut, si quando erat, non apparebat eam dedita opera esse quæsitam: quæ forsitan laus sit; verumtamen natura magis tum, casuque nonnunquam, quam aut ratione aliqua, aut observatione fiebat. Ipsa

voyons les philosophes à un autre temps, et revenons aux orateurs dont nous nous sommes écartés.

Tous ceux dont je viens de parler étaient déjà dans la vieillesse, lorsque parut Isocrate, dont la maison fut en quelque sorte une école publique d'éloquence, et un gymnase ouvert à toute la Grèce; Isocrate, grand orateur, maître accompli, et qui, sans produire son talent au grand jour du barreau, acquit, dans la retraite du cabinet, une gloire où nul autre, selon moi, n'est parvenu depuis. Il composa lui-même beaucoup de brillants écrits, et il enseigna aux autres l'art d'écrire. Supérieur en tout le reste à ses prédécesseurs, il comprit encore le premier qu'il est un nombre et une mesure qu'on doit observer même dans la prose, sans toutefois y faire entrer de vers. Avant lui on ne connaissait point l'art d'arranger les mots et de terminer harmonieusement les périodes. Quand on rencontrait cette harmonie, on ne paraissait point l'avoir cherchée à dessein; et c'est peut-être un mérite. Quoi qu'il en soit, c'était la nature et le hasard, plutôt que la méthode et l'observation qui alors

quoniam hoc genus abhorret
ab hoc quod proposuimus,
revertamur ad oratores,
a quibus sumus degressi.
Illis jam senibus,
quos diximus
paullo ante,
Isocrates igitur exstitit,
cujus domus patuit
cunctæ Græciæ,
quasi quidam ludus
atque officina dicendi ;
magnus orator,
et magister perfectus,
quanquam caruit
luce forensi,
aluitque intra parietes
eam gloriam,
quam nemo,
meo quidem judicio,
consecutus est postea.
Is et ipse
scripsit multa præclare,
et docuit alios ;
et quum intellexit
cetera melius
quam superiores,
tum intellexit primus
oportere modum tamen
et quemdam numerum
servari
etiam in oratione soluta,
dum effugeres versum.
Enim ante hunc
nulla quasi structura
et quædam conclusio
verborum
ad numerum erat;
aut, si quando erat,
non apparebat
eam quæsitam esse
opera dedita :
quæ sit forsitan laus;
verumtamen fiebat
magis tum natura,
casuque nonnunquam,
quam ratione aliqua,

puisque ce genre est étranger
à ce que nous avons-eu-en-vue,
revenons aux orateurs,
dont nous nous sommes écartés.
Ceux-là *étant* déjà vieux,
dont nous avons parlé
un peu auparavant,
Isocrate donc parut,
dont la maison fut ouverte
à toute la Grèce,
comme une espèce d'école
et un laboratoire d'éloquence ;
grand orateur,
et maître accompli,
quoique il se soit abstenu
du grand-jour du forum,
et ait nourri dans sa-maison
cette gloire,
que personne,
à mon avis du moins,
*n'*a acquise postérieurement.
Celui-ci aussi lui-même
composa beaucoup *d'écrits* avec éclat,
et enseigna à d'autres (l'art d'écrire) ;
et non-seulement il comprit
les autres choses mieux
que *ses* prédécesseurs,
mais-encore il comprit le premier
falloir une mesure cependant
et certaine cadence
être observée,
même dans le style de-la-prose,
pourvu que tu évitasses le vers.
En-effet avant celui-ci
aucune espèce de construction
et certaine période
oratoire
selon la cadence *n'*existait ;
ou, si parfois elle existait,
il n'était pas évident
elle avoir été cherchée
de propos délibéré :
ce-qui serait peut-être un mérite ;
toutefois *la chose* arrivait
plutôt alors par un-effet-de-la nature
et par hasard quelquefois,
que par une méthode quelconque

enim natura circumscriptione quadam verborum comprehendit concluditque sententiam; quæ quum aptis constricta verbis est, cadit etiam plerumque numerose. Nam et aures ipsæ, quid plenum, quid inane sit, judicant, et spiritu, quasi necessitate aliqua, verborum comprehensio terminatur, in quo non modo defici, sed etiam laborare turpe est.

IX. Tum fuit Lysias, ipse quidem in causis forensibus non versatus, sed egregie subtilis scriptor atque elegans, quem jam prope audeas oratorem perfectum dicere: nam plane quidem perfectum, et cui nihil admodum desit, Demosthenem facile dixeris. Nihil acute inveniri potuit in eis causis, quas scripsit, nihil (ut ita dicam) subdole, nihil versute, quod ille non viderit; nihil subtiliter dici, nihil presse, nihil enucleate, quo fieri possit aliquid limatius; nihil contra

y conduisaient quelquefois; car la nature elle-même enferme la pensée en un contour de paroles qui la comprend tout entière; et quand ce cercle est rempli d'expressions heureusement enchaînées, on arrive presque toujours à une cadence nombreuse. L'oreille juge d'elle-même si la phrase est pleine, ou si quelque vide en rompt la mesure; et la fin des périodes est nécessairement indiquée par les intervalles de la respiration, qui ne peut ni manquer ni même être gênée sans produire l'effet le plus choquant.

IX. Dans le même temps vécut Lysias qui ne parut pas non plus au barreau, mais qui écrivait avec une délicatesse et une élégance parfaites dans le genre simple; on oserait presque l'appeler un orateur accompli: car un orateur accompli de tout point, et auquel il ne manque absolument rien, c'est sans contredit Démosthène. Dans les causes qu'il a plaidées, il n'est pas une subtilité, une finesse, une ruse oratoire, que son génie ne lui ait révélée; rien de plus délicat, de plus serré, de plus lumineux, de plus châtié que son style; rien en même temps de plus grand, de plus véhé-

aut observatione.	ou par l'observation.
Enim natura ipsa	En effet la nature elle-même
comprehendit	comprend
concluditque sententiam	et enferme une pensée
quadam circumscriptione	dans un certain contour
verborum	de paroles
quæ cadit etiam numerosa	qui tombe même nombreuse
plerumque,	le plus souvent,
quum constricta est	lorsqu'elle a été remplie
verbis aptis.	de termes convenables.
Nam aures et ipsæ	Car les oreilles aussi elles-mêmes
judicant	jugent
quid sit plenum,	ce qui est plein,
quid inane,	ce qui *est* vide,
et comprehensio verborum	et la période
terminatur spiritu,	est bornée par la respiration,
quasi aliqua necessitate :	comme par quelque nécessité :
in quo	en quoi
turpe est	il est honteux
non modo defici,	non-seulement d'être trahi,
sed etiam laborare.	mais aussi d'être gêné.
IX. Tum fuit Lysias,	IX. Alors exista Lysias,
ipse quidem	lui-même à la vérité
non versatus	ne s'étant pas occupé
in causis forensibus,	des affaires du barreau,
sed scriptor	mais écrivain
egregie subtilis	remarquablement délicat
atque elegans,	et élégant,
quem audeas prope jam	que tu oserais presque déjà
dicere oratorem perfectum :	appeler un orateur parfait :
nam dixeris facile	car tu pourrais-dire sans hésiter
Demosthenem	Démosthène
plane quidem perfectum,	entièrement certes parfait,
et cui nihil desit admodum.	et à qui rien ne manque absolument.
Nihil potuit inveniri acute,	Rien n'a pu être trouvé subtilement,
in eis causis,	dans ces plaidoyers,
quas scripsit,	qu'il a écrits,
nihil subdole,	rien avec-finesse,
ut ita dicam,	pour ainsi dire,
nihil versute,	rien avec-ruse,
quod ille non viderit;	qu'il n'ait pas vu ;
nihil dici subtiliter,	rien n'a *pu* être dit délicatement,
nihil presse,	rien d'une-manière-serrée,
nihil enucleate,	rien clairement,
quo aliquid	en-comparaison-de-quoi quelque chose
limatius fieri possit;	de plus châtié puisse être fait ;
nihil contra grande,	rien d'autre part de grand,

grande, nihil incitatum, nihil ornatum vel verborum gravitate, vel sententiarum, quo quidquam esset elatius. Huic Hyperides proximus, et Æschines fuit, et Lycurgus, et Dinarchus, et is, cujus nulla exstant scripta, Demades, aliique plures. Hæc enim ætas effudit hanc copiam; et, ut opinio mea fert, succus ille et sanguis incorruptus usque ad hanc ætatem oratorum fuit, in qua naturalis inesset, non fucatus nitor. Phalereus enim successit eis senibus adolescens, eruditissimus ille quidem horum omnium, sed non tam armis institutus, quam palæstra; itaque delectabat magis Athenienses, quam inflammabat: processerat enim in solem, et pulverem, non ut e militari tabernaculo, sed ut e Theophrasti, doctissimi hominis, umbraculis. Hic primus inflexit orationem, et eam mollem teneramque reddidit; et suavis, sicut fuit, videri maluit, quam gravis; sed suavitate ea,

ment, de plus orné, de plus sublime, soit par la noblesse de l'expression, soit par la majesté des pensées. Ceux qui approchent le plus de Démosthène, sont Hypéride, Eschine, Dinarque, Démade (dont il ne reste rien), et plusieurs autres : car telle fut la fécondité de ce grand siècle: et c'est à mon avis jusqu'à cette génération d'orateurs que se conserva tout entière cette séve et cette pureté de sang, qui donnait à l'éloquence un coloris naturel, et une beauté sans fard. En effet, tous ces orateurs étaient vieux, quand Démétrius de Phalère, encore jeune, leur succéda; Démétrius, le plus savant de tous, mais qui, moins exercé au maniement des armes qu'aux jeux de la palestre, charmait les Athéniens plutôt qu'il ne les enflammait. Aussi était-ce de l'école paisible du savant Théophraste, et non de la tente du guerrier, qu'il était sorti pour braver les ardeurs du soleil et la poussière des combats. Il altéra le premier le véritable caractère de l'éloquence, et lui ôta son nerf et sa igueur; il aima mieux paraître doux que fort, et il le fut en effet

nihil incitatum,	rien de véhément,
nihil ornatum	rien d'orné
vel gravitate verborum,	soit par la noblesse des termes,
vel sententiarum,	soit par *celle* des pensées,
quo quidquam	en-comparaison-de-quoi rien
esset elatius.	fût plus sublime.
Hyperides	Hypéride
fuit proximus huic,	fut le plus rapproché de celui-ci,
et Æschines,	et Eschine,
et Lycurgus,	et Lycurgue,
et Dinarchus,	et Dinarque,
et is Demades,	et ce Démade,
cujus nulla scripta exstant,	dont aucun écrit ne reste,
pluresque alii.	et plusieurs autres.
Enim hæc ætas	Car ce siècle
effudit hanc copiam;	produisit cette abondance;
et, ut mea opinio fert,	et, comme mon opinion le comporte,
ille succus	cette sève
et sanguis incorruptus fuit	et *ce* sang non-corrompu dura
usque ad hanc ætatem	jusqu'à cette génération
oratorum,	d'orateurs,
in qua nitor naturalis,	dans laquelle un éclat naturel,
non fucatus, inesset.	non fardé, se trouvait.
Enim Phalereus,	Car *Démétrius* de Phalère,
adolescens,	*encore* jeune,
successit eis senibus,	succéda à eux *déjà* vieux,
ille quidem eruditissimus	lui certes le plus savant
omnium horum,	de tous ces *orateurs*,
sed non tam institutus	mais pas tant exercé
armis quam palæstra;	aux armes qu'à la palestre;
itaque	c'est-pourquoi
delectabat Athenienses	il charmait les Athéniens
magis quam inflammabat:	plus qu'il ne *les* enflammait :
enim processerat in solem,	car il s'était avancé au soleil,
et pulverem,	et à la poussière,
non ut e tabernaculo	non comme *au sortir* d'une tente
militari,	militaire,
sed ut ex umbraculis	mais comme des ombrages (de l'école)
Theophrasti,	de Théophraste,
hominis doctissimi.	homme très-savant.
Hic inflexit orationem	Celui-ci altéra l'éloquence
primus,	le premier,
et eam reddidit	et la rendit
mollem teneramque;	molle et tendre;
maluitque videri suavis,	et aima mieux paraître doux,
sicuti fuit,	comme il fut (en effet),
quam gravis;	que fort;

qua perfunderet animos, non qua perfringeret: tantum ut memoriam concinnitatis suæ, non (quemadmodum de Pericle scripsit Eupolis) cum delectatione aculeos etiam relinqueret in animis eorum, a quibus esset auditus.

X. Videsne igitur, in ea ipsa urbe, in qua et nata, et alta sit eloquentia, quam ea sero prodierit in lucem? siquidem ante Solonis ætatem et Pisistrati, de nullo, ut diserto, memoriæ proditum est. At hi quidem, ut populi romani ætas est, senes; ut Atheniensium secula numerantur, adolescentes debent videri. Nam etsi Servio Tullio regnante viguerunt, tamen multo diutius Athenæ jam erant, quam est Roma ad hodiernum diem. Nec tamen dubito, quin habuerit vim magnam semper oratio. Neque enim jam Troicis temporibus tantum laudis in dicendo Ulyssi tribuisset Homerus, et Nestori (quorum alterum vim habere voluit, alterum suavitatem), nisi jam tum esset honos eloquentiæ; neque ipse

mais d'une douceur qui pénétrait les âmes sans les émouvoir. On gardait le souvenir de sa diction harmonieuse; mais il ne savait pas, comme Eupolis le rapporte de Périclès, laisser l'aiguillon avec le sentiment du plaisir dans l'âme de ses auditeurs.

X. Vous le voyez : la ville même qui fut le berceau de l'éloquence ne la vit naître que fort tard, puisque, avant le siècle de Solon et de Pisistrate, l'histoire ne fait mention d'aucun homme éloquent. Mais ceux-ci déjà vieux, si on compare leur âge à celui du peuple romain, doivent nous paraître jeunes, eu égard aux siècles nombreux que comptent les Athéniens. Ils fleurirent, il est vrai, au temps du roi Servius Tullius; mais dès lors Athènes était beaucoup plus ancienne que Rome ne l'est aujourd'hui. Toutefois je ne doute pas que la parole n'ait toujours exercé un puissant empire. En effet, si, dès le temps de la guerre de Troie, l'éloquence n'avait pas été en honneur, Homère n'élèverait pas si haut les discours d'Ulysse et de Nestor, auxquels il donne pour attribut, à l'un la force, à l'autre

sed ea suavitate
qua perfunderet animos,
non qua perfringeret :
ut relinqueret tantum
memoriam
suæ concinnitatis,
non (quemadmodum
Eupolis
scripsit de Pericle)
relinqueret aculeos
cum delectatione
in animis eorum,
a quibus esset auditus.
X. Videsne igitur
quam sero eloquentia
prodierit in lucem
in ea urbe ipsa,
in qua nata sit et alta?
siquidem ante ætatem
Solonis et Pisistrati,
proditum est memoriæ
de nullo, ut diserto.
At hi quidem senes,
ut ætas populi romani est;
debent videri adolescentes,
ut sæcula Atheniensium
numerantur.
Nam etsi viguerunt
Servio Tullio regnante,
tamen Athenæ erant
multo diutius jam,
quam Roma est
ad diem hodiernum.
Nec dubito tamen
quin oratio habuerit
semper magnam vim.
Etenim Homerus
non tribuisset Ulyssi
tantum laudis in dicendo,
jam temporibus Troicis,
et Nestori
(quorum voluit
alterum habere vim,
alterum suavitatem),
si jam tum
honos non esset eloquentiæ;
et hic poeta ipse

mais de cette douceur
dont il pénétrât les cœurs,
non dont il *les* émût :
en sorte qu'il laissait seulement
le souvenir
de son élégance,
et non (comme
Eupolis
l'a écrit de Périclès)
laissait l'aiguillon
avec le plaisir
dans les âmes de ceux,
par lesquels il avait été entendu.
X. Vois-tu donc
combien tard l'éloquence
a paru à la lumière
dans cette ville même,
où elle est née et a été nourrie?
car avant le siècle
de Solon et de Pisistrate,
il *n'a* été fait mention
de personne, comme éloquent.
Mais ceux-ci à la vérité *sont* vieux,
selon que l'âge du peuple romain est;
ils doivent paraître jeunes,
selon que les siècles des Athéniens
sont comptés.
Car bien qu'ils aient fleuri
Servius Tullius régnant,
cependant Athènes existait
depuis beaucoup plus longtemps déjà,
que Rome *n'*existe
jusqu'au jour d'aujourd'hui.
Et je ne doute pas néanmoins
que la parole n'ait eu
toujours une grande force.
Et en effet Homère
n'aurait pas attribué à Ulysse
tant de mérite en parlant,
dès les temps de-la-guerre-de-Troie,
ainsi-qu'à Nestor
(desquels il a voulu
l'un avoir la force,
l'autre la douceur),
si dès lors
honneur n'avait-été à l'éloquence;
et ce poëte lui-même

poeta hic tam idem ornatus in dicendo, ac plane orator fuisset : cujus etsi incerta sunt tempora, tamen annis multis fuit ante Romulum; siquidem non infra superiorem Lycurgum fuit, a quo est disciplina Lacedæmoniorum adstricta legibus. Sed studium ejus generis majorque vis agnoscitur in Pisistrato. Denique hunc proximo seculo Themistocles insecutus est, ut apud nos, perantiquus; ut apud Athenienses, non ita sane vetus. Fuit enim regnante jam Græcia, nostra autem civitate non ita pridem dominatu regio liberata; nam bellum Volscorum illud gravissimum, cui Coriolanus exsul interfuit, eodem fere tempore, quo Persarum bellum, fuit, similisque fortuna clarorum virorum : siquidem uterque, quum civis egregius fuisset, populi ingrati pulsus injuria, se ad hostes contulit, conatumque iracundiæ suæ morte sedavit. Nam etsi aliter est apud te, Attice, de Coriolano, concede tamen, ut huic generi mortis potius assentiar.

la douceur; et lui-même n'aurait pas enrichi ses écrits de ces belles harangues, qui font de ce poëte un véritable orateur. Il est vrai que l'époque d'Homère est incertaine; cependant il vécut bien des années avant Romulus, puisqu'il n'est pas postérieur au premier Lycurgue, auteur des sévères institutions de Lacédémone. Mais on convient que Pisistrate cultiva plus particulièrement l'éloquence ellemême, et en obtint de plus grands effets. Dans le siècle suivant parut Thémistocle, très-ancien pour nous, assez moderne pour les Athéniens. Quand il vécut, la Grèce régnait déjà dans toute sa gloire, et Rome était à peine affranchie de la domination des rois; car cette mémorable guerre des Volsques à laquelle prit part Coriolan exilé, coïncide presque avec celle des Perses ; et ces deux hommes célèbres eurent à peu près la même destinée. Tous deux, après avoir été l'ornement de leur patrie, en furent chassés par un peuple ingrat, et passèrent chez l'ennemi; et tous deux réprimèrent, en se donnant la mort, ce premier mouvement d'une âme irritée. Je sais que vous rapportez autrement la fin de Coriolan; mais permettezmoi de préférer la tradition qui le fait mourir ainsi.

non fuisset idem	n'aurait pas été en-même-temps
tam ornatus in dicendo,	si orné en parlant,
ac plane orator :	et tout à fait orateur :
etsi tempora cujus	quoique l'époque de celui-ci
sunt incerta,	soit incertaine,
tamen fuit multis annis	cependant il a existé bien des années
ante Romulum ;	avant Romulus;
si quidem non fuit	puisqu'il n'a pas existé
infra Lycurgum superiorem,	après Lycurgue l'ancien,
a quo	par lequel
disciplina Lacedæmoniorum	l'éducation des Lacédémoniens
adstricta est legibus.	a été assujettie à des lois.
Sed studium ejus generis	Mais une étude de ce genre
visque major	et une puissance plus grande
agnoscitur in Pisistrato.	se reconnaît dans Pisistrate.
Denique Themistocles	Enfin Thémistocle
insecutus est hunc	a suivi celui-ci
sæculo proximo,	au siècle suivant,
perantiquus, ut apud nos;	fort ancien, en-comparaison-de nous;
non ita vetus sane,	non pas si vieux certes,
ut apud Athenienses.	en-tant-que chez les Athéniens.
Enim fuit	Car il a existé
Græcia jam regnante,	la Grèce étant déjà souveraine,
nostra autem civitate	mais notre république
liberata non ita pridem	étant délivrée non depuis si longtemps
dominatu regio;	de la domination des rois ;
nam illud bellum	car cette guerre
Volscorum	des Volsques
gravissimum,	si-considérable,
cui Coriolanus interfuit	à laquelle Coriolan prit-part
exsul,	pendant-son-exil,
fuit fere eodem tempore,	eut-lieu presque à la même époque,
quo bellum Persarum,	que la guerre des Perses,
et fortuna	et la fortune
virorum clarorum	de *ces* hommes illustres
similis :	*fut* semblable :
siquidem uterque,	puisque l'un-et-l'autre,
quum fuisset civis egregius,	après avoir été un citoyen excellent,
pulsus injuria	banni par l'injustice
populi ingrati,	d'un peuple ingrat,
contulit se ad hostes	se transporta chez l'ennemi,
sedavitque morte	et réprima par la mort
conatum suæ iracundiæ.	le mouvement de son ressentiment.
Nam etsi aliter est apud te	Car s'il en est autrement chez toi
de Coriolano,	au-sujet de Coriolan,
concede tamen	accorde-*moi* toutefois
ut assentiar potius	que j'approuve plutôt

XI. — At ille ridens, Tuo vero, inquit, arbitratu; quoniam quidem concessum est rhetoribus ementiri in historiis, ut aliquid dicere possint argutius. Ut enim tu nunc de Coriolano, sic Clitarchus, sic Stratocles de Themistocle finxit. Nam, quem Thucydides, qui et Atheniensis erat, et summo loco natus, summusque vir, et paullo ætate posterior, tantum mortuum scripsit, et in Attica clam humatum; addidit, fuisse suspicionem veneno sibi conscivisse mortem : hunc isti aiunt, quum taurum immolavisset, excepisse sanguinem patera, et, eo poto, mortuum concidisse. Hanc enim mortem rhetorice et tragice ornare potuerunt; illa mors vulgaris nullam præbebat materiem ad ornatum. Quare, quoniam tibi ita quadrat, omnia fuisse in Themistocle paria et Coriolano, pateram quoque a me sumas licet; præbebo etiam hostiam, ut Coriolanus sit plane alter Themistocles. — Sit sane, inquam, ut lubet, de isto; et ego cautius posthac his-

XI. — Vous en êtes le maître, dit Atticus en riant, puisqu'il est permis aux rhéteurs d'altérer les faits pour embellir leurs récits. Votre fable de Coriolan, Clitarque et Stratoclès l'ont aussi débitée sur Thémistocle. Thucydide, Athénien, né dans une classe élevée, et d'un mérite aussi haut que sa naissance, Thucydide, presque contemporain de Thémistocle, écrit seulement qu'il mourut, et qu'il fut enterré secrètement dans l'Attique. Il ajoute qu'on le soupçonna de s'être empoisonné; et les deux écrivains que j'ai nommés affirment qu'ayant immolé un taureau, il en reçut le sang dans une coupe, le but, et tomba sans vie, mort vraiment tragique, et qui prêtait aux plus brillantes déclamations. Un trépas vulgaire n'eût offert aucune matière aux ornements de la rhétorique. Ainsi, puisqu'il vous convient que tout soit pareil dans Thémistocle et dans Coriolan, recevez aussi la coupe de mes mains; je fournirai même la victime, afin que Coriolan soit de tout point un autre Thémistocle. — Eh bien! répondis-je, qu'il en soit de Coriolan comme vous l'entendrez. Je serai

huic generi mortis.	ce genre de mort.
XI. At ille ridens,	XI. Mais lui riant,
Tuo arbitratu vero, inquit;	A ton gré, en vérité, dit-il;
quoniam quidem	puisque certes
concessum est rhetoribus	il a été permis aux rhéteurs
ementiri in historiis,	de mentir dans les récits-historiques,
ut possint	pour qu'ils puissent
dicere aliquid argutius.	dire quelque chose de plus piquant.
Ut enim tu nunc	Car comme toi maintenant
de Coriolano,	sur Coriolan,
sic Clitarchus,	ainsi Clitarque,
sic Stratocles	ainsi Stratoclès
finxit de Themistocle.	l'a imaginé sur Thémistocle.
Nam, quem Thucydides,	Car, celui que Thucydide,
qui erat et Atheniensis,	qui était et Athénien,
et natus loco summo,	et né d'une famille illustre,
et paullo posterior ætate,	et un peu postérieur par le temps,
virque summus,	et un homme distingué,
scripsit tantum mortuum,	a écrit seulement mort,
et inhumatum clam	et inhumé secrètement
in Attica,	en Attique,
addidit suspicionem fuisse	il a ajouté soupçon avoir été
conscivisse mortem sibi	*lui* s'être donné la mort
veneno;	par le poison;
isti aiunt hunc,	ceux-là disent lui,
quum immolavisset taurum,	après qu'il eut immolé un taureau,
excepisse sanguinem patera,	avoir recueilli le sang dans une coupe,
et, eo poto,	et, ce *sang* bu,
concidisse mortuum.	être tombé mort.
Enim potuerunt	Car ils ont pu
ornare hanc mortem	embellir cette mort
rhetorice et tragice;	oratoirement et tragiquement,
illa mors vulgaris	cette mort vulgaire
præbebat nullam materiam	n'offrait aucune matière
ad ornatum.	pour l'ornement.
Quare,	C'est-pourquoi,
quoniam quadrat ita tibi,	puisqu'il convient ainsi à toi,
omnia fuisse paria	tout avoir été pareil
in Themistocle	dans Thémistocle
et Coriolano,	et Coriolan,
licet sumas a me	il est permis que tu reçoives de moi
pateram quoque;	une coupe aussi;
præbebo etiam hostiam,	je fournirai aussi la victime,
ut Coriolanus sit plane	pour que Coriolan soit tout-à-fait
alter Themistocles.	un second Thémistocle.
— Sit sane, inquam,	— Qu'il soit donc, dis-je,
ut lubet, de isto;	comme il *te* plaît, de ton (Coriolan);

toriam attingam, te audiente; quem rerum romanarum auctorem laudare possum religiosissimum.

Sed tum fere Pericles, Xanthippi filius, de quo ante dixi, primus adhibuit doctrinam : quæ quanquam tum nulla erat dicendi, tamen, ab Anaxagora physico eruditus, exercitationem mentis a reconditis abstrusisque rebus ad causas forenses popularesque facile traduxerat. Hujus suavitate maxime hilaratæ sunt Athenæ; hujus ubertatem et copiam admiratæ, ejusdem vim dicendi terroremque timuerunt.

XII. Hæc igitur ætas prima Athenis oratorem prope perfectum tulit. Nec enim in constituentibus rempublicam, nec in bella gerentibus, nec in impeditis ac regum dominatione devinctis, nasci cupiditas dicendi solet. Pacis est comes, otiique socia, et jam bene constitutæ civitatis quasi alumna

désormais plus circonspect en parlant d'histoire devant vous; c'est un hommage que je dois au plus exact des historiens de notre république; mais revenons aux Grecs.

Périclès fut le premier qui appela la science à son aide. Ce n'est pas qu'il y eût alors une science de bien dire; mais, disciple du physicien Anaxagore, il porta dans les discussions de la tribune et du barreau toutes les ressources d'un esprit exercé par les études les plus abstraites et les plus profondes. Athènes aima la douceur de son langage; elle admira sa richesse et son abondance; elle redouta sa force, et trembla devant lui.

XII. Le siècle de Périclès fut donc le premier âge de l'éloquence athénienne, et il produisit un orateur presque accompli. Ce n'est point, en effet, quand on fonde les états, ni quand on fait la guerre, ni quand le génie est entravé et enchaîné par la domination d'un roi, que peut naître le goût de l'éloquence. Compagne de la paix, amie du repos, elle est le fruit d'une société déjà régulièrement con-

et ego posthac	et moi dorénavant
attingam historiam	je m'occuperai d'histoire
cautius,	avec-plus-de réserve,
te audiente;	toi entendant;
quem auctorem	lequel écrivain
rerum romanarum	de l'histoire romaine
possum laudare	je peux louer
religiosissimum.	(comme) le plus exact.
Sed tum Pericles,	Mais alors Périclès,
filius Xanthippi,	fils de Xanthippe,
de quo dixi ante,	dont j'ai parlé auparavant,
adhibuit doctrinam	appela-à-son aide la science
fere primus;	presque le premier;
quanquam tum	quoique alors
quæ dicendi erat nulla,	cette-science de parler fût nulle,
tamen	cependant
eruditus ab Anaxagora	instruit par Anaxagore
physico,	le physicien,
traduxerat facile	il avait transporté facilement
exercitationem mentis	les ressources d'un esprit-exercé
a rebus reconditis	des études profondes
abstrusisque	et abstraites
ad causas forenses	aux affaires du-barreau
popularesque.	et des assemblées-du-peuple.
Athenæ sunt	Athènes a été
hilaratæ maxime	égayée beaucoup
suavitate hujus;	par la douceur de celui-ci,
admiratæ ubertatem	admirant la richesse
copiamque hujus,	et l'abondance de celui-ci,
timuerunt vim dicendi	elle craignit la force de parole
terroremque ejusdem.	et l'éloquence-redoutable du même.
XII. Igitur hæc ætas	XII. Ainsi-donc ce siècle
tulit prima Athenis	produisit le premier à Athènes
oratorem perfectum.	un orateur parfait.
Etenim cupiditas dicendi	En effet le goût de l'éloquence
non solet nasci	n'a pas coutume de naître
in constituentibus	chez ceux-qui-fondent
rempublicam,	un État,
nec in gerentibus bella,	ni chez ceux-qui-font des guerres,
nec in impeditis	ni chez *les* peuples entravés
ac devinctis	et enchaînés
dominatione regum.	par la domination des rois.
Eloquentia est comes pacis,	L'éloquence est compagne de la paix,
sociaque otii,	et amie du repos,
et quasi quædam alumna	et comme une espèce-d'élève
civitatis jam	d'un État déjà
bene constitutæ.	bien organisé.

quædam, eloquentia. Itaque ait Aristoteles, quum, sublatis in Sicilia tyrannis, res privatæ longo intervallo judiciis repeterentur, tum primum, quod esset acuta illa gens, et controversa natura, artem et præcepta Siculos Coracem et Tisiam conscripsisse. Nam antea neminem solitum via, nec arte, sed accurate tamen, et de scripto plerosque dicere; scriptasque fuisse et paratas a Protagora rerum illustrium disputationes, quæ nunc communes appellantur loci. Quod idem fecisse Gorgiam, quum singularum rerum laudes vituperationesque conscripsisset; quod judicaret hoc oratoris esse maxime proprium, rem augere posse laudando, vituperandoque rursus affligere. Huic Antiphontem Rhamnusium similia quædam habuisse conscripta; quo neminem unquam melius ullam oravisse capitis causam, quum se ipse defenderet, se audiente, locuples auctor scripsit Thucydides. Nam Lysiam primo profiteri solitum artem esse dicendi;

stituée. Aussi ce ne fut, suivant Aristote, qu'après l'abolition de la tyrannie en Sicile, et lorsque les tribunaux, fermés depuis longtemps, se rouvrirent pour juger les différends entre particuliers, que Corax et Tisias commencèrent à donner des leçons de rhétorique chez ce peuple naturellement subtile et disputeur. Avant eux on ne connaissait ni art ni méthode; et cependant on parlait avec soin, et la plupart écrivaient leurs discours. Aristote ajoute que Protagoras composa, sur les questions générales les plus remarquables, des traités qu'on appelle aujourd'hui *lieux communs*. A son exemple, Gorgias écrivit sur différents sujets des morceaux consacrés à l'éloge ou au blâme : car selon lui le plus beau privilége de l'orateur était de pouvoir, en louant ou en blâmant, élever et abaisser tour à tour une même chose. Antiphon de Rhamnonte avait aussi composé des écrits de ce genre. Nul ne plaida jamais une cause capitale mieux que ne fit cet orateur dans une affaire où il se défendait lui-même : c'est un témoignage que lui rend Thucydide, auteur digne de foi et qui l'avait entendu. Quant à Lysias, il fit d'abord profession de dire qu'il y avait un art de parler. Ensuite, voyant que Théodore de By-

Itaque Aristoteles ait,	Aussi Aristote dit,
tyrannis sublatis	les tyrans ayant été abolis
in Sicilia,	en Sicile,
quum res privatæ	comme les affaires privées
repeterentur judiciis	étaient reprises *dans* les tribunaux
longo intervallo,	après un long intervalle,
tum primum	alors pour-la-première-fois
Siculos Coracem et Tisiam	les Siciliens Corax et Tisias
conscripsisse	avoir rédigé
artem et præcepta,	un traité et des préceptes,
quod illa gens esset acuta	parce que ce peuple était subtil
et controversa natura.	et processif naturellement.
Nam antea	Car auparavant
neminem solitum	personne n'avait-eu coutume
dicere via nec arte,	de parler avec méthode et art,
sed plerosque dicere tamen	mais la plupart parler cependant
accurate et de scripto,	avec soin et par écrit,
disputationesque	et des traités
rerum illustrium	des questions remarquables
fuisse scriptas et paratas	avoir été écrits et préparés
a Protagora,	par Protagoras,
quæ appellantur nunc	lesquels sont appelés maintenant
loci communes.	lieux communs.
Gorgiam fecisse quod idem,	Gorgias avoir fait cette même chose,
quum conscripsisset	lorsqu'il avait écrit
laudes vituperationesque	des éloges et des blâmes
singularum rerum;	de chaque chose;
quod judicaret	parce qu'il jugeait
hoc esse maxime proprium	ceci être surtout propre
oratori,	à l'orateur,
posse augere rem laudando,	de pouvoir élever la chose par l'éloge,
rursusque affligere	et d'autre-part l'abaisser
vituperando.	par le blâme.
Antiphontem Rhamnusium	Antiphon de Rhamnonte
habuisse conscripta	avoir eu écrites (avoir écrit)
quædam similia huic;	certaines-choses semblables à celui-ci;
quo Thucydides,	en-comparaison-duquel Thucydide,
auctor locuples,	auteur digne-de-foi,
scripsit neminem unquam	a écrit personne jamais
oravisse melius	avoir plaidé mieux
causam capitis,	une affaire capitale
quum se defenderet ipse,	alors qu'il se défendait lui-même,
se audiente.	lui (Thucydide) l'entendant.
Nam Lysiam primo	Car Lysias d'abord
solitum profiteri	avoir coutume de déclarer
esse artem dicendi;	qu'il y a un art de parler;
deinde eum cœpisse	ensuite lui avoir commencé

deinde, quod Theodorus esset in arte subtilior, in orationibus autem jejunior, orationes eum scribere aliis cœpisse, artem removisse. Similiter Isocratem primo artem dicendi esse negavisse, scribere autem aliis solitum orationes, quibus in judiciis uterentur : sed, quum ex eo (quia quàsi committeret contra legem, quo quis judicio circumveniretur) sæpe ipse in judicium vocaretur, orationes aliis destitisse scribere, totumque se ad artes componendas transtulisse.

XIII. Et Græciæ quidem oratorum partus atque fontes vides, ad nostrorum annalium rationem, veteres; ad ipsorum, sane recentes. Nam antequam delectata est Atheniensium civitas hac laude dicendi, multa jam memorabilia et in domesticis et in bellicis rebus effecerat. Hoc autem studium non erat commune Græciæ, sed proprium Athenarum. Quis enim aut Argivum oratorem, aut Corinthium, aut The-

zance donnait des préceptes très-ingénieux, et faisait des discours très-secs, il se mit à écrire des discours pour les autres, et nia l'existence de l'art. Isocrate la niait aussi d'abord, et composait des plaidoyers pour ceux qui en avaient besoin; mais appelé lui-même plusieurs fois en justice pour avoir enfreint la loi qui défendait d'employer aucun artifice devant les tribunaux, il cessa d'écrire pour le barreau, et ne pensa plus qu'à donner des préceptes et des règles.

XIII. Vous voyez les sources de l'éloquence dans la Grèce, et vous assistez, pour ainsi dire, à la naissance des orateurs : naissance déjà ancienne par rapport à notre chronologie, vraiment récente, si l'on en juge par celle des Grecs; car avant qu'Athènes fît ses délices de ce bel art de la parole, elle s'était déjà illustrée mille fois par ses vertus guerrières et civiles. Or, le goût de l'éloquence n'était point commun à la Grèce entière; c'était un heureux attribut du peuple athénien. Qui peut dire, en effet, qu'il ait existé dans ce temps-là un orateur d'Argos, de Corinthe ou de Thèbes? si ce n'est peut-être

scribere orationes aliis,
removisse artem,
quod Theodorus
esset subtilior in arte,
autem jejunior
in orationibus.
Similiter Isocratem
negavisse primo
esse artem dicendi,
autem solitum
scribere aliis orationes,
quibus uterentur
in judiciis;
sed quum ipse sæpe
vocaretur in judicium
ex eo
(quia quasi committeret
contra legem,
quo quis
circumveniretur judicio),
destitisse scribere
orationes aliis,
seque transtulisse totum
ad artes componendas.

XIII. Et vides
Græciæ quidem
partum oratorum
atque fontes,
veteres, ad rationem
nostrorum annalium,
sane recentes,
ad ipsorum.
Nam antequam
civitas Atheniensium
delectata est
hac laude dicendi,
effecerat jam
multa memorabilia
et in rebus domesticis,
et in bellicis.
Hoc autem studium
non erat commune Græciæ,
sed proprium Athenis.
Quis enim scit
oratorem aut Argivum,
aut Corinthium,
aut Thebanum

à écrire des discours pour les autres,
et avoir supprimé l'art,
parce que Théodore
était plus ingénieux dans *sa* méthode,
mais plus sec
dans *ses* discours.
De même Isocrate
avoir nié d'abord
qu'il y eût un art de parler,
mais avoir-eu-coutume
d'écrire pour les autres des discours,
dont ils se serviraient
dans les tribunaux;
mais comme lui-même souvent
était cité en justice
par suite de cela
(parce que en quelque sorte il péchait
contre la loi,
selon que quelqu'un
serait circonvenu dans *son* jugement),
avoir cessé d'écrire
des discours pour les autres,
et s'être consacré tout entier
à des règles devant-être-rédigées.

XIII. Et tu vois
pour la Grèce du moins
l'enfantement des orateurs
et les sources (de l'éloquence),
anciennes, par rapport
à nos annales,
assurément récentes
par rapport *aux annales* d'eux-mêmes.
Car avant que
la république des Athéniens
fût charmée
de cette gloire de la parole,
elle avait fait déjà
bien des choses mémorables
et dans les affaires du dedans,
et dans les *affaires* de la guerre.
Mais ce goût
n'était pas commun à la Grèce,
mais particulier à Athènes.
Car qui sait
un orateur ou Argien,
ou Corinthien,
ou Thébain

banum scit fuisse temporibus illis? nisi quid de Epaminonda, docto homine, suspicari libet. Lacedæmonium vero, usque ad hoc tempus, audivi fuisse neminem. Menelaum ipsum, dulcem illum quidem tradit Homerus, sed pauca dicentem. Brevitas autem laus est interdum in aliqua parte dicendi, in universa eloquentia laudem non habet.

At vero extra Græciam magna dicendi studia fuerunt, maximique huic laudi habiti honores illustre oratorum nomen reddiderunt. Nam ut semel e Piræo eloquentia evecta est, omnes peragravit insulas, atque ita peregrinata tota Asia est, ut se externis oblineret moribus, omnemque illam salubritatem Atticæ dictionis, quasi sanitatem perderet, ac loqui pæne dedisceret. Hinc Asiatici oratores non contemnendi quidem nec celeritate, nec copia, sed parum pressi et nimis redundantes. Rhodii saniores, et Atticorum similiores. Sed

Épaminondas, homme assez éclairé pour qu'on lui suppose quelque talent en ce genre. Quant à Lacédémone, je n'ai pas entendu dire que jusqu'à nos jours elle en ait produit un seul. Ménélas, au rapport d'Homère, s'exprimait agréablement, mais en peu de mots. Or, la brièveté dans un discours est un mérite de détail : appliquée à l'éloquence en géneral, ce n'est point un mérite.

Mais hors de la Grèce l'éloquence a eu de zélés partisans, et les honneurs prodigués à cet art ont répandu sur le nom des orateurs le plus brillant éclat. Car aussitôt que, sortie du Pirée, l'éloquence eut vogué vers d'autres pays, elle parcourut toutes les îles, et voyagea dans l'Asie entière. Mais le poison des mœurs étrangères altéra bientôt cette diction pure et saine qu'elle avait apportée de l'Attique, et elle oublia presque la langue maternelle. De là naquirent les orateurs Asiatiques dont l'imagination et l'abondance ne sont point à mépriser, mais dont le style est un peu lâche et un pen redondant. Les Rhodiens sont plus purs, et ressemblent davantage aux Attiques.

fuisse temporibus illis?
nisi libet
suspicari (ali)quid
de Epaminonda,
homine docto.
Vero audivi
neminem fuisse
Lacedæmonium
usque ad hoc tempus.
Homerus tradit
Menelaum ipsum
dulcem illum quidem,
sed dicentem pauca.
Brevitas autem laus est
interdum
in aliqua parte dicendi,
non habet laudem
in eloquentia universa.
At vero extra Græciam
studia magna dicendi
fuerunt,
maximique honores
redditi huic laudi
reddiderunt illustre
nomen oratorum.
Nam ut semel
eloquentia evecta est
e Piræo
peragravit omnes insulas,
atque peregrinata est ita
tota Asia,
ut se oblineret
moribus externis,
perderetque
omnem illam salubritatem
dictionis Atticæ,
quasi sanitatem,
ac dedisceret pæne
loqui.
Hinc oratores Asiatici,
non contemnendi quidem
nec celeritate,
nec copia,
sed parum pressi
et nimis redundantes.
Rhodii saniores,
et similiores Atticorum.

avoir existé en ce temps-là?
à moins qu'on ne veuille
supposer quelque chose
sur Épaminondas,
homme instruit.
Mais j'ai entendu-dire
personne n'avoir été (orateur)
de Lacédémone
jusqu'à ce jour.
Homère rapporte
Ménélas lui-même
agréable lui certes,
mais disant peu de chose.
Or, la brièveté est un mérite
quelquefois
dans quelque partie d'un discours,
elle n'a pas de mérite
dans l'éloquence en-général.
Mais en-vérité hors de la Grèce,
un goût vif pour l'éloquence
exista,
et les très-grands honneurs
rendus à ce talent
ont rendu illustre
le nom des orateurs.
Car dès que une fois
l'éloquence fut sortie
du Pirée,
elle parcourut toutes les îles,
et voyagea ainsi
dans toute l'Asie
en sorte qu'elle se salit
(au contact) des mœurs étrangères,
et perdit
toute cette pureté
de la diction Attique,
et comme le bon-goût,
et désapprit presque
à parler.
De-là les orateurs Asiatiques,
non méprisables certes
ni par la rapidité,
ni par l'abondance,
mais peu serrés
et trop redondants.
Les Rhodiens *sont* plus purs,
et plus-semblables aux Attiques.

de Græcis hactenus; etenim hæc ipsa forsitan fuerint non necessaria. — Tum Brutus, Ista vero, inquit, quam necessaria fuerint, non facile dixerim; jucunda certe mihi fuerunt, neque solum non longa, sed etiam breviora, quam vellem.— Optime, inquam; sed veniamus ad nostros, de quibus difficile est plus intelligere, quam quantum ex monumentis suspicari licet.

XIV. Quis enim putet aut celeritatem ingenii L. Bruto illi, nobilitatis vestræ principi, defuisse? qui de matre suavianda ex oraculo Apollinis tam acute arguteque conjecerit; qui summam prudentiam simulatione stultitiæ texerit; qui potentissimum regem, clarissimi regis filium, expulerit, civitatemque, perpetuo dominatu liberatam, magistratibus annuis, legibus judiciisque devinxerit; qui collegæ suo imperium abrogaverit, ut e civitate regalis nominis memoriam tolleret: quod certe effici non potuisset, nisi esset oratione persuasum. Videmus autem paucis annis post reges exactos,

Mais en voilà assez sur les orateurs grecs; peut-être même ces détails n'étaient-ils pas nécessaires. — Je ne puis dire, répliqua Brutus, jusqu'à quel point ils étaient nécessaires; ce que je sais bien, c'est qu'ils m'ont été agréables; et, loin de les avoir trouvés longs, je regrette qu'ils soient déjà finis. — Fort bien, repris-je; mais revenons à nos premiers orateurs, sur lesquels nous sommes réduits aux conjectures qu'on peut tirer des monuments historiques.

XIV. Peut-on croire que l'imagination manquât à ce L. Brutus, le premier héros de votre race, lui qui pénétra si finement le sens de l'oracle, sur le baiser à donner à sa mère, et qui, sous le masque de la stupidité, cacha la plus profonde sagesse? ou qu'il n'eût pas d'éloquence, lui qui sut détrôner un prince, roi puissant et fils d'un grand roi, affranchir la ville de la domination perpétuelle d'un maître, lui donner des magistrats annuels, des lois, des tribunaux, ôter enfin le pouvoir à son collègue, pour ne rien laisser dans la république, qui rappelât même le nom des rois, révolution qu'il n'eût point opérée, s'il n'y eût entraîné les Romains par la force de la persuasion? Peu d'années après l'expulsion des Tarquins, lorsque le peuple se re-

Sed hactenus de Græcis;
etenim forsitan hæc ipsa
non fuerint necessaria.
— Tum Brutus,
Non dixerim facile,
inquit,
quam necessaria fuerint;
fuerunt certe jucunda mihi,
neque solum non longa,
sed etiam breviora,
quam vellem.
— Optime, inquam;
sed veniamus ad nostros,
de quibus est difficile
intelligere plus,
quam quantum licet
suspicari ex monumentis.

XIV. Quis enim putet
aut celeritatem ingenii
defuisse illi L. Bruto,
principi vestræ nobilitatis?
qui conjecerit
tam acute arguteque
de matre suavianda
ex oraculo Apollinis;
qui texerit
summam prudentiam
simulatione stultitiæ;
qui expulerit
regem potentissimum,
filium regis clarissimi;
devinxeritque civitatem,
liberatam
dominatu perpetuo,
magistratibus annuis,
legibus judiciisque;
qui abrogaverit imperium
suo collegæ,
ut tolleret e civitate
memoriam nominis regalis;
quod non potuisset
certe effici,
nisi esset persuasum
oratione.
Videmus item
paucis annis
post reges exactos

Mais en-voilà-assez sur les Grecs;
car peut-être ces détails même
ne seraient pas nécessaires.
— Alors Brutus,
Je ne dirais pas facilement,
dit-il,
combien nécessaires ils ont été;
ils ont été du moins agréables à moi,
et non seulement pas longs,
mais encore plus courts,
que je voudrais.
— Fort bien, dis-je;
mais venons aux nôtres,
sur lesquels il est difficile
d'en savoir plus-long,
qu'autant qu'il est permis
de *le* deviner par les monuments.

XIV. Car qui croirait
ou la promptitude de l'esprit
avoir manqué à ce L. Brutus,
le premier (héros) de votre noblesse?
lui-qui conjectura
si finement et spirituellement
sur *sa* mère devant-être-baisée
d'après l'oracle d'Apollon;
lui-qui cacha
la plus grande sagesse
sous le voile de la stupidité;
lui-qui chassa
un roi très-puissant,
fils d'un roi très-illustre;
et enchaîna la ville,
affranchie
d'une tyrannie perpétuelle,
par des magistrats annuels,
des lois et des tribunaux;
lui-qui ôta le pouvoir
à son collègue,
pour effacer de l'État
le souvenir du nom royal;
ce qui n'aurait pu
certainement se-faire,
s'il n'avait été persuadé
par la parole.
Nous voyons pareillement
peu d'années
après les rois chassés,

quum plebes prope ripam Anienis ad tertium milliarium consedisset, eumque montem, qui Sacer appellatus est, occupavisset, M. Valerium dictatorem dicendo sedavisse discordias, eique ob eam rem honores amplissimos habitos, et eum primum ob eam ipsam causam Maximum esse appellatum. Ne L. Valerium quidem Potitum arbitror non aliquid potuisse dicendo, qui post decemviralem invidiam, plebem in patres incitatam legibus et concionibus suis mitigaverit.

Possumus Appium Claudium suspicari disertum, quia senatum, jamjam inclinatum, a Pyrrhi pace revocaverit; possumus C. Fabricium, quia sit ad Pyrrhum de captivis recuperandis missus orator; Tib. Coruncanium, quod ex pontificum commentariis longe plurimum ingenio valuisse videatur; M' Curium, quod is tribunus plebis, interrege Appio Cæco, diserto homine, comitia contra leges habente, quum de plebe consulem non accipiebat, patres ante auctores

tira sur l'Anio à trois milles de Rome, et s'empara de la hauteur qui a reçu le nom de *Mont-Sacré*, nous voyons le dictateur M. Valérius ramener la concorde par ses discours, et mériter ainsi les honneurs les plus éclatants. Le surnom de *Très Grand* qu'il porta le premier, fut un témoignage de reconnaissance publique. Je pense qu'on ne peut pas non plus refuser quelque talent oratoire à L. Valérius Potitus qui, après l'odieuse tyrannie des décemvirs, calma, par ses lois et ses harangues, la multitude soulevée contre le sénat.

Nous pouvons croire qu'Appius Claudius savait manier la parole, lui qui raffermit le sénat chancelant, et l'empêcha de faire la paix avec Pyrrhus. J'en dirai autant de C. Fabricius qui fut envoyé vers ce prince pour négocier le retour des prisonniers ; de Tib. Coruncanius, dont les livres des pontifes attestent le génie ; de M' Curius, qui étant tribun du peuple triompha de l'inter-roi Appius, malgré son éloquence. Celui-ci tenant les comices, et rejetant, au mépris des lois, un consul plébéien, Curius, força les sénateurs de ratifier

quum plebes consedisset
prope ripam Anienis
ad tertium milliarium,
occupavissetque
eum montem
qui appellatus est Sacer,
M. Valerium dictatorem
sedavisse discordias
dicendo,
honoresque amplissimos
habitos ei
ob eam rem,
et eum appellatum esse
primum Maximum
ob eam ipsam causam.
Ne arbitror quidem
L. Valerium Potitum
non potuisse aliquid
dicendo,
qui, post invidiam
decemviralem,
mitigaverit suis legibus
et concionibus
plebem incitatam in patres.
Possumus suspicari
Appium Claudium
disertum,
quia revocaverit a pace
senatum
jamjam inclinatum :
possumus C. Fabricium,
quia missus sit orator
ad Pyrrhum
de captivis redimendis;
Tib. Coruncanium,
quod videatur
ex commentariis pontificum
valuisse ingenio
longe plurimum;
M' Curium,
quod is tribunus plebis,
Appio Cæco interrege,
homine diserto,
habente comitia
contra leges,
quum non accipiebat
consulem de plebe,

quand le peuple s'était établi
sur le bord de l'Anio
à la troisième pierre-milliaire,
et avait occupé
ce mont
qui fut appelé Sacré,
M. Valérius dictateur
avoir apaisé les discordes
en parlant,
et des honneurs considérables
avoir été rendus à lui
pour ce fait,
et lui avoir été appelé
le premier Très-grand
pour ce même motif.
Je ne pense pas non plus
L. Valérius Potitus
n'avoir pas eu quelque pouvoir
en parlant,
lui-qui, après la haine
dont-les-décemvirs-étaient-l'objet,
apaisa par ses lois
et *par* ses harangues
le peuple soulevé contre le Sénat.
Nous pouvons supposer
Appius Claudius
disert,
puisqu'il détourna de la paix
le sénat
qui déjà penchait *de-ce-côté;*
nous pouvons C. Fabricius,
puisqu'il fut envoyé *comme* négociateur
à Pyrrhus
pour les captifs devant être rachetés;
Tib. Coruncanius,
parce qu'il paraît
d'après les livres des pontifes
l'avoir emporté par le génie
de beaucoup le plus;
M' Curius,
parce que celui-ci tribun du peuple,
Appius Cæcus interroi,
homme éloquent,
tenant les comices
contrairement aux lois,
alors-qu'il n'acceptait pas
un consul plébéien,

fieri coegerit; quod fuit permagnum, nondum lege Mænia lata. Licet aliquid etiam de M. Popilii ingenio suspicari, qui, quum consul esset, eodemque tempore sacrificium publicum cum læna faceret, quod erat flamen Carmentalis, plebei contra patres concitatione et seditione nuntiata, ut erat læna amictus, ita venit in concionem, seditionemque quum auctoritate, tum oratione sedavit. Sed eos oratores habitos esse, aut omnino tum ullum eloquentiæ præmium fuisse, nihil sane mihi legisse videor; tantummodo conjectura ducor ad suspicandum. Dicitur etiam C. Flaminius, is, qui tribunus plebis legem, de agro Gallico et Piceno viritim dividendo tulerit, qui consul apud Trasimenum sit interfectus, ad populum valuisse dicendo. Q. etiam Maximus Verrucosus orator habitus est temporibus illis, et Q. Metellus is, qui bello Punico secundo cum L. Veturio Philone consul fuit.

XV. Quem vero exstet, et de quo sit memoriæ proditum,

d'avance l'élection qui serait faite ; succès bien remarquable, à une époque où la loi Ménia n'existait pas encore. On peut aussi supposer du talent à M. Popilius qui, étant consul et en même temps prêtre de Carmenta, reçut, au moment où il faisait un sacrifice public, la nouvelle d'un soulèvement du peuple contre le sénat, et, tout à coup, sans quitter la robe sacerdotale, se présenta devant la multitude, et calma la sédition par l'ascendant de ses paroles et de son caractère. Toutefois je ne crois pas avoir lu nulle part que ces anciens personnages aient passé pour des orateurs, ni qu'en général l'éloquence fût alors encouragée par aucune distinction ; je ne fais que le conjecturer. Ajoutons C. Flaminius qui, pendant son tribunat, fit ordonner par une loi le partage des terres conquises dans la Gaule et dans le Picénum, et qui, étant consul, fut tué à la bataille de Trasimène; il exerça, dit-on, par la parole, beaucoup d'influence sur le peuple. Enfin le grand Fabius eut de son temps la réputation d'orateur. Il en est de même de Q. Métellus qui, pendant la seconde guerre Punique, fut consul avec L. Véturius Philon.

XV. Mais le premier Romain qui, d'après des témoignages au-

coegerit patres	força les sénateurs
fieri auctores ante;	d'approuver *l'élection* d'avance;
quod fuit permagnum,	ce qui fut *un résultat* considérable,
lege Mænia nondum lata.	la loi Mænia n'étant pas encore portée.
Licet etiam	On peut encore
suspicari aliquid	soupçonner quelque chose
de ingenio M. Popilii,	du talent de M. Popilius,
qui, quum consul esset,	qui, lorsqu'il était consul,
eodemque tempore	et dans le même temps
faceret cum læna	faisait avec la robe-sacerdotale
sacrificium publicum,	un sacrifice public,
quod erat flamen	parce qu'il était prêtre
Carmentalis,	de Carmenta,
concitatione et seditione	un soulèvement et une sédition
plebei contra patres	du peuple contre le sénat
nuntiata,	ayant été annoncée,
ut erat amictus læna,	comme il était vêtu de la robe,
sic venit in concionem	ainsi il vint à l'assemblée,
sedavitque seditionem	et apaisa la sédition
quum auctoritate,	tant par *son* autorité
tum oratione.	que par *sa* parole.
Sed mihi videor	Mais je me semble (je crois)
legisse nihil sane	avoir lu en rien assurément
eos esse habitos oratores,	eux avoir passé-pour orateurs,
aut ullum præmium fuisse	ou quelque avantage avoir été
tum omnino eloquentiæ;	alors en général pour l'éloquence ;
ducor conjectura	je suis amené par conjecture
tantummodo	seulement
ad suspicandum.	à *le* supposer.
C. Flaminius,	C. Flaminius,
is, qui tribunus plebis	celui qui tribun du peuple
tulerit legem	proposa une loi
de agro Gallico et Piceno	sur le territoire gaulois et le Picénum
dividendo viritim,	devant être divisé par tête,
qui consul sit interfectus	qui consul fut tué
apud Trasimenum,	près de Trasimène,
dicitur valuisse ad populum	est dit avoir été influent sur le peuple
dicendo. [etiam	en parlant.
Q. Maximus Verrucosus	Q. Maximus Verrucosus aussi
habitus est orator	passa-pour orateur
temporibus illis,	en ce temps-là,
et Q. Metellus,	et Q. Métellus,
is, qui	celui qui
secundo bello Punico	dans la seconde guerre Punique
fuit consul	fut consul
cum L. Veturio Philone.	avec L. Véturius Philon.
XV. M. vero C. Cethegus	XV. Mais M. Céthégus.

eloquentem fuisse, et ita esse habitum, primus est M. Cornelius Cethegus, cujus eloquentiæ est auctor, et idoneus quidem, mea sententia, Q. Ennius; præsertim quum et ipse eum audiverit, et scribat de mortuo; ex quo nulla suspicio est, amicitiæ causa esse mentitum. Est igitur sic apud illum in nono (ut opinor) Annali :

> Additur orator Corneliu' suaviloquenti
> Ore Cethegus Marcu' Tuditano collega,
> Marci filius....

Et oratorem appellat, et suaviloquentiam tribuit; quæ nunc quidem non tam est in plerisque : latrant enim jam quidam oratores, non loquuntur. Sed est ea laus eloquentiæ certe maxima :

> ......Is dictus [ollis] popularibus olim,
> Qui tum vivebant homines, atque ævum agitabant,
> Flos delibatus populi.

Probe vero. Ut enim hominis decus, ingenium, sic ingenii ipsius lumen est eloquentia, qua virum excellentem præclare tum illi homines florem populi esse dixerunt.

> .... Suadæque medulla.

thentiques, ait possédé le talent et la renommée d'un homme éloquent, est M. Cornélius Céthégus. Ennius nous atteste son éloquence; et c'est, à mon avis, un témoin digne de foi. Il l'avait d'ailleurs entendu lui-même; et, comme Céthégus était mort quand il écrivait, on ne peut le soupçonner d'avoir sacrifié la vérité à l'amitié. Voici comme il en parle ; c'est, je pense, au neuvième Livre de ses Annales :

On donna pour collègue à Tuditanus un orateur célèbre par la douceur de son langage, M. Cornélius Céthégus, fils de Marcus.

Il l'appelle orateur, et lui attribue la douceur du langage; qualité bien rare aujourd'hui ; car quelques-uns de nos orateurs aboient plutôt qu'ils ne parlent. Mais voici le plus bel hommage qu'on puisse rendre à l'éloquence :

Les contemporains de ce grand homme, ajoute le poëte, *disaient qu'il était la fleur des Romains et l'ornement de son siècle.*

Et c'est avec raison : car si le génie est la gloire de l'homme, l'éloquence est la lumière qui fait briller le génie; et l'on a justement appelé la fleur des Romains, celui qui était doué de cet admirable talent.

C'était, dit-il encore, *l'âme de la Persuasion* (*Suadæ medulla*).

est primus, quem exstet,	est le premier, lequel il soit constant
et de quo	et au sujet duquel
sit proditum memoriæ	il ait été rapporté
fuisse eloquentem,	*lui* avoir été éloquent,
et habitum esse ita ;	et avoir passé-pour tel ;
cujus eloquentiæ	de l'éloquence duquel
Q. Ennius est auctor,	Q. Ennius est garant,
et idoneus quidem,	et digne-de-foi certes,
mea sententia ;	à mon avis ;
præsertim	principalement
quum et ipse	puisque et lui-même
audiverit eum	l'entendit,
et scribat de mortuo ;	et *qu*'il écrit sur *lui* mort ;
ex quo nulla suspicio est	d'où l'on ne peut supposer
esse mentitum	lui avoir menti
causa amicitiæ.	par amitié.
Igitur est sic apud illum	Donc il en est ainsi chez lui
in nono Annali	dans la neuvième Annale
(ut opinor) :	(à ce que je crois) :
Orator M. Cornelius	L'orateur M. Cornélius
Cethegus	Céthégus,
filius Marci,	fils de Marcus,
ore suaviloquenti	à la bouche au-doux-langage
additur Tuditano collega.	est donné à Tuditanus pour-collègue.
Et appellat oratorem,	Et il *l'*appelle orateur,
et tribuit suaviloquentiam ;	et *lui* attribue un-doux-langage ;
quæ nunc quidem	qui maintenant du-moins
non est tam in plerisque ;	n'existe pas tant chez la plupart ;
quidam enim oratores	car certains orateurs
latrant jam,	aboient déjà,
non loquuntur.	ne parlent pas.
Sed ea est laus	Mais c'est l'éloge
certe maxima eloquentiæ :	certes le plus grand de l'éloquence :
Is dictus olim	celui-ci *fut* appelé jadis
[ollis] popularibus,	par ces compatriotes
qui homines vivebant tum,	hommes qui vivaient alors,
atque agitabant ævum,	et menaient l'existence,
flos delibatus populi.	la fleur choisie du peuple.
Probe vero.	Fort-bien en vérité.
Ut enim ingenium	Car comme le génie
decus hominis,	*est* la gloire de l'homme,
sic eloquentia	ainsi l'éloquence
est lumen ingenii ipsius ;	est la lumière du génie même ;
tum illi homines	alors ces hommes
dixerunt præclare	ont dit justement
virum excellentem qua	l'homme excellant par elle (l'éloquence)
esse florem populi.	être la fleur du peuple.

Πειθὼ quam vocant Græci, cujus effector est orator, hanc Suadam appellavit Ennius; ejus autem Cethegum medullam fuisse vult, ut, quam deam in Pericli labris scripsit Eupolis sessitavisse, hujus hic medullam nostrum oratorem fuisse dixerit. At hic Cethegus consul cum P. Tuditano fuit bello Punico secundo; quæstorque his consulibus M. Cato, modo plane annis CXL ante me consulem; et id ipsum nisi unius esset Ennii testimonio cognitum, hunc vetustas, ut alios fortasse multos, oblivione obruisset. Illius autem ætatis qui sermo fuerit, ex Nævianis scriptis intelligi potest. His enim consulibus, ut in veteribus commentariis scriptum est, Nævius est mortuus; quanquam Varro noster, diligentissimus investigator antiquitatis, putat in hoc erratum, vitamque Nævii producit longius. Nam Plautus, P. Claudio, L. Porcio, viginti annis post illos, quos ante dixi, consules mortuus est, Catone censore.

Ennius a nommé *Suada* ce que les Grecs appellent *πειθώ*, c'est-à-dire la Persuasion, fille de l'Éloquence. Cette déesse reposait, suivant Eupolis, sur les lèvres de Périclès: Ennius dit que notre orateur en était l'âme. Au reste, Céthégus fut consul avec P. Tuditanus pendant la seconde guerre Punique, et M. Caton fut questeur pendant leur consulat, exactement cent quarante ans avant le mien; et sans le témoignage unique d'Ennius, le talent oratoire de Céthégus serait, comme il est arrivé peut-être de baucoup d'autres, enseveli dans un éternel oubli. Les écrits de Névius peuvent donner une idée du langage de ce temps-là; car nous lisons dans les anciens Mémoires que Névius est mort sous les consuls que je viens de nommer. Il est vrai que notre ami Varron, si exact dans ses recherches sur l'antiquité, pense qu'il y a erreur de date, et fait vivre Névius plus longtemps. Quant à Plaute, il est mort vingt ans plus tard sous le consulat de Publius Claudius et de L. Porcius, lorsque Caton était censeur.

.... Medullaque Suadæ.	.... Et l'âme de la Persuasion.
Quam Græci	Celle-que les Grecs
vocant πειθώ,	appellent πειθώ,
cujus orator est effector,	et dont l'orateur est l'agent,
Ennius hanc appellavit	Ennius l'a appelée
Suadam ;	Suada ;
vult autem Cethegum	or il veut Céthégus
fuisse medullam ejus,	avoir été l'âme de celle-ci,
ut,	en-sorte-que,
quam deam Eupolis scripsit	cette déesse que Eupolis a écrit
sessitavisse	avoir reposé
in labris Periclis,	sur les lèvres de Périclès,
hic dixerit	il (Ennius) a dit
nostrum oratorem	notre orateur
fuisse medullam hujus.	avoir été l'âme de celle-ci.
At hic Cethegus fuit consul	Mais ce Céthégus fut consul
cum P. Tuditano	avec P. Tuditanus
secundo bello Punico ;	dans la seconde guerre Punique ;
hisque consulibus	et ceux-ci étant consuls
M. Cato quæstor,	M. Caton *fut* questeur,
modo plane CXL annis	exactement cent-quarante ans
ante me consulem ;	avant moi consul ;
et nisi id ipsum	et si cela même
esset cognitum	n'avait été connu
testimonio unius Ennii,	par le témoignage du seul Ennius,
vetustas obruisset hunc,	le temps aurait enseveli celui-ci,
ut multos alios fortasse.	comme beaucoup d'autres peut-être.
Potest autem intelligi	Or, on peut comprendre
ex scriptis Nævianis,	par les écrits de Névius,
qui fuerit sermo	quel fut le langage
illius ætatis.	de ce temps-là.
His enim consulibus,	Car ceux-ci étant consuls,
ut est scriptum	comme il est écrit
in veteribus commentariis,	dans les vieux mémoires,
Nævius mortuus est ;	Névius mourut ;
quanquam noster Varro,	cependant notre (ami) Varron,
investigator	investigateur
diligentissimus	très-exact
antiquitatis,	de l'antiquité,
putat erratum in hoc,	croit qu'il y a erreur en cela,
producitque longius	et prolonge plus-loin
vitam Nævii.	la vie de Névius.
Nam Plautus est mortuus,	Car Plaute est mort,
P. Claudio, L. Porcio,	*sous* P. Claudius, L. Porcius,
viginti annis	vingt ans
post illos consules	après ces consuls
quos dixi ante,	que j'ai dits auparavant,

Hunc igitur Cethegum consecutus est ætate Cato, qui annis IX post eum fuit consul. Eum nos ut perveterem habemus, qui L. Marcio, M' Manilio consulibus mortuus est, annis LXXXIII ipsis ante me consulem.

XVI. Nec vero habeo quemquam antiquiorem, cujus quidem scripta proferenda putem, nisi quem Appii Cæci oratio hæc ipsa de Pyrrho, et nonnullæ mortuorum laudationes forte delectant. Et hercules hæ quidem exstant; ipsæ enim familiæ sua quasi ornamenta ac monumenta servabant, et ad usum, si quis ejusdem generis occidisset, et ad memoriam laudum domesticarum, et ad illustrandam nobilitatem suam : quanquam his laudationibus historia rerum nostrarum est facta mendosior. Multa enim scripta sunt in eis, quæ facta non sunt, falsi triumphi, plures consulatus, genera etiam falsa, et a plebe transitiones, quum homines humiliores in alienum ejusdem nominis infunderentur genus; ut, si

Ainsi, après Céthégus, et dans l'ordre des temps, vient Caton qui fut consul neuf ans plus tard que lui. Nous le regardons comme très-ancien, et cependant il mourut sous le consulat de L. Marcius et de M' Manilius, précisément quatre-vingt-six ans avant le mien.

XVI. Je ne crois pas, au reste, que nous ayons de discours plus anciens que ceux de Caton, qui méritent d'être cités, à moins que la harangue d'Appius Cæcus au sujet de Pyrrhus, et certains éloges funèbres n'aient du charme pour quelques lecteurs; car pour ces éloges, ils existent : ce sont des titres et des monuments que les familles ont toujours conservés, tant pour en faire usage lorsqu'un de leurs membres venait à mourir, que pour perpétuer le souvenir de la gloire domestique, et rehausser l'éclat de leur noblesse. Au reste, ces panégyriques ont rempli notre histoire de mensonges. On y raconte des faits qui n'ont jamais eu lieu, des triomphes imaginaires, des consulats dont on grossit le nombre, de fausses généalogies. On y anoblit des plébéiens, en faisant naître des hommes d'une origine

Catone censore.	Caton *étant* censeur.
Igitur Cato consecutus est	Ainsi Caton suivit-par-le-temps
hunc Cethegum,	ce Céthégus,
qui fuit consul	qui fut consul
IX annis post eum.	neuf ans après lui.
Nos habemus eum	Nous regardons lui
ut perveterem,	comme très-ancien,
qui mortuus est	qui mourut,
L. Marcio, M' Manilio	L. Marcius, M' Manilius
consulibus,	consuls,
annis LXXXIII ipsis	quatre-vingt-trois ans même
ante me consulem.	avant moi consul.
XVI. Nec vero habeo	XVI. Et en vérité je n'ai
quemquam antiquiorem,	personne plus ancien,
cujus putem quidem	dont je pense du moins
scripta proferenda,	les écrits devoir être produits,
nisi hæc ipsa oratio	à moins que ce même discours
Appii Cæci de Pyrrho,	d'Appius Cæcus sur Pyrrhus,
et nonnullæ laudationes	et quelques éloges
mortuorum	de morts
delectant forte aliquem.	*ne* charment par hasard quelqu'un.
Et hercules	Et par Hercule
hæ quidem exstant;	ceux-ci du moins subsistent :
ipsæ enim familiæ	car les familles elles-mêmes
servabant quasi	conservaient en-quelque-sorte
sua ornamenta	leurs titres
ac monumenta,	et monuments,
et ad usum,	et pour *en faire* usage,
si quis ejusdem generis	si quelqu'un de la même famille
occidisset,	venait-à-mourir,
et ad memoriam	et pour *perpétuer* le souvenir
laudum domesticarum,	de la gloire domestique,
et ad nobilitatem suam	et pour leur noblesse
illustrandam :	devant-être-rehaussée :
quanquam historia	bien-que l'histoire
nostrarum rerum	de nos faits-et-gestes
facta est mendosior	soit devenue plus défectueuse
his laudationibus.	par-suite de ces éloges.
Multa enim	Car bien des faits
sunt scripta in eis,	ont été inscrits là,
quæ non sunt facta,	qui n'ont pas eu lieu,
triumphi falsi,	des triomphes imaginaires,
plures consulatus	plus d'un consulat,
genera etiam falsa,	des généalogies même fausses,
et transitiones a plebe,	et des anoblissements,
quum homines humiliores	quand des hommes obscurs
infunderentur	étaient transportés

ego me a M. Tullio esse dicerem, qui patricius cum Servio Sulpicio consul anno x post exactos reges fuit. Catonis autem orationes non minus multæ fere sunt, quam Attici Lysiæ; cujus arbitror plurimas esse. Est enim Atticus, quoniam certe Athenis est et natus, et mortuus, et functus omni civium munere : quanquam Timæus eum, quasi Licinia et Mucia lege, repetit Syracusas. Et quodam modo est nonnulla in iis etiam inter ipsos similitudo : acuti sunt, elegantes, faceti, breves; sed ille Græcus ab omni laude felicior. Habet enim certos suî studiosos, qui non tam habitus corporis opimos, quam gracilitates consectentur; quos, valitudo modo bona sit, tenuitas ipsa delectet : quanquam in Lysia sæpe sunt etiam lacerti, sic ut fieri nihil possit valentius; verum est certe genere toto strigosior, sed habet tamen suos laudatores, qui hac ipsa ejus subtilitate admodum gaudeant.

obscure dans une famille illustre qui porte le même nom ; comme si je me disais issu de M. Tullius qui était patricien, et qui fut consul avec Serv. Sulpicius, dix ans après l'expulsion des rois. Caton a laissé presque autant de discours que l'Athénien Lysias qui, je pense, en a laissé un grand nombre: car Lysias est Athénien, puisqu'il est né et qu'il est mort à Athènes, et qu'il a fait tous les actes de citoyen; quoique Timée, comme s'il y avait eu pour lui une loi Licinia et Mucia, veuille le rendre à Syracuse. Ces deux orateurs ont même entre eux quelque ressemblance: ils ont tous deux de la finesse, de l'élégance, de l'enjouement, de la précision. Mais le Grec, plus heureux, a obtenu tous les genres de succès. Il a en effet de zélés partisans, qui préfèrent à l'embonpoint des formes sveltes et déliées, et à qui plaît une constitution délicate, pourvu qu'elle n'exclue pas la santé. Ce n'est pas que Lysias n'ait souvent du nerf, au point qu'on ne peut rien imaginer de plus fort; mais en général sa manière est trop sèche. Il a cependant ses admirateurs qui aiment surtout en lui cette extrême simplicité.

in genus alienum	dans une famille étrangère
ejusdem nominis ;	du même nom ;
ut si ego dicerem	comme si je disais
me esse a M' Tullio,	que je descends de M' Tullius,
qui patricius fuit consul	lequel patricien fut consul
cum Servio Sulpicio	avec Servius Sulpicius
anno x post reges exactos.	dix ans après les rois chassés.
Orationes autem Catonis	Mais les discours de Caton
non sunt fere	ne sont guère
minus multæ	moins nombreux
quam Lysiæ Attici ;	que *ceux* de l'Athénien Lysias ;
cujus arbitror	dont je pense
plurimas esse.	de très-nombreux *discours* être.
Est enim Atticus,	Car il est Athénien,
quoniam certe et natus est,	puisque assurément et il est né
et mortuus est Athenis,	et il est mort à Athènes,
et functus	et s'*y est* acquitté
omni munere civium :	de tous les devoirs des citoyens
quanquam Timæus	bien-que Timée
repetit eum Syracusas,	renvoie lui à Syracuse,
quasi lege Licinia	comme par la loi Licinia
et Mucia.	et Mucia.
Et nonnulla similitudo	Et quelque ressemblance
est quodam modo	existe en quelque façon
in iis etiam	chez ceux-ci même
inter ipsos :	entre eux :
sunt acuti, elegantes,	ils sont fins, élégants,
faceti, breves ;	enjoués, précis ;
sed ille Græcus	mais le Grec
felicior ab omni laude.	plus heureux par tout mérite.
Habet enim	Car il a
studiosos sui certos,	des partisans de lui déterminés,
qui non consectentur tam	qui ne recherchent pas tant
habitus corporis opimos	l'embonpoint du corps
quam gracilitates ;	que les formes-sveltes ;
quos tenuitas ipsa delectet	que la délicatesse même charme,
modo valetudo sit bona ;	pourvu que la santé soit bonne ;
quanquam lacerti etiam	quoique des muscles aussi
sunt sæpe in Lysia,	soient souvent dans Lysias,
sic ut nihil possit	à tel point que rien ne peut
fieri valentius ;	être fait plus vigoureux ;
verum est strigosior	mais il est trop sec
certe toto genere ;	assurément en général ;
sed habet tamen	mais il a cependant
suos laudatores	ses admirateurs
qui gaudeant admodum	qui sont charmés beaucoup
hac ipsa subtilitate ejus.	de cette simplicité même de lui.

XVII. Catonem vero quis nostrorum oratorum, qui quidem nunc sunt, legit? aut quis novit omnino? At quem virum, dii boni! Mitto civem, aut senatorem, aut imperatorem; oratorem enim hoc loco quærimus : quis illo gravior in laudando? acerbior in vituperando? in sententiis argutior? in docendo edisserendoque subtilior? Refertæ sunt orationes amplius centum quinquaginta (quas quidem adhuc invenerim, et legerim) et verbis et rebus illustribus. Licet ex his eligant ea, quæ notatione et laude digna sint; omnes oratoriæ virtutes in eis reperientur. Jam vero Origines ejus quem florem, aut quod lumen eloquentiæ non habent? Amatores huic desunt, sicuti multis jam ante sæculis et Philisto Syracusio, et ipsi Thucydidi. Nam ut horum concisis sententiis, interdum etiam non satis apertis quum brevitate, tum nimio acumine, officit Theopompus elatione atque altitudine orationis suæ; quod idem Lysiæ Demosthenes : sic Catonis lu-

XVII. Mais Caton, est-il aujourd'hui un seul de nos orateurs qui le lise? en est-il même un qui le connaisse? et cependant, quel homme, grands dieux! Ne voyons point en lui le citoyen, le sénateur, le général; il ne s'agit ici que de l'orateur. Qui jamais sut louer avec plus de noblesse? blâmer avec une plus mordante énergie? quelle finesse dans les pensées, quelle ingénieuse simplicité dans l'exposition des faits et des arguments! Les cent cinquante discours et plus, que j'ai trouvés de lui jusqu'à ce jour, et que j'ai lus, sont remplis d'idées et d'expressions brillantes. On peut en extraire ce qui est digne de remarque et d'éloges; on y trouvera toutes les beautés oratoires. Et ses *Origines*, ne renferment-elles pas toutes les fleurs et tous les ornements de l'élocution? Il manque de partisans, comme en manquait, il y a déjà plusieurs siècles, Philiste de Syracuse, et Thucydide lui-même. Le style élevé et majestueux de Théopompe a éclipsé les pensées concises de ces deux historiens, que trop de brièveté et de finesse rend quelquefois un peu obscurs; Démosthène de son côté a fait tort à Lysias. De même l'éloquence ambitieuse de

XVII. Quis vero nostro-
qui quidem suntnunc,[rum,
legit Catonem?
aut quis novit omnino?
At quem virum, dii boni!
Mitto civem,
aut senatorem,
aut imperatorem;
quærimus enim oratorem
hoc loco:
quis gravior illo
in laudando?
acerbior in vituperando?
argutior in sententiis?
subtilior
in docendo edisserendoque?
Orationes amplius
centum quinquaginta
(quas quidem invenerim
adhuc et legerim)
refertæ sunt
et verbis
et rebus illustribus.
Licet eligant ex his
ea quæ digna sint
notatione et laude;
omnes virtutes oratoriæ
reperientur in eis.
Jam vero Origines
quem florem,
aut quod lumen eloquentiæ
non habent?
Amatores huic desunt,
sicuti
multis sæculis jam ante
et Philisto Syracusio,
et Thucydidi ipsi.
Nam ut Theopompus officit
sententiis concisis horum,
interdum etiam
non satis apertis
quum brevitate
tum nimio acumine,
elatione atque altitudine
suæ orationis;
idem quod Demosthenes
Lysiæ:

XVII. Mais qui parmi nos orateurs,
ceux du moins qui sont maintenant,
lit Caton?
ou qui *le* connaît complétement?
Pourtant quel homme, grands dieux
Je passe-sous-silence le citoyen,
ou le sénateur,
ou le général;
car nous cherchons l'orateur
dans cette circonstance-ci:
qui *fut* plus noble
dans l'éloge?
plus mordant dans le blâme?
plus fin dans les pensées?
plus simple
pour instruire et discuter?
Ses discours *au nombre* de plus
de cent cinquante
(ceux du moins que j'ai trouvés
jusqu'ici et ai lus)
sont remplis
et d'expressions
et d'idées brillantes.
On peut extraire de ceux-ci
les *passages* qui sont dignes
de remarque et de louange;
toutes les qualités oratoires
se trouveront dans ceux-ci.
Et puis les Origines
quelle fleur
ou quel ornement de l'élocution
ne renferment-elles pas?
Les partisans lui manquent,
de même que (ils ont manqué)
bien des siècles déjà auparavant
et à Philiste de Syracuse,
et à Thucydide lui-même.
Car comme Théopompe nuit
aux pensées concises de ceux-ci,
quelquefois même
pas assez claires
tant par leur brièveté
que par leur trop-grande finess
par l'élévation et la hauteur
de son style;
même-chose que Démosthène:
pour Lysias·

minibus obstruxit hæc posteriorum quasi exaggerata altius oratio. Sed et in nostris inscitia est, quod ii ipsi, qui in Græcis antiquitate delectantur, eaque subtilitate, quam Atticam appellant, hanc in Catone non noverunt quidem : Hyperidæ volunt esse et Lysiæ : laudo ; sed cur nolunt Catones ? Attico genere dicendi se gaudere dicunt. Sapienter id quidem. Atque utinam imitarentur, nec ossa solum, sed etiam sanguinem ! Gratum est tamen, quod volunt. Cur igitur Lysias et Hyperides amatur, quum penitus ignoretur Cato ? Antiquior est hujus sermo, et quædam horridiora verba : ita enim tum loquebantur. Id muta, quod tum ille non potuit, et adde numeros, ut aptior sit oratio ; ipsa verba compone, et quasi coagmenta, quod ne Græci quidem veteres factitaverunt : jam neminem antepones Catoni. Ornari orationem Græci putant, si verborum immutationibus utantur, quos appellant

nos modernes dérobe la vue des beautés de Caton. Mais il y a de plus chez les nôtres une véritable ignorance : car ces hommes qui, dans les Grecs aiment ce goût antique et cette simplicité qu'ils appellent de l'atticisme, ne savent pas même les voir dans Caton. Ils veulent être des Hypérides et des Lysias ; à la bonne heure : mais pourquoi ne veulent-ils pas être des Catons ? Ils aiment le style attique ; ils ont raison : mais plût à Dieu qu'il en imitassent, non pas seulement le squelette, mais l'embonpoint et le coloris ! Sachons-leur gré toutefois de leur intention ; mais d'où vient cette passion pour Lysias et Hypéride, tandis qu'on ne connaît aucunement Caton ? Son style est trop vieux ; on trouve chez lui des mots surannés : c'est qu'alors on parlait ainsi. Changez ce qu'il ne pouvait changer dans ce temps-là ; ajoutez du nombre à ses périodes ; mettez entre leurs parties plus de liaison et de symétrie ; joignez et assemblez avec plus d'art les mots eux-mêmes (ce que les anciens Grecs ne savaient pas faire plus que nous) ; alors vous ne mettrez personne au-dessus de Caton. Les Grecs croient embellir leurs discours en faisant usage de ces chan-

sic hæc oratio posteriorum	ainsi cette éloquence des modernes
quasi exaggerata altius	comme élevée trop-haut
obstruxit	a dérobé-la-vue
luminibus Catonis.	des beautés de Caton.
Sed et est inscitia	Mais aussi il y a ignorance
in nostris,	chez les nôtres,
quod ii ipsi	parce que ceux-là même
qui delectantur	qui sont charmés
antiquitate in Græcis	par ce-goût-antique chez les Grecs
eaque subtilitate,	et par cette simplicité,
quam appellant Atticam,	qu'ils appellent Attique,
non noverunt quidem	n'ont pas même reconnu
hanc in Catone :	cette *qualité* dans Caton :
volunt esse	ils veulent être
Hyperidæ et Lysiæ :	des Hypérides et des Lysias :
laudo ;	je *les* approuve;
sed cur nolunt	mais pourquoi ne veulent-ils pas
Catones?	*être* des Catons?
Dicunt se gaudere	Ils disent qu'ils aiment
genere dicendi Attico.	le style Attique.
Id quidem sapienter.	Cela certes sagement (ils ont raison).
Atque utinam imitarentur	Et plût-au-ciel qu'ils imitassent
nec ossa solum,	non pas seulement les os,
sed etiam sanguinem.	mais encore le sang (la vigueur).
Tamen quod volunt	Toutefois ce qu'ils veulent
est gratum.	mérite-de-la reconnaissance.
Cur igitur Lysias	Pourquoi donc Lysias
et Hyperides amatur,	et Hypéride est-il aimé,
quum Cato	tandisque Caton
ignoretur penitus?	est ignoré complétement?
Sermo ejus est antiquior,	Le langage de lui est trop-vieux,
et quædam verba horridiora;	et certains termes *sont* surannés;
tum enim loquebantur ita.	car alors ils parlaient ainsi.
Muta id,	Change cela,
quod ille non potuit tum,	que lui ne put *changer* alors,
et adde numeros,	et ajoute du nombre,
ut oratio sit aptior;	pour que le style soit plus-lié;
compone verba ipsa,	dispose les mots eux-mêmes
et quasi coagmenta,	et en-quelque-sorte assemble-*les*,
quod ne veteres quidem	ce que pas même les anciens
Græci	Grecs
factitaverunt :	*n'*ont pas fait-souvent :
jam antepones	dès-lors tu *ne* préféreras
neminem Catoni.	personne à Caton.
Græci putant	Les Grecs croient
orationem ornari,	le discours être embelli,
si utantur	s'ils font usage

τρόπους, et sententiarum orationisque formis, quæ vocant σχήματα : non verisimile est, quam sit in utroque genere et creber et distinctus Cato.

XVIII. Nec vero ignoro, nondum esse satis politum hunc oratorem, et quærendum esse aliquid perfectius; quippe quum ita sit ad nostrorum temporum rationem vetus, ut nullius scriptum exstet dignum quidem lectione, quod sit antiquius; sed majore honore in omnibus artibus, quam in hac una dicendi, versatur antiquitas. Quis enim eorum, qui hæc minora animadvertunt, non intelligit, Canachi signa rigidiora esse, quam ut imitentur veritatem? Calamidis dura illa quidem, sed tamen molliora, quam Canachi; nondum Myronis satis ad veritatem adducta, jam tamen, quæ non dubites pulchra dicere; pulchriora etiam Polycleti, et jam plane perfecta, ut mihi quidem videri solent. Similis in pic-

gements de mots qu'on appelle *tropes*, et de ces formes de style et de pensées qu'on appelle *figures*. Il est à peine croyable combien Caton étincelle souvent de ces deux sortes de beautés.

XVIII. Je n'ignore pas que son style n'est point encore assez châtié, et qu'il faut chercher quelque chose de plus parfait : il est aussi bien ancien relativement à nous; et si ancien, qu'il n'existe aucun discours d'une époque antérieure qui mérite d'être lu ; mais l'art de la parole est de tous les arts celui où l'antiquité obtient le moins de respects. Jetons les yeux sur des ouvrages d'un ordre inférieur. Est-il un connaisseur qui ne sente que les statues de Canachus ont une roideur qui nuit au naturel? Celles de Calamis, avec de la dureté, ont cependant quelque chose de plus moelleux ; celles de Myron ne rendent pas encore exactement la nature ; cependant on n'hésite pas à les appeler belles ; celles de Polyclète sont plus belles encore : ce sont, à mon avis, de véritables chefs-d'œuvre. Il en est de même de

immutationibus verborum,	des changements de mots,
quos appellant τρόπους,	qu'ils appellent tropes,
et formis	et des formes
sententiarum orationisque,	de pensées et de style,
quæ vocant σχήματα:	qu'ils appellent figures :
non est verisimile,	il n'est pas vraisemblable
quam Cato sit creber	combien Caton est riche
et distinctus	et étincelant
in utroque genere.	dans l'un-et-l'autre genre.
XVIII. Nec vero ignoro,	XVIII. Je n'ignore pas pourtant,
hunc oratorem	cet orateur
nondum esse satis politum,	n'être pas encore assez châtié,
et aliquid perfectius	et quelque chose de plus parfait
esse quærendum;	devoir-être-cherché;
quippe quum sit ita vetus	attendu-que il est si ancien
ad rationem	par rapport
temporum nostrorum,	à notre temps,
ut exstet scriptum nullius,	qu'il n'existe d'écrit de personne,
dignum quidem lectione,	digne du moins de la lecture,
quod sit antiquius;	qui soit plus ancien;
sed antiquitas	mais l'antiquité
versatur majore honore	est en plus grand honneur
in omnibus artibus,	dans tous les arts,
quam in hac una dicendi.	que dans cet *art* seul de la parole.
Quis enim eorum,	Qui donc parmi ceux
qui animadvertunt	qui remarquent
hæc minora,	ces *ouvrages* moindres,
non intelligit	ne sent pas
signa Canachi	les statues de Canachus
esse rigidiora	être trop raides
quam ut imitentur	pour qu'elles imitent
veritatem?	la nature?
Calamidis dura illa quidem,	*celles* de Calamis dures-celles-là certes,
sed tamen molliora,	mais pourtant plus moelleuses
quam Canachi;	que *celles* de Canachus;
Myronis	*celles* de Myron
nondum adducta satis	pas encore rapprochées assez
ad veritatem,	de la nature,
jam tamen	déjà cependant
quæ non dubites	telles-que tu n'hésiterais pas
dicere pulchra;	à *les* dire belles;
Polycleti etiam pulchriora,	*celles* de Polyclète encore plus belles,
et jam plane perfecta,	et déjà tout-à-fait parfaites,
ut solent videri	comme elles paraissent d'ordinaire
mihi quidem.	à moi du moins.
Ratio similis est in pictura:	La manière est la même en peinture :
in qua laudamus	où nous louons

tura ratio est : in qua Zeuxim, et Polygnotum, et Timanthem, et eorum, qui non sunt usi plus quam quatuor coloribus, formas et lineamenta laudamus ; at in Aetione, Nicomacho, Protogene, Appelle, jam perfecta sunt omnia. Et nescio an reliquis in rebus omnibus idem eveniat ; nihil est enim simul et inventum et perfectum ; nec dubitari debet, quin fuerint ante Homerum poetæ : quod ex eis carminibus intelligi potest, quæ apud illum, et in Phæacum, et in procorum epulis canuntur. Quid ? nostri veteres versus ubi sunt

.... Quos olim Fauni, vatesque canebant,
Quum neque Musarum scopulos quisquam superarat,
Nec dicti studiosus erat...?
Ante hunc....

ait ipse de se : nec mentitur in gloriando ; sic enim sese res habet : nam et Odyssea latina est, sic, tanquam opus aliquod Dædali, et Livianæ fabulæ, non satis dignæ, quæ iterum legantur. Atque hic Livius, qui primus fabulam, C. Claudio, Cæci filio, et M. Tuditano consulibus, docuit, anno ipso,

la peinture. On loue dans Zeuxis, Polygnote, Timanthe et les artistes qui n'ont employé que quatre couleurs, le dessin et la pureté des formes. Mais dans Aétion, Nicomaque, Protogène et Appelle, tout est parfait. Telle est sans doute la destinée de tous les arts : rien n'a été perfectionné en même temps qu'inventé. On ne peut pas douter qu'il n'y ait eu des poëtes avant Homère. Lui-même fait chanter des vers dans les festins des Phéaciens et dans ceux des amants de Pénélope. Et chez nous, où sont ces anciens vers,

Que chantaient les Faunes et les devins, dans ces temps où personne n'avait atteint les sommets habités par les Muses, où l'on ne recherchait point encore les grâces de la diction ; avant ce poëte....,

dit Ennius en parlant de lui-même ; et la vanité ne lui fait rien dire de trop, car il en est vraiment ainsi. Nous avons une *Odyssée* latine de Livius Andronicus qui ressemble à un ouvrage de Dédale, et les pièces dramatiques du même auteur ne peuvent guère être lues qu'une fois. Or, Livius est le premier qui ait donné à Rome des pièces de théâtre. Ce fut sous le consulat de C. Claudius, fils de Claudius Cécus,

Zeuxim,	Zeuxis,
et Polygnotum,	et Polygnote,
et Timanthem,	et Timanthe,
et formas	et les formes
et lineamenta eorum	et le dessin de ceux
qui non usi sunt	qui n'ont pas employé
plus quam	plus de
quatuor coloribus;	quatre couleurs;
at in Aetione,	mais dans Aétion,
Nicomacho,	Nicomachus,
Protogene, Appelle,	Protogène, Appelle,
omnia jam sunt perfecta.	tout déja est parfait.
Et nescio an	Et je ne sais pas si
idem eveniat	la même chose *n'*arrive *pas*
in omnibus rebus;	dans toutes les choses;
nihil enim est inventum	car rien n'est inventé,
simul et perfectum;	et en même temps perfectionné;
nec debet dubitari,	et il ne doit pas être-mis-en-doute,
quin poetæ fuerint	que des poëtes aient existé
ante Homerum;	avant Homère;
quod potest intelligi	c'est-ce-qui peut être compris
ex eis carminibus	d'après ces vers
quæ canuntur apud illum	qui sont chantés chez lui
et in epulis Phæacum,	et dans les banquets des Phéaciens,
et in procorum.	et dans *ceux* des prétendants.
Quid? ubi sunt	Et quoi? où sont
nostri veteres versus?	nos anciens vers?
quos Fauni vatesque	que les Faunes et les devins
canebant olim,	chantaient autrefois,
quum neque quisquam	alors-que ni personne
superarat	n'avait gravi
scopulos Musarum,	les rochers des Muses,
nec erat studiosus dicti....	et n'avait de goût pour la diction....
ante hunc....	avant celui-ci....
ait ipse de se:	dit-il (Ennius) *en parlant* de lui-même:
nec mentitur in gloriando;	et il ne ment pas en se vantant;
res enim sese habet sic;	car la chose se comporte ainsi;
nam et Odyssea latina est,	car aussi une Odysée latine est
sic tanquam aliquod opus	comme en quelque sorte un ouvrage
Dædali,	de Dédale,
et fabulæ Livianæ,	et des pièces de Livius *sont*,
non satis dignæ,	non assez dignes (ne méritant pas)
quæ legantur iterum.	qu'elles soient lues une seconde fois.
Atque hic Livius	Or ce Livius,
qui primus docuit fabulam	qui le premier fit-jouer une pièce,
C. Clodio, filio Cæci,	C. Clodius, fils de Cæcus,
et M. Tuditano consulibus,	et M. Tuditanus *étant* consuls,

antequam natus est Ennius; post Romam conditam autem quartodecimo et quingentesimo, ut hic ait, quem nos sequimur. Est enim inter scriptores de numero annorum controversia. Attius autem, Q. Maximo quintum consule, captum Tarento scripsit Livium, annis xxx post, quam eum fabulam docuisse et Atticus scribit, et nos in antiquis commentariis invenimus; docuisse autem fabulam annis post xi, C. Cornelio, Q. Minucio consulibus, ludis Juventatis, quos Salinator Senensi prælio voverat. In quo tantus error Attii fuit, ut his consulibus xl annos natus Ennius fuerit; cui quum æqualis fuerit Livius, minor fuit aliquanto is, qui primus fabulam dedit, quam ii, qui multas docuerant ante hos consules. et Plautus et Nævius.

XIX. Hæc si minus apta videntur huic sermoni, Brute, Attico assigna, qui me inflammavit studio illustrium hominum ætates et tempora persequendi. — Ego vero, inquit Brutus, et delector ista quasi notatione temporum, et ad id,

l'année d'avant la naissance d'Ennius, cinq cent quatorze ans après la fondation de Rome, suivant le calcul d'Attius auquel je m'en rapporte : car les écrivains diffèrent sur cette date. Atticus raconte que Livius fut pris à Tarente par Fabius Maximus, consul pour la cinquième fois, trente ans après l'époque où Attius, d'accord avec les anciens mémoires, dit qu'il a fait représenter une pièce. Attius ajoute que ce poëte donna sa première pièce onze ans après, sous le consulat de C. Cornélius et de Q. Minucius, aux jeux que Salinator avait voués, pendant la bataille de Sienne, à la déesse de la Jeunesse; erreur manifeste, puisque alors Ennius avait quarante ans, et que si l'on supposait le même âge à Livius, l'auteur de la première pièce de théâtre serait plus jeune que Plaute et Névius, qui en avaient donné plusieurs avant ces consuls.

XIX. Si cette discussion, mon cher Brutus, vous paraît étrangère à l'objet de cet entretien, rejetez-en la faute sur Atticus, qui m'a enflammé d'émulation pour les recherches qui tendent à fixer l'époque des hommes illustres et les âges du génie. — Certes, répondit Brutus, cette espèce de chronologie m'intéresse, et une telle exacti-

anno ipso	l'année même
antequam Ennius natus est :	avant que Ennius naquit :
quingentesimo autem	mais la cinq centième
et quatordecimo	et la quatorzième
post Romam conditam,	après Rome fondée,
ut ait hic quem nos sequi-	comme dit celui que nous suivons.
Est enim controversia [mur.	Car il y a désaccord
inter scriptores	entre les écrivains
de numero annorum.	pour le nombre des années.
Attius autem	Mais Attius
scripsit Livium	a écrit Livius
captum esse Tarento,	avoir été pris à Tarente,
Q. Maximo	Q. Maximus
consule quintum,	consul pour la cinquième fois,
xxx annis post,	trente ans après,
quam et Atticus scribit,	que et Atticus écrit
et nos invenimus	et nous trouvons
in antiquis commentariis	dans les anciens mémoires
eum docuisse fabulam ;	lui avoir fait jouer une pièce ;
docuisse autem fabulam	or (il dit) lui avoir fait jouer une pièce
XI annis post,	onze ans apres,
C. Cornelio,	C. Cornélius,
Q. Minucio consulibus,	Q. Minucius étant-consuls,
ludis Juventatis,	aux jeux de la Jeunesse,
quos Salinator voverat	que Salinator avait promis
prælio Senensi.	à la bataille de Sienne.
In quo error Attii	En quoi l'erreur d'Attius
fuit tantus,	fut si grande
ut Ennius fuerit	qu'Ennius était
natus XL annos	âgé de quarante ans
his consulibus ;	sous ces consuls ;
quum Livius	si Livius était
fuerit æqualis cui,	du même âge que lui,
is qui primus	celui qui le premier
dedit fabulam	donna une pièce
fuit minor quam ii,	aurait été plus jeune que ceux
qui docuerunt multas,	qui ont fait-jouer plusieurs-*pièces*
ante hos consules,	avant ces consuls,
et Plautus et Nævius.	*à-savoir* et Plaute et Névius.
XIX Si hæc videntur,	XIX. Si ces-détails paraissent
minus apta huic sermoni,	peu appropriés à cet entretien,
Brute, assigna Attico,	Brutus, attribue-*le* à Atticus,
qui inflammavit me	qui a enflammé moi
studio persequendi	du désir de rechercher
ætates et tempora	les âges et les dates
hominum illustrium.	des hommes illustres.
— Ego vero, inquit Brutus,	— Pour moi, dit Brutus,

quod instituisti, oratorum genera distinguere ætatibus, istam diligentiam esse accommodatam puto. — Recte, inquam, Brute, intelligis ; atque utinam exstarent illa carmina, quæ multis seculis ante suam ætatem in epulis esse cantitata a singulis convivis de clarorum virorum laudibus, in Originibus scriptum reliquit Cato! Tamen illius, quem in vatibus et Faunis enumerat Ennius, bellum Punicum, quasi Myronis opus, delectat. Sit Ennius sane, ut est certe, perfectior; qui si illum, ut simulat, contemneret, non omnia bella persequens, primum illud Punicum, acerrimum bellum, reliquisset. Sed ipse dicit, cur id faciat,..... « Scripsere, inquit, alii rem versibus; »..... et luculente quidem scripserunt, etiamsi minus, quam tu, polite. Nec vero tibi aliter videri debet; qui a Nævio vel sumpsisti multa, si fateris ; vel, si negas, surripuisti.

tude me paraît concourir au but que vous vous proposez, de distinguer, suivant l'ordre des temps, les divers genres d'orateurs. — Vous avez raison, Brutus, lui dis-je à mon tour; et que n'avons-nous encore ces vers qui, suivant les *Origines* de Caton, étaient, bien des siècles avant lui, chantés dans les festins par chacun des convives, en l'honneur des grands hommes ! Cependant la *Guerre Punique* d'un auteur qu'Ennius range parmi les devins et les Faunes, plaît comme un ouvrage de Myron. Qu'Ennius soit plus parfait, on peut en douter. Toutefois, s'il avait pour ce poëte le mépris qu'il affecte, pourquoi, puisqu'il parle de toutes les guerres, omet-il cette première guerre Punique, si vive et si opiniâtre ? Lui-même nous l'apprend : « D'autres, dit-il, ont traité ce sujet en vers. » Oui sans doute Ennius, et d'une, manière brillante, quoique avec une diction moins polie que la vôtre. Vous même devez être de cet avis, puisque vous avez tant emprunté à Névius ; emprunté, si vous en convenez ; dérobé, si vous n'en convenez pas.

et delector
ista quasi notatione
temporum,
et puto istam diligentiam
esse accommodatam
ad id, quod instituisti,
distinguere
genera oratorum
ætatibus.
— Intelligis recte,
inquam, Brute;
atque utinam carmina illa
exstarent,
quæ Cato reliquit scriptum
in Originibus
esse cantitata in epulis
multis seculis
ante suam ætatem
a singulis convivis
de laudibus
virorum clarorum!
Tamen bellum Punicum
illius quem Ennius
enumerat in vatibus
et Faunis,
delectat
quasi opus Myronis.
Ennius sit sane perfectior,
ut est certe;
si qui illum contemneret,
ut simulat,
non reliquisset,
persequens omnia bella,
illud primum Punicum,
bellum acerrimum.
Sed ipse dicit, cur id faciat.
Alii scripsere rem versibus;
et scripserunt
luculente quidem,
etiamsi minus polite
quam tu.
Nec vero debet videri
tibi aliter;
qui vel sumpsisti
multa a Nævio,
si fateris;
vel surripuisti, si negas.

et je suis charmé
de cette espèce de distinction
des temps,
et je crois cette exactitude
être appropriée
à ce que tu as entrepris,
distinguer
les genres d'orateurs
suivant-l'ordre-des temps.
— Tu comprends bien,
dis-je, Brutus, ;
et plût-au-ciel que ces vers-là
subsistassent,
que Caton a consignés par-écrit
dans *ses* Origines
avoir été chantés dans les festins
bien des siècles
avant son temps
par chaque convive
en l'honneur
des hommes illustres!
Cependant la guerre Punique
de celui que Ennius
compte parmi les devins
et les Faunes,
charme
comme une œuvre de Myron.
Qu'Ennius soit certes plus-parfait
comme il l'est;
si celui-ci le méprisait,
comme il feint *de le faire*
il n'aurait pas laissé-de-côté,
en racontant toutes les guerres,
cette première *guerre* Punique,
la guerre la plus acharnée.
Mais lui-même dit pourquoi il fait cela.
D'autres ont raconté la chose en vers;
et ils ont écrit
d'une manière-brillante à la vérité,
quoique d'une façon moins polie
que toi.
Et en vérité il ne doit pas sembler
à toi autrement;
qui ou-bien as emprunté
beaucoup à Névius,
si tu l'avoues;
ou-bien dérobé, si tu *le* nies.

Cum hoc Catone grandiores natu fuerunt C. Flaminius, C. Varro, Q. Maximus, Q. Metellus, P. Lentulus, P. Crassus, qui cum superiore Africano consul fuit. Ipsum Scipionem accepimus non infantem fuisse; filius quidem ejus, is, qui hunc minorem Scipionem a Paullo adoptavit, si corpore valuisset, in primis habitus esset disertus. Indicant quum oratiunculæ, tum historia quædam Græca, scripta dulcissime.

XX. Numeroque eodem fuit Sext. Ælius, juris quidem civilis omnium peritissimus, sed etiam ad dicendum paratus. De minoribus autem, C. Sulpicius Gallus, qui maxime omnium nobilium græcis litteris studuit, isque et oratorum in numero est habitus, et fuit reliquis rebus ornatus, atque elegans. Jam enim erat unctior quædam splendidiorque consuetudo loquendi. Nam, hoc prætore ludos Apollini faciente, quum Thyesten fabulam docuisset, Q. Marcio, Cn. Servilio

Du temps de Caton, et plus âgé que lui, vécurent C. Flaminius, C. Varron, Q. Maximus, Q. Métellus, P. Lentulus, enfin P. Crassus, qui fut consul avec le premier Africain. Ce grand homme lui-même sut manier la parole. Son fils, père adoptif de Scipion Émilien, eût été orateur distingué, s'il avait joui d'une santé plus robuste. De petits discours, et une histoire écrite en grec d'un style fort agréable, donnent lieu de le penser.

XX. Aux orateurs que je viens de nommer, il faut ajouter Sext. Élius, le plus savant de tous dans le droit civil, et qui joignait à cette science le talent de bien dire. Parmi ceux qui étaient plus jeunes, paraît C. Sulpicius Gallus, le plus versé de tous les nobles dans les lettres grecques. Il fut mis de son temps au nombre des orateurs, et posséda en outre une foule de belles connaissances. L'élocution commençait dès lors à se polir et à devenir plus brillante. Il était préteur, et célébrait des jeux en l'honneur d'Apollon, lorsque Ennius mourut après avoir fait représenter sa tragédie de *Thyeste*, sous

Cum hoc Catone
grandiores natu
fuerunt C. Flaminius,
C. Varro, Q. Maximus,
Q. Metellus, P. Lentulus,
P. Crassus
qui fuit consul
cum superiore Africano.
Accepimus
Scipionem ipsum
non fuisse infantem;
filius ejus quidem,
is, qui adoptavit
hunc Scipionem minorem,
a Paullo,
si valuisset corpore,
habitus esset disertus
in primis.
Quum oratiunculæ,
tum quædem historia græca
scripta dulcissime,
indicant.
XX. Numeroque eodem
fuit Sext. Ælius,
peritissimus quidem
omnium
juris civilis,
sed etiam paratus
ad dicendum.
De minoribus autem,
C. Sulpicius Gallus,
qui studuit litteris græcis
maxime omnium nobilium,
isque et habitus est
in numero oratorum,
et fuit ornatus
reliquis rebus,
atque elegans.
Jam enim erat
quædam consuetudo
loquendi
unctior splendidiorque.
Nam, hoc prætore
faciente ludos Apollini,
Ennius obiit mortem,
quum docuisset fabulam
Thyesten,

Du temps de ce Caton
et plus âgés
existèrent C. Flaminius.
C. Varron, Q. Maximus,
Q. Metellus, P. Lentulus,
P. Crassus,
qui fut consul
avec le premier Africain.
Nous avons entendu-dire
Scipion lui-même
n'avoir pas été incapable-de-parler;
le fils de lui du-moins,
celui, qui adopta
ce Scipion le jeune
issu de Paullus,
s'il avait-été-robuste de santé,
aurait passé pour éloquent
parmi les premiers.
Non-seulement de petits-discours,
mais aussi certaine histoire grecque
écrite d'un style-fort-agréable
donnent-lieu-de-le-penser.
XX. Du même nombre
fut Sext. Élius,
le plus habile certes
entre tous
dans le droit civil,
mais encore prêt
à parler.
Mais parmi les plus jeunes,
fut C. Sulpicius Gallus,
qui étudia les lettres grecques
le plus de tous les nobles,
et lui encore fut compté
au nombre des orateurs,
et fut paré
des autres connaissances,
et *homme* de goût.
Car déjà existait
certaine habitude
de parler
plus châtiée et plus brillante.
Car, ce préteur
donnant des jeux pour Apollon,
Ennius trouva la mort (mourut),
après qu'il eut fait-jouer une pièce
du nom-de-Thyeste,

consulibus, mortem obiit Ennius. Erat iisdem temporibus Tib. Gracchus, P. F., qui bis consul et censor fuit, cujus est oratio græca apud Rhodios; quem civem quum gravem, tum etiam eloquentem constat fuisse. P. etiam Scipionem Nasicam, qui est Corculum appellatus, qui item bis consul et censor fuit, habitum eloquentem; M. alium, illius, qui sacra acceperit, filium; etiam L. Lentulum, qui cum C. Figulo consul fuit; Q. Nobiliorem, M. F., jam patrio instituto deditum studio litterarum, qui etiam Q. Ennium, qui cum patre ejus in Ætolia militaverat, civitate donavit, quum triumvir coloniam deduxisset; et T. Annium Luscum, hujus Q. Fulvii collegam, non indisertum dicunt fuisse. Atque etiam L. Paullus, Africani pater, personam principis civis facile dicendo tuebatur; et vero etiam tum Catone vivo, qui annos quinque et octoginta natus excessit e vita, quum quidem eo ipso anno contra Ser. Galbam, ad populum, summa contentione dixisset; quam etiam orationem scriptam reliquit.

le consulat de Q. Marius et de Cn. Servilius. Dans le même temps, vivait Tibérius Gracchus, fils de Publius, qui fut censeur et deux fois consul, et dont il reste un discours grec, prononcé devant les Rhodiens. C'était un citoyen vertueux et un homme éloquent. On attribue aussi de l'éloquence à Scipion Nasica, surnommé *Corculum*, décoré, comme Gracchus, de deux consulats et de la censure, et fils du Scipion qui reçut la mère des dieux. On cite encore Lentulus, qui fut consul avec Figulus ; Q. Nobilior, fils de Marcus, déjà formé par les leçons paternelles à l'étude des lettres, et qui étant triumvir pour l'établissement d'une colonie, donna le droit de cité romaine à Ennius, qui avait combattu sous son père en Étolie. Enfin T. Annius Luscus, collègue de Nobilior dans le consulat, ne fut pas, dit-on, sans talent pour la parole. Quant à Paul Émile, père du second Africain, son éloquence n'était point au-dessous du haut rang qu'il tenait dans la république. Caton vivait encore alors. Il mourut à quatre-vingt-cinq ans, et, la dernière année de sa vie, il prononça devant le peuple contre Serv. Galba un discours plein de chaleur et de véhémence, qu'il a même laissé par écrit.

Q. Marcio,
Cn. Servilio consulibus.
Iisdem temporibus
erat Tib. Gracchus,
F. P.,
qui fuit bis consul et censor,
cujus est oratio græca
apud Rhodios;
quem constat fuisse
civem quum gravem,
tum etiam eloquentem;
P. etiam Scipionem Nasicam
qui est appellatus Corculum,
qui fuit item bis consul
et censor,
habitum eloquentem;
alium M.,
filium illius
qui acceperit sacra;
etiam L. Lentulum,
qui fuit consul
cum C. Figulo,
Q. Nobiliorem, F. M.,
jam deditum
studio litterarum
instituto patrio;
qui etiam donaverat
Q. Ennium
civitate,
qui militaverat in Ætolia
cum patre ejus,
quum deduxisset coloniam
triumvir;
et dicunt
T. Annium Luscum,
collegam hujus Q. Fulvii,
non fuisse indisertum.
Atque etiam L. Paullus,
pater Africani,
tuebatur facile dicendo
personam principis civis;
et vero Catone vivo etiam
qui excessit e vita
natus octoginta
et quinque annos,
quum quidem eo anno ipso
dixisset ad populum

Q. Marcius,
Cn. Servilius étant-consuls.
Dans le même temps
vivait Tib. Gracchus,
fils de Publius,
qui fut deux fois consul et censeur,
dont il existe un discours en-grec
prononcé devant les Rhodiens;
lequel il est constant avoir été
un citoyen non-seulement austère,
mais encore éloquent;
P. Scipion Nasica aussi
qui fut appelé Corculum,
qui fut pareillement deux fois consul
et censeur,
avoir passé-pour éloquent;
un autre Marcus,
fils de celui
qui reçut les objets-sacrés;
encore L. Lentulus,
qui fut consul
avec C. Figulus;
Q. Nobilior, fils de Marcus,
déjà adonné
à l'étude des lettres
par les leçons paternelles;
qui même avait gratifié
Q. Ennius
du droit de cité,
lequel (Ennius) avait servi en Étolie
avec le père de lui,
alors qu'il avait conduit une colonie
en-qualité-de-triumvir;
on dit aussi
T. Annius Luscus,
collègue de ce Q. Fulvius,
n'avoir pas été dépourvu-d'éloquence.
Et encore L. Paullus,
père de l'Africain,
soutenait facilement en parlant
le rôle de premier citoyen;
et certes Caton vivant encore-alors,
lequel sortit de la vie
âgé de quatre-vingts
et cinq ans,
quand précisément cette année même
il avait parlé au peuple

XXI. Sed vivo Catone minores natu multi uno tempore oratores floruerunt. Nam et A. Albinus, is qui græce scripsit historiam, qui consul cum L. Lucullo fuit, et litteratus et disertus fuit; et tenuit cum hoc locum quemdam etiam Ser. Fulvius, et una Ser. Fabius Pictor, et juris, et litterarum, et antiquitatis bene peritus. Quintusque Fabius Labeo fuit ornatus iisdem fere laudibus. Nam Q. Metellus, is cujus quatuor filii consulares fuerunt, in primis est habitus eloquens, qui pro L. Cotta dixit, accusante Africano; cujus et aliæ sunt orationes, et contra Tib. Gracchum exposita est in C. Fannii Annalibus. Tum ipse L. Cotta veterator habitus. Sed C. Lælius et P. Africanus in primis eloquentes; quorum exstant orationes, ex quibus existimari de ingeniis oratorum potest. Sed inter hos, ætate paullum his antecedens, sine controversia Ser. Galba eloquentia præstitit; et nimirum is princeps ex Latinis illa oratorum propria et quasi legitima

XXI. Mais du vivant de Caton fleurirent en même temps une foule d'orateurs plus jeunes que les derniers. Albinus, auteur d'une histoire écrite en grec, et qui fut consul avec Lucullus, eut du savoir et de l'éloquence. On peut placer à côté de lui Serv. Fulvius et Fabius Pictor, qui connut également bien le droit, la littérature et l'antiquité. Q. Fabius Labéon mérite à peu près les mêmes éloges. Pour Q. Métellus, qui eut quatre fils consuls, on le regardait comme un homme des plus éloquents. Il défendit L. Cotta, accusé par Scipion l'Africain. Il existe de lui plusieurs discours, un entre autres qu'il prononça contre Tib. Gracchus, et que Fannius a rapporté dans ses annales. Cotta lui-même passait pour consommé dans les ruses du barreau. Mais Lélius et Scipion l'Africain furent doués d'une véritable éloquence. Nous avons d'eux des discours par lesquels nous pouvons juger de leur talent. Servius Galba, un peu plus âgé que les précédents, fut sans contredit le plus grand orateur de cette époque. Le premier parmi les Romains usant de tous les

contra Ser. Galbam;
quam orationem etiam
reliquit scriptam.
XXI. Sed Catone vivo
multi oratores minores natu
floruerunt uno tempore.
Nam et A. Albinus, is qui
scripsit historiam græce,
qui fuit consul
cum L. Lucullo,
fuit et litteratus et disertus;
et Ser. Fulvius etiam
tenuit quemdam locum
cum hoc,
et una Ser. Fabius Pictor,
bene peritus et juris,
et litterarum,
et antiquitatis.
Quintusque Fabius Labeo
fuit ornatus
fere iisdem laudibus.
Nam Q. Metellus,
is, cujus quatuor filii
fuerunt consulares,
habitus est eloquens
in primis,
qui dixit pro L. Cotta,
Africano accusante;
cujus et aliæ orationes sunt,
et contra Tib. Gracchum
exposita est
in annalibus C. Fannii.
Tum L. Cotta ipse
habitus veterator.
Sed C. Lælius
et P. Africanus
eloquentes in primis;
quorum exstant orationes,
ex quibus potest existimari
de ingeniis oratorum.
Sed inter hos, |ætate,
antecedens his paullum
Ser. Galba
præstitit eloquentia
sine controversia;
et nimirum is princeps
ex Latinis

contre Ser. Galba;
lequel discours même
il a laissé par-écrit.
XXI. Mais Caton vivant
beaucoup d'orateurs moins âgés
fleurirent dans le même temps.
Car et A. Albinus, celui qui
écrivit une histoire en grec,
qui fut consul
avec L. Lucullus,
fut et lettré et disert;
et Ser. Fulvius aussi
tint un certain rang
avec celui-ci,
et avec-lui Ser. Fabius Pictor,
bien versé et dans le droit,
et dans les lettres,
et dans l'antiquité.
Et Quintus Fabius Labéon
fut orné
presque des mêmes mérites.
Car Q. Métellus,
celui, dont les quatre fils
furent consulaires,
fut regardé comme éloquent
parmi les premiers,
lui-qui parla pour L. Cotta,
l'Africain étant-accusateur;
dont et d'autres discours sont,
et *le discours* contre Tib. Gracchus
a été rapporté
dans les annales de C. Fannius.
Puis L. Cotta lui-même
passa pour consommé.
Mais C. Lélius
et P. l'Africain
furent éloquents parmi les premiers;
dont subsistent des discours,
d'où l'on peut juger
du génie de *ces* orateurs.
Mais parmi ceux-ci,
antérieur à eux un peu par l'âge,
Ser. Galba
l'emporta par l'éloquence
sans contredit;
et sans doute lui le premier
parmi les Latins

opera tractavit, ut egrederetur a proposito ornandi causa, ut delectaret animos, ut permoveret, ut augeret rem, ut miserationibus, ut communibus locis uteretur. Sed nescio quomodo hujus, quem constat eloquentia præstitisse, exiliores orationes sunt, et redolentes magis antiquitatem, quam aut Lælii, aut Scipionis, aut etiam ipsius Catonis ; itaque exaruerunt, vix jam ut appareant.

De ipsius Lælii et Scipionis ingenio, quanquam ea jam est opinio, ut plurimum tribuatur ambobus ; dicendi tamen laus est in Lælio illustrior. At oratio Lælii de collegiis non melior, quam de multis quam voles Scipionis : non quo illa Lælii quidquam sit dulcius, aut quod de religione dici possit augustius ; sed multo tamen vetustior, et horridior ille, quam Scipio : et, quum sint in dicendo variæ voluntates, delectari mihi magis antiquitate videtur, et lubenter verbis etiam uti paullo magis priscis Lælius. Sed est mos hominum, ut no-

priviléges de l'art oratoire, il embellit son sujet par d'heureuses digressions, donna l'exemple des amplifications, des mouvements pathétiques, des lieux communs, enfin de tous les moyens propres à charmer les auditeurs et à les émouvoir. Mais je ne sais comment les discours de cet orateur, qui eut de son temps une si grande supériorité, sont plus secs et sentent plus l'antiquité que ceux de Lélius et de Scipion, ou même de Caton : aussi sont-ils tellement oubliés qu'on les connaît à peine.

Pour Lélius et Scipion, quoique l'opinion soit unanime sur leur génie, Lélius a, comme orateur, une réputation plus brillante. Convenons-en toutefois, son discours sur les colléges des pontifes n'est pas supérieur au premier qu'on voudra choisir parmi ceux de Scipion. Sans doute on ne peut rien voir de plus doux, ni entendre sur la religion un langage plus auguste ; cependant le style est beaucoup plus vieux et plus suranné que celui de Scipion. Vous savez que chaque orateur a son goût particulier ; or, Lélius me paraît préférer la manière ancienne, et se servir même volontiers de termes un peu

tractavit illa opera
propria oratorum
et quasi legitima,
ut egrederetur a proposito
causa ornandi,
ut delectaret animos,
ut permoveret,
ut augeret rem,
ut uteretur miserationibus,
ut locis communibus.
Sed nescio quomodo
orationes hujus,
quem constat
præstitisse eloquentia,
sunt exiliores,
et redolentes antiquitatem,
magis quam aut Lælii,
aut Scipionis,
aut etiam Catonis ipsius;
itaque exaruerunt,
ut jam vix appareant.
De ingenio Lælii ipsius
et Scipionis,
quanquam ea opinio est jam,
ut plurimum tribuatur
ambobus,
tamen laus dicendi
est illustrior in Lælio.
At oratio Lælii
de collegiis
non melior
quam de multis Scipionis
quam voles :
non quo quidquam
sit dulcius
illa Lælii,
aut quod possit dici
augustius de religione;
sed ille tamen
multo vetustior
et horridior quam Scipio :
et, quum sint
voluntates variæ
in dicendo,
Lælius mihi videtur
delectari magis
antiquitate,

il employa ces ressources
propres aux orateurs
et en quelque-sorte légitimes,
en-sorte-qu'il s'écartait du sujet
pour *l'*embellir,
qu'il charmait les cœurs,
qu'il *les* touchait-profondément,
qu'il amplifiait la donnée,
qu'il employait le pathétique,
que *il usait* des lieux communs.
Mais je ne sais pourquoi
les discours de celui-ci,
lequel il est-constant
l'avoir emporté par son éloquence,
sont plus secs,
et sentant l'antiquité,
plus que *ceux* ou de Lélius,
ou de Scipion,
ou encore de Caton lui-même;
c'est pourquoi ils sont-devenus-rares,
à-tel-point-que déjà à peine ils se voient.
Quant au génie de Lélius lui-même
et de Scipion,
bien que cette opinion soit maintenant,
que le-plus-grand-mérite est attribué
à l'un-et-à-l'autre,
cependant la gloire oratoire
est plus-brillante dans Lélius.
Mais le discours de Lélius
sur les colléges
n'*est* pas meilleur
que parmi beaucoup de Scipion
celui-que tu voudras :
ce n'est pas que quelque chose
soit plus doux
que ce *discours* de Lélius,
ou que l'on puisse parler
un langage plus auguste sur la religion;
mais celui-ci *est* cependant
beaucoup plus vieux
et plus grossier que Scipion :
et, comme il-y-a
des goûts divers
en parlant,
Lélius me semble
être charmé davantage
par l'antiquité,

lint eumdem pluribus rebus excellere. Nam ut ex bellica laude adspirare ad Africanum nemo potest, in qua ipsa egregium Viriatico bello reperimus fuisse Lælium; sic ingenii, litterarum, eloquentiæ, sapientiæ denique, etsi utrique primas, priores tamen libenter deferunt Lælio. Nec mihi ceterorum judicio solum videtur, sed etiam ipsorum inter ipsos concessu ita tributum fuisse. Erat omnino tum mos, ut in reliquis rebus melior, sic in hoc ipso humanior, ut faciles essent in suum cuique tribuendo.

XXII. Memoria teneo, Smyrnæ me ex P. Rutilio Rufo audisse, quum diceret, adolescentulo se accidisse, ut ex senatusconsulto P. Scipio et D. Brutus (ut opinor) consules de re atroci magnaque quærerent. Nam quum in silva Sila facta cædes esset, notique homines interfecti, insimulareturque familia, partim etiam liberi, societatis ejus, quæ picarias de P. Cornelio, L. Mummio censoribus redemisset, decrevisse senatum, ut de ea re cognoscerent et statuerent

vieillis. Mais on n'aime pas à voir le même homme exceller dans plusieurs genres à la fois. La gloire des armes, à laquelle Lélius s'est aussi acquis des titres dans la guerre contre Viriate, Scipion la possède sans rival; d'un autre côté, pour le génie, l'érudition, l'éloquence, la philosophie, si l'on regarde ces deux hommes comme les premiers des Romains, on regarde Lélius comme le premier des deux. Et eux-mêmes, d'accord avec l'opinion publique, paraissent avoir fait entre eux ce partage de gloire. En général l'esprit de ce temps là, meilleur en tout le reste, avait encore ceci de plus généreux, qu'on aimait à se rendre mutuellement justice.

XXII. J'ai entendu autrefois P. Rutilius Rufus raconter à Smyrne que, dans sa première jeunesse, les consuls P. Scipion et D. Brutus furent chargés par un sénatus-consulte d'informer sur une affaire criminelle du plus haut intérêt. Il y avait eu dans la forêt de Sila un massacre où avaient péri des hommes de distinction : on en accusait les esclaves et même les fils des associés qui avaient affermé des censeurs P. Cornélius et L. Mummius, l'entreprise de la poix. Le sénat renvoya aux consuls la connaissance et le juge-

et uti etiam lubenter	et user même volontiers
verbis paullo magis priscis.	de termes un peu plus vieux.
Sed est mos hominum,	Mais c'est l'usage des hommes,
ut nolint eumdem	qu'ils ne veulent pas le même
excellere plurimis rebus.	exceller dans plusieurs choses.
Nam ut nemo potest	Car comme personne ne peut
adspirare ad Africanum	approcher de l'Africain
ex laude bellica,	pour le mérite guerrier,
in qua ipsa reperimus	dans lequel même nous trouvons
Lælium fuisse egregium	Lélius avoir été distingué
bello Viriatico,	dans la guerre de Viriate,
sic ingenii,	ainsi sous-le-rapport du génie,
litterarum, eloquentiæ,	du savoir, de l'éloquence,
denique sapientiæ,	enfin de la philosophie,
etsi deferunt primas	quoiqu'ils donnent le-premier-rang
utrique,	à l'un et à l'autre,
tamen priores	pourtant *ils donnent* la priorité
Lælio libenter.	à Lélius volontiers.
Nec mihi videtur	Et il ne me semble pas
tributum esse ita	partage-avoir-été-fait ainsi
judicio solum ceterorum,	du jugement seulement des autres,
sed etiam concessu ipsorum	mais aussi de l'aveu d'eux-mêmes
inter ipsos.	entre eux-mêmes.
Mos erat tum omnino,	L'usage était alors en général,
ut melior in reliquis rebus,	comme meilleur dans les autres choses,
sic humanior in hoc ipso,	ainsi plus généreux en cela même,
ut faciles essent	qu'ils étaient disposés
in tribuendo cuique suum.	à rendre à chacun ce-qui-lui-est-dû.
XXII. Teneo memoria,	XXII. Je garde dans ma mémoire,
me audisse Smyrnæ	moi avoir entendu à Smyrne
ex P. Rutilio Rufo,	*de la bouche* de P. Rutilius Rufus,
quum diceret,	quand il disait,
accidisse se adolescentulo,	être arrivé lui *étant* tout-jeune,
ut P. Scipio et D. Brutus	que P. Scipion et D. Brutus
(ut opinor) consules	(comme je pense) consuls
quærerent de re atroci	informassent sur un fait atroce
magnaque.	et considérable.
Nam quum magna cædes	Car comme un grand carnage
facta esset in silva Sila,	avait été fait dans la forêt de Sila,
hominesque noti interfecti,	et des hommes connus massacrés,
familiaque insimularetur,	et que les esclaves étaient accusés,
partim etiam liberi	en partie même les enfants
ejus societatis	de cette société
quæ redemisset picarias	qui avait affermé les-fonderies-de-poix
de P. Cornelio,	de P. Cornélius,
L. Mummio censoribus;	L. Mummius censeurs;
senatum decrevisse	le sénat avoir décidé

consules. Causam pro publicanis accurate, ut semper solitus esset, eleganterque dixisse Lælium. Quum consules, re audita, amplius de consilii sententia pronuntiavissent, paucis interpositis diebus iterum Lælium multo diligentius meliusque dixisse, iterumque eodem modo a consulibus rem esse prolatam. Tum Lælium, quum eum socii domum reduxissent, egissentque gratias, et ne defatigaretur, oravissent, locutum esse ita: se, quæ fecisset, honoris eorum causa, studiose accurateque fecisse; sed se arbitrari, causam illam a Ser. Galba, quod is dicendo gravior acriorque esset, gravius et vehementius posse defendi. Itaque auctoritate C. Lælii publicanos causam detulisse ad Galbam. Illum autem, quod ei viro succedendum esset, verecunde et dubitanter recepisse, unum, quasi comperendinatus, medium diem fuisse, quem totum Galbam in consideranda

ment de cette affaire. Lélius plaida pour les fermiers avec son talent et son élégance accoutumée. L'affaire entendue, les consuls, de l'avis de leur conseil, la renvoyèrent à plus ample informé. Quelques jours après, Lélius plaida une seconde fois, avec encore plus de soin et d'habileté, et la sentence fut ajournée de nouveau. Alors Lélius dit aux associés qui venaient de le reconduire chez lui, en le remerciant et le priant de ne point se lasser, qu'il avait plaidé leur cause avec tout le zèle et tout le soin dont son estime pour eux le rendait capable; mais qu'à son avis elle serait défendue avec bien plus de force et de véhémence par Serv. Galba, dont l'éloquence était plus pathétique et plus entraînante. Sur l'invitation de Lélius, les fermiers portèrent donc leur cause à Galba. Celui-ci ne se décida qu'avec une crainte modeste à remplacer un tel homme. Il n'avait en tout que l'intervalle d'un jour pour étudier sa cause et disposer ses

ut consules
cognoscerent de ea re
et statuerent.
Lælium dixisse causam
pro publicanis
accurate eleganterque,
ut solitus esset semper.
Quum consules,
re audita,
pronuntiavissent,
de sententia consilii,
amplius,
paucis diebus interpositis,
Lælium dixisse iterum
multo diligentius
meliusque,
remque esse prolatam
a consulibus
eodem modo.
Tum Lælium,
quum socii reduxissent
eum domum,
egissentque gratias,
et oravissent
ne defatigaretur,
locutum esse ita :
se fecisse quæ fecisset
studiose accurateque,
causa honoris eorum ;
sed se arbitrari
illam causam posse defendi
gravius et vehementius
a Ser. Galba,
quod is esset gravior,
acriorque in dicendo.
Itaque auctoritate C. Lælii
publicanos detulisse
causam ad Galbam.
Illum autem recepisse
verecunde et dubitanter,
quod esset succedendum
ei viro ;
unum diem fuisse medium,
quasi comperendinatus,
quem Galbam
posuisse totum
in causa consideranda

que les consuls
connaîtraient de cette affaire
et prononceraient.
Lélius avoir plaidé la cause
pour les fermiers
avec-soin et avec-élégance,
comme il avait eu coutume toujours.
Comme les consuls,
l'affaire entendue,
avaient prononcé,
de l'avis du conseil,
qu'il-y-aurait-plus-ample-informé,
quelques jours s'étant écoulés,
Lélius avoir parlé de nouveau
avec beaucoup plus-de-soin
et mieux,
et l'affaire avoir été renvoyée
par les consuls
de la même manière.
Alors Lélius,
comme les associés avaient reconduit
lui à-sa-maison,
et *lui* avaient adressé des remercîments,
et l'avaient prié
de ne pas se lasser,
avoir parlé ainsi :
lui avoir fait ce-qu'il avait fait
avec-zèle et avec-soin,
pour l'honneur d'eux ;
mais lui penser
cette cause pouvoir être défendue
avec plus-d'autorité et plus-de-force
par Ser. Galba,
parce qu'il était plus imposant,
et plus-véhément en parlant.
C'est pourquoi sur l'avis de C. Lélius
les fermiers avoir confié
l'affaire à Galba.
Mais lui s'*en* être chargé
avec-modestie et avec-hésitation,
parce qu'il fallait succéder
à cet homme (à Lélius) ;
un jour avoir été d'intervalle,
comme de remise-au-lendemain,
que Galba
avoir consacré tout-entier
à la cause devant-être examinée

causa componendaque posuisse; et, quum cognitionis dies esset, et ipse Rutilius rogatu sociorum domum ad Galbam mane venisset, ut eum admoneret, et ad dicendi tempus adduceret; usque illum, quoad ei nuntiatum esset, consules descendisse, omnibus exclusis, commentatum in quadam testudine eum servis litteratis fuisse, quorum aliis aliud dictare eodem tempore solitus esset; interim quum esset ei nuntiatum tempus esse, exisse in ædes eo colore et iis oculis, ut egisse causam, non commentatum putares. Addebat etiam, idque ad rem pertinere putabat, scriptores illos male mulcatos exisse cum Galba; ex quo significabat, illum non in agendo solum, sed etiam in meditando vehementem atque incensum fuisse. Quid multa? magna exspectatione, plurimis audientibus, coram ipso Lælio sic illam causam, tanta vi tantaque gravitate dixisse Galbam, ut nulla fere pars orationis silentio præteriretur. Itaque mul-

moyens; il l'y employa tout entier. Le jour de l'audience Rutilius, à la prière des associés, se rendit le matin chez Galba, pour l'avertir et l'accompagner au tribunal quand l'heure serait venue. Galba, renfermé dans un cabinet avec ses secrétaires, auxquels il avait coutume de dicter à la fois plusieurs choses différentes. y travailla sans aucune distraction, jusqu'à ce qu'on lui annonça que les consuls étaient arrivés. Quand on l'eut averti qu'il était temps, il en sortit le visage en feu, les yeux étincelants, comme un homme qui viendrait de plaider et non de méditer. Rutilius ajoutait, comme une circonstance essentielle, que les secrétaires sortirent avec lui un peu maltraités. Il concluait de là que Galba portait la véhémence et la chaleur de son action jusque dans le travail du cabinet. Enfin l'orateur plaida cette cause intéressante devant un auditoire nombreux, en présence de Lélius même, avec une force et une noblesse qui, presque à chaque phrase, excitèrent des acclamations. Il fit en-

componendaque;
et quum dies cognitionis
esset,
et Rutilius ipse,
venisset mane
domum ad Galbam,
rogatu sociorum,
ut eum admoneret,
et adduceret
ad tempus dicendi;
usque quoad
nuntiatum esset
ei consules descendisse,
illum, omnibus exclusis,
commentatum fuisse
in quadam testudine
cum servis litteratis,
quorum aliis esset solitus
dictare aliud
eodem tempore;
interim,
quum nuntiatum esset ei
tempus esse,
exisse in ædes,
colore eo,
et oculis iis,
ut putares egisse causam,
non commentatum.
Addebat etiam,
putabatque
id pertinere ad rem,
illos scriptores
exisse cum Galba
male mulcatos;
ex quo significabat
illum fuisse vehementem
atque incensum
non solum in agendo,
sed etiam in meditando.
Quid multa?
magna exspectatione,
plurimis audientibus,
coram Lælio ipso
Galbam dixisse sic
illam causam tanta vi,
tantaque gravitate,
ut fere nulla pars orationis

et devant-être arrangée;
et comme le jour du procès
était arrivé,
et *que* Rutilius lui-même,
était venu le matin
à la maison chez Galba,
à la prière des associés,
pour l'avertir,
et *l'*amener *au tribunal*
à l'heure-fixée pour parler;
jusqu'au moment où
il avait été annoncé
à lui les consuls être arrivés,
lui, tous empêchés-d'entrer,
avoir médité
dans un cabinet
avec des esclaves lettrés,
aux uns desquels il avait coutume
de dicter une autre chose
en même temps;
là-dessus,
comme il avait été annoncé à lui
le moment être-arrivé,
lui être sorti dans la maison,
avec un teint tel,
et des yeux tels,
que tu aurais cru *lui* avoir plaidé,
et non avoir medité.
Rutilius ajoutait encore,
et il pensait
cela importer à la chose,
ces secrétaires
être sortis avec Galba
mal traités;
d'où il concluait
lui avoir été véhément
et chaleureux
non-seulement en plaidant,
mais encore en méditant.
Que dirai-je de plus?
au milieu d'une grande attente,
beaucoup-de-gens écoutant,
devant Lélius lui-même
Galba avoir plaidé ainsi
cette cause avec une telle force,
et une telle autorité,
que presque aucune partie du discours

tis querelis multaque miseratione adhibita, socios, omnibus approbantibus, illa die quæstione liberatos esse.

XXIII. Ex hac Rutiliana narratione suspicari licet, quum duæ summæ sint in oratore laudes, una subtilter disputandi, ad docendum, altera graviter agendi, ad animos audientium permovendos, multoque plus proficiat is qui inflammet judicem, quam ille qui doceat, elegantiam in Lælio, vim in Galba fuisse. Quæ quidem vis tum maxime cognita est, quum Lusitanis a Ser. Galba prætore contra interpositam, ut existimabatur, fidem, interfectis, T. Libone tribuno plebis populum incitante, et rogationem in Galbam, privilegii similem, ferente, summa senectute, ut ante dixi, M. Cato legem suadens in Galbam multa dixit : quam orationem in Origines suas retulit, paucis antequam mortuus est, an diebus, an mensibus? Tum igitur nihil recusans Galba pro sese, et populi Romani fidem implorans, quum suos pueros, tum C. Galli etiam filium flens commendabat; cujus orbitas et fletus mire miserabilis fuit propter recentem

tendre des plaintes si touchantes et des acccents si pathétiques, que ce jour-là les fermiers furent absous aux applaudissements unanimes de tout l'auditoire.

XXIII. Une discussion fine et élégante qui éclaire les esprits, une action forte et impétueuse qui les entraîne, voilà les deux grandes qualités de l'orateur. Mais celui qui enflamme le juge produit bien plus d'effet que celui qui se borne à l'instruire; et nous pouvons conclure du récit de Rutilius, que Lélius avait en partage l'élégance, et Galba la force. Cette force eut un beau triomphe dans une affaire importante. Galba, étant préteur en Espagne, avait, au mépris, disait-on, de la foi donnée, mis à mort des Lusitaniens. Le tribun T. Libon demandait vengeance au peuple, et proposait une loi évidemment dirigée contre Galba. Caton, alors dans une extrême vieillesse, comme je l'ai déjà dit, appuyait la loi; et peu de jours ou peu de mois avant sa mort, il prononça contre Galba un long discours qu'il a inséré dans ses *Origines*. Galba, dans sa défense se soumit à tout pour lui-même, et implorant la protection du peuple romain, il lui recommanda, les larmes aux yeux, et ses jeunes enfants et le fils de C. Sulpicius Gallus. Les pleurs de cet orphelin et

prætermitteretur silentio.
Itaque multis querelis,
multaque miseratione
adhibita,
socios, illa die,
liberatos esse quæstione,
omnibus approbantibus.

XXIII. Licet suspicari
ex hac narratione Rutiliana,
quum duæ summæ laudes
sint in oratore,
una disputandi subtiliter,
ad docendum,
altera agendi graviter,
ad animos audientium
permovendos,
isque proficiat multo plus,
qui inflammet judicem,
quam ille qui doceat,
elegantiam fuisse in Lælio,
vim in Galba.
Quæ quidem vis
cognita est tum maxime,
quum Lusitanis interfectis
a Ser. Galba prætore
contra fidem interpositam
ut existimabatur,
T. Libone tribuno plebis
incitante populum,
et ferente rogationem,
similem privilegii,
contra Galbam,
M. Cato summa senectute
dixit multa in Galbam
suadens legem :
quam orationem retulit
in suas Origines [bus
paucis an diebus, an mensi-
antequam est mortuus.
Tum igitur Galba
recusans nihil pro sese
et implorans fidem
populi romani,
commendabat flens
quum suos pueros,
tum etiam filium C. Galli ;
cujus orbitas et fletus

n'était passée sans silence.
C'est pourquoi beaucoup de plaintes,
et beaucoup de pathétique
ayant été employé,
les associés, ce jour-là
avoir été renvoyés de la plainte,.
tous approuvant.

XXIII. Il est permis de supposer
de ce récit de Rutilius,
puisque deux grandes qualités
existent dans l'orateur,
l'une de discuter finement,
pour instruire,
l'autre d'avoir-une-action forte,
pour les cœurs des auditeurs
devant-être profondément-émus,
et que celui-là réussit bien mieux
qui enflamme le juge,
que celui qui instruit,
l'élégance avoir été dans Lélius,
la force dans Galba.
Cette force certes
fut reconnue alors surtout,
que des Lusitaniens ayant été tués
par Ser. Galba préteur,
contre la parole engagée,
à ce que l'on croyait,
T. Libon tribun du peuple
soulevant le peuple,
et proposant une loi,
semblable à une mesure-individuelle,
contre Galba,
M. Caton dans une extrême vieillesse
parla longtemps contre Galba
en-appuyant la loi :
lequel discours il a inséré
dans ses Origines,
peu ou de jours, ou de mois,
avant qu'il soit mort,
Alors donc Galba
ne refusant rien pour lui-même
et implorant la protection
du peuple romain
recommandait en-pleurant
et ses-propres jeunes-enfants,
et même le fils de C. Gallus ;
dont l'état-d'orphelin et les pleurs

memoriam clarissimi patris; isque se tum eripuit flamma, propter pueros misericordia populi commota, sicut idem scriptum reliquit Cato. Atque etiam ipsum Libonem non infantem video fuisse, ut ex orationibus ejus intelligi potest. Quum hæc dixissem, et paullum interquievissem: — Quid igitur, inquit, est causæ, Brutus, si tanta virtus in oratore Galba fuit, cur ea nulla in orationibus ejus appareat? quod mirari non possum in eis, qui nihil omnino scripti reliquerunt.

XXIV. — Nec enim est eadem, inquam, Brute, causa non scribendi, et non tam bene scribendi, quam dixerint. Nam videmus alios oratores inertia nihil scripsisse, ne domesticus etiam labor accederet ad forensem; pleræque enim scribuntur orationes habitæ jam, non ut habeantur: alios non laborare, ut meliores fiant; nulla enim res tantum ad dicendum proficit, quantum scriptio: memoriam autem in poste-

le souvenir encore récent du grand homme qui était son père, attendrirent tous les cœurs; et Galba, comme le rapporte le même Caton, en excitant la pitié pour des enfants, se sauva de l'incendie prêt à le dévorer. Libon lui-même, son accusateur, ne manquait pas de talent pour la parole, comme on peut en juger par ses discours. Après avoir achevé ces mots, je me reposais un instant. — Pourquoi donc, reprit Brutus, ne trouve-t-on dans les discours qui nous restent de Galba aucune trace d'un talent si puissant? Encore s'il n'avait rien écrit!

XXIV. — C'est par deux raisons différentes, mon cher Brutus, qu'on n'écrit pas, ou qu'on écrit moins bien qu'on ne parle. Tantôt c'est la paresse qui empêche de prendre la plume, et nous voyons des orateurs qui n'ont pas voulu ajouter le travail du cabinet à celui du forum; car la plupart des discours s'écrivent après avoir été prononcés, et non pour être prononcés; d'autres n'éprouvent point le désir de se perfectionner, et rien n'apprend mieux à parler que d'écrire. Peu jaloux de laisser après eux des monuments de leur gé-

fuit miro miserabilis
propter memoriam recentem
clarissimi patris;
isque eripuit se tum
flamma
misericordia populi
commota propter pueros,
sicut idem Cato
summa contentione
reliquit scriptum.
Atque video etiam
Libonem ipsum
non fuisse infantem,
ut potest intelligi
ex orationibus ejus.
Quum dixissem hæc,
et interquievissem paullum :
— Quid causæ est igitur,
inquit Brutus,
si tanta virtus
fuit in oratore Galba,
cur ea appareat nulla
in orationibus ejus?
quod non possum mirari
in iis
qui reliquerunt
nihil omnino scripti.
XXIV. Et enim
causa non est eadem,
inquam, Brute,
non scribendi,
et non scribendi tam bene,
quam dixerint.
Nam videmus alios oratores
scripsisse nihil inertia,
ne labor domesticus etiam
accederet ad forensem;
pleræque enim orationes
scribuntur jam habitæ,
non ut habeantur;
alios non laborare
ut fiant meliores;
nulla enim res
proficit tantum
ad dicendum
quantum scriptio;
non autem desiderant

fut étonnament pitoyable
à cause du souvenir récent
de *son* très-i tira alors
et celui-ci setira alors
de l'incendie,
la compassion du peuple
excitée en-faveur des enfants,
ainsi-que le même Caton
avec une grande énergie
l'a laissé par-écrit.
Et je vois encore
Libon lui-même
n'avoir pas été inhabile-à-parler,
comme on peut *le* comprendre
d'après les discours de lui.
Comme j'avais dit ces-*mots*,
et *que* je m'étais reposé un peu :
— Quelle raison y a-t-il donc,
dit Brutus,
si un tel mérite
a existé dans l'orateur Galba,
pour qu'il n'apparaisse nullement
dans les discours de lui?
de quoi je ne puis être surpris
chez ceux
qui *n*'ont laissé
rien du tout d'écrit.
XXIV. Et en effet
la raison n'est pas la même,
dis-je, Brutus,
pour ne pas écrire,
et pour ne pas écrire aussi bien,
que l'on a parlé.
Car nous voyons les uns orateurs
n'avoir écrit rien par paresse,
de peur que le travail du cabinet aussi
s'ajoutât au *travail* du barreau;
car la plupart des discours
s'écrivent déjà prononcés,
et non pour qu'ils soient prononcés;
d'autres ne pas travailler,
pour qu'ils deviennent meilleurs;
car aucune chose
ne sert autant
pour parler
que l'habitude-d'écrire;
mais ils ne désirent pas

rum ingenii sui non desiderant, quum se putant satis magnam adeptos esse dicendi gloriam, eamque etiam majorem visum iri, si in existimantium arbitrium sua scripta non venerint: alios, quod melius putent dicere se posse quam scribere; quod peringeniosis hominibus, neque satis doctis, plerumque contingit, ut ipsi Galbæ. Quem fortasse vis non ingenii solum, sed etiam animi, et naturalis quidam dolor dicentem incendebat, efficiebatque, ut et incitata, et gravis, et vehemens esset oratio; dein quum otiosus stylum prehenderat, motusque omnis animi, tanquam ventus, hominem defecerat, flaccescebat oratio : quod iis, qui limatius dicendi consectantur genus, accidere non solet, propterea quod prudentia nunquam deficit oratorem, qua ille utens eodem modo possit et dicere et scribere; ardor animi non semper adest, isque quum consedit, omnis illa vis et quasi flamma oratoris exstinguitur. Hanc igitur ob causam

nie, ils croient s'être acquis par la parole une gloire assez grande, et qui paraîtra plus grande encore, si leurs écrits ne viennent point s'offrir aux discussions de la critique. D'autres enfin se croient plus capables de bien parler que de bien écrire. C'est ce qui arrive souvent à des hommes qui ont plus de talent naturel que de connaissances acquises; et tel était Galba. Il parlait sous l'inspiration de son âme autant que de son génie. Une sensibilité brûlante, qu'il tenait de la nature, donnait à son discours du mouvement, de la force, de la véhémence; mais quand il prenait tranquillement la plume, et que la passion, comme un vent qui tombe, cessait d'animer son éloquence, le discours languissait; ce qui n'arrive pas à ceux dont la manière est plus châtiée: car l'orateur retrouve partout cette justesse de pensées au moyen de laquelle il peut écrire et parler avec la même perfection; mais l'enthousiasme ne dure pas toujours, et lorsqu'il s'est refroidi, toute la verve et tout le feu de l'orateur s'é-

memoriam sui ingenii
in posterum,
quum putant
se esse adeptos
gloriam dicendi
satis magnam,
eamque visum iri
majorem etiam,
si sua scripta non venerint
in arbitrium
existimantium;
alios, quod putent
se posse dicere melius
quam scribere;
quod contingit plerumque
hominibus peringeniosis,
neque satis doctis,
ut Galbæ ipsi.
Non solum vis ingenii,
sed etiam animi,
et quidam dolor naturalis
incendebat fortasse
quem dicentem,
efficiebatque
ut oratio esset et incitata,
et gravis, et vehemens;
dein, quum otiosus
prehenderat stylum,
omnisque motus animi,
tanquam ventus,
defecerat hominem,
oratio flaccescebat :
quod non solet accidere
iis qui consectantur
genus dicendi limatius,
propterea quod prudentia
nunquam deficit oratorem,
qua ille utens
possit et dicere et scribere
eodem modo;
ardor animi
non adest semper,
quumque is consedit,
omnis illa vis
et quasi flamma oratoris
exstinguitur.
Igitur ob hanc causam

le souvenir de leur génie
dans l'avenir,
quand ils croient
soi avoir acquis
une gloire à-parler
assez grande
et cette *gloire* devoir paraître
plus grande encore,
si leurs écrits ne viendront pas
à la libre-disposition
des appréciateurs (de la critique);
d'autres, parce qu'ils pensent
soi pouvoir parler mieux
que écrire;
ce qui arrive d'ordinaire
aux hommes de-talent-naturel,
et pas assez instruits,
comme à Galba lui-même.
Non-seulement la force de *son* génie,
mais aussi de *son* âme,
et certaine sensibilité naturelle
enflammait peut-être
celui-ci quand-il-parlait,
et faisait
que sa parole était et animée,
et forte, et véhémente;
puis, quand de-loisir
il avait pris la plume,
et que toute émotion de l'âme,
comme un vent,
avait abandonné cet homme,
sa parole languissait :
ce qui n'a pas coutume d'arriver
à ceux qui recherchent
un genre de style plus châtié,
par la raison que le jugement
n'abandonne jamais l'orateur,
duquel celui-ci se servant
peut et parler et écrire
de la même manière;
la chaleur de l'âme
ne subsiste pas toujours,
et quand elle s'est calmée,
toute cette force
et comme le feu de l'orateur
s'éteint.
Donc pour ce motif

videtur Lælii mens spirare etiam in scriptis, Galbæ autem vis occidisse.

XXV. Fuerunt etiam in oratorum numero mediocrium L. et Sp. Mummii, fratres, quorum exstant amborum orationes. Simplex quidem L. et antiquus; Sp. autem nihilo ille quidem ornatior, sed tamen adstrictior : fuit enim doctus ex disciplina Stoicorum. Multæ sunt Sp. Albini orationes. Sunt etiam L. et C. Aureliorum Orestarum, quos aliquo video in numero oratorum fuisse. P. etiam Popilius quum civis egregius, tum non indisertus fuit. C. vero, filius ejus, disertus. Caiusque Tuditanus quum omni vita atque victu excultus atque expolitus, tum ejus elegans est habitum etiam orationis genus. Eodemque in genere est habitus is, qui injuria accepta fregit Tib. Gracchum patientia, civis in rebus optimis constantissimus, M. Octavius. At vero M. Æmilius Lepidus, qui est Porcina dictus, iisdem temporibus fere, quibus

teignent avec lui. Voilà pourquoi l'esprit de Lélius paraît encore respirer dans ses écrits, tandis qu'il ne reste rien de l'énergie de Galba.

XXV. Les frères Lucius et Spurius Mummius eurent encore quelque talent oratoire. Nous avons leurs discours à tous deux. Lucius est simple et antique; Spurius, sans être plus fleuri, a cependant un style plus serré : c'est qu'il sortait de l'école des Stoïciens. Il existe beaucoup de discours de Sp. Albinus. Il en existe aussi des deux Aurélius Orestès, Lucius et Caïus, qui jouirent de quelque estime comme orateurs. P. Popilius excellent citoyen, n'était pas non plus sans talent pour la parole : son fils Caïus en avait un véritable. C. Tuditanus, célèbre par la politesse de ses mœurs et la recherche qu'il portait dans sa manière de vivre, ne fut pas moins renommé pour l'élégance de son langage. On peut lui comparer, en ce genre, un citoyen dont l'attachement au bien public ne se démentit jamais, M. Octavius, qui, outragé par le premier des Gracques, triompha de ce tribun à force de patience. Mais n'oublions pas Émilius Lépidus surnommé Porcina, contemporain de Galba, quoique un peu plus

mens Lælii videtur
spirare etiam in scriptis,
vis autem Gallæ occidisse.
XXV. In numero
oratorum
mediocrium
fuerunt etiam
fratres L. et Sp. Mummii,
quorum amborum
orationes exstant.
L. simplex
et antiquus quidem;
Sp. autem ille quidem
nihilo ornatior,
sed tamen adstrictior:
fuit enim doctus
ex disciplina Stoïcorum.
Orationes multæ
Sp. Albini sunt.
Sunt etiam L.
et C. Aureliorum
Orestarum,
quos video fuisse
in aliquo numero oratorum.
P. Popilius etiam fuit
quum egregius civis,
tum non indisertus.
C. vero, filius ejus, disertus.
Caiusque Tuditanus,
quum excultus
omni vita atque victu,
atque expolitus,
tum etiam
genus orationis ejus
habitum est elegans.
Eodemque in genere
habitus est is
qui, injuria accepta,
fregit Tib. Gracchum
patientia,
civis constantissimus
in optimis rebus,
M. Octavius.
At vero
M. Æmilius Lepidus,
qui est dictus Porcina,
fere iisdem temporibus,

l'esprit de Lélius paraît
respirer encore dans *ses* écrits,
mais l'énergie de Galba avoir disparu.
XXV. Au nombre
des orateurs
d'un talent médiocre
furent encore
les frères L. et Sp. Mummius,
dont *à* tous deux
les discours subsistent.
L. simple
et antique à-la-vérité;
mais Sp. lui certes
en-rien plus orné,
mais pourtant plus serré :
car il fut instruit
à l'école des Stoïciens.
Des discours nombreux
de Sp. Albinus sont.
Il y en a aussi de L.
et C. Aurélius
Orestès,
lesquels je vois avoir été
dans quelque estime comme-orateurs.
P. Popilius aussi fut
non-seulement excellent citoyen,
mais encore non sans-éloquence.
Mais C., fils de celui-ci, éloquent.
Et Caius Tuditanus,
fut non-seulement poli
dans toute *sa* vie et son régime,
et recherché;
mais-encore
le genre de langage de lui
passa-pour élégant.
Et dans le même genre
a été compté celui,
qui, une injure étant reçue,
triompha de Tib. Gracchus
par sa patience,
citoyen très-attaché
à la bonne cause,
M. Octavius.
Mais en-vérité
M. Æmilius Lepidus,
qui fut appelé Porcina,
presque à la même époque,

Galba, sed paullo minor natu, et summus orator est habitus, et fuit, ut apparet ex orationibus, scriptor sane bonus. Hoc in oratore Latino primum mihi videtur et lenitas apparuisse illa Græcorum, et verborum comprehensio, etiam artifex (ut ita dicam) stylus. Hunc studiose duo adolescentes ingeniosissimi, et prope æquales, C. Carbo et Tib. Gracchus audire soliti sunt; de quibus jam dicendi locus erit, quum de senioribus pauca dixero. Q. enim Pompeius non contemptus orator, temporibus illis, fuit, qui summos honores, homo per se cognitus, sine ulla commendatione majorum, est adeptus. Tum L. Crassus multum potuit, non eloquentia, sed dicendo tamen; homo, non liberalitate, ut alii, sed ipsa tristitia et severitate popularis : cujus quidem legi tabellariæ M. Antius Briso, tribunus plebis, diu restitit, M. Lepido consule adjuvante; eaque res P. Africano vituperationi fuit, quod ejus auctoritate de sententia deductus Briso putabatur.

jeune. Il passa pour un grand orateur, et ses discours prouvent qu'il fut au moins un bon écrivain. Il introduisit le premier, dans l'éloquence latine, la douceur et l'harmonie des périodes grecques et toutes les savantes combinaisons du style. Il eut pour auditeurs assidus deux jeunes gens du plus grand talent, et presque du même âge, C. Carbon et Tib. Gracchus. Nous parlerons d'eux quand j'aurai dit quelques mots de ceux qui étaient plus âgés. Q. Pompéius ne laissa pas d'être estimé dans ce temps-là comme orateur. Il fut l'artisan de sa fortune; et sans aïeux dont la gloire recommandât son nom, il s'éleva cependant aux plus hautes dignités. A la même époque, L. Cassius, sans être éloquent, exerça néanmoins l'autorité de la parole. Ce ne fut point, comme les autres, à des manières agréables et généreuses, mais à une sévérité austère, qu'il dut sa popularité. M. Antius Brison, tribun du peuple, secondé par le consul Lépidus, s'opposa longtemps à sa loi des scrutins. On fait même un reproche à Scipion l'Africain d'avoir usé de son ascendant sur Brison, pour le faire renoncer

quibus Galba,	que Galba,
sed paullo minor natu,	mais un peu plus jeune,
et habitus est	et passa-pour
summus orator,	grand orateur,
et fuit scriptor sane bonus,	et fut écrivain certes bon,
ut apparet ex òrationibus.	comme il ressort de *ses* discours.
In hoc oratore Latino	Dans cet orateur Latin
mihi videtur	me semble
apparuisse primum	avoir paru pour-la-première-fois
et illa lenitas Græcorum,	et cette douceur des Grecs,
et comprehensio verborum,	et la période,
etiam stylus artifex	et le style travaillé-avec-art
(ut ita dicam).	(pour ainsi dire).
Duo adolescentes	Deux jeunes gens
ingeniosissimi,	du-plus-grand-talent,
et prope æquales,	et presque du même-âge,
C. Carbo et Tib. Gracchus	C. Carbon et Tib. Gracchus
soliti sunt audire	eurent coutume de-suivre-les-leçons
hunc studiose;	de celui-ci assidument;
erit locus dicendi de quibus,	il y aura lieu de parler de ceux-ci,
jam quum dixero pauca	dès quand j'aurai dit quelques-mots
de senioribus.	des plus-âgés.
Q. enim Pompeius	Car Q. Pompée
fuit orator non contemptus,	fut un orateur non méprisable,
temporibus illis,	pour ces temps-là,
qui adeptus est	lui-qui obtint
summos honores,	les-plus-grands honneurs,
homo cognitus per se,	homme connu par lui seul,
sine ulla commendatione	sans aucune récommandation
majorum.	venant-de-ses-ancêtres.
Tum L. Crassus	Alors L. Crassus
potuit multum	put beaucoup
non eloquentia;	non par l'éloquence,
sed tamen dicendo;	mais pourtant par la-parole;
homo popularis,	homme populaire,
non liberalitate, ut alii,	non par *sa* liberalité, comme d'autres,
sed tristitia ipsa	mais par *sa* sévérité même
et severitate;	et *son* austérité;
M. Antius Briso,	M. Antius Brison,
tribunus plebis,	tribun du peuple,
restitit diu	s'opposa longtemps
legi tabellariæ cujus,	à la loi des-scrutins de celui-ci,
M. Lepido consule	M. Lépidus consul
adjuvante;	*le* secondant;
eaque res fuit vituperationi	et ce fait fut tourné-à-blâme
P. Africano,	à P. l'Africain,
quod Briso putabatur	parce que Brison était cru

Tum duo Cæpiones multum clientes consilio et lingua, plus auctoritate tamen et gratia sublevabant. Sed Pompeii sunt scripta nec nimis extenuata (quanquam veterum est similis), et plena prudentiæ.

XXVI. P. Crassum valde probatum oratorem iisdem fere temporibus accepimus, qui et ingenio valuit, et studio, et habuit quasdam etiam domesticas disciplinas. Nam et cum summo illo oratore, Ser. Galba, cujus C. filio filiam suam collocaverat, affinitate sese devinxerat; et, quum esset P. Mucii filius, fratremque haberet P. Scævolam, domi jus civile cognoverat. In eo industriam constat summam fuisse, maximamque gratiam, quum et consuleretur plurimum, et diceret. Horum ætatibus adjuncti duo C. Fannii, C. et M. filii, fuerunt: quorum Caii filius, qui consul cum Domitio fuit, unam orationem de sociis et nomine Latino contra

à son opposition. A la même époque aussi, les deux Cépions rendaient à leurs clients de grands services par le conseil et la plaidoirie, mais plus encore par leur crédit et leur influence. Quant à Pompéius, ses écrits existent : ils annoncent un jugement solide ; et, malgré leur vernis d'antiquité, ils n'ont pas trop de sécheresse.

XXVI. A peu près dans le même temps, P. Crassus eut la réputation d'un très-bon orateur. A beaucoup de talent naturel, il joignait beaucoup d'étude, et il trouva dans sa propre maison des leçons et des modèles. Allié du fameux orateur Serv. Galba, dont le fils avait épousé sa fille, et de plus, fils de P. Mucius et frère de P. Scévola, il acquit, sans sortir de chez lui, la connaissance du droit civil. Ses succès répondirent à son activité infatigable, et il était sans cesse occupé à plaider, ou à donner des consultations. Aux noms qui brillaient alors, il faut ajouter les deux C. Fannius, fils de Caïus et de Marcus. Le premier, qui fut consul avec Domitius, a laissé un discours de Gracchus, au sujet des alliés et du nom Latin. Cet ouvrage

deductus de sententia
auctoritate ejus.
Tum duo Cæpiones
sublevabant multum
clientes
consilio et lingua,
plus tamen auctoritate
et gratia.
Sed scripta Pompeii
sunt nec nimis extenuata
(quanquam est similis
veterum),
et plena prudentiæ.
XXVI. Accepimus
P. Crassum
oratorem valde probatum,
fere iisdem temporibus,
qui valuit et ingenio
et studio,
et habuit etiam
quasdam disciplinas
domesticas.
Nam et Ser. Galba
devinxerat sese affinitate
cum illo summo oratore,
filio cujus C.
collocaverat suam filiam ;
et, quum esset
filius P. Mucii,
haberetque P. Scævolam
fratrem,
cognoverat jus civile domi.
Constat summam industriam
maximamque gratiam
fuisse in eo,
quum et consuleretur,
et diceret plurimum.
Duo C. Fannii,
filii C. et M.,
fuerunt adjuncti
ætatibus horum :
quorum filius Caii,
qui fuit consul
cum Domitio,
reliquit unam orationem
contra Gracchum
de sociis et nomine Latino,

avoir-renoncé à *son* avis
par l'ascendant de celui-ci.
Alors les deux Cépions
aidaient beaucoup
leurs clients
par le conseil et la plaidoirie,
plus cependant par le crédit
et l'influence.
Mais les écrits de Pompée
sont et pas trop secs
(bien qu'il soit semblable
aux anciens),
et pleins de jugement.
XXVI. On rapporte
P. Crassus
avoir été un orateur fort-estimé,
presque à la même époque,
qui brilla et par le talent
et par l'étude,
et eut même
certains exemples
de-famille.
Car et Ser. Galba,
avait joint soi par alliance
avec ce grand orateur,
au fils duquel Caius
il avait marié sa fille ;
et, comme il était
fils de P. Mucius,
et avait P. Scévola
pour-frère,
il avait appris le droit civil chez-lui.
Il est constant une grande activité
et un très-grand crédit
avoir été en lui,
vu-que et il était consulté,
et il parlait beaucoup.
Les deux C. Fannius,
fils de C. et M.,
ont été ajoutés,
au temps de ceux-ci ;
dont le fils de Caius,
qui fut consul
avec Domitius,
a laissé un discours
dirigé contre Gracchus
sur les alliés et le nom Latin,

Gracchum reliquit, sane et bonam, et nobilem. — Tum Atticus, Quid ergo? estne ista Fannii? nam varia opinio pueris nobis erat : alii a C. Persio, litterato homine, scriptam esse aiebant, illo, quem significat valde doctum esse Lucilius; alii multos nobiles, quod quisque potuisset, in illam orationem contulisse. — Tum ego, Audivi equidem ista, inquam, de majoribus natu; sed nunquam sum adductus, ut crederem, eamque suspicionem propter hanc causam credo fuisse, quod Fannius in mediocribus oratoribus habitus esset; oratio autem vel optima esset illo quidem tempore orationum omnium. Sed nec ejusmodi est, ut a pluribus confusa videatur (unus enim sonus est totius orationis, et idem stylus); nec de Persio reticuisset Gracchus, quum ei Fannius de Menelao Maratheno, et de ceteris objecisset : præsertim quum Fannius nunquam sit habitus elinguis; nam et causas defensitavit, et tribunatus ejus, arbitrio et auctoritate P. Africani gestus, non obscurus fuit.

Alter autem C. Fannius, M. filius, C. Lælii gener, et mo-

est célèbre, et de plus, il est bon. — Quoi donc! dit Atticus, ce discours est-il bien de Fannius? Dans notre enfance, les opinions étaient très-partagées. Les uns l'attribuaient à Persius, homme lettré, et à la science duquel Lucilius rend un bel hommage ; les autres, à plusieurs nobles, dont chacun, disait-on, avait mis en commun le tribut de son génie. — C'est, en effet, répondis-je, ce que j'ai entendu dire à nos vieillards ; mais je n'ai jamais pu le croire ; et, si l'on a élevé ce doute, c'est, je pense, parce que Fannius était regardé comme un orateur médiocre, tandis que cette harangue était la meilleure qui existât alors. Elle n'a d'ailleurs rien qui annonce le travail de plusieurs mains ; c'est partout la même couleur, le même style ; et d'un autre côté, si elle était de Persius, Gracchus n'aurait pas manqué de le reprocher à son adversaire, qui lui reprochait à lui-même d'employer les talents de Ménélas de Marathum, et des autres rhéteurs. Enfin l'on n'a jamais refusé à Fannius le don de la parole. Il défendit souvent des causes ; et son tribunat, dirigé par les conseils de Scipion l'Africain, ne fut pas sans gloire.

L'autre Fannius, fils de Marcus, gendre de Lélius, était plus aus-

sane bonam et nobilem.	assurément bon et célèbre.
—Tum Atticus, Quid ergo?	— Alors Atticus, Qu'est ce donc?
istane est Fannii?	ce *discours* est-il de Fannius?
Nam opinio erat varia	car l'opinion était partagée
nobis pueris :	dans notre enfance :
alii aiebant esse scriptam	les uns disaient *lui* avoir été écrit
a C. Persio,	par C. Persius,
homine litterato,	homme lettré,
illo quem Lucilius	celui que Lucilius
significat esse valde doctum;	déclare être fort instruit;
alii multos nobiles	les autres *disent* beaucoup de nobles
contulisse	avoir apporté-leur-part
in orationem illam,	à ce discours,
quod quisque potuisset.	celle que chacun avait pu.
— Tum ego, Audivi ista,	— Alors moi, J'ai entendu-dire cela
inquam, de majoribus natu;	dis-je, à des *gens* plus âgés;
sed nunquam adductus sum	mais jamais je n'ai été amené
ut crederem;	à *le* croire;
credoque eam suspicionem	et je crois ce doute
fuisse propter hanc causam	avoir existé pour cette raison,
quod Fannius esset habitus	que Fannius avait été compté
in oratoribus mediocribus;	au-nombre-des-orateurs médiocres;
oratio autem esset	or le discours était
vel optima	même le meilleur
omnium orationum	de tous les discours
tempore illo quidem.	dans ce temps-là du-moins.
Sed nec est ejusmodi,	Mais et il n'est pas de-telle-sorte,
ut videatur	qu'il paraisse
confusa a pluribus	composé par plusieurs
(sonus enim	(car le ton
totius orationis	de tout le discours
est unus, et stylus idem);	est unique, et le style identique);
nec Gracchus reticuisset	et Gracchus ne se serait pas tu
de Persio,	au-sujet de Persius,
quum Fannius objecisset ei	puisque Fannius avait réprimandé lui
de Menelao Maratheno,	au-sujet de Ménélas de Marathum,
et de ceteris,	et au-sujet des autres,
præsertim quum Fannius	surtout puisque Fannius
nunquam sit habitus	n'a jamais passé pour
elinguis;	non-éloquent;
nam et defensitavit causas,	car et il plaida-souvent des causes
et tribunatus ejus,	et le tribunat de lui,
gestus arbitrio	géré par les conseils
et auctoritate P. Africani,	et l'autorité de P. l'Africain,
non fuit obscurus.	n'a pas été sans-gloire.
Alter autem Fannius,	Mais l'autre Fannius,
filius M., gener C. Lælii,	fils de M., gendre de Lélius,

ribus, et ipso genere dicendi durior. Is soceri instituto (quem, quia cooptatus in augurum collegium non erat, non admodum diligebat, præsertim quum ille Q. Scævolam sibi minorem natu generum prætulisset; cui tamen Lælius se excusans, non genero minori dixit se illud, sed majori filiæ detulisse), is tamen, instituto Lælii, Panætium audiverat. Ejus omnis in dicendo facultas ex historia ipsius non ineleganter scripta perspici potest; quæ neque nimis est infans, neque perfecte diserta. Mucius autem augur, quod pro se opus erat, ipse dicebat, ut de pecuniis repetundis contra T. Albucium : is oratorum in numero non fuit; juris civilis intelligentia atque omni prudentiæ genere præstitit. L. Cœlius Antipater scriptor (quemadmodum videtis) fuit, ut temporibus illis, luculentus, juris valde peritus, multorum etiam, ut L. Crassi, magister.

XXVII. Utinam in Tib. Graccho, Caioque Carbone talis

tère dans son langage, aussi bien que dans ses mœurs. A l'imitation de son beau-père, il avait entendu les leçons de Panétius. Ce n'est pas qu'il aimât beaucoup celui dont il suivait l'exemple : Lélius ne l'avait point admis au collége des augures ; il lui avait même préféré son autre gendre Scévola, quoique plus jeune : choix dont Lélius s'excusait en disant qu'il n'avait pas donné cette préférence au plus jeune de ses gendres mais à l'aînée de ses filles. On peut juger du talent oratoire de Fannius par l'histoire assez élégamment écrite qui nous reste de lui. Sous le rapport de l'éloquence, elle n'est ni tout à fait médiocre, ni parfaitement belle. Quant à l'augure Scévola, s'il avait à plaider pour lui-même, il n'empruntait pas une voix étrangère. C'est ainsi qu'il se défendit contre Albucius qui l'accusait de concussion. Il n'a point de rang parmi les orateurs : sa profonde connaissance du droit civil, et ses lumières en tout genre lui assurent le premier parmi les savants. Célius Antipater est, comme vous savez, un bon écrivain pour ce temps-là. Ce fut un habile jurisconsulte, et il eut beaucoup de disciples, entre autres L. Crassus.

XXVII. Plût aux dieux que Tib. Gracchus et C. Carbon eussent eu

durior et moribus	*fut* plus-austère et dans ses mœurs
et genere ipso dicendi.	et par le genre même du langage.
Is instituto soceri	Celui-ci à l'imitation de son beau-père,
(quem non diligebat	(qu'il ne chérissait pas
admodum,	beaucoup,
quia non erat cooptatus	parce qu'il n'avait pas été agrégé
in collegium augurum,	au collége des augures,
præsertim quum ille	d'autant-plus que celui-ci
prætulisset sibi	avait préféré à lui
Q. Scævolam generum	Q. Scévola *son* gendre
minorem natu; cui	moins âgé ; auquel
tamen Lælius se excusans	cependant Lélius s'excusant
dixit se detulisse illud	dit soi avoir déféré cet-*honneur*
non genero minori,	non au gendre le plus jeune,
sed filiæ majori);	mais à sa fille aînée),
is tamen,	celui-ci cependant,
instituto Lælii,	à l'exemple de Lélius,
audiverat Panætium.	avait-suivi-les-leçons de Panétius.
Omnis facultas ejus	Tout le talent de lui
in dicendo	en parlant
potest perspici	peut-être aperçu
ex historia ipsius	par une histoire de lui-même
scripta non ineleganter;	écrite non sans-élégance;
quæ nec est nimis infans,	qui n'est pas trop mal-écrite,
neque diserta perfecte.	ni éloquente parfaitement.
Mucius autem augur	Mais Mucius l'augure
dicebat ipse,	disait lui-même,
quod erat opus pro se,	ce qu'il avait besoin *de dire* pour soi,
ut de pecuniis repetundis	comme pour le-crime-de concussion
contra T. Albucium :	contre T. Albucius :
is non fuit	celui-ci ne fut-pas-compté
in numero oratorum;	au nombre des orateurs;
præstitit intelligentia	il l'emporta par la connaissance
juris civilis [tiæ.	du droit civil
atque omni genere pruden-	et par toute espèce de lumières.
L. Cœlius Antipater	L. Célius Antipater
fuit scriptor	fut écrivain
(quemadmodum videtis)	(comme vous voyez)
luculentus,	élégant,
ut illis temporibus,	comme pour ce temps-là,
valde peritus juris,	fort habile dans le droit,
magister etiam multorum,	maître même de beaucoup,
ut L. Crassi.	entre-autres de L. Crassus.
XXVII. Utinam talis mens fuisset	XXVII. Plût-au ciel qu'un tel esprit eût été
in Tib. Graccho	dans Tib. Gracchus
Caioque Carbone	et Caius Carbon

mens ad rempublicam bene gerendam fuisset, quale ingenium ad bene dicendum fuit! profecto nemo his viris gloria præstitisset. Sed eorum alter propter turbulentissimum tribunatum, ad quem ex invidia fœderis Numantini bonis iratus accesserat, ab ipsa republica est interfectus; alter, propter perpetuam in populari ratione levitatem, morte voluntaria se a severitate judicum vindicavit. Sed fuit uterque summus orator; atque hoc memoria patrum teste dicimus. Nam et Carbonis et Gracchi habemus orationes, nondum satis splendidas verbis, sed acutas, prudentiæque plenissimas. Fuit Gracchus diligentia Corneliæ matris a puero doctus, et græcis litteris eruditus; nam semper habuit exquisitos e græcia magistros, in eis jam adolescens Diophanem Mitylenæum, Græciæ, temporibus illis, disertissimum : sed ei breve tempus ingenii augendi et declarandi fuit. Carbo, quoad vita suppeditavit, est in multis judiciis causisque co-

en politique la volonté de bien faire, autant qu'ils avaient le talent de bien dire ! Assurément personne n'eût acquis plus de gloire ; mais l'un, que le scandale du traité de Numance avait brouillé avec les gens de bien, et qui avait porté dans son tribunat toute la turbulence de sa colère, fut tué par la main de la république elle-même, l'autre, décrédité jusque dans le parti populaire à cause de sa perpétuelle inconstance, se déroba, par une mort volontaire, à la sévérité des juges. Tous deux furent de grands orateurs; et ce n'est que par tradition que nous en parlons ainsi. Nous avons des discours de Carbon et de Gracchus. Ils ne brillent pas encore de tout l'éclat des expressions ; mais ils sont pleins d'esprit et de solidité. Gracchus fut, dès son enfance, instruit dans les lettres grecques par les soins de sa mère Cornélie ; il eut toujours les meilleurs maîtres de la Grèce; et, encore très-jeune, il reçut les leçons du plus éloquent de tous, Diophane de Mitylène ; mais il eut bien peu de temps, et pour perfectionner et pour déployer son génie. Carbon, tant qu'il vécut, se distingua dans un grand nombre de causes, et devant des

ad rempublicam	pour la république
bene gerendam,	devant être bien gérée,
quale ingenium fuit	que le talent fut
ad bene dicendum !	pour bien parler !
Nemo profecto præstitisset	Personne assurément ne l'eût emporté
gloria his viris.	en gloire sur ces hommes.
Sed alter eorum	Mais l'un d'eux
est interfectus	fut tué
ab republica ipsa	par la république elle-même
propter tribunatum	à cause de son tribunat
turbulentissimum,	très-turbulent,
ad quem accesserat	auquel il était-arrivé
iratus bonis	en guerre avec les gens de bien
ex invidia	après le scandale
fœderis Numantini ;	du traité de Numance ;
alter se vindicavit	l'autre se déroba
a severitate judicum	à la sévérité des juges
morte voluntaria,	par une mort volontaire,
propter levitatem perpetuam	à cause de son inconstance perpétuelle
in ratione populari.	dans le parti démocratique.
Sed uterque fuit	Mais l'un et l'autre fut
summus orator;	un très-grand orateur ;
atque dicimus hoc	et nous disons cela
memoria patrum teste.	le souvenir de *nos* pères *l'*attestant.
Nam habemus orationes	Car nous avons les discours
et Carbonis et Gracchi	et de Carbon et de Gracchus
nondum satis splendidas	pas encore assez brillants
verbis,	par les expressions,
sed acutas	mais spirituels
plenissimasque prudentiæ.	et pleins de jugement.
Gracchus fuit doctus	Gracchus fut instruit
a pueritia	dès l'enfance
diligentia matris Corneliæ,	par les soins de *sa* mère Cornélie,
et eruditus litteris græcis ;	et versé dans les lettres grecques ;
nam habuit semper	car il eut toujours
magistros exquisitos	des maîtres choisis
e Græcia,	*venus* de la Grèce,
in eis	entre autres
Diophanem Mitylenæum,	Diophane de Mitylène,
jam adolescens,	*lorsqu'il était* déjà jeune-homme,
disertissimum Græciæ,	le plus éloquent de la Grèce,
temporibus illis ;	en ce temps-là ;
sed tempus breve fuit ei	mais un temps court fut à lui
augendi ingenii	pour développer *son* génie
et declarandi.	et *pour le* déployer.
Carbo cognitus est	Carbon se fit connaître
in multis judiciis	dans beaucoup de jugements

gnitus. Hunc qui audierant prudentes homines, in quibus familiaris noster L. Gellius, qui se illi contubernalem in consulatu fuisse narrabat, canorum oratorem, et volubilem, et satis acrem, atque eumdem et vehementem, et valde dulcem, et perfacetum fuisse dicebat; addebat, industrium etiam, et diligentem, et in exercitationibus commentationibusque multum operæ solitum esse ponere. Hic optimus, illis temporibus, est patronus habitus, eoque forum tenente plura fieri judicia cœperunt: nam et quæstiones perpetuæ hoc adolescente constitutæ sunt, quæ antea nullæ fuerunt (L. enim Piso, tribunus plebis, legem primus de pecuniis repetundis, Censorino et Manilio consulibus, tulit: ipse etiam Piso et causas egit, et multarum legum aut auctor, aut dissuasor fuit; isque et orationes reliquit, quæ jam evanuerunt, et annales, sane exiliter scriptos); et judicia po-

tribunaux différents. Parmi les hommes éclairés qui l'avaient entendu, notre ami L. Gellius, qui avait vécu près de lui pendant son consulat, parlait de son débit harmonieux, rapide et animé. Il réunissait, selon Gellius, la véhémence à beaucoup de douceur et d'enjouement. Il était actif, laborieux et s'appliquait souvent à la composition et aux exercices du cabinet. Il passa pour le meilleur avocat de son temps; et, pendant qu'il régnait au barreau, les procès commencèrent à se multiplier. En effet c'est dans sa jeunesse que furent établis les tribunaux permanents, institution inconnue jusqu'alors : car le tribun L. Pison est le premier qui ait fait régler par une loi les jugements de concussion, et ce fut sous le consulat de Censorinus et de Manilius. Le Pison dont je parle plaida lui-même beaucoup de causes, appuya ou combattit beaucoup de lois; il a laissé des discours qui sont oubliés, et des annales fort sèchement écrites. Pour

causisque,
quoad vita suppeditavit.
Prudentes homines,
qui audierant hunc,
in quibus L. Gellius
noster familiaris,
qui narrabat se fuisse
contubernalem illi
in consulatu,
dicebat fuisse oratorem
canorum, et volubilem,
et satis acrem,
atque eumdem
et vehementem,
et valde dulcem,
et perfacetum;
addebat industrium etiam,
et diligentem,
et solitum esse
ponere multum operæ
in exercitationibus
commentationibusque.
Hic habitus est
optimus patronus,
temporibus illis,
eoque tenente forum
judicia cœperunt
fieri plura:
nam et quæstiones
perpetuæ
constitutæ sunt
hoc adolescente,
quæ fuerunt nullæ antea
(L. enim Piso,
tribunus plebis,
tulit primus legem
de pecuniis repetundis,
Censorino et Manilio
consulibus;
Piso etiam ipse
causas et egit,
et fuit auctor aut dissuasor
multarum legum;
isque et reliquit orationes,
quæ evanuerunt jam,
et annales,
scriptos sane exiliter);

et de causes,
tant que la vie subsista.
Les hommes éclairés,
qui l'avaient entendu,
parmi lesquels L. Gellius,
notre ami,
qui racontait soi avoir été
lié avec-lui
pendant *son* consulat,
disait *lui* être un orateur
harmonieux, et abondant,
et assez animé,
et le même
aussi véhément,
et fort doux,
et très-enjoué;
il ajoutait *lui* actif aussi,
et laborieux
et avoir l'habitude
de mettre beaucoup de soin
dans les exercices
et les travaux-de-la-composition.
Celui-ci passa pour
le meilleur avocat,
en ce temps-là,
et celui-ci occupant le forum
les affaires-judiciaires commencèrent
à devenir plus-nombreuses:
car les tribunaux
permanents
furent établis
lui étant-jeune-homme,
qui n'existaient pas auparavant
(car L. Pison,
tribun du peuple,
porta le premier une loi
sur les affaires-de-concussion,
Censorinus et Manilius
étant consuls.
Pison aussi lui-même
plaida également des causes,
et appuya ou combattit
beaucoup de lois;
et celui-ci aussi a laissé des discours,
qui ont disparu déjà,
et des annales,
écrites certes avec-sécheresse);

puli, quibus aderat Carbo, jam magis patronum desiderabant, tabella data; quam legem L. Cassius, Lepido et Mancino consulibus, tulit.

XXVIII. Vester etiam D. Brutus, M. filius, ut ex familiari ejus L. Attio poeta sum audire solitus, et dicere non inculte solebat, et erat quum litteris Latinis, tum etiam Græcis, ut temporibus illis, eruditus. Quæ tribuebat idem Attius etiam Q. Maximo, L. Paulli nepoti: et vero ante Maximum, illum Scipionem, quo duce privato Tib. Gracchus occisus esset, quum omnibus in rebus vehementem, tum acrem aiebat in dicendo fuisse. Tum etiam P. Lentulus ille princeps, ad rempublicam duntaxat quod opus esset, satis habuisse eloquentiæ dicitur. Iisdemque temporibus L. Furius Philus perbene latine loqui putabatur, litteratiusque, quam ceteri. P. Scævola valde prudenter et acute, paullo etiam copiosius; nec multo minus prudenter M' Manilius. Appii Claudii,

revenir à Carbon, j'ajouterai que, depuis l'usage des scrutins secrets, établi par Cassius sous les consuls Mancinus et Lépidus, les causes soumises au jugement du peuple avaient plus que jamais besoin du secours de l'éloquence.

XXVIII. Votre famille, Brutus, a produit aussi un homme dont j'ai souvent entendu faire l'éloge par le poëte Attius son ami. C'est Décimus, fils de Marcus : il s'exprimait avec assez d'élégance, et possédait fort bien pour son temps les lettres grecques et latines. Attius rendait le même témoignage de Q. Maximus, petit-fils de L. Paulus. Avant Maximus, il citait encore celui des Scipions qui, sans être revêtu d'aucune autorité publique, donna la mort à Tibérius Gracchus. Ce Romain, selon lui, portait dans ses discours toute l'énergie de son caractère passionné. Ajoutons P. Lentulus, prince du sénat : il eut, dit-on, toute l'éloquence qui est nécessaire à l'homme d'État. Ajoutons encore L. Philus, renommé par la pureté de son style, et plus lettré que les précédents; P. Scévola, qui se distinguait par la finesse et le jugement, et même par quelque abondance; M' Manilius, dont les lumières égalaient presque celles de Scévola; enfin Appius Claudius, qui avait de la facilité, mais un

et judicia populi,	et les jugements soumis-au-peuple,
quibus Carbo aderat,	auxquels Carbon assistait,
desiderabant jam magis	avaient besoin dès-lors plus-que-jamais
patronum,	d'un avocat,
tabella data;	une tablette étant donnée;
quam legem	laquelle loi
L. Cassius tulit,	T. Cassius proposa,
Lepido et Mancino	Lépidus et Mancinus
consulibus.	étant consuls.
XXVIII. Vester autem	XXVIII. Mais votre-parent
Decimus, filius M.,	Décimus, fils de Marcus,
ut sum solitus audire	comme j'ai eu coutume de l'entendre
ex familiari ejus,	de l'ami de lui,
L. Attio poeta,	L. Attius le poëte,
et solebat dicere	et avait coutume de parler
non inculte,	non sans-élégance,
et erat eruditus	et était instruit
quum litteris Latinis,	non-seulement dans les lettres Latines,
tum etiam Græcis,	mais encore dans les Grecques,
ut temporibus illis.	pour ce temps-là.
Idem Attius tribuebat quæ	Le même Attius attribuait ce-mérite
Q. Maximo etiam,	à Q. Maximus aussi,
nepoti L. Paulli;	petit-fils de L. Paulus;
et vero aiebat	et en vérité il disait,
ante Maximum,	avant Maximus,
illum Scipionem,	le-fameux Scipion
quo privato duce	lequel simple-particulier étant-chef
Tib. Gracchus occisus esset,	Tib. Gracchus avait été tué,
fuisse vehementem	avoir été passionné
quum in omnibus rebus,	non-seulement en toute chose,
tum acrem in dicendo.	mais encore énergique en parlant.
Tum etiam P. Lentulus,	Et puis encore P. Lentulus,
ille princeps,	ce prince-du-sénat,
dicitur habuisse	est dit avoir eu
satis eloquentiæ,	assez d'éloquence,
quod opus esset duntaxat	pour ce-qui était besoin du moins
ad rempublicam.	pour le gouvernement.
Iisdemque temporibus	Et dans le même temps
L. Furius Philus putabatur	L. Furius Philus était cru
loqui latine perbene	parler en-latin fort-bien
litteratiusque quam ceteri.	et plus littérairement que les autres
P. Scævola	P. Scévola *parlait*
valde prudenter et acute,	très-sagement et finement,
etiam copiosius paulo:	même un peu plus-abondamment;
nec M' Manilius	et M' Manilius
multo minus prudenter.	pas beaucoup moins sagement.
Oratio Appii Claudii	La parole d'Appius Claudius

volubilis, sed paullo fervidior erat oratio. In aliquo numero etiam M. Fulvius Flaccus, et C. Cato, Africani sororis filius, mediocres oratores; etsi Flacci scripta sunt, sed ut studiosi litterarum. Flacci autem æmulus P. Decius fuit, non infans ille quidem, sed ut vita, sic oratione etiam turbulentus. M. Drusus, C. F., qui in tribunatu C. Gracchum, collegam, iterum tribunum, fregit, vir et oratione gravis, et auctoritate; eique proxime adjunctus C. Drusus frater fuit. Tuus etiam gentilis, Bruto, M. Pennus facile agitavit in tribunatu C. Gracchum, paullum ætate antecedens. Fuit enim M. Lepido et L. Oreste consulibus quæstor Gracchus, tribunus Pennus, illius M. filius, qui cum Q. Ælio consul fuit; sed omnia is summa sperans, ædilitius est mortuus. Nam de T. Flaminino, quem ipse vidi, nihil accepi, nisi latine diligenter locutum.

XXIX. Iis adjuncti sunt C. Curio, M. Scaurus, P. Rutilius, C. Gracchus. De Scauro et Rutilio breviter licet dicere, quo-

peu trop de véhémence. On tient encore quelque compte de Fulv. Flaccus et de C. Caton, neveu du second Africain, tous deux orateurs médiocres. Il existe cependant des écrits de Flaccus; mais ils n'attestent que son amour pour les lettres. Son émule, P. Décius, n'était pas sans talent oratoire; mais son esprit turbulent se remarque jusque dans le désordre de son langage. M. Drusus, fils de Caïus, qui, dans son tribunat, sut arrêter les entreprises de son collègue C. Gracchus, tribun pour la seconde fois, fut également distingué par la force de son éloquence, et par son grand caractère. A côté de lui se place son frère C. Drusus. N'oublions pas, mon cher Brutus, votre parent M. Pennus, qui fut aussi dans son tribunat un redoutable adversaire pour le second des Gracques. Il était un peu plus âgé que ce dernier : car Gracchus fut questeur sous les consuls Lépidus et Orestès; et Pennus, dont le père, Marcus, avait été consul avec P. Élius, était alors tribun. Pennus, qui pouvait prétendre à tout dans la carrière des honneurs, mourut après son édilité. Quant à T. Flamininus, que j'ai encore vu moi-même, tout ce que je sais de lui, c'est qu'il s'exprimait avec une grande correction.

XXIX. A tous ces noms on joint C. Curion, M. Scaurus, P. Rutilius et C. Gracchus. Nous dirons peu de mots de Scaurus et de

erat volubilis,
sed paulo fervidior.
M. Fulvius Flaccus,
et C. Cato,
filius sororis Africani,
oratores mediocres,
in aliquo numero etiam ;
etsi scripta Flacci sunt,
sed ut studiosi litterarum.
P. Decius autem
fuit æmulus Flacci,
non infans ille quidem,
sed ut turbulentus vita
sic oratione etiam.
M. Drusus, filius C.,
qui fregit in tribunatu
C. Gracchum, collegam,
iterum tribunum,
vir gravis
et oratione,
et auctoritate ;
C. que Drusus frater
fuit adjunctus ei proxime.
Tuus enim gentilis, Brute,
M. Pennus agitavit facile
in tribunatu C. Gracchum,
antecedens paullum ætate.
Enim
M. Lepido et L. Oreste
consulibus,
Gracchus fuit quæstor,
Pennus tribunus,
filius illius Marci,
qui fuit consul
cum Q. Ælio;
sed is sperans
omnia summa,
mortuus est ædilitius.
Nam nihil accepi
de T. Flaminino,
quem vidi ipse,
nisi locutum diligenter
latine.
XXIX. Iis sunt adjuncti
C. Curio, M. Scaurus,
P. Rutilius, C. Gracchus.
Licet dicere breviter

était abondante,
mais un peu trop-véhémente.
M. Fulvius Flaccus,
et C. Caton,
fils de la sœur de l'Africain,
orateurs médiocres,
sont dans quelque estime aussi;
bien-que des écrits de Flaccus existent,
mais comme d'un amateur des lettres.
Mais P. Décius
fut rival de Flaccus,
non sans-talent lui du moins,
mais comme désordonné dans sa vie,
de même dans son langage aussi
M. Drusus, fils de Caïus,
qui abattit dans son tribunat
C. Gracchus, *son* collègue,
une-seconde-fois tribun
fut un homme distingué
et par sa parole,
et par l'autorité (de sa personne);
et C. Drusus *son* frère
a été ajouté à lui tout-à-côté
Car ton parent, Brutus,
M. Pennus attaqua aisément
dans son tribunat C. Gracchus,
le précédant un peu par l'âge.
Car
M. Lépidus et L. Orestès
étant-consuls,
Gracchus fut questeur,
et Pennus *fut* tribun,
fils de ce Marcus,
qui fut consul
avec Q. Ælius ;
mais lui aspirant
à tout ce-qu'il y-a de grand,
mourut après-son-édilité.
Car je n'ai rien appris
de T. Flamininus,
que j'ai vu moi-même,
si ce n'est qu'il parla correctement
en-latin.
XXIX. A ceux-là ont été joints
C. Curion, M. Scaurus,
P. Rutilius, C. Gracchus.
On peut parler en-peu-de-mots

rum neuter summi oratoris habuit laudem; et uterque in multis causis versatus erat. In quibusdam laudandis viris, etiamsi maximi ingenii non essent, probabilis tamen industria : quanquam iis quidem non omnino ingenium, sed oratorium ingenium defuit. Neque enim refert videre, quid dicendum sit, nisi id queas solute et suaviter dicere : ne id quidem satis est, nisi id, quod dicitur, sit voce, vultu, motuque conditius. Quid dicam, opus esse doctrina? sine qua etiamsi quid bene dicitur, adjuvante natura, tamen id, quia fortuito fit, semper paratum esse non potest. In Scauri oratione, sapientis hominis et recti, gravitas summa, et naturalis quædam inerat auctoritas, non ut causam, sed ut testimonium dicere putares, quum pro reo diceret.

Hoc dicendi genus ad patrocinia mediocriter aptum videbatur; ad senatoriam vero sententiam, cujus erat ille prin-

Rutilius, qui ne furent ni l'un ni l'autre de grands orateurs, et qui tous deux plaidèrent beaucoup de causes. On a vu souvent des hommes estimables, qui, sans être doués d'un génie supérieur, se recommandaient cependant par d'utiles travaux. Au reste ce n'est pas le talent, c'est le talent oratoire qui manquait à ceux dont nous parlons. En effet, ce n'est pas assez de voir ce qu'il faut dire, si on ne sait point le dire avec agrément et facilité; et ceci ne suffit point encore, si ce qu'on dit n'est animé par la voix, le geste, le regard. Ai-je besoin d'ajouter qu'il faut avec cela connaître les règles? sans elles, tout ce que le talent naturel fait dire de bien est le fruit d'une inspiration du moment, sur laquelle on ne peut pas toujours compter. Le langage de Scaurus annonce un homme sage et droit; il y règne une dignité parfaite, un ton qui commande la confiance : ce n'est point un avocat qui plaide, c'est un témoin qui dépose.

Ce style ne paraissait convenir que médiocrement au barreau, mais il convenait parfaitement aux délibérations du sénat, où Scau-

de Scauro et Rutilio,
quorum neuter
habuit laudem
summi oratoris;
et uterque erat versatus
in multis causis.
In quibusdam viris
laudandis,
etiamsi non essent
ingenii maximi,
tamen industria probabilis:
quanquam ingenium
non defuit omnino
iis quidem,
sed ingenium oratorium.
Neque enim refert videre
quid sit dicendum,
nisi queas dicere id
solute et suaviter;
ne id quidem est satis,
nisi id quod dicitur
sit conditius voce,
vultu, motuque.
Quid dicam,
opus esse doctrina?
sine qua
etiamsi quid dicitur bene,
natura adjuvante,
id tamen,
quia fit fortuito,
non potest esse
semper paratum.
Gravitas summa,
et quædam auctoritas
naturalis,
inerat in oratione Scauri,
hominis sapientis et recti,
ut putares
non dicere causam,
sed testimonium,
quum diceret pro reo.
Hoc genus dicendi
videbatur
mediocriter aptum
ad patrocinia;
ad sententiam vero
senatoriam,

de Scaurus et Rutilius,
dont ni-l'un-ni-l'autre
n'a eu la gloire
de grand orateur;
et l'un-et-l'autre avaient pris part
à beaucoup d'affaires.
Chez certains hommes
dignes-d'éloges,
quoiqu'ils ne fussent pas
d'un génie supérieur,
cependant une activité estimable *fut*:
bien-que le génie
n'ait pas manqué tout-à-fait
à ceux-ci certes,
mais-bien le génie oratoire.
Car il n'importe pas de voir
ce qu'il y a à dire,
si tu ne peux pas dire cela
avec-aisance et avec-agrément;
cela même ne suffit pas,
si ce qui est dit
n'est pas animé par la voix,
le visage, et le geste.
Pourquoi dirai-je
être besoin de la science?
sans laquelle
quand-même quelque chose est dit bien,
la nature aidant,
cela pourtant,
comme il a lieu par hasard,
ne peut pas être
toujours prêt.
Une dignité parfaite,
et certaine autorité
naturelle,
résidait dans le langage de Scaurus,
homme sage et droit,
de sorte que tu aurais cru
lui non plaider une cause,
mais *déposer* un témoignage,
quand il parlait pour un accusé.
Ce genre de style
paraissait
médiocrement propre
à la défense-des-accusés;
mais à une délibération
du sénat,

ceps, vel maxime : significabat enim non prudentiam solum, sed, quod maxime rem continebat, fidem. Habebat hoc a natura ipsa, quod a doctrina non facile posset; quanquam hujus quoque ipsius rei, quemadmodum scis, præcepta sunt. Hujus et orationes sunt, et tres ad L. Fufidium libri, scripti de vita ipsius acta, sane utiles, quos nemo legit; at Cyri vitam et disciplinam legunt, præclaram illam quidem, sed neque tam rebus nostris aptam, nec tamen Scauri laudibus anteponendam. Ipse etiam Fufidius in aliquo patronorum numero fuit.

XXX. Rutilius autem in quodam tristi et severo genere dicendi versatus est; et uterque natura vehemens et acer. Itaque quum una consulatum petivissent, non ille solum, qui repulsam tulerat, accusavit ambitus designatum competitorem, sed Scaurus etiam absolutus Rutilium in judicium vocavit. Multaque opera, multaque industria Rutilius fuit; quæ

rus occupait la première place. Il prouvait à la fois les lumières, et, ce qui était plus essentiel, la bonne foi de l'orateur. Scaurus tenait de la nature ce précieux avantage que l'art ne donne point. Ce n'est pas que l'art, comme vous savez, n'élève jusque-là ses prétentions. Il existe de Scaurus des discours, et sa vie, écrite par lui-même, en trois livres; elle est dédiée à L. Fufidius qui eut aussi quelque réputation au barreau. Personne ne la lit, malgré le profit qu'on en pourrait tirer; et cependant on lit la Vie et l'Éducation de Cyrus, ouvrage très-beau sans doute, mais moins approprié à nos mœurs, et qui en vérité n'est pas préférable à celui de Scaurus.

XXX. Quant à Rutilius, sa manière avait quelque chose de sérieux et d'austère. Scaurus et lui étaient l'un et l'autre d'un caractère violent et irascible. Aussi tous deux ayant demandé en même temps le consulat, celui qui fut repoussé ne manqua pas d'accuser de brigue son heureux compétiteur; et bientôt Scaurus, absous, traduisit à son tour Rutilius en justice. Rutilius était fort occupé au barreau, et cette grande activité lui faisait d'autant plus d'honneur,

cujus ille erat princeps,	dont il était prince,
vel maxime :	*il convenait* même beaucoup :
significabat enim	car il annonçait
non solum prudentiam,	non-seulement les lumières,
sed fidem, [rem.	mais-encore la bonne-foi,
quod continebat maxime	ce qui renfermait surtout la chose.
Habebat a natura ipsa hoc,	Il tenait de la nature même cela,
quod non posset facile	qu'il n'aurait pu facilement
a doctrina;	*emprunter* à l'art;
quanquam sunt præcepta	quoiqu'il y ait des préceptes
hujus rei ipsius quoque,	pour cette chose même aussi,
quemadmodum scis.	ainsi-que tu le sais.
Sunt et orationes hujus,	Il existe aussi des discours de celui-ci,
et tres libri ad L. Fufidium	et trois livres à L. Fufidius
scripti de vita ipsius acta,	écrits sur la vie de lui passée,
sane utiles,	certainement utiles,
quos nemo legit :	que personne ne lit;
at legunt vitam	mais on lit la vie
et disciplinam Cyri,	et l'éducation de Cyrus,
præclaram illam quidem,	fort-belle elle assurément,
sed neque tam aptam	mais ni autant appropriée
nostris rebus,	à nos mœurs,
nec tamen anteponendam	ni pourtant préférable
laudibus Scauri.	aux mérites de Scaurus.
Fufidius ipse fuit etiam	Fufidius lui-même fut aussi
in aliquo numero	dans quelque estime
patronorum.	parmi-les-avocats.
XXX. Rutilius autem	XXX. Mais Rutilius
versatus est	s'adonna
in quodam genere dicendi	à certain genre oratoire
tristi et severo :	sérieux et austère :
et uterque	et l'un-et-l'autre (Rutilius et Scaurus),
vehemens et acer natura.	véhément et animé naturellement.
Itaque	C'est-pourquoi
quum petivissent	comme ils avaient-brigué
consulatum una,	le consulat en-même-temps,
non solum ille,	non-seulement celui,
qui tulerat repulsam,	qui avait éprouvé un refus,
accusavit ambitus	accusa de brigue
competitorem designatum,	*son* compétiteur désigné,
sed etiam Scaurus	mais encore Scaurus
absolutus	absous
vocavit Rutilium	appela Rutilius
in judicium.	en jugement.
Rutilius fuit	Rutilius fut
multaque opera,	et d'une grande occupation,
multaque industria;	et d'une grande activité

erat propterea gratior, quod idem magnum munus de jure respondendi sustinebat. Sunt ejus orationes jejunæ; multa præclara de jure : doctus vir, et Græcis litteris eruditus, Panætii auditor, prope perfectus in Stoicis; quorum peracutum et artis plenum orationis genus, scis tamen esse exile, nec satis populari assensioni accommodatum. Itaque illa, quæ propria est hujus disciplinæ, philosophorum de se ipsorum opinio, firma in hoc viro et stabilis inventa est. Qui quum innocentissimus in judicium vocatus esset (quo judicio convulsam penitus scimus esse rempublicam), quum essent eo tempore eloquentissimi viri L. Crassus et M. Antonius consulares, eorum adhibere neutrum voluit : dixit ipse pro sese; et pauca C. Cotta, quod sororis erat filius, et is quidem tamen ut orator; quanquam erat adolescens. Sed Q. Mucius enucleate ille quidem et polite, ut solebat, nequaquam autem ea vi atque copia, quam genus illud judicii et magnitudo causæ postulabat. Habemus igitur in Stoicis

qu'il était encore l'oracle du droit, sur lequel il donnait de fréquentes consultations. Ses discours ont de la sécheresse ; rien de plus beau que ses ouvrages de jurisprudence. Il était savant et très-versé dans les lettres grecques. Disciple de Panétius, il avait presque atteint la perfection dans le genre des Stoïciens, qui est, comme vous savez, plein d'art et de finesse, mais sec et peu propre à faire de l'effet sur une grande assemblée. Il a réalisé l'idée que les philosophes de cette école ont du sage, et a prouvé, par son exemple, qu'elle n'est point une chimère. Mis en jugement malgré sa parfaite innocence (procès qui bouleversa presque la république), il pouvait charger de sa défense deux consulaires très-éloquents, L. Crassus ou M. Antonius. Il ne voulut s'adresser ni à l'un ni à l'autre; il se défendit lui-même. C. Cotta, son neveu, ajouta quelques mots, et, quoique fort jeune, il fut vraiment orateur. L'augure Mucius parla aussi avec sa netteté et son élégance accoutumée, mais non avec cette force et cette abondance qu'exigeaient la nature du procès et la grandeur de la cause.

quæ erat gratior propterea,	qui était plus-agréable par là
quod idem sustinebat	que le même *homme* exerçait
magnum munus	l'importante fonction
respondendi de jure.	de répondre sur le droit.
Orationes ejus sunt jejunæ;	Les discours de lui sont secs :
multa præclara de jure :	beaucoup de belles choses sur le droit :
vir doctus,	homme savant,
et eruditus litteris Græcis,	et instruit dans les lettres grecques,
auditor Panætii,	disciple de Panétius,
prope perfectus in Stoïcis;	presque parfait parmi les Stoïciens;
quorum scis genus orationis	dont tu sais le genre de langage
peracutum et plenum artis,	très-fin et plein d'art,
esse tamen exile,	être cependant sec,
nec satis accommodatum	et pas assez approprié
assensioni populari.	à l'approbation populaire.
Itaque illa opinio	C'est-pourquoi cette opinion *favorable*
philosophorum	des philosophes
ipsorum de se,	même sur eux-mêmes,
quæ est propria	qui est propre
hujus disciplinæ,	à cette secte,
inventa est firma et stabilis	a été trouvée solide et stable
in hoc viro.	dans cet homme.
Quum qui innocentissimus	Comme celui-ci très-innocent
vocatus esset in judicium	avait été cité en jugement
(quo judicio	(par lequel procès
scimus rempublicam	nous savons la république
esse convulsam penitus),	avoir été bouleversée entièrement),
quum essent eo tempore	lorsque existaient à cette époque
viri eloquentissimi	*deux* hommes très-éloquents
L. Crassus et M. Antonius	L. Crassus et M. Antonius
consulares, voluit	personnages-consulaires, il voulut
adhibere neutrum eorum :	employer ni l'un-ni-l'autre d'eux :
dixit ipse pro sese ;	il parla lui-même pour soi ;
et C. Cotta pauca,	et C. Cotta *dit* quelques *mots*,
quod erat filius sororis,	parce qu'il était fils de sa sœur,
et is quidem tamen	et lui certes pourtant
ut orator;	comme orateur;
quanquam erat adolescens.	quoi qu'il fût adolescent.
Sed Q. Mucius	Mais Q. Mucius (parla aussi)
ille quidam enucleate,	lui certes avec netteté,
et polite,	et élégamment,
ut solebat,	comme il avait coutume
nequaquam autem ea vi,	mais nullement avec cette force,
atque copia,	et cette abondance,
quam illud genus judicii	que ce genre de jugement
et magnitudo causæ	et la grandeur de la cause
postulabat.	exigeait.

oratoribus Rutilium, Scaurum in antiquis : utrumque tamen laudemus, quoniam per illos ne hæc quidem in civitate genera hac oratoria laude caruerunt. Volo enim, ut in scena, sic etiam in foro, non eos modo laudari, qui celeri motu et difficili utantur, sed eos etiam, quos statarios appellant, quorum sit illa simplex in agendo veritas, non molesta.

XXXI. Et quoniam Stoicorum est facta mentio, Q. Ælius Tubero fuit illo tempore, L. Paulli nepos, nullo in oratorum numero, sed vita severus, et congruens cum ea disciplina, quam colebat : paullo etiam durior ; qui quidem in triumviratu judicaverit contra P. Africani, avunculi sui, testimonium, vacationem augures, quo minus judiciis operam darent, non habere. Sed ut vita, sic oratione durus, incultus, horridus ; itaque honoribus majorum respondere non potuit. Fuit autem constans civis, et fortis, et in primis Graccho

Rutilius sera donc un orateur Stoïcien, et Scaurus un orateur antique. Nous leur donnerons cependant des éloges à l'un et à l'autre, pour avoir élevé parmi nous ces deux genres jusqu'à la hauteur de l'éloquence. Car je veux qu'au forum ainsi qu'au théâtre, on n'applaudisse pas uniquement ceux qui se livrent à des mouvements impétueux et fatigants : une action calme, simple, naturelle, et qui n'a rien de pénible, mérite aussi notre estime.

XXXI. Puisque nous avons parlé des Stoïciens, citons encore Q. Ælius Tubéron, petit-fils de Paul Émile, qui vivait à la même époque. Il n'était point orateur, mais il pratiqnait dans toute leur sévérité les principes de sa secte ; il les poussait même à l'excès, puisque, étant triumvir, il prononça contre l'autorité de Scipion l'Africain, son oncle, que les augures ne sont pas dispensés par leur charge des fonctions de juges. Son langage ressemblait à ses mœurs : il était dur, austère, négligé ; aussi ne put-il atteindre à l'illustration de ses ancêtres. Ce fut, du reste, un citoyen ferme et coura-

Habemus igitur Rutilium	Nous avons donc Rutilius
in oratoribus Stoïcis,	parmi les orateurs Stoïciens,
Scaurum in antiquis ;	Scaurus parmi les anciens :
laudemus tamen utrumque,	louons cependant l'un-et-l'autre,
quoniam per illos	puisque grâce à eux
ne hæc quidem genera	pas même ces genres
caruerunt in civitate	manquèrent dans *notre* cité
hac laude oratoria.	de ce mérite oratoire.
Volo enim, ut in scena,	Car je veux, comme sur la scène,
sic in foro,	de même au barreau,
non eos modo laudari,	non-pas ceux-là seulement être loués,
qui utantur motu celeri	qui se livrent à un mouvement rapide
et difficili,	et difficile,
sed eos etiam,	mais ceux aussi,
quos appellant statarios,	que l'on appelle *statarii* (calmes),
quorum illa veritas	dont le naturel
in agendo	dans l'action-oratoire
sit simplex, non molesta.	soit simple, non pénible.
XXXI. Et quoniam	XXXI. Et puisque
mentio Stoïcorum	mention des Stoïciens
facta est,	a été faite,
Q. Ælius Tubero,	Q. Ælius Tubéron,
nepos L. Paulli,	petit-fils de L. Paullus,
fuit illo tempore	fut en ce temps-là
in nullo numero oratorum,	nullement au nombre des orateurs
sed severus vita,	mais austère dans sa conduite,
et congruens	et s'accordant
cum ea disciplina	avec les principes-de-la secte
quam colebat :	qu'il suivait :
paullo etiam durior;	un peu même plus rigide;
qui quidem in triumviratu	puisque dans son triumvirat
judicaverit,	il prononça
contra testimonium	contrairement à l'autorité
P. Africani, sui avunculi,	de P. l'Africain, son oncle,
augures	les augures
non habere vacationem	ne pas être exemptés
quominus darent operam	de donner *leur* temps
judiciis.	aux-fonctions-de juges.
Sed durus,	Mais *il était* dur,
incultus, horridus,	inculte, négligé,
sic oratione,	autant dans son langage
ut vita ;	que dans sa vie ;
itaque	c'est-pourquoi
non potuit respondere	il ne put atteindre
honoribus majorum.	à l'illustration de ses ancêtres.
Fuit autem civis constans,	Mais ce fut un citoyen ferme,
et fortis,	et courageux,

molestus, quod indicat Gracchi in eum oratio : sunt etiam in Gracchum, Tuberonis. Is fuit mediocris in dicendo, doctissimus in disputando.

— Tum Brutus, Quam hoc idem in nostris contingere intelligo, quod in Græcis! ut omnes fere Stoici prudentissimi in disserendo sint, et id arte faciant, sintque architecti pæne verborum; iidem traducti a disputando ad dicendum, inopes reperiantur. Unum excipio Catonem, in quo, perfectissimo Stoico, summam eloquentiam non desiderem; quam exiguam in Fannio, ne in Rutilio quidem magnam, in Tuberone nullam video fuisse.

— Et ego, Non, inquam, Brute, sine causa; propterea quod istorum in dialecticis omnis cura consumitur; vagum illud orationis, et fusum, et multiplex non adhibetur genus. Tuus autem avunculus, quemadmodum scis, habet a Stoicis id, quod ab illis petendum fuit; sed dicere didicit a dicendi

geux, et l'un des plus constants adversaires de C. Gracchus; on peut en juger par un discours de ce tribun contre lui. Il nous en reste aussi de Tubéron contre Gracchus. S'il n'eut pour la parole qu'un talent médiocre, il excellait dans la discussion.

— Ainsi, dit Brutus, il en est de nos Stoïciens comme de ceux de la Grèce. Ce sont d'habiles dialecticiens, des architectes de paroles, qui élèvent avec beaucoup d'art l'édifice de leur argumentation. Transportez-les au forum, on ne leur trouve plus que de la stérilité; j'en excepte le seul Caton, à la fois Stoïcien accompli et grand orateur. Mais je vois que Fannius eut peu d'éloquence, que Rutilius n'en eut pas beaucoup, et que Tubéron en manqua tout à fait.

— Cela vient, répondis-je, de ce qu'ils s'occupent uniquement de la dialectique, et qu'ils négligent ces développements qui donnent au discours de l'étendue, de la richesse, de la variété. Votre oncle, au contraire, comme vous le savez, a pris des Stoïciens ce qu'il en fallait prendre; mais il a étudié l'art de parler à l'école des maîtres

et molestus	et désagréable
in primis Graccho,	avant tout à Gracchus,
quod indicat oratio Gracchi	ce qu'indique un discours de Gracchus
in eum;	dirigé-contre lui :
sunt etiam Tuberonis	il y *en* a aussi de Tubéron
in Gracchum.	dirigés-contre Gracchus.
Is fuit mediocris	Celui-ci fut médiocre
in dicendo, doctissimus	en parlant, très-habile
in disputando.	en discutant.
— Tum Brutus,	— Alors Brutus,
Quam intelligo	Combien je comprends
hoc idem contingere,	cette même chose se rencontrer
in nostris,	dans les nôtres,
quod in Græcis!	que dans les Grecs!
ut fere omnes Stoici	en sorte que presque tous les Stoïciens
sint prudentissimi	sont très-habiles
in disserendo,	à discuter,
et faciant id arte,	et font cela avec-art,
sintque pæne	et sont en quelque sorte
architecti verborum;	des architectes de paroles ;
iidem traducti	ces-mêmes-Stoïciens transportés
a disputando ad dicendum,	de la discussion à la parole,
reperiantur inopes.	sont reconnus stériles.
Excipio Catonem unum,	J'excepte Caton seul,
in quo, Stoico perfectissimo,	dans lequel, Stoïcien accompli,
non desiderem	je n'aurais-pas-à-regretter
summam eloquentiam	la plus grande éloquence;
quam video exiguam	que je vois faible
in Fannio,	dans Fannius,
ne magnam quidem	pas grande même
in Rutilio,	dans Rutilius,
fuisse nullam in Tuberone.	avoir été nulle dans Tubéron.
— Et ego, inquam, Brute,	— Et moi, dis-je, Brutus,
non sine causa :	*je dis que ce n'est* pas sans raison :
propterea quod	par-la-raison que
omnis cura istorum	toute la peine de ceux-ci
consumitur in dialecticis;	est employée à la dialectique;
illud genus orationis	ce genre de langage
vagum, et fusum,	étendu, et riche,
et multiplex	et varié
non adhibetur.	n'est pas employé.
Tuus autem avunculus,	Mais ton oncle,
quemadmodum scis,	ainsi que tu le sais,
habet a Stoicis id,	a pris des Stoïciens cela,
quod fuit petendum ab illis;	qui fut devant-être emprunté à eux;
sed didicit dicere	mais il a appris à parler
a magistris dicendi,	des maîtres de la parole,

magistris, eorumque more se exercuit. Quod si omnia a philosophis essent petenda, peripateticorum institutis commodius fingeretur oratio. Quo magis tuum, Brute, judicium probo, qui eorum [id est, ex vetere academia] philosophorum sectam secutus es, quorum in doctrina atque præceptis disserendi ratio conjungitur cum suavitate dicendi et copia : quanquam ea ipsa peripateticorum academicorumque consuetudo in ratione dicendi talis est, ut nec perficere oratorem possit ipsa per sese, nec sine ea orator esse perfectus. Nam ut Stoicorum adstrictior est oratio, aliquantoque contractior, quam aures populi requirunt; sic illorum liberior et latior, quam patitur consuetudo judiciorum et fori. Quis enim uberior in dicendo Platone? Jovem sic aiunt philosophi, si græce loquatur, loqui. Quis Aristotele nervosior, Theophrasto dulcior? Lectitavisse Platonem studiose, audivisse etiam Demosthenes dicitur; idque apparet ex genere

de l'éloquence, et il s'est exercé d'après leur méthode. S'il fallait se borner aux leçons des philosophes, les péripatéticiens seraient les plus propres de tous à former l'orateur. Aussi, mon cher Brutus, je vous félicite d'avoir embrassé une secte, celle de l'ancienne académie, dont les préceptes et la doctrine réunissent à la méthode philosophique la douceur et l'abondance de l'élocution. Disons-le toutefois : le système que suivent les péripatéticiens et les académiciens, dans l'exposition de leurs idées, n'est pas capable de former un seul orateur parfait, quoiqu'on ne puisse sans son secours arriver à la perfection. Car si le langage des Stoïciens est trop serré et trop concis pour faire impression sur une assemblée, la manière de ces philosophes est un peu trop lâche et trop diffuse pour la tribune et le barreau, Qui jamais a déployé dans son style plus de richesse que Platon ? Si Jupiter parlait grec, disent les philosophes, il parlerait comme ce grand homme. Quel écrivain fut plus nerveux qu'Aristote, plus doux que Théophraste? On dit que Démosthène lisait souvent Platon ; il l'avait même entendu. On le reconnaît au

exercuitque se more eorum.	et s'est exercé d'après la méthode d'eux.
Quod si omnia	Que si tout
essent petenda	devait-être emprunté
a philosophis,	aux philosophes,
oratio fingeretur	l'éloquence serait façonnée
commodius institutis	plus-convenablement par les principes
peripateticorum.	des péripatéticiens.
Quo probo magis, Brute,	Par là j'approuve plus, Brutus,
tuum judicium,	ta manière-de-voir,
qui secutus es sectam	toi-qui as embrassé la secte
eorum philosophorum	de ces philosophes
(id est, ex vetere academia),	(c'est-à-dire, de l'ancienne académie),
in doctrina quorum	dans la doctrine desquels
atque præceptis	et l'enseignement *desquels*
ratio disserendi	la méthode de-discussion
conjungitur	s'allie
cum suavitate dicendi	avec la douceur du langage
et copia.	et l'abondance.
Quanquam ea consuetudo	Cependant cette habitude
peripateticorum	des péripatéticiens
academicorumque	et des académiciens
in ratione dicendi,	dans la manière de parler
est talis,	est de-telle nature,
ut nec possit ipsa per sese	que elle ne peut par elle-même
perficere oratorem,	former un orateur-parfait,
nec orator esse perfectus	ni l'orateur *ne peut être* parfait
sine ea.	sans elle.
Nam ut oratio Stoicorum	Car comme le langage des Stoïciens
est adstrictior,	est plus-serré,
aliquantoque contractior,	et un peu plus-concis,
quam aures populi	que les oreilles du peuple
requirunt;	*le* demandent;
sic illorum liberior	de même *le langage* d'eux *est* plus libre
et latior,	et plus diffus,
quam patitur consuetudo	que *le* permet l'usage
judiciorum et fori.	des tribunaux et du barreau.
Quis enim uberior Platone	Car qui *fut* plus abondant que Platon
in dicendo?	en parlant?
Philosophi aiunt	Les philosophes disent
Jovem loqui sic,	Jupiter parler ainsi,
si loquatur græce.	s'il parlait-en-grec.
Quis nervosior Aristotele,	Qui *fut* plus nerveux qu'Aristote,
dulcior Theophrasto?	plus doux que Théophraste?
Demosthenes dicitur	Démosthène est dit
lectitavisse Platonem	avoir-lu-souvent Platon
studiose, audivisse etiam;	avec soin, l'avoir entendu même;
idque apparet	et cela se reconnaît

et granditate verborum : dicit etiam in quadam epistola hoc ipse de sese. Sed et hujus oratio in philosophiam translata, pugnacior (ut ita dicam) videtur, et illorum in judicia, pacatior.

XXXII. Nunc reliquorum oratorum ætates, si placet, et gradus persequamur. — Nobis vero, inquit Atticus, et vehementer quidem, ut pro Bruto etiam respondeam. — Curio fuit igitur ejusdem ætatis fere, sane illustris orator, cujus de ingenio ex orationibus ejus existimari potest. Sunt enim et aliæ, et pro Ser. Fulvio, de incestu, nobilis oratio. Nobis quidem pueris, omnium optima putabatur, quæ vix jam comparet in hac turba novorum voluminum.

— Præclara, inquit Brutus, teneo, qui istam turbam voluminum effecerit. — Et ego, inquam, intelligo, Brute, quem dicas; certe enim et boni aliquid attulimus juventuti, magnificentius, quam fuerat, genus dicendi, et ornatius; et nocuimus fortasse, quod veteres orationes post nostras, non

choix et à la noblesse de ses expressions, et il le dit lui-même formellement dans une lettre. Mais son éloquence, transportée dans la philosophie, paraîtrait, si j'ose ainsi parler, trop belliqueuse, et celle de Platon serait trop pacifique devant un tribunal.

XXXII. Continuons, si vous le désirez, de passer en revue les autres orateurs, suivant l'ordre des temps et leurs degrés de mérite. — Certes, dit Atticus, nous le désirons vivement, car je réponds ici pour Brutus et pour moi. — Eh bien! repris-je, presque à la même époque, brilla Curion dont on peut apprécier le talent par les discours qu'il a laissés. Le plus célèbre de tous est celui qu'il prononça pour Serv. Fulvius, *de incestu*. Dans notre enfance, ce plaidoyer passait pour le chef-d'œuvre de l'éloquence ; aujourd'hui on le remarque à peine dans la foule des ouvrages qui ont paru depuis.

— Je sais fort bien, dit Brutus, de qui nous vient cette foule de nouvelles productions. — Et moi, répliquai-je, j'entends fort bien qui vous voulez désigner. Il est vrai que j'ai fait quelque bien à la jeunesse, en donnant l'exemple d'une élocution plus pompeuse et plus ornée; mais je lui ai peut-être fait tort en ce que, depuis qu'on a mes discours, le plus grand nombre ne lit plus ceux des anciens;

ex genere verborum
et granditate :
dicit ipse etiam hoc de sese
in quadam epistola.
Sed et oratio hujus,
translata in philosophiam,
videtur pugnacior
(ut ita dicam),
et illorum in judicia,
pacatior.

XXXII. Nunc persequamur,
si placet,
ætates et gradus
reliquorum oratorum.
— Nobis vero,
inquit Atticus,
et vehementer quidem,
ut respondeam etiam
pro Bruto.
— Igitur Curio fuit
fere ejusdem ætatis,
orator sane illustris,
de ingenio cujus
potest existimari
ex orationibus ejus.
Sunt enim et aliæ,
et oratio nobilis de incestu
pro Ser. Fulvio.
Nobis quidem pueris
putabatur optima omnium,
quæ vix comparet jam
in hac turba
voluminum novorum.
— Teneo præclare,
inquit Brutus,
qui effecerit
istam turbam voluminum.
— Et ego intelligo, Brute,
inquam, quem dicas;
certe enim et attulimus
juventuti aliquid boni,
genus dicendi
magnificentius et ornatius,
quam fuerat;
et nocuimus fortasse,
quod veteres orationes
desitæ sunt legi post nostras,

au choix des mots
et *à leur* noblesse :
il dit lui-même cela de soi
dans certaine lettre.
Mais et l'éloquence de celui-ci,
transportée dans la philosophie,
semble trop-belliqueuse
(pour ainsi parler),
et *celle* de ceux-là, dans les tribunaux,
semble trop pacifique.

XXXII. Maintenant continuons,
si tu veux,
les époques et les degrés (de mérite)
des autres orateurs.
— *Cela plaît* à nous en vérité,
dit Atticus,
et vivement certes,
pour que je réponde aussi
pour Brutus.
— Ainsi-donc Curion fut
presque de la même époque,
orateur assurément illustre;
du talent duquel
on peut juger
d'après les discours de lui.
Car il y en a et d'autres,
et un discours fameux *de incestu*
pour Ser. Fulvius.
Nous du moins enfants
il passait-pour le meilleur de tous,
lui-qui à-peine apparaît maintenant
dans cette foule
de volumes nouveaux.
— Je sais fort bien,
dit Brutus,
qui a produit
cette foule de volumes.
— Moi aussi je comprends, Brutus,
dis-je, qui tu veux dire;
certes en effet et nous avons apporté
à la jeunesse quelque chose de bon,
à-savoir une manière de parler
plus-pompeuse et plus-ornée
qu'elle *n'*avait été;
et nous *lui* avons nui peut-être,
parce que les anciens discours
ont cessé d'être lus après les nôtres,

a me quidem (meis enim illas antepono), sed a plerisque legi sunt desitæ. — Enumera, inquit, me in plerisque : quanquam video mihi multa legenda jam te auctore, quæ antea contemnebam.

— Atqui hæc, inquam, de incestu laudata oratio, puerilis est locis multis : de amore, de tormentis, de rumore, loci sane inanes ; verumtamen, nondum tritis nostrorum hominum auribus, nec erudita civitate, tolerabiles. Scripsit etiam alia nonnulla, et multa dixit, et illustria, et in numero patronorum fuit : ut eum mirer, quum et vita suppeditavisset, et splendor ei non defuisset, consulem non fuisse.

XXXIII. Sed ecce in manibus vir, et præstantissimo ingenio, et flagranti studio, et doctus a puero, C. Gracchus. Noli enim putare quemquam, Brute, pleniorem et uberiorem ad dicendum fuisse. — Et ille, Sic prorsus, inquit, existimo ; atque istum de superioribus pæne solum lego.

non pas moi, cependant, car je les mets bien au-dessus des miens. — Comptez-moi, reprit Brutus, dans le grand nombre. Au reste, je vois à présent que je dois lire, sur votre parole, bien des ouvrages dont j'ai fait peu de cas jusqu'ici.

— Quoi qu'il en soit, dis-je à mon tour, ce discours si vanté de Curion est puéril en beaucoup d'endroits : ce que l'orateur dit de l'amour, de la torture, des bruits publics, n'est qu'une suite de frivoles lieux communs, supportables toutefois dans un temps où le goût, moins délicat, n'avait pas encore épuré l'oreille des Romains. Curion a laissé quelques autres écrits. Il parla souvent, et fut un des plus célèbres avocats de son temps. Aussi je m'étonne qu'ayant fourni une carrière assez longue et assez brillante, il n'ait jamais été consul.

XXXIII. Mais voici enfin un homme doué du plus beau génie, passionné pour l'étude, et formé dès l'enfance par de savantes leçons ; c'est C. Gracchus. Gardez-vous de croire, Brutus, que personne ait eu jamais une éloquence plus riche et plus abondante. — C'est aussi l'opinion que j'ai de lui, répondit Brutus, et il est presque le seul des anciens que je lise. — Lisez-le, repris-je, mon cher Bru-

non a me quidem
(antepono enim illas meis),
sed a plerisque.
—Enumera me in plerisque,
inquit, quanquam video
multa legenda mihi
jam te auctore,
quæ contemnebam antea.
— Atqui hæc oratio lau-
de incestu, inquam, [data
est puerilis multis locis;
loci de amore, de tormentis,
de rumore, sane inanes;
verumtamen tolerabiles,
auribus
nostrorum hominum
nondum tritis,
nec civitate erudita.
Scripsit etiam nonnulla alia,
et dixit multa,
et illustria,
et fuit in numero
patronorum;
ut mirer eum
non fuisse consulem,
quum et vita
suppeditavisset,
et splendor
non defuisset ei.
XXXIII. Sed ecce
in manibus vir,
ingenio præstantissimo,
et studio flagranti,
et doctus a puero,
C. Gracchus.
Noli enim putare
quemquam, Brute, fuisse
pleniorem et uberiorem
ad dicendum.
— Et ille,
Sic existimo prorsus,
inquit;
atque lego istum
pæne solum
de superioribus.
— Imo censeo plane,
inquam, Brute, legas.

non par moi du moins
(car je préfère eux aux miens),
mais par le grand nombre.
— Compte-moi dans le grand nombre,
dit-il, bien que je voie
beaucoup-*d'ouvrages* devoir-être lus par
désormais sur ta parole, [moi
que je méprisais auparavant.
— Cependant ce discours vanté
De incestu, dis-je,
est puéril en beaucoup d'endroits;
les passages sur l'amour, sur la torture,
sur le bruit-public, *sont* certes frivoles
mais toutefois supportables,
les oreilles
de nos concitoyens
n'étant pas encore exercées,
et la cité n'étant pas instruite.
Il a écrit aussi quelques autres *ouvrages*,
et il a dit beaucoup de choses
et célèbres,
et a été compté-au-nombre
des avocats,
de sorte que je m'étonne lui
n'avoir pas été consul,
quand et la vie
lui avait-été-donnée longue,
et *que* l'éclat
n'avait pas manqué à lui.
XXXIII. Mais voici
à-notre-portée un homme
du génie le plus beau,
et d'un-goût-pour-l'étude ardent
et instruit dès l'enfance,
C. Gracchus.
En effet ne va pas croire
personne, Brutus, avoir été
plus abondant et plus riche
pour parler.
— Et lui,
Ainsi je pense tout-à-fait.
dit-il;
et je lis lui
presque seul
parmi les anciens.
— Bien plus je suis d'avis,
dis-je, Brutus, que tu *le* lise.

— Imo plane, inquam, Brute, legas censeo. Damnum enim illius immaturo interitu res romanæ latinæque litteræ fecerunt. Utinam non tam fratri pietatem, quam patriæ, præstare voluisset! quam ille facile tali ingenio, diutius si vixisset, vel paternam esset, vel avitam gloriam consecutus! Eloquentia quidem nescio an habuisset parem neminem. Grandis est verbis, sapiens sententiis, genere toto gravis : manus extrema non accessit operibus ejus; præclare inchoata multa, perfecta non plane. Legendus, inquam, est hic orator, Brute, si quisquam alius, juventuti : non enim solum acuere, sed etiam alere ingenium potest.

Huic successit ætati C. Galba, Servii illius eloquentissimi viri filius, P. Crassi eloquentis et jurisperiti gener. Laudabant hunc patres nostri, favebant etiam propter patris memoriam; sed cecidit in cursu. Nam rogatione Mamilia, Jurthinæ conjurationis invidia, quum pro sese ipse dixisset, oppressus est. Exstat ejus peroratio, qui epilogus dicitur : qui tanto in honore, pueris nobis, erat, ut eum etiam edisce-

tus, lisez-le sans cesse. Sa mort prématurée fut une perte pour la république romaine et pour les lettres latines. Pourquoi fallait-il qu'il aimât son frère plus que sa patrie? qu'il eût été facile à un tel génie, s'il eût vécu plus longtemps, d'égaler la gloire de son père ou celle de son aïeul! Peut-être qu'en éloquence il n'eût jamais trouvé personne qui l'égalât lui-même. Ses expressions sont nobles, ses pensées solides, l'ensemble de sa composition imposant. Il n'a pu mettre la dernière main à ses ouvrages. Plusieurs sont d'admirables ébauches, qui seraient devenus des chefs-d'œuvre. Oui, Brutus, si un orateur mérite d'être lu par la jeunesse, c'est C. Gracchus. La lecture de ses discours peut tout à la fois aiguiser l'esprit et féconder l'imagination.

Après lui vient dans l'ordre des temps C. Galba, fils de l'éloquent Servius, et gendre de P. Crassus, orateur et jurisconsulte. Nos pères estimaient son talent; ils s'intéressaient même à ses succès, en mémoire de celui dont il tenait le jour; mais il fit naufrage loin du port. Accusé d'après la loi du tribun Mamilius contre les complices de Jugurtha, il se défendit lui-même, et fut immolé à la haine du peuple. Nous avons sa péroraison connue sous le nom d'*épilogue*.

Res enim romanæ
litteræque latinæ
fecerunt damnum
interitu immaturo illius.
Utinam voluisset præstare
pietatem non tam fratri,
quam patriæ!
Quam facile tali ingenio
ille esset consecutus,
si vixisset diutius,
gloriam vel paternam,
vel avitam!
Nescio an habuisset
neminem parem
eloquentia quidem.
Est grandis verbis,
sapiens sententiis,
gravis genere toto:
manus extrema non accessit
operibus ejus;
multa inchoata præclare,
non perfecta plane.
Hic orator, inquam, Brute,
legendus est juventuti,
si quisquam alius:
potest enim
non solum acuere,
sed etiam alere ingenium.
Huic ætati successit
C. Galba,
filius illius Servii,
viri eloquentissimi,
gener P. Crassi,
eloquentis et jurisperiti.
Nostri patres
laudabant hunc,
favebant etiam,
propter memoriam patris;
sed cecidit in cursu.
Nam rogatione Mamilia
oppressus est invidia
conjurationis Jugurthinæ,
quum dixisset ipse pro sese.
Peroratio ejus exstat,
qui dicitur epilogus:
qui erat in tanto honore,
nobis pueris,

Car la république romaine
et les lettres latines
ont fait une perte
par la mort prématurée de celui-ci.
Plût-au-ciel qu'il eût voulu montrer
de l'affection non-pas tant à *son* frère
qu'à *sa* patrie!
Combien aisément avec un tel génie
il aurait acquis,
s'il avait vécu plus longtemps,
la gloire de son père,
ou de son aïeul!
Je ne sais pas s'il aurait eu
personne égal
pour l'éloquence du moins.
Il est noble par les expressions,
judicieux par les pensées,
imposant par l'ensemble tout-entier:
la dernière main n'a-pas-été mise
aux œuvres de celui-ci;
beaucoup *sont* ébauchées bien,
non achevées entièrement.
Cet orateur, dis-je, Brutus,
doit être lu par la jeunesse,
plus que tout autre:
il peut en effet
non-seulement aiguiser,
mais encore nourrir l'esprit.
A ce siècle succéda
C. Galba,
fils de ce Servius,
homme très-éloquent,
gendre de P. Crassus,
homme éloquent et versé-dans-le-droit.
Nos pères
louaient celui-ci,
ils *le* favorisaient même,
en mémoire de *son* père;
mais il fit-naufrage dans le trajet.
Car d'après la loi Mamilia
il fut écrasé sous l'odieux
des complices de Jugurtha,
après-que il eut parlé lui-même pour soi.
La peroraison de lui subsiste,
qui est appelée épilogue:
cet-*épilogue* était en si grand honneur
nous étant enfants,

remus. Hic, qui in collegio sacerdotum esset, primus post Romam conditam judicio publico est condemnatus.

XXXIV. P. Scipio, qui est in consulatu mortuus, non multum ille quidem, nec sæpe dicebat, sed et latine loquendo cuivis erat par, et omnes sale facetiisque superabat. Ejus collega L. Bestia bonis initiis orsus tribunatus (nam P. Popilium vi C. Gracchi expulsum sua rogatione restituit), vir et acer, et non indisertus, tristes exitus habuit consulatus. Nam invidiosa lege Mamilia [quæstio] C. Galbam sacerdotem, et quatuor consulares, L. Bestiam, C. Catonem, Sp. Albinum, civemque præstantissimum L. Opimium, Gracchi interfectorem, a populo absolutum, quum is contra populi studium stetisset, Gracchani judices sustulerunt. Hujus dissimilis in tribunatu, reliquaque omni vita, civis improbus C. Licinius Nerva non indisertus fuit. C. Fimbria temporibus iisdem fere, sed longius ætate provectus

Elle était si estimée dans notre enfance, qu'on nous la faisait apprendre par cœur. C'est le premier membre d'un collége de prêtres qui, depuis la fondation de Rome, ait été condamné dans une cause publique.

XXXIV. P. Scipion, qui mourut consul, était peu disert, et ne parlait pas souvent; mais il ne le cédait à personne pour la pureté du langage, et il n'avait pas de rival pour la finesse et la plaisanterie. Son collègue, L. Bestia, était un homme ardent et qui n'ignorait pas l'art de manier la parole. Dans son tribunat il rendit à la patrie Popilius, que la violence de C. Gracchus en avait arraché: heureux début, cruellement démenti par l'issue malheureuse de son consulat. En effet, des arrêts dictés par la haine frappèrent, au nom de la loi Mamilia, un homme revêtu du sacerdoce, C. Galba, quatre consulaires, L. Bestia, C. Caton, Sp. Albinus, et enfin L. Opimius, ce grand citoyen qui donna la mort à Gracchus, et qui, absous par le peuple dont il avait été l'adversaire, fut condamné par les juges que Gracchus avait faits. Un homme bien différent de Bestia dans son tribunat et dans tout le reste de sa vie, C. Licinius Nerva fut mauvais citoyen et assez bon orateur. C. Fimbria, qui vécut à cette époque,

ut edisceremus etiam eum.	que nous apprenions-par cœur même lui.
Primus,	Le premier,
post Romam conditam,	depuis Rome fondée,
qui esset in collegio	qui fût dans un collége
sacerdotum,	de prêtres,
hic condemnatus est	celui-ci fut condamné
judicio publico.	par un jugement public.
XXXIV. P. Scipio,	XXXIV. P. Scipion,
qui mortuus est	qui mourut
in consulatu,	pendant *son* consulat
non dicebat multum	ne parlait pas beaucoup
ille quidem, nec sæpe,	lui du-moins, ni souvent,
sed et erat par cuivis	mais et il était égal à n'importe-qui
loquendo latine,	en parlant latin,
et superabat omnes	et il surpassait tout-le-monde
sale et facetiis.	par la finesse et les plaisanteries.
Ejus collega L. Bestia,	Son collégue L. Bestia
orsus bonis initiis tribunatus	ayant-bien débuté dans son tribunat
(nam restituit sua rogatione	(car il réintégra par sa proposition
P. Popilium	L. Popilius
expulsum vi C. Gracchi),	chassé par la violence de C. Gracchus),
vir et acer,	homme et ardent,
et non indisertus,	et non sans-éloquence,
habuit exitus tristes	eut une issue malheureuse
consulatus.	de *son* consulat.
Nam lege Mamilia	Car d'après la loi Mamilia
(quæstio) invidiosa	une enquête dictée-par la haine
(sustulit) C. Galbam,	fit-disparaître C. Galba,
sacerdotem,	prêtre,
et quatuor consulares,	et quatre consulaires,
L. Bestiam, C. Catonem,	L. Bestia, C. Caton,
Sp. Albinum;	Sp. Albinus;
judicesque Gracchani	et les juges faits-par-Gracchus
sustulerunt L. Opimium,	condamnèrent L. Opimius,
civem præstantissimum,	citoyen éminent,
interfectorem Gracchi,	meurtrier de Gracchus,
absolutum a populo,	absous par le peuple,
quum is stetisset	après-que celui-ci avait tenu bon
contra studium populi.	contre la volonté du peuple.
Dissimilis hujus	Différent de celui-ci
in tribunatu,	dans *son* tribunat,
omnique reliqua vita,	et dans tout le reste de sa vie,
C. Licinius, civis improbus,	C. Licinius, citoyen pervers,
non fuit indisertus.	ne fut pas dépourvu-d'éloquence.
C. Fimbria	C. Fimbria
fere iisdem temporibus,	presque à la même époque,
sed longius provectus ætate,	mais beaucoup-plus avancé en âge,

habitus est sane (ut ita dicam) truculentus patronus, asper, maledicus, genere toto paullo fervidior, atque commotior, diligentia tamen, et virtute animi, atque vita, bonus auctor in senatu. Idem tolerabilis patronus, nec rudis in jure civili, et quum virtute, tum etiam ipso orationis genere liber : cujus orationes pueri legebamus, quas jam reperire vix possumus.

Atque etiam ingenio, et sermone eleganti, valetudine incommoda, C. Sextius Calvinus fuit; qui etsi, quum remiserant dolores pedum, non deerat in causis, tamen id non sæpe faciebat. Itaque consilio ejus, quum volebant, homines utebantur; patrocinio, quum licebat. Iisdem temporibus M. Brutus, in quo magnum fuit, Brute, dedecus generi vestro, qui, quum tanto nomine esset, patremque optimum virum habuisset et juris peritissimum, accusationem factitaverit, ut Athenis Lycurgus : is magistratus non petivit, sed fuit accusator vehemens, et molestus, ut facile cerneres na-

mais beaucoup plus longtemps, passa, il faut le dire, pour un avocat brusque, de mauvaise humeur. Il était mordant, satirique et en général trop passionné et trop véhément ; toutefois son zèle, ses mœurs, et l'énergie de son caractère, lui donnaient de l'autorité dans le sénat. Du reste, il plaidait avec quelque succès, connaissait le droit civil, et portait dans ses discours toute l'indépendance de sa vertu. Nous les lisions dans notre enfance ; on aurait peine à les trouver aujourd'hui.

Avec de la grâce dans l'esprit et dans le langage, Sext. Calvinus eut une santé des plus mauvaises. Quand la goutte lui laissait quelque relâche, il ne refusait point une cause; mais cela n'arrivait pas souvent. Aussi prêtait-il le secours de ses lumières toutes les fois qu'on le voulait ; celui de sa voix, toutes les fois qu'il le pouvait. A la même époque vivait M. Brutus, dont la conduite fut un affront pour votre famille. Sans respect pour le nom qu'il portait, ni pour les vertus d'un père, excellent citoyen et grand jurisconsulte, il se fit, comme l'Athénien Lycurgue, un métier de l'accusation. Il ne demanda point les magistratures, mais ce fut un accusateur violent et redouté. Il était facile de voir qu'une perversité réfléchie avait étouffé

habitus est sane
(ut ita dicam)
patronus truculentus,
asper, maledicus,
paullo fervidior
toto genere.
atque commotior;
bonus tamen auctor
in senatu
diligentia, et virtute animi,
atque vita.
Idem patronus tolerabilis,
nec rudis in jure civili,
et liber quum virtute,
tum etiam
genere ipso orationis
Legebamus pueri
orationes cujus,
quas possumus vix
jam reperire.
C. Sextius Calvinus
fuit valetudine incommoda,
atque etiam ingenio
et sermone eleganti;
etsi qui non deerat causis,
quum dolores pedum
remiserant,
tamen non faciebat sæpe id.
Itaque homines utebantur
consilio ejus,
quum volebant;
patrocinio, quum licebat.
Iisdem temporibus
M. Brutus,
in quo magnum dedecus
fuit vestro generi, Brute,
qui, quum esset
nomine tanto,
habuissetque patrem
virum optimum,
peritissimumque juris,
factitaverit accusationem,
ut Lycurgus Athenis:
is non petivit magistratus,
sed fuit accusator
vehemens et molestus,
ut cerneres facile

passa-pour-être assurément
(pour ainsi parler)
un avocat brutal,
rude, médisant,
un peu trop-passionné
en général,
et trop-véhément;
bonne autorité néanmoins
dans le sénat
par le zèle et par la force de l'esprit,
et par les mœurs.
Le même *fut* un avocat supportable,
ni ignorant dans le droit civil,
et libre non-seulement par *sa* vertu,
mais encore
par le genre même de *son* éloquence.
Nous lisions dans-notre-enfance
les discours de celui-ci,
lesquels-nous pouvons à-peine
désormais trouver.
C. Sextius Calvinus
fut d'une santé mauvaise,
et aussi d'un esprit
et d'un langage gracieux;
bien-qu'il ne refusât pas des causes,
quand les douleurs aux pieds
lui avaient-laissé-du-relâche,
cependant il ne faisait pas souvent cela.
C'est pourquoi on usait
des conseils de lui,
quand on voulait;
de *son* éloquence, quand *il* était-possible.
A la même époque
M. Brutus,
en qui une grande honte
fut à votre famille, Brutus,
qui, quand il portait
un nom si grand,
et avait eu *pour* père
un homme excellent
et très-habile dans le droit,
fit métier d'accusation,
comme Lycurgue à Athènes:
il ne brigua pas les charges,
mais fut un accusateur
violent et redouté,
en-sorte-que tu aurais vu facilement

turale quoddam stirpis bonum degeneravisse vitio depravatæ voluntatis. Atque eodem tempore accusator de plebe L. Cæsulenus fuit, quem ego audivi jam senem, quum ab L. Sabellio multam lege Aquilia de injuria petivisset. Non fecissem hominis pæne infimi mentionem, nisi judicarem, qui suspiciosius aut criminosius diceret, audivisse me neminem.

XXXV. Doctus etiam Græcis T. Albucius, vel potius, pæne Græcus ; loquor, ut opinor; sed licet ex orationibus judicare. Fuit autem Athenis adolescens; perfectus Epicureus evaserat, minime aptum ad dicendum genus. Jam Q. Catulus, non antiquo illo more, sed hoc nostro (nisi quid fieri potest perfectius) eruditus : multæ litteræ, summa non vitæ solum atque naturæ, sed orationis etiam comitas; incorrupta quædam latini sermonis integritas; quæ perspici quum ex orationibus ejus potest, tum facillime ex eo libro, quem de consulatu et de rebus gestis suis conscriptum

en lui le germe des vertus héréditaires. Le plébéien Césulénus fut un autre accusateur du même temps. Je l'ai entendu dans sa vieillesse, lorsqu'il poursuivait Sabellius en réparation de dommages aux termes de la loi Aquilia. Si j'ai fait mention d'un homme aussi obscur, c'est qu'à mon avis je n'ai jamais entendu personne qui sût avec plus d'adresse noircir les intentions et supposer des crimes.

XXXV. T. Albucius était instruit dans les lettres grecques, ou plutôt il était presque Grec lui-même : telle est du moins mon opinion; on peut au reste en juger par ses discours. Athènes fut le séjour de sa jeunesse ; il en sortit épicurien achevé : or, l'école d'Épicure ne forme pas d'orateurs. Q. Catulus était savant, non à la manière des anciens, mais à la nôtre, ou s'il en est une meilleure, à la sienne. Il avait beaucoup de littérature, une grande douceur de langage aussi bien que de mœurs et de caractère, enfin une diction pure et que ne déparait aucune tache. Cette précieuse qualité se reconnaît dans ses discours, et surtout dans l'histoire de son consulat et de ses actions,

quoddam bonum stirpis	certain avantage de race
naturale	donné-par-la-nature
degeneravisse vitio	avoir dégénéré par le vice
voluntatis depravatæ.	d'une volonté dépravée.
Atque eodem tempore	Et à la même époque
L. Cæsulenus de plebe	L. Cesulénus de-naissance-plébéienne
fuit accusator.	fut un *autre* accusateur.
Ego audivi quem jam senem	J'ai entendu celui-ci déjà vieux,
quum petivisset multam	lorsqu'il avait demandé une amende
ab L. Sabellio	à L. Sabellius
lege Aquilia.	aux-termes-de-la-loi Aquilia.
Non fecissem mentionem	Je n'aurais pas fait mention
hominis pæne infimi,	d'un homme presque infime,
nisi judicarem	si je ne jugeais pas
me audivisse neminem	moi avoir entendu personne
qui diceret	qui parlât
suspiciosius,	plus-en-élevant des soupçons,
aut criminosius.	ou plus-en-supposant-des crimes.
XXXV. T. Albucius	XXXV. T. Albucius
etiam doctus Græcis,	*était* aussi instruit en grec
vel potius pæne Græcus :	ou plutôt presque Grec :
loquor, ut opinor ;	je dis, comme je pense ;
sed licet judicare	mais il-est-permis d'*en* juger
ex orationibus.	par *ses* discours.
Fuit autem Athenis	Or il vécut à Athènes
adolescens ; [tus,	pendant-sa-jeunesse ;
evaserat Epicureus perfec-	il était devenu Épicurien accompli,
genus minime aptum	secte nullement apte
ad dicendum.	à parler.
Jam Q. Catulus eruditus,	Et puis Q. Catulus instruit,
non illo more antiquo,	non à cette manière antique,
sed hoc nostro ;	mais à cette-manière nôtre ;
(nisi quid perfectius	(à moins que quelque chose plus-parfait
potest fieri) :	puisse exister) :
multæ litteræ,	beaucoup de littérature,
summa comitas	une très-grande douceur
non solum vitæ	non-seulement de mœurs
atque naturæ,	et de caractère,
sed etiam orationis ;	mais encore de langage ;
quædam integritas	certaine pureté
incorrupta	sans mélange
sermonis latini ;	de diction latine ;
quæ potest perspici	laquelle peut être aperçue
quum ex orationibus ejus,	non-seulement par les discours de lui,
tum facillime ex eo libro,	mais très-facilement par ce livre,
quem, conscriptum	lequel, écrit
de consulatu	sur *son* consulat

molli et Xenophonteo genere sermonis, misit ad A. Furium poetam, familiarem suum : qui liber nihilo notior est quam illi tres, de quibus ante dixi, Scauri libri.

— Tum Brutus, Mihi quidem nec iste notus est, nec illi, sed hæc mea culpa est; nunquam enim in manus inciderunt. Nunc autem et a te sumam, et conquiram ista posthac curiosius.

— Fuit igitur in Catulo sermo latinus; quæ laus dicendi non mediocris ab oratoribus plerisque neglecta est : nam de sono vocis, et suavitate appellandarum litterarum, quoniam filium cognovisti, noli exspectare quid dicam. Quanquam filius quidem non fuit in oratorum numero, sed non deerat ei tamen in sententia dicenda quum prudentia, tum elegans quoddam et eruditum orationis genus. Nec habitus est tamen pater ipse Catulus princeps in numero patronorum; sed erat talis, ut, quum quosdam audires, qui tum erant præstantes, videretur esse inferior; quum autem ipsum audires sine comparatione, non modo contentus esses, sed melius non

écrite avec une grâce digne de Xénophon, et dédiée au poëte Furius son ami. Cet ouvrage n'est pas plus connu que les trois livres de Scaurus dont j'ai déjà parlé.

— J'avoue, dit Brutus, que je né connais pas plus ces ouvrages l'un que l'autre, mais c'est ma faute : il est vrai qu'ils ne me sont jamais tombés entre les mains. A présent je vous prierai de me les prêter, et de mon côté je rechercherai plus curieusement ces anciennes productions.

— Catulus, repris-je, parlait donc avec une admirable pureté, mérite plus grand qu'on ne pense, et que la plupart des orateurs négligent beaucoup trop. Je ne dirai rien du son de sa voix et du charme de sa prononciation, puisque vous avez connu son fils. Ce fils ne fut pas compté au nombre des orateurs ; mais il ne manquait ni de lumières pour opiner dans le sénat, ni d'élégance et de goût pour développer son opinion. Le père lui-même ne tenait pas le premier rang parmi les avocats célèbres. Quand on entendait ceux qui régnaient alors au barreau, il paraissait leur être inférieur; mais quand on l'entendait lui-même et sans le comparer à d'autres, on était satisfait;

et de suis rebus	et sur ses actions
genere sermonis molli	dans un genre de style gracieux
et Xenophonteo,	et à-la-façon de Xénophon.
misit ad poetam A. Furium,	il adressa au poëte A. Furius,
suum familiarem :	son ami :
qui liber est nihilo notior,	ce livre *n*'est en-rien plus connu,
quam illi tres libri Scauri,	que ces trois livres de Scaurus,
de quibus dixi ante.	dont j'ai parlé auparavant.
— Tum Brutus, Nec iste	— Alors Brutus, ni ce *livre*-ci
est notus mihi quidem,	n'est connu de moi du moins,
nec illi ;	ni ceux-là ;
sed hæc culpa est mea ;	mais cette faute est mienne ;
nunquam enim	car jamais
inciderunt in manus.	ils *ne* sont tombés entre *mes* mains.
Nunc autem	Mais maintenant
et sumam a te,	je *les* emprunterai à toi,
et conquiram ista	et je m'enquerrai de ces ouvrages
curiosius posthac.	avec-plus-de-curiosité à l'avenir.
— Igitur sermo latinus	— Ainsi donc la langue latine
fuit in Catulo ;	fut dans Catulus,
quæ laus dicendi	ce mérite de la diction
non mediocris	*qui n'est* pas sans-importance
neglecta est	a été négligé
a plerisque oratoribus.	par la plupart des orateurs.
Nam noli exspectare	Car ne veuille pas attendre
quid dicam de sono vocis,	ce que je dirai du son de *sa* voix,
et suavitate	et de la douceur
litterarum appellandarum,	des lettres devant-être-prononcées,
quoniam cognovisti filium.	puisque tu as connu *son* fils.
Quanquam filius quidem	Bien que *son* fils certes
non fuit	ne fût pas
in numero oratorum,	au nombre des orateurs,
sed quum prudentia	mais non-seulement les lumières
in sententia dicenda, [nis	pour son avis devant-être-exprimé,
tum quoddam genus oratio-	mais-encore un genre de langage
elegans et eruditum	élégant et soigné
non deerat tamen ei.	ne manquait pourtant pas à lui.
Nec pater ipse Catulus	Et le père lui-même Catulus
habitus est	ne fut pas regardé
tamen princeps	pourtant *comme* le premier
in numero patronorum ;	au nombre des orateurs ;
sed erat talis	mais il était tel
ut videretur esse inferior,	qu'il paraissait être inférieur,
quum audires quosquam	quand tu entendais certains *hommes*,
qui erant tum præstantes ;	qui étaient alors éminents ;
quum autem audires ipsum	mais quand tu l'entendais lui-même
sine comparatione,	sans comparaison,

quæreres. Q. Metellus Numidicus, et ejus collega M. Silanus, dicebant de republica quod esset illis viris et consulari dignitati satis. M. Aurelius Scaurus non sæpe dicebat, sed polite; latine vero in primis est eleganter locutus. Quæ laus eadem in A. Albino bene loquendi fuit. Nam flamen Albinus etiam in numero est habitus disertorum. Q. etiam Cæpio, vir acer et fortis, cui fortuna belli crimini, invidia populi calamitati fuit.

XXXVI. Tum etiam C. et L. Memmii fuerunt oratores mediocres, accusatores acres atque acerbi : itaque in judicium capitis multos vocaverunt, pro reis non sæpe dixerunt. Sp. Thorius satis valuit in populari genere dicendi, is, qui agrum publicum, vitiosa et inutili lege, vectigali levavit. M. Marcellus, Æsernini pater, non ille quidem in patronis, sed et in promptis tamen et non inexercitatis ad dicendum, fuit; ut filius ejus, P. Lentulus. L. etiam Cotta, prætorius, in me-

je dis plus, on ne voyait rien de mieux à désirer. Q. Métellus Numidicus, et son collègue M. Silanus, réussirent assez dans l'éloquence politique pour soutenir un grand nom et la dignité consulaire. M. Aurélius Scaurus parlait rarement, mais avec goût; il se distingua surtout par l'élégance et la pureté de sa diction. A. Albinus eut, comme lui, le mérite d'une correction parfaite. Quant au flamine Albinus, il tenait son rang parmi les orateurs aussi bien que Q. Cépion, homme plein de vigueur et de fermeté, qui fut accusé des torts de la fortune, et victime de la haine du peuple.

XXXVI. Alors vivaient aussi C. et L. Memmius, orateurs médiocres, accusateurs ardents et passionnés. Ils appelèrent en jugement beaucoup de citoyens ; ils en défendirent très-peu. Sp. Thorius fut un orateur populaire assez en crédit. C'est lui qui, par une loi aussi mauvaise qu'inutile, déchargea d'impôts les terres du domaine public. M. Marcellus, père d'Eserninus, ne compta point parmi les avocats. Il avait cependant, ainsi que P. Lentulus, son fils, cette facilité que donne l'habitude de la parole. L. Cotta, qui fut préteur, était encore

non modo esses contentus,	non-seulement tu étais satisfait,
sed non quæreres melius.	mais tu ne cherchais pas mieux
Q. Metellus Numidicus,	Q. Métellus le-Numidique,
et Silanus collega ejus,	et Silanus collègue de lui,
dicebant de republica	disaient sur les-affaires-publiques
quod esset satis illis viris	ce qui était suffisant pour ces hommes
et dignitati consulari.	et pour la dignité consulaire.
M. Aurelius Scaurus	M. Aurélius Scaurus
non dicebat sæpe,	ne parlait pas souvent,
sed polite;	mais avec élégance;
locutus vero est latine	mais il parla latin
eleganter in primis.	avec-élégance parmi les premiers.
Quæ eadem laus	Ce même mérite
dicendi bene	de parler bien
fuit in A. Albino.	fut dans A. Albinus.
Nam flamen Albinus etiam	Car le flamine Albinus aussi
habitus est in numero	fut compté au nombre
disertorum.	des hommes-éloquents.
Q. Cæpio etiam,	Q. Cépion également,
vir acer et fortis,	homme véhément et courageux,
cui fortuna belli	à qui la fortune de la guerre
fuit crimini,	fut tournée-à-crime,
invidia populi	*à qui* la haine du peuple
fuit calamitati.	fuit *une-cause*-de-malheur.
XXXVI. Tum etiam	XXXVI. Alors aussi
fuerunt C. et L. Memmii,	vécurent C. et L. Memmius,
oratores mediocres,	orateurs médiocres,
accusatores acres	accusateurs ardents
atque acerbi :	et cruels :
itaque vocaverunt multos	ils citèrent beaucoup-de-gens
in judicium capitis;	en jugement-pour crime-capital;
non dixerunt sæpe	ils ne plaidèrent pas souvent
pro reis.	pour des accusés.
Sp. Thorius valuit satis	Sp. Thorius eut assez de crédit
in genere dicendi populari,	dans le genre oratoire populaire,
is qui levavit vectigali	lui qui déchargea d'impôt
agrum publicum,	les terres du-domaine public
lege vitiosa et inutili.	par une loi mauvaise et inutile.
M. Marcellus,	M. Marcellus,
pater Æsernini,	père d'Æserninus,
non fuit ille quidem	ne fut pas lui du-moins
in patronis,	au-nombre des avocats,
sed tamen et in promptis	mais toutefois parmi les-gens-prêts
et non inexercitatis	et non peu-habitués
ad dicendum;	à parler;
ut P. Lentulus, filius ejus.	comme P. Lentulus, le fils de lui.
L. Cotta etiam, prætorius,	L. Cotta aussi, ancien préteur,

diocrium oratorum numero, dicendi non ita multum laude processerat, sed de industria, quum verbis, tum etiam ipso sono quasi subrustico prosequebatur atque imitabatur antiquitatem.

Atque ego et in hoc ipso Cotta, et in aliis pluribus, intelligo, me non ita disertos homines et retulisse in oratorum numerum, et relaturum. Est enim propositum colligere eos, qui hoc munere in civitate functi sint, ut tenerent oratorum locum : quorum quidem quæ fuerit ascensio, et quam in omnibus rebus difficilis optimi perfectio atque absolutio, ex eo, quod dicam, existimari potest. Quam multi enim jam oratores commemorati sunt, et quam diu in eorum enumeratione versamur, quum tamen spisse, atque vix, ut dudum ad Demosthenem et Hyperidem, sic nunc ad Antonium Crassumque pervenimus? Nam ego sic existimo, hos oratores fuisse maximos, et in his primum cum Græcorum gloria latine dicendi copiam æquatam.

un orateur médiocre. S'il ne fut pas remarquable par son talent, il le fut par les expressions surannées et l'accent un peu rustique qu'il affectait pour se donner une physionomie antique.

Je dois, à l'occasion de Cotta et de plusieurs autres, vous faire un aveu; c'est que j'ai mis et que je mettrai encore au nombre des orateurs des hommes qui avaient assez peu d'éloquence. Mais je me suis proposé de réunir tous ceux qui ont exercé dans Rome le noble ministère de la parole. Une simple réflexion fera sentir par quels degrés a passé ce grand art, et combien en tout genre il est difficile d'atteindre à la perfection. Que d'orateurs j'ai déjà cités ! que de temps passé à cette rapide énumération ! et cependant, c'est en nous sauvant à travers la foule que nous sommes arrivés chez les Grecs à Démosthène et Hypéride, et chez nous à Crassus et Antoine ; car ce sont, à mon avis, nos deux plus grands orateurs, et les premiers Romains qui aient élevé l'éloquence à cette hauteur où l'avait portée le génie de la Grèce.

in numero oratorum
mediocrium,
non processerat ita multum
laude dicendi,
sed prosequebatur
atque imitabatur
antiquitatem de industria,
quum verbis,
tum etiam sono ipso
quasi subrustico.
Atque ego,
et in hoc ipso Cotta,
et in pluribus aliis,
intelligo me retulisse
et relaturum
in numerum oratorum
homines non ita disertos.
Propositum enim est
colligere eos
qui functi sint in civitate
hoc munere
ut tenerent locum oratorum;
potest existimari
ex eo quod dicam,
quæ fuerit ascensio quorum,
et quam difficilis
in omnibus rebus
perfectio atque absolutio
optimi.
Quam multi enim oratores
commemorati sunt jam,
et quam diu versamur
in enumeratione eorum,
quum tamen pervenimus
spisse, atque vix,
ut dudum
ad Demosthenem
et Hyperidem,
sic nunc ad Antonium
Crassumque.
Nam ego existimo sic,
hos fuisse
maximos oratores,
et in his primum
copiam dicendi latine
æquatam cum gloria
Græcorum.

au nombre des orateurs
d'un-talent-médiocre,
ne s'était pas avancé fort loin
par le mérite de la parole,
mais il poursuivait
et il imitait
l'antiquité de dessein-prémédité,
non-seulement par les expressions,
mais encore par l'accent lui-même
en-quelque-sorte un-peu-rustique.
Et moi,
et à-propos de ce même Cotta,
et à-propos de plusieurs autres,
je reconnais moi avoir inscrit
et devoir inscrire
au nombre des orateurs
des hommes assez peu éloquents.
Car je *me* suis proposé
de réunir ceux
qui ont exercé dans l'État
ce ministère
que ils tinssent la place d'orateurs;
on peut juger
d'après ce que je dirai,
quel a été le progrès de ceux-ci,
et combien *est* difficile
en toutes choses
la perfection et l'achèvement
de-ce-qu'il-y-a-de-meilleur.
Car combien d'orateurs
ont été cités déjà,
et combien longtemps nous-restons
à l'énumération de ceux-ci,
quand cependant nous-sommes-arrivés
à-travers la foule, et avec-peine,
comme tantôt
à Démosthène
et *à* Hypéride,
de même maintenant à Antoine
et *à* Crassus.
Car pour-moi je pense ainsi,
eux avoir été
les-plus-grands orateurs,
et en eux pour-la-première-fois
la faculté de parler latin
égalée à la gloire
des Grecs.

XXXVII. Omnia veniebant Antonio in mentem; eaque suo quæque loco, ubi plurimum proficere et valere possent, ut ab imperatore equites, pedites, levis armatura, sic ab illo in maxime opportunis orationis partibus collocabantur. Erat memoria summa, nulla meditationis suspicio; imparatus semper aggredi ad dicendum videbatur; sed ita erat paratus, ut judices, illo dicente, nonunquam viderentur non satis parati ad cavendum fuisse. Verba ipsa non illa quidem elegantissimo sermone; itaque diligenter loquendi laude caruit: neque tamen est admodum inquinate locutus; sed illa, quæ proprie laus oratoris est in verbis. Nam ipsum latine loqui, est illud quidem, ut paullo ante dixi, in magna laude ponendum; sed non tam sua sponte, quam quod est a plerisque neglectum: non enim tam præclarum est scire latine, quam turpe nescire; neque tam id mihi oratoris boni, quam civis romani proprium videtur. Sed tamen Antonius in verbis et eligendis (neque id ipsum tam leporis causa, quam ponde-

XXXVII. Rien n'échappait au génie d'Antoine; et il plaçait toujours ses moyens dans l'endroit le plus propre à les faire valoir. Semblable à un général qui dispose habilement sa cavalerie, son infanterie, ses troupes légères, il donnait à chacun de ses arguments la place où il pouvait produire le plus d'effet. Il avait une vaste mémoire. Chez lui pas la moindre trace de travail, et on eût dit qu'il parlait toujours sans préparation; mais il était si bien préparé, que les juges, en l'écoutant, semblaient quelquefois n'être pas eux-mêmes assez préparés à se mettre en garde contre son éloquence. Quant à son langage, il n'était pas d'une élégance parfaite; et, sans parler d'une manière incorrecte, il manqua pourtant du mérite de l'élocution, je veux dire de cette qualité de l'élocution qui est un mérite pour l'orateur. Car si la correction du langage, comme je l'ai dit tout à l'heure, est un titre d'éloge, c'est moins par elle-même que parce que la plupart la négligent. En effet, il n'est pas si beau de savoir le latin que honteux de l'ignorer : c'est moins la science d'un orateur que celle d'un citoyen romain. Au reste, dans le choix des mots, où il cherchait l'effet plutôt que la grâce, dans la manière de

XXXVII. Omnia
veniebant in mentem
Antonio;
eaque collocabantur ab illo
quæque suo loco,
ubi possent proficere
et valere plurimum,
in partibus orationis
maxime opportunis,
sic ut equites, pedites,
armatura levis,
ab imperatore.
Memoria summa erat,
nulla suspicio
meditationis;
videbatur semper aggredi
ad dicendum imparatus;
sed erat paratus ita,
ut judices, illo dicente,
viderentur nonnunquam
non fuisse satis parati
ad cavendum.
Verba ipsa, non illa quidem
sermone elegantissimo;
itaque caruit laude
loquendi diligenter;
neque tamen locutus est
admodum inquinate;
sed illa, quæ proprie
est laus oratoris in verbis.
Nam ipsum loqui latine,
est illud quidem,
ut dixi paullo ante,
ponendum in magna laude;
sed non tam sponte sua,
quam quod neglectum est
a plerisque:
non enim est
tam præclarum
scire latine,
quam turpe nescire;
neque id videtur mihi
tam proprium boni oratoris
quam civis romani.
Sed tamen Antonius
in verbis eligendis,
(neque id ipsum

XXXVII. Toutes-choses
venaient à à la pensée
à Antoine;
et elles étaient placées par lui
chacune à sa place,
où elles pouvaient profiter
et avoir-de-l'effet le plus,
dans les parties du discours
les plus avantageuses,
de-la-façon que cavaliers, fantassins,
troupes armées-à-la-légère,
sont-placées par le général.
Une mémoire très-grande était *à·lui*,
aucun soupçon
de travail-préparatoire;
il paraissait toujours se mettre
à parler sans-préparation;
mais il était préparé de telle-sorte,
que les juges, lui parlant,
semblaient quelquefois
n'avoir pas été assez préparés
à se-mettre-sur-leurs gardes.
Les termes mêmes, non eux certes
étaient d'un langage très-élégant;
aussi manqua-t-il du mérite
de parler correctement;
et pourtant il ne parla pas
tout-à-fait sans-pureté;
mais de-ce-*mérite*, qui proprement
est le mérite de l'orateur dans les mots.
Car le mérite même de parler latin,
est celui-là du moins,
comme je l'ai dit un peu auparavant,
devant-être tenu en grande estime;
mais non tant de soi-même,
que parce qu'il a été négligé
par le-plus-grand-nombre:
car il n'est pas
si beau
de savoir-*parler* latin,
qu'*il est* honteux de ne pas savoir:
et cela ne paraît pas à moi
aussi propre à un bon orateur
que à un citoyen romain.
Mais pourtant Antoine,
dans les mots devant-être-choisis,
(et *il* ne *faisait* pas cela même

ris), et collocandis, et comprehensione devinciendis, nihil non ad rationem, et tanquam ad artem dirigebat; verum multo magis hoc idem in sententiarum ornamentis et conformationibus. Quo genere quia præstat omnibus Demosthenes, idcirco a doctis oratorum est princeps judicatus. Σχήματα enim quæ vocant Græci, ea maxime ornant oratorem; eaque non tam in verbis pingendis habent pondus, quam in illuminandis sententiis.

XXXVIII. Sed quum hæc magna in Antonio, tum actio singularis: quæ si partienda est in gestum atque vocem, gestus erat non verba exprimens, sed cum sententiis congruens; manus, humeri, latera, supplosio pedis, status, incessus, omnisque motus cum verbis sententiisque consentiens; vox permanens, verum subrauca natura. Sed hoc vitium huic uni in bonum convertebat. Habebat enim flebile quiddam in questionibus, aptumque quum ad fidem faciendam, tum ad misericordiam commovendam: ut verum vi-

les placer, dans la structure des périodes, il n'était rien chez Antoine qui ne fût calculé, rien où ne présidât un art secret. Mais il excellait surtout à embellir ses pensées de l'éclat des figures. C'est aussi le triomphe de Démosthène, qui doit à sa supériorité en ce genre le titre de prince des orateurs; car ce sont les figures (tel est le sens du nom employé par les Grecs), qui fournissent à l'orateur ses plus magnifiques ornements. Or, c'est moins en donnant du coloris à l'expression que de l'éclat à la pensée, qu'elles produisent leurs plus beaux effets.

XXXVIII. Antoine joignait à ses grandes qualités un mérite particulier d'action. Si l'action a deux parties, la voix et le geste, son geste exprimait moins les paroles que les pensées. Le mouvement de ses mains, de ses épaules, de son corps, de ses pieds, sa position, sa démarche, tout enfin était dans une harmonie parfaite avec les idées et le fond des choses. Sa voix était soutenue, quoique un peu sourde. Mais il possédait le talent unique de faire tourner ce défaut même à son avantage: car il avait dans les morceaux pathétiques un accent

tam causa leporis	autant en vue de la grâce
quam ponderis),	que de l'effet),
et collocandis	et devant-être-placés
et devinciendis	et devant-être-enchaînés
comprehensione,	dans la période,
dirigebat nihil non	disposait tout
ad rationem,	d'après un calcul,
et tanquam ad artem;	et comme d'après-les-règles-de-l'art;
verum etiam hoc idem	mais encore *il faisait* cette même-chose
multo magis	bien davantage
in ornamentis sententiarum,	dans les ornements des pensées,
et conformationibus.	et *dans* les figures.
Quia Demosthenes	Comme Démosthène
præstat omnibus quo gene-	l'emporte sur tous en ce genre,
judicatus est idcirco [re,	il a été jugé pour-cela
princeps oratorum a doctis.	le prince des orateurs par les savants.
Ea enim quæ Græci	Car ces-*tropes* que les Grecs
vocant σχήματα,	appellent σχήματα,
ornant maxime oratorem;	parent avant-tout l'orateur;
eaque habent pondus,	et elles ont de l'effet,
non tam in verbis pingendis,	non pas tant pour colorer les mots,
quam in sententiis	que pour les pensées
illuminandis.	devant-être-rehaussées.
XXXVIII. Sed quum	XXXVIII. Mais non-seulement
hæc in Antonio,	ces qualités *étaient* dans Antoine,
tum actio singularis;	mais-encore une action remarquable;
si quæ partienda est	si celle-ci doit-être-divisée
in gestum atque vocem,	en geste et voix,
gestus erat	un geste était à lui
non exprimens verba,	non exprimant les paroles,
sed congruens	mais s'accordant
cum sententiis;	avec les pensées;
manus, humeri, latera,	mains, épaules, hanches,
supplosio pedis, status,	mouvement du pied, position,
incessus, omnisque motus	démarche, et tout mouvement
consentiens cum verbis	d'accord avec les mots
sententiisque;	et les idées;
vox permanens,	voix soutenue,
verum subrauca natura.	mais un-peu-rauque naturellement.
Sed hoc vitium convertebat	Mais ce défaut se changeait
huic uni in bonum.	pour lui seul en avantage.
Habebat enim	Car il avait
in questionibus	dans les plaintes
quiddam flebile	quelque chose de lamentable
aptumque	et propre
quum ad faciendam fidem,	tant à inspirer la confiance,
tum ad commovendam	que à exciter

deretur in hoc illud quod Demosthenem ferunt ei, qui quæsivisset, quid primum esset in dicendo, actionem; quid secundum, idem, et idem tertium, respondisse. Nulla res magis penetrat in animos, eosque fingit, format, flectit, talesque oratores videri facit, quales ipsi se videri volunt.

Huic alii parem esse dicebant, alii anteponebant L. Crassum. Illud quidem certe omnes ita judicabant, neminem esse, qui, horum alterutro patrono, cujusquam ingenium requireret. Equidem, quanquam Antonio tantum tribuo, quantum supra dixi, tamen Crasso nihil statuo fieri potuisse perfectius. Erat summa gravitas; erat cum gravitate junctus facetiarum et urbanitatis oratorius, non scurrilis, lepos; latine loquendi accurata et sine molestia diligens elegantia; in disserendo mira explicatio; quum de jure civili, quum de æquo et bono disputaretur, argumentorum et similitudinum copia.

de tristesse bien propre à inspirer la confiance, et à porter l'émotion dans l'âme des auditeurs. On voyait se justifier en lui ce mot de Démosthène, qui, interrogé quelle était la première qualité de l'orateur, répondit l'action; la seconde, l'action; la troisième, l'action. L'action, en effet, est ce qu'il y a de plus capable de pénétrer dans les cœurs; elle les remue, elle les façonne en quelque sorte et les plie à son gré; elle montre en un mot l'orateur, tel que lui-même veut paraître.

Quelques-uns lui comparaient, d'autres lui préféraient Crassus. Tous convenaient que, quand on avait l'un ou l'autre pour défenseur, il n'en fallait pas désirer un plus habile. Pour moi, malgré le grand éloge que je viens de faire d'Antoine, et dans lequel je persiste, je pense qu'il ne peut avoir existé rien de plus parfait que Crassus. Il avait une gravité noble, mêlée de cet enjouement et de cette plaisanterie fine et ingénieuse, qui sied à l'orateur et ne dégénère jamais en bouffonnerie. Il parlait avec une pureté et une correction éloignée de toute recherche. Ses idées se développaient avec une netteté admirable; et, lorsqu'il discutait sur le droit civil ou sur l'équité naturelle, les preuves et les exemples lui venaient en abondance.

misericordiam :	la compassion :
ut illud videretur verum	en sorte que cela paraissait vrai
in illo, quod ferunt	en lui, que l'on rapporte
Demosthenem respondisse	Démosthène avoir répondu
ei qui quæsivisset	à celui qui avait demandé
quid esset primum	quelle chose était la première
in dicendo,	en parlant,
actionem;	*il répondit* l'action ;
quid secundum,	quelle chose *était* la seconde,
idem,	*il répondit* la même,
et idem tertium.	et la même la troisième.
Nulla res	Aucune chose
penetrat magis in animos	*ne* pénètre plus dans les cœurs
eosque fingit, format, flectit,	et les façonne, forme, plie,
facitque oratores	et fait les orateurs
videri tales	paraître tels
quales ipsi volunt se videri.	que eux-mêmes veulent soi paraître.
Alii dicebant L. Crassum	Les uns disaient L. Crassus
esse parem huic,	être égal à celui-ci,
alii anteponebant.	les autres préféraient (Crassus).
Omnes certe	Tous du moins
judicabant illud quidem ita,	se-prononçaient sur ceci certes ainsi,
neminem esse, qui,	personne *n'*être, qui,
alterutro horum patrono,	l'un-ou-l'autre d'eux étant défenseur,
requireret ingenium	regrettât le talent
cujusquam.	de qui-que-ce-soit.
Equidem, quanquam tribuo	Pour moi, quoique j'attribue
tantum Antonio,	autant à Antoine,
quantum dixi supra,	que je *l'*ai dit plus-haut,
tamen statuo	cependant j'établis
nihil perfectius Crasso	rien de plus parfait que Crassus
potuisse fieri.	avoir pu exister.
Gravitas summa erat ;	Une gravité très-grande était *en-lui ;*
cum gravitate junctus erat	à *la* gravité était joint
lepos facetiarum,	un charme dans les plaisanteries,
et urbanitatis,	et dans l'enjouement,
oratorius, non scurrilis;	d'orateur, non de-bouffon;
elegantia accurata	une élégance soignée
loquendi latine,	pour-parler latin,
et diligens sine molestia.	et exacte sans affectation.
Explicatio mira	Une netteté admirable
in disserendo;	en discutant ;
copia argumentorum	une abondance d'arguments
et similitudinum,	et de comparaisons,
quum disputaretur	quand on discutait
de jure civili,	sur le droit civil,
quum de æquo et bono.	quand sur le juste et le bon.

XXXIX. Nam, ut Antonius conjectura movenda, aut sedanda suspicione aut excitanda, incredibilem vim habebat : sic in interpretando, in definiendo, in explicanda æquitate, nihil erat Crasso copiosius; idque quum sæpe alias, tum apud centumviros in M' Curii causa cognitum est. Ita enim multa tum contra scriptum pro æquo et bono dixit, ut hominem acutissimum, Q. Scævolam, et in jure, in quo illa causa vertebatur, paratissimum, obrueret argumentorum exemplorumque copia. Atque ita tum ab his patronis æqualibus, etiam consularibus, causa illa dicta est, quum uterque ex contraria parte jus civile defenderet, ut eloquentium jurisperitissimus Crassus, jurisperitorum eloquentissimus Scævola putaretur. qui quidem quum peracutus esset ad excogitandum, quid in jure, aut in æquo verum aut esset, aut non esset, tum verbis erat ad rem cum summa brevitate mirabiliter

XXXIX. Si Antoine avait un talent incroyable pour faire naître des conjectures, ou pour exciter et dissiper des soupçons, Crassus excellait dans l'art d'interpréter et de définir, et il développait, avec une fécondité sans égale, les principes de l'équité. C'est ce qu'il prouva mille fois, surtout devant le tribunal des centumvirs, dans l'affaire de M' Curius. Il fit si bien valoir la justice naturelle contre une pièce écrite, qu'il accabla sous le poids de ses arguments et de ses exemples l'homme le plus habile et le plus profondément versé dans le droit civil, Q. Scévola, quoique ce procès roulât tout entier sur le droit. Ces deux grands hommes, tous deux consulaires, tous deux à peu près du même âge, plaidèrent cette cause l'un contre l'autre, et défendirent chacun de son côté les principes du droit civil, de manière à faire penser que Crassus était le plus habile jurisconsulte d'entre les orateurs, et Scévola le plus grand orateur d'entre les jurisconsultes. Scévola démêlait avec une rare sagacité le vrai et le faux dans une question de droit positif ou naturel; et il exposait sa pensée avec une propriété d'expression et une briè-

XXXIX. Nam
ut Antonius
habebat vim incredibilem
movenda conjectura,
aut sedanda aut excitanda
suspicione,
sic nihil erat
copiosius Crasso
in interpretando,
in definiendo,
in explicanda æquitate ;
idque cognitum est,
quum sæpe alias,
tum apud centumviros,
in causa M'.Curii.
Tum enim dixit ita multa
pro æquo et bono
contra scriptum,
ut obrueret
copia argumentorum
exemplorumque
Q. Scævolam,
hominem acutissimum,
et paratissimum in jure,
in quo illa causa vertebatur.
Atque illa causa dicta est
ita tum ab his patronis,
æqualibus,
etiam consularibus,
quum uterque,
ex parte contraria,
defenderet jus civile,
ut Crassus putaretur
jurisperitissimus
eloquentium,
Scævola eloquentissimus
jurisperitorum :
qui quidem
quum esset
peracutus
ad excogitandum
quid verum esset
aut non esset
in jure,
aut in æquo,
tum erat mirabiliter aptus
verbis ad rem

XXXIX. Car
comme Antoine
avait une puissance incroyable
pour-faire-naître une conjecture,
ou pour-dissiper ou pour exciter
un soupçon,
ainsi rien n'était
plus fécond que Crassus
pour interpréter,
pour définir,
pour développer les-principes-de-l'é-
et cela fut connu, [quité;
non-seulement souvent ailleurs,
mais-encore devant les centumvirs,
dans l'affaire de M' Curius.
Car alors il dit tant-de-choses
en-faveur du juste et du bon
contre une pièce-écrite,
qu'il accabla
par le-grand-nombre des arguments
et des exemples
Q. Scévola,
homme très-habile,
et très-versé dans le droit,
sur lequel cette cause roulait.
Et cette cause fut plaidée
de-telle-sorte alors par ces avocats,
du même âge,
même consulaires,
quand l'un et l'autre,
d'un côté opposé,
défendait les-principes-du-droit civil,
que Crassus était cru
le plus-habile-jurisconsulte
parmi les orateurs,
Scévola le plus éloquent
des jurisconsultes :
celui-ci certes (Scévola)
en même-temps-qu'il était
très-habile
pour démêler
quoi de vrai était
ou n'était pas
dans le droit-*écrit*,
ou dans le droit-*naturel*,
de-plus il était merveilleusement propre
par les expressions à la pensée

aptus. Quare sit nobis orator in hoc interpretandi, explanandique, et disserendi genere mirabilis, sic ut simile nihil viderim; in augendo, in ornando, in refellendo magis existimator metuendus, quam admirandus orator. Verum ad Crassum revertamur.

XL. Tum Brutus, Etsi satis, inquit, mihi videbar habere cognitum Scævolam ex iis rebus, quas audiebam sæpe ex Rutilio, quo utebatur, propter familiaritatem Scævolæ nostri, tamen ista mihi ejus dicendi tanta laus nota non erat. Itaque cepi voluptatem, tam ornatum virum, tamque excellens ingenium fuisse in nostra republica. — Hic ego, Noli, inquam, Brute, existimare, his duobus quidquam fuisse in nostra civitate præstantius; nam ut paullo ante dixi consultorum alterum disertissimum, disertorum alterum consultissimum fuisse; sic in reliquis rebus ita dissimiles erant inter sese, statuere ut tamen non posses, utrius te malles similio-

veté merveilleuses. Disons donc qu'il a porté ce talent d'expliquer, d'éclaircir, de discuter, à une perfection à laquelle je n'ai rien vu de comparable; mais, pour ce qui regarde l'amplification, les ornements du style, les rectifications, on devait plutôt le redouter comme critique, que l'admirer comme orateur.

XL. Je croyais, interrompit Brutus, connaître assez bien Scévola par tout ce que j'en avais entendu dire à C. Rutilius, son ami, dans la société du Scévola qui vit maintenant; toutefois je ne lui savais pas un si grand talent pour la parole. Aussi j'apprends avec joie que notre république ait possédé un homme d'un tel mérite et d'un si beau génie. — Ne croyez pas, Brutus, repris-je à mon tour, que Rome ait rien produit de plus accompli que ces deux illustres citoyens. Je l'ai dit tout à l'heure, l'un était le plus éloquent des jurisconsultes, l'autre le meilleur jurisconsulte parmi les hommes éloquents. Également dissemblables dans leurs autres rapports, on ne saurait dire cependant auquel des deux on aimerait mieux ressem-

cum summa brevitate.	avec une extrême brièveté.
Quare sit nobis	Ainsi qu'il soit pour nous
orator mirabilis	un orateur admirable
in hoc genere	dans ce genre
interpretandi,	d'expliquer,
explanandique,	d'éclaircir,
et disserendi,	et de discuter,
sic ut viderim nihil simile :	à-tel-point que je n'ai vu rien de sem-
in augendo,	pour amplifier, [blable :
in ornando,	pour orner,
in refellendo,	pour réfuter,
existimator	critique
magis metuendus	plus redoutable
quam orator admirandus.	qu'orateur admirable.
Verum revertamur	Mais revenons
ad Crassum.	à Crassus.
XL. Tum Brutus,	XL. Alors Brutus,
Etsi mihi videbar, inquit,	Bien que je crusse, dit-il,
habere Scævolam	avoir Scévola
satis cognitum	assez connu
ex iis rebus	d'après ces choses
quas audiebam sæpe	que j'entendais-dire souvent
ex Rutilio,	à Rutilius,
quo utebatur,	qu'il fréquentait,
propter familiaritatem	à cause de l'amitié
nostri Scævolæ,	de notre Scévola,
tamen ista laus ejus	cependant ce si-grand mérite de lui
dicendi	dans-l'art-oratoire
non erat nota mihi.	n'était pas connu de moi.
Itaque cepi voluptatem,	C'est pourquoi j'ai ressenti du plaisir,
virum tam ornatum,	un homme si distingué,
ingeniumque tam excellens	et un génie si supérieur
fuisse in nostra republica.	avoir existé dans notre république.
—Hic ego, Noli existimare,	— Alors moi, Ne va pas croire,
inquam, Brute,	dis-je, Brutus,
quidquam fuisse præstantius	rien avoir été plus distingué
his duobus	que ces deux-*hommes*
in nostra civitate;	dans notre république;
nam, ut dixi paullo ante	car, comme j'ai dit un peu auparavant
alterum	l'un-des-deux
fuisse	avoir été
disertissimum	le plus éloquent
consultorum,	des jurisconsultes,
alterum consultissimum	l'autre le meilleur-jurisconsulte
disertorum;	des orateurs;
sic erant ita dissimiles	de même ils étaient si différents
inter se	entre eux

rem. Crassus erat elegantium parcissimus, Scævola parcorum elegantissimus. Crassus in summa comitate habebat etiam severitatis satis; Scævolæ multa in severitate non deerat tamen comitas. Licet omnia hoc modo; sed vereor, ne fingi videantur hæc, ut dicantur a me quodam modo : res se tamen sic habet. Quum omnis virtus sit, ut vestra, Brute, vetus academia dixit, mediocritas, uterque horum medium quiddam volebat sequi; sed ita cadebat, ut alter ex alterius laude partem, uterque autem suam totam haberet. — Tum Brutus, Quum ex tua oratione mihi videor, inquit, bene Crassum et Scævolam cognovisse, tum de te et de Ser. Sulpicio cogitans esse quamdam vobis cum illis similitudinem judico. — Quonam, inquam, istuc modo? — Quia mihi et tu videris, inquit, tantum juris civilis scire voluisse, quantum satis esset oratori; et Servius eloquentiæ tantum assumsisse, ut jus

bler. Crassus était le plus précis de ceux qui parlaient avec élégance; Scévola, le plus élégant de ceux qui se distinguaient par la précision. Crassus joignait à une grande politesse de langage ce qu'il faut de sévérité; et, avec beaucoup de sévérité, Scévola ne manquait pas de politesse. On pourrait continuer le parallèle; mais peut-être le prendriez-vous pour un jeu d'esprit, une vaine combinaison de paroles. Rien cependant n'est plus réel. Toute vertu, mon cher Brutus, consiste, selon votre ancienne académie, dans un juste milieu. Or, l'un et l'autre voulant suivre cette ligne tracée par la sagesse, il arrivait que l'un avait une partie du caractère de l'autre, sans que chacun cessât d'avoir tout entier son propre caractère. — A présent, dit Brutus, je crois parfaitement connaître Crassus et Scévola; et, quand je pense à Serv. Sulpicius et à vous, je trouve que vous avez, dans vos rapports mutuels, quelque ressemblance avec eux. — Comment cela? répondis-je. — C'est qu'il me semble que vous, vous n'avez demandé à la science du droit que ce qu'elle peut offrir d'utile à l'orateur, et que Sulpicius n'a emprunté de l'éloquence

in reliquis rebus,
ut tamen non posses statuere
utrius malles
te similiorem.
Crassus erat parcissimus
elegantium,
Scævola elegantissimus
parcorum.
Crassus in summa comitate
habebat etiam
satis severitatis;
comitas non deerat tamen
Scævolæ
in multa severitate.
Licet omnia hoc modo;
sed vereor
ne hæc videantur fingi,
ut dicantur a me
quodam modo;
tamen res se habet sic.
Quum omnis virtus,
ut vestra vetus academia
dixit, Brute,
sit mediocritas,
uterque horum
volebat sequi
quiddam medium;
sed cadebat ita
ut alter haberet partem
ex laude alterius,
uterque autem suam totam.
— Tum Brutus,
Quum videor mihi, inquit,
bene cognovisse
Crassum et Scævolam
ex tua oratione,
tum cogitans de te
et de Ser. Sulpicio,
judico
quamdam similitudinem
esse vobis cum illis.
— Quonam modo istuc?
inquam.
— Quia et tu videris mihi
voluisse scire
tantum juris civilis
quantum esset satis oratori;

dans les autres choses,
que pourtant tu n'aurais pu décider
auquel-des-deux tu préférais
toi ressembler-le-plus.
Crassus était le plus précis
de-ceux-qui parlaient-avec-élégance,
Scévola le plus élégant
de-ceux-qui parlaient-avec-précision.
Crassus avec une très-grande politesse
avait encore
assez de sévérité;
la politesse ne manquait pas toutefois
à Scévola
avec beaucoup de sévérité.
On peut (dire) tout de cette façon;
mais je crains
que ces choses ne semblent inventées,
pour être dites par moi
de certaine façon;
cependant la chose se passe ainsi.
Puisque toute vertu,
comme votre ancienne académie
l'a dit, Brutus,
est un juste-milieu,
chacun de ces-deux-hommes
voulait adopter
un-*terme* moyen;
mais il arrivait ainsi
que l'un avait une partie
du mérite de l'autre,
mais chacun-d'eux le sien tout-entier.
— Alors Brutus,
Quand je me semble, dit-il,
avoir bien connu
Crassus et Scévola
d'après ton discours,
alors songeant à toi
et à Ser. Sulpicius,
je juge
certaine ressemblance
être à vous avec ceux-là.
— Comment cela?
dis-je.
— Parce que aussi toi tu sembles à moi
avoir voulu savoir
autant de droit civil
qu'il était suffisant à un orateur;

civile facile possit tueri; ætatesque vestræ, ut aliorum, nihil aut non fere multum differunt.

XLI. Et ego, De me, inquam, dicere nihil est necesse; de Servio autem et tu probe dicis, et ego dicam, quod sentio. Non enim facile quem dixerim plus studii, quam illum, et ad dicendum, et ad omnes bonarum rerum disciplinas adhibuisse. Nam et in iisdem exercitationibus, ineunte ætate, fuimus; et postea una Rhodum ille etiam profectus est, quo melior esset et doctior; et, inde ut rediit, videtur mihi in secunda arte primus esse maluisse, quam in prima secundus. Atque haud scio an par principibus esse potuisset; sed fortasse maluit, id quod est adeptus, longe omnium, non ejusdem modo ætatis, sed eorum etiam, qui fuissent, in jure civili esse princeps. — Hic Brutus, Ain tu? inquit; etiamne Q. Scævolæ Servium nostrum anteponis? — Sic enim, inquam, Brute, existimo, juris civilis magnum usum

que les secours nécessaires à l'interprète du droit. De plus, votre âge et le sien se rapprochent autant que ceux de Crassus et de Scévola.

XLI. Il est inutile, repris-je, de parler de moi. Quant à Sulpicius, vous le jugez très-bien, et je vais vous dire à mon tour tout ce que je pense de lui : non, jamais nul autre n'étudia peut-être avec plus d'ardeur et l'art oratoire, et toutes les sciences qui méritent l'estime des hommes. Nos premières années furent consacrées aux mêmes exercices. Plus tard, il partit avec moi pour Rhodes, afin d'y perfectionner son talent et son instruction. Revenu de ce voyage, il a mieux aimé, je pense, être le premier dans le second des arts, que d'embrasser le premier des arts et d'y tenir le second rang. Peut-être eût il pu marcher de pair avec les princes de l'éloquence; mais par une ambition que le succès a couronnée, il a préféré sans doute être le prince des jurisconsultes, et il a laissé bien loin derrière lui ses contemporains et ses devanciers. — Quoi! dit Brutus, vous mettez notre ami Sulpicius au-dessus même de Scévola? — Scévola, repris-je, était. comme beaucoup d'autres, consommé dans la pratique

et Servius assumsisse
tantum eloquentiæ,
ut possit
tueri facile jus civile;
vestræque ætates,
ut illorum,
differunt nihil,
aut non fere multum.
XLI. Et ego,
Necesse est nihil,
inquam,
dicere de me;
tu autem et dicis probe
de Servio,
et ego dicam quod sentio.
Non enim dixerim facile
quem adhibuisse plus studii
et ad dicendum,
et ad omnes disciplinas
rerum bonarum.
Nam et fuimus
in iisdem exercitationibus,
ætate ineunte;
et postea ille etiam
profectus est una Rhodum,
quo esset melior et doctior;
et, ut rediit inde,
mihi videtur maluisse
esse primus
in secunda arte,
quam secundus in prima.
Atque haud scio
an potuisset esse
par principibus;
sed maluit fortasse,
id quod est adeptus,
esse in jure civili
longe princeps omnium,
non modo ejusdem ætatis,
sed eorum etiam
qui fuissent
— Hic Brutus,
Ain tu? inquit:
etiamne anteponis
nostrum Servium
Q. Scævolæ?
— Existimo enim sic,

et Servius avoir emprunté
assez à l'eloquence,
pour qu'il puisse
défendre aisément le droit civil;
et vos âges,
comme (celui) de ceux-là,
ne diffèrent en rien,
ou ne *diffèrent* guère beaucoup.
XLI. Et moi,
Il *n*'est nécessaire en-rien,
dis-je,
de parler de moi;
mais toi et tu parles bien
de Servius,
et moi je dirai ce que je pense.
Car je ne dirais pas aisément
quelqu'un avoir apporté plus de soin
et à parler,
et à toutes les connaissances
des choses estimables.
Car et nous avons été
livrés aux mêmes exercices
notre vie commençant;
et plus tard lui aussi
partit avec-moi pour Rhodes
afin qu'il fût meilleur et plus-savant;
et, quand il revint de là,
il me semble avoir mieux-aimé
être le premier
dans le second art,
que le second dans le premier.
Et je ne sais pas
s'il *n*'aurait *pas* pu être
égal aux premiers;
mais il aima mieux peut-être,
chose que il a obtenue,
être dans le droit civil
de beaucoup le premier de tous,
non-seulement du même siècle,
mais de ceux même
qui avaient existé.
— Alors Brutus,
Dis-tu cela? dit-il;
préfères-tu donc
notre Servius
à Q. Scévola?
— Car je pense ainsi,

et apud Scævolam, et apud multos fuisse; artem, in hoc uno : quod nunquam effecisset ipsius juris scientia, nisi eam præterea didicisset artem, quæ doceret rem universam tribuere in partes, latentem explicare definiendo, obscuram explanare interpretando; ambigua primum videre, deinde distinguere; postremo habere regulam, qua vera et falsa judicarentur, et quæ, quibus positis, essent, quæque non essent consequentia. Hic enim attulit hanc artem, omnium artium maximam quasi lucem, ad ea, quæ confuse ab aliis aut respondebantur, aut agebantur.

XLII. Dialecticam mihi videris, inquit, dicere. — Recte, inquam, intelligis; sed adjunxit etiam et litterarum scientiam, et loquendi elegantiam, quæ ex scriptis ejus, quorum similia nulla sunt, facillime perspici potest. Quumque discendi causa duobus peritissimis operam dedisset, L. Lucilio

de la jurisprudence; Sulpicius seul en a connu la théorie. Cet avantage qu'il eût en vain cherché dans la science même du droit civil, il le doit à cette autre science qui enseigne à distribuer un tout en ses diverses parties, à découvrir par la définition ce qui est caché, à éclaircir par l'interprétation ce qui est obscur, à voir les équivoques, et à les résoudre par d'habiles distinctions, à posséder enfin une règle certaine, pour juger le vrai et le faux, et pour savoir si une conséquence est bien ou mal déduite de son principe. Il a porté le flambeau de cet art qui éclaire tous les autres, sur des matières où ses devanciers, soit en plaidant, soit en répondant sur le droit, marchaient environnés de tenèbres.

XLII. Vous parlez sans doute de la dialectique, dit Brutus. — Assurément, répondis-je. Mais Sulpicius y a joint la connaissance de la littérature, et une élégance de style dont on peut juger par ses écrits, auxquels je ne vois rien qui soit comparable. Il a eu pour maîtres deux hommes très-habiles, L. Lucilius Balbus et C. Aquilius Gallus; et, plus habile que tous deux, il a surpassé, par la jus-

inquam, Brute,
magnum usum juris civilis
fuisse et apud Scævolam
et apud multos ;
artem in hoc uno :
quod nunquam effecisset
scientia juris ipsius,
nisi didicisset præterea
eam artem
quæ doceret
tribuere rem universam
in partes,
explicare definiendo
latentem,
explanare interpretando
obscuram ;
videre primum ambigua,
deinde distinguere ;
postremo habere regulam,
qua vera et falsa
judicarentur ;
et quæ essent consequentia,
quæque non essent,
quibus positis.
Hic enim attulit
hanc artem,
quasi maximam lucem
omnium artium,
ad ea,
quæ aut respondebantur,
aut agebantur confuse
ab aliis.
XLII. Videris mihi,
inquit,
dicere dialecticam.
— Intelligis recte,
inquam,
sed adjunxit etiam
et scientiam litterarum,
et elegantiam loquendi,
quæ potest
perspici facillime
ex scriptis ejus,
quorum nulla sunt similia.
Quumque dedisset operam
causa discendi
duobus peritissimis,

dis-je, Brutus,
une grande pratique du droit civil
avoir été et dans Scévola,
et dans beaucoup ;
la théorie chez celui-ci seul :
chose-que n'aurait jamais produite
la science du droit même,
s'il n'avait appris en-outre
cet art
qui pût-apprendre
à distribuer une chose entière
en *ses* parties,
à découvrir par sa-définition
elle-cachée (ce qui est caché),
à éclaircir par-l'interprétation
elle-obscure (ce qui est obscur) ;
à voir d'abord les équivoques,
ensuite à *les* distinguer ;
enfin à posséder une règle,
au moyen-de-laquelle le vrai et le faux
fussent jugés ;
et quelles étaient les conséquences
et quelles n'étaient pas,
ces-*prémices* étant posées.
Car il a apporté
cet art,
comme la plus vive lumière
de tous les arts,
pour ces-*matières*,
qui ou étaient-matière-à-consultations,
ou étaient plaidées confusément
par les autres.
XLII. Tu me parais,
dit-il,
parler de la dialectique.
— Tu comprends bien,
dis-je ;
mais il ajouta encore
et la connaissance de la littérature,
et une élégance de style,
qui peut
être aperçue très-facilement
d'après les écrits de lui,
auxquels aucuns *ne* sont semblables.
Et comme il avait prêté *son* attention
pour apprendre
à deux-*hommes* très-habiles,

Balbo, C. Aquilio Gallo; Galli, hominis acuti et exercitati, promtam et paratam in agendo et in respondendo celeritatem subtilitate diligentiaque superavit; Balbi, docti et eruditi hominis, in utraque re consideratam tarditatem vicit, expediendis conficiendisque rebus : sic et habet quod uterque eorum habuit, et explevit quod utrique defuit. Itaque, ut Crassus mihi videtur sapientius fecisse, quam Scævola (hic enim causas studiose ecipiebat, in quibus a Crasso superabatur; ille se consuli nolebat, ne qua in re inferior esset, quam Scævola); sic Servius sapientissime. Quum enim duæ civiles artes ac forenses plurimum et laudis haberent et gratiæ; perfecit, ut altera præstaret omnibus, ex altera tantum assumeret, quantum esset, et ad tuen dum jus civile, et ad obtinendam consularem dignitatem, satis.

— Tum Brutus, Ita prorsus, inquit, et antea putabam;

tesse et la sagacité de son esprit, cette facilité vive et rapide que portait dans les consultations et la plaidoirie le génie exercé et pénétrant de Gallus; et par sa promptitude à résoudre les difficultés et à terminer les affaires, il a laissé loin de lui la lenteur circonspecte que le savant et profond Balbus faisait paraître au forum et dans le cabinet. Ainsi, aux qualités qui lui sont communes avec ses deux modèles, il a joint, comme un heureux supplément, celles qui leur manquaient. Crassus me paraît avoir agi plus sagement que Scévola : car celui-ci aimait à plaider, quoi qu'il fût, dans ce genre, inférieur à Crassus; et Crassus ne voulait pas donner de consultations, afin de n'être en rien inférieur à Scévola. Mais Servius est certainement le plus sage des trois : car des deux arts qui, dans la carrière civile, mènent le plus sûrement à la gloire et à la considération, il a su dans l'un s'élever au-dessus de tous ses rivaux, et il a cultivé l'autre autant qu'il fallait pour en faire un auxiliaire de la jurisprudence, et soutenir avec honneur la dignité d'homme consulaire.

— C'est aussi ce que je pensais déjà, dit Brutus : car étant der-

L. Lucilio Balbo,	à L. Lucilius Balbus,
C. Aquilio Gallo ;	à C. Aquilius Gallus;
superavit subtilitate	il surpassa par la délicatesse
diligentiaque	et par l'exactitude
celeritatem Galli,	la rapidité de Gallus,
hominis acuti et exercitati,	homme fin et exercé,
promptam et paratam	vive et alerte
in agendo	en plaidant
et in respondendo ;	et en donnant-des-consultations ;
vicit tarditatem	il laissa-loin-de lui la lenteur
consideratam Balbi,	circonspecte de Balbus,
hominis docti et eruditi,	homme instruit et savant,
in utraque re,	dans l'une-et-l'autre chose,
rebus expediendis	pour les affaires à-débrouiller
conficiendisque :	et à terminer ;
sic et habet,	ainsi et il possède
quod uterque eorum	ce que chacun d'eux
habuit,	a possédé,
et explevit	et il a suppléé
quod defuit utrique.	à ce qui a manqué à tous-deux.
Itaque,	C'est pourquoi,
ut Crassus videtur mihi	comme Crassus me semble
fecisse sapientius	avoir agi plus sagement
quam Scævola	que Scévola
(hic enim recipiebat causas	(car celui-ci acceptait des causes
studiose,	avec-empressement,
in quibus	dans lesquelles
superabatur a Crasso;	il était vaincu par Crassus ;
ille nolebat se consuli,	celui-là ne voulait pas être consulté
ne esset inferior	pour qu'il ne fût pas plus faible
in aliqua re	en quelque chose
quam Scævola);	que Scévola);
sic Servius sapientissime.	de-même Servius *a-fait* très-sagement.
Quum enim duæ artes,	En-effet comme les deux arts,
civiles et forenses	de-la jurisprudence et du barreau,
haberent plurimum	obtenaient le plus
et laudis et gratiæ;	et de gloire et de crédit ;
perfecit	il a réussi
ut præstaret	à l'emporter
omnibus altera,	sur tous dans l'un,
et assumeret ex altera,	et à prendre de l'autre,
tantum quantum esset satis	autant qu'il était suffisant
et ad tuendum jus civile,	et pour défendre le droit civil,
et ad obtinendam	et pour soutenir
dignitatem consularem.	la dignité consulaire.
— Tum Brutus,	— Alors Brutus,
Putabam ita prorsus,	Je pensais ainsi absolument,

audivi enim nuper eum studiose et frequenter Sami, quum ex eo jus nostrum pontificium, qua ex parte cum jure civili conjunctum esset, vellem cognoscere; et nunc meum judicium multo magis confirmo testimonio et judicio tuo. Simul illud gaudeo, quod et æqualitas vestra, et pares honorum gradus, et artium studiorumque quasi finitima vicinitas, tantum abest ab obtrectatione invidiaque, quæ solet lacerare plerosque, uti ea non modo non exulcerare vestram gratiam, sed etiam conciliare videatur. Quali enim te erga illum perspicio, tali illum in te voluntate judicioque cognovi. Itaque doleo et illius consilio, et tua voce populum romanum carere tam diu : quod quum per se dolendum est, tum multo magis consideranti ad quos ista, non translata sint, sed nescio quo pacto devenerint. — Hic Atticus, Dixeram, inquit, a principio, de republica ut sileremus · itaque

nièrement à Samos, je l'ai entendu souvent, et avec le plus curieux intérêt, développer les principes de notre droit pontifical dans ses rapports avec le droit civil. Maintenant, confirmée par votre témoignage et votre jugement, mon opinion n'en est que mieux affermie. Et en même temps je remarque avec joie que, ni l'égalité que mettent entre vous et l'âge et les honneurs, ni la culture de deux arts dont les domaines se touchent de si près, ne donnent lieu à ces jalousies qui arment l'un contre l'autre tant de rivaux, et que, loin d'altérer votre mutuelle bienveillance, elles semblent au contraire en resserrer les nœuds. Car l'estime et l'affection dont je vous vois animé pour lui, il les ressent pour vous; j'en fus plus d'une fois témoin : aussi je m'afflige que le peuple romain soit privé depuis si longtemps et de ses lumières et de votre éloquence; et ma juste douleur s'accroît encore en songeant en quelles mains, je ne dis pas ont été remises, mais sont tombées, par une malheureuse fatalité, vos nobles fonctions. — J'avais dit en commençant, interrompit Atticus,

inquit, et antea;	dit-il, même antérieurement;
audivi enim nuper eum	car j'ai entendu récemment lui
Sami,	à Samos,
studiose et frequenter,	avec-soin et fréquemment,
quum vellem cognoscere	comme je voulais apprendre
ex qua parte	dans quelle proportion
nostrum jus pontificium	notre droit pontifical
conjunctum esset	était uni
cum jure civili;	avec le droit civil;
et nunc	et maintenant
confirmo meum judicium	je confirme mon jugement
multo magis	beaucoup plus
tuo testimonio et judicio.	par ton témoignage et *ton* jugement.
Simul gaudeo illud,	En-même-temps je me réjouis de ceci,
quod et vestra æqualitas,	que et votre égalité,
et gradus honorum pares,	et les degrés d'honneurs égaux,
et quasi vicinitas finitima	et comme le voisinage prochain
artium studiorumque,	des arts et des études
tantum abest	est si éloigné
ab obtrectatione	de la jalousie
invidiaque,	et de l'envie,
quæ solet	qui a coutume
lacerare plerosque,	de déchirer le grand-nombre,
uti ea videatur	qu'elle semble
non modo	non-seulement
non exulcerare	ne pas altérer
vestram gratiam,	votre bienveillance,
sed etiam conciliare.	mais même *la* cimenter.
Cognovi enim	J'ai reconnu en-effet
illum tali voluntate	lui *être* de tels sentiments
judicioque in te,	et d'une telle opinion à ton égard,
quali perspicio te	que je vois toi
erga illum.	*être* pour lui.
Itaque doleo	Aussi je m'afflige
populum romanum	le peuple romain
carere tam diu	être privé depuis si longtemps
et consilio illius	et des lumières de celui-ci,
et tua voce,	et de ton éloquence,
quod dolendum est	ce qui est regrettable
quum per se,	non-seulement en soi,
tum etiam consideranti	mais encore pour-qui-considère
ad quos	à quelles gens
ista non translata sint,	ces-fonctions n'ont pas été remises,
sed devenerint	mais ont échu
nescio quo pacto.	je ne sais de quelle manière.
— Hic Atticus,	— Alors Atticus,
Dixeram, inquit	J'avais dit, dit-il,

faciamus : nam si isto modo volumus singulas res desiderare, non modo querendi, sed ne lugendi quidem finem reperiemus.

XLIII. — Pergamus ergo, inquam, ad reliqua, et institutum ordinem persequamur. Paratus igitur veniebat Crassus, exspectabatur, audiebatur ; a principio statim (quod erat apud eum semper accuratum) exspectatione dignus videbatur ; non multa jactatio corporis, non inclinatio vocis, nulla inambulatio, non crebra supplosio pedis ; vehemens, et interdum irata, et plena justi doloris oratio ; multæ et cum gravitate facetiæ ; quodque difficile est, idem et perornatus, et perbrevis. Jam in altercando invenit parem neminem ; versatus est in omni fere genere causarum ; mature in locum principum oratorum venit. Accusavit C. Carbonem, eloquentissimum hominem, admodum adolescens ;

qu'il ne devait pas être question des affaires publiques. Gardons le silence que nous nous sommes promis ; aussi bien, si nous nous mettons ainsi à déplorer tous nos maux l'un après l'autre, nos regrets ou plutôt nos gémissements n'auront jamais de fin.

XLIII. — Continuons donc, repris-je alors, et suivons l'entretien que nous avons commencé. Crassus arrivait préparé ; on l'attendait, on l'écoutait avidement. Dès son exorde, qui était toujours travaillé avec soin, il justifiait cette honorable curiosité. Son geste était calme, sa voix soutenue ; il ne marchait point, frappait rarement du pied. Mais la chaleur de son âme et quelquefois la colère ou une douleur profondément sentie, passionnaient ses paroles ; il employait souvent, et sans sortir de sa gravité, l'arme de la plaisanterie. Enfin, par un talent bien rare, il réunissait une grande brièveté de style à tout l'éclat des ornements. Jamais il ne trouva son pareil dans les répliques subites et alternatives. Tous les genres de cause lui furent également familiers. Il se plaça de bonne heure au premier rang des orateurs. Encore très-jeune, il accusa C. Carbon, cet homme si élo-

a principio,
ut sileremus
de republica;
faciamusque ita ;
nam si volumus
desiderare singulas res
isto modo,
non modo
reperiemus finem
querendi,
sed ne lugendi quidem.
XLIII. Ergo pergamus,
inquam, ad reliqua,
et persequamur
ordinem institutum.
Igitur Crassus
veniebat paratus,
exspectabatur,
audiebatur;
statim a principio
(quod erat semper
accuratum apud eum),
videbatur dignus
exspectatione ;
non multa jactatio
corporis,
non inclinatio vocis,
nulla inambulatio,
non crebra supplosio pedis;
oratio vehemens,
et interdum irata,
et plena doloris justi;
facetiæ multæ
et cum gravitate;
quodque est difficile,
idem et perornatus,
et perbrevis.
Jam invenit
neminem parem
in altercando;
versatus fere
in omni genere causarum;
venit mature
in locum
principum oratorum.
Accusavit C. Carbonem,
hominem eloquentissimum,

dès le début,
que nous ne dirions rien
de la république;
et faisons ainsi ;
car si nous voulons
regretter chaque chose
de cette manière,
non-seulement
nous *ne* trouverons pas de fin
aux plaintes,
mais pas même aux lamentations.
XLIII. Donc passons,
dis-je, au reste,
et poursuivons
l'ordre commencé.
Ainsi donc Crassus
arrivait préparé,
il était attendu,
il était écouté;
aussitôt dès l'exorde
(qui était toujours
soigné chez lui),
il paraissait digne
de *cette* attente;
pas une grande agitation
du corps,
pas d'inflexion de voix,
aucune promenade,
pas de fréquent battement du pied;
une parole passionnée,
et parfois irritée,
et remplie d'une douleur réelle;
des plaisanteries nombreuses
et avec gravité;
et ce qui est difficile,
en-même-temps et très-orné,
et très-bref.
De-plus il *ne* trouva
personne égal
dans la réplique;
il prit-part presque
à toute espèce de causes;
il parvint de bonne heure
au rang
des premiers orateurs.
Il acccusa C. Carbon,
homme très-éloquent,

summam ingenii non laudem modo, sed etiam admirationem est consecutus. Defendit postea Liciniam virginem, quum annos XXVII natus esset : in ea ipsa causa fuit eloquentissimus, orationisque ejus scriptas quasdam partes reliquit. Voluit adolescens, in colonia Narbonensi, causæ popularis aliquid attingere, eamque coloniam, ut fecit, ipse deducere. Exstat in eam legem senior, ut ita dicam, quam illa ætas ferebat, oratio. Multæ deinde causæ; sed ita tacitus tribunatus, ut, nisi in eo magistratu cœnavisset apud præconem Granium, idque nobis bis narravisset Lucilius, tribunum plebis nesciremus fuisse.

— Ita prorsus, inquit Brutus ; sed ne de Scævolæ quidem tribunatu quidquam audivisse videor, et eum collegam Crassi credo fuisse. — Omnibus quidem aliis, inquam, in

quent, avec un succès qui lui attira, je ne dis pas les éloges, mais l'admiration de Rome entière. Il défendit ensuite, à l'âge de vingt-sept ans, la vestale Licinia ; il a laissé par écrit quelques parties de ce discours, où il déploya aussi la plus brillante éloquence. Il voulut dans sa jeunesse essayer de la faveur populaire : il parla pour la colonie de Narbonne, et obtint la commission de la conduire. Sa harangue existe encore, elle a, pour ainsi dire, une maturité qui ne semble pas appartenir à cet âge. Il plaida ensuite beaucoup de causes ; mais son tribunat fit si peu de bruit, que s'il n'eût, pendant cette magistrature, soupé chez le crieur Granius, et si Lucilius ne nous l'avait raconté deux fois, nous ignorerions qu'il eût été tribun du peuple.

— Il est vrai, dit Brutus ; mais je ne crois pas avoir entendu parler davantage du tribunat de Scévola ; et Scévola fut, je pense, collègue de Crassus. — Il le fut, repris-je, dans les autres magistratures ; mais il fut tribun l'année d'après lui, et il siégeait en cette

admodum adolescens;	*étant* tout-à-fait jeune;
consecutus est	il acquit
non modo	non-seulement
summam laudem ingenii,	le-plus-grand éloge du génie,
sed etiam admirationem.	mais encore l'admiration.
Postea defendit	Ensuite il défendit
virginem Liciniam,	la vestale Licinia,
quum natus esset	lorsqu'il était âgé
XXVII annos;	de vingt-sept ans;
fuit eloquentissimus	il fut très-éloquent
in ea ipsa causa,	dans cette même cause,
reliquitque scriptas	et laissa écrites
quasdam partes	quelques parties
ejus orationis.	de ce discours.
Voluit adolescens	Il voulut dans sa jeunesse
attingere aliquid	essayer quelque chose
causæ popularis,	d'une affaire populaire,
in colonia Narbonensi,	à-propos de la colonie de Narbonne,
et deducere ipse	et conduire lui lui-même
eam coloniam,	cette colonie,
ut fecit.	comme il le fit.
Oratio in eam legem	*Son* discours sur cette loi
exstat, senior,	subsiste, plus-mûr,
ut ita dicam,	pour ainsi dire,
quam illa ætas ferebat.	que cet âge ne *le* comportait.
Deinde multæ causæ;	Ensuite *vinrent* beaucoup de causes;
sed tribunatus	mais *son* tribunat
ita tacitus,	*fut* tellement silencieux,
ut, si in eo magistratu	que, si dans cette charge,
non cœnavisset	il n'avait pas soupé
apud præconem Granium,	chez le crieur Granius,
Luciliusque narravisset	et *si* Lucilius *n'*avait *pas* raconté
bis id nobis,	deux fois cela à nous,
nesciremus	nous ignorerions
fuisse tribunum plebis.	qu'il fut tribun du peuple.
— Ita prorsus,	— Oui assurément,
inquit Brutus;	dit Brutus;
sed videor audivisse	mais je crois avoir entendu
ne quidem	pas même
de tribunatu Scævolæ	sur le tribunat de Scévola
quidquam,	quoi que ce soit,
et credo	et je crois
eum fuisse	lui avoir été
collegam Crassi.	collègue de Crassus.
— In omnibus aliis	— Dans toutes les autres
magistratibus quidem,	charges du-moins,
inquam,	dis je,

magistratibus, sed tribunus anno post fuit, eoque in rostris sedente suasit Serviliam legem Crassus. Nam censuram sine Scævola gessit; eum enim magistratum nemo unquam Scævolarum petivit. Sed hæc Crassi quum edita oratio est, quam te sæpe legisse certo scio, quatuor et triginta tum habebat annos, totidemque annis mihi ætate præstabat. His enim consulibus eam legem suasit, quibus nati sumus, quum ipse esset Q. Cæpione consule natus, et C. Lælio, triennio ipso minor, quam Antonius : quod idcirco posui, ut dicendi latine prima maturitas in qua ætate exstitisset, posset notari; et intelligeretur jam in summum pæne esse perductam, ut eo nihil ferme quisquam addere posset, nisi qui a philosophia, a jure civili, ab historia fuisset instructior.

XLIV. — Erit, inquit M. Brutus, aut jam est iste, quem exspectas. — Nescio, inquam. Sed est etiam L. Crassi in

qualité sur la tribune aux harangues, lorsque Crassus soutint la loi Servilia. Il ne fut pas non plus son collègue dans la censure, et je ne crois pas qu'aucun des Scévola ait jamais demandé la dignité de censeur. Au reste, quand Crassus publia le discours dont je parle, et que vous avez sûrement lu plus d'une fois, il avait trente-quatre ans, et son âge devançait le mien du même nombre d'années : car il parla pour cette loi l'année de ma naissance, et il était né lui-même sous le consulat de Q. Cépion et de C. Lélius, justement trois ans après Antoine. J'ai rapproché ces dates, afin que l'on vît à quelle époque l'éloquence latine est parvenue, pour ainsi dire, à son point de maturité, et que l'on sût que dès lors elle a été portée à une perfection à laquelle il est impossible de rien ajouter, à moins qu'un homme ne se présente, riche d'un plus grand fond de connaissances en philosophie, en droit civil et en histoire.

XLIV. — Il paraîtra, dit Brutus, cet homme que vous attendez, ou plutôt il a déjà paru. — Je ne sais, répondis-je; mais revenons

sed fuit tribunus	mais il fut tribun
anno post,	l'année d'après,
eoque sedente in rostris,	et lui siégeant sur la tribune,
Crassus suasit	Crassus soutint
legem Serviliam.	la loi Servilia.
Nam gessit censuram	Car il géra la censure
sine Scævola ;	sans Scévola ;
nemo enim Scævolarum	car personne des Scévola
petivit unquam	*ne* brigua jamais
eum magistratum.	cette magistrature.
Sed quum hæc oratio Crassi	Mais quand ce discours de Crassus
edita est,	fut publié,
quam scio certo	que je sais certainement
te legisse sæpe,	toi avoir lu souvent,
tum habebat	alors il avait
triginta et quatuor annos,	trente et quatre ans,
præstabatque mihi ætate	et dépassait moi par l'âge
totidem annis :	d'autant d'années :
suasit enim eam legem	car il soutint cette loi
his consulibus,	*sous* ces consuls,
quibus nati sumus,	*sous*-lesquels nous sommes nés,
quum ipse natus esset	quand lui-même était né
Q. Cæpione consule,	Q. Cépion *étant* consul
et C. Lælio,	et C. Lélius,
minor triennio ipso,	plus jeune de trois ans même
quam Antonius ;	que Antoine :
quod posui idcirco,	ce que j'ai établi par-cette-raison,
ut posset notari	pour qu'il pût être noté
in qua ætate	à quelle époque
prima maturitas	la première maturité
dicendi latine	de l'éloquence latine
exstitisset ;	s'était produite ;
et intelligeretur	et *pour-que* l'on comprît
perductam esse jam	*elle* avoir été amenée déjà
pæne ad summum,	presque à la perfection,
ut quisquam	en sorte que personne
posset addere	*ne* pouvait ajouter
eo ferme nihil,	là presque rien,
nisi qui fuisset instructior	excepté qui aurait été mieux-pourvu
a philosophia,	du côté de la philosophie,
a jure civili,	du côté du droit civil,
ab historia.	du côté de l'histoire.
XLIV. Iste quem	XLIV. Celui que
exspectas,	tu attends,
inquit M. Brutus,	dit M. Brutus,
erit, aut jam est.	naîtra, ou existe déjà.
— Nescio, inquam.	— Je n'en sais rien, dis-je.

consulatu, pro Q. Cæpione, defensione juncta, non brevis, ut laudatio; ut oratio autem, brevis. Postrema censoris oratio, qua anno duodequinquagesimo usus est. In his omnibus inest quidam sine ullo fuco veritatis color; quin etiam comprehensio, et ambitus ille verborum (si sic periodum appellari placet) erat apud illum contractus et brevis; et in membra quædam, quæ κῶλα Græci vocant, dispertiebat orationem lubentius.

— Hoc loco Brutus, Quandoquidem tu istos oratores, inquit, tantopere laudas, vellem aliquid Antonio, præter illum de ratione dicendi sane exilem libellum, plura Crasso libuisset scribere : quum enim omnibus memoriam sui, tum etiam disciplinam dicendi nobis reliquissent. Nam Scævolæ dicendi elegantiam satis ex iis orationibus, quas reliquit, habemus cognitam. — Et ego, Mihi quidem a pueritia quasi

à Crassus. Il existe un discours de son consulat, en faveur de Q. Cépion, morceau assez étendu pour un éloge accompagné d'apologie, mais qui le serait trop peu pour un plaidoyer. Enfin le dernier que nous ayons est celui qu'il prononça dans sa censure à l'âge de quarante-huit ans. Il règne dans tous ces ouvrages un naturel dont aucun fard n'altère le coloris; même il était avare de ces tours nombreux où la pensée se développe et s'arrondit en un cercle de mots qu'on nomme période. Il préférait ce style coupé qui distribue le discours en membres, comme disent les Grecs, et en parties indépendantes.

— Alors Brutus : Malheureusement, dit-il, les louanges que vous prodiguez à ces deux orateurs me donnent quelques regrets : pourquoi n'avons-nous d'Antoine que ce petit traité de l'art oratoire, et que n'a-t-il plu à Crassus d'écrire davantage? ils auraient au moins laissé au public un monument de leur génie, et à nous des modèles d'éloquence. Quant à Scévola, nous connaissons assez, par les discours qui restent de lui, l'élégance de son style. — Vous demandez

Sed est etiam oratio
L. Crassi
in consulatu,
pro Q. Cæpione,
non brevis.
ut laudatio,
juncta defensione,
brevis autem,
ut oratio.
Postrema oratio
censoris,
qua usus est
anno duodequinquagesimo.
Quidam color veritatis
sine ullo fuco
inest in his omnibus;
quin etiam comprehensio,
et ambitus ille verborum,
(si placet periodum
appellari sic)
erat apud illum
contractus et brevis;
et dispertiebat lubentius
orationem
in quædam membra,
quæ Græci vocant κῶλα.
— Hoc loco Brutus,
Quandoquidem, inquit,
tu laudas tantopere
istos oratores,
vellem placuisset Antonio
scribere aliquid
præter illum libellum
sane exilem
de ratione dicendi;
Crasso
plura;
reliquissent enim omnibus
quum memoriam sui,
tum etiam
disciplinam dicendi.
Nam habemus
elegantiam dicendi Scævolæ
satis cognitam
ex iis orationibus
quas reliquit.
— Et ego inquam,

Mais il y a encore un discours
de L. Crassus
pendant *son* consulat
en faveur de Q. Cépion,
non de-peu-d'étendue,
comme un éloge,
accompagné d'apologie,
mais court
considéré-comme plaidoyer.
Le dernier discours (de Crassus)
censeur,
qu'il prononça
dans sa quarante-huitième année.
Certain coloris de vérité
sans aucun fard
existe dans tous ces *discours*,
bien plus l'assemblage
et ce circuit de mots,
(s'il convient la période
être appelée ainsi)
était chez lui
concis et court;
et il coupait plus-volontiers
ses phrases
en certains membres,
que les Grecs appellent κῶλα.
— A cet endroit Brutus,
Puisque, dit-il,
tu loues à-ce-point
ces orateurs,
je voudrais qu'il eût plu à Antoine
d'écrire quelque chose
en-outre de ce petit traité
assurément mince
sur l'art oratoire;
qu'il-eût plu à Crassus
d'écrire davantage;
car ils auraient laissé à tous
non-seulement un souvenir de soi,
mais encore
des modèles oratoires.
Car nous avons
l'élégance de langage de Scévola
assez connue
d'après ces discours
qu'il a laissés.
— Et moi, dis-je,

magistra fuit, inquam, illa in legem Cæpionis oratio : in qua et auctoritas ornatur senatus, quo pro ordine illa dicuntur et invidia concitatur in judicum et in accusatorum factionem, contra quorum potentiam populariter tum dicendum fuit. Multa in illa oratione graviter, multa leniter, multa aspere, multa facete dicta sunt : plura etiam dicta, quam scripta, quod ex quibusdam capitibus expositis, nec explicatis intelligi potest. Ipsa illa censoria contra Cn. Domitium collegam non est oratio, sed quasi capita rerum, et orationis commentarium paullo plenius ; nulla est enim altercatio clamoribus unquam habita majoribus. Et vero fuit in hoc et popularis dictio excellens : Antonii genus dicendi multo aptius judiciis, quam concionibus.

XLV. — Hoc loco ipsum Domitium non relinquo : nam etsi non fuit in oratorum numero, tamen pono, satis in eo fuisse orationis atque ingenii, quo et magistratus personam,

des modèles, repris-je ; pour moi, le discours où Crassus soutient la loi de Cépion, m'en a servi dès mon enfance. Avec quel art il sait relever l'autorité du Sénat, à la défense duquel cette harangue est consacrée, et rendre odieuse la faction des juges et des accusateurs, dont il lui fallait combattre le pouvoir sans nuire à sa popularité! Tour à tour grave et mordant, doux et enjoué, il mêle heureusement les tons les plus divers. Le discours écrit ne contient pas tout ce qu'il dit à la tribune : on peut en juger par certains points qu'il expose seulement sans les traiter à fonds. Celui qui nous reste de sa censure contre son collègue Domitius, est moins un discours qu'un texte à développer, et un sommaire assez étendu : car jamais les combats de la parole ne furent plus animés que dans cette grande querelle. Crassus, il faut le dire, excellait aussi dans l'éloquence populaire; celle d'Antoine convenait beaucoup mieux au barreau qu'à la tribune.

XLV. J'ai parlé de Domitius ; je ne le quitterai pas sans observer encore que, s'il ne fut point compté parmi les orateurs, il maniait cependant la parole avec assez de talent pour ne pas rester inférieur

illa oratio
in legem Cæpionis
fuit mihi quidem
a pueritia
quasi magistra ;
in qua et ornatur
auctoritas senatus,
pro quo ordine
illa dicuntur ;
et invidia concitatur
in factionem judicum
et in accusatorum,
contra potentiam quorum
dicendum fuit tum
populariter ;
multa dicta sunt graviter,
multa leniter,
multa aspere,
multa facete,
in illa oratione ; [scripta,
plura etiam dicta, quam
quod potest intelligi
ex quibusdam capitibus
expositis, nec explicatis.
Illa censoria ipsa
contra Cn. Domitium colle-
non est oratio, [gam
sed quasi capita rerum,
et commentarium orationis
paullo plenius ;
nulla enim altercatio
habita est unquam
clamoribus majoribus.
Et vero
dictio popularis excellens
fuit et in hoc :
genus dicendi Antonii
fuit multo aptius
judiciis quam concionibus.
XLV. Non relinquo
hoc loco
Domitium ipsum :
nam etsi non fuit
in numero oratorum,
pono tamen
fuisse in eo
satis orationis

ce discours *de Crassus*
pour la loi de Cépion
fut pour moi du-moins
dès *mon* enfance
comme un maître :
dans lequel *discours* et est relevée
l'autorité du sénat,
pour lequel ordre
cette-harangue est prononcée ;
et la haine est soulevée
contre la faction des juges
et contre *celle* des accusateurs,
contre la puissance desquels
il fallut parler alors
de-manière-à-plaire-au-peuple ;
maintes choses sont dites avec gravité,
beaucoup avec-douceur,
beaucoup avec-rudesse,
beaucoup avec enjouement,
dans ce discours ;
plus même ont été dites que écrites,
ce qui peut être conclu
de certains points-*importants*
exposés, et non développés.
Ce discours de censeur lui-même
contre Cn. Domitius *son* collègue,
n'est pas un discours,
mais comme un sommaire des choses
et une esquisse de discours
un peu plus étendu ;
car aucune lutte-de-paroles
ne fut accueillie jamais
d'applaudissements plus-grands.
Et en-vérité
un style populaire excellent
fut aussi chez celui-ci :
le genre d'éloquence d'Antoine
fut beaucoup plus propre
aux tribunaux qu'aux harangues.
XLV. Je ne laisse pas
à cette place
Domitius lui-même :
car bien qu'il n'ait pas été
au nombre des orateurs,
j'établis cependant
avoir été en lui
assez d'éloquence

et consularem dignitatem tueretur. Quod idem de C. Cœlio dixerim, industriam in eo summam fuisse, summasque virtutes, eloquentiæ tantum, quod esset in rebus privatis, amicis ejus, in republica, ipsius dignitati satis. Eodem tempore M. Herennius in mediocribus oratoribus, latine et diligenter loquentibus, numeratus est : qui tamen summa nobilitate hominem, cognatione, sodalitate, collegio, summa etiam eloquentia, L. Philippum, in consulatus petitione superavit. Eodem tempore C. Clodius, etsi propter summam nobilitatem, et singularem potentiam, magnus erat, tamen etiam eloquentiæ quamdam mediocritatem afferebat.

Ejusdem fere temporis fuit eques romanus C. Titius, qui meo judicio, eo pervenisse videtur, quo potuit fere Latinus orator sine Græcis litteris, et sine multo usu pervenire. Hujus orationes tantum argutiarum, tantum exemplorum, tan-

aux fonctions du magistrat, ni à la dignité de l'homme consulaire. J'en dirai autant de C. Célius. Il eut une activité infatigable et de grandes qualités. Quant à l'éloquence, il en trouvait assez dans les affaires particulières pour défendre ses amis; dans les discussions publiques pour soutenir son rang. A la même époque, M Hérennius était compté au nombre des orateurs médiocres, qui parlent avec pureté et correction. Toutefois, rival de Philippe dans la demande du consulat, ni la noblesse de ce compétiteur ni ses liaisons de famille, d'amitié, de sacerdoce, ni même sa haute éloquence, n'empêchèrent Hérennius d'emporter les suffrages. Un autre citoyen que sa grande naissance et son immense crédit plaçaient au premier rang dans l'État, C. Clodius, n'eut cependant pour la parole qu'un talent médiocre.

A ceux du même temps, ajoutons le chevalier romain C. Titius. Il me paraît s'être élevé aussi haut que pouvait le faire un orateur latin, sans la connaissance des lettres grecques et le secours d'un long exercice. Ses discours, tout pleins des traits les plus piquants,

atque ingenii,
quo tueretur
et personam magistratus,
et dignitatem consularem.
Dixerim quod idem
de C. Cœlio,
summam industriam
fuisse in eo,
summasque virtutes,
tantum eloquentiæ,
quod esset satis
in rebus privatis,
amicis ejus,
in republica,
dignitati ipsius.
Eodem tempore
M. Herennius
numeratus est
in oratoribus mediocribus
loquentibus
latine et diligenter;
qui tamen superavit
in petitione consulatus
L. Philippum
hominem summa nobilitate,
cognatione
sodalitate,
collegio,
summa eloquentia etiam.
Eodem tempore
C. Clodius,
etsi erat magnus
propter
summam nobilitatem
et potentiam singularem,
afferebat tamen etiam
quamdam mediocritatem
eloquentiæ.
C. Titius, eques romanus,
fuit fere ejusdem temporis,
qui meo judicio
videtur pervenisse eo
quo orator Latinus
sine litteris Græcis
et sine multo usu
potuit fere pervenire.
Orationes hujus habent

et de talent,
pour-que-par-là il soutînt
et le rôle de magistrat,
et la dignité consulaire.
Je dirai cette même-chose
sur C. Célius,
une très-grande activité
avoir été en lui,
et de très-grandes qualités,
autant d'éloquence,
qu'il était suffisant
dans les affaires particulières,
aux amis de lui,
dans les affaires-publiques,
à la dignité de lui-même.
A la même époque
M. Hérennius
fut compté
parmi les orateurs médiocres
parlant
d'une-façon-latine et correctement;
celui-ci pourtant l'emporta
dans la poursuite du consulat
sur L. Philippe,
homme d'une très-grande noblesse,
fort de *ses* liaisons-de-famille,
de *ses* amitiés-politiques,
de *ses* amitiés religieuses,
d'une grande éloquence même.
A la même époque
C. Clodius,
bien-qu'il fût grand
à cause de
sa haute naissance
et de *son* crédit rare,
apportait cependant encore
certaine médiocrité
d'éloquence.
C. Titius, chevalier romain,
fut presque du même temps,
lui-qui à mon avis
paraît être parvenu là
où un orateur latin
étranger aux lettres grecques
et sans beaucoup d'expérience
put presque parvenir.
Les discours de celui-ci renferment

tum urbanitatis habent, ut pæne Attico stylo scriptæ esse videantur. Easdem argutias in tragœdias, satis quidem ille acute, sed parum tragice transtulit. Quem studebat imitari L. Afranius poeta, homo perargutus, in fabulis quidem etiam, ut scitis, disertus. Fuit etiam Q. Rubrius Varro, qui a senatu hostis cum C. Mario judicatus est, acer et vehemens accusator. In eo genere sane probabilis, doctus autem Græcis litteris, propinquus noster, factus ad dicendum, M. Gratidius, M. Antonii perfamiliaris, cujus præfectus quum esset in Cilicia, est interfectus; qui accusavit C. Fimbriam, M. Marii Gratidiani pater.

XLVI. — Atque etiam apud socios et Latinos oratores habiti sunt Q. Vettius Vettianus, e Marsis, quem ipse cognovi, prudens vir, et in dicendo brevis; Q. et D. Valerii Sorani, vicini et familiares mei, non tam in dicendo admirabiles, quam docti et Græcis litteris et Latinis; C. Rusticellus Bono-

des rapprochements les plus heureux, de l'urbanité la plus exquise, semblent, je le dirai presque, couler d'une plume Attique. Il a porté jusque dans ses tragédies cet esprit fin et brillant, mais peu tragique, dont ses discours étincellent. Il eut pour émule le poëte Afranius, écrivain spirituel, éloquent même, comme vous le savez, au moins dans le genre dramatique. Ajoutons encore Rubrius Varron, accusateur ardent et passionné, qui fut déclaré par le Sénat ennemi public avec C. Marius. Mentionnons avec une véritable estime un autre orateur du même ordre, mais instruit dans les lettres grecques et né pour la parole, M. Gratidius, mon parent, ami intime d'Antoine, et son lieutenant en Cilicie, où il fut tué; enfin accusateur de C. Fimbria, et père de Marius Gratidianus.

XLVI. Les villes alliées et le Latium mirent aussi au nombre des orateurs Q. Vettius Vettianus, du pays des Marses, que j'ai connu moi-même, homme éclairé et précis dans ses discours; les deux Valérius Soranus, mes voisins et mes amis, moins recommandables par le talent de la parole que par leur profonde connaissance des lettres grecques et latines; Rusticellus, de Bologne, qui tenait de l'exer-

tantum argutiarum,	tant de traits-piquants,
tantum exemplorum,	tant d'exemples,
tantum urbanitatis,	tant d'urbanité,
ut videantur pæne	qu'ils paraissent presque
scriptæ esse stylo Attico.	être écrits dans le style Attique.
Transtulit easdem argutias	Il a transporté la même finesse
in tragœdias,	dans *ses* tragédies,
satis acute ille quidem,	assez spirituellement lui du moins,
sed parum tragice.	mais *d'une façon* peu tragique.
Poeta L. Afranius	Le poëte L. Afranius,
homo perargutus,	homme fort-spirituel,
disertus etiam, ut scitis,	éloquent même, comme vous *le* savez,
in fabulis quidem,	dans *ses* pièces du-moins,
studebat imitari quem.	s'efforçait d'imiter celui-ci.
Q. Rubrius Varro,	Q. Rubrius Varron,
qui judicatus est hostis	qui fut déclaré ennemi-public
cum C. Mario	avec C. Marius
a senatu,	par le sénat,
fuit etiam accusator	fut aussi un accusateur
acer et vehemens.	ardent et passionné.
M. Gratidius,	M. Gratidius,
sane probabilis	*fut* assurément estimable
in eo genere,	dans ce genre,
doctus autem	instruit d'autre-part
litteris Græcis,	dans les lettres grecques,
noster popinquus,	notre parent,
factus ad dicendum,	né pour la parole,
perfamiliaris M. Antonii,	ami-intime de M. Antoine,
cujus quum esset præfectus	dont lorsqu'il était lieutenant
in Cilicia,	en Cilicie,
interfectus est;	il fut tué ;
qui accusavit C. Fimbriam,	celui-ci accusa C. Fimbria,
pater M. Marii Gratidiani.	*et fut* père de M. Marius Gratidianus.
XLVI. Atque etiam	XLVI. Et même
apud socios et Latinos,	chez les alliés et les Latins,
habiti sunt oratores	ont été regardés-comme orateurs
Q. Vettius Vettianus,	Q. Vettius Vettianus,
e Marsis,	du pays-des-Marses,
quem ipse cognovi,	que j'ai moi-même connu,
vir prudens,	homme éclairé,
et brevis in dicendo ;	et précis en parlant;
Q. et D. Valerii Sorani,	Q. et D. Valérius Soranus,
mei vicini et familiares,	mes voisins et amis,
non tam admirabiles	non autant admirables
in dicendo,	en parlant,
quam docti	que instruits
litteris et Græcis et Latinis;	dont les lettres et grecques et latines;

niensis, is quidem et exercitatus et natura volubilis. Omnium autem eloquentissimus extra hanc urbem T. Betucius Barrus Asculanus, cujus sunt aliquot orationes Asculi habitæ : illa Romæ contra Cæpionem, nobilis sane, cui orationi Cæpionis ore respondit Ælius; qui scriptitavit orationes multas, orator ipse nunquam fuit. Apud majores autem nostros video disertissimum habitum ex Latio L. Papirium Fregellanum, Tib. Gracchi, P. F., fere ætate : ejus etiam oratio est pro Fregellanis, coloniisque Latinis, habita in senatu.

— Tum Brutus, Quid tu igitur, inquit, tribuis istis externis quasi oratoribus? — Quid censes, inquam, nisi idem, quod urbanis, præter unum, quod non est eorum urbanitate quadam quasi colorata oratio? — Et Brutus, Qui est, inquit, iste tandem urbanitatis color? — Nescio, inquam; tantum esse quemdam scio. Id tu, Brute, jam intelliges, quum in

cice et de la nature une extrême facilité. Mais le plus éloquent de tous ceux dont Rome n'était pas le séjour, fut Bétucius Barrus d'Asculum. Il existe de lui plusieurs discours prononcés dans sa patrie. Pour la harangue qu'il fit à Rome contre Cépion, elle est célèbre. Cépion y répondit par un discours d'Élius, qui en composa un grand nombre, et ne parla jamais. Nos ancêtres estimèrent beaucoup le talent oratoire de L. Papirius de Frégelles dans le Latium, qui était à peu près du même âge que Tib. Gracchus, fils de Publius. Il nous reste de lui un discours prononcé dans le sénat en faveur de ses compatriotes et des colonies latines.

— Quel genre de mérite attribuez-vous, dit Brutus, à ces orateurs en quelque sorte étrangers? — Le même, je pense, qu'à ceux de Rome, si ce n'est qu'il manque à leur langage ce ton et ce coloris qu'on nomme urbanité. — Mais en quoi donc, reprit-il, consiste cette urbanité inimitable? — Je ne saurais le dire; je sais seulement qu'elle existe. Vous le sentirez vous-même, Brutus, quand vous irez

C. Rusticellus Bononiensis,
is quidem et exercitatus,
et volubilis natura.
T. Betucius autem Barrus,
Asculanus,
cujus aliquot orationes
habitæ sunt Asculi,
eloquentissimus omnium
extra hanc urbem ;
illa Romæ contra Cæpionem
nobilis sane,
cui orationi
Ælius respondit
ore Cæpionis ;
qui scriptitavit
multas orationes,
ipse fuit nunquam orator.
Apud autem
nostros majores
video L. Papirium
Fregellanum, ex Latio,
fere ætate
Tib. Gracchi,
filii Publii,
habitum disertissimum ;
oratio etiam ejus est,
habita in senatu,
pro Fregellanis
coloniisque Latinis.
— Tum Brutus,
Quid tu tribuis igitur
istis oratoribus
quasi externis?
— Quid censes, inquam,
nisi idem,
quod urbanis,
præter unum,
quod oratio eorum
non est quasi colorata
quadam urbanitate.
— Et Brutus,
Qui est tandem, inquit,
iste color urbanitatis?
— Nescio, inquam ;
tantum scio quemdam esse.
Tu intelliges jam id, Brute,
quum veneris in Galliam.

C. Rusticellus de Bologne,
lui certes et exercé
et abondant naturellement.
Mais T. Betucius Barrus,
d'Asculum,
dont quelques discours
ont été prononcés à Asculum,
fut le plus éloquent de tous
en dehors de cette ville ;
celui *fait* à Rome contre Cépion
est célèbre assurément,
auquel discours
Élius répondit
par la bouche de Cépion ;
celui-ci composa
un-grand-nombre de discours,
lui-même ne fut jamais orateur.
Mais chez
nos ancêtres
je vois L. Papirius
de Frégelles, dans le Latium,
presque de l'âge
de Tib. Gracchus,
fils de Publius,
avoir-passé-pour très-éloquent :
le discours même de lui subsiste
prononcé dans le sénat
pour les Fregellans
et les colonies Latines.
— Alors Brutus,
Quel mérite toi attribues-tu donc
à ces orateurs
en-quelque-sorte étrangers?
— Lequel penses-tu, dis-je,
si ce n'est le même,
que *aux orateurs* de-la-ville,
sauf cela-seul,
que le langage d'eux
n'est pas comme coloré
par une sorte d'urbanité
— Et Brutus,
Quel est enfin, dit-il,
ce coloris d'urbanité?
— Je l'ignore, dis-je;
seulement je sais qu'il y en a un.
Tu comprendras bientôt cela, Brutus,
quand tu seras venu en Gaule.

Galliam veneris. Audies tu quidem etiam verba quædam non trita Romæ; sed hæc mutari dediscique possunt; illud est majus, quod in vocibus nostrorum oratorum recinit quiddam et resonat urbanius. Nec hoc in oratoribus modo apparet, sed etiam in ceteris. Ego memini T. Tincam Placentinum, hominem facetissimum, cum familiari nostro Q. Granio præcone dicacitate certare. — Eon', inquit Brutus, de quo multa Lucilius? — Isto ipso; sed Tincam non minus multa ridicule dicentem Granius obruebat nescio quo sapore vernaculo : ut ego jam non mirer, illud Theophrasto accidisse, quod dicitur, quum percunctaretur ex anicula quadam, quanti aliquid venderet, et respondisset illa, atque addidisset, « Hospes, non pote minoris; » tulisse eum moleste, se non effugere hospitis speciem, quum ætatem ageret Athenis, optimeque loqueretur. Omnino, sicut opinor, in nostris est

dans la Gaule. Vous y entendrez quelques mots qui ne sont point d'usage à Rome; mais ceux-là on peut les changer ou les oublier. Une différence plus sensible, c'est cet accent de la ville qui se remarque jusque dans le son de voix de nos orateurs; et cette délicatesse n'est pas le privilége des orateurs seuls; elle s'aperçoit même dans les autres citoyens. Je me souviens d'avoir vu Tincas de Plaisance, homme d'un esprit très-enjoué, disputer de saillies avec le crieur Granius, notre ami. — Ce Granius dont parle souvent Lucilius? — Lui-même. Les bons mots de Tincas ne se faisaient pas attendre; mais ceux de Granius avaient un sel, et je ne sais quel goût d'un excellent terroir, qui désespérait son rival. Aussi je ne m'étonne plus de ce qu'on rapporte de Théophraste. Comme il demandait à une femme du peuple le prix d'un objet exposé en vente, Étranger, lui dit elle, après avoir répondu à sa question, il est impossible de le donner à moins. Le philosophe fut d'autant plus fâché de se voir reconnu pour étranger, qu'il habitait depuis longtemps Athènes, et qu'il parlait très-bien. C'est ainsi, je pense, que le langage de Rome se reconnaît, comme celui d'Athènes, à une cer-

Tu audies quidem
quædam verba
non trita Romæ;
sed hæc possunt mutari
dediscique;
illud est majus,
quod quiddam urbanius
recinit et resonat
in vocibus
nostrorum oratorum.
Nec hoc apparet modo
in oratoribus,
sed etiam in ceteris.
Ego memini
T. Tincam Placentinum,
hominem facetissimum,
certare dicacitate
cum Q. Granio præcone,
nostro familiari.
— Eon'. inquit Brutus,
de quo Lucilius multa?
— Isto ipso;
sed Granius
obruebat Tincam
non dicentem minus multa
ridicule
nescio quo sapore
vernaculo:
ut ego jam non mirer
illud quod dicitur,
accidisse Theophrasto,
quum percunctaretur
ex quadam anicula,
quanti venderet aliquid;
et illa respondisset
atque addidisset,
« Hospes,
non pote minoris; »
eum tulisse moleste,
se non effugisse
speciem hospitis,
quum ageret
ætatem Athenis,
loquereturque optime.
Omnino, sicut opinor,
quidam sonus urbanorum
est in nostris

Tu entendras certes
certaines expressions
non usitées à Rome;
mais elles peuvent être changées
et être désapprises;
ceci est plus important,
que un accent-de-ville-plus-prononcée
résonne et retentit
dans la voix
de nos orateurs.
Et cela *n'*apparaît pas seulement
chez les orateurs,
mais aussi chez les autres.
Je me souviens
T. Tincas de Plaisance,
homme très-enjoué,
disputait de saillies
avec Q. Granius le crieur,
notre ami.
— Est-ce avec celui, dit Brutus,
dont Lucilius *parle* souvent?
— C'est avec celui-là même;
mais Granius
accablait Tincas
ne disant pas moins de choses
de manière-à-faire-rire
par je ne sais quelle saveur
de-terroir:
en sorte que je ne m'étonne plus
ce qui est raconté,
être arrivé à Théophraste,
quand il demandait
à une vieille femme
combien elle vendait un objet;
et *que* celle-là avait répondu
et avait ajouté:
« Etranger,
pas possible à moins; »
lui avoir supporté *ceci* avec-peine,
soi n'avoir pas évité
l'air d'un étranger,
quand il passait
sa vie à Athènes,
et parlait très-bien.
En somme, comme je pense,
certain accent de citadins
est chez les nôtres,

quidam urbanorum, sicut illic Atticorum, sonus. Sed domum redeamus, id est, ad nostros revertamur.

XLVII. — Duobus igitur summis, Crasso et Antonio, L. Philippus proximus accedebat, sed longo intervallo tamen proximus. Itaque eum, etsi nemo intercedebat, qui se illi anteferret, neque secundum tamen, neque tertium dixerim. Nec enim in quadrigis eum secundum numeraverim, aut tertium, qui vix e carceribus exierit, quum palmam jam primus acceperit; nec in oratoribus, qui tantum absit a primo, vix ut in eodem curriculo esse videatur. Sed tamen erant ea in Philippo, quæ, qui sine comparatione illorum spectaret, satis magna diceret : summa libertas in oratione, multæ facetiæ ; satis creber in reperiendis, solutus in explicandis sententiis ; erat etiam in primis, ut temporibus illis, Græcis doctrinis institutus, in altercando cum aliquo aculeo et maledicto facetus.

Horum ætati prope conjunctus L. Gellius non tam ven-

taine délicatesse d'accent. Mais revenons dans nos foyers, c'est-à-dire à nos orateurs.

XLVII. Si Crassus et Antoine occupent le premier rang, Philippe est celui qui en approche le plus; mais il n'en approche pourtant que de très-loin. Ainsi, quoique personne ne vienne se placer entre lui et ses deux grands maîtres, je ne lui donnerai cependant pas la seconde, ni même la troisième place; car je n'appellerai le second ou le troisième, ni dans une course de chars celui qui est encore tout près de la barrière quand le vainqueur a déjà reçu la palme; ni parmi les orateurs, ceux qui sont si éloignés du premier, qu'à peine ils semblent courir dans la même lice. Cependant Philippe avait des qualités, qui, jugées seules et sans comparaison, pouvaient paraître grandes : une extrême franchise, beaucoup de traits piquants, des idées abondantes et développées avec facilité. Il était surtout initié fort avant pour ce temps-là aux sciences de la Grèce. Dans la dispute, ses railleries avaient quelque chose de mordant et d'acéré,

On peut rapprocher de leur époque L. Gellius, orateur dont le

sicut illic Atticorum.	comme là-bas *est un accent* d'Attiques.
Sed redeamus domum,	Mais rentrons dans-nos-foyers,
id est,	c'est-à-dire,
revertamur ad nostros.	revenons à nos orateurs.
XLVII. L. Philippus	XLVII. L. Philippe
igitur	donc
accedebat proximus	approchait le plus
duobus summis,	des deux plus grands orateurs,
Crasso et Antonio,	Crassus et Antoine,
sed proximus	mais le plus rapproché
tamen longo intervallo.	toutefois à une grande distance.
Itaque dixerim eum	C'est pourquoi je dirai lui
neque secundum tamen,	ni le second cependant,
neque tertium,	ni le troisième,
etsi nemo intercedebat	bien-que personne n'intervînt
qui anteferret se illi.	qui préferât soi à lui.
Nec enim in quadrigis	Car ni dans les courses-de-char
numeraverim secundum	je ne compterai second
aut tertium,	ou troisième
eum qui exierit	celui qui sera sorti
vix e carceribus,	à peine des barrières,
quum primus	quand le premier
jam acceperit palmam;	a déjà reçu la palme;
nec in oratoribus,	ni *je ne compterai* parmi les orateurs,
qui absit a primo tantum,	qui est éloigné du premier à tel point,
ut videatur vix esse	qu'il paraît à peine être
in eodem curriculo.	dans la même carrière.
Sed tamen	Mais cependant
ea erant in Philippo,	ces-qualités-là étaient dans Philippe,
quæ diceret satis magna	que dirait assez grandes
qui spectaret	celui qui *les* considérerait
sine comparatione illorum:	sans comparaison entre-elles :
summa libertas	une extrême franchise
in oratione,	dans le langage,
multæ facetiæ;	beaucoup de traits-piquants;
satis creber	assez abondant
in sententiis reperiendis,	pour les idées à-trouver,
solutus in explicandis;	facile pour *les* développer;
erat etiam	il était aussi
institutus in primis	versé particulièrement
doctrinis Græcis,	dans les sciences de-la-Grèce,
ut illis temporibus,	eu-égard à ces temps là,
facetus in altercando	plaisant dans la dispute
cum aliquo aculeo	avec quelque aiguillon
et maledicto.	et *quelque* malice.
L. Gellius	L. Gellius
conjunctus prope	qui-tient presque

dibilis orator, quam ut nescires, quid ei deesset. Nec enim erat indoctus, nec tardus ad excogitandum, nec romanarum rerum immemor, et verbis solutus satis; sed in magnos oratores inciderat ejus ætas: multam tamen operam amicis, et utilem præbuit; atque ita diu vixit, ut multarum ætatum oratoribus implicaretur, multum etiam in causis versaretur. Iisdem fere temporibus D. Brutus, is, qui consul cum Mamerco fuit, homo et Græcis doctus litteris et Latinis. Dicebat etiam L. Scipio non imperite, Cnæusque Pompeius, Sex. F., aliquem numerum obtinebat. Nam Sex. frater ejus præstantissimum ingenium contulerat ad summam juris civilis, et ad perfectam geometriæ et rerum stoicarum scientiam. Item in jure, et ante hos M. Brutus, et paullo post eum C. Bilienus, homo per se magnus, prope simili ratione summus evaserat : qui consul factus esset, nisi in Marianos

mérite réel n'allait pas jusqu'à faire illusion sur celui qu'il n'avait point. Il ne manquait ni de connaissances, ni d'imagination; l'histoire romaine lui était familière, et il s'exprimait avec facilité; mais son âge le mettait en concurrence avec des génies de premier ordre. Il rendit cependant à ses amis de nombreux et d'utiles services. Sa longue carrière le fit contemporain de plusieurs générations d'orateurs, et il plaida une multitude de causes. Dans le même temps à peu près, on rencontre un homme savant dans les lettres grecques et latines, D. Brutus, qui fut consul avec Mamercus. L. Scipion n'était point non plus sans talent, et Cn. Pompéius, fils de Sextus, jouissait de quelque réputation. Quant à Sextus son frère, doué du génie le plus heureux, il le tourna vers la jurisprudence, la géométrie, la philosophie stoïcienne, et il y acquit de vastes connaissances. Avant eux, M. Brutus s'était distingué dans la science du droit, et un peu après celui-ci, C. Biliénus rehaussa par le même genre de mérite un nom déjà illustre. Il eût été consul, s'il n'eût

ætati quorum,	à l'époque de ceux-ci,
non orator tam vendibilis,	n'*était* pas un orateur assez accompli,
quam ut nescires	pour que tu ignorasses
quid deesset ei.	quoi manquait à lui.
Nec enim erat indoctus,	Car il n'était pas ignorant,
nec tardus	ni lent
ad excogitandum,	à imaginer,
nec immemor	ni étranger
rerum romanarum,	à l'histoire romaine,
et satis solutus verbis;	et assez facile d'expressions;
sed ætas ejus	mais l'âge de lui
inciderat	avait rencontré
in magnos oratores;	de grands orateurs;
præbuit tamen amicis	il prêta néanmoins à ses amis
operam multam et utilem;	un aide fréquent et utile;
atque vixit ita diu,	et il vécut assez longtemps
ut implicaretur oratoribus	pour-qu'il fût mêlé aux orateurs
multarum rerum,	de plusieurs générations,
versaretur etiam	*et* prit-part aussi
multum in causis.	souvent à des causes.
Fere iisdem temporibus	Presque à la même époque
is D. Brutus,	*vécut* ce D. Brutus,
qui fuit consul	qui fut consul
cum Mamerco,	avec Mamercus,
homo doctus litteris	homme instruit dans les lettres
et Græcis et Latinis.	et grecques et latines.
L. Scipio etiam	L. Scipion aussi
dicebat non imperite,	parlait non sans-talent,
Cnæusque Pompeius,	et Cnéus Pompée,
filius Sexti,	fils de Sextus,
obtinebat aliquem numerum.	jouissait de quelque réputation.
Nam Sex. frater ejus	Car Sextus frère de lui
contulerat ingenium	avait tourné *son* génie
præstantissimum	très-heureux
ad scientiam summam	à la science profonde
juris civilis,	du droit civil,
et ad scientiam perfectam	et à la science consommée
geometriæ	de la géométrie
et rerum stoicarum.	et des choses stoïciennes.
Item in jure,	De même dans le droit,
et ante hos M. Brutus,	et avant eux M. Brutus,
et paullo post eum	et un peu après lui
C. Bilienus,	C. Biliénus,
homo magnus per se,	homme grand par lui-même
evaserat summus	était devenu très-grand
ratione prope simili :	par une méthode presque semblable :
qui factus esset consul	celui-ci serait devenu consul,

consulatus, et in eas petitionis angustias incidisset. Cn. autem Octavii eloquentia, quæ fuerat ante consulatum ignorata, in consulatu multis concionibus est vehementer probata. Sed ab eis, qui tantum in dicentium numero, non in oratorum fuerunt, jam ad oratores revertamur. — Censeo, inquit Atticus : eloquentes enim videbare, non sedulos, velle conquirere.

XLVIII. — Festivitate igitur et facetiis, inquam, C. Julius, L. F., et superioribus et æqualibus suis omnibus præstitit, oratorque fuit minime ille quidem vehemens, sed nemo unquam urbanitate, nemo lepore, nemo suavitate conditior. Sunt ejus aliquot orationes, ex quibus, sicut ex ejusdem tragœdiis, lenitas ejus sine nervis perspici potest. Ejus æqualis P. Cethegus, cui de republica satis suppeditabat oratio ; totam enim tenebat eam, penitusque cognorat : itaque in

rencontré un obstacle dans les nombreux consulats de Marius, qui laissaient si peu de place à d'autres ambitions. L'éloquence de Cn. Octavius, ignorée avant son consulat, se fit applaudir, pendant qu'il fut consul, dans beaucoup de harangues. Mais quittons ceux qui parlèrent en public sans pour cela être orateurs, et revenons à ceux qui méritent vraiment ce nom. — C'est mon avis, dit Atticus : car il me semble que dans cette histoire de l'éloquence, ce sont les talents et non le zèle que vous recherchiez.

XLVIII. — Eh bien! repris-je, C. Julius, fils de L., l'emportait sur ses devanciers et sur ses contemporains par son enjouement et la finesse de ses plaisanteries. Ce ne fut pas sans doute un orateur véhément ; mais rien n'est au-dessus de l'urbanité, de l'élégance, de la grâce, qui faisaient le charme de son style. Il existe de lui quelques discours qui peuvent, aussi bien que ses tragédies, donner une idée de son langage, dont le caractère est la douceur sans la force. P. Céthégus, qui était de son âge, parlait assez facilement sur les affaires publiques. Il avait étudié tous les détails du gouvernement, et les connaissait à fond. Aussi dans le sénat son influence

nisi incidisset	s'il n'était tombé
in consulatus Marianos,	sur les consulats de-Marius,
et in eas angustias	et sur ces difficultés
petitionis.	de candidature.
Eloquentia autem	Mais l'éloquence
Cn. Octavii	de Cn. Octavius
quæ fuerat ignorata	qui avait été ignorée
ante consulatum,	avant son consulat,
probata est vehementer	fut prouvée grandement
in consulatu	pendant son consulat
multis concionibus.	par beaucoup de harangues.
Sed ab eis	Mais quittant ceux
qui fuerunt tantum	qui furent seulement
in numero dicentium,	au nombre de ceux-qui parlaient,
non in oratorum,	non *au nombre* des orateurs,
revertamur jam	revenons maintenant
ad oratores.	aux orateurs.
— Censeo, inquit Atticus;	— Je-suis-de-cet-avis, dit Atticus;
videbare enim	car tu paraissais
velle conquirere	vouloir rechercher
eloquentes, non sedulos.	les *hommes* éloquents, *et*-non zélés.
XLVIII. Igitur C. Julius,	XLVIII. Donc, C. Julius,
filius L.,	fils de L.,
præstitit festivitate	l'emporta par l'enjouement
et facetiis, inquam,	et les plaisanteries, dis-je,
et superioribus	et sur ses devanciers
et omnibus suis æqualibus,	et sur tous ses contemporains,
fuitque orator	et fut un orateur
minime ille quidem	pas-du-tout lui du-moins
vehemens;	véhément;
sed nemo unquam	mais nul ne fut jamais
conditior urbanitate,	plus assaisonné d'urbanité,
nemo lepore,	personne de grâce,
nemo suavitate.	personne de douceur.
Aliquot orationes ejus sunt,	Quelques discours de lui sont,
ex quibus,	d'après lesquels,
sicut ex tragœdiis ejusdem,	comme d'après les tragédies du même,
lenitas ejus sine nervis	la douceur de lui sans force
potest perspici.	peut être aperçue.
P. Cethegus	P. Céthégus
æqualis ejus,	*fut* le contemporain de lui,
cui oratio	à qui la parole
de republica	sur les affaires publiques
suppeditabat satis;	venait assez abondante;
tenebat enim eam totam,	car il possédait elles tout-entières,
cognoratque penitus :	et *les* connaissait à fond :
itaque in senatu	c'est pourquoi dans le sénat

senatu consularium auctoritatem assequebatur; sed in causis publicis nihil, in privatis satis veterator videbatur.

Erat in privatis causis Q. Lucretius Vispillo, et acutus, et jurisperitus. Nam Aphilia concionibus aptior, quam judiciis. Prudens etiam T. Annius Velina, et in ejus generis causis orator sane tolerabilis. In eodem genere causarum multum erat T. Juventius, nimis ille quidem lentus in dicendo, et pæne frigidus; sed et callidus, et in capiendo adversario versutus, et præterea nec indoctus, et magna cum juris civilis intelligentia. Cujus auditor P. Orbius, meus fere æqualis, in dicendo non nimis exercitatus, in jure autem civili non inferior, quam magister, fuit. Nam T. Aufidius, qui vixit ad summam senectutem, volebat esse similis horum, eratque et bonus vir, et innocens, sed dicebat parum. Nec sane plus frater ejus M. Virgilius, qui tribunus plebis L. Sullæ

égalait celle des hommes consulaires. Peu propre aux grandes causes, il défendait avec assez d'adresse et de talent les intérêts privés.

Q. Lucrétius Vispillo portait, dans le même genre de plaidoirie, beaucoup de finesse et de connaissance des lois. Aphilia réussissait mieux à la tribune qu'au barreau. T. Annius, de la tribu Vélina, était un homme éclairé, et un orateur estimable dans des causes particulières. T. Juventius était aussi fort employé dans les procès de cette espèce : son débit avait quelque chose de pesant et de froid; mais il était rusé, habile à surprendre un adversaire; en outre il ne manquait pas de connaissances, et il entendait parfaitement le droit civil. Un de ses disciples, P. Orbius, à peu près du même âge que moi, n'était pas très-exercé à parler en public; mais dans la science du droit, il ne le cédait nullement à son maître. Pour T. Aufidius, qui a vécu jusqu'à une extrême vieillesse, il aspirait à leur ressembler. C'était un homme honnête et irréprochable; mais il était peu disert : son frère, M. Virgilius, qui, étant tribun du peuple, cita en

assequebatur auctoritatem
consularium;
sed in causis publicis
videbatur nihil,
in privatis
satis veterator.
Q. Lucretius Vispillo
erat et acutus,
et jurisperitus
in causis privatis;
nam Aphilia aptior
concionibus quam judiciis.
T. Annius Velina
prudens etiam,
et orator sane tolerabilis
in causis ejus generis.
T. Juventius
erat multum
in eodem genere causarum,
ille quidem nimis lentus
in dicendo,
et pæne frigidus;
sed et callidus,
et versutus
in capiendo adversario,
et præterea nec indoctus,
et cum magna intelligentia
juris civilis.
P. Orbius,
auditor cujus,
fere meus æqualis,
non fuit nimis exercitatus
in dicendo,
non inferior autem,
quam magister
in jure civili.
Nam T. Aufidius,
qui vixit
ad summam senectutem,
volebat esse similis horum,
eratque vir et bonus
et innocens,
sed dicebat parum.
Et frater ejus, M. Virgilius,
non sane plus,
qui tribunus plebis
dixit diem

il obtenait l'autorité
des hommes-consulaires;
mais dans les affaires publiques
il paraissait nul,
dans les affaires privées
assez rusé.
Q. Lucrétius Vispillo
était et fin,
et habile-dans le droit
dans les affaires privées;
car Aphilia *était* plus propre
aux harangues qu'aux plaidoiries.
T. Annius de Vélia
était éclairé aussi,
et un orateur certes tolérable
dans les affaires de ce genre.
T. Juventius
était fort-*employé*
dans le même genre de causes,
lui certes trop lent
en parlant,
et presque de-glace;
mais et rusé,
et adroit
à surprendre un adversaire,
et en outre non ignorant,
et avec une grande connaissance
du droit civil.
P. Orbius,
disciple de celui-ci,
presque mon contemporain,
ne fut pas très-exercé
à parler,
mais non inférieur,
à *son* maître,
dans le droit civil.
Car T. Aufidius,
qui vécut
jusqu'à une extrême vieillesse,
voulait être semblable à ceux-ci,
et était homme et honnête,
et intègre,
mais parlait peu.
Et le frère de lui, M. Virgilius,
ne *parlait* certes pas davantage,
lui-qui tribun du peuple
cita en justice

imperatori diem dixit. Ejus collega P. Magius, in dicendo paullo tamen copiosior. Sed omnium oratorum, sive rabularum, qui et plane indocti, aut inurbani, aut rustici etiam fuerunt, quos quidem ego cognoverim, solutissimum in dicendo et acutissimum judico, nostri ordinis Q. Sertorium, equestris C. Gorgonium. Fuit etiam facilis et expeditus ad dicendum, et vitæ splendore multo, et ingenio sane probabili, T. Junius, L. F., tribunitius, quo accusante P. Sextius, prætor designatus, damnatus est ambitus : is processisset honoribus longius, nisi semper infirma atque etiam ægra valetudine fuisset.

XLIX. Atque ego præclare intelligo, me in eorum commemoratione versari, qui nec habiti sint oratores, neque fuerint, præteririque a me aliquot ex veteribus, commemoratione aut laude dignos : sed hoc quidem ignoratione ; quid enim est superioris ætatis, quod scribi possit de iis, de quibus nulla monumenta loquuntur, nec aliorum, nec ipso-

justice L. Sylla, alors général, ne l'était pas davantage. P. Magius, collègue de ce dernier, avait un peu plus de fécondité. Mais de tous les orateurs, ou plutôt de tous les parleurs sans instruction, sans politesse et sans goût, que j'aie connus, je n'en vois pas qui eussent autant de facilité et de pénétration que Sertorius, de l'ordre des sénateurs, et Gorgonius, de celui des chevaliers. T. Junius, fils de Lucius, qui fut tribun, et sur l'accusation duquel P. Sextius, préteur désigné, fut condamné pour crime de brigue, avait aussi une élocution facile et coulante, qui, jointe à l'éclat de sa vie et à un esprit assez distingué, l'aurait porté plus loin dans la carrière des honneurs, si son état de faiblesse ou plutôt de maladie n'eût arrêté son essor.

XLIX. Je sens tres-bien que j'insiste longtemps sur des hommes qui n'ont eu ni la réputation ni le talent d'orateurs, et que je passe sous silence des noms anciens qui mériteraient une mention et même des éloges : mais ces noms me sont inconnus. Quels souvenirs en

L. Sullæ imperatori.	L. Sylla général.
P. Magius, collega ejus,	P. Magius, collègue de lui,
tamen	*était* cependant
paullo copiosior.	un-peu plus-abondant.
Sed omnium oratorum,	Mais de tous les orateurs,
sive rabularum,	ou des avocats-criailleurs,
qui fuerunt et plane indocti,	qui furent et tout-à-fait ignorants,
aut inurbani,	ou sans-politesse,
aut etiam rustici,	ou même grossiers,
quos ego quidem	que du moins
cognoverim,	j'aie connus,
judico	je suis-d'avis
Q. Sertorium nostri ordinis,	Q. Sertorius de notre ordre,
C. Gorgonium equestris,	C. Gorgonius *de l'ordre* équestre,
solutissimum in dicendo	*avoir été* le plus facile en parlant
et acutissimum.	et le plus pénétrant.
Fuit etiam facilis	Il fut aussi d'une-élocution-facile,
et expeditus ad dicendum,	et prompt à parler,
et multo splendore vitæ,	et d'un grand éclat de vie,
et ingenio sane probabili,	et d'un talent certes estimable,
T. Junius, F. L.,	T. Junius, fils de Lucius,
tribunitius,	ancien-tribun,
quo accusante,	lequel étant-accusateur,
P. Sextius,	P. Sextius,
prætor designatus,	préteur désigné,
damnatus est ambitus :	fut condamné pour crime-de-brigue :
is processisset longius	il aurait été plus loin
honoribus,	dans-la-carrière-des honneurs,
nisi fuisset semper	s'il n'avait été toujours
valetudine infirma,	d'une santé faible,
atque etiam ægra.	et même maladive.
XLIX. Atque ego	XLIX. Et moi
intelligo præclare	je sens très-bien
me versari	moi insister
in commemoratione eorum	sur la mention d'hommes
qui nec habiti sunt,	qui ni n'ont passé-pour,
nec fuerint oratores,	ni n'ont été orateurs,
aliquotque ex veteribus	et quelques-uns des anciens
præteriri a me,	être-passés sous silence par moi,
dignos commemoratione,	dignes de rappel,
aut laude;	ou d'éloge;
sed hoc quidem ignoratione:	mais cela du moins par ignorance;
quid enim est	car qu'y a-t-il
ætatis superioris	dans l'âge précédent
quod possit scribi de iis,	qui puisse être écrit sur ceux
de quibus loquuntur	dont parlent
nulla monumenta,	aucuns monuments

rum? De iis autem, quos ipsi vidimus, neminem fere prætermittimus eorum, quos aliquando dicentes vidimus. Volo enim sciri, in tanta et tam vetere republica, maximis præmiis eloquentiæ propositis, omnes cupisse dicere, non plurimos ausos esse, potuisse paucos. Ego tamen ita de unoquoque dicam, ut intelligi possit, quem existimem clamatorem, quem oratorem fuisse. Iisdem fere temporibus, ætate inferiores paullo, quam Julius, sed æquales propemodum fuerunt C. Cotta, P. Sulpicius, Q. Varius, Cn. Pomponius, C. Curio, L. Fufius, M. Drusus, P. Antistius; nec ulla ætate uberior oratorum fœtus fuit. Ex his Cotta et Sulpicius quum meo judicio, tum omnium, facile primas tulerunt.

— Hic Atticus, Quomodo istuc dicis, inquit, quum tuo judicio, tum omnium? Semperne in oratore probando, aut improbando, vulgi judicium cum intelligentium judicio congruit? An alii probantur a multitudine, alii autem ab iis

effet l'âge précédent peut-il nous fournir sur des hommes qui n'ont rien laissé, et dont ne parle aucun monument? Quant à nos contemporains, je ne crois pas oublier un seul de ceux que j'ai entendus : car je veux qu'on sache que, dans une si grande et si ancienne république, où les plus brillantes récompenses sont proposées à l'éloquence, tous ont désiré d'exercer le talent de la parole, assez peu l'ont osé, et moins encore en ont été capables. Toutefois ce que je dirai de chacun fera assez connaître quel est celui que je regarde comme orateur, et quel autre n'eut pour mérite qu'une voix retentissante. Vers les mêmes temps parurent C. Cotta, P. Sulpicius, Q. Varius, Cn. Pomponius, C. Curion, L. Fufius, M. Drusus et P. Antistius, tous un peu plus jeunes que Julius, mais d'âges presque égaux entre eux: car jamais aucune époque ne fut plus féconde en orateurs. Parmi ceux que je viens de nommer, Cotta et Sulpicius ont certainement, à mon avis et à celui de tout le monde, occupé le premier rang.

— Comment, dit Atticus, votre avis et celui de tout le monde? Est-ce que, pour approuver et désapprouver un orateur, le jugement du vulgaire est toujours d'accord avec celui des gens de goût? Ou bien celui-ci n'est-il pas estimé par la multitude, et celui-là par les

nec aliorum,	ni des autres,
nec ipsorum?	ni d'eux-mêmes?
De iis autem,	Mais quant à ceux,
quos vidimus ipsi,	que nous avons vus nous-mêmes,
prætermittimus fere	nous omettons presque
neminem eorum,	personne de ceux
quos vidimus	que nous avons vus
aliquando dicentes.	quelquefois parlant.
Volo enim sciri,	Car je veux qu'on sache,
maximis præmiis	les-plus grandes récompenses
propositis eloquentiæ,	ayant été proposées à l'éloquence,
in republica tanta	dans une république si grande
et tam vetere,	et si ancienne,
omnes cupisse dicere,	tous avoir désiré parler,
non plurimos ausos esse,	pas beaucoup avoir osé,
paucos potuisse.	peu avoir pu.
Ego tamen dicam ita	Moi pourtant je parlerai ainsi
de unoquoque,	de chacun,
ut possit intelligi	qu'il puisse être compris
quem existimem	quel je pense
fuisse clamatorem,	avoir été un criailleur,
quem oratorem.	quel *avoir été* orateur.
Fere iisdem temporibus	Presque à la même époque
C. Cotta, P. Sulpicius,	C. Cotta, P. Sulpicius,
Q. Varius, Cn. Pompeius,	Q. Varius, Cn. Pompeius,
C. Curio, L. Fufius,	C. Curion, L. Fufius,
M. Drusus, P. Antistius,	M. Drusus, P. Antistius,
fuerunt ætate	furent par l'âge
paullo inferiores,	un peu au dessous
quam Julius,	de Julius,
sed propemodum æquales;	mais presque contemporains;
nec ulla ætate	et à aucune époque
fœtus oratorum fuit uberior.	abondance d'orateurs fut plus-riche.
Ex his Cotta et Sulpicius	Parmi eux Cotta et Sulpicius
tulerunt facile primas,	emportèrent aisément la palme,
quum meo judicio,	tant à mon avis,
tum omnium.	que *à l'avis* de tous.
— Hic Atticus,	— Alors Atticus,
Quomodo dicis istuc, inquit,	Comment dis-tu cela, dit-il,
quum tuo judicio,	tant à ton avis,
tum omnium?	que *à l'avis* de tous?
Judicium-ne vulgi	Est-ce que le jugement du vulgaire
congruit semper	s'accorde toujours
cum judicio intelligentium	avec le jugement des connaisseurs
in oratore probando,	pour un orateur à-approuver,
aut improbando?	ou à-desapprouver?
an alii probantur	ou-bien les uns sont-ils approuvés

qui intelligunt? — Recte requiris, inquam, Attıce; sed audies ex me fortasse, quod non omnes probent. — An tu, inquit, id laboras, si huic modo Bruto probaturus es? — Plane, inquam, Attice, disputationem hanc de oratore probando aut improbando, multo malim tibi et Bruto placere; eloquentiam autem meam populo probari velim. Etenim necesse est, qui ita dicat, ut a multitudine probetur, eumdem doctis probari. Nam, quid in dicendo rectum sit, aut pra vum, ego judicabo, si modo is sum, qui id possim aut sciam judicare; qualis vero sit orator, ex eo, quod is dicendo efficiet, poterit intelligi. Tria sunt enim (ut quidem ego sentio), quæ sint efficienda dicendo : ut doceatur is apud quem dicetur, ut delectetur, ut moveatur vehementius. Quibus virtutibus oratoris horum quidque efficiatur, aut quibus vitiis orator aut non assequatur hæc, aut etiam in his labatur et cadat, artifex aliquis judicabit. Efficiatur au-

hommes éclairés? — Votre question est judicieuse, Atticus. Mais vous allez peut-être entendre une réponse qui trouvera des contradicteurs. — Que vous importe, reprit-il, pourvu qu'elle soit approuvée de Brutus? — Il est vrai, Atticus, que dans cette discussion sur le bon ou le mauvais succès de l'orateur, c'est de votre suffrage et de celui de Brutus que je suis le plus jaloux. Mais quand je parle en public, je désire les suffrages du peuple : car celui qui sait les obtenir est sûr de plaire également aux gens instruits. En effet, avec du jugement et du goût, je pourrai voir ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans un discours; mais on ne peut juger un orateur que par les effets qu'il produit. Ces effets doivent, à ce qu'il me semble, être au nombre de trois : instruire ses auditeurs, leur plaire, les toucher. Les maîtres de l'art remarquent par quels secrets du talent il remplit chacune de ces conditions, ou par quels défauts il manque le but, ou même s'y brise et y fait naufrage. Mais produit-il, ou

a multitudine,
alii autem ab iis
qui intelligunt?
— Requiris recte,
inquam, Attice;
sed audies fortasse ex me,
quod omnes non probent.
— An tu, inquit,
laboras id,
si es probaturus
huic Bruto modo?
— Multo malim, inquam,
Attice,
hanc disputationem
de oratore probando,
aut improbando,
placere tibi et Bruto;
velim autem
meam eloquentiam
probari populo.
Necesse est enim,
qui dicat ita
ut probetur a multitudine,
eumdem probari doctis.
Nam ego judicabo
quid sit rectum aut pravum
in dicendo,
si modo sum is
qui possim aut sciam
judicare id;
poterit vero intelligi,
qualis sit orator,
ex eo,
quod is efficiet dicendo.
Tria enim sunt
(ut quidem ego sentio),
quæ sint efficienda dicendo:
ut is doceatur,
apud quem dicetur,
ut delectetur,
ut moveatur vehementius.
Aliquis artifex judicabit
quibus virtutibus oratoris
quidque horum efficiatur,
aut quibus vitiis orator
aut non assequatur hæc,
aut etiam labatur

par la multitude,
tandis que les autres *le sont* par ceux
qui *s'y* connaissent?
— Tu questionnes avec-raison,
dis-je, Atticus;
mais tu entendras peut-être de moi,
une-chose-que tous n'approuveront pas.
— Est-ce que toi, dit-il,
tu t'inquiètes de ceci,
si tu es devant-la-faire-agréer
de ce Brutus seulement?
—J'aimerais bien mieux, dis-je,
Atticus,
cette discussion
sur l'orateur devant-être-approuvé,
ou devant-être desapprouvé
plaire à toi et à Brutus;
mais je voudrais
mon éloquence
être approuvée du peuple.
Car il est nécessaire,
celui-qui parle de telle sorte
qu'il soit approuvé de la multitude,
le-même être approuvé des savants.
Car je jugerai
quoi est bon ou mauvais
en parlant,
si toutefois je suis tel
que je puisse ou je sache
juger cela;
mais on pourra comprendre,
ce-que vaut un orateur,
d'après l'effet
qu'il produira en parlant.
Car trois choses sont
(comme du moins je *le* pense),
qui sont devant-être faites en parlant :
que celui-là soit instruit,
devant qui on parlera,
qu'il soit charmé,
qu'il soit ému fortement.
Un connaisseur jugera
par quelles qualités de l'orateur
chacune de ces-choses est produite,
ou par quels défauts l'orateur
ou n'atteint pas à ces-mérites,
ou même chancelle

tem ab oratore, necne, ut ii, qui audiant, ita afficiantur, ut orator velit, vulgi assensu et populari approbatione judicari solet. Itaque nunquam de bono oratore, aut non bono, doctis hominibus cum populo dissensio fuit.

L. An censes, dum illi viguerunt, quos ante dixi, non eosdem gradus oratorum vulgi judicio et doctorum fuisse? De populo si quem ita rogavisses : Quis est in hac civitate eloquentissimus? in Antonio et Crasso aut dubitaret, aut hunc alius, illum alius diceret. Nemone Philippum, tam suavem oratorem, tam gravem, tam facetum, his anteferret, quem nosmet ipsi, qui hæc arte aliqua volumus expendere, proximum illis fuisse diximus? Nemo profecto. Id enim ipsum est summi oratoris, summum oratorem populo videri. Quare tibicen Antigenidas dixerit discipulo sane frigenti ad populum, « Mihi cane et Musis : » ego huic Bruto dicenti, ut solet,

non, sur son auditoire l'impression qu'il désire, c'est ce que proclament seuls les suffrages populaires et les applaudissements de la multitude. Aussi la question de savoir si un orateur est bon ou mauvais, n'a jamais trouvé le peuple et les savants divisés d'opinion.

L. Reportez-vous au temps où florissaient les orateurs dont je viens de parler. Pensez-vous que le vulgaire n'ait pas assigné entre eux les mêmes rangs que les connaisseurs? Si vous eussiez demandé à un homme du peuple quel était le plus éloquent des Romains, il eût balancé entre Antoine et Crassus, ou bien l'un eût répondu Crassus, et l'autre eût nommé Antoine. Personne, direz-vous, ne leur eût-il donc préféré Philippe, d'une éloquence si douce, si grave, si enjouée, Philippe que nous-mêmes, qui aimons à nous rendre compte de nos jugements, avons placé immédiatement après eux? Non, sans doute ; car c'est le privilége du grand orateur, de paraître grand, même aux yeux du peuple. Le joueur de flûte Antigénidas a donc pu dire à un de ses disciples qui n'était pas goûté par la foule, « Jouez pour moi et pour les Muses. » Mais moi je di-

et cadat in his.
Solet autem judicari
assensu vulgi
et approbatione populari
efficiatur ab oratore, nec ne,
ut ii qui audiant
afficiantur ita
ut orator velit.
Itaque
nunquam dissensio fuit
hominibus doctis
cum populo
de oratore bono,
aut non bono.

L. An censes,
eosdem gradus oratorum
non fuisse
judicio vulgi et doctorum,
dum viguerunt
illi quos dixi ante?
Si rogavisses ita
quem de populo :
Quis est eloquentissimus
in hac civitate?
aut dubitaret
in Antonio et Crasso,
aut alius diceret hunc,
alius illum.
Nemo-ne anteferret his
Philippum,
oratorem tam suavem,
tam gravem,
tam facetum,
quem nosmet ipsi
qui volumus expendere hæc
aliqua arte,
diximus
fuisse proximum illis?
Nemo profecto.
Id enim ipsum
est summi operis
videri populo
summum oratorem.
Quare tibicen Antigenidas
dixerit suo discipulo,
sane frigenti ad populum,
« Cane mihi et Musis : »

et tombe à ce-propos.
Mais on a coutume de juger
par l'assentiment de la foule
et par l'approbation du peuple
si il est fait par l'orateur, ou non,
que ceux qui écoutent
sont affectés de telle sorte
que l'orateur *le* veut.
C'est pourquoi
jamais dissentiment ne fut
aux hommes savants
avec le peuple
au sujet de l'orateur bon,
ou non bon.

L. Est-ce que tu penses,
les mêmes degrés entre-les-orateurs
n'avoir pas été-établis
au jugement du peuple et des savants,
alors-que florissaient
ces-*orateurs*, dont j'ai parlé plus haut?
Si tu avais interrogé ainsi
quelqu'un du peuple :
Quel est le-plus-éloquent
dans cette cité?
ou il hésiterait
entre Antoine et Crassus,
ou l'un nommerait celui-ci,
l'autre celui-là.
Personne ne préférerait-il à ceux-ci
Philippe,
orateur si doux,
si grave,
si enjoué,
que nous-mêmes,
qui voulons peser tout-cela
d'après certaines règles,
avons dit
avoir approché le plus de ceux-là?
Personne assurément.
Car cela même
est d'une grande importance
de paraître au peuple
un grand orateur.
Ainsi que le joueur-de-flûte Antigénidas
dise à son élève,
certes reçu-froidement par le peuple,
« Joue pour moi et pour les Muses : »

apud multitudinem, « Mihi cane et populo, mi Brute, dixerim; ut, qui audient, quid efficiatur; ego, etiam cur id efficiatur, intelligam. »

Credit iis, quæ dicuntur, qui audit oratorem; vera putat, assentitur, probat; fidem facit oratio. Tu artifex, quid quæris amplius? Delectatur audiens multitudo, et ducitur oratione, et quasi voluptate quadam perfunditur. Quid habes, quod disputes? Gaudet, dolet, ridet, plorat, favet, odit, contemnit, invidet; ad misericordiam inducitur, ad pudendum, ad pigendum; irascitur, miratur, sperat, timet: hæc perinde accidunt, ut eorum, qui adsunt, mentes verbis, et sententiis, et actione tractantur. Quid est, quod exspectetur docti alicujus sententia? Quod enim probat multitudo, hoc idem doctis probandum est.

Denique hoc specimen est popularis judicii, in quo nun-

rai à Brutus, quand il parle devant la multitude, « Parlez pour moi et pour le peuple; le commun des auditeurs sentira les effets de votre éloquence, et moi je saurai par quels moyens vous les produisez. »

Celui qui entend un orateur ajoute foi à ses paroles, il les croit véritables, il entre dans sa pensée, il l'approuve; le discours produit la conviction. Maître de l'art, que demandez-vous de plus? La multitude est enchantée, émue, ravie de plaisir. A quoi bon vos discussions? L'auditoire se réjouit, s'attriste, rit, pleure, témoigne de l'intérêt, de l'aversion, du mépris, de l'envie; il éprouve le sentiment de la pitié, de la honte, du repentir; il s'irrite, il menace, il espère, il craint: tous ces mouvements sont communiqués à l'âme des auditeurs par l'élocution, les pensées, l'action de l'orateur. Est-il besoin qu'un savant vienne dire son avis? Ici les suffrages du peuple doivent entraîner ceux des savants.

Enfin voici une preuve éclatante de l'accord constant des juge-

ego dixerim	pour moi je dirai
huic Bruto,	à ce Brutus,
dicenti apud multitudinem,	parlant à la multitude,
ut solet:	comme il a coutume *de le faire*,
« Cane mihi et populo,	« Joue pour moi et pour le peuple,
mi Brute;	mon-cher Brutus;
ut, qui audient	afin-que, ceux qui *t*'entendront,
intelligant	sentent
quid efficiatur;	quel est-l'effet *de ton éloquence;*
ego intelligam etiam	*et* que moi je comprenne en-outre
cur id efficiatur. »	pourquoi cet effet-est-produit. »
Qui audit oratorem	Celui qui écoute un orateur
credit iis	ajoute-foi aux choses
quæ dicuntur;	qui sont dites;
putat vera,	il *les* croit véritables,
assentitur,	il entre-dans-sa-pensée,
probat;	il *l*'approuve;
oratio facit fidem.	le discours produit la conviction.
Tu artifex,	Toi maître-de-l'art
quid quæris amplius?	que demandes-tu de plus?
Multitudo audiens	La multitude qui-écoute
delectatur,	est charmée,
et ducitur oratione,	et entraînée par *sa* parole,
et quasi perfunditur	et est comme pénétrée
quadam voluptate.	d'un certain plaisir.
Quid habes, quod disputes?	Qu'as-tu à discuter?
Gaudet, dolet,	Elle se réjouit, s'attriste,
ridet, plorat, favet,	rit, pleure, favorise,
odit, contemnit, invidet;	hait, méprise, envie;
inducitur ad misericordiam,	elle est poussée à la pitié,
ad pudendum,	à avoir-honte,
ad pigendum;	à se repentir;
irascitur, miratur,	elle s'irrite, elle admire,
sperat, timet;	elle espère, elle craint :
hæc accidunt,	ces effets se-produisent,
perinde ut	selon que
mentes eorum	les esprits de ceux
qui adsunt	qui sont-présents
tractantur verbis,	sont influencés par les expressions,
et sententiis,	et par les pensées,
et actione.	et par l'action.
Quid est	Quelle raison y a-t-il
quod sententia	pour que l'opinion
alicujus docti exspectetur?	de quelque savant soit attendue?
Quod enim multitudo pro-	Car ce que la multitude approuve,
hoc idem [bat,	cela même
probandum est doctis.	doit être approuvé des savants.

quam fuit populo cum doctis intelligentibusque dissensio. Quum multi essent oratores in vario genere dicendi, quis unquam ex his excellere judicatus est vulgi judicio, qui non idem a doctis probaretur? Quando autem dubium fuisset apud patres nostros, eligendi cui patroni daretur optio, quin aut Antonnium optaret, aut Crassum? Aderant multi alii; tamen, utrum de his potius, dubitasset aliquis; quin alterum, nemo. Quid? adolescentibus nobis, quum esset Cotta et Hortensius, num quis, cui quidem eligendi potestas esset, quemquam his anteponebat?

LI. Tum Brutus, Quid tu, inquit, quæris alios? de te ipso nonne, quid optarent rei, quid ipse Hortensius judicaret, videbamus? qui quum partiretur tecum causas (sæpe enim interfui), perorandi locum, ubi plurimum pollet oratio, semper tibi relinquebat. — Faciebat ille quidem, inquam; et

ments populaires avec ceux de la science et du goût. Parmi cette foule d'orateurs de genre et de talents divers, en est-il un seul que l'opinion publique ait jugé excellent, sans que les gens instruits aient confirmé cet arrêt ? Du temps de nos pères, quel est le citoyen, qui, libre de choisir un défenseur, n'eût pas, sans hésiter un instant, porté sa cause à Antoine ou à Crassus ? Il en existait beaucoup d'autres, et cependant si l'on pouvait balancer entre eux deux, on ne balançait jamais à choisir l'un des deux. Et dans notre jeunesse, quel homme, libre de son choix et pouvant s'adresser à Cotta ou à Hortensius, eût donné la préférence à quelque autre ?

LI. Pourquoi, interrompit Brutus, ces exemples étrangers, quand le vôtre suffirait ? N'avons-nous pas vu de quel côté tournait ses vœux quiconque avait besoin d'un défenseur, et ce que pensait Hortensius lui-même ? Toutes les fois qu'il partageait une cause avec vous, j'en fus souvent témoin, il vous laissait la péroraison, c'est-à-dire la partie du discours où l'éloquence opère ses plus grandes merveilles. — Cela est vrai, repris-je ; et sans doute je dois à

Denique hoc est specimen
judicii popularis,
in quo dissensio
fuit nunquam populo
cum doctis
intelligentibusque.
Quum multi oratores essent
in vario genere dicendi,
quis unquam ex his
judicatus est excellere
judicio vulgi
qui non probaretur idem
a doctis?
Quando autem
fuisset dubium
apud nostros patres,
cui optio daretur
patroni eligendi,
quin optaret
aut Antonium aut Crassum?
Multi alii aderant :
tamen aliquis dubitasset,
utrum de his potius :
nemo, quin alterum.
Quid? nobis adolescentibus,
quum Cotta esset
et Hortensius,
num quis,
cui quidem potestas esset
eligendi,
anteponebat quemquam his?
LI. Tum Brutus,
Quid tu, inquit,
quæris alios?
Nonne videbamus de te ipso,
quid rei optarent,
quid Hortensius ipse
judicaret?
qui, quum partiretur
causas tecum
(sæpe enim interfui),
relinquebat semper tibi
locum perorandi,
ubi oratio
plurimum pollet.
— Faciebat ille quidem,
inquam,

Enfin ceci est une preuve
du jugement populaire,
en quoi dissentiment
ne fut jamais au peuple
avec les savants
et les connaisseurs.
Quand beaucoup d'orateurs existaient
en différent genre d'éloquence,
qui jamais parmi eux
fut jugé exceller
d'après le jugement de la foule,
qui ne fut pas approuvé en-même-temps
par les savants?
Or quand
y aurait-il eu doute
du-temps de nos pères,
à qui le choix eût-été-donné
d'un défenseur à-choisir,
qu'il choisît
ou Antoine ou Crassus?
Beaucoup d'autres étaient-là :
cependant quelqu'un aurait hésité,
lequel des deux il choisirait plutôt;
personne, à choisir un autre.
Et-quoi? nous étant-jeunes,
quand Cotta existait
et Hortensius,
est-ce que quelqu'un,
à qui du-moins faculté était
de choisir *entre-eux*,
préférait quelqu'un à ceux-ci?
LI. Alors Brutus,
Pourquoi, dit-il,
en cherches-tu d'autres?
Ne voyons-nous pas pour toi-même,
ce que les accusés souhaitaient,
ce que Hortensius lui-même
pensait?
lui-qui, quand il partageait
des causes avec toi
(car souvent j'*en* fus témoin),
laissait toujours à toi
l'endroit de la péroraison,
où le discours
a le plus de force.
— Il le faisait lui du moins,
dis-je,

mihi, benivolentia, credo, ductus, tribuebat omnia. Sed ego, quæ de me populi sit opinio, nescio; de reliquis hoc affirmo, qui vulgi opinione disertissimi habiti sint, eosdem intelligentium quoque judicio fuisse probatissimos. Nec enim posset idem Demosthenes dicere, quod dixisse Antimachum, Clarium poetam, ferunt, qui quum convocatis auditoribus legeret eis magnum illud, quod novistis, volumen suum, et eum legentem omnes, præter Platonem, reliquissent, « Legam, inquit, nihilo minus: Plato enim mihi unus instar est omnium millium. » Et recte : poema enim reconditum, paucorum approbatione; oratio popularis ad sensum vulgi debet moveri. At, si eumdem hunc Platonem unum auditorem haberet Demosthenes, quum esset relictus a ceteris, verbum facere non posset. Quid? tu, Brute, posses, si te, ut Curionem quondam, concio reliquisset?

— Ego vero, inquit ille, ut me tibi indicem, in eis etiam

son amitié la déférence qu'il me montrait en tout. J'ignore au surplus ce que le peuple pense de moi. Quant aux autres, je ne crains pas de l'affirmer, ceux que l'opinion publique a placés au premier rang, ont vu toujours leur prééminence confirmée par le suffrage éclairé des geus de goût. En effet, le mot qu'on rapporte du poëte Antimaque de Claros n'aurait jamais pu se trouver dans la bouche de Démosthène. Antimaque avait, dit-on, réuni un auditoire, devant lequel il lisait ce poëme volumineux que vous connaissez. Abandonné, au milieu de sa lecture, de tout le monde excepté de Platon : « Je n'en poursuivrai pas moins, dit-il ; Platon vaut seul pour moi des milliers d'auditeurs. » Il avait raison : les beautés moins vulgaires de la poésie n'ont besoin que d'un petit nombre d'appréciateurs ; un discours public doit recevoir l'influence d'une grande assemblée. Oui, s'il était jamais arrivé à Démosthène de ne conserver pour auditeur que le seul Platon, sa bouche fût restée muette. Que deviendrait votre talent, Brutus, si vous alliez vous voir comme fut un jour Curion, abandonné de tout le peuple?

— Je vous le confesserai sans détour, répondit-il : dans les affaires même où le discours s'adresse uniquement aux juges et non

et ductus, credo,	et conduit, je pense,
benivolentia,	par la bienveillance,
tribuebat omnia mihi.	il accordait tout à moi.
Sed ego nescio,	Mais pour moi j'ignore,
quæ sit opinio populi	quelle est l'opinion du peuple
de me;	sur moi;
affirmo hoc de reliquis,	j'affirme ceci des autres,
eosdem fuisse	les mêmes avoir été
probatissimos	les plus estimés
judicio quoque	au jugement aussi
intelligentium,	des gens-de-goût,
qui habiti sint	qui ont passé-pour
disertissimi	les plus éloquents
opinione vulgi.	dans l'opinion du peuple.
Etenim Demosthenes	En-effet Démosthène
non posset dicere idem	ne pourrait pas dire la-même-chose
quod ferunt Antimachum,	que l'on rapporte Antimaque,
poetam Clarium, dixisse,	poëte de Claros, avoir dite,
qui, quum legeret	lequel, un-jour que il lisait
auditoribus convocatis	à des auditeurs convoqués
illud magnum	ce grand
volumen suum	volume sien,
quod novistis,	que vous connaissez,
et omnes reliquissent	et *que* tous avaient laissé-là
eum legentem,	lui lisant,
præter Platonem,	excepté Platon,
« Legam, inquit,	« Je lirai, dit-il,
nihilominus;	néanmoins;
Plato enim unus est mihi	car Platon seul est pour moi
instar omnium millium. »	l'équivalent de tous les milliers. »
Et recte :	Et *il dit* bien :
poema enim reconditum	car un poëme profond
approbatione paucorum;	*a besoin* de l'approbation de peu;
oratio popularis	le discours populaire
debet moveri	doit être influencé
ad sensum vulgi.	selon le sentiment de la foule.
At, si Demosthenes	Mais, si Démosthène
haberet auditorem unum	avait-pour auditeur unique
hunc eumdem Platonem,	ce même Platon,
quum relictus esset	quand il aurait été laissé
a ceteris,	par les autres,
non posset facere verbum.	il ne pourrait dire un mot.
Quid tu, posses, Brute,	Que pourrais-tu, Brutus,
si concio te reliquisset,	si l'assemblée t'avait laissé-là,
ut Curionem quondam?	comme Curion un jour?
— Ego vero, inquit ille,	— Pour moi, dit celui-ci,
ut me indicem tibi,.	pour me révéler à toi,

causis, in quibus omnis res nobis cum judicibus est, non cum populo, tamen, si a corona relictus sim, non queam dicere. — Ita se, inquam, res habet : ut, si tibiæ inflatæ non referant sonum, abjiciendas eas sibi tibicen putet, sic oratori populi aures tanquam tibiæ sunt; eæ si inflatum non recipiunt, aut si auditor omnino tanquam equus non facit, agitandi finis faciendus est.

LII. Hoc tamen interest, quod vulgus interdum non probandum oratorem probat; sed probat sine comparatione : quum a mediocri, aut etiam a malo delectatur, eo est contentus; esse melius non sentit; illud, quod est, qualecumque est probat. Tenet enim aures vel mediocris orator, sit modo aliquid in eo; nec res ulla plus apud animos hominum, quam ordo et ornatus orationis valet. Quare quis ex populo, quum Q. Scævolam pro M. Coponio dicentem audiret in ea causa, de qua ante dixi, quidquam politius, aut

au public, si je voyais disparaître le cercle d'auditeurs qui entoure le tribunal, je ne pourrais plus parler. — Cela est naturel, repris-je : le musicien jette loin de lui une flûte qui ne rend aucun son. Les flûtes de l'orateur, si je puis m'exprimer ainsi, ce sont les oreilles de celui qui l'écoute. Si elles ne rendent pas de son, si l'auditeur est comme un coursier rebelle à la main qui le dirige, il faut cesser de prendre une peine inutile.

LII. Cependant remarquons une différence. Le vulgaire applaudit quelquefois un orateur peu digne de son approbation; mais il l'applaudit sans le comparer à un autre. Lorsqu'il prend du plaisir à un discours médiocre, ou même mauvais, il s'en contente; il n'a pas l'idée du mieux, il approuve ce qu'il entend: car on écoute l'orateur qui a le moins de talent, pourvu qu'il n'en soit pas tout à fait dépourvu ; et rien n'exerce plus d'empire sur l'esprit des hommes que la méthode oratoire et la parole ornée. Ainsi lorsque Scévola plaidait pour M. Coponius dans l'affaire dont j'ai déjà parlé, le peuple pou-

etiam in iis causis,
in quibus omnis res
est nobis cum judicibus,
non cum populo,
tamen non queam dicere,
si relictus sim a corona.
—Res se habet ita, inquam:
ut, si tibiæ inflatæ
non referant sonum,
tibicen putet
eas abjiciendas sibi;
sic aures populi
sunt oratori
tanquam tibiæ;
si eæ non recipiunt
inflatum,
aut si auditor,
tanquam equus,
non facit omnino,
finis agitandi
faciendus est.

LII. Hoc tamen interest,
quod vulgus
probat interdum
oratorem non probandum;
sed probat
sine comparatione:
quum delectatur
a mediocri,
aut etiam a malo,
contentus est eo;
non sentit esse melius;
probat illud, quod est,
qualecumque est.
Orator enim vel mediocris
tenet aures,
modo aliquid sit in eo;
nec ulla res
plus valet
apud animos hominum
quam ordo
et ornatus orationis.
Quare quis ex populo,
quum audiret Q. Scævolam
dicentem pro M. Coponio
in ea causa,
de qua dixi ante,

même dans ces causes
dans lesquelles toute l'affaire
est à nous avec des juges,
non avec le peuple,
cependant je ne pourrais parler,
si j'étais abandonné par l'assemblée.
— La chose se passe ainsi, dis-je :
de même que, si la flûte embouchée
ne rend pas de son,
le joueur-de-flûte pense
elle devoir-être-jetée par lui;
ainsi les oreilles du peuple
sont pour l'orateur
comme des flûtes;
si elles n'accueillent pas
le souffle,
ou si l'auditeur,
comme un coursier,
ne fait pas du tout *ce qu'il faut*,
fin de *le* mener
doit être faite (il faut renoncer).

LII. Il y a toutefois cette différence,
que le vulgaire
approuve parfois
un orateur indigne-d'approbation;
mais il *l'*approuve
sans comparaison :
quand il est charmé
par un *orateur* médiocre,
ou même par un mauvais,
il se contente de cela;
il ne sent pas qu'il y a mieux;
il approuve ce qui est,
quel qu'il soit.
Car un orateur même médiocre
captive les oreilles,
pour-peu-que quelque chose soit en lui;
et aucune chose
*n'*a plus d'empire
sur les esprits des hommes
que l'ordre
et la parure du discours.
C'est pourquoi qui dans le peuple,
quand il entendait Q. Scévola
parlant pour M. Coponius
dans cette cause,
dont j'ai parlé plus-haut,

elegantius, aut omnino melius aut exspectaret, aut posse fieri putaret? Quum is hoc probare vellet, M' Curium, quum ita heres institutus esset, si pupillus ante mortuus esset, quam in suam tutelam venisset, pupillo non nato heredem esse non posse; quid ille non dixit de testamentorum jure? de antiquis formulis? quid? quemadmodum scribi oportuisset, si etiam filio non nato heres institueretur; quam captiosum esset populo, quod scriptum esset, negligi, et opinione quæri voluntates, et interpretatione disertorum scripta simplicium hominum pervertere? Quam ille multa de auctoritate patris sui, qui semper jus illud esse defenderat? quam omnino multa de conservando jure civili? quæ quidem omnia quum perite et scienter, tum ita breviter, et presse, et satis ornate, et pereleganter diceret; quis esset in populo, qui aut exspectaret, aut fieri posse quidquam melius putaret?

LIII. At vero, ut contra Crassus ab adolescente delicato,

vait-il attendre ou imaginer quelque chose de plus achevé, de plus élégant, de plus parfait en un mot? Scévola cherchait à prouver que M' Curius, institué héritier dans le cas où un fils naîtrait à Coponius, et mourrait avant d'être majeur, n'avait rien à réclamer, parce qu'il n'était point né de fils. Que ne dit-il pas sur le respect dû aux testaments, sur les anciennes formules, sur les expressions dont Coponius aurait dû se servir, s'il avait voulu que Curius fût héritier même dans le cas où il ne naîtrait point de fils, sur les piéges tendus à la bonne foi du peuple, si l'on négligeait les écrits pour interpréter arbitrairement les intentions, et dénaturer, au gré des habiles, les actes des hommes simples? Combien ne fit-il pas valoir l'autorité de son père qui avait toujours soutenu son opinion? combien il insista sur le danger de porter atteinte au droit civil? Après qu'il eut développé tous ces moyens avec autant d'habileté et de savoir que de brièveté et de précision, dans un discours assez orné et d'une élégance parfaite, y avait-il un homme, parmi tous les assistants, qui attendît, qui se figurât même quelque chose de mieux?

LIII. Mais écoutons Crassus. Il commence par raconter qu'un jeune homme désœuvré, se promenant sur le rivage, trouva une che-

aut exspectaret
quidquam politius,
aut elegantius,
aut omnino melius,
aut putaret posse fieri?
Quum is vellet probare hoc,
M' Curium,
quum institutus esset hæres,
ita si pupillus mortuus esset
ante quam venisset
in suam tutelam,
non posse esse hæredem
pupillo non nato :
quid ille non dixit
de jure testamentorum?
de formulis antiquis?
quid? quemadmodum
oportuisset scribi,
si institueretur hæres
etiam filio non nato?
quam esset captiosum
populo
quod esset scriptum negligi,
et voluntates quæri
opinione,
et pervertere
scripta hominum simplicium
interpretatione
disertorum?
Quam multa ille
de auctoritate sui patris,
qui defenderat semper
illud jus esse?
quæ quidem omnia
quum diceret
perite et scienter,
tum et breviter,
et presse,
et satis ornate,
et pereleganter,
quis esset in populo
qui aut exspectaret,
aut putaret
quidquam melius posse fieri?
LIII. At vero, ut Crassus
exorsus est
ab adolescente delicato,

ou aurait attendu
quelque chose de plus-poli,
ou de plus-élégant,
ou en-somme de meilleur,
ou aurait cru pouvoir être fait?
Comme il voulait prouver ceci,
M' Curius,
comme il avait été institué héritier,
dans-le-cas-où un pupille serait mort
avant d'être venu
dans sa-propre tutelle (avant d'être ma-
ne pouvoir pas être héritier [jeur),
un pupille n'étant pas né :
que ne dit-il pas
du droit des testaments?
des formules antiques?
quoi? dans-quels-termes
il aurait fallu qu'il fût écrit,
s'il était institué héritier
même un fils n'étant pas né?
combien il était préjudiciable
au peuple
ce qui avait été écrit être négligé,
et les intentions être recherchées
arbitrairement,
et de dénaturer
les actes d'hommes simples
par l'interprétation
de gens-habiles?
Combien de choses il *dit*
de l'autorité de son père,
qui avait soutenu toujours
ce point-de-droit exister?
toutes ces choses-là certes
comme il *les* disait
habilement et savamment,
puis aussi brièvement,
et avec-concision,
et d'une manière assez-ornée,
et très-élégamment,
qui eût été dans le peuple
qui ou attendît,
ou pensât
quelque chose de mieux être possible?
LIII. Mais, comme Crassus
commença-son-discours
par un jeune homme désœuvré,

qui in littore ambulans scalmum reperisset, ob eamque rem ædificare navem concupivisset, exorsus est; similiter Scævolam ex uno scalmo captionis centumvirale judicium hereditatis effecisse : hoc in illo initio consecutus, multis ejusdem generis sententiis delectavit, animosque omnium, qui aderant, in hilaritatem a severitate traduxit; quod est unum ex tribus, quæ dixi ab oratore effici debere. Deinde hoc voluisse eum, qui testamentum fecisset, hoc sensisse, quoquo modo filius non esset, qui in suam tutelam veniret, sive non natus, sive ante mortuus, Curius heres ut esset : ita scribere plerosque, et id valere, et valuisse semper. Hæc et multa ejusmodi dicens, fidem faciebat : quod est ex tribus oratoris officiis alterum. Deinde æquum bonum, testamentorum sententias voluntatesque tutatus est; quanta esset in verbis captio, quum in ceteris rebus, tum in testamentis, si negligere-

ville d'aviron, et se mit en tête de construire un vaisseau : Scévola en fait autant avec ses prétendus piéges tendus à la bonne foi; c'est une cheville avec laquelle il bâtit l'édifice d'un grand procès. Ce début, et beaucoup de pensées du même genre, égayèrent les auditeurs, et les firent passer du sérieux à l'enjouement. C'est un des trois effets que doit produire l'orateur. Ensuite il prouva que la pensée et l'intention du testateur avait été de faire Curius son héritier, s'il n'avait pas de fils qui devînt majeur, soit qu'il ne lui en naquît point, soit que celui qui naîtrait vînt à mourir; que la plupart des testaments étaient ainsi rédigés, et que jamais la validité n'en avait été méconnue. Par tous ces arguments, il opérait la conviction, second devoir de l'orateur. Ensuite il fit valoir l'équité naturelle, la nécessité de se conformer à la pensée et aux vues du testateur. Il fit voir à combien de surprises on serait exposé, surtout en matière de testaments, si l'on

qui ambulans in littore	qui en-se-promenant sur le rivage
reperisset scalmum,	avait trouvé une cheville-d'aviron,
ob eamque rem	et à cause de cela
concupivisset	avait désiré
ædificare navem;	construire un vaisseau;
Scævolam similiter	*il-dit* Scévola pareillement
effecisse	avoir bâti
judicium hereditatis	un procès d'hérédité
centumvirale	de-la-compétence-des-centumvirs
ex uno scalmo captionis :	avec *cette* unique cheville de fraude :
consecutus hoc in illo initio,	ayant atteint ce-but dans ce début,
delectavit	il charma *l'auditoire*
multis sententiis	par beaucoup de pensées
ejusdem generis,	du même genre,
traduxitque	et fit passer
animos omnium	les esprits de tous-ceux
qui aderant	qui étaient-là
a severitate	du sérieux
in hilaritatem;	à la gaieté;
quod est unum ex tribus	ce qui est une des trois-choses
quæ dixi	que j'ai dites
debere effici ab oratore.	devoir être faites par l'orateur.
Deinde eum	Ensuite *il dit* celui
qui fecisset testamentum	qui avait fait le testament
voluisse hoc,	avoir voulu ceci,
sensisse hoc,	avoir pensé ceci,
ut Curius heres esset,	que Curius fût *son* héritier
quoquo modo	de quelque façon
filius non esset,	que un fils ne fût pas,
qui veniret in suam tutelam,	qui arrivât à sa majorité,
sive non natus,	soit que *il ne fût* pas né,
sive mortuus ante;	soit que *il fût* mort auparavant;
plerosque scribere ita,	la plupart écrire ainsi,
et id valere	et cela être valable,
et semper valuisse.	et avoir toujours été valable.
Dicens hæc	En disant cela
et multa ejusmodi,	et beaucoup de choses de-cette-sorte,
faciebat fidem;	il opérait la conviction;
quod est alterum	ce-qui est le second
ex tribus officiis oratoris.	des trois devoirs de l'orateur.
Deinde tutatus est	Ensuite il défendit
bonum æquum,	la saine équité,
sententias voluntatesque	les pensées et les intentions
testamentorum;	des testaments;
quanta captio esset	quelle-grande surprise serait
in verbis,	dans les mots,
quum in ceteris rebus,	tant pour les autres choses,

rentur voluntates; quantam sibi potentiam Scævola assumeret, si nemo auderet testamentum facere postea, nisi de illius sententia. Hæc quum graviter, tum ab exemplis copiose, tum varie, tum etiam ridicule et facete explicans, eam admirationem assensionemque commovit, dixisse ut contra nemo videretur. Hoc erat oratoris officium partitione tertium, genere maximum. Hic ille de populo judex, qui separatim alterum admiratus esset, idem, audito altero, judicium suum contemneret; at vero intelligens et doctus, audiens Scævolam, sentiret esse quoddam uberius dicendi genus et ornatius. Ab utroque autem, causa perorata, si quæreretur, uter præstaret orator, nunquam profecto sapientis judicium a judicio vulgi discreparet.

LIV. Qui præstat igitur intelligens imperito? Magna re et difficili: si quidem magnum est scire, quibus rebus efficiatur amittaturve dicendo illud, quidquid est, quod aut

négligeait l'esprit pour la lettre ; quelle puissance aurait bientôt Scévola, si désormais on ne pouvait faire un testament sans prendre conseil de lui. La noblesse avec laquelle il exposa toutes ses raisons, les exemples nombreux dont il les appuya, la variété, le sel, les plaisanteries dont son discours était rempli, enlevèrent tous les suffrages, et excitèrent une telle admiration, qu'on oublia tout à fait le plaidoyer de son adversaire. C'était le troisième devoir de l'orateur, et le plus important. L'auditeur vulgaire, qui aurait séparément admiré Scévola, eût bien changé d'avis en entendant Crassus. De son côté, l'habile connaisseur, en écoutant le premier, eût sûrement pensé qu'il existait encore une éloquence plus riche et plus abondante. Mais après que les deux orateurs eurent achevé leurs discours, si l'on eût demandé quel était le plus éloquent, il est certain que la décision des critiques éclairés eût été d'accord avec celle du peuple.

LIV. En quoi donc le savant l'emporte-t-il sur l'ignorant? Dans un point bien grand et bien difficile : car c'est une grande

tum in testamentis,	que pour les testaments,
si voluntates negligerentur;	si les intentions étaient négligées;
quantam potentiam	quelle puissance
Scævola assumeret sibi,	Scévola prenait pour lui,
si nemo auderet postea	si personne *n*'osait à-l'avenir
facere testamentum,	faire un testament,
nisi de sententia illius.	si-ce-n'est d'après l'avis de lui.
Explicans hæc	Développant ces-*raisons*
quum graviter,	non-seulement avec-dignité,
tum copiose	mais encore avec-abondance
ab exemplis,	sous-le-rapport des exemples,
tum varié,	puis avec-variété,
tum etiam ridicule	puis encore plaisamment
et facete,	et avec-enjouement,
commovit	il excita
eam admirationem	une telle admiration
assensionemque,	et un *tel* assentiment,
ut nemo videretur	que personne ne paraissait
dixisse contra.	avoir parlé contre-lui.
Hoc erat officium oratoris,	C'était le devoir de l'orateur,
tertium partitione,	le troisième par la division,
maximum genere.	le plus important par le genre.
Hic ille judex de populo	Là ce juge des-rangs-du-peuple
qui admiratus esset	qui aurait admiré
alterum separatim,	l'un-des-deux séparément,
idem, altero audito, [cium;	le même, l'autre entendu,
contemneret suum judi-	aurait renoncé à son opinion;
at vero intelligens et doctus,	mais *l'homme* de goût et instruit,
audiens Scævolam, sentiret	entendant Scévola, sentirait
quoddam genus dicendi	certain genre d'éloquence
esse uberius et ornatius.	être plus-abondant et plus-orné.
Si autem quæreretur	Mais si l'on eût demandé
ab utroque,	à l'un et l'autre,
causa perorata,	la cause plaidée-jusqu' au-bout,
uter orator præstaret,	lequel des deux orateurs l'emportait,
judicium sapientis	le jugement de *l'homme* éclairé
nunquam discreparet	n'eût jamais différé
profecto	assurément
a judicio vulgi	du jugement du peuple.
LIV. Qui igitur	LIV. En quoi donc
intelligens	le savant
præstat imperito?	l'emporte-t-il sur l'ignorant?
Re magna et difficili,	Dans un point grand et difficile,
si quidem magnum est scire	si toutefois il est important de savoir
quibus rebus efficiatur	par quels moyens est produit
amittaturve dicendo	ou est perdu en parlant
illud, quidquid est,	cela, quoiqu'il soit,

efficì dicendo oportet, aut amitti non oportet. Præstat etiam illo doctus auditor indocto, quod sæpe, quum oratores duo, aut plures populi judicio probantur, quod dicendi genus optimum sit, intelligit; nam illud, quod populo non probatur, ne intelligenti quidem auditori probari potest. Ut enim ex nervorum sono in fidibus, quam scienter pulsi sint, intelligi solet; sic ex animorum motu cernitur, quid tractandis his perficiat orator. Itaque intelligens dicendi existimator, non assidens, et attente audiens, sed uno adspectu, et præteriens, de oratore sæpe judicat. Videt oscitantem judicem, loquentem cum altero, nonnunquam etiam circulantem, mittentem ad horas, quæsitorem, ut dimittat, rogantem; intelligit, oratorem in ea causa non adesse, qui possit animis judicum admovere orationem, tanquam fidibus manum. Idem si præteriens adspexerit erectos intuentes judices, ut

chose, sans doute, de savoir par quel moyens un orateur gagne ou perd ce qu'il lui importe ou de gagner ou de ne pas perdre. Le savant l'emporte sur l'ignorant, parce qu'entre deux ou plusieurs orateurs également goûtés du peuple, il juge quel est le meilleur : je ne parle pas de ceux qui ne plairaient point au peuple; ils ne peuvent jamais plaire à l'auditeur éclairé. On juge de l'habileté d'un musicien par les sons que rendent les cordes de sa lyre; de même on apprécie le talent de l'orateur d'après l'impression qu'il sait communiquer aux esprits. Un homme qui se connaît en éloquence n'a souvent besoin, pour établir son opinion, que de passer et de donner un coup d'œil sans s'arrêter, sans prêter son attention. Voit-il le juge bâiller, parler avec son voisin, se lever de sa place, s'informer de l'heure qu'il est, demander au président qu'il termine l'audience : c'en est assez; il comprend aussitôt qu'il n'y a pas là un orateur dont le discours fasse sur l'esprit des juges ce que la main du musicien fait sur les cordes d'une lyre. Mais s'il voit les juges, attentifs et les yeux fixés sur celui qui parle, témoigner par des signes d'approbation que le discours porte la lumière dans leur esprit; s'il les voit ravis en extase demeurer, pour ainsi dire, suspendus aux

quod aut oportet effici,	qui ou doit être produit,
aut non oportet amitti	ou ne doit pas être perdu
dicendo.	en parlant.
Auditor doctus	L'auditeur instruit
præstat indocto	l'emporte sur l'ignorant
etiam illo,	encore par ceci,
quod sæpe,	que souvent,
quum duo	quand deux
aut plures oratores	ou plusieurs orateurs
probantur judicio populi,	sont approuvés par le goût-du-peuple,
quod intelligit	que il comprend
quod genus dicendi	quelle manière de parler
sit optimum;	est la meilleure;
nam illud	car cela
quod non probatur populo,	qui n'est pas approuvé du peuple,
ne potest quidem probari	ne peut même pas être approuvé
auditori intelligenti.	de l'auditeur éclairé.
Ut enim solet intelligi	Car comme on a coutume de sentir
ex sono nervorum	d'après le son des cordes
in fidibus,	dans la lyre,
quam scienter pulsi sint;	combien habilement elles sont touchées
sic cernitur	ainsi l'on voit
ex motu animorum	d'après l'émotion des âmes
quid orator perficiat	ce que l'orateur produit
his tractandis,	pour les émouvoir.
Itaque existimator dicendi	C'est pourquoi un juge de l'éloquence
intelligens	éclairé
judicat sæpe de oratore,	juge souvent d'un orateur,
non assidens,	sans s'arrêter,
et audiens attente,	et sans écouter attentivement,
sed uno adspectu,	mais d'un seul coup-d'œil,
et præteriens.	et en passant.
Videt judicem oscitantem,	Il voit le juge bâillant,
loquentem cum altero,	parlant avec un autre,
nonnunquam etiam	quelquefois même
circulantem,	se promenant,
mittentem ad horas,	envoyant-voir l'heure,
rogantem quæsitorem	demandant au président
ut dimittat;	qu'il lève la séance;
intelligit	il comprend
oratorem non adesse	un orateur n'être pas présent
in ea causa,	dans cette cause,
qui possit	qui puisse
admovere orationem	faire arriver le discours
animis judicum,	aux âmes des juges,
tanquam manum fidibus.	comme la main à la lyre.
Si idem præteriens	Si le même en passant

aut doceri de re, idque etiam vultu probare videantur; aut, ut avem cantu aliquo, sic illos viderit oratione quasi suspensos teneri; aut, id quod maxime opus est, misericordia, odio, motu animi aliquo perturbatos esse vehementius : ea si præteriens (ut dixi) adspexerit, si nihil audierit, tamen oratorem versari in illo judicio, et opus oratorium fieri, aut perfectum jam esse, profecto intelliget.

LV. Quum hæc disseruissem, uterque assensus est, et ego tanquam de integro ordiens, Quando igitur, inquam, a Cotta et Sulpicio hæc omnis fluxit oratio, quum hos maxime judicio illorum hominum et illius ætatis dixissem probatos, revertar ad eos ipsos; tum reliquos, ut institui, deinceps persequar.

Quoniam ergo oratorum bonorum (hos enim quærimus) duo genera sunt, unum attenuate presseque, alterum sublate ampleque dicentium; etsi id melius est, quod splendidius et

lèvres de l'orateur, comme on voit rester immobile un oiseau enchanté par des sons mélodieux; s'il voit enfin, ce qui est le plus important, la pitié, la haine ou quelque autre passion les remplir d'un trouble involontaire; s'il aperçoit, dis-je, en passant, de pareils effets, même sans rien entendre, il prononcera hardiment qu'il y a devant ce tribunal un véritable orateur, et que l'œuvre de l'éloquence s'accomplit ou est déjà consommé.

LV. Après ces réflexions, dont Brutus et Atticus reconnurent la justesse, je revins à mon sujet. J'avais dit, repris-je, que Cotta et Sulpicius étaient préférés à tous leurs rivaux par le public de leur temps, et ce sont eux qui ont donné lieu à cette digression. C'est donc par eux que je rentrerai en matière; ensuite je parcourrai les autres dans le même ordre que j'ai suivi jusqu'à présent.

On peut diviser en deux classes les bons orateurs : car ce sont les seuls dont nous nous occupions : les uns parlent avec précision et simplicité, les autres ont un style plus élevé et plus abondant. De ces deux manières, la meilleure est sans doute celle qui a le plus

adspexerit judices	aura vu les juges
intuentes erectos,	regardant attentifs
ut videantur	de manière qu'ils paraissent
aut doceri de re,	ou être instruits de l'affaire
probareque etiam id vultu ;	et approuver même cela par *leur* air ;
aut viderit illos	ou *si* il aura vu eux
teneri quasi suspensos	être tenus comme en suspens
oratione,	par le discours,
sicut avem aliquo cantu ;	de même que un oiseau par un chant ;
aut, quod est maxime opus,	ou, ce qui est surtout nécessaire,
esse perturbatos	être troublés
vehementius	fortement
misericordia, odio,	par la pitié, par la haine,
aliquo motu animi ;	par quelque mouvement de l'âme;
si præteriens (ut dixi),	si en passant (comme j'ai dit),
adspexerit ea,	il aura vu ces *effets*,
si audierit nihil,	si il aura entendu rien,
intelliget tamen profecto	il comprendra néanmoins assurément
oratorem versari	un orateur se trouver
in illo judicio,	dans ce jugement,
et opus oratorium fieri,	et l'œuvre de l'éloquence s'accomplir,
aut jam perfectum esse.	ou déjà être achevée.
LV Quum disseruissem hæc,	LV. Comme j'avais exposé ces *idées*,
uterque assensus est	l'un et l'autre approuva,
et ego ordiens	et moi commençant
tanquam de integro :	comme de nouveau :
Quando igitur, inquam,	Puisque donc, dis-je,
omnis hæc oratio	toute cette digression
fluxit a Cotta et Sulpicio,	est venue de Cotta et Sulpicius,
quum dixissem	comme j'avais dit
hos maxime probatos	ceux-ci les plus estimés
judicio illorum hominum	au jugement de ces hommes
et illius ætatis,	et de ce siècle,
revertar ad eos ipsos ;	je reviendrai à ceux-là mêmes;
tum deinceps,	puis ensuite
persequar ceteros,	je parcourrai les autres,
ut institui.	ainsi que j'ai commencé.
Quoniam ergo	Puisque donc
duo genera sunt	deux espèces existent
bonorum oratorum,	de bons orateurs,
(quærimus enim hos)	(car nous cherchons ceux-ci)
unum dicentium	l'une de-ceux-qui-parlent
attenuate presseque,	simplement et précisément,
alterum sublate ampleque,	l'autre avec élévation et abondance,
etsi id est melius,	bien que cela soit meilleur,
quod splendidius	qui est plus éclatant

magnificentius, tamen in bonis omnia, quæ summa sunt, jure laudantur. Sed cavenda est presso illi oratori inopia et jejunitas; amplo autem inflatum et corruptum orationis genus. Inveniebat igitur acute Cotta, dicebat pure ac solute; et ut ad infirmitatem laterum perscienter contentionem omnem remiserat, sic ad virium imbecillitatem dicendi accommodabat genus. Nihil erat in ejus oratione nisi sincerum, nihil nisi siccum atque sanum; illudque maximum, quod, quum contentione orationis flectere animos judicum vix posset, nec omnino eo genere diceret, tractando tamen impellebat, ut idem facerent a se commoti, quod a Sulpicio concitati.

Fuit enim Sulpicius vel maxime omnium, quos quidem ego audiverim, grandis, et, ut ita dicam, tragicus orator: vox quum magna, tum suavis et splendida; gestus et motus corporis ita venustus, ut tamen ad forum, non ad scenam institutus videretur; incitata et volubilis, nec ea redundans

d'éclat et de magnificence : cependant tout ce qui excelle dans son genre mérite des éloges, dès que ce genre est bon. Mais à côté de la précision est le danger de la maigreur et de la sécheresse; et à côté de la grandeur est celui de l'enflure et de l'exagération. Ce principe posé, Cotta brillait par la finesse de l'invention; son élocution était pure et facile, et il avait réglé fort sagement son style ainsi que son action sur la faiblesse de sa poitrine, qui lui interdisait tout effort violent. Il n'y avait rien dans ses discours qui ne fût correct, sain et de bon goût; et, ce qui est un grand mérite, ne pouvant subjuguer les esprits par cette force victorieuse qui n'était point le caractère de son éloquence, il les maniait avec assez d'adresse pour les amener insensiblement au même but où les entraînait violemment Sulpicius.

En effet, parmi les orateurs que je me souviens d'avoir entendus, Sulpicius fut sans contredit le plus pathétique, et, pour ainsi dire, le plus tragique de tous. Il avait une voix étendue, et en même temps agréable et sonore; son geste et tous ses mouvements étaient pleins de grâce, mais de cette grâce qui convient au barreau et non au théâtre. Son élocution était impétueuse et rapide, sans avoir rien de superflu ni de redondant : il voulait imiter Crassus; Cotta prenait

et magnificentius,
tamen in bonis,
omnia quæ sunt summa,
laudantur jure.
Sed inopia et jejunitas
cavenda est
illi oratori presso;
autem genus orationis
inflatum et corruptum,
amplo.
Igitur Cotta
inveniebat acute,
dicebat pure ac solute;
et ut remiserat perscienter
omnem contentionem
ad infirmitatem laterum,
sic accommodabat
genus dicendi
ad imbecillitatem virium.
Nihil erat in oratione ejus,
nisi sincerum,
nihil nisi siccum
atque sanum;
illudque maximum,
quod, quum posset vix
flectere animos judicum
contentione orationis,
nec diceret omnino
eo genere,
impellebat tamen tractando
ut commoti a se
facerent idem
quod concitati a Sulpicio.
Sulpicius enim fuit orator
vel maxime grandis omnium
quos quidem ego audiverim,
et tragicus, ut ita dicam:
vox quum magna,
tum suavis et splendida;
gestus et motus corporis
venustus ita,
ut videretur tamen
institutus ad forum,
non ad scenam;
oratio incitata
et volubilis,
nec ea tamen redundans,

et plus magnifique
cependant parmi les bonnes choses,
tout ce qui est excellent
est loué-à-bon-droit.
Mais la maigreur et la sécheresse
doit être évitée
par cet orateur précis;
mais le genre de style
enflé et exagéré,
doit-être évité par l'*orateur* abondant.
Ainsi-donc Cotta
inventait avec-finesse,
parlait purement et facilement;
et comme il avait réglé très-sagement
toute *son* action-oratoire
sur la faibless de *ses* poumons,
ainsi il appropriait
son genre de style
à la faiblesse de *ses* forces.
Rien n'était dans le langage de lui,
qui-ne-fût correct,
rien qui ne fût pur
et sain;
et ceci de très-important,
que, comme il pouvait à-peine
subjuguer les esprits des juges
par l'énergie du langage,
et ne parlait pas du-tout
dans ce genre,
il *les* amenait néanmoins en *les* maniant
à-ce-que émus par lui
ils fissent la-même-chose
que entraînés par Sulpicius.
Car Sulpicius fut l'orateur
même le plus pathétique de tous ceux
que du-moins j'aie entendus,
et *le-plus* tragique, pour ainsi dire:
voix non-seulement forte,
mais douce et sonore;
geste et mouvement du corps
gracieux de telle-sorte,
qu'il paraissait toutefois
formé pour le forum,
non pour la scène;
diction impétueuse
et rapide,
et celle-ci toutefois ni redondante,

tamen, nec circumfluens oratio. Crassum hic volebat imitari; Cotta malebat Antonium; sed ab hoc vis aberat Antonii, Crassi ab illo lepos.

LVI. O magnam, inquit, artem! Brutus; siquidem istis, quum summi essent oratores, duæ res maximæ, altera alteri defuit. — Atque in his oratoribus illud animadvertendum est, posse esse summos, qui inter se sint dissimiles. Nihil enim tam dissimile, quam Cotta Sulpicio, et uterque æqualibus suis plurimum præstitit. Quare hoc doctoris intelligentis est, videre, quo ferat natura sua quemque; et ea duce utentem sic instituere, ut Isocratem in acerrimo ingenio Theopompi et lenissimo Ephori dixisse traditum est, alteri se calcaria adhibere, alteri frenos.

Sulpicii orationes quæ feruntur, eas post mortem ejus scripsisse P. Canutius putatur, æqualis meus, homo extra nostrum ordinem, meo judicio, disertissimus. Ipsius Sulpicii

Antoine pour modèle; mais on ne trouvait point dans Cotta la force d'Antoine, et Sulpicius laissait à désirer l'élégance de Crassus.

LVI. Que l'éloquence est un grand art! dit Brutus, puisque deux orateurs si excellents manquèrent chacun d'une des deux qualités les plus importantes. — Il faut encore remarquer, à leur occasion, que des orateurs peuvent être les premiers de leurs temps, sans pour cela se ressembler entre eux. Rien ne diffère autant que Cotta et Sulpicius, et cependant ils l'emportèrent l'un et l'autre sur tous ceux du même âge. Un maître habile étudiera donc les dispositions particulières de chacun de ses disciples; et ses leçons, toujours d'accord avec la nature, seront pareilles à celles d'Isocrate, qui, parlant du génie ardent de Théopompe et du caractère tranquille d'Éphorus, employait, disait-il, avec l'un le frein, et l'éperon avec l'autre.

Les discours attribués à Sulpicius ont été, à ce qu'on pense, écrits depuis sa mort, par un homme à peu près de mon âge, et le plus éloquent, selon moi, qu'il y eût hors du sénat, P. Canutius. Pour Sulpicius, il ne reste rien qui soit vraiment de lui; et je l'ai entendu

nec circumfluens.
Hic volebat
imitari Crassum;
Cotta malebat Antonium;
sed vis Antonii
aberat ab hoc;
lepos Crassi ab illo.
LVI. O magnam artem!
inquit Brutus;
siquidem duæ res maximæ
defuere istis,
altera alteri,
quum essent oratores summi.
— Atque illud
animadvertendum est
in his oratoribus,
summos posse esse,
qui sint dissimiles inter se.
Nihil enim tam dissimile
quam Cotta Sulpicio,
et uterque
præstitit plurimum
suis æqualibus.
Quare hoc est
doctoris intelligentis
videre
quo sua natura
ferat quemque;
et utentem ea duce,
instituere,
sic ut traditum est
Isocratem dixisse
in ingenio acerrimo
Theopompi,
et lenissimo Ephori,
se adhibere calcaria alteri,
frenos alteri. [lis,
P. Canutius, meus æqua-
homo extra nostrum ordi-
disertissimus, [nem,
meo judicio,
putatur scripsisse
post mortem ejus
eas orationes Sulpicii,
quæ feruntur.
Nulla oratio est
Sulpicii ipsius;

ni diffuse.
Celui-ci voulait
imiter Crassus;
Cotta préférait Antoine;
mais la force d'Antoine
manquait à l'un;
la grâce de Crassus à l'autre.
LVI. O le grand art!
dit Brutus;
puisque deux qualités très-grandes
manquèrent à ceux-ci,
l'une *à l'un*, *l'autre à* l'autre,
quoiqu'ils fussent orateurs excellents.
— Or, ceci
doit être remarqué
dans ces orateurs,
des *orateurs* excellents pouvoir être,
qui soient différents entre eux.
Car rien de si différent
que Cotta de Sulpicius,
et l'un et l'autre
l'emporta beaucoup
sur ses contemporains.
C'est pourquoi ceci *est le fait*
d'un maître élairé
de voir
où sa nature
porte chacun;
et prenant elle pour guide,
l'instruire,
ainsi que l'on a raconté
Isocrate avoir dit
à-propos du génie très-ardent
de Théopompe,
et du *génie* très-doux d'Éphore,
soi employer l'éperon avec l'un,
le frein avec l'autre.
P. Canutius, mon contemporain,
homme en dehors de notre ordre,
le plus éloquent,
à mon avis,
est cru avoir écrit
après la mort de celui-ci
ces discours de Sulpicius,
qui *lui* sont attribués.
Aucun discours n'existe
de Sulpicius lui-même;

nulla oratio est; sæpeque ex eo audivi, quum se scribere neque consuesse, neque posse diceret. Cottæ pro se, lege Varia, quæ inscribitur, eam L. Ælius scripsit Cottæ rogatu. Fuit is omnino vir egregius, et eques romanus cum primis honestus, idemque eruditissimus et Græcis litteris, et Latinis, antiquitatisque nostræ et in inventis rebus, et in actis, scriptorumque veterum litterate peritus : quam scientiam Varro noster acceptam ab illo, auctamque per sese, vir ingenio præstans, omnique doctrina, pluribus et illustrioribus litteris explicavit. Sed idem Ælius Stoicus esse voluit, orator autem nec studuit unquam, nec fuit; scribebat tamen orationes, quas alii dicerent; ut Q. Metello F., ut Q. Cæpioni, ut Q. Pompeio Rufo : quanquam is etiam ipse scripsit eas, quibus pro se est usus, sed non sine Ælio. His enim scriptis etiam ipse interfui, quum essem apud Ælium adolescens, eumque audire perstudiose solerem. Cottam autem miror,

répéter plus d'une fois qu'il n'était pas dans l'usage d'écrire; que même il ne le pourrait pas. Quant à Cotta, son plaidoyer pour lui-même, lorsqu'il fut accusé d'après la loi Varia, fut composé à sa prière par L. Élius. Élius était un homme d'un rare mérite, un chevalier romain des plus distingués, également versé dans les lettres grecques et latines, et dans les antiquités de la patrie. Rien dans les faits et les institutions de nos aïeux, ni dans les écrits des premiers âges, n'échappait à son érudition. C'est de lui que notre ami Varron reçut les éléments de cette science qu'il a si fort agrandie, et à laquelle son vaste génie et son savoir universel ont élevé de si beaux monuments. Mais Élius voulut être Stoïcien; pour orateur, il ne pensa jamais à le devenir, et il ne le fut pas. Toutefois, il écrivait des discours que d'autres prononçaient : témoin ceux qu'il composa pour Q. Métellus le fils, pour Q. Cépion, pour Pompéius Rufus. Ce n'est pas que ce dernier ne fît lui-même ceux dont il se servit pour sa propre défense; mais ce ne fut pas sans emprunter le secours d'Élius. J'ai souvent assisté à la composition de ces ouvrages, étant chez Élius, que j'avais coutume, dans ma jeunesse, d'écouter avec

audivique sæpe ex eo,	et j'ai entendu-dire souvent à lui,
quum diceret	quand il disait
se neque consuesse,	soi ni avoir l'habitude.
neque posse scribere.	ni pouvoir écrire.
L. Ælius scripsit,	L. Ælius écrivit,
rogatu Cottæ,	à la prière de Cotta,
eam quæ inscribitur	ce *discours* qui est intitulé
Cottæ pro se,	*discours* de Cotta pour lui-même,
lege Vària.	*accusé* d'après la loi Varia.
Is fuit vir omnino egregius,	Ce fut un homme tout-à-fait distingué,
et eques romanus	et un chevalier romain
honestus cum primis,	honorable parmi les premiers,
idemque eruditissimus	et le même très-versé
litteris et Græcis et Latinis,	dans les lettres grecques et latines,
peritusque litterate	et instruit en-homme-lettré
nostræ antiquitatis,	de nos antiquités,
et in rebus inventis	et pour les choses inventées,
et in actis,	et pour les faits,
scriptorumque veterum :	et dans les écrivains anciens :
noster Varro,	notre Varron,
vir præstans ingenio	homme supérieur par son génie
omnique doctrina,	et par toute-espèce de savoir,
explicavit litteris	a développé dans des ouvrages
pluribus et illustrioribus	nombreux et plus-célèbres
quam scientiam,	cette science,
acceptam ab illo	reçue de lui
auctamque per sese.	et accrue par lui-même.
Sed idem Ælius	Mais ce même Ælius
voluit esse Stoïcus;	voulut être Stoïcien;
orator autem,	mais orateur
nec studuit unquam,	ni il s'appliqua *à l'être*,
nec fuit;	ni il *le* fut;
scribebat tamen orationes,	cependant il écrivait das discours,
quas alii dicerent;	que d'autres devaient dire;
ut Q. Metello F.,	comme pour Q, Métellus le fils,
ut Q. Cæpioni,	comme pour Q. Cæpion,
ut Q. Pompeio Rufo;	comme pour Q. Pompéius Rufus;
quanquam is etiam	cependant celui-ci aussi
scripsit ipse eas,	écrivit lui-même ceux
quibus usus est pro se,	dont il se servit pour lui-même,
sed non sine Ælio.	mais non sans Ælius.
Ipse enim etiam interfui	Car moi-même aussi j'ai assisté
his scriptis,	à ces *discours* composés,
quum essem adolescens	quand j'étais dans-ma-jeunesse
apud Ælium,	auprès d'Ælius,
soleremque audire eum	et *que* j'avais coutume d'écouter lui
perstudiose.	avec beaucoup d'attention.

summum ipsum oratorem minimeque ineptum, Ælianas leves oratiunculas voluisse existimari suas.

LVII. His duobus ejusdem ætatis annumerabatur nemo tertius; sed mihi placebat Pomponius maxime, vel dicam, minime displicebat. Locus erat omnino in maximis causis, præter eos, de quibus supra dixi, nemini : propterea quod Antonius, qui maxime expetebatur, facilis in causis recipiendis erat; fastidiosior Crassus, sed tamen recipiebat; horum qui neutrum habebat, confugiebat ad Philippum fere, aut ad Cæsarem ; Cotta (secundum Philippum et Cæsarem) et Sulpicius expetebantur. Ita ab iis sex patronis causæ illustres agebantur : neque tam multa, quam nostra ætate, judicia fiebant; neque hoc, quod nunc fit, ut causæ singulæ defenderentur a pluribus, quo nihil est vitiosius. Respondemus iis, quos non audivimus; in quo primum sæpe aliter est dictum aliter ad nos relatum : deinde magni interest coram

beaucoup d'assiduité. Au surplus, je m'étonne que Cotta, doué comme il était d'un grand talent oratoire, et d'ailleurs homme de sens, ait voulu s'attribuer ces discours d'Élius, dont le mérite est si léger.

LVII. Aucun orateur de l'âge de Cotta et Sulpicius ne prenait place à côté d'eux. Toutefois Pomponius est celui qui me plaisait le plus ou me déplaisait le moins. Nul autre que ceux dont j'ai parlé n'était appelé à défendre les grandes causes. Antoine, le plus recherché de tous, promettait volontiers ses services; Crassus, un peu moins facile, ne les refusait pourtant pas. Celui qui n'avait ni l'un ni l'autre pour défenseur recourait à Philippe ou à César; et après ceux-ci on tournait ses vœux du côté de Sulpicius et de Cotta. Ces six orateurs se partageaient toutes les affaires importantes. Il n'y avait pas alors autant de procès que de notre temps; et l'on ne confiait pas, comme aujourd'hui, la même cause à plusieurs avocats, usage on ne peut plus vicieux. Nous répondons en effet à des orateurs que nous n'avons pas entendus, et souvent on rend de ce qu'ils ont dit

Miror autem Cottam	Mais j'admire Cotta,
ipsum oratorem summum,	lui-même orateur distingué,
minimeque ineptum,	et pas-du-tout sot,
voluisse	avoir voulu
leves oratiunculas	les faibles *et* petits-discours
Ælianas	d'Ælius
existimari suas.	être regardés-comme siens.
LVII. His duobus	LVII. A ces deux *orateurs*
nemo ejusdem ætatis	personne de même âge
annumerabatur tertius;	n'était ajouté en-troisième-ligne;
sed Pomponius	mais Pomponius
placebat mihi maxime,	plaisait à moi le plus,
vel dicam,	ou je dirai plutôt,
displicebat minime.	*me* déplaisait le moins,
Locus erat nemini omnino	Place *n*'était pour personne du tout
in causis maximis,	dans les affaires importantes,
præter eos	à-l'exception de ceux
de quibus dixi supra;	dont j'ai parlé plus haut;
propterea quod	par-la-raison que
Antonius erat facilis	Antoine était facile
in recipiendis causis;	pour accepter des causes;
Crassus fastidiosior,	Crassus plus dédaigneux,
sed tamen recipiebat:	mais pourtant il *en* acceptait:
qui habebat	celui qui *n*'avait
neutrum eorum,	ni-l'un-ni-l'autre d'eux,
confugiebat fere	avait recours presque-toujours
ad Philippum,	à Philippe,
aut ad Cæsarem.	ou à César.
Cotta et Sulpicius	Cotta et Sulpicius
expetebantur	étaient recherchés
secundum Philippum	après Philippe
et Cæsarem.	et César.
Ita causæ illustres	Ainsi les causes brillantes
agebantur	étaient plaidées
ab iis sex patronis;	par ces six avocats:
et judicia fiebant	et des procès avaient lieu
non tam multa	non aussi nombreux
quam nostra ætate:	que de notre temps;
neque hoc,	et ceci n'*avait pas lieu*,
quod fit nunc,	qui a lieu maintenant,
ut singulæ causæ	que chaque cause
defenderentur a pluribus,	fût défendue par plusieurs,
quo nihil vitiosius.	au-prix-de-quoi rien n'est plus vicieux.
Respondemus iis,	Nous répondons à ceux,
quos non audivimus;	que nous n'avons pas entendus;
in quo primum	en quoi d'abord
dictum est sæpe aliter,	il a été dit souvent autrement

videre me, quemadmodum adversarius de quaque re asseveret, maxime autem quemadmodum quæque res audiatur. Sed nihil vitiosius, quam, quum unum corpus debeat esse defensionis, nasci de integro causam, quum sit ab altero perorata. Omnium enim causarum unum est naturale principium, una peroratio; reliquæ partes, quasi membra, suo quæque loco locata, suam et vim et dignitatem tenent. Quum autem difficile sit, in longa oratione non aliquando aliquid ita dicere, ut sibi ipse non conveniat; quanto difficilius cavere, ne quid dicas, quod non conveniat ejus orationi, qui ante te dixerit? Sed quia et labor multo major est, totam causam, quam partem dicere, et quia plures ineuntur gratiæ, si uno tempore dicas pro pluribus, idcirco hanc consuetudinem lubenter adscivimus.

un compte inexact. En second lieu, il m'importe beaucoup de voir de mes propres yeux de quel air mon adversaire affirme chacune de ses propositions, et surtout comme elles sont reçues par les juges. En outre, la défense doit former un seul tout, et rien n'est plus mal entendu que de recommencer un plaidoyer déjà terminé par un autre. Il y a toujours un exorde et une péroraison naturels à chaque cause ; il en est de même de tout le discours : c'est un corps dont les membres ne peuvent déployer que chacun à sa place leur grâce et leur vigueur. Or, s'il est difficile, quand on parle longtemps, de ne pas laisser échapper quelque chose qui soit peu d'accord avec ce qu'on a déjà dit, combien n'est-il pas plus difficile encore de ne point contredire quelquefois celui qui a parlé avant nous ? Mais il faut beaucoup plus de travail pour plaider une cause entière que pour en plaider une partie ; d'ailleurs on se fait plus d'amis en défendant plusieurs clients à la fois. Voilà pourquoi cette coutume s'est facilement établie.

relatum ad nos aliter:	*et* rapporté à nous autrement,
deinde interest magni	ensuite il importe beaucoup
me videre coram,	moi voir de-mes-yeux
quemadmodum	de quelle manière
adversarius	l'adversaire
asseveret de quaque re,	affirme sur chaque chose,
maxime autem	mais surtout
quemadmodum	de quelle manière
quæque res audiatur.	chaque chose est entendue.
Sed nihil vitiosius	Mais rien de plus vicieux
quam causam	que une affaire
nasci de integro,	naître de nouveau,
quum perorata sit ab altero,	après-que elle a été plaidée par un autre,
quum unum corpus	quand un tout unique
debeat esse defensionis.	doit être de la défense.
Omnium enim causarum	Car pour toutes les causes
unum principium	un-seul exorde
est naturale,	est naturel,
una peroratio;	une seule péroraison;
reliquæ partes,	les autres parties,
quasi membra,	comme des membres,
locata quæque suo loco,	placés chacun à sa place,
tenent et suam vim	gardent et leur force
et dignitatem.	et *leur* dignité.
Quum autem sit difficile	Or, comme il est difficile
in longa oratione,	dans un long discours,
non dicere aliquando	de ne-pas dire parfois
aliquid ita	quelque chose de-telle-sorte
ut ipse non conveniat sibi;	que lui-même ne s'accorde pas avec soi;
quanto difficilius,	combien *il est* plus difficile
cavere	de prendre-garde
ne dicas quid	que tu ne dises une-chose
quod non conveniat	laquelle ne s'accorde pas
orationi ejus	avec le discours de celui
qui dixerit ante te?	qui aura parlé avant toi?
Sed quia labor	Mais parce que le travail
est multo major	est beaucoup plus grand
dicere causam totam,	à plaider une cause entière,
quam partem,	que une partie,
et quia gratiæ	et parce que des amitiés
plures	plus-nombreuses
ineuntur,	sont formées,
si dicas pro pluribus	si tu plaides pour plusieurs
uno tempore,	en même temps,
idcirco adscivimus	pour-cela nous avons adopté
hanc consuetudinem	cet usage
libenter	volontiers.

LVIII. Erant tamen, quibus videretur illius ætatis tertius Curio, quia splendidioribus fortasse verbis utebatur, et quia latine non pessime loquebatur, usu, credo, aliquo domestico : nam litterarum admodum nihil sciebat. Sed magni interest, quos quisque audiat quotidie domi, quibuscum loquatur a puero, quemadmodum patres, pædagogi, matres etiam loquantur. Legimus epistolas Corneliæ, matris Gracchorum : apparet filios non tam in gremio educatos quam in sermone matris. Auditus est nobis Læliæ, C. F., sæpe sermo : ergo illam patris elegantia tinctam vidimus, et filias ejus Mucias ambas, quarum sermo mihi fuit notus ; et neptes Licinias, quas nos quidem ambas, hanc vero Scipionis etiam tu, Brute, credo, aliquando audisti loquentem. — Ego vero, ac lubenter quidem, inquit Brutus ; et eo lubentius, quod L. Crassi erat filia. — Quid Crassum, inquam, illum censes, istius Liciniæ filium, Crassi testamento qui

LVIII. Toutefois, après Sulpicius et Cotta, quelques-uns donnaient la troisième place à Curion, peut-être parce qu'il se servait d'expressions brillantes, et parlait assez correctement la langue latine. Il avait, je pense, puisé dans la maison paternelle cette pureté de diction : car il n'avait aucune teinture des lettres ; mais le langage de ceux qu'on entend chaque jour, avec qui l'on s'entretient dès l'enfance, celui des pères, des précepteurs, des mères, laisse après lui des traces durables. Nous avons lu les lettres de Cornélie, mère des Gracques. Il est évident que les accents de sa voix contribuèrent autant que ses soins maternels à les faire ce qu'ils furent. J'ai plus d'une fois assisté aux entretiens de Lélia, fille de Caïus. On voyait briller en elle toute l'élégance de son père. J'en dis autant des deux Mucia ses filles, dont j'ai connu la manière de parler, et des deux Licinia, ses petites-filles, que j'ai entendues l'une et l'autre. Je crois que vous-même, Brutus, avez entendu quelquefois celle qui fut mariée à Scipion. — Oui, répondit Brutus, et avec autant plus de plaisir qu'elle était fille de Crassus l'orateur. — Et Crassus, fils de cette même Licinia, et que l'orateur adopta par son testament,

LVIII. Erant tamen,
quibus Curio videretur
tertius illius ætatis,
quia utebatur fortasse
verbis splendidioribus,
et quia loquebatur latine
non pessime,
aliquo usu, credo,
domestico;
nam sciebat nihil admodum
litterarum.
Sed interest magni
quos quisque audiat domi
quotidie,
quibuscum loquatur a puero,
quemadmodum loquantur
patres, pædagogi,
etiam matres.
Legimus epistolas Corneliæ,
matris Gracchorum :
apparet
filios educatos
non tam in gremio
quam in sermone matris.
Sermo Læliæ, F. C.,
auditus est sæpe nobis :
ergo vidimus illam tinctam
elegantia patris,
et ambas Mucias
filias ejus,
quarum sermo
fuit notus mihi;
et Licinias neptes,
quas nos quidem
audivimus ambas;
hanc vero Scipionis,
tu etiam, Brute,
audisti, credo,
aliquando loquentem.
— Ego vero, inquit Brutus,
ac lubenter quidem;
et eo lubentius,
quod erat filia Crassi.
— Quid censes
illum Crassum,
inquam,
filium istius Liciniæ,

LVIII. Il-y-avait pourtant *des-gens*,
auxquels Curion semblait
le troisième de cet âge,
parce qu'il employait peut-être
des expressions plus-brillantes,
et parce qu'il parlait en-latin
pas trop-mal,
par quelque habitude, je crois
prise à-la-maison;
car il ne savait rien du-tout
en-fait-de-lettres.
Mais il importe beaucoup
quelles-gens chacun entend à la maison
tous-les-jours,
avec-qui il parle dès l'enfance,
de-quelle-façon parlent
les pères, les précepteurs,
même les mères.
Nous avons lu les lettres de Cornélie,
mère des Gracques :
il-est-clair
ses fils avoir été élevés
non-pas tant sur le sein
que dans les entretiens de *leur* mère.
Le langage de Lélia, fille de Caïus,
a été entendu souvent par nous :
ainsi nous avons vu elle imbue
de l'élégance de *son* père,
ainsi-que les deux Mucia,
filles de celui-ci,
dont le langage
fut connu de moi;
et les Licinia *ses* petites-filles,
lesquelles nous du-moins
avons entendues toutes-les-deux;
quant à celle mariée-à-Scipion,
toi-même, Brutus,
tu *l'*as entendue, je crois,
quelquefois parlant.
— Moi en vérité, dit Brutus,
et volontiers certes;
et d'autant plus volontiers,
que elle était fille de Crassus.
— Que penses-tu
de ce Crassus,
dis-je,
fils de cette Licinia,

fuit adoptatus? — Summo iste quidem dicitur ingenio fuisse, inquit. Et vero hic Scipio, collega meus, mihi sane bene et loqui videtur, et dicere. — Recte, inquam, judicas, Brute. Etenim istius genus est ex ipsius sapientiæ stirpe generatum. Nam et de duobus avis jam diximus, Scipione et Crasso; et de tribus proavis, Q. Metello, cujus quatuor filii, P. Scipione, qui ex dominatu Tib. Gracchi privatus in libertatem rempublicam vindicavit, Q. Scævola augure, qui peritissimus juris, idemque percomis est habitus. Jam duorum abavorum quam est illustre nomen, P. Scipionis, qui bis consul fuit, qui est Corculum dictus, alterius omnium sapientissimi, C. Lælii? — O generosam, inquit, stirpem, et tanquam in unam arborem plura genera, sic in istam domum multorum insitam atque illuminatam sapientiam!

LIX. — Similiter igitur suspicor (ut conferamus parva

que pensez-vous de lui? — Ce fut, dit-on, un homme d'un grand talent : quant à Scipion, son frère et mon collègue, sa conversation et ses discours publics me plaisent également. — Vous le jugez bien, mon cher Brutus; aussi descend-il d'une race qui a pris naissance au sein de la sagesse elle-même. Nous avons déjà parlé de ses deux aïeuls, Scipion et Crassus; de ses trois bisaïeuls, Q. Métellus qui eut quatre fils; P. Scipion, qui, simple citoyen, sauva la république de la tyrannie de Tib. Gracchus; enfin Q. Scévola l'augure, qui fut aussi renommé par sa politesse que par son profond savoir en jurisprudence. Mais de quel éclat brillent l'un et l'autre de ses trisaïeuls, P. Scipion, deux fois consul, dont le surnom atteste les lumières, et C. Lélius, le plus sage des mortels! — Race féconde et généreuse, dit Brutus, et que de nobles maisons, comme des rameaux différents, greffés sur la même tige, ont confondu en elle leur sagesse héréditaire et emprunté de cette union un lustre nouveau!

LIX. — Je reviens à Curion, et s'il est permis de le citer à côté

qui fuit adoptatus
testamento Crassi?
— Iste quidem dicitur,
inquit,
fuisse ingenio summo.
Et vero hic Scipio,
meus collega,
videtur mihi
et loqui et dicere bene sane.
— Judicas recte,
inquam, Brute.
Etenim genus istius
generatum est
ex stirpe sapientiæ ipsius.
Nam diximus jam
et de duobus avis,
Scipione et Crasso;
et de tribus proavis,
Q. Metello,
cujus quatuor filii,
P. Scipione,
qui privatus
vindicavit rempublicam
in libertatem
ex dominatu Tib. Gracchi,
Q. Scævola augure,
qui habitus est
peritissimus juris,
idemque percomis.
Jam quam illustre
est nomen
duorum abavorum,
P. Scipionis,
qui fuit bis consul,
qui est dictus Corculum,
alterius, C. Lælii,
sapientissimi omnium?
— O generosam stirpem,
inquit,
et tanquam plura genera
in unam arborem,
sic sapientiam multorum
insitam atque illuminatam
in istam domum!
LIX. — Igitur suspicor
domum Curionis
(ut conferamus

qui fut adopté
par le testament de Crassus ?
— Celui-ci certes est dit,
dit-il,
avoir été d'un talent éminent.
Et en-vérité ce Scipion,
mon collègue,
paraît à moi
et s'exprimer et parler bien assurément.
— Tu juges bien,
dis-je, Brutus.
En effet la race de celui-ci
est issue
du tronc de la sagesse mêm
Car nous avons parlé déjà
et des deux aïeuls,
Scipion et Crassus ;
et des trois bisaïeuls,
Q. Métellus,
auxquels *furent* quatre fils,
P. Scipion,
qui simple-particulier
affranchit la république
en liberté (délivra la république)
de la tyrannie de Tib. Gracchus,
Q. Scévola l'augure,
qui passa-pour
très-habile dans le droit,
et en-même-temps très-affable.
Et-puis combien illustre
est le nom
de *ses* deux trisaïeuls,
P. Scipion,
qui fut deux fois consul,
qui fut surnommé Corculum,
l'autre, C. Lélius,
le-plus-sage de tous ?
— O la noble race,
dit-il,
et comme plusieurs espèces
sur un seul arbre,
ainsi la sagesse de beaucoup
greffée et illustrée
sur cette maison !
LIX. — Donc je soupçonne
la maison de Curion
(pour que nous comparions

magnis), Curionis, etsi pupillus relictus est, patrio fuisse instituto puro sermone assuefactam domum; et eo magis hoc judico, quod neminem ex iis quidem, qui aliquo in numero fuerunt, cognovi in omni genere honestarum artium tam indoctum, tam rudem. Nullum ille poetam noverat, nullum legerat oratorem, nullam memoriam antiquitatis collegerat; non publicum jus, non privatum et civile cognoverat : quanquam id quidem fuit etiam in aliis, et magnis quidem oratoribus, quos parum his instructos artibus vidimus, ut Sulpicium, ut Antonium. Sed ii tamen unum illud habebant dicendi opus elaboratum; idque quum constaret ex quinque notissimis partibus, nemo in aliqua parte earum omnino nihil poterat : in quacumque enim una plane claudicaret, orator esse non posset. Sed tamen alius in alia excellebat magis. Reperiebat, quid dici opus esset, et quomodo præparari, et quo loco locari, memoriaque ea comprehendebat Antonius; excellebat autem actione, erantque

de ces grands noms, j'imagine que, quoique resté orphelin de bonne heure, il trouva sa maison accoutumée, par l'exemple de son père, à la pureté du langage. J'en suis d'autant plus persuadé, que, de tous ceux qui ont eu quelque réputation oratoire, je n'en ai pas connu un seul qui fût, dans toutes les parties des connaissances humaines, d'une si profonde ignorance. Il n'avait jamais lu ni poëtes ni orateurs; aucun fait historique n'ornait sa mémoire; il ne savait ni les lois de l'État, ni le droit civil et particulier. Ce n'est pas que d'autres orateurs, et même de fort habiles, n'aient été comme lui un peu étrangers à ces connaissances : par exemple, Sulpicius et Antoine; mais au moins ils savaient accomplir tout entier l'œuvre de la parole. Des cinq parties dont il se compose, et que tout le monde connaît, pas un d'eux n'échouait complétement dans aucune : car celui-là ne serait plus orateur, qui manquerait tout à fait à l'un des devoirs essentiels de son art. Toutefois chacun avait sa partie où il excellait plus que dans le reste. Antoine savait trouver ses moyens, les préparer avec adresse, les mettre à leur place. Sa mémoire en

parva magnis),	les petites choses aux grandes),
etsi relictus est pupillus,	quoique il ait été laissé mineur,
assuefactam fuisse	avoir été accoutumée
similiter	pareillement
instituto patrio	à l'exemple du père
sermone puro;	à un langage pur;
et judico hoc eo magis,	et je pense cela d'autant plus,
quod cognovi neminem	que je *n*'ai connu personne
ex iis quidem	parmi ceux du-moins
qui fuerunt in aliquo nu-	qui ont été en quelque estime,
tam indoctum [mero,	aussi étranger
artium honestarum,	aux arts libéraux,
tam rudem.	aussi ignorant.
Ille noverat nullum poetam,	Il *ne* connaissait aucun poëte,
legerat nullum oratorem.	il n'avait lu aucun orateur.
Collegerat nullam memo-	Il n'avait recueilli aucun souvenir
antiquitatis; [riam	de l'histoire-ancienne;
non cognoverat	il ne connaissait pas
jus publicum,	le droit public,
ncu privatum et civile:	ni le *droit* privé et civil :
quanquam id quidem	bien que ce *défaut* du-moins
fuit etiam in aliis,	ait existé aussi dans d'autres,
et oratoribus quidem mag-	et orateurs certes grands,
quos vidimus [nis,	que nous avons vus
parum instructos	pas-assez pourvus
his artibus,	de ces connaissances,
ut Sulpicium,	comme Sulpicius,
ut Antonium.	comme Antoine.
Sed ii tamen	Mais eux cependant
habebant elaboratum	avaient travaillé
illud opus unum dicendi;	cette œuvre unique de la parole;
quumque id constaret	et comme elle était composée
ex quinque partibus	de cinq parties
notissimis,	bien-connues,
nemo poterat nihil omnino	nul n'était incapable complétement
in aliqua parte earum :	dans quelque partie d'elles :
claudicaret enim plane	car *si* il bronchait entièrement
in una quacumque,	dans *une* partie quelconque,
non posset esse orator.	il ne pourrait être orateur.
Sed tamen alius	Mais toutefois l'un
excellebat magis	excellait davantage
in alia.	dans une autre (chacun dans sa partie).
Antonius reperiebat	Antoine trouvait
quid opus esset dici,	quoi avait besoin d'être dit,
et quomodo præparari	et comment être préparé,
et quo loco locari,	et en quel lieu être placé,
comprehendebatque ea	et renfermait tout-cela

ei quædam ex his paria cum Crasso, quædam etiam superiora; at Crassi magis enitebat oratio. Nec vero Sulpicio, neque Cottæ dicere possumus, neque cuiquam bono oratori rem ullam ex illis quinque partibus plane atque omnino defuisse. Itaque in Curione hoc verissime judicari potest, nulla re una magis oratorem commendari, quam verborum splendore et copia : nam quum tardus in cogitando, tum in instruendo dissipatus fuit.

LX. Reliqua duo sunt, agere et meminisse : in utroque cachinnos irridentium commovebat. Motus erat is, quem et C. Julius in perpetuum notavit, quum ex eo, in utramque partem toto corpore vacillante, quæsivit, « quis loqueretur e lintre; » et Cn. Sicinius, homo impurus, sed admodum ridiculus, neque aliud in eo oratoris simile quidquam. Is quum tribunus plebis Curionem et Octavium consules produxisset, Curioque multa dixisset, sedente Cn. Octavio collega, qui

conservait fidèlement le dépôt, et son action les faisait admirablement valoir. Égal à Crassus dans quelques-unes de ces qualités, il lui était même supérieur dans d'autres; mais l'élocution de Crassus était plus brillante. On ne peut pas dire non plus de Cotta ni de Sulpicius, ni d'aucun bon orateur, qu'aucune des cinq parties de l'éloquence leur ait été absolument inconnue. Aussi Curion fournit-il une preuve que l'éclat et la richesse de l'élocution contribuent seuls, plus que tout autre mérite, au succès de l'orateur : car il était sans talent pour l'invention, et ne mettait dans la disposition ni ordre ni ensemble.

LX. Quant aux deux autres parties, l'action et la mémoire, il excitait vraiment des éclats de rire. C. Julius a caractérisé son geste par un bon mot qu'on n'oubliera jamais. En le voyant balancer son corps à droite et à gauche : « Quel est, dit-il, cet orateur qui parle dans une barque? » Il essuya une autre plaisanterie de Sicinius, homme sans honneur ni principes, mais habile à égayer un auditoire, seule qualité qu'il eût de l'orateur. Sicinius, alors tribun, avait pro-

memoria ;
excellebat autem actione,
quædamque ex his
erant ei paria cum Crasso,
quædam etiam superiora ;
at oratio Crassi
enitebat magis.
Nec vero possumus dicere
ullam rem
ex illis quinque partibus
defuisse plane
atque omnino
Sulpicio, neque Cottæ,
neque cuiquam bono oratori.
Itaque hoc potest
judicari verissime
in Curione,
oratorem commendari
nulla re una
magis quam splendore
et copia verborum ;
nam quum fuit tardus
in cogitando,
tum fuit dissipatus
in instruendo.
LX. Duo sunt reliqua,
agere et meminisse :
commovebat
cachinnos irridentium
in utroque.
Motus erat is,
quem et C. Julius notavit
in perpetuum,
quum quæsivit ex eo,
vacillante toto corpore
in utramque partem,
« quis loqueretur e lintre ; »
et Cn. Sicinius,
homo impurus
sed admodum ridiculus,
neque quidquam aliud
simile oratoris
in eo.
Quum is tribunus plebis
produxisset consules
Curionem et Octavium,
Curioque dixisset multa,

dans *sa* mémoire ;
or il excellait dans l'action,
et certaines de ces *qualités*
étaient à lui égales avec Crassus,
certaines même supérieures
mais l'élocution de Crassus
brillait davantage.
Mais nous ne pouvons pas dire
quelque chose
de ces cinq parties
avoir manqué entièrement
et absolument
à Sulpicius, ni à Cotta,
ni à aucun bon orateur.
C'est-pourquoi ceci peut
être jugé très-clairement
par-l'exemple de Curion,
l'orateur être recommandé,
par aucun mérite pris-à-part
plus que par l'éclat
et par l'abondance des expressions ;
car non-seulement il fut lent
à imaginer,
mais-aussi il fut incohérent
à disposer *les idées*.
LX. Deux parties sont de reste,
l'action et la mémoire :
il excitait
les éclats-de-rire des plaisants
dans l'une et dans l'autre.
Son geste était celui,
que et C. Julius a caractérisé
pour toujours,
lorsque il demanda à lui,
se balançant de tout *son* corps
de l'un-et-l'autre côté,
« qui parlait d'une barque ; »
et Cn, Sicinius,
homme de-mauvaises-mœurs,
mais fort plaisant,
et rien autre
qui-ressemblât à un orateur
en lui.
Comme celui-ci tribun du peuple
avait produit les consuls
Curion et Octavius,
et *que* Curion avait parlé longtemps,

devinctus erat fasciis, et multis medicamentis, propter dolorem artuum, delibutus, « Nunquam, inquit, Octavi, collegæ tuo gratiam referes ; qui nisi se suo more jactavisset, hodie te istic muscæ comedissent. » Memoria autem ita fuit nulla, ut aliquoties, tria quum proposuisset, aut quartum adderet, aut tertium quæreret : qui in judicio privato vel maximo, quum ego pro Titinia Cottæ peroravissem, ille contra me pro Ser. Nævio diceret, subito totam causam oblitus est, idque veneficiis et cantionibus Titiniæ factum esse dicebat. Magna hæc immemoris ingenii signa ; sed nihil turpius, quam quod etiam in scriptis oblivisceretur, quid paullo ante posuisset ; ut in eo libro, ubi se, exeuntem e senatu, et cum Pansa nostro, et cum Curione filio, colloquentem facit (quum senatum Cæsar consul habuisset), omnisque ille sermo ductus e percunctatione filii, quid in senatu esset actum. In quo multis verbis quum inveheretur in Cæsarem Curio, disputatioque esset inter eos, ut est con-

duit devant le peuple les deux consuls Curion et Cn. Octavius. Curion parla longtemps, tandis que l'autre consul, malade de la goutte, et tout enveloppé de bandages et d'onguents, était assis près de lui. « Vous ne pouvez assez remercier votre collègue, dit le tribun à Octavius : car s'il ne se fût agité à son ordinaire, les mouches vous auraient dévoré aujourd'hui. » Pour la mémoire, Curion en était si dépourvu, qu'après avoir annoncé trois divisions, il lui arrivait d'en ajouter une quatrième, ou de ne plus retrouver la troisième. Un jour que nous plaidions l'un contre l'autre dans une cause privée fort importante, moi pour Titinia, femme de Cotta, lui pour Névius, il oublia subitement sa cause tout entière, et rejeta ce contre-temps sur les enchantements et les sortiléges de Titinia. Ce sont là de grandes preuves d'une mémoire infidèle ; mais ce qu'il y a de plus honteux, c'est que même en écrivant il perdait le souvenir de ce que sa main venait de tracer un instant plus tôt. On en voit un exemple dans son dialogue entre notre ami Pansa, Curion son fils, et l'auteur lui-même : dialogue où il se représente sortant du sénat, que César venait de présider en qualité de consul, et répondant à son fils qui lui demande ce qui s'est passé dans cette assemblée. Après beau

Cn. Octavio collega sedente,
qui devinctus erat fasciis
et delibutus
multis medicamentis,
« Nunquam, inquit, Octavi,
referes gratiam
tuo collegæ;
nisi qui jactavisset se
suo more,
muscæ comedissent te
hodie istic. »
Memoria autem
fuit ita nulla,
ut aliquoties,
quum proposuisset tria,
aut adderet quartum,
aut quæreret tertium;
qui in judicio privato
vel maximo,
quum ego peroravissem
pro Titinia Cottæ,
ille diceret contra me
pro Ser. Nævio,
oblitus est subito
causam totam,
dicebatque id esse factum
veneficiis
et cantionibus Titiniæ.
Hæc magna signa
ingenii immemoris;
sed nihil turpius,
quam quod oblivisceretur
etiam in scriptis,
quid posuisset paullo ante;
ut in eo libro,
ubi facit se colloquentem
et cum nostro Pansa,
et cum Curione filio
(quum Cæsar consul
habuisset senatum),
omnisque ille sermo ductus
e percunctatione filii
quid actum esset in senatu.
Quum Curio inveheretur
in quo
multis verbis
in Cæsarem,

Cn. Octavius *son* collègue étant assis,
qui était enveloppé de bandages
et couvert
de beaucoup d'emplâtres,
« Jamais, dit-il, Octavius
tu *ne* prouveras ta reconnaissance
à ton collègue;
si celui-ci ne s'était balancé
selon son habitude,
les mouches auraient dévoré toi
aujourd'hui ici. »
Mais *sa* mémoire
fut si nulle,
que plusieurs fois,
quand il avait annoncé trois *divisions*,
ou il *en* ajoutait une quatrième,
ou cherchait la troisième;
celui-ci dans une cause privée
même très-importante,
comme j'avais plaidé
pour Titinia femme-de-Cotta,
et lui parlait contre moi
pour Ser. Nævius,
oublia tout à coup
sa cause tout-entière,
et disait cela avoir été produit
par les sortiléges
et les enchantements de Titinia.
Ce *sont* de grands signes
d'une mémoire infidèle;
mais rien *n'est* plus honteux,
que ce-fait-que il oubliait
même dant *ses* écrits,
ce qu'il avait avancé un peu avant,
comme dans ce livre,
où il feint soi conversant
et avec notre Pansa,
et avec Curion le fils
(lorsque César consul
avait présidé le sénat),
et tout cet entretien *est* tiré
de la question du fils
sur ce qui s'était passé au sénat.
Comme Curion s'élevait
dans cet entretien
en beaucoup de mots
contre César,

suetudo dialogorum, quum sermo esset institututus senatu misso, quem senatum Cæsar consul habuisset, reprehendit eas res, quas idem Cæsar anno post, et deinceps reliquis annis administravisset in Gallia.

LXI. — Tum Brutus admirans, Tantamne fuisse oblivionem inquit, in scripto præsertim, ut ne legens quidem unquam senserit, quantum flagitii commisisset? — Quid autem, inquam, Brute, stultius, quam, si ea vituperare volebat, quæ vituperavit, non eo tempore instituere sermonem, quum illarum rerum jam tempora præteriissent? Sed ita totus errat, ut in eodem sermone dicat, in senatu se, Cæsare consule, non accedere, sed id dicat ipso consule, exiens e senatu. Jam qui hac parte animi, quæ custos est ceterarum ingenii partium, tam debilis esset, ut ne in scripto quidem meminisset, quid paullo ante posuisset, huic, minime mi-

coup d'invectives contre César, et au milieu de la discussion qui s'élève entre les trois interlocuteurs, Curion oublie tout à coup qu'il parle au sortir d'une séance où César présidait, et reproche au consul ce qu'il fit l'année d'après, et les années suivantes, comme gouverneur de la Gaule.

LXI. — Étrange méprise, dit Brutus avec étonnement, surtout dans un ouvrage écrit! comment ne s'est-il jamais aperçu, en relisant son dialogue, dans quelle honteuse erreur il était tombé? — Demandez, Brutus, comment, résolu qu'il était de s'ériger en censeur, il a eu assez peu de sens pour ne pas placer l'époque de son entretien après les faits qu'il voulait censurer? Mais cet homme était, il faut le dire, tout inconséquence. Il déclare dans le même ouvrage qu'il ne va jamais au sénat sous un consul tel que César, et c'est sous le consulat de César et en sortant du sénat qu'il fait cette déclaration. Si la faculté à la garde de laquelle est remis le produit de toutes les autres, était assez faible chez lui, pour qu'il ne se sou

disputatioque esset	et que une discussion s'élevait
inter eos,	entre eux,
ut est consuetudo	comme *cela* est l'habitude
dialogorum,	dans les dialogues,
quum sermo institutus esset	quoique la conversation eût été engagée
senatu misso,	le sénat congédié,
quem senatum	lequel sénat
Cæsar consul habuisset,	César consul avait présidé,
reprehendit eas res	il blâme ces choses
quas idem Cæsar	que le même César
administravisset	avait dirigées
in Gallia	dans la Gaule
anno post	l'année d'après
et reliquis annis deinceps.	et les autres années à-la-suite.
LXI.— Tum Brutus	LXI. — Alors Brutus
admirans,	s'étonnant,
Tantam-ne oblivionem	*Se peut-il* un tel oubli
fuisse, inquit,	avoir été, dit-il,
præsertim in scripto,	surtout dans un ouvrage-écrit,
ut ne legens quidem	que pas même en écrivant
senserit unquam	il se soit aperçu jamais
quantum flagitii	quelle faute-honteuse
commisisset?	il avait commise?
— Quid autem stultius,	— Mais quoi de plus sot,
inquam, Brute,	dis-je, Brutus,
si volebat vituperare,	si il voulait blâmer,
ea quæ vituperavit,	les choses qu'il a blâmées,
quam non instituere	que de ne pas engager
sermonem	l'entretien
eo tempore	dans un temps
quum tempora earum rerum	où les époques de ces faits
jam præteriissent?	étaient déjà passées ?
Sed errat totus	Mail se trompe tout-entier
ita ut dicat	à-tel-point que il dit
in eodem sermone	dans le même ouvrage
se non accedere	soi ne pas mettre-le-pied
in senatu,	dans le sénat,
Cæsare consule,	César étant consul,
sed dicat id,	mais que il dit cela,
ipso consule,	lui-même étant consul,
exiens e senatu.	en-sortant du Sénat.
Jam qui esset tam debilis	Puis l'homme-qui était si faible
hac parte animi	de cette faculté de l'âme
quæ est custos	qui est gardienne
ceterarum partium ingenii,	des autres facultés de l'esprit,
ut ne meminisset quidem	que il ne se rappelait même pas
in scripto	dans un ouvrage écrit

rum est, ex tempore dicenti solitam effluere mentem. Itaque quum ei nec officium deesset, et flagraret studio dicendi, perpaucæ ad eum causæ deferebantur. Orator autem, vivis ejus æqualibus, proximus optimis numerabatur, propter verborum bonitatem, ut ante dixi, et expeditam ac profluentem quodam modo celeritatem. Itaque ejus orationes adspiciendas tamen censeo; sunt illæ quidem languidiores, verumtamen possunt augere et quasi alere id bonum, quod in illo mediocriter fuisse concedimus; quod habet tantam vim, ut solum, sine aliis, in Curione speciem oratoris alicujus effecerit. Sed ad instituta redeamus.

LXII. In eodem igitur numero ejusdem ætatis C. Carbo fuit, illius eloquentissimi viri filius, non satis acutus orator; sed tamen orator numeratus est. Erat in verbis gravitas, et facile dicebat, et auctoritatem naturalem quamdam habebat oratio. Acutior Q. Varius rebus inveniendis, nec minus ver-

vint pas, après quelques moments, de ce qu'il venait d'écrire, faut-il s'étonner qu'en parlant d'abondance, le fil de ses idées lui échappât souvent? Aussi, quoiqu'il ne fût pas avare de ses services, et qu'il eût la passion de parler en public, peu de causes lui étaient confiées. Si on le plaçait immédiatement après les meilleurs orateurs de son âge, c'était, comme je l'ai dit, à cause du bon choix de ses expressions, et de la facilité rapide avec laquelle les paroles coulaient de sa bouche. C'est pourquoi je pense que ses discours méritent au moins un coup d'œil. Sans doute ils sont languissants; mais ils peuvent nourrir et fortifier dans les autres ce talent d'élocution dont nous reconnaissons qu'il n'était pas dépourvu : talent dont la vertu est si grande, que seul et sans être soutenu d'aucun autre mérite, il a suffi pour faire de Curion une espèce telle quelle d'orateur. Mais revenons à notre sujet.

LXII. Aux noms qui appartiennent à cette génération, il faut joindre C. Carbon, fils de celui dont l'éloquence était si renommée. On le comptait comme un orateur de peu d'invention; on le comptait néanmoins. Ses expressions étaient nobles, son élocution facile, sa manière naturellement imposante. Q. Varius avait plus d'idées, et non moins de facilité à s'exprimer. Ajoutez une action forte et

quid posuisset paullo ante,
est minime mirum
mentem solitam esse effluere
huic dicenti ex tempore.
Itaque quum et officium
non deesset ei,
et flagraret studio dicendi,
perpaucæ causæ
deferebantur ad eum.
Orator autem,
æqualibus ejus vivis,
numerabatur
proximus optimis,
propter bonitatem verbo-
ut dixi ante, [rum,
et celeritatem expeditam
et profluentem quodam mo-
Itaque censeo [do.
orationes ejus
adspiciendas tamen;
illæ quidem
sunt languidiores,
verum tamen possunt augere
et quasi alere id bonum,
quod concedimus
fuisse in illo
non mediocriter;
quod habet vim tantam,
ut solum, sine aliis,
effecerit in Curione
speciem oratoris alicujus.
Sed redeamus ad instituta.

LXII. Igitur in eodem
ejusdem ætatis numero]
fuit C. Carbo,
filius illius viri
eloquentissimi,
orator non satis acutus;
sed tamen
numeratus est orator.
Gravitas erat in verbis,
et dicebat facile,
et oratio habebat
quamdam auctoritatem
naturalem.
Q. Varius acutior
rebus inveniendis

ce qu'il avait avancé un peu auparavant,
il n'est pas du-tout étonnant
l'esprit avoir coutume de manquer
à lui parlant sur l'heure (improvisant).
Aussi quoique la complaisance
ne manquât pas à lui,
et *que* il brûlât du désir de parler,
un-très-petit-nombre de causes
étaient apportées à lui.
Mais *comme* orateur,
les contemporains de lui vivants,
il était regardé-comme
le-plus-rapproché des meilleurs,
à cause du bon-choix de ses expressions
comme je l'ai dit plus-haut,
et de *sa* rapidité facile
et coulant-de-source en quelque sorte.
Aussi je suis d'avis
les discours de lui
devoir-être-regardées cependant;
ceux-ci à-la-vérité
sont trop-languissants,
néanmoins ils peuvent fortifier
et comme nourrir ce talent,
lequel nous reconnaissons
avoir existé en lui
non médiocrement;
ce talent a une force telle
que seul, sans les autres,
il produisit dans Curion
l'apparence d'un orateur quelconque.
Mais revenons à *notre* sujet.

LXII. Donc dans le même nombre
de la même génération
fut C. Carbon,
fils de cet homme
très-éloquent,
orateur pas assez fin;
mais pourtant
il fut compté comme-orateur.
De la noblesse était dans *ses* expressions,
et il parlait facilement
et *son* élocution avait
une certaine autorité
qu'il-tenait-de-la-nature.
Q. Varius *était* plus ingénieux
pour les idées à trouver,

bis expeditus; fortis vero actor, et vehemens, et verbis nec inops, nec abjectus, et quem plane oratorem dicere auderes. Cn. Pomponius lateribus pugnans, incitans animos, acer, acerbus, criminosus. Multum ab iis aberat L. Fufius; tamen ex accusatione M' Aquillii diligentiæ fructum ceperat. Nam M. Drusum, tuum magnum avunculum, gravem oratorem, ita duntaxat quum de republica diceret; L. autem Lucullum etiam acutum, patremque tuum, Brute, juris quoque, et publici et privati sane peritum; M. Lucullum, M. Octavium, Cn. F. (qui tantum auctoritate, dicendoque valuit, ut legem Semproniam frumentariam populi frequentis suffragiis abrogaverit), Cn. Octavium, M. F., M. Catonem patrem, Q. etiam Catulum filium, abducamus ex acie, id est, a judiciis, et in præsidiis reipublicæ, cui facile satisfacere possint, collocemus.

Eodem Q. Cæpionem referrem, nisi nimis equestri ordini

animée, un style qui ne manquait ni de richesse ni d'élévation, et vous lui donnerez, sans trop de scrupule, le titre d'orateur. Cn. Pomponius apportait aux combats du forum la force de ses poumons, l'entraînement de sa véhémence, l'amertume de ses invectives. Bien loin après eux venait L. Fufius, qui toutefois, en accusant M' Aquilius, fit applaudir les efforts de son zèle. Nous n'oublierons pas, mon cher Brutus, M. Drusus votre grand-oncle, dont l'éloquence faisait impression, mais seulement quand il parlait sur les affaires publiques; ni L. Lucullus, qui joignait l'esprit à la gravité; ni votre père, qui avait, de plus, une profonde connaissance du droit public et particulier; ni M. Lucullus; ni M. Octavius, fils de Cnéus, dont le caractère et les discours eurent assez d'influence pour faire abroger par le peuple assemblé la loi Sempronia, qui assurait la subsistance du peuple; ni Cn. Octavius, fils de Marcus; ni M. Caton le père; ni même Q. Catulus le fils; mais nous les éloignerons du champ de bataille, c'est-à-dire du barreau, et nous les placerons à la garde des intérêts publics, dont ils se montreront les dignes soutiens.

Je mettrais au même rang Q. Cépion, si par excès d'attachement

nec minus expeditus verbis;	et non moins prêt pour les expressions;
actor vero fortis,	mais il avait-une-action forte,
et vehemens,	et animée,
et nec inops,	et *n'était* ni pauvre,
nec abjectus verbis,	ni bas pour les termes,
et quem auderes dicere	et tel-que tu oserais dire
plane oratorem.	tout-à fait orateur.
Cn. Pomponius	Cn. Pomponius
pugnans lateribus,	faisant-assaut de poumons,
incitans animos,	entraînant les esprits,
acer, acerbus, criminosus.	vif, amer, querelleur.
L. Fufius aberat multum ab iis;	L. Fufius était éloigné beaucoup d'eux;
tamen ceperat	cependant il avait recueilli
fructum diligentiæ	le fruit de *son* zèle
ex accusatione M. Aquillii.	de l'accusation de M' Aquillius.
Nam M. Drusum,	Car M. Drusus,
tuum magnum avunculum,	ton grand oncle,
oratorem gravem,	orateur imposant,
ita duntaxat	à-la-condition seulement
quum diceret de republica;	que il parlât des affaires-publiques;
L. autem Lucullum	d'autre-part L. Lucullus,
etiam acutum,	aussi ingénieux,
tuumque patrem, Brute,	et ton père, Brutus,
sane peritum quoque	vraiment savant aussi
juris et publici et privati;	dans le droit et public et privé;
M. Lucullum,	M. Lucullus,
M. Octavium, F. Cn.	M. Octavius, fils de Cnéus
(qui valuit tantum	(qui eut un crédit tel
auctoritate dicendoque,	par la considération et l'éloquence,
ut abrogaverit	que il fit-abroger
legem Semproniam	la loi Sempronia
frumentariam	sur-les-distributions-de-blé
suffragiis	par les suffrages
populi frequentis),	du peuple assemblé),
Cn. Octavium, F. M.,	Cn. Octavius, fils de Marcus,
M. Catonem patrem,	M. Caton le père,
Q. Catulum filium etiam,	Q. Catulus le fils aussi,
abducamus ex acie,	éloignons-*les* du champ de bataille,
id est a judiciis,	c'est-à-dire des tribunaux,
et collocemus	et plaçons-*les*
in præsidiis reipublicæ,	parmi les soutiens de la république.
cui possint	laquelle ils pourront
satisfacere facile.	satisfaire aisément.
Referrem Q. Cæpionem	Je mettrais Q. Cépion
eodem,	au même-rang,
si nimis deditus	si trop attaché
ordini equestri,	à l'ordre équestre,

deditus, a senatu dissedisset. Cn. Carbonem, M. Marium, et ex eodem genere complures minime dignos elegantis conventus auribus, aptissimos cognovi turbulentis concionibus: quo in genere (ut in iis perturbem ætatum ordinem) nuper L. Quintius fuit; aptior autem etiam Palicanus auribus imperitorum. Et, quoniam hujus generis facta mentio est, seditiosorum omnium post Gracchos, L. Apuleius Saturninus eloquentissimus visus est; magis specie tamen, et motu, atque ipso amictu capiebat homines, quam aut dicendi copia, aut mediocritate prudentiæ. Longe autem post natos homines improbissimus C. Servilius Glaucia, sed peracutus et callidus, cum primisque ridiculus. Is ex summis et fortunæ et vitæ sordibus, in prætura consul factus esset, si rationem ejus haberi licere judicatum esset; nam et plebem tenebat, et equestrem ordinem beneficio legis devinxerat. Is prætor, eodem die, quo Saturninus tribunus plebis, Mario et Flacco

à l'ordre équestre, il n'eût rompu avec le sénat. Cn. Carbon, M. Marius, et plusieurs autres, aussi peu dignes de se faire entendre à des oreilles délicates, me paraissaient faits pour régner dans des assemblées tumultueuses. Je pourrais, en anticipant sur l'ordre des temps, ranger dans cette classe L. Quintius, dont le souvenir est tout récent, et Palicanus plus habile encore que Quintius à échauffer une multitude ignorante. Et, puisque nous parlons de ces orateurs de trouble et d'anarchie, aucun des séditieux, qui occupèrent la tribune depuis les Gracques, ne parut aussi éloquent que L. Apuléius Saturninus. Toutefois c'était plutôt son extérieur, ses gestes, la manière même dont il portait sa robe, que la richesse de son élocution et une certaine justesse de pensées qui captivaient son auditoire. C. Servilius Glaucia fut, sans contredit, le plus méchant des hommes qui aient jamais existé; mais ses discours étaient pleins d'idées, de ruses oratoires, et surtout de traits plaisants. Malgré la bassesse de sa fortune et l'opprobre de sa vie, il eût été fait consul avant la fin de sa préture, si on eût jugé qu'il pût être admis au nombre des candidats. Il disposait du peuple, et par une loi agréable aux chevaliers, il s'était assuré l'appui de cet ordre. Il était préteur lorsqu'il fut immolé à la justice publi-

non dissedisset a senatu.	il n'avait rompu avec le sénat.
Cn. Carbonem, M. Marium,	Quant à Cn. Carbon, M. Marius,
et complures	et beaucoup
ex eodem genere,	du même genre,
minime dignos auribus	pas-du-tout-dignes de l'attention
conventus elegantis,	d'une réunion délicate,
cognovi aptissimos	je *les* ai reconnus bien-faits
concionibus turbulentis :	pour les assemblées turbulentes :
in quo genere	dans ce genre
(ut perturbem in iis	(pour que je change à-propos d'eux
ordinem ætatum)	l'ordre des temps)
fuit L. Quintius;	fut L. Quintius;
Palicanus autem	mais Palicanus
fuit etiam aptior	fut encore mieux-fait
auribus imperitorum.	pour les oreilles des ignorants.
Et quoniam mentio facta est	Et puisque mention a été faite
hujus generis,	de cette espèce *d'orateurs*,
omnium seditiosorum	de tous les séditieux
post Gracchos	après les Gracques
L. Apuleius Saturninus	L. Apuléius Saturninus
visus est eloquentissimus;	parut le plus éloquent;
tamen capiebat homines	toutefois il captivait les hommes
magis specie,	plus par l'extérieur
et motu,	et par le geste
atque amictu ipso,	et par *sa* robe même,
quam aut copia dicendi,	que ou par la richesse de l'élocution,
aut mediocritate prudentiæ.	ou par la justese de la pensée.
C. Servilius autem Glaucia	Mais C. Servilius Glaucia
longe improbissimus	*fut* de beaucoup le plus méchant
post homines natos,	depuis les hommes nés,
sed peracutus,	mais très-fin,
et callidus	et rusé,
ridiculusque cum primis.	et plaisant parmi les premiers.
Is ex summis sordibus	Celui-ci sorti-de l'extrême bassesse
et fortunæ et vitæ	et de *sa* condition et de ses mœurs
factus esset consul	eût été fait consul
in prætura,	dans *sa* préture,
si judicatum esset	si il avait été jugé
licere rationem haberi ejus;	qu'il fût-permis compte être tenu de lui;
nam et tenebat plebem,	car et il disposait du peuple,
et devinxerat	et il s'était attaché
ordinem equestrem	l'ordre équestre
beneficio legis.	par le bienfait d'une loi.
Is prætor	Celui-ci *étant* prêteur
interfectus est publice	fut tué au-nom-de-l'État
eodem die	le même jour
quo Saturninus,	que Saturninus,

consulibus, publice est interfectus; homo simillimus Atheniensis Hyperboli, cujus improbitatem veteres Atticorum comœdiæ notaverunt. Quos Sex. Titius consecutus, homo loquax sane, et satis acutus, sed tam solutus et mollis in gestu, ut saltatio quædam nasceretur, cui saltationi Titius nomen esset : ita cavendum est, ne quid in agendo dicendove facias, cujus imitatio rideatur.

LXIII. Sed ad paullo superiorem ætatem revecti sumus; nunc ad eam, de qua aliquantum locuti sumus, revertamur. Conjunctus igitur Sulpicii ætati P. Antistius fuit, rabula sane probabilis, qui multos quum tacuisset annos, neque contemni solum, sed irrideri etiam solitus esset, in tribunatu primum contra C. Julii illam consulatus petitionem extraordinariam, veram causam agens, est probatus; et eo magis, quod eamdem causam quum ageret ejus collega ille ipse

que, le même jour que le tribun Saturninus, sous le consulat de Marius et de Flaccus. Cet homme ressemblait beaucoup à l'Athénien Hyperbolus, dont les vieilles comédies grecques ont flétri l'affreux caractère. Après eux vient Sext. Titius qui savait parler, et ne manquait pas de ressources dans l'esprit, mais dont la contenance était si molle et si abandonnée, qu'on inventa une espèce de danse à laquelle on donna son nom : tant il faut éviter avec soin, dans le style et dans l'action, tout ce qui pourrait prêter à une imitation ridicule.

LXIII. Mais nous voilà remontés à une époque un peu plus reculée; revenons à celle dont nous avons déjà dit quelque chose. A l'âge de Sulpicius se rattache un homme doué véritablement de quelque talent de parler, P. Antistius, qui après un silence de plusieurs années, causé par les dédains du public dont il était même devenu la risée, fut applaudi pour la première fois, et dans une cause juste, pendant son tribunat. Il combattait la brigue de C. Julius, qui voulait se faire nommer consul au mépris des lois; et il se fit d'autant plus d'honneur, que ses arguments, comparés à ceux de son collègue l'orateur Sulpicius, qui soutenait la même

tribunus plebis,
Mario et Flacco consulibus;
homo simillimus
Atheniensis Hyperboli,
cujus veteres
comœdiæ Atticorum
notaverunt improbitatem.
Sex. Titius consecutus quos,
homo loquax sane,
et satis acutus,
sed tam solutus
et mollis in gestu,
ut quædam saltatio
nasceretur
cui saltationi
esset nomen Titius;
ita cavendum est,
ne facias aliquid
in agendo dicendove,
cujus imitatio rideatur.
LXIII. Sed revecti sumus
ad ætatem
paullo superiorem;
nunc revertamur ad eam,
de qua locuti sumus
aliquantum.
P. Antistius igitur
fuit conjunctus
ætati Sulpicii,
rabula sane probabilis,
qui, quum tacuisset
multos annos,
et solitus esset
non solum contemni,
sed etiam irrideri,
agens causam veram,
in tribunatu,
contra illam petitionem
extraordinariam
consulatus C. Julii,
probatus est primum;
et eo magis, quod,
quum ille ipse Sulpicius,
collega ejus,
ageret eamdem causam,
hic dicebat plura,
et acutiora.

tribun du peuple,
Marius et Flaccus étant-consuls;
homme tout-à-fait-semblable
à l'Athénien Hyperbolus,
dont les anciennes
comédies des Athéniens
ont flétri la perversité.
Sex. Titius vint après ceux-ci,
homme grand-parleur certes,
et assez ingénieux,
mais si plein-de-laisser-aller
et d'abandon dans le geste,
que une-sorte-de danse
en naquit,
à laquelle danse
était le nom de Titius;
ainsi il faut prendre garde,
que tu ne fasses quelque chose
dans l'action ou dans le style,
dont l'imitation soit-ridicule.
LXIII. Mais nous sommes remontés
à une époque
un-peu plus-reculée;
maintenant revenons à celle
de laquelle nous avons parlé
quelque-peu.
P. Antistius donc
se rattacha
à l'âge de Sulpicius,
parleur assez estimable,
qui, après qu'il s'était tu
plusieurs années
et avait eu-coutume
non-seulement d'être méprisé
mais encore d'être-objet-de-risée,
plaidant une cause juste,
dans son tribunat,
contre cette poursuite
illégale
du consulat faite-par-Caïus Julius,
fut applaudi pour-la-première-fois;
et d'autant plus, que,
comme ce même Sulpicius,
collègue de celui-ci,
plaidait la même cause,
celui-ci disait plus-de-choses
et des *choses* plus-fines.

Sulpicius, hic plura et acutiora dicebat. Itaque post tribunatum primo multæ ad eum causæ, deinde omnes, maximæ quæcumque erant, deferebantur. Rem videbat acute, componebat diligenter, memoria valebat; verbis non ille quidem ornatis utebatur, sed tamen non abjectis. Expedita autem erat et perfacile currens oratio. Et erat ejus quidem tanquam habitus non inurbanus; actio paullum quum vitio vocis, tum etiam ineptiis claudicabat. Hic temporibus floruit iis, quibus, inter profectionem reditumque L. Sullæ, sine jure fuit et sine ulla dignitate respublica. Hoc etiam autem magis probabatur, quod erat ab oratoribus quædam in foro solitudo. Sulpicius occiderat, Cotta aberat, et Curio; vivebat e reliquis patronis ejus ætatis nemo, præter Carbonem et Pomponium, quorum utrumque facile superabat.

LXIV. Inferioris autem ætatis erat proximus L. Sisenna, doctus vir, et studiis optimis deditus, bene latine loquens, gnarus reipublicæ, non sine facetiis; sed neque laboris multi,

cause, étaient plus nombreux et plus habilement choisis. Depuis son tribunat il fut chargé de beaucoup d'affaires, et l'on finit par lui confier toutes celles qui avaient de l'importance. Il trouvait ses moyens avec sagacité; il les disposait avec art, et sa mémoire les retenait fidèlement. Ses expressions, sans être brillantes, n'avaient rien d'abject; sa diction coulait avec aisance et rapidité. Quant à son maintien, il ne manquait pas d'une certaine grâce; mais un vice de prononciation et des habitudes ridicules gâtaient un peu son débit. Il se distingua surtout entre le départ et le retour de Sylla; époque où les lois étaient sans force, et le gouvernement sans dignité. Il avait d'autant plus de succès, que le forum était alors à peu près désert. Sulpicius avait péri; Cotta et Curion étaient absents; de tous les avocats de cet âge, il ne restait que Carbon et Pomponius, et il n'était pas difficile à Antistius de les surpasser l'un et l'autre.

LXIV. Plus jeune que les précédents, mais immédiatement après eux, vient L. Sisenna, homme instruit et adonné aux plus nobles études, parlant purement la langue latine, versé dans la politique, et d'un esprit assez enjoué. Du reste il était peu laborieux et parais-

Itaque post tribunatum
primo causæ multæ,
deinde omnes,
quæcumque erant maximæ,
deferebantur ad eum.
Videbat rem acute,
componebat diligenter,
valebat memoria;
ille non utebatur quidem
verbis ornatis,
sed tamen non abjectis.
Oratio autem erat expedita
et currens perfacile.
Et tanquam habitus ejus
non erat inurbanus;
actio claudicabat paullum
quum vitio vocis,
tum etiam ineptiis.
Hic floruit
iis temporibus, quibus,
inter profectionem
reditumque Syllæ,
respublica fuit sine jure
et sine ulla dignitate.
Probabatur autem magis
hoc etiam,
quod quædam solitudo
ab oratoribus
erat in foro.
Sulpicius occiderat,
Cotta aberat, et Curio;
nemo e reliquis patronis
ejus ætatis
vivebat,
præter Carbonem
et Pomponium,
quorum superabat
utrumque facile.
LXIV. L. Sisenna
ætatis inferioris
erat proximus;
vir doctus,
et deditus optimis studiis,
loquens bene latine,
gnarus reipublicæ
non sine facetiis;
sed neque multi laboris,

Aussi après *son* tribunat
d'abord des causes nombreuses,
ensuite toutes,
toutes-celles-qui étaient importantes,
étaient apportées à lui.
Il saisissait le sujet finement,
le disposait avec soin,
était-fort par la mémoire;
il n'employait pas il-est-vrai
des termes élégants,
mais pourtant non bas.
Mais *sa* diction était dégagée
et coulant très-aisément.
Et comme le maintien de lui
n'était pas disgracieux;
l'action clochait un peu
tant par un vice de prononciation,
que aussi par *d'autres* ridicules.
Celui-ci fut florissant
dans ces temps, où,
entre le départ
et le retour de Sylla,
la république fut sans droit
et sans aucune dignité.
Mais il était estimé davantage
par-ce-motif encore,
que une sorte de solitude
du-côté-des orateurs
était dans le forum.
Sulpicius avait péri,
Cotta était absent, ainsi que Curion,
personne des autres avocats
de cet âge
ne vivait,
excepté Carbon
et Pomponius,
desquels il surpassait
l'un-et-l'autre facilement.
LXIV. L. Sisenna
d'un âge plus-jeune
était le-plus-rapproché;
homme instruit,
et adonné aux plus nobles études,
parlant bien latin,
versé dans la politique,
non sans enjouement;
mais ni d'un grand travail,

nec satis versatus in causis; interjectusque inter duas ætates, Hortensii et Sulpicii, nec majorem consequi poterat, et minori necesse erat cedere. Hujus omnis facultas ex historia ipsius perspici potest : quæ quum facile omnes vincat superiores, tum indicat tamen, quantum absit a summo, quamque genus hoc scriptionis nondum sit satis latinis litteris illustratum.

Nam Q. Hortensii admodum adolescentis ingenium, ut Phidiæ signum, simul adspectum et probatum est. Is, L. Crasso, Q. Scævola consulibus, primum in foro dixit, et apud hos ipsos quidem consules, et quum eorum, qui affuerunt, tum ipsorum consulum, qui omnes intelligentia anteibant, judicio discessit probatus. Undeviginti annos natus erat eo tempore. Est autem L. Paullo, C. Marcello consulibus mortuus : ex quo videmus, eum in patronorum numero

sait trop rarement au barreau. Placé par son âge entre les triomphes oratoires de Sulpicius et ceux d'Hortensius, il ne pouvait atteindre à la hauteur du premier, et c'était une nécessité qu'il cédât au second. On peut juger de son talent par l'histoire qu'il nous a laissée. Supérieure, sans contredit, à toutes celles qui avaient paru jusqu'alors, elle est cependant bien éloignée de la perfection, et l'on sent combien cette branche des lettres latines a encore besoin d'acquérir d'éclat et de développement.

Pour Q. Hortensius, sa première jeunesse fut marquée par des succès, et son génie, comme les chefs-d'œuvre de Phidias, se fit applaudir aussitôt qu'il se montra. Ce fut sous le consulat de Crassus et de Scévola, et devant ces consuls eux-mêmes, qu'il parla pour la première fois au forum, et il emporta les suffrages, non-seulement de tous les auditeurs, mais des deux meilleurs juges qu'il y eût alors du talent oratoire. Il avait à cette époque dix-neuf ans, et il est mort sous le consulat de L. Paullus et de C. Marcellus : ainsi sa voix s'est fait entendre au barreau pendant quarante-quatre années. Bientôt nous parlerons plus amplement de cet orateur ; j'ai

nec versatus satis in causis;	ni versé assez dans le barreau,
interjectusque	et placé
inter duas ætates,	entre les deux âges,
Hortensii et Sulpicii,	d'Hortensius et de Sulpicius,
nec poterat	ni il *ne* pouvait
consequi majorem,	atteindre le plus âgé,
et erat necesse	et il était nécessaire
cedere minori.	*lui* céder au plus jeune.
Omnis facultas hujus	Tout le talent de celui-ci
potest perspici	peut être aperçu
ex historia ipsius;	par l'histoire de lui-même;
quæ, quum vincat facile	laquelle, comme elle l'emporte aisément
omnes superiores,	sur toutes *les histoires* antérieures,
tum indicat tamen	alors montre néanmoins
quantum absit a summo,	combien elle est éloignée de la perfection,
quamque hoc genus	et combien ce genre
scriptionis	d'écrit
nondum sit illustratum	n'a pas encore été traité-avec-éclat
satis litteris latinis.	assez par les lettres latines.
Nam ingenium Q. Hortensii,	Car le génie de Q. Hortensius,
admodum adolescentis,	tout-à-fait jeune homme,
ut signum Phidiæ,	comme une statue de Phidias,
adspectum est	a été vu
et probatum simul.	et applaudi en-même-temps.
L. Crasso, Q. Scævola	L. Crassus, Q. Scévola
consulibus,	étant-consuls,
is dixit primum in foro,	il parla pour-la-première-fois au forum,
et apud hos consules	et devant ces consuls
ipsos quidem,	eux-mêmes précisément,
et discessit	et il se retira
probatus judicio	approuvé par le jugement
quum eorum qui affuerunt,	tant de ceux qui furent présents,
tum consulum ipsorum,	que des consuls eux-mêmes,
qui omnes	qui tous
anteibant intelligentia.	l'emportaient par le goût.
Natus erat eo tempore	Il était âgé à cette époque
undeviginti annos.	de dix-neuf ans.
Mortuus est autem	Or il mourut
L. Paullo, C. Marcello	L. Paullus, C. Marcellus
consulibus;	étant-consuls;
ex quo videmus	d'après quoi nous voyons
eum fuisse	lui avoir été
in numero patronorum	au nombre des avocats
quadraginta	quarante
et quatuor annos.	et quatre ans.
Dicemus plura	Nous parlerons plus-longuement
de hoc oratore	de cet orateur

annos quatuor et quadraginta fuisse. Hoc de oratore paullo post plura dicemus; hoc autem loco voluimus ætatem ejus in disparem oratorum ætatem includere : quanquam id quidem omnibus usu venire necesse fuit, quibus paullo longior vita contigit, ut et cum multo majoribus natu, quam essent ipsi, et cum aliquanto minoribus compararentur. Ut Attius, iisdem ædilibus, ait, se et Pacuvium docuisse fabulam, quum ille octoginta, ipse triginta annos natus esset; sic Hortensius non cum suis æqualibus solum, sed et mea cum ætate, et cum tua, Brute, et cum aliquanto superiore conjungitur; siquidem et Crasso vivo dicere solebat, et magis jam etiam vigebat cum Antonio et cum Philippo jam sene, pro Cn. Pompeii bonis dicente : in illa causa adolescens quum esset, princeps fuit, et in eorum, quos in Sulpicii ætate posui, numerum facile pervenerat; et suos inter æquales M. Pisonem, M. Crassum, Cn. Lentulum, P. Lentulum Suram longe præstitit; et me adolescentem nactus octo annis minorem, quam

voulu seulement le rapprocher ici des générations diverses avec lesquelles il a vécu. Au reste, tous ceux dont la carrière a été un peu longue, ont dû nécessairement se trouver, dans le cours de leur vie, en concurrence avec des hommes beaucoup au-dessus et beaucoup au-dessous de leur âge. C'est ainsi qu'au rapport d'Attius, Pacuvius et lui firent représenter des pièces de théâtre sous les mêmes édiles, Pacuvius à l'âge de quatre-vingts ans, et Attius à celui de trente. Il en est de même d'Hortensius : il n'appartient pas uniquement à la génération dont il faisait partie; il est encore mon contemporain, Brutus; il est le vôtre; il est celui de l'âge qui précéda le sien. En effet, il parlait en public du vivant de Crassus, et son talent se fortifiait de jour en jour, lorsque, secondé par Antoine, et par Philippe déjà vieux, il plaida pour les biens de Pompéius. Tout jeune qu'il était, Hortensius fut le principal défenseur de cette cause. Il était parvenu sans peine à marcher de pair avec ceux que j'ai rattachés à l'époque de Sulpicius; et, quant à ses égaux en âge, M. Pison, M. Crassus, Cn. Lentulus et Lentulus Sura, il les devançait de bien loin. Il m'a rencontré à mon tour âgé de huit ans moins que lui, et a donné à

paullo post;	un-peu plus-tard;
voluimus autem hoc loco	mais nous avons voulu à cette place
includere ætatem ejus	rattacher l'âge de celui-ci
in ætatem oratorum	à un âge d'orateurs
disparem :	différent :
quanquam fuit necesse	quoique il ait été nécessaire
id quidem venire	ceci du-moins arriver
usu omnibus	par le fait à tous ceux
quibus contigit	auxquels est échue
vita paullo longior,	une vie un peu plus longue,
ut compararentur [natu,	que ils fussent comparés
et cum multo majoribus	et avec des beaucoup plus âgés,
quam essent ipsi,	qu'ils n'étaient eux-mêmes,
et cum aliquanto minoribus.	et avec des quelque-peu plus-jeunes.
Ut Attius ait	De même que Attius dit
se et Pacuvium	soi et Pacuvius
docuisse fabulam,	avoir fait-représenter une pièce,
iisdem ædilibus,	sous les mêmes édiles,
quum ille natus esset	quand celui-ci était âgé
octoginta annos	de quatre-vingts ans,
ipse triginta;	lui-même de trente;
sic Hortensius conjungitur	ainsi Hortensius se rattache
non solum	non seulement
cum suis æqualibus,	à ses contemporains,
sed et cum mea ætate,	mais aussi à ma génération,
et cum tua, Brute,	et à la tienne, Brutus,
et cum aliquanto superiore;	et à une un-peu-antérieure;
si quidem solebat dicere	puisque il avait coutume de parler
et Crasso vivo,	et Crassus étant vivant,
et jam vigebat magis etiam	et déjà il florissait plus encore
cum Antonio,	avec Antoine
et cum Philippo, jam sene,	et avec Philippe, déjà vieux,
dicente pro bonis	plaidant pour les biens
Cn. Pompeii :	de Cn. Pompée,
quum esset adolescens,	quoique il fût jeune,
fuit princeps in illa causa,	il fut le premier dans cette cause,
et pervenerat facile	et il était parvenu facilement
in numerum eorum	dans le nombre de ceux
quos posui	que j'ai rattachés
in ætate Sulpicii;	à l'époque de Sulpicius;
et inter suos æquales	et parmi ses contemporains
præstitit longe	il surpassa de beaucoup
M. Pisonem, M. Crassum,	M. Pison, M. Crassus,
Cn. Lentulum,	Cn. Lentulus,
P. Lentulum Suram;	P. Lentulus Sura;
et nactus me adolescentem	et ayant rencontré moi jeune-homme,
minorem octo annis,	plus jeune de huit ans,

erat ipse, multos annos in studio ejusdem laudis exercuit, et tecum simul, sicut ego pro multis, sic ille pro Appio Claudio dixit, paullo ante mortem.

LXV. Vides igitur, ut ad te oratorem, Brute, pervenerimus, tam multis inter nostrum tuumque initium dicendi interpositis oratoribus? Ex quibus, quoniam in hoc sermone nostro statui neminem eorum, qui viverent, nominare, ne vos curiosius eliceretis ex me, quid de quoque judicarem, eos, qui jam sunt mortui, nominabo. — Tum Brutus, Non est, inquit, ista causa, quam dicis, quamobrem de iis, qui vivunt, nihil velis dicere. — Quænam igitur, inquam, est? — Vereri te, inquit, arbitror, ne per nos hic sermo tuus emanet, et ii tibi succenseant, quos præterieris. — Quid? vos, inquam, tacere non poteritis? — Nos quidem, inquit, facillime; sed tamen te arbitror malle ipsum tacere, quam taciturnitatem nostram experiri. — Tum ego, Vere, inquam,

mon émulation bien des années d'un pénible exercice. Enfin, peu de temps avant sa mort, il a plaidé avec vous pour Appius Claudius, comme je l'ai fait moi-même pour beaucoup d'autres.

LXV. Vous voyez, Brutus, comment dans cette revue des orateurs nous sommes arrivés jusqu'à vous. Toutefois beaucoup de noms se placent entre mes débuts et les vôtres. Comme j'ai résolu de ne nommer dans cet entretien aucun homme vivant, de peur que votre curiosité ne me force à dire ce que je pense de chacun, je parlerai de ceux qui ne sont plus. — Vous ne nous dites pas, interrompit Brutus, la véritable cause de votre silence sur les vivants. — Quelle est donc cette véritable cause? — Vous craignez sans doute que nous ne mettions le public dans la confidence de vos discours, et que ceux que vous aurez omis n'en conçoivent du ressentiment. — Eh quoi! vous ne pourrez pas vous taire? — Pour nous, rien de plus facile; mais je pense que vous aimez mieux vous taire vous-même, que de mettre notre discrétion à l'épreuve. — Je l'avouerai, mon cher Brutus, je

quam erat ipse,	que il était lui-même,
exercuit multos annos	il *m*'exerça pendant plusieurs années
in studio ejusdem laudis;	dans la poursuite de la même gloire;
et ille dixit simul tecum	et il plaida en-même-temps avec toi
pro Appio Claudio,	pour Appius Claudius,
paullo ante mortem,	un-peu avant *sa* mort,
sicut ego pro multis.	comme moi-même pour beaucoup.
LXV. Vides igitur,	LXV. Vois-tu donc,
Brute,	Brutus,
ut pervenerimus ad te,	comme nous sommes arrivés à toi,
tam multis oratoribus	un si grand nombre d'orateurs
interpositis	se-trouvant-placés
inter meum initium	entre mon début
tuumque?	et le tien?
Ex quibus,	Parmi ceux-ci,
quoniam statui nominare	puisque j'ai résolu de nommer
in hoc nostro sermone	dans ce notre entretien
neminem eorum	aucun de ceux
qui viverent,	qui vivaient,
ne vos eliceretis	de-peur-que vous ne tirassiez
ex me curiosius	de moi trop-curieusement
quid judicarem de quoque,	ce que je pensais de chacun,
nominabo eos,	je nommerai ceux
qui sunt jam mortui.	qui sont déjà morts.
— Tum Brutus,	— Alors Brutus,
Non est ista causa, inquit,	Ce n'est pas cette cause, dit-il,
quam dicis,	que tu allègues,
quamobrem velis	pourquoi tu *ne* veux
dicere nihil	dire rien
de iis qui vivunt.	de ceux qui vivent.
— Quænam est igitur?	— Quelle est-elle donc?
inquam.	dis-je.
—Arbitror te vereri, inquit,	— Je pense toi craindre, dit-il,
ne hic sermo tuus	que ce discours tien
emanet per nos,	ne transpire par notre fait,
et ii, quos præterieris,	et *que* ceux, que tu as omis,
succenseant tibi.	soient fâchés contre toi.
— Quid? Vos, inquam,	— Quoi? Vous, dis-je,
non poteritis tacere?	vous ne pourrez vous taire?
— Nos quidem, inquit,	— Nous certes, dit-il,
facillime;	très-facilement;
sed tamen arbitror	mais pourtant je pense
te malle tacere ipsum,	toi aimer-mieux te taire toi-même,
quam experiri	que de mettre à l'épreuve
nostram taciturnitatem.	notre discrétion.
— Tum ego,	— Alors moi,
Dicam tibi vere,	Je te *le* dirai en-vérité,

tibi, Brute, dicam : non me existimavi in hoc sermone usque ad hanc ætatem esse venturum ; sed ita traxit ordo ætatum orationem, ut jam ad minores etiam pervenerim. — Interpone igitur, inquit, si quos videtur ; deinde redeamus ad te et ad Hortensium. — Imo vero, inquam, ad Hortensium ; de me alii dicent, si qui volent. — Minime vero, inquit : nam etsi me facile omni tuo sermone tenuisti, tamen is mihi longior videtur, quod propero audire de te ; nec vero tam de virtutibus dicendi tuis, quæ quum omnibus, tum certe mihi notissimæ sunt, quam quod gradus tuos, et quasi processus dicendi studeo cognoscere. — Geretur, inquam, tibi mos ; quoniam me non ingenii prædicatorem esse vis, sed laboris mei. Verum interponam, ut placet, alios, et a M. Crasso, qui fuit æqualis Hortensii, exordiar.

LXVI. Is igitur mediocriter a doctrina instructus, angustius etiam a natura, labore et industria, et quod adhibebat

n'avais pas cru que cet entretien dût nous conduire jusqu'à nos jours ; mais la suite des temps m'a entraîné ; et déjà me voilà descendu jusqu'aux plus jeunes de l'époque actuelle. — Revenez donc à ceux que vous croyez devoir ajouter ; ensuite parlons de nouveau et de vous et d'Hortensius. — D'Hortensius, à la bonne heure ; mais de moi, d'autres en parleront, s'ils le jugent à propos. — Non, non, dit Brutus ; je vous ai écouté sans doute avec beaucoup d'intérêt ; mais l'impatience d'arriver à ce qui vous regarde m'a fait paraître le temps un peu long. Ce n'est pas, au reste, le détail des perfections dont votre talent se compose que je désire de vous ; tout le monde les connaît, et moi plus que personne : je veux savoir par quels degrés ce talent s'est formé, et suivre chacun de vos pas dans la carrière de l'éloquence. — Vous serez satisfait, puisque c'est l'histoire de mes travaux et non l'éloge de mon esprit que vous demandez. Toutefois je citerai auparavant quelques autres noms, si vous y consentez, et je commencerai par M. Crassus, qui était de l'âge d'Hortensius.

LXVI. L'éducation avait peu fait pour enrichir son esprit, la nature encore moins. Cependant l'activité et le travail, soutenus d'un

inquam, Brute :
non existimavi
me venturum esse
in hoc sermone
usque ad hanc ætatem ;
sed ordo ætatum
traxit orationem
ita ut pervenerim jam
etiam ad minores.
— Interpone igitur, inquit,
si videtur, aliquos ;
deinde redeamus ad te,
et ad Hortensium.
— Imo vero, inquam,
ad Hortensium ;
alii dicent de me,
si qui volent.
— Minime vero, inquit :
nam etsi tenuisti
facile me
omni tuo sermone,
tamen is videtur
longior mihi,
quod propero
audire de te;
nec vero tam
de tuis virtutibus dicendi,
quæ sunt notissimæ
quum omnibus,
tum certe mihi,
quam quod studeo
cognoscere
tuos gradus
et quasi processus dicendi.
—Mos tibi geretur, inquam;
quoniam vis me esse
non prædicatorem
mei ingenii,
sed laboris.
Verum interponam alios,
ut placet,
et exordiar a M. Crasso,
qui fuit æqualis Hortensii.
LXVI. Is igitur instructus
mediocriter a doctrina,
angustius etiam
a natura,

dis-je, Rrutus :
je n'ai pas cru
moi devoir-arriver
dans cet entretien
jusqu'à ce siècle;
mais la suite des temps
a entraîné *mon* discours
à-tel-point que je suis arrivé déjà
même aux plus jeunes.
— Intercale donc, dit-il,
s'il te paraît-bon, quelques-uns;
ensuite revenons à toi,
et à Hortensius.
— Non, mais, dis-je,
(revenons) à Hortensius;
d'autres parleront de moi,
si quelques-uns *le* voudront.
— Pas-du-tout en-vérité, dit-il :
car bien-que tu aies captivé
aisément moi
par tout ton discours,
toutefois il paraît
trop-long à moi,
parce que j'ai hâte
d'entendre-parler de toi;
mais non pas tant
de tes qualités oratoires,
qui sont très-connues
non-seulement de tous,
mais-encore certes de moi,
que parce que je désire
connaître
la-suite-de tes pas
et comme tes progrès oratoires.
— Satisfaction te sera donnée, dis-je ;
puisque tu veux moi être
non panégyriste
de mon talent,
mais de *mon* travail.
Mais j'intercalerai d'autres (orateurs)
comme il *te* plaît,
et je commencerai par M. Crassus,
qui fut contemporain d'Hortensius.
LXVI. Celui donc doté
médiocrement du-côté-de la science,
plus-pauvrement encore
du-côté-de la nature,

ad obtinendas causas curam etiam et gratiam, in principibus patronis aliquot annos fuit. In hujus oratione sermo latinus erat, verba non abjecta, res compositæ diligenter; nullus flos tamen, neque lumen ullum; animi magna, vocis parva contentio, omnia fere ut similiter atque uno modo dicerentur. Nam hujus æqualis et inimicus C. Fimbria non ita diu jactare se potuit : qui omnia magna voce dicens, verborum sane bonorum cursu quodam incitato, ita furebat tamen, ut mirarere tam alias res agere populum, ut esset insano inter disertos locus. Cn. autem Lentulus multo majorem opinionem dicendi actione faciebat, quam quanta in eo facultas erat : qui quum esset nec peracutus, quanquam et ex facie et ex vultu videbatur, nec abundans verbis, etsi fallebat in eo ipso, sic intervallis, exclamationibus, voce suavi et canora, admirando irridebat, calebat in agendo, ut ea, quæ deerant, non desiderarentur. Ita, tanquam Curio copia non-

nom en crédit et d'un grand empressement à rechercher des causes, le placèrent quelques anneés dans les premiers rangs du barreau. Sa diction était correcte, ses expressions sans bassesse, sa composition méthodique. Du reste, nulles fleurs, nul éclat dans le style; beaucoup de mouvement dans la pensée, et si peu dans le débit, qu'il disait tout sur le même ton, et d'une voix uniforme. Quant à Fimbria, son ennemi et du même âge que lui, il ne put pas longtemps donner carrière à ses emportements. Cet homme, qui ne disait rien sans crier, débitait avec une volubilité intarissable des paroles assez bien choisies, mais accompagnées d'un geste si furibond, qu'on ne savait point à quoi pensait le peuple de prendre ce forcené pour un orateur. Cn. Lentulus devait à son débit, plutôt qu'à un talent réel, ses succès oratoires; il n'avait ni la finesse d'esprit qui paraissait dans ses regards et sur son visage, ni la richesse d'élocution que lui attribuait aussi l'opinion trompée; mais des pauses et des exclamations habilement ménagées, une voix douce et harmonieuse, des étonnements calculés et ironiques, enfin une action pleine de chaleur, faisaient, sur ce qu'il n'avait pas, une complète illusion. Nous avons vu Curion, sans autre mérite qu'une diction assez abon-

labore et industria,
et quod adhibebat
curam etiam et gratiam
ad causas obtinendas,
fuit aliquot annos
in principibus patronis.
In oratione hujus
sermo erat latinus,
verba non abjecta,
res compositæ diligenter;
tamen nullus flos,
neque ullum lumen;
magna contentio animi,
parva vocis,
ut fere omnia dicerentur
similiter atque uno modo.
Nam C. Fimbria,
æqualis et inimicus hujus,
non potuit se jactare
ita diu :
qui dicens omnia
voce magna,
quodam cursu incitato
verborum sane bonorum,
ita furebat tamen
ut mirarere
populum agere res tam alias
ut locus esset insano
inter disertos.
Cn. autem Lentulus
faciebat opinionem dic
multo majorem actione
quam quanta facultas
erat in eo :
qui quum nec esset peracu-
quanquam videbatur, [tus,
et ex facie et ex vultu,
nec abundans verbis,
etsi fallebat in eo ipso,
intervallis,
exclamationibus,
voce suavi et canora,
irridebat admirando,
calebat in agendo,
sic, ut ea, quæ deerant,
non desiderarentur.
Ita, tanquam Curio

grâce-au-travail et à l'activité,
et parce que il employait
son soin aussi et *son* crédit
pour des causes devant-être-obtenues,
fut *pendant* quelques années
au-nombre des principaux avocats.
Dans les discours de celui-ci
la diction était latine,
les termes non bas,
les idées distribuées avec-soin;
cependant aucunes fleurs,
ni aucun éclat;
une grande contention d'esprit,
une faible *contention* de voix,
en-sorte que presque tout était dit
pareillement et de la même manière.
Car C. Fimbria,
contemporain et ennemi de celui-ci,
ne put se démener
fort longtemps :
celui-ci disant tout,
d'une voix forte,
avec certaine course précipitée
d'expressions certes choisies,
était si furibond néanmoins
que tu aurais été étonné
le peuple était si distrait
que place fut-*donnée* à un fou
parmi les orateurs.
Mais Cn. Lentulus
se faisait un renom d'éloquence
beaucoup plus grand par l'action
que un grand talent
n'était en lui :
celui-ci, comme il n'était pas très-fin,
quoique il parut (l'être),
et d'après le visage et d'après le re-
ni riche d'élocution, [gard,
quoique il trompât sur ce point même,
par *ses* pauses,
par *ses* exclamations,
par *sa* voix douce et sonore,
se moquait en s'étonnant,
s'échauffait en parlant,
en sorte que les *qualités*, qui manquaient,
n'étaient pas regrettées.
Ainsi, comme Curion

nulla verborum, nullo alio bono, tenuit oratorum locum; sic Cn. Lentulus ceterarum virtutum dicendi mediocritatem actione occultavit, in qua excellens fuit. Neque multo secus P. Lentulus, cujus et excogitandi et loquendi tarditatem tegebat formæ dignitas, corporis motus plenus et artis et venustatis, vocis et suavitas et magnitudo. Sic in hoc nihil præter actionem fuit; cetera etiam minora, quam in superiore.

LXVII. M. Piso quidquid habuit, habuit ex disciplina, maximeque ex omnibus, qui ante fuerunt, Græcis doctrinis eruditus fuit. Habuit a natura genus quoddam acuminis (quod etiam arte limaverat), quod erat in reprehendendis verbis versutum et solers, sed sæpe stomachosum, nonnunquam frigidum, interdum etiam facetum. Is laborem, quasi cursum forensem, diutius non tulit, quod et corpore erat infirmo, et hominum ineptias ac stultitias, quæ devorandæ nobis sunt, non ferebat, iracundiusque respuebat, sive mo-

dante, tenir son rang parmi les orateurs : de même Cn. Lentulus, médiocre dans les autres parties de l'éloquence, rachetait ses défauts par l'action, dans laquelle il excellait. Nous en dirons à peu près autant de P. Lentulus. La dignité de sa personne, ses mouvements pleins d'art aussi bien que de grâces naturelles, la douceur et l'étendue de sa voix, faisaient oublier la stérilité de son imagination et la lenteur de son débit; il n'eut, en un mot, aucun autre talent que celui de l'action; dans tout le reste, il était encore inférieur à Cnéus.

LXVII. M. Pison dut tout à l'étude; et de ceux qui le précédèrent, pas un ne fut aussi profond que lui dans les sciences de la Grèce. Il tenait de la nature un genre de finesse que l'art perfectionna beaucoup, et qui consistait à relever, par une adroite et ingénieuse critique, les paroles de son adversaire; mais ses remarques étaient souvent passionnées, quelquefois un peu froides, d'autres fois aussi d'un bon ton de plaisanterie. Promptement fatigué du barreau, il n'y fournit pas une longue course : sa santé était mauvaise, et il ne supportait pas les sottises et les impertinences qu'il nous faut dévorer; il les repoussait avec une indignation qu'on attribuait à une humeur chagrine, et

tenuit locum oratorum,
nonnulla copia verborum,
nullo alio bono ;
sic Lentulus
occultavit
mediocritatem
ceterarum virtutum dicendi
actione in qua fuit excel-
Neque multo secus [lens.
P. Lucullus,
cujus dignitas formæ,
motus corporis,
plenus et artis
et venustatis,
et suavitas
et magnitudo vocis
tegebat tarditatem
et excogitandi
et loquendi.
Sic nihil fuit in hoc
præter actionem ;
cetera etiam minora,
quam in superiore.

LXVII. M. Piso habuit ex
quidquid habuit, [disciplina
eruditusque fuit
litteris Græcis,
maxime ex omnibus
qui fuerunt ante.
Habuit a natura
quoddam genus acuminis
(quod limaverat etiam arte),
quod erat versutum et solers
in verbis reprehendendis,
sed sæpe stomachosum,
nonnunquam frigidum,
interdum etiam facetum.
Is non tulit
laborem diutius,
quasi cursum forensem,
quod et erat
corpore infirmo,
et non ferebat ineptias
et stultitias hominum,
quæ sunt devorandæ nobis,
respuebatque iracundius,
sive morose,

tint un rang parmi les orateurs,
par certaine abondance d'expressions,
avec aucun autre mérite ;
de même Lentulus
cacha
la faiblesse
des autres qualités oratoires
par l'action où il fut supérieur.
Et pas beaucoup autrement
P. Lucullus,
dont l'éclat de la beauté,
le mouvement du corps
plein et d'art
et de grâce,
et la douceur
et l'étendue de la voix
dissimulait la lenteur
et à imaginer
et à parler.
Ainsi rien *ne* fut dans celui-ci
excepté l'action ;
le reste même (était) moindre,
que dans le précédent.

LXVII. M. Pison dut à l'étude
tout ce qu'il posséda,
et fut instruit
dans les lettres grecques,
le plus de tous
ceux qui furent auparavant
Il tint de la nature
certain genre de finesse
(qu'il avait perfectionné même par
qui était adroit et ingénieux [l'art)
dans les mots devant-être-repris,
mais souvent dicté par le dépit,
quelquefois froid,
parfois aussi plaisant.
Celui-ci ne supporta pas
le travail longtemps,
comme une course du barreau,
parce que et il était
d'une santé mauvaise,
et ne supportait pas les inepties
et les sottises des hommes,
qui sont devant-être-dévorées par nous,
et *les* repoussait avec colère,
soit par-humeur-chagrine,

rose, ut putabatur, sive ingenuo liberoque fastidio. Is quum satis floruisset adolescens, minor haberi est cœptus postea ; deinde ex virginum judicio magnam laudem est adeptus, et ex eo tempore quasi revocatus in cursum, tenuit locum tam diu, quam ferre potuit laborem; postea, quantum detraxit ex studio, tantum amisit ex gloria. P. Murena mediocri ingenio, sed magno studio rerum veterum, litterarum et studiosus et non imperitus, multæ industriæ et magni laboris fuit. C. Censorinus Græcis litteris satis doctus, quod proposuerat, explicans expedite, non invenustus actor, sed iners, et inimicus fori. L. Turius parvo ingenio, sed multo labore, quoquo modo poterat, sæpe dicebat. Itaque ei paucæ centuriæ ad consulatum defuerunt. C. Macer auctoritate semper eguit, sed fuit patronus propemodum diligentissimus. Hujus si vita, si mores, si vultus denique non omnem commendatio-

qui n'était peut-être que l'expression franche et naïve d'un juste dégoût. Après avoir jeté assez d'éclat dans sa jeunesse, sa réputation déchut peu à peu. Plus tard, le procès des Vestales lui fit beaucoup d'honneur ; et, rappelé dans la carrière par ce succès, il s'y distingua aussi longtemps qu'il put soutenir le travail. Autant dans la suite il retrancha de ses études, autant il perdit de sa gloire. P. Muréna, doué d'un talent médiocre, mais riche de connaissances historiques, aimant les lettres et les cultivant avec quelque succès, eut une activité infatigable, et fut très-occupé. C. Censorinus, assez instruit dans la littérature grecque, exposait sa pensée avec facilité, et son action n'était pas sans grâces ; mais il était paresseux et haïssait le barreau. L. Turius, avec peu de génie et beaucoup de travail, parlait de son mieux, et parlait souvent : aussi ne lui manqua-t-il, pour être consul, qu'un petit nombre de centuries. C. Macer n'eut jamais un nom considéré ; mais peu d'avocats déployèrent un zèle aussi actif. Si sa vie, ses mœurs, sa physionomie enfin, n'eussent dé-

ut putabatur,	comme il était cru,
sive fastidio	soit par un dédain
ingenuo liberoque.	naïf et franc.
Quum floruisset satis	Après que il eut fleuri suffisamment
adolescens,	dans sa jeunesse,
cœptus est postea	il commença plus tard
haberi minor;	à passer-pour moins grand;
deinde adeptus est	ensuite il acquit
magnam laudem	une grande gloire
ex judicio virginum;	par le jugement des Vestales;
et ex eo tempore	et depuis ce temps
quasi revocatus in cursum	comme rappelé dans la carrière
tenuit locum tam diu	il tint *sa* place aussi longtemps
quam potuit ferre laborem;	que il put supporter le travail·
postea amisit ex gloria	ensuite il perdit de *sa* gloire
tantum quantum	autant que
retraxit ex studio.	il retrancha de *ses* études.
P. Murena	P. Muréna
fuit ingenio mediocri,	fut d'un talent médiocre,
sed magno studio	mais d'un grand goût
rerum veterum,	pour les choses antiques,
et studiosus litterarum,	et amateur des belles-lettres,
et non imperitus,	et non ignorant,
multæ industriæ,	d'une grande activité,
et magni laboris.	et d'un grand travail.
C. Censorinus satis doctus	C. Censorinus assez instruit
litteris Græcis,	dans les lettres Grecques,
explicans expedite	exposant facilement
quod proposuerat,	ce qu'il *s'*était proposé,
non invenustus actor,	non disgracieux dans l'action,
sed iners et inimicus fori.	mais paresseux et ennemi du barreau.
L. Turius parvo ingenio,	L. Turius d'un médiocre talent,
sed multo labore,	mais de beaucoup de travail,
dicebat sæpe,	parlait souvent,
quoquo modo poterat.	de quelque manière qu'il pouvait.
Itaque paucæ centuriæ	Aussi peu de centuries
defuerunt ei	manquèrent à lui
ad consulatum.	pour le consulat.
C. Macer eguit	C. Macer manqua
auctoritate semper,	de considération toujours,
sed fuit patronus	mais fut l'avocat
propemodum	pour-ainsi-dire
diligentissimus :	le plus zélé :
si vita hujus,	si la vie de celui-ci,
si mores,	si *ses* mœurs,
si vultus denique,	si *sa* physionomie enfin,
non evertere	n'avait pas détruit

nem ingenii everteret, majus nomen in patronis fuisset : non erat abundans, non inops tamen; non valde nitens, non plane horrida oratio; vox, gestus, et omnis actio sine lepore ; at in inveniendis componendisque rebus mira accuratio, ut non facile in ullo diligentiorem majoremque cognoverim, sed eam, ut citius veteratoriam, quam oratoriam, diceres. Hic etsi etiam in publicis causis probabatur, tamen in privatis illustriorem obtinebat locum.

LXVIII. C. deinde Piso, statarius, et sermonis plenus orator, minime ille quidem tard_s in excogitando, verumtamen vultu et simulatione multo etiam acutior, quam erat, videbatur. Nam ejus æqualem M' Glabrionem, bene institutum avi Scævolæ diligentia, socors ipsius natura negligensque tardaverat. Etiam L. Torquatus, elegans in dicendo, in existimando admodum prudens, toto genere perurbanus. Meus autem æqualis Cn. Pompeius, vir ad omnia summa natus,

crédité son talent, il eût joui d'une plus grande renommée ; son imagination, sans être abondante, n'était pas stérile ; son style n'était ni très-brillant ni entièrement négligé ; sa voix, son geste, toute son action, manquaient de grâces; mais il apportait à l'invention des preuves et à leur distribution un soin si admirable, que je citerais difficilement un orateur qui sût mieux approfondir et ordonner un sujet. Toutefois, cette exactitude semblait appartenir aux artifices de la plaidoirie plutôt qu'à la véritable éloquence. Sa voix se faisait écouter dans les grandes causes ; cependant il paraissait avec plus d'éclat dans les affaires d'intérêt privé.

LXVIII. Vient ensuite C. Pison, orateur d'une action calme et d'une abondance familière ; il ne manquait pas d'invention et pourtant son air et le jeu étudié de sa physionomie annonçaient encore plus de finesse qu'il n'en avait réellement. M' Glabrion, du même âge que lui, avait été formé par les excellentes leçons de Scévola, son aïeul ; mais sa paresse et son indolence arrêtèrent son essor. Une diction élégante, un jugement solide, une urbanité parfaite, tel était le caractère de L. Torquatus. Parmi ceux de mon âge, un homme né pour tous les genres d'illustration, Pompée, se serait fait un nom

omnem commendationem	toute l'autorité
ingenii,	de *son* talent,
nomen fuisset majus	*son* nom eût été plus grand
in patronis;	parmi les avocats;
non erat abundans,	il n'était pas abondant,
non inops tamen;	ni stérile cependant;
oratio non valde nitens,	*son* style pas très-brillant,
nec plane horrida;	ni tout-à-fait négligé;
vox, gestus et omnis actio	la voix, le geste et toute l'action
sine lepore;	sans grâce;
at accuratio mira	mais un soin admirable
in rebus inveniendis	dans les choses devant-être-trouvées
componendisque,	et devant être distribuées, [ment
ut non cognoverim facile	en sorte que je n'ai pas connu facile-
diligentiorem	(un soin) plus appliqué
majoremque	et plus grand
in ullo;	dans quelque autre;
sed ut diceres citius	mais que tu dirais plus tôt
eam veteratoriam,	cette *exactitude* de charlatan
quam oratoriam.	que d'orateur.
Etsi hic probabatur	Quoique celui-ci fût applaudi
etiam in causis publicis,	même dans les causes publiques,
obtinebat tamen	il occupait cependant
locum illustriorem	une place plus distinguée
in privatis.	dans les *causes* privées.
LXVIII. Deinde C. Piso,	LXVIII. Ensuite C. Pison,
orator statarius,	orateur sans-mouvement,
et plenus sermonis,	et fécond en paroles,
minime tardus ille quidem	pas du tout lent lui certes
in excogitando,	à inventer,
verumtamen videbatur	mais toutefois il paraissait
multo acutior etiam	beaucoup plus fin encore
vultu et simulatione,	par le visage et la feinte,
quam erat.	que il *ne l'*était.
Nam M' Glabrionem,	Car (pour) M' Glabrion,
æqualem ejus,	contemporain de lui,
bene institutum	bien formé
disciplina avi Scævolæ,	par les leçons de *son* aïeul Scévola,
natura ipsius socors	la nature de lui-même paresseuse
negligensque tardaverat.	et indolente *l'*avait arrêté.
L. Torquatus etiam,	L. Torquatus aussi
elegans in dicendo,	élégant dans *sa* diction,
admodum prudens	tout à-fait éclairé
in existimando,	en jugeant,
perurbanus toto genere.	très-poli dans tout l'ensemble.
Cn. autem Pompeius,	Mais Cn. Pompée,
meus æqualis,	mon contemporain,

majorem dicendi gloriam habuisset, nisi eum majoris gloriæ cupiditas ad bellicas laudes abstraxisset. Erat oratione satis amplus, rem prudenter videbat; actio vero ejus habebat et in voce magnum splendorem, et in motu summam dignitatem. Noster item æqualis D. Silanus, vitricus tuus, studii ille quidem habuit non multum, sed acuminis et orationis satis. Q. Pompeius, A. F., qui Bithynicus dictus est, biennio, quam nos, fortasse major, summo studio dicendi, multaque doctrina, incredibili labore atque industria; quod scire possum : fuit enim mecum et cum M. Pisone, quum amicitia, tum studiis exercitationibusque conjunctus. Hujus actio non satis commendabat orationem; in hac enim satis erat copiæ, in illa autem leporis parum. Erat ejus æqualis P. Autronius, voce peracuta atque magna, nec alia re ulla probabilis; et L. Octavius Reatinus, qui quum multas jam causas diceret,

plus grand dans l'éloquence, si une autre ambition ne l'eût entraîné vers la gloire plus éclatante des guerriers : il avait assez de richesse dans le style, un coup d'œil sûr et pénétrant ; quant à l'action, sa voix était pleine d'éclat, et son geste d'une noblesse admirable. Un autre de mes égaux en âge, D. Silanus, votre beau-père, avait peu d'étude, mais assez de pénétration et de facilité. Q. Pompéius, fils d'Aulus et surnommé le Bithynique, âgé d'environ deux ans plus que moi, était passionné pour l'éloquence, savant, laborieux et doué d'une activité incroyable. Je puis le savoir ; car nous l'eûmes, M. Pison et moi, non-seulement pour ami, mais pour compagnon de nos études et de nos exercices. Son action ne faisait pas assez valoir ses paroles ; celles-ci coulaient en effet avec quelque abondance ; mais son débit avait trop peu de grâce. P. Autronius, du même âge que lui, avait une voix forte et perçante ; c'était là tout son mérite. Ajoutons L. Octavius de Réate, qui, déjà fort occupé au barreau, mourut à la fleur

vir natus ad omnia summa,	homme né pour toutes les perfections,
habuisset gloriam majorem	aurait eu une gloire plus grande
dicendi,	dans-l'art-oratoire,
si cupiditas gloriæ majoris	si le désir d'une gloire plus-grande
non abstraxisset eum	n'avait pas entraîné lui
ad laudes bellicas.	aux mérites de-la-guerre.
Erat satis amplus oratione,	Il était assez riche dans le style,
videbat rem prudenter;	il voyait la chose habilement;
actio vero ejus	mais l'action de lui
habebat et summum splen-	avait et un très-grand éclat
in voce, [dorem	dans la voix,
et summam dignitatem	et une très-grande noblesse
in motu.	dans le geste.
Noster æqualis item	Notre contemporain pareillement
D. Silanus, tuus vitricus,	D. Silanus, ton beau-père,
habuit ille quidem	eut lui certes
non multum studii,	pas beaucoup d'étude,
sed satis acuminis	mais assez de finesse
et orationis.	et d'habitude-de-la parole.
Q. Pomponius, F. A.,	Q. Pomponius, fils d'Aulus,
qui dictus est Bithynicus,	qui fut nommé le Bithynique,
fortasse major biennio,	peut-être plus âgé de deux ans
quam nos,	que nous,
studio summo dicendi,	(était) d'un goût très-vif pour l'élo-
multaque doctrina,	et d'un grand savoir, [quence,
labore atque industria	d'un travail et d'une activité
incredibili;	incroyable;
quod possum scire;	c'est-ce-que je peux savoir;
fuit enim conjunctus	car il fut uni
mecum et cum M. Pisone,	avec moi et avec M. Pison,
quum amicitia,	tant par l'amitié,
tum studiis	que par les études
exercitationibusque.	et par les exercices.
Actio hujus	L'action de celui-ci
non commendabat	ne faisait-pas-valoir
satis orationem;	assez son style;
satis enim copiæ	car assez d'abondance
erat in hac,	était dans celui-ci,
parum autem leporis in illa.	mais peu de grâce dans celle-là.
P. Autronius	P. Autronius
erat æqualis ejus,	était contemporain de lui,
probabilis voce peracuta	recommandable par une voix perçante
atque magna,	et forte,
nec ulla alia re;	et par aucune autre chose;
et L. Octavius Reatinus,	et L. Octavius de Réate,
qui mortuus est adolescens,	qui mourut adolescent,
quum diceret jam	quand il plaidait déjà

adolescens est mortuus : is tamen ad dicendum veniebat magis audacter, quam parate. Et C. Stalenus, qui se ipse adoptaverat, et de Staleno Ælium fecerat, fervido quodam, et petulanti, et furioso genere dicendi : quod quia multis gratum erat et probabatur, adscendisset ad honores, nisi in facinore manifesto deprehensus, pœnas legibus et judicio dedisset.

LXIX. Eodem tempore C. et L. Cæpasii fratres fuerunt, qui multa opera, ignoti homines et repentini, quæstores celeriter facti sunt oppidano quodam et incondito genere dicendi. Addamus huc etiam, ne quem vocalem præteriisse videamur, C. Cosconium Calidianum, qui nullo acumine, eam tamen verborum copiam, si quam habebat, præbebat populo cum multa concursatione magnoque clamore. Quod idem faciebat Q. Arrius, qui fuit M. Crassi quasi secundarum. Is omnibus exemplo debet esse, quantum in hac urbe polleat multorum obedire tempori, multorumque vel honori, vel periculo ser-

de l'âge ; il apportait à ses plaidoyers plus d'assurance que de préparation. Ajoutons encore C. Stalénus. qui s'était adopté lui-même, et de Stalénus s'était fait Élius ; il avait une éloquence fougueuse, emportée, furibonde ; et comme ce genre trouvait de nombreux approbateurs, il serait parvenu aux dignités, s'il n'eût été surpris dans un crime manifeste, et puni par la justice et les lois.

LXIX. Dans le même temps parurent les deux frères C. et L. Cépasius, avocats infatigables, dont une rustique et grossière éloquence porta rapidement à la questure la nouveauté sans gloire et la fortune soudaine. Joignons ici, pour n'oublier aucune voix parlante, C. Cosconius Calidianus, qui, sans le moindre talent d'invention, étalait devant le peuple ce qu'il avait de faconde, et recueillait les bruyants applaudissements d'un auditoire immense. On en peut dire autant de Q. Arrius, qui fut comme l'auxiliaire et le second de M. Crassus. Cet homme est un exemple remarquable de ce qu'on peut faire dans Rome, en prodiguant à beaucoup ses soins officieux,

multas causas :
is tamen
veniebat ad dicendum
magis audacter,
quam parate.
Et C. Stalenus,
qui se adoptaverat ipse,
et fecerat Ælium
de Staleno,
quodam genere dicendi
fervido, et petulanti,
et furioso :
quia quod erat gratum,
et probabatur multis,
adscendisset ad honores,
si deprehensus
in scelere manifesto,
non dedisset pœnas
legibus et judicio. [fuerunt
LXIX. Eodem tempore
fratres C. et L. Cæpasii
qui, multa opera,
homines ignoti et repentini,
facti sunt quæstores
celeriter,
quodam genere dicendi
oppidano et incondito.
Addamus etiam huc,
ne videamur præteriisse
aliquem vocalem,
C. Cosconium Calidianum,
qui nullo acumine
præbebat tamen populo
eam copiam verborum,
si habebat aliquam,
cum concursatione multa
magnoque clamore.
Q. Arrius, qui fuit [si,
quasi secundarum M. Cras-
faciebat quod idem.
Is debet esse
exemplo omnibus,
quantum polleat in hac urbe
obedire tempori multorum,
et servire
vel honori
el periculo multorum.

beaucoup de causes :
celui-ci toutefois
venait pour parler
avec plus d'assurance
que de-préparation.
Et C. Stalénus,
qui s'était adopté lui-même,
et avait fait Ælius
de Staléuus,
(était) d'un genre d'éloquence
fougueux, et emporté,
et furieux :
comme cette-éloquence était agréable
et était approuvée de beaucoup,
il serait parvenu aux honneurs,
si surpris
dans un crime manifeste,
il n'avait pas subi *sa* peine
par les lois et un jugement.
LXIX. A la même époque vécurent
les frères C. et L. Cépasius
qui, à force de peine,
hommes inconnus et parvenus,
devinrent questeurs
rapidement,
grâce-à-certain genre de style
rustique et grossier.
Ajoutons même ici,
de-peur-de paraître avoir omis
quelqu'un doué-de-la-parole,
C. Cosconius Calidianus,
qui sans aucune intention
étalait cependant devant le peuple
cette abondance d'expressions,
s'il *en* avait quelqu'une,
avec un concours considérable
et de grands cris.
Q. Arrius, qui fut
comme le second de M. Crassus,
faisait la même chose.
Celui-ci doit être
à exemple à tous,
combien il-est utile dans cette ville
d'obéir aux convenances de beaucoup,
et de se mettre au service
ou de l'honneur
ou du danger de beaucoup.

vire. His enim rebus, infimo loco natus, et honores, et pecuniam, et gratiam consecutus, etiam in patronorum, sine doctrina, sine ingenio, aliquem numerum pervenerat. Sed ut pugiles inexercitati, etiamsi pugnos et plagas, Olympiorum cupidi, ferre possunt, solem tamen sæpe ferre non possunt; sic ille, quum omni jam fortuna prospere functus labores etiam magnos excepisset, illius judicialis anni severitatem, quasi solem, non tulit.

— Tum Atticus, Tu quidem de fæce, inquit, hauris, idque jamdudum ; sed tacebam; hoc vero non putabam, te usque ad Stalenos et Autronios esse venturum. — Non puto, inquam, existimare te, ambitione me labi, quippe de mortuis; sed ordinem sequens, in memoriam notam et æqualem necessario incurro. Volo autem hoc perspici, omnibus conquisitis, qui in multitudine dicere ausi sint, memoria quidem

et en servant un grand nombre de citoyens dans leurs périls ou leur ambition : c'est par-là que, né dans un rang obscur, Arrius parvint aux honneurs, à la fortune, à la considération, et se fit même, sans talent ni savoir, un certain nom parmi les avocats. Mais comme ces athlètes sans expérience qui soutiennent avec succès les assauts d'un rival, mais qui, exposés au soleil d'Olympie, objet de tous leurs vœux, ne peuvent en soutenir les ardeurs, ainsi Arrius, après avoir parcouru sans aucun revers une carrière brillante, et porté même le poids de quelques grands travaux, succomba sous le soleil trop vif de l'année de réforme qui a donné aux plaidoyers des limites sévères.

— En vérité, dit alors Atticus, vous puisez jusque dans la lie, et déjà même depuis longtemps. J'ai gardé le silence ; mais je ne prévoyais pas que vous dussiez descendre jusqu'aux Stalénus et aux Autronius. — Sans doute, lui dis-je, vous ne me supposez pas de vues intéressées, puisque ceux dont je parle sont morts. L'ordre chronologique me fait nécessairement trouver sur ma route les noms connus et les souvenirs contemporains. Je veux d'ailleurs, en tirant de la foule tous ceux qui, sur le nombre, ont seuls osé faire entendre leur voix, établir que bien peu sont vraiment dignes de mémoire, et

His enim rebus,
natus loco infimo,
consecutus et honores,
et pecuniam,
et gratiam,
pervenerat etiam
in aliquem numerum
patronorum,
sine doctrina,
sine ingenio.
Sed ut pugiles inexercitati,
etiamsi possunt ferre
pugnos et plagas,
cupidi Olympiorum,
non possunt tamen
ferre solem sæpe;
sic ille,
quum functus jam prospere
omni fortuna,
excepisset etiam
magnos labores,
non tulit severitatem
illius anni judicialis,
quasi solem.
— Tum Atticus,
Tu quidem hauris de fæce,
inquit,
idque jam dudum :
sed tacebam;
non vero putabam hoc,
te venturum esse
usque ad Stalenos
et Autronios.
— Non puto, inquam,
te existimare
me labi ambitione;
quippe de mortuis;
sed sequens ordinem
incurro necessario
in memoriam
notam et æqualem.
Volo autem hoc perspici,
omnibus conquisitis,
qui in multitudine
ausi sint dicere,
perpaucos dignos
mmoeria quidem ;

Car par ces moyens
né dans un rang obscur,
ayant obtenu et des honneurs,
et de la fortune,
et de la considération,
il était parvenu même
à quelque estime
parmi les-avocats,
sans savoir,
sans talent.
Mais comme les athlètes non-exercés,
bien-qu'ils puissent supporter
les poings et les coups,
désireux des-palmes-Olympiques,
ne peuvent cependant
supporter le soleil souvent ;
ainsi celui-ci,
après-que ayant passé déjà heureuse-
par toute-espèce de chance, [ment
il avait soutenu même
de grands travaux,
ne supporta pas la rigueur
de cette année de réforme-judiciaire,
comme le soleil.
— Alors Atticus,
Toi certes tu puises dans la lie,
dit-il,
et cela depuis longtemps :
mais je me taisais ;
mais je ne pensais pas ceci,
toi devoir-venir
jusqu'aux Stalénus
et aux Autronius.
— Je ne crois pas, dis-je,
toi penser
moi pécher par ambition ;
puisque (je parle) des morts ;
mais suivant l'ordre (chronologique)
je tombe necessairement
sur des souvenirs
connus et contemporains.
Mais je veux ceci être remarqué,
tous (ceux-là) étant recherchés
qui dans le nombre
ont osé parler,
très-peu (avoir été) dignes
de mémoire du-moins ;

dignos perpaucos; verum, qui omnino nomen habuerint, non ita multos fuisse. Sed ad sermonem institutum revertamur.

LXX. T. Torquatus, T. F., et doctus vir ex Rhodia disciplina Molonis, et a natura ad dicendum satis solutus atque expeditus (cui si vita suppeditavisset, sublato ambitu, consul factus esset), plus facultatis habuit ad dicendum quam voluntatis. Itaque studio huic non satisfecit; officio vero nec in suorum necessariorum causis, nec in sententia senatoria defuit. Etiam M. Pontidius, municeps noster, multas privatas causas actitavit, celeriter sane verba volvens, nec hebes in causis, vel dicam, plus etiam quam non hebes, sed effervescens in dicendo stomacho sæpe iracundiaque vehementius; ut non cum adversario solum, sed etiam (quod mirabile esset) cum judice ipso, cujus delinitor esse debet orator, jurgio sæpe contenderet.

M. Messala minor natu, quam nos, nullo modo inops, sed non nimis ornatus genere verborum; prudens, acutus,

que ceux même qui eurent un nom quelconque, ne sont pas très-nombreux; mais revenons à notre sujet.

LXX. T. Torquatus, fils de Titus, formé à Rhodes par les leçons de Molon, et doué par la nature d'une élocution facile, qui, s'il eût vécu, l'aurait porté au consulat depuis l'extinction de la brigue, eut plus de talent pour l'éloquence que d'inclination à parler en public. Toutefois infidèle à l'art, mais fidèle au devoir, s'il eut peu de goût pour la parole, il n'en parla pas avec moins de zèle dans les procès de ses amis et les délibérations du sénat. M. Pontidius, mon compatriote, plaida une multitude de causes privées : les paroles coulaient de sa bouche avec une sorte de volubilité, et ses plaidoyers ne manquaient pas de mérite; je le dirai même, ils faisaient plus que de n'en pas manquer; mais il s'échauffait par degrés jusqu'à la colère et l'emportement, au point de quereller, et son adversaire, et, ce qui est plus étonnant, le juge lui-même, dont l'orateur doit se concilier la bienveillance.

M. Messala, plus jeune que moi, n'était dépourvu d'aucune des qualités de l'orateur; mais il mettait peu de brillant dans ses ex-

verum qui habuerint	mais *que* ceux qui ont eu
omnino nomen,	en général un nom,
non fuisse ita multos.	n'avoir pas été fort nombreux.
Sed revertamur	Mais revenons
ad sermonem institutum.	à l'entretien commencé.
LXX. T. Torquatus, F. T.,	LXX. T. Torquatus, fils de Titus,
et vir doctus	et homme instruit
ex disciplina	de la secte
Rhodia Molonis,	Rhodienne de Molon,
et satis solutus	et doué-d'assez-d'aisance
atque expeditus	et de facilité
a natura	par la nature
ad dicendum	pour parler
(si vita suppeditavisset cui,	(si la vie avait-été-assez longue pour lui,
ambitu sublato,	la brigue supprimée,
factus esset consul),	il serait devenu consul),
habuit plus facultatis	eut plus de talent
ad dicendum	pour parler
quam voluntatis;	que de volonté,
itaque non satisfecit	c'est pourquoi il ne fit-pas-assez
huic studio,	pour cette étude,
defuit vero officio	mais il *ne* manqua à *son* devoir,
nec in causis	ni dans les procès
suorum necessariorum,	de ses amis,
nec in sententia senatoria.	ni dans la délibération du-sénat.
M. Pontidius etiam,	M. Pontidius aussi,
noster municeps,	notre compatriote,
actitavit multas	plaida une-foule
causas privatas,	de causes privées,
volvens verba	énonçant-de-suite les mots
celeriter sane,	avec-rapidité certes,
nec hebes in causis,	ni faible dans *ses* plaidoyers,
vel dicam,	même je dirai,
plus etiam quam non hebes,	plus même que non faible,
sed effervescens in dicendo,	mais s'échauffant en parlant
sæpe vehementius	souvent trop-vivement
stomacho iracundiaque,	par colère et emportement,
ut contenderet sæpe jurgio	que il cherchait souvent querelle
non solum cum adversario,	non-seulement à l'adversaire,
sed etiam cum judice ipso	mais encore au juge lui-même,
(quod esset mirabile),	(ce qui était étonnant),
cujus orator	dont l'orateur
debet esse delinitor.	doit être le flatteur.
M. Messala minor natu	M. Messala plus jeune
quam nos,	que nous,
inops nullo modo,	pauvre en aucune façon,
sed non nimis ornatus	mais pas trop orné

minime incautus, patronus in causis cognoscendis componendisque diligens, magni laboris, multæ operæ, multarumque causarum. Duo etiam Metelli, Celer et Nepos, nihil in causis versati, nec sine ingenio, nec indocti, hoc erant populare dicendi genus assecuti. Cn. autem Lentulus Marcellinus, nec unquam indisertus, et in consulatu pereloquens visus est, non tardus sententiis, non inops verbis, voce canora, facetus satis. C. Memmius. L. F., perfectus litteris, sed Græcis; fastidiosus sane Latinarum; argutus orator, verbisque dulcis, sed fugiens non modo dicendi, verum etiam cogitandi laborem, tantum sibi de facultate detraxit, quantum imminuit industriæ.

LXXI. — Hoc loco Brutus, Quam vellem, inquit, de his etiam oratoribus, qui hodie sunt, tibi dicere luberet! Et, si de aliis minus, de duobus tamen, quos a te scio laudari so-

pressions; du reste, éclairé, pénétrant, en garde contre les piéges, approfondissant une cause avec soin et ordonnant habilement sa défense, infatigable au travail, rendant beaucoup de services et employé dans un grand nombre d'affaires. Les deux Métellus, Céler et Népos, étrangers à la plaidoirie, mais non sans talent et sans instruction, réussirent dans l'éloquence populaire. Cn. Lentulus Marcellinus, qui sut toujours manier la parole, parut dans son consulat plus éloquent que jamais : il avait une imagination vive, de la facilité à s'exprimer, une voix sonore, et assez d'enjouement. C. Memmius, fils de Lucius, était consommé dans la littérature, je veux dire celle des Grecs : la nôtre était l'objet de ses dédains. Orateur ingénieux et d'une élocution douce, mais fuyant le travail de parlér, je dirai même celui de penser, il appauvrit son talent de tout ce qu'il retrancha de son application.

LXXI. — Ici, Brutus m'interrompant : Que je voudrais, dit-il, qu'il vous plût de nous entretenir aussi des orateurs qui vivent encore! Il en est deux dont vous avez coutume de louer les talents, César et Marcellus; j'aurais autant de plaisir à vous entendre par-

genere verborum;
prudens, acutus,
minime incautus,
patronus diligens
in causis cognoscendis
componendisque,
magni laboris,
multæ operæ,
multarumque causarum.
Duo Metelli etiam,
Celer et Nepos,
versati nihil in causis,
nec sine ingenio,
nec indocti,
assecuti erant
hoc genus dicendi populare.
Cn. autem Lentulus
Marcellinus,
nec unquam indisertus,
visus est et pereloquens
in consulatu,
non tardus sententiis,
non inops verbis,
voce canora,
satis facetus.
C. Memmius, L. F.,
perfectus litteris,
sed Græcis;
fastidiosus sane
Latinarum;
orator argutus,
dulcisque verbis,
sed fugiens laborem
non modo dicendi,
verum etiam cogitandi,
detraxit sibi
tantum de facultate,
quantum imminuit
industriæ.

LXXI. — Hoc loco Brutus,
Quam vellem, inquit,
luberet tibi dicere
de iis oratoribus etiam
qui sunt hodie!
Et, si minus de aliis,
audirem tamen
non minus lubenter

par le choix des mots;
éclairé, pénétrant,
pas-du-tout imprudent,
avocat soigneux
dans les causes à-instruire
et à-ordonner,
d'un grand travail,
d'un grand zèle,
et de beaucoup de causes.
Les deux Métellus aussi,
Celer et Népos,
versés en rien dans les causes,
ni sans talent,
ni ignorants,
avaient atteint
ce genre d'éloquence populaire.
Mais Cn. Lentulus
Marcellinus,
et (il ne fut) jamais inhabile-à-parler,
parut aussi très-éloquent
dans son consulat,
non lent à-trouver-ses-idées,
ni pauvre d'expressions,
d'une voix sonore,
assez enjoué.
C. Memmius, fils de Lucius,
consommé dans la littérature,
mais dans la grecque:
dédaigneux à-coup-sûr
des *lettres* latines;
orateur ingénieux,
et doux d'élocution,
mais fuyant le travail
non-seulement de parler,
mais aussi de penser,
enleva à soi
autant de *son* talent,
que il retrancha de
son application.

LXXI. — A cet endroit Brutus,
Combien je voudrais, dit-il,
qu'il plût à toi de parler
de ces orateurs aussi,
qui existent aujourd'hui!
Et, sinon des autres,
j'entendrais-parler cependant
non moins volontiers

lere, Cæsare et Marcello, audirem non minus lubenter, quam audivi de iis, qui fuerunt. — Cur tandem? inquam, an exspectas, quid ego judicem de istis, qui tibi sunt æque noti ac mihi? — Mihi mehercule, inquit, Marcellus satis est notus, Cæsar autem parum : illum enim sæpe audivi ; hic, quum ego judicare jam aliquid possem, abfuit. — Quid igitur de illo judicas, quem sæpe audisti? — Quid censeo, inquit, nisi id, quod habiturus es similem tui? — Næ ego, inquam, si ita est, velim tibi eum placere quam maxime. — Atqui et ita est, inquit, et vehementer placet : nec vero sine causa : nam et didicit, et, omissis ceteris studiis, unum id egit, seseque quotidianis commentationibus acerrime exercuit. Itaque et lectis utitur verbis et frequentibus. et splendore vocis, et dignitate motus fit speciosum et illustre, quod dicitur ; omniaque sic suppetunt, ut ei nullam deesse virtutem oratoris putem : maximeque laudandus est, qui hoc

ler, sinon des autres, au moins de ces deux-là, que j'en ai pris à l'histoire de ceux qui ne sont plus. — Et quel besoin, répondis-je, avez-vous de mon avis sur des hommes que vous connaissez aussi bien que moi? — Il est vrai, dit-il, que je connais assez bien Marcellus ; mais César m'est peu connu : j'ai souvent entendu le premier ; quant au second, il s'est éloigné lorsque j'aurais pu avoir une opinion. — Que pensez-vous donc de celui que vous avez souvent entendu? — Que voulez-vous que j'en pense, sinon qu'il aura existé un homme qui vous ressemble? — Vraiment, s'il en est ainsi, je ne saurais trop désirer qu'il vous plaise. — Il en est ainsi, n'en doutez pas ; et certes, il me plaît on ne peut davantage. Ce n'est pas sans raison ; il a étudié l'éloquence ; que dis-je? il a renoncé pour elle à toute autre étude ; il en a fait l'unique objet de ses travaux, et chaque jour il a perfectionné son talent par de continuels exercices : aussi son style est riche et plein d'expressions choisies ; l'éclat de sa voix, la dignité de son geste donnent de la grâce et du lustre à ses paroles, et tout concourt si heureusement en lui, que je ne crois pas qu'il lui manque une seule des qualités de l'orateur. Ce qu'on ne peut trop admirer, c'est que dans le loisir où nous condamne tous

de duobus,
quos scio
solere laudari a te,
Cæsare et Marcello,
quam audivi de iis,
qui fuerunt.
— Cur tandem? inquam,
an exspectas
quid ego judicem de istis,
qui sunt æque noti
tibi ac mihi?
—Marcellus, inquit,
est satis notus mihi
mehercule,
Cæsar autem parum;
audivi enim sæpe illum;
hic abfuit,
quum ego possem jam
judicare aliquid.
—Quid judicas igitur de illo
quem audisti sæpe?
— Quid censeo, inquit,
nisi id,
quod habiturus es
similem tui?
— Næ ego, inquam, si ita
velim eum placere tibi [est,
quam maxime.
— Atqui et est ita, inquit,
et placet vehementer;
nec vero sine causa;
nam et didicit,
et, ceteris studiis omissis,
egit id unum
exercuitque sese acerrime
commentationibus
quotidianis.
Itaque utitur verbis
et lectis et frequentibus,
et quod dicitur
fit speciosum et illustre
et splendore vocis,
et dignitate motus.
Omniaque suppetunt sic,
ut putem
nullam virtutem oratoris
deesse ei;

de deux (orateurs)
que je sais
avoir-coutume d'être-loués par toi,
César et Marcellus,
que j'ai entendu parler de ceux,
qui ne-sont-plus.
— Pourquoi enfin? dis-je,
ou-bien attends-tu
ce que je pense de ces hommes,
qui sont également connus
de toi et de moi?
— Marcellus, dit-il,
est assez connu de moi
par Hercule,
mais César *l'est* peu;
car j'ai entendu souvent celui-là;
celui-ci s'est éloigné,
quand je pouvais déjà
juger quelque chose.
— Que penses-tu donc de celui
que tu as entendu souvent?
— Que pensé-je, dit-il,
si ce n'est ceci,
que tu vas avoir
un (homme) semblable à toi?
— Certes moi, dis-je, s'il *en* est ainsi,
je voudrais lui plaire à toi
le plus possible.
— Eh bien, et il *en* est ainsi, dit-il,
et il *me* plaît furieusement:
et vraiment non sans raison;
car et il a étudié,
et, les autres études étant négligées,
il s'est occupé de cela seul,
il exerça lui-même très-ardemment
par des études
journalières.
C'est pourquoi il emploie des termes
et choisis et abondants,
et ce qu'il dit
devient gracieux et brillant
et par l'éclat de *sa* voix,
et par la dignité de *son* geste.
Et tout abonde de-telle-sorte,
que je pense
aucune qualité de l'orateur
manquer à lui;

tempore ipso, quum liceat, in hoc communi nostro et quas fatali malo, consoletur se quum conscientia optimæ mentis, tum etiam usurpatione et renovatione doctrinæ. Vidi enim Mitylenis nuper virum, atque, ut dixi, vidi plane virum. Itaque quum eum antea tui similem in dicendo viderim, tum vero nunc a doctissimo viro, tibique, ut intellexi, amicissimo, Cratippo, instructum omni copia, multo videbam similiorem. — Hic ego, Etsi, inquam, de optimi viri nobisque amicissimi laudibus lubenter audio, tamen incurro in memoriam communium miseriarum, quarum oblivionem quærens, hunc ipsum sermonem produxi longius. Sed de Cæsare cupio audire, quid tandem Atticus judicet.

LXXII. — Et ille, Præclare, inquit, tibi constas, ut de iis, qui nunc sint, nihil velis ipse dicere : et hercle si sic ageres, ut de iis egisti, qui jam mortui sunt, neminem ut præter-

une fatalité malheureuse, il sait se consoler par le témoignage d'une conscience sans reproche, et goûter, en revenant sur ses études passées, de nobles jouissances. J'ai vu dernièrement cet homme à Mitylène; oui, cet homme; il est vraiment digne de ce nom. Je le dirai donc : si avant cette époque il me paraissait vous ressembler déjà par son éloquence, riche alors des trésors de science nouvellement puisés dans les leçons d'un grand philosophe qui est aussi, je le sais, votre grand ami, le savant Cratippe, combien sa ressemblance avec vous n'était-elle pas encore plus parfaite à mes yeux ! — Sans doute, dis-je à mon tour, les louanges d'un homme si vertueux, et qui nous est si cher, sont agréables à mon oreille; cependant elles me rappellent au sentiment des malheurs publics, et c'était pour les oublier que je prolongeais si longtemps cet entretien. Mais venons à César : je désire savoir quel est sur lui le jugement d'Atticus.

LXXII. — Vous persistez admirablement, dit Brutus, dans la résolution de ne rien dire vous-même des orateurs vivants. Il est vrai que si vous en parliez comme de ceux qui ne sont plus, c'est-à-dire sans en omettre aucun, vous trouveriez sur votre chemin bien des

laudandusque est maxime,
qui hoc tempore ipso, [ni,
in hoc malo nostro commu-
et quasi fatali,
consoletur se,
quum liceat,
quum conscientia
mentis optimæ,
tum etiam usurpatione
et renovatione doctrinæ.
Vidi enim Mitylenis
virum nuper;
atque, ut dixi,
vidi plane virum.
Itaque quum antea
viderim eum similem tibi
in dicendo,
tum vero videbam
multo similiorem,
instructum nunc omni copia
a Cratippo,
viro doctissimo,
amicissimoque tibi,
ut intellexi.
— Hic ego, Etsi, inquam,
audio libenter
de laudibus viri optimi
amicissimique nobis,
tamen incurro in memoriam
miseriarum communium,
quarum quærens oblivionem
produxi longius
hunc sermonem ipsum.
Sed cupio audire
de Cæsare,
quid Atticus tandem judicet.
LXXII. Et ille, Constas,
inquit,
præclare tibi,
ut velis nihil
dicere ipse
de iis qui sint nunc;
et hercle si ageres sic,
ut egisti de iis
qui sunt jam mortui,
ut prætermitteres neminem,
ne tu incurreres

et il doit être loué surtout,
lui-qui dans ce temps même,
dans ce malheur notre commun-à-tous,
et comme fatal,
console soi,
autant-que il est permis,
non-seulement par la conscience
d'un cœur irréprochable,
mais encore par la pratique
et le renouvellement de l'étude.
Car j'ai vu à Mitylène
cet homme dernièrement
et, comme j'ai dit,
j'ai vu tout-à-fait un homme.
Ainsi-donc comme auparavant
j'ai vu lui semblable à toi
pour l'éloquence,
alors en-vérité je *le* voyais
beaucoup plus semblable,
pourvu maintenant de toute ressource
par Cratippe,
homme très-savant,
et très-ami de toi,
à-ce-que j'ai compris.
— Alors moi, quoique, dis-je,
j'entende-parler volontiers
des mérites d'un homme excellent
et très-ami de nous,
cependant je rencontre le souvenir
des malheurs publics,
dont cherchant l'oubli,
j'ai conduit plus loin
cet entretien même.
Mais je désire entendre
au sujet de César,
ce que Atticus enfin pense.
LXXII. Et lui, Tu es d'accord,
dit-il,
admirablement avec toi-même,
en-sorte-que tu ne veux rien
dire toi-même
sur ceux qui existent maintenant;
et par Hercule si tu procédais ainsi
comme tu as procédé pour ceux
qui sont déjà morts,
de-manière à *n*'omettre personne,
certes tu tomberais

mitteres, næ tu in multos Autronios et Stalenos incurreres. Quare sive hanc turbam effugere voluisti, sive veritus es, ne quis se aut præteritum, aut non satis laudatum queri posset; de Cæsare tamen potuisti dicere, præsertim quum et tuum de illius ingenio notissimum judicium esset, nec illius de tuo obscurum. Sed tamen, Brute, inquit Atticus, de Cæsare et ipse ita judico, et de hoc hujus generis acerrimo æstimatore sæpissime audio, illum omnium fere oratorum latine loqui elegantissime; nec id solum domestica consuetudine, ut dudum de Læliorum et Muciorum familiis audiebamus, sed, quanquam id quoque credo fuisse, tamen ut esset perfecta illa bene loquendi laus, multis litteris, et iis quidem reconditis et exquisitis, summoque studio et diligentia est consecutus. Quin etiam, in maximis occupationibus, quum ad te ipsum (inquit in me intuens) de ratione latine loquendi accuratissime scripserit, primoque in libro

Stalénus et des Autronius. Soit donc que vous n'ayez pas voulu vous jeter au milieu de cette foule, ou que vous ayez craint les reproches de ceux que vous auriez pu omettre ou ne pas louer à souhait, vous pouviez cependant nous parler de César, d'autant plus que votre opinion sur son talent est très-connue, et que son jugement sur le vôtre n'est pas équivoque. — Alors Atticus prenant la parole : Quoi qu'il en soit, dit-il, mon cher Brutus, voici ce que je pense de César, et ce que j'en ai souvent entendu dire à Cicéron lui-même, si habile juge en cette matière. César est peut-être de tous nos orateurs celui qui parle la langue latine avec le plus d'élégance : et il ne doit pas seulement cet avantage, comme on nous le disait tout à l'heure des Lélius et des Mucius, aux impressions reçues dans la maison paternelle. Sans doute elles ont commencé l'ouvrage; mais il n'est arrivé à cette admirable perfection que par des études variées et profondes, suivies avec une grande ardeur et un travail infatigable. Eh! ne l'avez-vous pas vu, ajouta-t-il en me regardant, vous adresser, au temps de ses plus grandes occupations, un savant traité sur la langue latine, dans le premier livre duquel il dit que le choix des

in multos Autronios	sur beaucoup d'Autronius
et Stalenos.	et de Stalénus.
Quare, sive voluisti	Aussi, soit-que tu aies voulu
effugere hanc turbam,	échapper à cette foule,
sive veritus es,	soit-que tu aies craint,
ne quis posset queri	que quelqu'un pût se plaindre
se aut præteritum	soi ou *avoir été* omis
aut non laudatum satis;	ou n'*avoir pas été* loué assez;
potuisti tamen dicere	tu aurais pu cependant parler
de Cæsare,	de César,
præsertim quum	surtout puisque
et tuum judicium	et ton jugement
de ingenio illius	sur le talent de celui-ci
esset notissimum,	était très-connu,
nec illius de tuo obscurum.	ni (celui) de lui sur le tien obscur.
Sed tamen, Brute,	Mais pourtant, Brutus,
inquit Atticus,	dit Atticus,
et ipse judico ita	et moi-même je pense ainsi
de Cæsare,	de César,
et audio sæpissime	et j'entends dire très-souvent
de hoc æstimatore acerrimo	de ce juge très-délicat
hujus generis,	en cette matière,
illum loqui latine	lui parler latin
elegantissime	le-plus-élégamment
fere omnium oratorum;	de presque tous les orateurs;
nec id solum	et cela non seulement
consuetudine domestica,	par une habitude prise-à-la-maison,
ut audiebamus	comme nous l'entendions dire
de familiis	des familles
Læliorum et Muciorum,	des Lélius et des Mucius,
sed, quanquam credo	mais, bien que je croie
id quoque fuisse,	cela aussi avoir-eu-lieu,
consecutus est tamen	il a obtenu cependant
multis litteris,	par beaucoup d'études,
et iis quidem	et ces-études certes
reconditis et exquisitis,	profondes et choisies,
summoque studio	et par une très-grande ardeur
et diligentia,	et par (une très-grande) application,
ut illa laus bene loquendi	que ce talent de bien parler
esset perfecta.	fût parfait.
Quin etiam,	Bien plus,
in occupationibus maximis,	dans les occupations les-plus-grandes,
quum scripserit	comme il a écrit
accuratissime	avec le plus grand soin
ad te ipsum	à toi même
(inquit intuens in me)	(dit-il en regardant vers moi)
de ratione	sur la méthode

dixerit, verborum delectum originem esse eloquentiæ; tribueritque, mi Brute, huic nostro, qui me de illo maluit, quam se dicere, laudem singularem (nam scripsit his verbis, quum hunc nomine esset affatus : « ac, si cogitata præclare eloqui possent, nonnulli studio et usu elaboraverunt, cujus te pæne principem copiæ atque inventorem, bene de nomine ac dignitate populi romani meritum esse existimare debemus ») : hunc facilem et quotidianum novisse sermonem, nunc pro relicto est habendum.

LXXIII. — Tum Brutus, Amice, hercule, inquit, et magnifice te laudatum puto, quem non solum principem atque inventorem copiæ dixerit, quæ erat magna laus, sed etiam bene meritum de populi romani nomine et dignitate. Quo enim uno vincebamur a victa Græcia, id aut ereptum illis est, aut certe nobis cum illis communicatum. Hanc autem, inquit, gloriam, testimoniumque Cæsaris, tuæ quidem supplicationi non, sed triumphis multorum antepono. — Et

mots est la base de l'éloquence? Oui, Brutus, après un tel ouvrage, et l'éloge flatteur qu'y donne à Cicéron cet homme dont Cicéron aime mieux m'entendre parler que d'en parler lui-même : « Quelques-uns, lui dit-il en l'appelant par son nom, quelques-uns ont essayé, à force d'usage et d'application, de produire leurs pensées sous des formes brillantes; mais vous avez le premier découvert toutes les richesses de l'élocution ; et à ce titre, vous avez bien mérité du nom romain et honoré la patrie; » Je le répète, après un tel ouvrage, observer que César excelle dans le langage simple et familier de la conversation, est une chose désormais inutile.

LXXIII. — Certes, dit Brutus, l'amitié ne peut trouver un plus bel éloge. « Vous avez découvert le premier toutes les richesses de « l'élocution; et c'est peu de cette louange magnifique : « Vous « avez bien mérité du nom romain et honoré la patrie! » En effet, le seul avantage que la Grèce vaincue conservât sur nous, lui est enlevé, ou du moins nous le partageons maintenant avec elle. Oui, continua-t-il, je trouve ce glorieux témoignage de César préférable, je ne dis pas aux actions de grâces ordonnées en votre nom, mais

loquendi latine,
dixeritque in primo libro
delectum verborum
esse originem eloquentiæ;
tribueritque, mi Brute,
huic nostro,
qui maluit
me dicere de illo quam se,
laudem singularem
(nam scripsit his verbis,
quum affatus esset
hunc nomine :
ac, nonnulli elaboraverunt
studio et usu,
si possent eloqui
præclare cogitata,
cujus copiæ debemus existi-
te pæne principem [mare
atque inventorem
bene meritum esse
de nomine ac dignitate
populi romani) :
nunc habendum est
pro relicto
hunc novisse sermonem
facilem et quotidianum.
LXXIII. — Tum Brutus,
Amice, inquit, hercule,
et puto te laudatum
magnifice,
quem dixerit
solum principem
atque inventorem copiæ,
quæ erat magna laus,
sed etiam bene meritum
de nomine ac dignitate
populi romani.
Quo enim uno
vincebamur a Græcia victa,
id aut ereptum est illis,
aut certe communicatum
nobis cum illis.
Antepono autem, inquit,
hanc gloriam,
testimoniumque Cæsaris
non supplicationi quidem
tuæ,

de parler latin,
et a dit dans le premier livre
le choix des mots
être l'origine de l'éloquence;
et a accordé, mon-cher Brutus,
à celui-ci notre *ami*,
qui a mieux-aimé
moi parler de lui que soi,
un mérite extraordinaire
(car il a écrit en ces termes,
après avoir désigné
celui-ci par *son* nom :
et quelques-uns ont essayé
à-force-d'application et d'usage,
s'ils pouvaient exprimer
brillamment leurs pensées,
de laquelle richesse nous devons penser
toi presque l'auteur
et l'inventeur,
avoir bien mérité
du nom et de la dignité
du peuple romain) :
maintenant il faut tenir
pour superflu
César avoir connu le langage
facile et journalier.
LXXIII. — Alors Brutus,
Ami, dit-il, par Hercule,
et je pense toi loué
magnifiquement,
que il a dit
le seul auteur
et inventeur de l'abondance,
ce-qui était un grand éloge,
mais encore ayant bien mérité
du nom et de la dignité
du peuple romain.
Car par quoi seulement
nous étions vaincus par la Grèce vain-
cela ou a été enlevé à eux, [cue,
ou du moins partagé
par nous avec eux.
Or je préfère, dit-il,
cette gloire,
et le témoignage de César
non aux actions-de-grâces certes
ordonnées-à-ton-occasion,

recte quidem, inquam, Brute; modo sit hoc Cæsaris judicii, non benivolentiæ testimonium. Plus enim certe attulit huic populo dignitatis, quisquis est ille, si modo est aliquis, qui non illustravit modo, sed etiam genuit in hac urbe dicendi copiam, quam illi, qui Ligurum castella expugnaverunt; ex quibus multi sunt, ut scitis, triumphi. Verum quidem si audire volumus, omissis illis divinis consiliis, quibus sæpe constituta est, imperatorum sapientia, salus civitatis aut belli aut domi; multo magis orator præstat minutis imperatoribus. At prodest plus imperator. Quis negat? sed tamen (non metuo, ne mihi acclametis : est autem, quod sentias, dicendi liber locus) malim mihi L. Crassi unam pro M' Curio dictionem, quam castellanos triumphos duo. At plus interfuit reipublicæ, castellum capi Ligurum, quam bene defendi

aux triomphes de beaucoup de nos généraux. — Vous avez raison, Brutus, repris-je à mon tour, si cet éloge que me donne César est l'expression de son opinion et non de sa bienveillance. Car, sans doute, s'il est un homme qui non-seulement ait enrichi l'éloquence romaine, mais qui le premier ait ouvert dans Rome les sources de l'éloquence, cet homme, quel qu'il soit, a fait plus d'honneur à sa patrie que les vainqueurs des places de la Ligurie, dont la conquête a donné lieu, comme vous savez, à beaucoup de triomphes. Et à dire vrai, si l'on excepte ces grandes inspirations du génie, par lesquelles des généraux ont plus d'une fois sauvé l'État menacé, soit au dedans, soit au dehors, un bon orateur l'emporte beaucoup sur un capitaine ordinaire. Mais les services d'un général sont plus utiles! Qui le nie? et cependant (je ne crains pas que vous m'accusiez d'abuser du droit que chacun de nous a de dire son opinion), j'aimerais mieux avoir fait le seul plaidoyer de Crassus pour M' Curius, que d'avoir triomphé deux fois pour la prise de quelques châteaux. Mais il importait plus à la république de voir un château des Liguriens conquis que la cause de Curius bien défendue! Sans doute,

sed triumphis multorum.
— Et recte quidem,
inquam, Brute;
modo hoc sit testimonium
judicii Cæsaris,
non benivolentiæ.
Attulit enim certe
plus dignitatis
huic populo,
quisquis est ille,
si modo aliquis est,
qui non modo illustravit,
sed etiam genuit
in hac urbe
copiam dicendi,
quam illi
qui expugnaverunt
castella Ligurum;
ex quibus
multi triumphi sunt,
ut scitis.
Si volumus audire
verum quidem,
illis consiliis divinis
omissis,
quibus salus civitatis
constituta est
aut belli aut domi,
sapientia imperatorum,
orator præstat multo magis
imperatoribus minutis.
At imperator
prodest plus.
Quis negat?
Sed tamen
(non metuo
ne mihi acclametis :
locus autem est liber
dicendi quod sentias)
malim mihi
unam dictionem L. Crassi
pro M' Curio,
quam duo triumphos
castellanos.
At interfuit plus
reipublicæ
castellum Ligurum capi,

mais aux triomphes de beaucoup.
— Et avec-raison certes,
dis-je, Brutus;
pourvu-que ce soit un témoignage
du jugement de César,
non de *sa* bienveillance.
Car il a apporté certes
plus de dignité
à ce peuple,
quel que soit celui-là,
si toutefois quelqu'un est,
celui-qui non seulement a illustré,
mais encore a engendré
dans cette ville
la richesse de l'éloquence,
que ces-hommes
qui ont emporté
les forteresses des Ligures;
à-propos desquels
beaucoup de triomphes sont,
comme vous savez.
Si nous voulons entendre
la vérité du-moins,
ces inspirations divines
étant laissées-de-côté,
par lesquelles le salut de l'État
a été établi
ou au-dehors ou au-dedans,
par la sagesse des généraux,
l'orateur l'emporte bien davantage
sur les généraux vulgaires.
Mais (dira-t-on) le général
est utile davantage.
Qui le nie?
Mais pourtant
(je ne crains pas
que vous me désapprouviez :
or la place est libre
pour dire ce que l'on pense),
j'aimerais-mieux pour moi
l'unique plaidoyer de L. Crassus
pour M' Curius,
que deux triomphes
pour-la-prise-d'un-château-fort.
Mais (dira-t-on) il importait plus
à la république
une forteresse des Ligures être prise

causam M' Curii. Credo. Sed Atheniensium quoque plus interfuit firma tecta in domiciliis habere, quam Minervæ signum ex ebore pulcherrimum; tamen ego me Phidiam esse mallem, quam vel optimum fabrum tignarium. Quare non, quantum quisque prosit, sed quanti quisque sit, ponderandum est; præsertim quum pauci pingere egregie possint aut fingere; operarii autem aut bajuli deesse non possint.

LXXIV. — Sed perge, Pomponi, de Cæsare, et redde quæ restant. — Solum quidem, inquit ille, et quasi fundamentum oratoris vides, locutionem emandatam et Latinam; cujus penes quos laus adhuc fuit, non fuit rationis aut scientiæ, sed quasi bonæ consuetudinis. Mitto C. Lælium, P. Scipionem; ætatis illius ista fuit laus, tanquam innocentiæ, sic latine loquendi : nec omnium tamen; nam illorum æquales, Cæci-

mais il importait plus aussi aux Athéniens d'avoir des maisons solidement couvertes, que d'avoir une belle statue de Minerve en ivoire; et cependant j'aimerais mieux être Phidias, que l'ouvrier le plus habile à couvrir un toit. Ne jugeons donc pas les talents sur ce qu'ils rapportent, mais sur ce qu'ils valent, d'autant plus qu'il y aura toujours bien peu d'excellents peintres et de bons statuaires, tandis qu'on ne manquera jamais d'artisans et de manœuvres.

LXXIV. Mais continuez, Atticus, et achevez de payer votre dette. — Vous voyez, reprit-il, que la base et le fondement de l'éloquence est une diction correcte et vraiment Latine; mérite qui n'était point, chez ceux qui l'ont possédé jusqu'ici, le fruit de l'étude ni de l'art, mais l'effet spontané d'une bonne habitude. Je ne parle pas des Lélius et des Scipions; dans cet heureux siècle, la langue était pure comme les mœurs. Ce n'est pas qu'il n'y eût des exceptions : Cécilius et Pacuvius, contemporains de ces grands hommes, parlaient

quam causam M' Curii
bene defendi.
Credo.
Sed interfuit quoque
plus Atheniensium
habere tecta firma
in domiciliis,
quam signum pulcherrimum
Minervæ ex ebore;
tamen ego mallem
me esse Phidiam,
quam vel optimum
fabrum tignarium.
Quare ponderandum est,
non quantum
quisque prosit,
sed quanti quisque sit;
præsertim quum pauci
possint pingere egregie,
aut fingere;
operarii autem
aut bajuli
non possint deesse.
LXXIV. — Sed perge,
Pomponi,
de Cæsare,
et redde quæ restant.
— Vides, inquit ille,
locutionem emendatam
et Latinam solum
et quasi fundamentum
oratoris;
penes quos fuit adhuc
laus hujus,
non fuit rationis
aut scientiæ,
sed quasi bonæ consuetudi-
Mitto C. Lælium, [nis.
P. Scipionem;
ista fuit laus
illius ætatis,
tanquam innocentiæ,
sic loquendi latine :
nec omnium tamen;
nam videmus
æquales illorum,
Cæcilium et Pacuvium,

que la cause de M' Curius
être bien défendue.
Je le crois.
Mais il importait aussi
plus aux Athéniens
d'avoir des toits solides
à *leurs* maisons,
qu'une statue très-belle
de Minerve en ivoire;
cependant moi j'aimerais-mieux
moi être Phidias,
que même le meilleur
ouvrier charpentier.
Ainsi-donc il faut examiner,
non combien
chacun est utile,
mais de quel-prix chacun est;
d'autant-plus que peu
peuvent peindre avec-talent,
ou modeler :
et que les ouvriers d'autre-part
ou les portefaix
ne peuvent pas manquer.
LXXIV. — Mais continue,
Pomponius,
sur César,
et rends ce qui reste dû.
— Tu vois, dit-il,
une diction châtiée
et latine (être) la base
et comme le fondement
de l'orateur;
ceux-qui ont possédé jusqu'ici
le mérite de cette-*diction*,
elle ne fut pas *l'effet* de la méthode
ou de la science,
mais comme d'une bonne habitude.
Je ne parle pas de C. Lélius,
de P. Scipion;
ce fut le mérite
de ce siècle,
comme de l'intégrité,
de-même de parler latin :
et pas de tous cependant;
car nous voyons
les contemporains de ceux-là,
Cæcilius et Pacuvius,

lium et Pacuvium, male locutos videmus : sed omnes tum fere, qui nec extra urbem hanc vixerant, nec eos aliqua barbaries domestica infuscaverat, recte loquebantur. Sed hanc certe rem deteriorem vetustas fecit et Romæ, et in Græcia ; confluxerunt enim et Athenas, et in hanc urbem multi inquinate loquentes ex diversis locis : quo magis expurgandus est sermo, et adhibenda, tanquam obrussa, ratio, quæ mutari non potest; nec utendum pravissima consuetudinis regula. T. Flamininum, qui cum Q. Metello consul fuit, pueri vidimus; existimabatur bene latine loqui, sed litteras nesciebat. Catulus erat ille quidem minime indoctus, ut a te paullo est ante dictum; sed tamen suavitas vocis, et lenis appellatio litterarum, bene loquendi famam confecerat. Cotta, quia se valde dilatandis litteris a similitudine Græcæ locutionis abs-

mal; mais en général tous ceux qui n'avaient pas vécu hors de Rome, ou puisé dans les exemples domestiques des leçons de mauvais goût, s'exprimaient purement. Toutefois le temps a chez nous, comme dans la Grèce, altéré cette précieuse qualité. Rome, ainsi qu'Athènes, a vu affluer de toutes parts une multitude d'étrangers qui apportaient un langage barbare : nouveau motif pour épurer de plus en plus son style, et pour l'éprouver au creuset de l'immuable raison, sans s'en rapporter à l'usage, le plus mauvais de tous les guides. J'ai vu dans mon enfance T. Flamininus, qui fut consul avec Métellus. On estimait sa pureté; mais il était sans lettres. Catulus, comme vous le disiez tout à l'heure, ne manquait nullement d'instruction; cependant c'est au charme de sa voix et à la douceur de sa prononciation, qu'il dut la réputation de bien parler. Cotta, pour ne pas ressembler aux Grecs, donnait aux voyelles un son large

locutos male;
sed tum fere omnes,
qui nec vixerant
extra hanc urbem,
nec aliqua barbaries
domestica
infuscaverat eos,
loquebantur recte.
Sed vetustas
fecit hanc rem certe
deteriorem et Romæ
et in Græcia;
multi enim
loquentes inquinate
confluxerunt et Athenas
et in hanc urbem
ex diversis locis :
quo magis sermo
est expurgandus,
et ratio,
quæ non potest mutari,
adhibenda
tanquam obrussa;
nec utendum
regula pravissima
consuetudinis.
Vidimus pueri
T. Flamininum,
qui fuit consul
cum Q. Metello;
existimabatur
bene loqui latine;
sed nesciebat litteras.
Catulus erat
ille quidem
minime indoctus,
ut dictum est a te
paullo ante;
sed tamen suavitas vocis
et appellatio lenis
litterarum
confecerat famam
bene loquendi.
Cotta, quia se abstraxerat
valde a similitudine
locutionis Græcæ
pilatandis litteris,

avoir parlé mal;
mais alors presque tous,
ceux-qui n'avaient pas vécu
hors de cette ville
ni quelque barbarie
prise-à-la maison
avait gâté eux,
parlaient bien.
Mais le temps
a rendu cette qualité du moins
pire et à Rome
et en Grèce;
car beaucoup de gens
parlant d'une-façon-barbare
affluèrent et à Athènes
et dans cette ville
de différents lieux :
raison-de-plus pour que la langue
soit devant-être-purifiée,
et (pour que) la raison,
qui ne peut être changée,
soit employée
comme la coupelle;
et il-ne-faut-pas-se-servir
de la règle détestable
de l'habitude.
Nous avons vu dans-notre-enfance
T. Flamininus,
qui fut consul
avec Q. Métellus;
il était cru
bien parler latin,
mais il ne savait pas la littérature.
Catulus était
lui du-moins
pas-du-tout ignorant,
comme il a été dit par toi
un-peu auparavant;
mais pourtant le charme de la voix
et la prononciation douce
des lettres
lui avait valu la réputation
de bien parler.
Cotta, comme il s'était éloigné
fort de la ressemblance
avec la diction Grecque
en traînant les syllabes,

traxerat, sonabatque contrarium Catulo, subagreste quiddam planeque subrusticum, alia quidem, quasi inculta et silvestri via, ad eamdem laudem pervenerat. Sisenna autem, quasi emendator sermonis usitati quum esse vellet, ne a C. Rusio quidem accusatore deterreri potuit, quominus inusitatis verbis uteretur — Quidnam istuc est? inquit Brutus; aut quis est iste C. Rusius? — Et ille, Fuit accusator, inquit, vetus, quo accusante Christilium, Sisenna defendens, dixit, quædam ejus sputatilica esse crimina. Tum C. Rusius, « Circumvenior, inquit, judices, nisi subvenitis. Sisenna, quid dicas, nescio; metuo insidias; sputatilica, quid est hoc? sputa quid sit scio, tilica nescio. » Maximi risus; sed ille tamen familiaris meus recte loqui putabat esse, inusitate loqui.

LXXV. Cæsar autem, rationem adhibens, consuetudinem vitiosam et corruptam pura et incorrupta consuetudine emendat. Itaque quum ad hanc elegantiam verborum latino-

et plein, et son accent tout opposé à celui de Catulus, avait, il faut le dire, une légère teinte de rusticité. C'était comme une route différente, qui, à travers des champs incultes et sauvages, le conduisait à la même gloire. Sisenna aimait tellement à s'ériger en réformateur de la langue, que l'accusateur C. Rusius ne réussit pas même à le dégoûter des mots inusités. — Que voulez-vous dire, interrompit Brutus, et quel est ce C. Rusius?— C'était un vieil accusateur qui poursuivait en justice Christilius, et auquel Sisenna, défenseur de l'accusé, dit que quelques-uns de ses griéfs étaient *sputatilica*. « Juges, s'écria Rusius, on veut me surprendre, si vous ne venez à mon aide. Sisenna, je ne sais ce que vous voulez dire; je crains un piége. Qu'est-ce que cela, *sputatilica?* pour *sputa*, je sais bien ce que c'est; mais *tilica*, je l'ignore. » On éclata de rire, et mon ami Sisenna n'en continua pas moins de croire qu'on parle bien, quand on ne parle pas comme tout le monde.

LXXV. César, au contraire, prenant la raison pour guide, corrige les vices et la corruption de l'usage, par un usage plus pur et un goût plus sévère. Aussi, lorsqu'à cette élégante latinité, nécessaire

sonabatque
contrarium Catulo,
quiddam subagreste,
planeque subrusticum,
pervenerat
ad eamdem laudem
via alia quidem,
quasi inculta et silvestri.
Sisenna autem,
quum vellet esse
quasi emendator
sermonis usitati,
ne potuit quidem deterreri
a C. Rusio accusatore,
quominus uteretur
verbis inusitatis.
— Quidnam est istuc?
inquit Brutus;
aut quis est iste C. Rusius?
— Et ille,
Fuit vetus accusator, inquit,
quo accusante Christilium,
Sisenna defendens,
dixit quædam crimina ejus
esse sputatilica.
Tum C. Rusius,
Circumvenior, inquit,
judices,
nisi subvenitis.
Sisenna, nescio quid dicas;
metuo insidias;
Sputatilica, quid est hoc?
Scio quid sit sputa,
tilica nescio.
Maximi risus;
sed ille meus familiaris
putabat tamen
recte loqui
esse loqui inusitate.
LXXV. Cæsar autem,
adhibens rationem,
emendat consuetudinem
vitiosam et corruptam
consuetudine pura
et incorrupta.
Itaque quum
ad hanc elegantiam

et *que* il avait-un-accent
contraire à Catulus,
quelque-chose d'un-peu-sauvage,
et tout-à-fait rustique,
était parvenu
à la même gloire
par une voie autre certes,
comme inculte et sauvage.
Mais Sisenna,
comme il voulait être
comme le réformateur
de la langue en-usage,
ne put même pas être empêché
par C. Rusius l'accusateur,
qu'il se servît (de se servir)
de termes inusités.
— Qu'est-ce que cela?
dit Brutus;
ou quel est ce C. Rusius?
— Et lui,
Ce fut un vieil accusateur, dit-il,
lequel accusant Christilius,
Sisenna qui-*le*-défendait,
dit certains griefs de lui
être *sputatilica*.
Alors C. Rusius,
Je suis circonvenu, dit-il,
juges,
si vous ne venez à mon aide.
Sisenna, je ne sais ce que tu dis;
je crains des embûches;
Sputatilica, qu'est-ce cela?
Je sais ce-qu'est *Sputa*,
mais tilica, je *l'*ignore.
Il y eut de grands éclats-de-rire;
mais ce mien ami
croyait néanmoins
bien parler
être parler contre-l'usage.
LXXV. César, au contraire
prenant-pour-guide la raison,
corrige l'usage
vicieux et corrompu
par un usage pur
et irréprochable.
C'est-pourquoi non-seulement
à ce choix-exquis

rum (quæ, etiamsi orator non sis, et sis ingenuus civis romanus, tamen necessaria est) adjungit illa oratoria ornamenta dicendi; tum videtur tanquam tabulas bene pictas collocare in bono lumine. Hanc quum habeat præcipuam laudem in communibus, non video, cui debeat cedere. Splendidam quamdam, minimeque veteratoriam rationem dicendi tenet, voce, motu, forma etiam magnifica et generosa quodam modo. — Tum Brutus, Orationes quidem ejus mihi vehementer probantur, complures autem legi. Atque etiam commentarios quosdam scripsit rerum suarum. —Valde quidem, inquam, probandos: nudi enim sunt, recti, et venusti, omni ornatu orationis, tanquam veste, detracto. Sed dum voluit alios habere parata, unde sumerent, qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortasse fecit, qui volent illa calamistris inurere; sanos quidem homines a scribendo deter-

à tout Romain bien né, ne fût-il pas orateur, il ajoute les ornements de l'éloquence, ses pensées sont comme autant de tableaux parfaits qu'il place dans un jour favorable. Doué d'un si beau privilége, qu'il unit d'ailleurs aux autres parties de l'art, je ne vois pas à quel rival il pourrait le céder. Sa déclamation est brillante et pleine de franchise; sa voix, son geste, tout son extérieur a quelque chose de noble et de majestueux. — J'aime infiniment ses discours, dit Brutus; j'en ai lu beaucoup. Il a écrit aussi des mémoires de ses campagnes. — Oui, répondis-je, et d'excellents. Le style en est simple, pur, gracieux, et dépouillé de toute pompe de langage : c'est une beauté sans parure. En voulant fournir des matériaux aux historiens futurs, il a peut-être fait plaisir à de petits esprits, qui seront tentés de charger d'ornements frivoles ces grâces naturelles; mais pour les gens sensés, il leur a ôté à jamais l'envie d'écrire; car rien n'est plus

verborum latinorum	des expressions latines
(quæ, etiamsi non sis orator,	(laquelle, bien que tu ne sois pas orateur,
et sis civis romanus	et que tu sois citoyen romain
ingenuus,	bien-né,
est tamen necessaria)	est pourtant nécessaire)
adjungit	il ajoute
illa ornamenta dicendi	ces ornements de-la-parole
oratoria;	propres-à-l'orateur;
tum videtur	mais encore il paraît
tanquam collocare	en-quelque-sorte placer
in lumine bono	dans un jour favorable
tabulas bene pictas.	des tableaux bien peints.
Quum habeat	Puisque il possède
hanc laudem præcipuam	ce mérite particulier
in communibus,	entre les *qualités* partagées-avec-d'autres,
non video	je ne vois pas
cui debeat cedere.	à qui il doit *le* céder.
Tenet quamdam [dam	Il possède certaine
rationem dicendi splendi-	manière de parler brillante
minimeque veteratoriam,	et pas-du-tout rusée,
voce, motu,	par la voix, le geste,
forma etiam magnifica	par l'extérieur même majestueux
et generosa quodam modo.	et noble en quelque sorte.
— Tum Brutus,	— Alors Brutus,
Orationes quidem ejus	Les discours certes de lui
probabantur mihi	étaient approuvés de moi
vehementer;	infiniment;
legi autem complures.	or j'*en* ai lu un très-grand nombre.
Atque scripsit etiam	Et il a écrit aussi
quosdam commentarios	certains mémoires
suarum rerum.	de ses exploits.
—Valde probandos quidem,	— Très-estimables certes,
inquam;	dis-je;
sunt enim nudi,	car ils sont naturels,
recti et venusti,	simples et gracieux,
omni ornatu orationis,	toute parure de style,
tanquam veste, detracto.	comme un vêtement, étant supprimée.
Sed dum voluit	Mais tandis qu'il voulait
alios habere parata,	les autres avoir des *matériaux* préparés,
unde sumerent,	où puisassent
qui vellent	ceux-qui voudraient
scribere historiam,	écrire l'histoire,
fecit gratum	il a fait une *chose* agréable
ineptis fortasse,	aux sots peut-être,
qui volent	qui voudront
inurere illa calamistris;	brûler cela avec des fers à friser;
deterruit sane	il a détourné assurément

ruit. Nihil enim est in historia pura et illustri brevitate dulcius. Sed ad eos, si placet, qui vita excesserunt, revertamur.

LXXVI. C. Sicinius igitur, Q. Pompeii illius, qui censor fuit, ex filia nepos, quæstorius mortuus est; probabilis orator, jam vero etiam probatus, ex hac inopi ad ornandum, sed ad inveniendum expedita, Hermagoræ disciplina : ea dat rationes certas et præcepta dicendi; quæ si minorem habent apparatum (sunt enim exilia), tamen habent ordinem, et quasdam errare in dicendo non patientes vias. Has ille tenens, et paratus ad causas veniens, verborum non egens, ipsa illa comparatione disciplinaque dicendi, jam in patronorum numerum pervenerat. Erat etiam vir doctus in primis C. Visellius Varro, consobrinus meus, qui fuit cum Sicinio ætate conjunctus. Is quum post curulem ædilitatem judex

agréable dans l'histoire qu'une brièveté correcte et lumineuse. Mais revenons, si vous le voulez, aux orateurs qui ne sont plus.

LXXVI. C. Sicinius, né d'une fille de Q. Pompéius le censeur, et mort après sa questure, mérite quelque estime, et en obtint de son temps. Il sortait d'une école qui donne peu à la magnificence du style, mais qui offre des ressources à l'invention, celle d'Hermagoras. Elle prescrit à l'orateur des lois et des règles certaines. Si ces préceptes n'ont pas un grand éclat (car ils sont un peu secs), ils ont au moins de la méthode, et ouvrent des routes qui ne permettent pas de s'égarer. C'est en suivant ces routes, et en venant au barreau bien préparé, que Sicinius, à l'aide d'une élocution assez facile, et dirigé par les principes et les règles de l'école, se fit compter, encore jeune, au nombre des avocats. Alors vivait aussi un homme très-savant, C. Visellius Varron, mon cousin, qui était de l'âge de Sicinius. Il mourut étant juge de la question, après avoir exercé l'édilité curule. J'avoue

homines sanos
a scribendo.
Nihil enim est dulcius
in historia
brevitate pura et illustri.
Sed revertamur,
si placet,
ad eos
qui excesserunt vita.
LXXVI. Igitur
C. Sicinius,
nepos ex filia
illius Q. Pompeii,
qui fuit censor,
mortuus est quæstorius :
orator probabilis,
jam vero etiam probatus,
ex hac disciplina
Hermagoræ,
inopi ad ornandum,
sed expedita
ad inveniendum :
ea dat rationes certas
et præcepta dicendi;
quæ, si habent
minorem apparatum
(sunt enim exilia),
habent tamen ordinem,
et quasdam vias
non patientes
errare in dicendo.
Ille tenens has
et veniens paratus
ad causas,
non egens verborum,
jam pervenerat
in numerum oratorum
illa comparatione ipsa
disciplinaque dicendi.
C. Visellius Varro,
meus consobrinus,
qui fuit conjunctus ætate
cum Sicinio,
erat etiam vir doctus
in primis.
Quum is esset judex
quæstionis

les hommes sensés
de l'envie-d'écrire.
Car rien n'est plus agréable
dans l'histoire
que une brièveté pure et claire.
Mais revenons,
s'il *vous* plaît,
à ceux
qui ont cessé de vivre.
LXXVI. Donc,
C. Sicinius,
petit-fils par la fille
de ce Q. Pompéius,
qui fut censeur,
mourut après-sa-questure;
orateur estimable,
mais déjà même estimé,
sorti-de cette école
d'Hermagoras,
pauvre pour orner (le style),
mais toute-prête
pour inventer :
elle donne des méthodes certaines
et des préceptes d'éloquence;
lesquels, si ils ont
une moins-grande pompe
(car ils sont-secs),
ont pourtant de l'ordre,
et (ouvrent) certaines routes
ne permettant pas
de s'égarer en parlant.
Celui-ci suivant ces (routes)
et arrivant préparé
à *ses* causes,
ne manquant pas de-facilité-à-parler,
était déjà parvenu
au nombre des orateurs,
grâce à cette préparation même
et à cette éducation oratoire.
C. Visellius Varron,
mon cousin,
qui fut uni par l'âge
avec Sicinius,
était aussi un homme instruit
parmi les premiers.
Comme il était juge
de la question

quæstionis esset, est mortuus : in quo fateor vulgi judicium a judicio meo dissensisse : nam populo non erat satis vendibilis : præceps quædam, et quum idcirco obscura, quia peracuta, tum rapida, et celeritate cæcata oratio; sed neque verbis aptiorem cito alium dixerim, neque sententiis crebriorem. Præterea perfectus in litteris, jurisque civilis jam a patre Aculeone traditam tenuit disciplinam.

Reliqui sunt, qui mortui sint, L. Torquatus, quem tu non tam cito rhetorem dixisses (etsi non deerat oratio), quam, ut Græci dicunt, πολιτικόν. Erant in eo plurimæ litteræ, nec eæ vulgares, sed interiores quædam et reconditæ ; divina memoria; summa verborum et gravitas et elegantia ; atque hæc omnia vitæ decorabat dignitas et integritas. Me quidem admodum delectabat etiam Triarii, in illa ætate, plena litte-

que le jugement du peuple à son égard différait du mien ; car il était peu goûté du public. Son style impétueux était obscur à force de finesse, et ses pensées échappaient dans la rapidité de son débit ; mais je citerais difficilement un orateur qui le surpassât pour la justesse des expressions et l'abondance des idées. Il était d'ailleurs consommé dans la littérature et instruit dans le droit civil, dont son père Aculéon lui avait enseigné les principes.

Reste encore, parmi ceux qui sont morts, L. Torquatus, à qui le titre d'orateur, quoique la parole ne lui manquât nullement, paraît moins convenir que celui d'homme d'État. Il était savant, et d'une science qui n'avait rien de vulgaire ni de superficiel : son érudition était profonde et choisie. Sa mémoire tenait du prodige ; son style réunissait au plus haut degré la force et l'élégance ; et tous ces talents étaient relevés par l'intégrité de ses mœurs et la dignité de sa vie. Je prenais aussi un extrême plaisir à entendre Triarius, dont les discours, malgré sa jeunesse, étaient pleins d'une savante matu-

post ædilitatem curulem,	après l'édilité curule,
mortuus est :	il mourut :
in quo	à-l'endroit de celui-ci
fateor judicium vulgi	j'avoue le jugement du peuple
dissensisse	avoir-été-en-désaccord
a meo judicio;	d'avec mon jugement;
nam non erat	car il n'était pas
satis vendibilis populo :	assez goûté du peuple :
quædam oratio præceps,	certain style impétueux
et quum obscura	et non-seulement obscur,
idcirco quia peracuta,	par la raison que (il était) très-fin,
tum rapida,	mais-encore rapide,
et cæcata celeritate;	et inintelligible par *sa* rapidité;
sed neque dixerim cito	mais je ne dirais pas vite
alium aptiorem verbis	un autre plus-juste dans les mots
neque crebriorem	ni plus abondant
sententiis.	pour les idées.
Præterea	En outre (il était)
perfectus in litteris,	consommé dans la littérature,
tenuitque disciplinam	et il posséda la science
juris civilis,	du droit civil.
jam traditam	déjà transmise
a patre Aculeone.	par *son* père Aculéon.
Reliqui sunt,	Restent encore,
qui mortui sint,	*parmi* ceux-qui sont morts,
L. Torquatus,	L. Torquatus,
quem tu non dixisses	que tu n'aurais pas dit
tam cito rhetorem	aussi vite orateur
(etsi oratio non deerat),	(quoique la parole ne lui manquât pas),
quam πολιτικόν,	que homme-d'État,
ut Græci dicunt.	comme les Grecs disent.
Plurimæ litteræ	Beaucoup de connaissances
erant in eo,	étaient en lui,
nec eæ vulgares,	et celles-ci non vulgaires,
sed quædam interiores	mais certaines (connaissances) abstraites
et reconditæ;	et profondes;
memoria divina;	une mémoire prodigieuse;
et gravitas et elegantia	et une force et une élégance
summa verborum,	très-grande d'expressions,
atque dignitas vitæ	et la dignité de sa vie
et integritas	et l'intégrité (de ses mœurs)
decorabat omnia hæc.	relevait toutes ces-*qualités*.
Oratio etiam Triarii	L'éloquence aussi de Triarius,
plena senectutis litteratæ,	pleine d'une maturité savante
in illa ætate,	malgré cet âge (sa jeunesse),
delectabat me	charmait moi
admodum quidem :	beaucoup assurément :

ratæ senectutis oratio: qanta severitas in vultu! quantum pondus in verbis! quam nihil non consideratum exibat ex ore!

— Tum Brutus, Torquati et Triarii mentione commotus (utrumque enim eorum admodum dilexerat), Næ ego, inquit (ut omittam cetera, quæ sunt innumerabilia), de istis duobus quum cogito, doleo, nihil tuam perpetuam auctoritatem de pace valuisse! nam nec istos excellentes viros, nec multos alios prætantes cives respublica perdidisset. — Sileamus, inquam, Brute, de istis, ne augeamus dolorem: nam et præteritorum recordatio est acerba, et acerbior exspectatio reliquorum. Itaque omittamus lugere, et tantum, quid quisque dicendo potuerit (quoniam id quærimus), prædicemus.

LXXVII. Sunt etiam ex iis, qui eodem bello occiderunt, M. Bibulus, qui et scriptitavit accurate, quum præsertim non esset orator, et egit multa constanter; Appius Claudius, so-

rité. Quelle sévérité dans sa physionomie! quelle autorité dans ses paroles! quelle mesure dans tout ce qui sortait de sa bouche!

— Alors Brutus, vivement ému par ce souvenir de Torquatus et de Triarius qu'il avait tendrement chéris: Oui, dit-il, sans parler des autres sujets de douleur, qui sont innombrables, ces deux noms réveillent en moi une pensée bien amère! Ah! pourquoi votre voix, qui ne se lassait point de conseiller la paix, n'a-t-elle jamais été écoutée? La république n'eût perdu, ni ces deux hommes vertueux, ni tant d'autres grands citoyens. — Faisons trêve, Brutus, à ces tristes réflexions, pour ne pas aigrir nos blessures: car si le souvenir du passé est amer, combien l'attente de l'avenir l'est-elle plus encore! Cessons donc de gémir, et contentons-nous d'apprécier les succès de chaque orateur, puisque c'est là l'objet de nos recherches.

LXXVII. Parmi ceux qui ont péri dans cette guerre, n'oublions pas M. Bibulus. Il écrivit beaucoup et avec soin, surtout pour un homme qui n'était pas orateur; et de plus, il fit beaucoup d'actions

quanta severitas in vultu!
quantum pondus in verbis!
quam nihil
non consideratum
exibat ex ore!
— Tum Brutus,
commotus mentione
Torquati et Triarii
(dilexerat enim admodum
utrumque eorum),
Næ ego, inquit
(ut omittam cetera,
quæ sunt innumerabilia),
quum cogito de istis duobus,
doleo
tuam auctoritatem
perpetuam de pace
nihil valuisse!
nam respublica
perdidisset
nec istos viros excellentes,
nec multos alios
cives præstantes.
— Sileamus, inquam,
Brute, de istis,
ne augeamus dolorem:
nam et recordatio
præteritorum
est acerba,
et exspectatio
reliquorum
acerbior.
Itaque
omittamus lugere,
et prædicemus tantum
quid quisque potuerit
dicendo
(quoniam quærimus id).
LXXVII. Ex iis etiam,
qui occiderunt
eodem bello,
sunt M. Bibulus,
qui et scriptitavit
accurate,
præsertim quum
non esset orator,
et egit multa constanter;

quelle sévérité dans le visage!
quelle autorité dans *ses* paroles!
comme rien
d'irréfléchi
ne sortait de *sa* bouche!
— Alors Brutus,
ému du souvenir
de Torquatus et de Triarius
(car il avait chéri beaucoup
l'un-et-l'autre de ceux-ci),
Oui, moi, dit-il
(sans parler des autres-*faits*,
qui sont innombrables),
quand je songe à ces deux *hommes*,
je regrette
tes conseils
incessants pour la paix
n'avoir eu aucun résultat!
car la république
aurait perdu
ni ces hommes éminents,
ni beaucoup d'autres
citoyens distingués.
— Taisons-nous, dis-je,
Brutus, sur ce sujet,
pour-ne-pas accroître *notre*-douleur:
car et le souvenir
du passé
est amer,
et l'attente
de ce qui reste
(est) plus pénible (encore).
C'est pourquoi
cessons de gémir,
et apprécions seulement
ce dont chacun a été capable
en parlant
(puisque nous cherchons cela).
LXXVII. Parmi ceux encore,
qui ont péri
dans la même guerre,
sont M. Bibulus,
qui et écrivit
avec-soin,
surtout quoique
il ne fût pas orateur,
et fit beaucoup de choses avec fermeté.

cer tuus, collega et familiaris meus ; hic jam et satis studiosus, et valde quum doctus, tum etiam exercitatus orator, et quum auguralis, tum omnis publici juris antiquitatisque nostræ bene peritus fuit. L. Domitius nulla ille quidem arte, sed latine tamen, et multa cum libertate dicebat. Duo præterea Lentuli consulares, quorum Publius ille, nostrarum injuriarum ultor, auctor salutis, quidquid habuit, quantumcumque fuit, illud totum ex disciplina : instrumenta naturæ deerant ; sed tantus animi splendor, et tanta magnitudo, ut sibi omnia, quæ clarorum virorum essent, non dubitaret adsciscere, eaque omni dignitate obtineret. L. autem Lentulus satis erat fortis orator, si modo orator, sed cogitandi non ferebat laborem. Vox canora, verba non horrida sane, ut plena esset animi et terroris oratio : quæreres in judiciis fortasse

pleines de fermeté. Je citerai encore Appius Claudius, votre beau-père, mon collègue et mon ami. Celui-ci réunissait à l'amour du travail un savoir étendu, et un grand exercice de la parole ; il possédait en outre, avec la science de nos antiquités, celle du droit augural et de tout le droit public. Je citerai L. Domitius, qui, sans aucune étude de l'art, parlait purement avec une grande indépendance ; et les deux Lentulus, personnages consulaires, dont l'un, Publius, le vengeur de mes injures et l'auteur de mon rappel, dut aux préceptes des maîtres tout ce qu'il eut de talent oratoire. La nature ne l'avait pas favorisé de ses dons ; mais il avait dans l'âme tant de noblesse et de grandeur, qu'il ne craignit pas d'aspirer à tous les avantages de l'illustration, et qu'il soutint avec honneur le rôle le plus brillant. Quant à L. Lentulus, ce fut un orateur assez vigoureux, si toutefois il fut orateur ; mais il ne pouvait soutenir la fatigue de penser. Sa voix était sonore, ses expressions plutôt choisies que négligées ; enfin, son éloquence était pleine d'âme, et avait des accents qui imprimaient la terreur. On désirerait peut-être mieux au

Appius Claudius,	Appius Claudius,
tuus socer,	ton beau-père,
meus collega	mon collègue
et familiaris;	et ami;
hic jam fuit	celui-ci encore fut
et satis studiosus,	et assez laborieux,
et quum valde doctus,	et non-seulement fort instruit,
tum etiam orator	mais encore orateur
exercitatus,	exercé,
et bene peritus	et bien habile
quum juris auguralis,	tant dans le droit augural,
tum omnis publici,	que dans tout (le droit) public,
nostræque antiquitatis.	et dans nos antiquités.
L. Domitius dicebat	L. Domitius parlait,
ille quidem nulla arte,	lui du-moins sans aucun art,
sed latine tamen,	mais en latin cependant,
et cum multa libertate.	et avec grande liberté.
Præterea duo Lentuli	En outre les deux Lentulus
consulares,	*personnages-*consulaires,
quorum ille Publius,	dont le *fameux* Publius,
ultor nostrarum injuriarum,	vengeur de nos injures,
auctor salutis,	auteur *de notre* salut,
quidquid habuit,	tout ce qu'il eut (de talent),
quantumcumque fuit,	quelque-grand-qu'il fût,
totum illud ex disciplina :	(dut) tout cela aux préceptes :
instrumenta naturæ	les ressources de la nature
deerant;	*lui* manquaient;
sed tantus splendor animi,	mais une si grande noblesse d'âme,
et tanta magnitudo,	et une telle grandeur (étaient à lui),
ut non dubitaret	que il n'hésitait pas
adsciscere sibi	à attribuer à soi
omnia quæ essent	tous-les-avantages qui appartenaient
virorum clarorum,	aux hommes illustres,
obtineretque ea	et les gardait
omni dignitate.	avec toute-espèce d'honneur.
L. autem Lentulus	Mais L. Lentulus
erat orator	était un orateur
satis fortis,	assez vigoureux,
si modo orator,	si toutefois (il fut) orateur,
sed non ferebat	mais il ne soutenait pas
laborem cogitandi;	la fatigue de penser;
vox canora,	voix sonore,
verba non horrida sane,	expressions non négligées certes,
ut oratio	en sorte que *son* langage
esset plena animi	était plein d'âme
et terroris.	et de terreur.
Quæreres fortasse	Tu aurais cherché peut-être

melius ; in republica quod erat, esse judicares satis. Ne T. quidem Postumius contemnendus in dicendo ; de republica vero non minus vehemens orator, quam bellator fuit ; effrenatus, et acer nimis, sed bene juris publici leges atque instituta cognoverat.

— Hoc loco Atticus, Putarem te, inquit, ambitiosum esse, si (ut dixisti) ii, quos jamdiu colligis, viverent. Omnes enim commemoras, qui ausi aliquando sunt stantes loqui, ut mihi imprudens M. Servilium præteriisse videare.

LXXVIII. Non, inquam, ego istuc ignoro, Pomponi, multos fuisse, qui verbum nunquam in publico fecissent, quum melius aliquanto possent, quam isti oratores, quos colligo, dicere ; sed his commemorandis etiam illud assequor, ut intelligatis primum, ex omni numero quam non multi ausi sint dicere ; deinde, ex iis ipsis quam pauci fuerint laude

barreau ; mais à la tribune politique son talent peut paraître suffisant. T. Postumius n'était pas non plus à mépriser comme orateur. Comme citoyen, il parla avec la même énergie qu'il combattit, emporté, ardent à l'excès, mais connaissant bien les lois et les principes du droit public.

— Ici Atticus m'interrompant : Je vous supposerais, dit-il, l'intention de flatter, si tous ceux dont vous recueillez les noms depuis quelque temps, n'étaient pas morts. Quiconque osa jamais se lever et parler devant des hommes, obtient de vous une mention. En vérité, je suis tenté de croire que c'est par oubli que vous ne dites rien de M. Servilius.

LXXVIII. Je n'ignore pas, Atticus, que parmi ceux qui n'ont jamais ouvert la bouche en public, il en est beaucoup qui auraient mieux parlé que les orateurs dont je recueille ici les noms ; mais cette énumération a au moins un avantage ; c'est de nous montrer combien il en est peu, sur la totalité des hommes, qui aient osé faire entendre leur voix ; et combien peu, parmi ceux qui l'ont osé, ont mérité des éloges. Ainsi, je n'omettrai pas même deux chevaliers ro-

melius in judiciis;
judicares esse satis
quod erat in republica.
Ne T. quidem Postumius
contemnendus in dicendo;
vero
de republica
fuit orator
non minus vehemens
quam bellator;
effrenatus,
et nimis acer,
sed cognoverat bene
leges atque instituta
juris publici.
— Hoc loco Atticus,
Putarem te,
inquit,
esse ambitiosum,
si ii (ut dixisti)
quos colligis jamdiu,
viverent.
Commemoras enim omnes
qui ausi sunt aliquando
stantes loqui,
ut videare mihi
præteriisse imprudens
M. Servilium. [ro,
LXXVIII. Non ego igno-
inquam, Pomponi,
multos fuisse
qui nunquam
fecissent verbum
in publico,
quum possent dicere
aliquanto melius,
quam isti oratores
quos colligo;
sed assequor illud
his commemorandis,
ut intelligatis primum
quam non multi
ausi sint dicere
ex omni numero;
deinde quam pauci
fuerint digni laude
ex iis ipsis.

mieux au barreau;
tu aurais jugé être suffisant
ce qui était dans la politique.
Pas même T. Postumius
à-mépriser en-fait-d'éloquence
mais
pour la politique
il fut orateur
non moins véhément
que guerrier;
emporté,
et trop ardent,
mais il connaissait bien
les lois et les principes
du droit public.
— A cet endroit Atticus,
Je croirais toi,
dit-il,
être disposé-à-flatter,
si ceux (comme tu as dit)
que tu recueilles depuis-longtemps,
vivaient.
Car tu cites tous
ceux qui osèrent jamais
se-levant parler,
en-sorte-que tu sembles à moi
avoir omis sans-le-vouloir
M. Servilius.
LXXVIII. Je n'ignore pas,
dis-je, Pomponius,
beaucoup-*d'hommes* avoir été
qui jamais
n'avaient prononcé un mot
en public,
quand ils pouvaient parler
beaucoup mieux,
que ces orateurs,
que je recueille;
mais j'arrive à ce-*résultat*
en les mentionnant,
que vous comprenez d'abord
combien peu
ont osé parler
sur toute la quantité;
ensuite combien peu
ont été dignes d'éloge
parmi ceux-là mêmes.

digni. Itaque ne hos quidem equites romanos, amicos nostros, qui nuper mortui sunt, P. Cominium Spoletinum, quo accusante defendi C. Cornelium ; in quo et compositum dicendi genus, et acre, et expeditum fuit : T. Attium Pisaurensem, cujus accusationi respondi pro A. Cluentio ; qui et accurate dicebat, et satis copiose, eratque præterea doctus Hermagoræ præceptis ; quibus etsi ornamenta non satis opima dicendi, tamen, ut hastæ velitibus amentatæ, sic apta quædam, et parata singulis causarum generibus argumenta traduntur. Studio autem neminem, nec industria majore cognovi ; quanquam ne ingenio quidem qui præstiterit, facile dixerim, C. Pisoni, genero meo : nullum tempus illi unquam vacabat aut a forensi dictione, aut a commentatione domestica, aut a scribendo, aut a cogitando. Itaque tantos processus efficiebat, ut evolare, non excurrere videretur ; eratque verborum

mains, nos amis, morts depuis peu, P. Cominius de Spolète, dont l'éloquence était sage et facile et contre lequel j'ai défendu C. Cornélius, ni T. Attius de Pisaure, à l'accusation duquel je répondais dans la cause de Cluentius. Il parlait purement et avec assez d'abondance ; il était en outre formé à l'école d'Hermagoras, peu riche, il est vrai, d'ornements oratoires, mais qui, en fournissant des arguments tout prêts pour chaque genre de cause, arme l'orateur, comme le vélite, de traits qu'il n'a plus qu'à lancer. Mais je n'ai connu personne qui eût plus d'ardeur et d'activité que mon gendre Pison ; je ne vois pas même qui l'on pourrait lui préférer du côté du talent : il n'y avait pas un de ses moments qui ne fût employé soit à plaider au barreau, soit à s'exercer dans le cabinet, soit à écrire, soit à méditer ; aussi faisait-il tant de progrès, qu'il paraissait voler plutôt que courir. Chez lui, un heureux choix de mots

Itaque ne quidem	C'est-pourquoi pas même
hos equites romanos,	ces chevaliers romains,
nostros amicos,	nos amis,
qui mortui sunt nuper,	qui sont morts naguère,
P. Cominium Spoletinum,	P. Cominius de Spolète,
quo accusante	lequel étant-accusateur
defendi C. Cornelium;	j'ai défendu C. Cornélius;
in quo fuit	dans lequel fut
genus dicendi	une manière de parler
et compositum,	et réglée,
et acre,	et vive,
ex expeditum :	et facile :
T. Attium Pisaurensem,	T. Attius de Pisaure,
accusationi cujus	à l'accusation duquel
respondi pro A. Cluentio;	j'ai répondu pour A. Cluentius;
qui et dicebat accurate,	qui et parlait avec-soin,
et satis copiose,	et avec assez d'abondance,
eratque doctus præterea	et avait été formé en-outre
præceptis Hermagoræ;	par les préceptes d'Hermagoras,
quibus	par lesquels
etsi ornamenta dicendi	bien-que des ornements oratoires
non satis opima	non assez riches
traduntur,	soient fournis,
tamen, ut hastæ	cependant, comme les javelots
amentatæ velitibus,	armés-de-courroies pour les vélites,
sic quædam argumenta	de-même certains arguments (sont
apta et parata [rum.	propres et prêts [fournis)
singulis generibus causa-	pour chaque genre de causes.
Cognovi autem neminem	Mais je n'ai connu personne
studio nec industria	d'une ardeur ni d'une activité
majore;	plus grande;
quanquam dixerim facile	cependant je *ne* dirais *pas* facilement
qui præstiterit	qui *l*'a emporté
ne ingenio quidem	pas même par le talent-naturel
C. Pisoni, meo genero;	sur C. Pison, mon gendre;
nullum tempus unquam	aucun moment jamais
vacabat illi	*n'*-était exempt pour lui
aut a dictione forensi,	ou de plaidoierie au-barreau,
aut commentatione	ou d'exercice
domestica,	fait-à-la-maison,
aut a scribendo,	ou d'écrire,
aut a dicendo.	ou de parler.
Itaque efficiebat	C'est-pourquoi il faisait
processus tantos,	des progrès si-grands,
ut videretur evolare,	que il paraissait voler,
non excurrere;	non pas courir;
delectusque verborum	et le choix des mots

et delectus elegans, et apta et quasi rotunda constructio ; quumque argumenta excogitabantur ab eo multa et firma ad probandum, tum concinnæ acutæque sententiæ ; gestusque natura ita venustus, ut ars etiam, quæ non erat, et e disciplina motus quidam videretur accedere. Vereor, ne amore videar plura, quam fuerint in illo, dicere ; quod non ita est : alia enim de illo majora dici possunt ; nam nec continentia, nec pietate, nec ullo genere virtutis quemquam ejusdem ætatis cum illo conferedum puto.

LXXIX. Nec vero M. Cœlium prætereundum arbitror, quæcumque ejus in exitu vel fortuna, vel mens fuit : qui quamdiu auctoritati meæ paruit, talis tribunus plebis fuit, ut nemo contra civium perditorum popularem turbulentamque dementiam, a senatu, et a bonorum causa steterit constantius ;

élégants s'arrondissait en périodes harmonieuses, et des arguments solides et nombreux étaient relevés par une foule de pensées fines et piquantes. Son geste était naturellement si gracieux, que l'art, qui cependant n'y entrait pour rien, paraissait en avoir réglé les mouvements. Je crains qu'on ne soupçonne ma tendresse d'exagérer son mérite ; mais non, et je pourrais encore louer en Pison de plus grandes qualités. Car pour l'empire sur ses passions, la bonté du cœur, toutes les vertus enfin, je ne pense pas qu'aucun Romain de son âge puisse lui être comparé.

LXXIX. Je ne crois pas devoir passer sous silence M. Célius, quels qu'aient été à la fin de sa vie ou sa mauvaise fortune ou son mauvais esprit. Tant qu'il suivit mes conseils, aucun citoyen ne défendit avec plus de fermeté, qu'il ne le fit dans son tribunat, la cause du sénat et des gens de bien contre les fureurs populaires et l'audace insensée des pervers ; et ses courageux efforts étaient secondés par une éloquence brillante, noble, et surtout pleine d'agré-

erat elegans,	était élégant,
et constructio apta	et l'arrangement juste
et quasi rotunda;	et comme arrondi,
quumque	et non-seulement
multa argumenta	beaucoup d'arguments
excogitabantur ab eo,	étaient trouvés par lui,
et firma ad probandum,	et forts pour prouver,
tum sententiæ	mais encore des pensées
concinnæ acutæque;	ingénieuses et fines;
gestusque	et le geste (était)
ita venustus natura,	si gracieux naturellement,
ut ars, quæ non erat,	que l'art, qui n'était pas,
et quidam motus	et un certain mouvement
e disciplina	(résultant) des préceptes
videretur accedere.	paraissait s'y joindre.
Vereor ne videar	Je crains de paraître
amore	par-l'effet-de l'affection
dicere plura	en dire plus
quam fuerint in illo;	qu'il n'y eut en lui;
quod non est ita :	ce qui n'est pas ainsi :
alia enim majora	car d'autres choses plus grandes
possunt dici de illo;	peuvent être dites de lui;
nam puto	car je pense
quemquam ejusdem ætatis	personne du même siècle
conferendum cum illo	devoir-être-comparé à lui
nec continentia,	ni pour la pureté-des-mœurs,
nec pietate,	ni pour la bonté-du-cœur,
nec ullo genere virtutis.	ni pour aucun genre de vertu.
LXXIX. Nec arbitror ve-	LXXIX. Et je ne crois pas en vérité
M. Cœlium [ro	M. Cœlius
prætereundum,	devoir-être-passé-sous silence,
quæcumque fuit	quelle qu'ait été
vel fortuna,	ou *sa* mauvaise fortune,
vel mens	ou *son* mauvais esprit
in exitu ejus :	à la fin (de la vie) de lui :
qui quamdiu paruit	lequel tant qu'il obéit
meæ auctoritati,	à mes conseils,
fuit tribunus plebis talis,	fut un tribun du peuple tel,
ut nemo	que personne
steterit constantius	ne tint plus-ferme
a senatu	pour-la-défense du sénat,
et a causa bonorum	et pour la cause des gens-de-bien
contra dementiam	contre la démence
popularem	populaire
turbulentamque	et turbulente
civium perditorum :	de citoyens pervers :
oratio tamen	une éloquence toutefois

quam ejus actionem, multum tamen et splendida, et grandis, et eadem in primis faceta et perurbana commendabat oratio. Graves ejus conciones aliquot fuerunt, acres accusationes tres, eæque omnes ex reipublicæ contentione susceptæ ; defensiones, etsi illa erant in eo meliora, quæ dixi, non contemnendæ tamen, saneque tolerabiles. Hic quum summa voluntate bonorum ædilis curulis factus esset, nescio quomodo discessu meo discessit a sese, ceciditque, posteaquam eos imitari cœpit, quos ipse perverterat.

Sed de M. Calidio dicamus aliquid, qui non fuit orator unus e multis ; potius inter multos prope singularis fuit : ita reconditas exquisitasque sententias mollis et pellucens vestiebat oratio ; nihil tam tenerum, quam illius comprehensio verborum ; nihil tam flexibile, nihil, quod magis ipsius arbitrio fingeretur, ut nullius oratoris æque in potestate fue-

ment et d'urbanité. Il prononça plusieurs harangues d'une grande force, et trois accusations très-vives, toutes dans l'intérêt de la république. Ses plaidoyers, quoique inférieurs aux discours que je viens de citer, ne sont pourtant pas méprisables ni dénués de mérite. Porté à l'édilité curule par les vœux unanimes des gens de bien, je ne sais comment, une fois que je fus éloigné de lui, lui-même s'éloigna de ses voies ; il est tombé, dès qu'il s'est fait l'imitateur de ceux qu'il avait renversés.

Mais disons quelques mots de M. Calidius. Ce n'était pas un orateur de la classe ordinaire ; que dis-je ? il faisait presque à lui seul une classe particulière. Ses pensées profondes et originales étaient revêtues de formes légères et transparentes ; rien de si aisé, rien de si flexible que le tour de ses périodes. Il faisait des mots tout ce qu'il voulait ; et nul orateur ne savait aussi bien que lui se rendre

et splendida,
et grandis,
et eadem faceta
et perurbana
commendabat multum
quam actionem ejus.
Aliquot conciones ejus
fuerunt graves;
tres accusationes acres,
omnesque eæ susceptæ
ex contentione reipublicæ:
defensiones tamen
non contemnendæ,
saneque tolerabiles,
etsi illa quæ dixi,
erant meliora in eo.
Quum hic factus esset
ædilis curulis
voluntate summa bonorum,
discessit a se
nescio quomodo
meo discessu,
ceciditque,
postquam cœpit
imitari eos
quos ipse perverterat.

Sed dicamus aliquid
de M. Calidio,
qui non fuit
unus orator e multis;
fuit potius
prope singularis
inter multos;
ita oratio mollis
et pellucens
vestiebat sententias
reconditas
exquisitasque;
nihil tam tenerum
quam comprehensio
verborum illius;
nihil tam flexibile,
nihil quod fingeretur,
magis arbitrio ipsius,
ut fuerit in potestate
nullius oratoris
æque;

et brillante,
et noble,
et en-même temps enjouée
et pleine-d'urbanité
rehaussait beaucoup
cette conduite de lui.
Quelques harangues de lui
furent pleines-de-force;
trois accusations vives,
et toutes celles-là entreprises
par intérêt pour la république:
ses plaidoyers toutefois
ne *sont* pas à-mépriser,
et certes supportables,
bien-que ce que j'ai dit
fût meilleur en lui.
Comme celui-ci avait été créé
édile curule
par le vœu unanime des-gens-de-bien,
il s'éloigna de ses voies
je ne sais comment
après mon éloignement,
et il tomba
après-que il eut commencé
à imiter ceux
que il avait lui-même renversés.

Mais disons quelque chose
sur M. Calidius,
qui ne fut pas
un orateur parmi beaucoup;
il fut plutôt
presque unique
parmi beaucoup;
ainsi un langage léger
et transparent
revêtait des pensées
profondes
et ingénieuses;
rien de si délicat
que l'arrangement
de mots de celui-ci;
rien de si flexible,
rien qui fut façonné
davantage au gré de lui-même,
au point d'être au pouvoir
d'aucun orateur
au même degré;

rit : quæ primum ita pura erat, ut nihil liquidius ; ita libere fluebat, ut nusquam adhæresceret ; nullum, nisi loco positum, et tanquam in vermiculato emblemate, ut ait Lucilius, structum verbum videres. Nec vero ullum aut durum, aut insolens, aut humile, aut longius ductum ; ac non propria verba rerum, sed pleraque translata ; sic tamen, ut ea non irruisse in alienum locum, sed immigrasse in suum diceres : nec vero hæc soluta, nec diffluentia, sed adstricta numeris, non aperte, nec eodem modo semper, sed varie dissimulanterque conclusis. Erant autem et verborum et sententiarum illa lumina, quæ vocant Græci σχήματα, quibus tanquam insignibus in ornatu distinguebatur omnis ratio. Qua de re agitur autem, illud quod multis locis in jurisconsultorum includitur formulis, id ubi esset, videbat. Accedebat ordo rerum plenus artis, actio liberalis, totumque dicendi placidum et sanum genus.

LXXX. Quod si est optimum, suaviter dicere ; nihil est,

maître de sa phrase. Sa diction était claire comme le ruisseau le plus limpide. Elle coulait avec une aisance dont jamais rien n'interrompait le cours. Pas un mot qui ne fût mis à sa place, et enchâssé dans le discours, comme les différentes pièces dans un ouvrage de marqueterie. Pas un terme dur, inusité, bas ou recherché. Au lieu du mot propre, il employait l'expression figurée ; mais avec tant de bonheur, que jamais elle ne paraissait usurper une place étrangère : elle venait tout naturellement se mettre à la sienne. Au reste, rien chez lui de lâche ni de décousu : tout était assujetti à une mesure, et cette mesure n'était ni apparente, ni toujours la même ; elle savait se varier et se cacher sous mille formes diverses. Son style étincelait de ces ornements d'expressions et de pensées, que les Grecs appellent figures : distribués dans tout le discours, c'étaient comme autant de brillants qui en relevaient la parure. Il saisissait avec une grande sagacité le point de la question, qu'il faut chercher dans les nombreuses formules des jurisconsultes. Enfin, ses plans étaient disposés avec art, son action noble, toute sa manière pleine de calme et de sagesse.

LXXX. Si la perfection consiste à parler avec grâce, il ne faut

quæ primum	cette (diction) d'abord
erat ita pura,	était si pure,
ut nihil liquidius;	que rien (n'est) plus limpide;
fluebat ita libere,	elle coulait si librement,
ut nunquam adhæresceret;	que jamais elle ne s'embarrassait;
videres nullum verbum,	tu n'aurais vu aucun mot,
nisi positum loco,	si-ce-n'est mis en-sa-place,
et tanquam structum [to,»	et comme enchâssé
« in emblemate vermicula-	« dans un placage de mosaïque,»
ut ait Lucilius.	comme dit Lucilius.
Nec vero ullum	Mais pas un (mot)
aut durum,	ou dur,
aut insolens,	ou inusité,
aut humile,	ou bas,
aut ductum longius;	ou tiré de trop-loin;
ac verba rerum non propria,	et les expressions ne (sont) pas propres
sed pleraque translata;	mais la plupart figurées;
sic tamen,	de-telle-sorte toutefois
ut diceres	que tu dirais
ea non irruisse	elles ne pas s'être glissées
in locum alienum,	dans une place étrangère,
sed immigrasse in suum.	mais s'être établies à la leur.
Erant autem illa lumina	Mais il y avait ces ornements
et verborum	et de mots
et sententiarum,	et de pensées,
quæ Græci	que les Grecs
vocant σχήματα,	appellent figures,
quibus omnis oratio	dont tout le discours
distinguebatur,	était parsemé
tanquam insignibus	comme de brillants
in ornatu.	dans la parure.
Qua de re autem agitur,	Mais de quoi il s'agit,
illud quod includitur	ce qui est enfermé
multis locis	en beaucoup d'endroits
in formulis	dans les formules
jurisconsultorum,	des jurisconsultes,
videbat	il voyait
ubi id esset.	où cela était.
Accedebat	(A cela) s'ajoutait
ordo rerum	une disposition des faits
plenus artis,	pleine d'art,
actio liberalis,	une action noble,
genusque dicendi	et une manière de parler
totum placidum	tout pleine-de-calme,
et sanum.	et pleine-de-sagesse.
LXXX. Quod si dicere	LXXX. Que si parler
suaviter	avec-grâce

quod melius noc quærendum putes. Sed quum a nobis paullo ante dictum sit, tria videri esse, quæ orator efficere deberet, ut doceret, ut delectaret, ut moveret; duo summe tenuit, ut et rem illustraret disserendo, et animos eorum, qui audirent, devinciret voluptate. Aberat tertia illa laus, qua permoveret atque ncitaret animos, quam plurimum pollere diximus, nec erat ulla vis atque contentio; sive consilio, quod eos, quorum altior oratio, actioque esset ardentior, furere et bacchari arbitraretur, sive, quod natura non esset ita factus, sive, quod non consuesset, sive, quod non posset : hoc unum illi, si nihil utilitatis habebat, abfuit; si opus erat, defuit. Quin etiam memini, quum in accusatione sua Q. Gallio crimini dedisset, sibi eum venenum paravisse, idque a se esse de-

chercher rien de plus accompli; mais nous avons dit tout à l'heure que l'orateur a trois devoirs à remplir, instruire, plaire et toucher. Or, de ces trois parties de l'art, Calidius excellait dans les deux premières. Il savait répandre sur une question la lumière la plus vive, et attacher par le plaisir l'esprit de ses auditeurs : mais il manquait de cette troisième qualité, qui consiste à remuer les cœurs et allumer les passions, véritable triomphe de l'éloquence. Il n'avait aucune force, aucune véhémence : soit qu'il ne voulût pas en avoir, regardant peut-être comme des forcenés et des gens en délire, ceux dont le ton est plus élevé, et l'action plus impétueuse : soit que la nature ou l'habitude ne l'eussent pas ainsi formé : soit enfin qu'il ne pût mieux faire. Toutefois, si ce talent est inutile, il ne l'eut point : s'il est nécessaire, il lui manqua. Je me souviens même que dans ma réponse à son accusation contre Q. Gallius, auquel il reprochait d'avoir voulu l'empoisonner (complot qu'il avait surpris,

est optimum,	est la perfection,
est nihil	il n'est rien
quod putes	que tu croies
quærendum	devoir être cherché
melius hoc.	de meilleur que celui-ci.
Sed quum dictum sit	Mais puisqu'il a été dit
a nobis	par nous
paullo ante,	un peu plus-haut,
videri tria esse	qu'il semble trois-*choses* être
quæ orator	que l'orateur
deberet efficere,	devait faire,
ut doceret,	que il instruisît,
ut delectaret,	que il charmât,
ut moveret;	que il émût;
tenuit duo summe,	il *en* posséda deux au plus-haut-degré,
ut et illustraret rem	de-manière à éclairer la question
disserendo,	en discutant,
et devinciret voluptate	et attachât par le plaisir
animos eorum	les esprits de ceux
qui audirent.	qui écoutaient.
Illa tertia laus	Cette troisième qualité
aberat,	(lui) manquait,
qua permoveret	par laquelle il touchât
atque incitaret animos,	et enflammât les cœurs,
quam diximus	que nous avons dite
pollere plurimum,	avoir-de-la-force le-plus,
nec ulla vis	et aucune force
atque contentio erat;	et véhémence *n*'était;
sive consilio,	soit à-dessein,
quod arbitraretur	parce qu'il pensait
eos quorum oratio	ceux dont le ton
esset altior,	était plus-élevé,
actioque ardentior,	et l'action plus impétueuse,
furere et bacchari,	être-fous et en-délire,
sive quod non esset	soit qu'il ne fût pas
factus ita natura,	fait ainsi naturellement,
sive quod non consuesset,	soit qu'il n'*en* eût-pas-l'habitude,
sive quod non posset :	soit qu'il ne pût pas :
hoc unum abfuit illi,	cela seul manqua à lui,
si habebat nihil utilitatis;	s'il n'avait rien d'utile;
defuit, si erat opus.	manqua, s'il était nécessaire.
Quin etiam memini,	Bien plus, je me souviens,
quum in sua accusatione	comme dans son accusation
dedisset crimini	il avait reproché
Q. Gallio [bi,	à Q. Gallius
eum paravisse venenum si-	lui avoir préparé du poison à soi,
idque deprehensum esse	et la-chose avoir été surprise

prehensum; seseque chirographa, testificationes, indicia, quæstiones, manifestam rem deferre diceret, deque eo crimine accurate et exquisite disputavisset; me in respondendo, quum essem argumentatus, quantum res ferebat, hoc ipsum etiam posuisse pro argumento, quod ille, quum pestem capitis sui, quum indicia mortis, se comperisse manifesto, et manu tenere diceret, tam solute egisset, tam leniter, tam oscitanter. « Tu istuc, M. Calidi, nisi fingeres, sic ageres? præsertim quum ista eloquentia alienorum hominum pericula defendere acerrime soleas, tuum negligeres? Ubi dolor? ubi ardor animi, qui etiam ex infantium ingeniis elicere voces et querelas solet? nulla perturbatio animi, nulla corporis, non frons percussa, non femur; pedis (quod minimum est) nulla supplosio. Itaque tantum abfuit, ut inflammares nostros

disait-il, et dont il apportait des preuves manifestes, écrits, témoignages, révélations, aveux faits à la torture), après qu'il eut savamment et habilement disserté sur ce crime, je commençai par faire valoir les arguments que fournissait la cause: ensuite j'en tirai un nouveau, de ce qu'à peine échappé à la mort, et tenant dans ses mains les preuves irrécusables de l'attentat médité contre ses jours, il en parlait avec cette mollesse, ce calme, cet abandon. « Si tout cela, M. Calidius, était autre chose qu'une chimère, est-ce de ce ton que vous en parleriez? Je connais votre éloquence, et vous plaidez avec chaleur quand il s'agit des dangers d'autrui: seriez-vous indifférent sur les vôtres? Où est le ressentiment de l'injure? où est l'indignation qui arrache des paroles touchantes et des plaintes amères de la bouche la moins éloquente? ni votre âme, ni votre corps, ne sont agités: vous ne vous frappez ni le front ni la cuisse; jusqu'à votre pied, oui, votre pied même demeure immobile. Aussi, bien loin que vous ayez échauffé nos esprits, nous avions peine à

a sese,	par soi,
diceretque	et *que* il disait
sese deferre	soi apporter
chirographa,	des écrits,
testificationes,	des témoignages,
indicia,	des révélations,
quæstiones,	des aveux-faits-à-la torture,
rem manifestam,	le fait évident,
disputavissetque	et *que* il avait discuté
de eo crimine	sur ce crime
accurate et exquisite;	avec-soin et avec-élégance;
me in respondendo,	moi en répondant
quum argumentatus essem,	après-que j'eus argumenté,
quantum res ferebat,	autant-que le sujet *le* comportait,
posuisse hoc ipsum etiam	avoir établi cela même aussi
pro argumento,	pour argument,
quod ille,	que celui-ci,
quum diceret	quand il disait
se comperisse manifesto,	avoir reconnu évidemment,
et tenere manu	et tenir dans la main
pestem sui capitis,	l'attentat contre sa vie,
indicia mortis,	les preuves de sa mort,
egisset tam solute,	avait parlé si mollement,
tam leniter,	avec tant de calme,
tam oscitanter.	avec tant d'abandon.
« Tu ageres sic,	« Toi agirais-tu ainsi,
M. Calidi,	M. Calidius,
nisi fingeres istuc?	si tu n'inventais pas ce-que-tu-dis?
præsertim quum soleas	surtout quand tu as coutume
defendere pericula	de défendre les dangers
hominum alienorum,	d'hommes étrangers,
negligeres tuum?	négligerais-tu le tien?
Ubi dolor?	Où (est) le ressentiment?
ubi ardor animi,	ou *cette* chaleur d'âme,
qui solet	qui a coutume
elicere voces	d'arracher des paroles
et querelas	et des plaintes
etiam ingeniis infantium?	même aux natures d'enfants?
Nulla perturbatio animi,	Aucune agitation de l'âme,
nulla corporis,	aucune du corps,
non frons percussa,	point de front frappé,
non femur;	point de cuisse,
nulla supplosio pedis	aucun battement du pied
(quod est minimum).	(ce qui est le-plus-petit-*indice*).
Itaque abfuit tantum,	Aussi s'en est-il fallu de tant,
ut inflammares	que tu échauffasses
nostros animos;	nos cœurs;

animos; somnum isto loco vix tenebamus. » Sic nos summi oratoris vel sanitate, vel vitio, pro argumento ad diluendum crimen usi sumus.

— Tum Brutus, Atque dubitamus, inquit, utrum ista sanitas fuerit, an vitium? quis enim non fateatur, quum ex omnibus oratoris laudibus longe ista sit maxima, inflammare animos audientium, et, quocumque res postulet modo, flectere, qui hac virtute caruerit, id ei, quod maximum fuerit, defuisse?

LXXXI. — Sit sane ita, inquam; sed redeamus ad eum, qui jam unus restat, Hortensium: tum de nobismet ipsis, quoniam id etiam, Brute, postulas, pauca dicemus. Quanquam facienda mentio est, ut quidem mihi videtur, duorum adolescentium, qui, si diutius vixissent, magnam essent eloquentiæ laudem consecuti. — C. Curionem te, inquit Brutus, et C. Licinium Calvum arbitror dicere. — Recte, inquam, arbitraris:

nous empêcher de dormir sur nos siéges. » C'est ainsi que la sagesse ou le défaut d'un grand orateur me fournit un argument pour réfuter son accusation.

— Pouvons-nous, dit Brutus, mettre en question si ce fut de la sagesse ou un défaut? Puisque de tous les mérites de l'orateur, le plus grand est, sans contredit, d'enflammer son auditoire et de lui faire prendre les impressions les plus favorables à la cause, peut-on nier que celui qui manque de ce talent, manque du plus essentiel de tous les talents?

LXXXI. — A la bonne heure, Brutus; mais revenons à Hortensius, le seul dont il nous reste à parler. Ensuite, je dirai quelques mots de moi-même, puisque vous l'exigez. Cependant il faut, je pense, faire mention de deux jeunes gens, auxquels il n'a manqué que de vivre plus longtemps pour acquérir une haute réputation d'éloquence. — Sans doute vous voulez parler de C. Curion, et de Licinius Calvus. — D'eux-mêmes: l'un débitait une multitude infi-

vix tenebamus
somnum
isto loco. »
Sic nos usi sumus
vel sanitate,
vel vitio
summi viri,
pro argumento
ad diluendum crimen.
— Tum Brutus,
Atque dubitamus, inquit,
utrum ista fuerit sanitas,
an vitium ?
Quis enim non fateatur,
quum ista sit longe maxima
ex omnibus laudibus
oratoris,
inflammare
animos audientium,
et flectere,
quocumque modo
res postulet,
id quod fuerit maximu
defuisse
ei qui caruerit
hac virtute ? [inquam;
LXXXI. — Sit sane ita,
sed redeamus ad eum,
qui restat jam nunc,
Hortensium :
tum dicamus pauca
de nobismet ipsis,
quoniam postulas
id etiam, Brute.
Quanquam mentio
facienda est,
ut videtur mihi quidem,
duorum adolescentium,
qui consecuti essent
magnam laudem
eloquentiæ,
si vixissent diutius.
— Arbitror te dicere,
inquit Brutus,
C. Curionem
et C. Licinium Calvum.
— Arbitraris recte,

à-peine nous-défendions-nous
du sommeil
à cette place. »
Ainsi nous avons profité
ou de la sagesse,
ou du défaut
de *ce* grand homme,
comme d'un argument
pour anéantir l'accusation.
— Alors Brutus,
Et nous doutons, dit-il,
si ce fut sagesse,
ou défaut ?
Car qui n'avouerait,
quand c'est de beaucoup la-plus-grande
de toutes les qualités
de l'orateur,
d'enflammer
les cœurs des auditeurs,
et de les manier,
de quelque façon que
l'affaire *le* demande,
ce qui a été le-plus-important
avoir-fait-défaut
à celui qui a manqué
de ce talent ? [dis-je;
LXXXI. — Qu'il *en* soit donc ainsi,
mais revenons à celui
qui reste désormais maintenant,
à Hortensius :
puis disons quelques-*mots*
de nous-mêmes,
puisque tu demandes
cela aussi, Brutus.
Cependant mention
doit être faite,
comme il semble à moi du-moins,
de deux jeunes-gens,
qui auraient acquis
une grande gloire
d'éloquence,
s'ils avaient vécu plus-longtemps.
— Je pense toi parler,
dit Brutus,
de C. Curion
et de C. Licinius Calvus.
— Tu penses juste,

quorum quidem alter (quod verisimile dixisset) ita facile soluteque verbis volvebat satis interdum acutas, crebras quidem certe sententias, ut nihil posset ornatius esse, nihil expeditius. Atque hic a magistris parum institutus, naturam habuit admirabilem ad dicendum : industriam non sum expertus ; studium certe fuit : qui si me audire voluisset, ut cœperat honores, quam opes, consequi maluisset. — Quidnam est, inquit istud ? et quemadmodum distinguis ? — Hoc modo, inquam. Quum honos sit præmium virtutis, judicio studioque civium delatum ad aliquem, qui eum sententiis, qui suffragiis adeptus est, is mihi et honestus et honoratus videtur. Qui autem occasione aliqua, etiam invitis suis civibus, nactus est imperium, ut ille cupiebat, hunc nomen honoris adeptum, non honorem puto. Quæ si ille audire voluisset, maxima cum gratia et gloria ad summam amplitudi-

nie de pensées, souvent très-fines, avec tant d'aisance et de facilité, qu'il n'y avait rien de plus orné tout à la fois et de plus rapide que son style. Il dut peu aux leçons des maîtres ; mais la nature l'avait doué d'un talent admirable pour la parole. Son activité ne m'est point connue par expérience; je sais que son goût le portait vers cet art. S'il avait continué d'écouter mes avis, il eût recherché les honneurs plutôt que les grandeurs. — Qu'entendez-vous par là, dit Brutus, et quelle est cette distinction ? — La voici, répondis-je. Tout honneur étant un prix décerné à la vertu par l'estime et l'attachement des citoyens, celui qui le tient de leur volonté et de leurs suffrages me paraît vraiment honoré et mérite de l'être ; mais celui qui, profitant des conjonctures, a su, même en dépit de ses concitoyens, s'élever au pouvoir, comme Curion désirait de le faire, celui-là n'a point acquis l'honneur ; il n'en tient que le nom. S'il eût voulu entendre cette vérité, on l'aurait vu, glorieux et chéri du peuple, parvenir au plus haut rang, en montant de dignités en di-

inquam,	dis-je,
alter quidem quorum	l'un de ceux-ci
volvebat verbis	exprimait par la parole
ita facile soluteque	si facilement et aisément
sententias satis acutas	des pensées assez fines
interdum.	parfois,
crebras quidem certe,	abondantes du-moins assurément,
ut nihil posset	que rien ne pouvait
esse ornatius,	être plus élégant,
nihil expeditius.	rien plus rapide.
Atque hic parum institutus	Et celui-ci peu formé
a magistris,	par les maîtres,
habuit naturam	eut une nature
admirabilem ad dicendum;	admirable pour parler;
non expertus sum	je n'ai point fait l'expérience
industriam;	de *son* application;
studium certe fuit :	du goût certes fut (à lui) :
si qui voluisset	si celui-ci avait voulu
audire me,	écouter moi,
maluisset consequi	il aurait mieux-aimé obtenir
honores quam opes,	les honneurs que les richesses,
ut cœperat.	comme il avait commencé.
— Quidnam est istud,	— Qu'est cela,
inquit,	dit-il?
et quemadmodum	et comment
distinguis?	distingues-tu?
— Hoc modo, inquam.	— De cette façon, dis-je.
Quum honos	Puisque un honneur
sit præmium virtutis	est le prix de la vertu,
delatum ad aliquem	décerné à quelqu'un
judicio studioque	par l'estime et l'attachement
civium,	de *ses* concitoyens,
qui eum adeptus est	celui-qui l'a obtenu
sententiis, qui suffragiis,	par *leurs* volontés, par *leurs* suffrages,
is videtur mihi	celui-là paraît à moi
et honestus,	et honorable,
et honoratus.	et honoré.
Qui autem nactus est	Mais celui-qui a trouvé
imperium	le pouvoir
aliqua occasione,	grâce-à quelque occasion,
etiam invitis suis civibus,	même malgré ses concitoyens,
ut ille cupiebat,	comme ce-*Curion le* désirait,
puto hunc adeptum	je pense celui-là avoir-acquis
nomen honoris,	le nom de l'honneur,
non honorem.	non l'honneur.
Si voluisset audire quæ,	S'il avait voulu entendre ces-vérités,
pervenisset	il serait parvenu

nem pervenisset, adscendens gradibus magistratuum, ut pater ejus fecerat, ut reliqui clariores viri.

Quæ quidem etiam cum P. Crasso, M. F., quum initio ætatis ad amicitiam se meam contulisset, sæpe egisse me arbitror, quum eum vehementer hortarer, ut eam laudis viam rectissimam esse duceret, quam majores ejus ei tritam reliquissent. Erat enim quum institutus optime, tum etiam perfecte planeque eruditus; ineratque et ingenium satis acre, et orationis non inelegans copia; prætereaque sine arrogantia gravis esse videbatur, et sine segnitia verecundus. Sed hunc quoque absorbuit æstus quidam insolitæ adolescentibus gloriæ: qui quia navarat miles operam imperatori, imperatorem se statim esse cupiebat; cui muneri mos majorum ætatem certam, sortem incertam reliquit. Ita gravissimo suo casu, dum Cyri et Alexandri similis esse voluit, qui suum

gnités, comme avait fait son père, comme avaient fait tant d'illustres Romains.

C'est aussi le langage que j'ai tenu bien des fois à P. Crassus, fils de Marcus, qui dans sa jeunesse avait recherché mon amitié. Je l'exhortais vivement à regarder comme la route la plus sûre pour arriver à la gloire, celle que ses ancêtres lui avaient laissée toute frayée. Il avait reçu la meilleure éducation, et possédait les connaissances les plus étendues. Son imagination était assez vive, et son style ne manquait ni de richesse ni d'élégance; ajoutez un air grave sans hauteur, modeste sans timidité. Mais l'ivresse d'une gloire qui semblait devancer les années, l'entraîna aussi dans un précipice: parce que soldat il avait bien servi son général, il voulut devenir tout à coup général à son tour, oubliant que, d'après les lois de nos ancêtres, l'âge de briguer cet honneur est fixé, et la chance de l'obtenir incertaine. Aussi sa chûte fut déplorable, et, en voulant ressembler aux Cyrus et aux Alexandre, qui, au lieu de fournir leur

ad amplitudinem summam
cum gratia et gloria maxi-
adscendens [ma,
gradibus magistratuum,
ut pater ejus fecerat,
ut reliqui viri clariores.
Quæ quidem arbitror
me egisse sæpe
etiam cum Crasso
filio M.,
quum se contulisset
ad meam amicitiam,
quum hortarer
vehementer eum,
ut duceret
viam laudis rectissimam,
eam quam majores ejus
reliquissent ei tritam.
Erat enim
quum institutus optime,
tum etiam eruditus
perfecte planeque;
ineratque et ingenium
satis acre,
et copia orationis
non inelegans :
prætereaque
videbatur esse gravis
sine arrogantia,
et verecundus
sine segnitia.
Sed quidam æstus
gloriæ insolitæ
adolescentibus
absorbuit hunc quoque ;
qui, quia miles
operam navarat imperatori,
cupiebat se esse
imperatorem statim :
cui muneri
mos majorum
reliquit ætatem certam,
sortem incertam.
Ita suo casu gravissimo,
dum voluit esse similis
Cyri et Alexandri,
qui transcurrerant

au rang le-plus-élevé
avec faveur et gloire très-grande,
en s'élevant
par les degrés des magistratures,
comme le père de lui avait fait,
comme les autres hommes distingués.
Ces-choses-là certes je pense
les avoir traitées souvent
aussi avec Crassus,
fils de Marcus,
alors-qu'il s'était adonné
à notre amitié,
comme j'exhortais
vivement lui,
à regarder-comme
le chemin le-plus-direct de la gloire,
celui que les ancêtres de lui
avaient laissé à lui frayé.
Il était en-effet
non-seulement élevé fort bien,
mais encore instruit
parfaitement et à fond ;
et il-y-avait-en lui un esprit
assez vif,
et une richesse de style
non inélégante ;
et en outre
il paraissait être grave
sans hauteur,
et modeste
sans timidité.
Mais certaine ivresse
d'une gloire peu-habituelle
aux jeunes-gens
l'entraîna lui-aussi ;
lui-qui, parce que soldat
il avait rendu service à *son* général,
il désirait soi être
général sur-le-champ :
à laquelle fonction
la coutume des ancêtres
a laissé un âge certain,
une chance incertaine.
Ainsi par sa chute très-lourde,
tandis qu'il voulut être semblable
à Cyrus et à Alexandre,
qui avaient-fourni-à-la-course

cursum transcurrerant, et L. Crassi, et multorum Crassorum inventus est dissimillimus.

LXXXII. Sed ad Calvum (is enim nobis erat propositus) revertamur: qui orator fuisset quum litteris eruditior, quam Curio, tum etiam accuratius quoddam dicendi et exquisitius afferebat genus: quod quanquam scienter eleganterque tractabat, nimium tamen inquirens in se, atque ipse sese observans, metuensque ne vitiosum colligeret, etiam verum sanguinem deperdebat. Itaque ejus oratio, nimia religione attenuata, doctis et attente audientibus erat illustris; a multitudine autem, et a foro, cui nata eloquentia est, devorabatur. — Tum Brutus, Atticum se, inquit, Calvus noster dici oratorem volebat; inde erat ista exilitas, quam ille de industria consequebatur. — Dicebat, inquam, ita; sed et ipse errabat, et alios etiam errare cogebat. Nam si quis eos, qui nec inepte

carrière, la franchirent d'un saut, il resta bien loin de L. Crassus et de beaucoup d'autres grands hommes de la même famille.

LXXXII. Mais revenons à Calvus : car c'est de lui qu'il devait être question. Cet orateur, plus versé que Curion dans la connaissance des lettres, avait aussi un style plus fini et plus étudié : il le maniait, sans doute, avec beaucoup de talent et de goût; cependant à force de s'observer et d'exercer sur lui-même une critique minutieuse, en évitant l'enflure, il perdait jusqu'au véritable embonpoint. Aussi ce style, amaigri par une correction trop scrupuleuse, pouvait éclairer des savants et des auditeurs attentifs; mais le peuple et le barreau, pour qui l'éloquence est faite, n'en gardaient point l'impression fugitive. — Notre ami Calvus voulait passer pour un orateur attique, dit alors Brutus. De là cette extrême simplicité qu'il recherchait à dessein. — Il le disait, répondis-je; mais il se trompait et il trompait les autres. Si l'on appelle attique, ce qui

suum cursum,	leur carrière,
inventus est	il fut trouvé
dissimillimus	très-dissemblable
et L. Crassi,	et de L. Crassus,
et multorum Crassorum.	et d'une foule de Crassus.
LXXXII. Sed revertamur	LXXXII. Mais revenons
ad Calvum	à Calvus
(is enim	(car celui-ci
erat propositus nobis) :	avait été proposé à nous) :
qui fuisset orator	celui-ci aurait été un orateur
quum eruditior litteris	non-seulement plus instruit en lettres
quam Curio,	que Curion,
tum etiam afferebat	mais encore il apportait
quoddam genus dicendi	certain genre de style
accuratius et exquisitius :	plus soigné et plus élégant :
quanquam tractabat quod	quoiqu'il maniât celui-ci
scienter eleganterque,	savamment et élégamment,
tamen nimium inquirens	cependant trop attentif
in se,	sur soi,
atque ipse observans sese	et lui-même observant soi
metuensque	et craignant
ne colligeret	qu'il n'amassât
sanguinem vitiosum	un sang vicieux,
deperdebat etiam verum.	il perdait même le vrai.
Itaque oratio ejus	C'est pourquoi le style de lui
attenuata	amaigri
religione nimia,	par un scrupule excessif,
erat illustris doctis	était clair pour les savants
et audientibus attente ;	et les auditeurs attentifs ;
devorabatur autem	mais il était absorbé
a multitudine,	par la multitude,
et a foro,	et par le forum,
cui eloquentia nata est.	pour qui l'éloquence est faite.
— Tum Brutus,	— Alors Brutus,
Noster Calvus, inquit,	Notre-ami Calvus, dit-il,
volebat se dici	voulait soi être appelé
oratorem atticum :	orateur attique :
inde erat exilitas illa	de là venait cette simplicité,
quam ille consequebatur	qu'il recherchait
de industria.	à dessein.
—Dicebat ita, inquam ;	— Il parlait ainsi, dis-je ;
sed et errabat ipse,	mais et il se trompait lui-même,
et cogebat	et il forcait
alios etiam errare.	les autres aussi à se tromper.
Nam si quis putat	Car si quelqu'un croit
eos qui dicunt	ceux qui parlent
nec inepte,	ni sottement,

dicunt, nec odiose, nec putide, attice putat dicere, is recte nisi atticum, probat neminem. Insulsitatem enim et insolentiam, tanquam insaniam quamdam orationis, odit; sanitatem autem et integritatem, quasi religionem et verecundiam oratoris, probat. Hæc omnium debet oratorum eadem esse sententia. Sin autem jejunitatem, et siccitatem, et inopiam, dummodo sit polita, dum urbana, dum elegans, in attico genere ponit, hoc recte duntaxat; sed quia sunt in atticis alia meliora, videat ne ignoret et gradus, et dissimilitudines, et vim, et varietatem Atticorum. Atticos, inquit, volo imitari. Quos? nec enim est unum genus. Nam quid est tam dissimile, quam Demosthenes et Lysias? quam idem, et Hyperides? quam omnium horum Æschines? Quem igitur imitaris?

n'offre aucune inconvenance, aucune prétention, aucune recherche, on a raison de n'estimer que ce qui est attique : c'est condamner l'impertinence et la bizarrerie, comme les écarts d'une éloquence en délire; c'est approuver le bon sens et le naturel, comme un devoir de conscience pour l'orateur qui se respecte : il ne doit y avoir à cet égard qu'une seule opinion. Si, au contraire, on décore du nom d'attique une diction sèche, pauvre et aride, pourvu qu'elle soit châtiée, polie, élégante, j'y consens; mais les Attiques ont quelque chose de mieux, et il ne faut pas ignorer leurs degrés de mérite, les caractères qui les distinguent, la nature et la variété de leurs talents. Je veux, dites-vous, imiter les Attiques. Lesquels? car il y en a de plus d'une espèce. Quelle différence entre Démosthène et Lysias! entre Démosthène et Hypéride! entre tous les trois et Eschine!

nec odiose,	ni désagréablement,
nec putide,	ni avec recherche,
dicere attice;	parler comme-les-Attiques;
is recte	celui-là avec raison
probat neminem,	n'approuve personne,
nisi Atticum.	si ce n'est l'*orateur* attique.
Odit enim	Car il hait
insulsitatem	l'impertinence
et insolentiam	et la bizarrerie
tanquam	comme
quamdam insaniam	une sorte de folie
orationis ;	du langage;
probat autem	mais il approuve
sanitatem	le bon sens
et integritatem,	et le naturel,
quasi religionem	comme la religion
et verecundiam	et la pudeur
oratoris.	de l'orateur.
Hæcsententia	Cette opinion
debet esse eadem	doit être la même
omnium oratorum	pour tous les orateurs.
Sin autem ponit	Mais si il place
in genere attico	dans le genre attique
jejunitatem,	la maigreur,
et siccitatem,	et la sécheresse,
et inopiam,	et la pauvreté,
dummodo sit polita,	pourvu qu'elle soit châtiée,
dum urbana,	pourvu (qu'elle soit) polie,
dum elegans,	pourvu (qu'elle soit) élégante,
hoc recte duntaxat;	cela (est bien) jusque-là ;
sed quia alia meliora	mais comme d'autres-choses meilleures
sunt in Atticis,	sont chez les Attiques,
videat ne ignoret	qu'il prenne garde d'ignorer
et gradus,	et les degrés (de mérite),
et dissimilitudines,	et les différences,
et vim, et varietatem	et la force, et la variété
Atticorum.	des Attiques.
Volo, inquit,	Je veux, dit-il,
imitari Atticos. [est.	imiter les Attiques.
Quos? nec enim genus unum	Lesquels ? car un genre unique n'est pas.
Nam quid est	Car quoi est
tam dissimile	aussi différent
quam Demosthenes,	que Démosthène,
et Lysias?	et Lysias ?
quam idem,	que le même (Démosthène),
et Hyperides?	et Hypéride?
quam Æschines	que Eschine

Si aliquem, ceteri ergo attice non dicebant: si omnes, qui potes, quum sint ipsi dissimillimi inter se? In quo etiam illud quæro, Phalereus ille Demetrius atticene dixerit : mihi quidem ex illius orationibus redolere ipsæ Athenæ videntur. At est floridior, ut ita dicam, quam Hyperides, quam Lysias. Natura quædam aut voluntas ita dicendi fuit.

LXXXIII. Et quidem duo fuerunt per idem tempus dissimiles inter se, sed Attici tamen: quorum Charisius multarum orationum, quas scribebat aliis, quum cupere videretur imitari Lysiam; Demochares autem, qui fuit Demostheni sororis filius, et orationes scripsit aliquot; et earum rerum historiam, quæ erant Athenis ipsius ætate gestæ, non tam historico, quam oratorio genere, perscripsit. At Charisii vult Hegesias esse similis, isque se ita putat Atticum, ut veros

Lequel donc imiterez-vous? L'un d'entre eux? les autres n'étaient donc pas Attiques? Tous ensemble! comment ferez-vous, puisqu'ils se ressemblent si peu? Et ici, je demanderai encore si Démétrius de Phalère fut un orateur Attique. Pour moi, Athènes elle-même me semble respirer dans ses discours. Mais il est plus fleuri qu'Hypéride et Lysias. C'est que son talent ou son choix l'ont porté vers ce genre.

LXXXIII. On vit paraître à la même époque deux écrivains très-différents entre eux, et cependant Attiques : Charisius, qui composa beaucoup de discours pour les autres, et qui paraissait vouloir imiter Lysias; et Démocharès, fils d'une sœur de Démosthène, qui, outre plusieurs discours, écrivit d'un style plus oratoire qu'historique le récit de ce qui était arrivé de son temps à Athènes. Mais Hégésias veut ressembler à Charisius, et il se croit si Attique, qu'au

omnium horum?	de tous ceux-ci?
Quem imitaris igitur ?	Qui imites-tu donc?
Si aliquem,	Si (tu imites) quelqu'un,
ceteri ergo	tous-les-autres donc
non dicebant attice.	ne parlaient pas comme-les-Attiques.
Si omnes,	Si (tu imites) tous,
qui potes,	comment peux-tu (le faire),
quum sint ipsi	puisqu'ils sont eux-mêmes
dissimillimi inter se?	très-différents entre eux ?
In quo quæro etiam illud,	Sur *ce-point* je demande encore ceci,
illene Demetrius	si ce Démétrius
Phalereus	de Phalère
dixerit attice :	a parlé comme-les-Attiques :
Athenæ ipsæ quidem	Athènes elle-même du moins
videntur mihi redolere	semble à moi respirer
ex orationibus ejus.	dans les discours de lui.
At est floridior,	Mais il est plus fleuri,
ut ita dicam,	pour ainsi dire,
quam Hyperides,	que Hypéride,
quam Lysias.	que Lysias.
Quædam natura,	Certain penchant-naturel
aut voluntas dicendi ita	ou un désir de parler ainsi
fuit.	fut (à lui).
LXXXIII. Et quidem	LXXXIII. Et certes
duo fuerunt	deux-hommes furent
per idem tempus	vers la même époque
dissimiles inter se,	différents entre eux,
sed tamen Attici;	mais pourtant Attiques ;
quorum Charisius	dont Charisius
multarum orationum,	(auteur) de nombreux discours,
quas scribebat aliis,	qu'il écrivait pour d'autres,
quum videretur	vu-que il paraissait
cupere imitari Lysiam ;	vouloir imiter Lysias ;
Demochares autem,	mais Démocharès,
qui fuit filius	qui fut le fils
sororis Demostheni,	d'une sœur à Démosthène,
et scripsit	et écrivit
aliquot orationes ;	quelques discours ;
et perscripsit	et raconta
historiam earum rerum,	l'histoire de ces faits,
quæ gestæ erant Athenis	qui s'étaient passés à Athènes
ætate ipsius,	au temps de lui-même,
non tam genere historico	non-pas tant dans le genre historique
quam oratorio.	que (dans le genre) oratoire.
At Hegesias	Mais Hégésias
vult esse	veut être
similis Charisii,	semblable à Charisius,

illos præ se pæne agrestes putet. At quid est tam fractum, tam minutum, tam in ipsa (quam tamen consequitur) concinnitate puerile? Atticorum similes esse volumus. Optime. Suntne igitur ii attici oratores? Quis negare potest? Hos imitamur. Quo modo, qui sunt et inter se dissimiles, et aliorum? Thucydidem, inquit, imitamur. Optime, si historiam scribere, non si causas dicere, cogitatis. Thucydides enim rerum gestarum pronuntiator sincerus, et grandis etiam fuit; hoc forense, concertatorium, judiciale non tractavit genus. Orationes autem, quas interposuit (multæ enim sunt), eas ego laudare soleo; imitari neque possim, si velim, nec velim fortasse, si possim: ut, si quis Falerno vino delectetur, sed eo nec ita novo, ut proximis consulibus natum velit,

près de lui ceux qui le sont véritablement lui paraissent barbares. Or, qu'y a-t-il de plus haché, de plus décousu, de plus puéril que cette élégance symétrique, dont après tout il n'est pas dépourvu? « Nous voulons ressembler aux Attiques. » Fort bien. « Ces orateurs ne sont-ils donc pas attiques? » Qui pourrait le nier? « Ce sont eux que nous imitons. » Comment! quand ils diffèrent entre eux autant qu'ils diffèrent des autres? « Notre modèle, c'est Thucydide. » A la bonne heure, si vous voulez écrire une histoire et non plaider des causes. Thucydide proclame avec franchise et dignité les événements politiques; mais il ne s'est point occupé de cette éloquence populaire et animée qui convient au barreau. Quant aux discours qu'il a semés en grand nombre dans son histoire, j'ai coutume d'en faire l'éloge; mais je ne pourrais pas les imiter quand je le voudrais, et je ne le voudrais peut-être pas, quand je le pourrais. Un amateur de vin de Falerne ne le veut ni tellement nouveau

isque putat	et il pense
se esse ita Atticum,	soi être si Attique,
ut putet	qu'il croit
illos veros	ces vrais (Attiques)
pæne agrestes	presque barbares
præ se.	en-comparaison de soi.
At quid est tam fractum,	Mais quoi est si haché,
tam minutum,	si décousu,
tam puerile	si puéril
in concinnitate ipsa	dans l'élégance même
(quam consequitur tamen)?	(qu'il atteint cependant)?
Volumus esse similes	Nous voulons être semblables
Atticorum.	aux Attiques.
Optime.	Fort-bien.
Iine sunt igitur	Ceux-ci sont-ils donc
oratores attici?	des orateurs attiques?
Quis potest negare?	Qui peut *le* nier?
Imitamur hos.	Nous imitons ceux-ci.
Quo modo,	De quelle manière.
qui sunt dissimiles	eux-qui sont différents
et inter se,	et entre eux
et aliorum?	et des autres?
Imitamur, inquit,	Nous imitons, dit-il,
Thucydidem.	Thucydide.
Optime, si cogitatis	Fort-bien, si vous songez
scribere historiam,	à écrire l'histoire,
non, si dicere causas.	non, si à plaider des causes.
Thucydides enim fuit	Car Thucydide a été
pronunciator sincerus	le héraut sincère
rerum gestarum,	des faits accomplis,
et grandis etiam :	et digne même ;
non tractavit	il n'a pas traité
hoc genus forense	ce genre du-barreau
concertatorium,	qui-convient-à-la lutte,
judiciale.	relatif-aux-jugements.
Orationes autem,	Quant aux discours,
quas interposuit	qu'il a intercalés
(sunt enim multæ),	(car ils sont nombreux),
ego soleo laudare eas;	moi j'ai coutume de louer eux;
neque possim imitari,	ni je ne pourrais *les* imiter,
si velim,	si je voulais,
nec velim fortasse,	ni je ne voudrais peut-être,
si possim :	si je pouvais :
ut, si quis delectetur	comme, si quelqu'un est charmé
vino Falerno,	du vin de Falerne,
sed eo	mais d'un (vin)
nec ita novo,	ni si nouveau,

nec rursus ita vetere, ut Opimium aut Anicium consulem quærat. Atqui eæ notæ sunt optimæ. Credo ; sed nimia vetustas nec habet eam, quam quærimus, suavitatem, nec est jam sane tolerabilis. Num igitur, qui hoc sentiat, si is potare velit, de dolio sibi hauriendum putet? Minime; sed quamdam sequatur ætatem. Sic ego istis censuerim et novam istam, quasi de musto ac lacu, fervidam orationem fugiendam, nec illam præclaram Thucydidi nimis veterem, tanquam Anicianam notam, persequendam. Ipse enim Thucydides si posterius fuisset, multo maturior fuisset et mitior.

LXXXIV. Demosthenem igitur imitemur. O dii boni! quid, quæso, nos aliud agimus, aut quid aliud optamus? At non assequimur. Isti enim videlicet Attici nostri, quod volunt, assequuntur! ne illud quidem intelligunt, non modo ita memoriæ proditum esse, sed ita necesse fuisse, quum Demosthenes dicturus esset, ut concursus, audiendi causa, ex tota

qu'il soit recueilli sous les derniers consuls, ni si vieux qu'il remonte jusqu'au consulat d'Opimius ou d'Anicius. « Ce sont pourtant là les meilleures années. » Sans doute, mais le temps a fait perdre à ce vin ce parfum que nous recherchons, et il n'est vraiment plus supportable. Dirons-nous pour cela qu'il faut boire le vin au sortir de la cuve? Non certes, il le faut vieux, mais raisonnablement. Je conseillerai de même à nos orateurs d'éviter à la fois ce style trop moderne, que je comparerais au vin sortant du pressoir, et qui fermente encore, et cette manière de Thucydide, d'une date excellente, mais trop vieille, comme le vin d'Anicius. Thucydide lui-même, s'il était venu plus tard, aurait eu quelque chose de plus mûr et de plus moelleux.

LXXXIV. « Imitons donc Démosthène. » Bons dieux, n'est-ce pas le but de tous nos efforts, de tous nos désirs? Ils diront que nous y réussissons mal. Eh! nos prétendus Attiques ont-ils donc l'heureux privilége de réussir en tout? Ils ne comprennent pas même un fait attesté par l'histoire, et qui ne pouvait manquer d'avoir lieu : c'est que, quand Démosthène devait parler, on accourait, pour l'entendre,

ut velit natum
proximis consulibus,
nec rursus ita vetere,
ut quærat consulem
Opimium aut Anicium.
Atqui eæ notæ
sunt optimæ.
Credo; sed vetustas nimia
nec habet eam suavitatem,
quam quærimus,
nec est jam sane tolerabilis.
Num igitur qui sentiat hoc,
si is velit potare,
putet hauriendum sibi
de dolio?
Minime;
sed sequatur
ætatem quamdam.
Sic ego censuerim
et istam orationem novam,
fervidam,
quasi de musto ac lacu,
fugiendam istis,
et illam præclaram
nimis veterem Thucydidi
non persequendam,
tanquam notam Anicianam.
Thucydides enim ipse,
si fuisset posterius,
fuisset multo maturior
et mitior.

LXXXIV. Imitemur igi-
Demosthenem. [tur
O dii boni!
quid aliud, quæso,
nos agimus,
aut quid aliud optamus?
At non assequimur.
Isti enim Attici nostri
assequuntur videlicet
quod volunt!
Ne intelligunt quidem il-
non modo [lud,
proditum esse memoriæ ita,
sed fuisse necesse ita,
quum Demosthenes
esset dicturus,

qu'il *le* veuille recueilli
sous les derniers consuls,
ni d'autre-part si vieux,
qu'il demande le consul
Opimius ou Anicius.
Pourtant ces étiquettes (ces années)
sont les meilleures.
Sans doute; mais un temps trop-long
et n'a pas cette douceur,
que nous cherchons,
et n'est plus du tout supportable.
Est-ce que donc l'homme qui sent cela,
s'il veut boire,
croira devoir-être-puisé par lui
à la cuve?
Point-du-tout;
mais il cherchera
un âge moyen.
Ainsi moi je serais d'avis
et ce style moderne,
qui bouillonne,
comme au-sortir du pressoir et de lac,
devoir-être évité par ceux-ci,
et ce (style) excellent,
(mais) trop vieux de Thucydide
ne devoir pas être recherché,
comme l'étiquette (le vin) d'Anicius.
Car Thucydide lui-même,
s'il avait vécu plus-tard,
aurait été beaucoup plus mûr
et plus moelleux.

LXXXIV. Imitons donc
Démosthène.
O dieux bons!
Quelle autre chose, je te prie,
faisons-nous,
ou quelle autre chose désirons-nous
Mais nous n'y arrivons pas.
Car ces Attiques nôtres
atteignent apparemment
ce qu'ils veulent!
Ils ne comprennent même pas ceci,
non seulement
avoir été transmis au souvenir ainsi,
mais avoir été nécessaire ainsi,
quand Démosthène
était devant parler,

Græcia fierent. At quum isti Attici dicunt, non modo a corona, quod est ipsum miserabile, sed etiam ab advocatis relinquuntur. Quare si anguste et exiliter dicere est Atticorum, sint sane Attici : sed in comitium veniant, ad stantem judicem dicant. Subsellia grandiorem et pleniorem vocem desiderant. Volo hoc oratori contingat, ut, quum auditum sit eum esse dicturum, locus in subselliis occupetur, compleatur tribunal, gratiosi scribæ sint in dando et cedendo loco, corona multiplex, judex erectus : quum surgit is, qui dicturus sit, significetur a corona silentium, deinde crebræ assensiones, multæ admirationes; risus, quum velit; quum velit, fletus : ut, qui hæc procul videat, etiamsi, quid agatur, nesciat, at placere tamen, et in scena esse Roscium intelligat. Hæc cui contingant, eum scito attice dicere, ut

de toutes les parties de la Grèce; mais eux, lorsqu'ils plaident, ils sont bientôt abandonnés, non-seulement des spectateurs, chose déjà fort humiliante, mais des amis qui ont accompagné leur client au tribunal. Si une diction sèche et aride constitue l'atticisme, qu'ils soient donc Attiques, j'y consens; mais qu'ils parlent au comice, dans les procès où un seul juge prononce debout. Il faut, pour remplir l'enceinte d'un tribunal, un ton plus élevé, une voix plus sonore. Je veux qu'à la nouvelle qu'un orateur doit parler, on se hâte d'occuper les siéges, que le lieu de l'audience se remplisse, que les greffiers s'empressent d'offrir ou de céder leurs places, que le concours soit nombreux et les juges attentifs. Quand il se lève pour parler, je veux que l'assemblée se commande à elle-même le silence; je veux des signes d'approbation réitérés, des transports d'admiration; je veux enfin que le rire éclate, ou que les larmes coulent au gré de l'orateur; en sorte qu'en voyant de loin ce spectacle, même sans rien entendre, on comprenne cependant que celui qui parle intéresse, et qu'il y a sur la scène un Roscius. Celui qui obtiendra un tel succès sera véritablement un orateur attique, comme le fut

ut concursus fieret	que concours avait lieu
ex tota Græcia,	de toute la Grèce,
causa audiendi.	pour *l'*entendre
At quum	Mais quand
isti Attici dicunt,	ces Attiques parlent,
non modo relinquuntur	non seulement ils sont abandonnés
a corona,	par l'assemblée,
quod est ipsum miserabile,	ce qui est même misérable,
sed etiam ab advocatis.	mais même par *leurs* clients.
Quare si dicere	C'est-pourquoi si parler
anguste et exiliter	d'une manière-sèche et aride
est Atticorum,	est propre-aux Attiques,
sint sane Attici;	qu'ils soient donc Attiques;
sed veniant in comitium,	mais qu'ils viennent au comice,
dicant ad judicem stantem.	qu'ils parlent devant le juge debout
Subsellia	Les gradins (du tribunal)
desiderant vocem	demandent une voix
grandiorem	plus-élevée
et pleniorem.	et plus-sonore.
Volo hoc contingat	Je veux que ceci arrive
oratori,	à l'orateur,
ut, quum auditum sit	que, lorsqu'on a appris
eum dicturum esse	lui devoir parler,
locus occupetur	la place soit occupée
in subselliis,	sur les bancs,
tribunal compleatur,	le tribunal soit rempli,
scribæ sint gratiosi	les greffiers soient empressés
in dando loco	à donner *leur* place,
et cedendo,	et à *la* céder,
corona multiplex,	l'auditoire *soit* nombreux,
judex erectus;	le juge attentif;
quum is, qui dicturus sit,	quand celui, qui doit parler,
surgit,	se lève,
silentium significetur	que le silence soit réclamé
a corona;	par l'auditoire;
deinde assensiones crebræ,	ensuite signes-d'approbation fréquents,
admirationes multæ;	transports-d'admiration nombreux;
risus, quum velit;	rire, quand il veut;
fletus, quum velit;	pleur, quand il veut;
ut, qui videat hæc procul,	en sorte que, celui-qui voit cela de loin,
etiamsi nesciat	quand même il ignorerait
quid agatur,	ce qui se passe,
at intelligat tamen	mais comprenne cependant
placere,	(l'orateur) plaire,
et Roscium esse in scena.	et un Roscius être sur la scène.
Scito eum,	Sache celui,
cui hæc contingant,	à qui ce succès échoit,

de Pericle audivimus, ut de Hyperide, ut de Æschine, de ipso quidem Demosthene maxime. Sin autem acutum, prudens, et idem sincerum, et solidum, et exsiccatum genus orationis probant, nec illo graviore ornatu oratorio utuntur, et hoc proprium esse Atticorum volunt; recte laudant. Est enim in arte tanta, tamque varia, etiam huic minutæ subtilitati locus. Ita fiet, ut non omnes, qui attice, iidem bene, sed ut omnes, qui bene, iidem etiam attice dicant. Sed redeamus rursus ad Hortensium.

LXXXV. — Sane quidem, inquit Brutus; quanquam ista mihi tua fuit perjucunda a proposita oratione degressio. — Tum Atticus, Aliquoties sum, inquit, conatus, sed interpellare nolui. Nunc, quoniam ad perorandum spectare videtur sermo tuus, dicam, opinor, quod sentio. — Tu vero, inquam, Tite. — Tum ille, Ego, inquit, ironiam illam, quam in Socrate dicunt fuisse, qua ille in Platonis, et Xenophontis, et Æschinis libris utitur, facetam et elegantem puto. Est enim

Périclès, comme le fut Hypéride, comme le fut Eschine, comme le fut surtout ce Démosthène dont nous parlons. Mais si aux riches ornements de l'éloquence on préfère une diction fine, spirituelle, et qui soit tout à la fois d'un goût pur, et saine dans sa sécheresse, et qu'on en fasse un attribut de l'atticisme, je souscris à cet éloge ; car, dans un art si varié et si grand, cet esprit mince et délié trouve aussi sa place. Il s'ensuivra qu'on peut parler avec atticisme sans bien parler, tandis qu'on ne peut bien parler sans parler avec atticisme. Mais revenons encore une fois à Hortensius.

LXXXV. — Volontiers, dit Brutus, quoique j'aie pris beaucoup de plaisir à entendre votre digression. — Et moi, interrompit Atticus, tenté plusieurs fois de vous interrompre, je n'ai pas voulu le faire; maintenant que votre discours me paraît approcher de sa conclusion, je vous dirai franchement ce que je pense. — Parlez, Atticus. — J'admire, dit-il, l'ironie qu'on attribue à Socrate, et

dicere attice,
ut audivimus de Pericle,
ut de Hyperide,
ut de Æschine,
de Demosthene ipso quidem
maxime.
Sin autem probant
genus orationis
acutum, prudens,
et idem sincerum
et solidum,
et exsiccatum,
nec utuntur
illo ornatu graviore
oratorio,
et volunt hoc
esse proprium Atticorum;
laudant recte.
In arte enim tanta,
tamque varia,
est locus etiam
huic subtilitati minutæ.
Fiet ita
ut omnes qui attice
non iidem bene;
sed ut omnes
qui bene,
iidem etiam dicant attice.
Sed redeamus rursus
ad Hortensium.
LXXXV.—Sane quidem,
inquit Brutus;
quanquam ista degressio tua
ab oratione proposita
fuit perjucunda mihi.
— Tum Atticus,
Conatus sum, inquit,
aliquoties,
sed nolui interpellare.
Nunc, quoniam tuus sermo
videtur spectare
ad perorandum,
dicam, opinor,
quod sentio.
—Tu vero, inquam, Tite.
—Tum ille, Ego, inquit,
puto elegantem

parler comme-les-Attiques,
comme nous *l*'avons appris de Périclès,
comme d'Hypéride,
comme d'Eschine,
de Démosthène lui-meme certes
avant-tout.
Mais s'ils approuvent
un genre de style
fin, sage,
et en même-temps naturel
et solide,
et sec,
et (si) ils n'usent pas
de cette parure plus-pompeuse
propre-à-l'éloquence,
et veulent cela
être propre aux Attiques;
ils louent avec-raison.
Car dans un art si-grand,
et si varié,
il y a place aussi
pour cette finesse de-détail.
Il arrivera ainsi
que tous ceux-qui (parlent) attiquement
ne (parlent) pas en-même-temps bien;
mais que tous
ceux-qui (parlent) bien,
les-mêmes aussi parlent attiquement.
Mais revenons encore-une-fois
à Hortensius.
LXXXV. — Oui certes,
dit Brutus;
quoique cette digression tienne
du discours proposé
ait été très agréable à moi.
— Alors Atticus,
J'ai essayé, dit-il,
plusieurs fois,
mais je n'ai pas voulu *t*'interrompre.
Maintenant, que ton discours
paraît tourner
vers la conclusion,
je dirai, je crois,
ce que je pense.
—Toi vraiment, dis-je (parle), Titus.
— Alors lui, Moi, dit-il,
je crois élégante

et minime inepti hominis, et ejusdem etiam faceti, quum de sapientia disceptetur, hanc sibi ipsum detrahere, eis tribuere illudentem, qui eam sibi arrogent : ut apud Platonem Socrates in cœlum effert laudibus Protagoram, Hippiam, Prodicum, Gorgiam, ceteros; se autem omnium rerum inscium fingit et rudem : decet hoc, nescio quomodo, illum; nec Epicuro, qui id reprehendit, assentior. Sed in historia, qua tu es usus in omni sermone, quum, qualis quisque orator fuisset, exponeres, vide, quæso, inquit, ne tam reprehendenda sit ironia quam in testimonio. — Quorsus, inquam, istuc? non enim intelligo. — Quia primum, inquit, ita laudavisti quosdam oratores, ut imperitos posses in errorem inducere. Equidem in quibusdam risum vix tenebam,

dont il fait usage dans les livres de Platon, de Xénophon et d'Eschine : elle me paraît pleine de goût et de finesse. C'est, en effet, une manière adroite et agréable à la fois, lorsqu'on discute sur la sagesse, de se la refuser à soi-même, et de l'attribuer ironiquement à ceux qui s'imaginent la posséder : ainsi, dans Platon, Socrate élève jusqu'au ciel Protagoras, Hippias, Prodicus, Gorgias et les autres, et se présente lui-même comme un homme étranger à toutes les connaissances. Cette plaisanterie a je ne sais quelle grâce dans sa bouche, et je ne suis pas de l'avis d'Épicure qui la blâme. Mais dans un entretien dont le but, tout historique, est d'exposer le caractère de chaque orateur, prenez garde que l'ironie ne soit aussi répréhensible que dans les paroles d'un témoin qui dépose. — Où tendent ces réflexions? lui dis-je, je ne le comprends pas. — C'est, reprit-il, que vous avez loué certains orateurs de manière à tromper un auditeur peu éclairé. En vérité, j'avais peine à m'empêcher de rire,

et facetam	et enjouée
illam ironiam	cette ironie
quam dicunt	laquelle on dit
fuisse in Socrate,	avoir été dans Socrate,
qua ille utitur	dont lui se sert
in libris Platonis,	dans les livres de Platon,
et Xenophontis,	et de Xénophon,
et Æschinis.	et d'Eschine.
Est enim hominis	Il appartient en-effet à un homme
et minime inepti	et pas-du-tout sot
et ejusdem etiam faceti,	et en-même-temps aussi enjoué,
quum disceptetur	quand on discute
de sapientia,	sur la sagesse,
detrahere ipsum hanc sibi,	de refuser lui-même elle à soi,
tribuere illudentem eis	de *l'accorder* en-se-jouant à ceux
qui sibi eam arrogant:	qui se l'arrogent :
ut apud Platonem Socrates	comme dans Platon Socrate
effert laudibus in cœlum	porte par *ses* éloges au ciel
Protagoram, Hippiam,	Protagoras, Hippias,
Prodicum, Gorgiam,	Prodicus, Gorgias,
ceteros;	les-autres ;
fingit autem se	mais il feint soi
inscium omnium rerum	ignorant de toutes choses
et rudem;	et grossier;
hoc decet illum	cela sied à lui
nescio quomodo;	je ne sais comment;
nec assentior Epicuro,	et je n'approuve pas Épicure
qui reprehendit id.	qui blâme cela.
Sed in historia	Mais dans l'histoire
qua tu usus es	dont tu t'es servi
in omni sermone,	dans tout l'entretien,
quum exponeres.	quand tu exposais
qualis fuisset	quel avait été
quisque orator,	chaque orateur,
vide, quæso, inquit,	prends-garde, je te prie, dit-il,
ne ironia	que l'ironie
sit tam reprehendenda	soit aussi blâmable
quam in testimonio.	que dans un témoignage.
— Quorsus istuc, inquam ?	— Où (tend) cela, dis-je?
Non enim intelligo.	Car je ne comprends pas.
— Quia primum, inquit,	— C'est que d'abord, dit-il,
laudavisti ita	tu as loué de-telle-sorte
quosdam oratores,	certains orateurs,
ut posses	que tu pourrais
inducere in errorem	induire en erreur
imperitos.	des-gens-inexpérimentés.
Equidem tenebam risum vix	Certes je m'empêchais de rire à peine

quum Attico Lysiæ Catonem nostrum comparabas, magnum mehercule hominem, vel potius summum et singularem virum; nemo dicet secus; sed oratorem? sed etiam Lysiæ similem, quo nihil potest esse pictius? Bella ironia, si jocaremur; sin asseveramus, vide, ne religio nobis tam adhibenda sit, quam si testimonium diceremus. Ego enim Catonem tuum, ut civem, ut senatorem, ut imperatorem, ut virum denique quum prudentia et diligentia, tum omni virtute excellentem, próbo : orationes autem ejus, ut illis temporibus, valde laudo; significant enim quamdam formam ingenii, sed admodum impolitam, et plane rudem. Origines vero quum omnibus oratoris laudibus refertas diceres, et Catonem cum Philisto et Thucydide comparares, Brutone te id censebas, an mihi probaturum? quos enim ne e Græcis quidem quis-

quand vous compariez notre Caton à l'Athénien Lysias. Sans doute Caton est un grand homme, ou plutôt c'est un homme hors de pair, un homme unique; personne ne dira le contraire : mais un orateur ? et un orateur comparable à Lysias, dont le style est ce qu'on peut voir de plus achevé? L'ironie serait de bon goût, si nous plaisantions; mais si nous parlons sérieusement, prenez-y garde : peut-être devrions-nous mettre dans nos discours autant de conscience que si nous déposions en justice. Oui, j'estime votre Caton comme citoyen, comme sénateur, comme général, comme un homme enfin qui excellait en prudence, en activité, en toute espèce de vertu. Quant à ses discours, je les trouve fort louables pour son temps; ils annoncent du génie : toutefois c'est le génie sous une forme brute, et que l'art n'a pas encore polie. Mais quand vous disiez que ses *Origines* sont remplies de toutes les beautés oratoires, quand vous mettiez Caton à côté de Philiste et de Thucydide, est-ce Brutus ou moi que vous croyiez persuader? Eh quoi! des modèles, inimitables même

in quibusdam,	à-propos de certains-orateurs,
quum comparabas	quand tu comparais
Attico Lysiæ	à l'Athénien Lysias
nostrum Catonem, [cule,	notre Caton,
magnum hominem meher-	grand homme par hercule,
vel potius virum	ou plutôt homme
summum et singularem;	éminent et unique;
nemo dicet secus;	personne *ne* dira autrement;
sed oratorem?	mais orateur?
sed etiam similem Lysiæ,	mais encore semblable à Lysias,
quo nihil potest	en-comparaison-de-qui rien *ne* peut
esse pictius?	être plus achevé?
Bella ironia,	Charmante ironie,
si jocaremur;	si nous plaisantions;
sin asseveramus,	mais si nous parlons-sérieusement,
vide ne religio	prends-garde que l'exactitude
adhibenda sit nobis	doit-être-apportée par nous
tam quam	aussi-bien que
si diceremus testimonium.	si nous portions un témoignage.
Ego enim probo	Moi en-effet j'estime
tuum Catonem	ton Caton
ut civem,	comme citoyen,
ut senatorem,	comme sénateur,
ut imperatorem,	comme général,
ut virum denique	comme homme enfin
excellentem	supérieur
quum prudentia	tant en prudence
et diligentia,	et en activité,
tum omni virtute:	que en toute-espèce de vertus
laudo autem valde	je loue d'autre-part fort
orationes ejus,	les discours de lui,
ut temporibus illis;	relativement à ces temps-là;
significant enim	car ils annoncent
quamdam formam ingenii,	certaine forme de génie,
sed admodum impolitam	mais tout-à-fait grossière
et plane rudem.	et entièrement sauvage.
Quum vero diceres	Mais quand tu disais
Origines refertas	*ses* Origines remplies
omnibus laudibus oratoris,	de toutes les qualités de l'orateur,
et comparares Catonem	et *que* tu comparais Caton
cum Philisto	avec Philiste
et Thucydide,	et Thucydide,
censebasne	pensais-tu
te probaturum id	toi devoir-faire-accepter cela
Bruto, an mihi?	à Brutus, ou à moi?
quos enim	car des-hommes-que
ne quisquam quidem	personne même

quam imitari potest, iis tu comparas hominem Tusculanum, nondum suspicantem, quale esset copiose et ornate dicere.

LXXXVI. Galbam laudas; si ut illius ætatis principem, assentior; sic enim accepimus : sin ut oratorem, cedo, quæso, orationes (sunt enim), et dic hunc, quem tu plus quam te amas, Brutum velle te illo modo dicere. Probas Lepidi orationes; paullum hic tibi assentior, modo ita laudes, ut antiquas : quod item de Africano, de Lælio, cujus tu oratione negas fieri quidquam posse dulcius; addis etiam nescio quid augustius : nomine nos capis summi viri, vitæque elegantissimæ verissimis laudibus. Remove hæc : næ ista dulcis oratio ita sit abjecta, ut eam adspicere nemo velit.

Carbonem in summis oratoribus habitum scio; sed quum in ceteris rebus, tum in dicendo, semper, quo nihil est melius, id laudari, qualecumque est, solet. Dico idem de Grac-

aux Grecs, vous leur comparez un habitant de Tusculum, qui n'avait pas encore la moindre idée de ce qu'on appelle richesse et ornements du style!

LXXXVI. Vous louez Galba; si c'est comme le premier de son temps, d'accord : la tradition le représente ainsi. Si c'est comme orateur, voyons, je vous prie, ses discours (car ils existent), et osez dire que vous souhaitez à Brutus, que vous aimez plus que vous-même, d'en faire de pareils. Vous estimez les discours de Lépidus : je pense à peu près comme vous, si c'est comme anciens que vous les estimez. J'en dis autant du second Africain, j'en dis autant de Lélius, dont le langage est, à votre avis, ce qu'il y a de plus doux; vous ajoutez même quelque chose de plus imposant, afin de surprendre notre admiration par le nom d'un grand homme, et l'éloge mérité d'une vie pleine d'élégance et de politesse. Otez ces prestiges : le discours dont vous vantez la douceur pourrait bien tomber si bas qu'on ne daignerait plus y jeter les yeux.

Carbon, je le sais, fut mis au nombre des grands orateurs; mais il en est de l'éloquence comme du reste : on loue ce qu'on

e Græcis	parmi les Grecs
potest imitari,	ne peut imiter,
tu iis comparas	tu leur compares
hominem Tusculanum,	un homme de Tusculum,
suspicantem nondum	ne se doutant pas encore
quale esset	en quoi consistait
dicere copiose	parler avec-richesse
et ornate.	et avec-élégance.
LXXXVI. Laudas	LXXXVI. Tu loues
Galbam;	Galba;
si ut principem	si (c'est) comme le premier
illius ætatis,	de ce temps-là,
assentior;	j'*y* consens;
accepimus enim sic:	car nous *l'*avons appris ainsi:
sin ut oratorem,	mais si (c'est) comme orateur,
cedo, quæso, orationes	voyons, je *te* prie, *ses* discours
unt enim),	(car il y en a),
et dic te velle	et dis toi vouloir,
nunc Brutum,	ce Brutus,
quem tu amas plus quam te,	que tu aimes plus que toi,
dicere illo modo.	parler de cette manière.
Probas orationes Lepidi;	Tu estimes les discours de Lépidus;
assentior tibi paullum hic,	j'approuve toi un peu là-dessus,
modo laudes ita,	pourvu que tu *les* loues ainsi,
ut antiquas;	comme anciens;
quod item	ce-que (je dis) pareillement
de Africano,	de l'Africain,
de Lælio,	de Lélius,
oratione cujus	*en comparaison* du langage duquel,
tu negas quidquam	tu nies rien
posse fieri dulcius;	pouvoir exister de plus doux;
addis etiam	tu ajoutes même
nescio quid augustius:	je ne sais quoi de plus imposant:
capis nos	tu séduis nous
nomine summi viri	par le nom d'un grand homme
laudibusque verissimis	et par les éloges très-mérités
vitæ elegantissimæ.	d'une vie très-élégante.
Remove hæc:	Otez ces-*prestiges*:
næ ista oratio dulcis	certes ce style si-doux
sit ita abjecta	pourrait-bien-être si bas,
ut nemo velit	que personne *ne* veuille
adspicere eam.	jeter les yeux sur lui.
Scio Carbonem habitum	Je sais Carbon avoir-été-compté
in summis oratoribus;	parmi les-plus-grands orateurs;
sed quum in ceteris rebus,	mais tant dans les autres choses,
tum in dicendo,	que dans l'éloquence
id solet laudari,	cela a coutume d'être loué,

chis; etsi de iis ea sunt a te dicta, quibus ego assentior. Omitto ceteros; venio ad eos, in quibus jam perfectam putas esse eloquentiam, quos ego audivi, sine controversia magnos oratores, Crassum et Antonium. De horum laudibus tibi prorsus assentior; sed tamen non isto modo, ut Polycleti Doryphorum sibi Lysippus aiebat, sic tu suasionem legis Serviliæ magistram fuisse : hæc germana ironia est; cur ita sentiam, non dicam, ne me tibi assentari putes. Omitto igitur, quæ de iis ipsis, quæ de Cotta, quæ de Sulpicio, quæ modo de Cœlio dixeris : ii enim fuerunt certe oratores; quanti autem, et quales, tu videris. Nam illud minus curo, quod congessisti operarios omnes; ut mihi videantur mori voluisse nonnulli, ut a te in oratorum numerum referrentur.

a de mieux, quand ce mieux ne serait pas bien. Je pense la même chose des Gracques, quoique à certains égards je souscrive à ce que vous en avez dit. Je laisse les autres, et j'arrive à deux hommes en qui vous voyez déjà la perfection, que j'ai entendus moi-même, et qui, sans contredit, furent de grands orateurs, Crassus et Antoine. J'approuve tout ce que vous avez dit à leur louange, sans croire toutefois que le discours en faveur de la loi Servilia ait été votre modèle, dans le sens que Lysippe attache à ce mot, quand il dit que le Doryphore de Polyclète fut le sien. C'est une pure ironie : je ne vous dirai pas pourquoi je pense ainsi; vous croiriez peut-être que je veux vous flatter. J'omets donc ce que vous avez dit de Crassus même et d'Antoine, de Cotta, de Sulpicius, et enfin de Célius. Oui, ce furent, en effet, des orateurs; mais combien grands et de quelle espèce, c'est là-dessus que j'en appelle à vous. Pour cette autre foule que vous avez rassemblée sans omettre personne, je m'en inquiète peu : il est tel de ces artisans de paroles qui a dû être bien aise de mourir, pour être mis par vous au rang des orateurs.

qualecumque est,
quo nihil est melius.
Dico idem de Gracchis;
etsi ea dicta sunt
a te de iis,
quibus ego assentior.
Omitto ceteros;
venio ad eos,
in quibus putas
eloquentiam perfectam
jam esse,
quos ego audivi,
magnos oratores
sine controversia,
Crassum et Antonium.
Assentior tibi prorsus
de laudibus horum;
sed tamen non tu
isto modo
suasionem legis Serviliæ
fuisse magistram tibi,
sic ut
Lysippus aiebat
Doryphorum Polycleti
sibi :
hæc est germana ironia;
non dicam,
cur sentiam ita,
ne putes
me assentari tibi.
Omitto igitur
quæ dixeris
de iis ipsis,
quæ de Cotta,
quæ de Sulpicio,
quæ modo de Cœlio :
ii enim fuerunt
certe oratores;
tu autem videris
quanti et quales.
Nam curo minus illud,
quod congessisti
omnes operarios;
ut nonnulli
videantur mihi
voluisse mori,
ut referrentur a te

quel qu'il soit,
au-prix-de-quoi rien n'est meilleur.
Je dis la-même-chose des Gracques;
bien-que ces-choses aient été dites
par toi sur eux,
auxquelles moi je souscris.
Je passe-sous-silence les autres;
j'arrive à ceux
chez lesquels tu penses
l'éloquence parfaite
déjà exister,
lesquels moi ai entendus,
de grands orateurs
sans contredit,
Crassus et Antoine.
J'approuve toi tout-à-fait
pour les éloges donnés-à-ceux-ci;
cependant tu ne (saurais dire)
à ce compte
la soutenance de la loi Servilia
avoir été un modèle pour toi,
au-même-titre que
Lysippe disait
le Doryphore de Polyclète
(avoir été) pour lui (un modèle) :
cela est une pure ironie;
je ne dirai pas
pourquoi je pense ainsi,
de peur que tu croies
moi flatter toi.
Je passe-sous-silence donc
ce que tu as dit
de ceux-là même,
ce que (tu as dit) de Cotta,
ce que de Sulpicius,
ce que tout-à-l'heure de Cœlius :
car ceux-là furent
assurément des orateurs;
mais tu peux voir (examine)
combien grands et quels (ils furent).
Car je m'inquiète moins de ceci,
que tu as entassé
tous les artisans-de-paroles;
en-sorte-que quelques-uns
semblent à moi
avoir-été-aises de mourir,
pour être rangés par toi

LXXXVII. Hæc quum ille dixisset, Longi sermonis initium pepulisti, inquam, Attice, remque commovisti nova disputatione dignam, quam in aliud tempus differamus. Volvendi enim sunt libri quum aliorum, tum in primis Catonis: intelliges, nihil illius lineamentis, nisi eorum pigmentorum, quæ inventa nondum erant, florem et colorem defuisse. Nam de Crassi oratione sic existimo, ipsum fortasse melius potuisse scribere; alium, ut arbitror, neminem. Nec in hoc ironiam dixeris esse, quod eam orationem mihi magistram fuisse dixerim : nam etsi tu melius existimare videris de ea, si quam nunc habemus, facultate; tamen, adolescentes quid in Latinis potius imitaremur, non habebamus. Quod autem plures a nobis nominati sunt, eo pertinuit (ut paullo ante dixi), quod intelligi volui, in eo, cujus omnes cupidissimi essent, quam pauci digni nomine evaderent. Quare

LXXXVII. Lorsque Atticus eut fini de parler : Vous venez, lui dis-je, d'entamer le sujet d'un long entretien, et d'élever une question qui mériterait une discussion toute nouvelle. Nous la remettrons à un autre temps. Il faut lire, en effet, les ouvrages des anciens, et surtout de Caton; vous verrez qu'il ne manque rien à son dessin, si ce n'est une teinte plus brillante, et cette fleur de coloris dont on n'avait pas encore le secret. Quant au discours de Crassus, je pense que lui-même pouvait peut-être l'écrire encore mieux, mais que lui seul en était capable; et quand je dis que cette harangue m'a servi de modèle, ne croyez pas que ce soit une ironie. Si vous avez une meilleure idée du talent que je puis avoir aujourd'hui, il n'en est pas moins vrai que dans ma jeunesse l'éloquence latine ne m'offrait rien de mieux à imiter. Si j'ai nommé un si grand nombre de personnages, je l'ai dit tout à l'heure : c'est que je voulais montrer combien, dans une carrière où tous ont ambitionné la gloire,

in numerum oratorum.	au nombre des orateurs.
LXXXVII. Quum ille	LXXXVII. Comme il
dixisset hæc :	avait dit cela :
Pepulisti, inquam, initium	Tu as entamé, dis-je, le commencement
longi sermonis, Attice,	d'un long entretien, Atticus,
commovistique	et tu as soulevé
rem dignam	une question digne
nova disputatione,	d'une nouvelle discussion,
quam differamus	que nous remettrons
in aliud tempus.	à un autre temps.
Libri enim	Car les livres
quum aliorum,	non-seulement des autres,
tum in primis Catonis,	mais surtout de Caton,
sunt volvendi :	sont devant-être déroulés (lus) :
intelliges nihil defuisse	tu comprendras rien *n*'avoir manqué
lineamentis illius,	au dessin de lui,
nisi florem et colorem	si-ce-n'est la fleur et le coloris
illorum pigmentorum,	de ces teintes,
quæ erant nondum inventa.	qui *n*'étaient pas encore inventées.
Nam existimo sic	Car je pense ainsi
de oratione Crassi,	du discours de Crassus,
ipsum potuisse fortasse	lui avoir pu peut-être
scribere melius ;	écrire mieux ;
neminem alium,	personne autre (l'avoir pu),
ut arbitror.	à-ce-que je crois.
Nec dixeris	Et ne va-pas dire
ironiam esse in hoc,	une ironie être dans ceci,
quod dixerim	que j'ai dit
eam orationem	ce discours
fuisse magistram mihi :	avoir été un modèle pour moi :
nam etsi tu videris	car bien que tu sembles
existimare melius	penser mieux
de ea facultate,	de ce talent,
si habemus aliquam nunc ;	si nous avons quelque (talent) aujourd'hui ;
tamen non habebamus	cependant nous n'avions pas
adolescentes,	étant-jeunes-gens,
quid imitaremur potius	ce que nous imitassions de préférence
in Latinis.	parmi les Latins.
Quod autem	Mais quant-à-ce-que
plures sunt nominati	beaucoup ont été nommés
a nobis,	par nous,
pertinuit eo	cela a eu-pour but
(ut dixi paullo ante),	(comme je l'ai dit un-peu auparavant),
quod volui intelligi	que j'ai voulu être compris
quam pauci	combien peu
evaderent digni nomine	devenaient dignes d'un nom
in eo cujus omnes	dans cela dont tous

εἴρωνα me, ne si Africanus quidem fuit (ut ait in historia sua C. Fannius), existimari velim. — Ut voles, inquit Atticus. Ego enim non alienum a te putabam, quod et in Africano fuisset, et in Socrate. — Tum Brutus, De isto postea; sed tu (inquit, me intuens) orationes nobis veteres explicabis? — Vero, inquam, Brute; sed in Cumano, aut in Tusculano, aliquando, si modo licebit; quoniam utroque in loco vicini sumus.

LXXXVIII. Sed jam ad id, unde degressi sumus, revertamur. Hortensius igitur quum admodum adolescens orsus esset in foro dicere, celeriter ad majores causas adhiberi cœptus est. Quanquam inciderat in Cottæ et Sulpicii ætatem, qui annis decem majores, excellente tum Crasso et Antonio, deinde Philippo, post Julio, cum iis ipsis dicendi gloria comparabatur. Primum memoria tanta, quantam in ullo cognovisse me arbitror, ut, quæ secum commentatus esset,

il en est peu qui l'aient obtenue. Cessez donc de croire que je dis des contre-vérités, dût Scipion l'avoir fait, comme le prétend l'historien Fannius. — Comme vous voudrez, répondit-il : quant à moi, je ne vous croyais pas d'éloignement pour une figure qu'ont employée Scipion et Socrate. — Plus tard, dit Brutus, nous discuterons ce point; pour vous (ajouta-t-il en me regardant), vous nous expliquerez les discours qui restent des anciens? — Volontiers, Brutus; mais à Cumes ou à Tusculum, un jour que nous en aurons le loisir, puisque nous sommes voisins dans ces deux campagnes.

LXXXVIII. Revenons maintenant à notre sujet. Hortensius commença de très-bonne heure à parler au barreau, et fut bientôt chargé des plus grandes causes. En entrant dans la carrière, il y trouva Cotta et Sulpicius, plus âgés que lui de dix ans, Crassus et Antoine, qui brillaient de toute leur gloire, puis Philippe, enfin Julius; et son talent soutint dignement le parallèle avec ces grands orateurs. Il avait une mémoire à laquelle je ne crois pas que nulle autre ait été comparable. Sans rien écrire, il retrouvait ses idées dans les

essent cupidissimi.
Quare velim
me existimari εἴρωνα,
ne si Africanus quidem fuit
(ut C. Fannius ait
in sua historia).
— Ut voles, inquit Atticus.
Ego enim non putabam
alienum a te,
quod fuisset
et in Africano
et in Socrate.
— Tum Brutus,
Postea de isto;
sed tu, inquit,
intuens me,
explicabis nobis
veteres orationes?
— Vero, inquam, Brute;
sed in Cumano,
aut in Tusculano,
aliquando,
si modo licebit;
quoniam sumus vicini
in utroque loco.

LXXXVIII. Sed
revertamur jam ad id
unde sumus degressi.
Quum igitur Hortensius
orsus esset dicere in foro
admodum adolescens,
cœptus est adhiberi celeriter
ad causas majores.
Quanquam inciderat
in ætatem
Cottæ et Sulpicii,
qui majores decem annis,
Crasso et Antonio
excellente tum,
deinde Philippo,
post Julio,
comparabatur cum iis ipsis
gloria dicendi.
Primum memoria
tanta quantam arbitror
me cognovisse in ullo,
ut redderet ea quæ

étaient très-désireux.
C'est pourquoi je voudrais
moi passer-pour railleur,
pas même si l'Africain *le* fut
(comme C. Fannius dit
dans son histoire).
— Comme tu voudras, dit Atticus.
Car moi je ne pensais pas
répugnant à toi,
ce qui avait existé
et dans l'Africain
et dans Socrate.
— Alors Brutus,
Plus tard (nous parlerons) sur ce point:
mais toi, dit-il,
en regardant moi,
tu expliqueras à nous
les anciens discours?
— Oui, dis-je, Brutus;
mais à Cumes,
ou à Tusculum,
un jour,
si toutefois il sera permis;
puisque nous sommes voisins
dans l'un-et-l'autre lieu.

LXXXVIII. Mais
revenons désormais à cela
d'où nous nous sommes écartés.
Comme donc Hortensius
avait commencé à parler au forum
tout-à-fait jeune,
il commença à être employé bientôt
pour des causes plus importantes.
Bien qu'il se fût rencontré
dans le siècle
de Cotta et de Sulpicius,
qui (étaient) plus âgés de dix ans,
Crassus et Antoine
brillant-entre-tous alors,
ensuite Philippe,
après-lui Julius,
il était comparé avec eux-mêmes
pour la gloire de parler.
D'abord (il était doué) d'une mémoire
telle que je pense
moi (en) avoir connu dans personne,
au-point-que il reproduisait ce que

ea sine scripto verbis eisdem redderet, quibus cogitavisset. Hoc adjumento ille tanto sic utebatur, ut sua, et commentata, et scripta, et, nullo referente, omnia adversariorum dicta meminisset. Ardebat autem cupiditate sic, ut in nullo unquam flagrantius studium viderim. Nullum enim patiebatur esse diem, quin aut in foro diceret, aut meditaretur extra forum; sæpissime eodem die utrumque faciebat. Attuleratque minime vulgare genus dicendi : duas quidem res, quas nemo alius; partitiones, quibus de rebus dicturus esset, et collectiones, memor et quæ essent dicta contra, quæque ipse dixisset. Erat in verborum splendore elegans, compositione aptus, facultate copiosus; eaque erat quum summo ingenio, tum exercitationibus maximis consecutus. Rem complectebatur memoriter, dividebat acute, nec prætermittebat fere quidquam, quod esset in causa, aut ad con-

mêmes termes qu'il les avait conçues. Cette puissante faculté lui rendait fidèlement tout ce qu'il avait soit pensé, soit écrit, et lui rappelait, sans aucun secours étranger, toutes les paroles de ses adversaires. Son ardeur était si grande, que je n'ai jamais vu personne si passionné que lui pour le travail. Il ne passait pas un seul jour sans plaider au barreau, ou s'exercer dans le cabinet, et souvent le même jour il faisait l'un et l'autre. Sa manière était neuve et originale. Au moins avait-il deux choses qui n'étaient qu'à lui : les divisions par lesquelles il marquait les différents objets de son discours, les résumés par lesquels il rappelait les arguments de son adversaire et les siens. Heureux choix d'expressions brillantes, périodes harmonieuses, fécondité inépuisable, telles sont les qualités qu'il devait à un génie supérieur, fortifié par de continuels exercices. Sa mémoire embrassait tout l'ensemble d'un sujet; sa pénétration en saisissait tous les détails, et il ne laissait guère échapper

commentatus esset secum,	il avait imaginé en lui-même,
sine scripto	sans copie
eisdem verbis,	dans les mêmes termes,
quibus cogitavisset.	où il l'avait conçu.
Ille utebatur	Il usait
hoc tanto adjumento,	de ce si-grand auxiliaire,
sic ut meminisset	de-telle-sorte qu'il se souvenait
sua, et commentata,	de ses-*pensées*, et conçues,
et scripta,	et écrites,
et omnia dicta	et de toutes les paroles
adversariorum,	de *ses* adversaires,
nullo referente.	personne *ne les lui* rappelant.
Ardebat autem	Or il brûlait
cupiditate sic	d'une ardeur telle
ut viderim in nullo unquam	que je n'ai vu chez personne jamais
studium flagrantius.	un zèle plus passionné.
Patiebatur enim	Car il souffrait
nullum diem esse,	aucun jour être,
quin aut diceret in foro,	sans-que ou il parlât au forum,
aut meditaretur	ou il s'exerçât
extra forum;	en-dehors du forum ;
faciebat utrumque	il faisait l'un-et-l'autre
sæpissime eodem die.	très-souvent le même jour. [ler
Attuleratque genus dicendi	Et il avait introduit une façon de par-
minime vulgare :	pas-du-tout vulgaire :
duas res quidem,	deux choses du moins
quas nemo alius,	que personne autre (n'avait faites),
partitiones	les divisions,
quibus de rebus	pour-les-choses sur lesquelles
dicturus esset,	il était devant parler,
et collectiones,	et les résumés,
memor	se rappelant
et quæ essent dicta contra,	et ce qui avait été dit en-face,
quæque dixisset ipse.	et ce qu'il avait dit lui-même.
Erat elegans	Il était élégant
in splendore verborum,	dans l'éclat des termes,
aptus compositione,	régulier dans l'arrangement,
copiosus facultate;	fécond dans l'invention ;
eratque consecutus ea	et il avait acquis ces-*qualités*
quum summo ingenio,	tant par un très-grand génie,
tum exercitationibus	que par des exercices
maximis.	très-fréquents.
Complectebatur rem	Il embrassait *son* sujet
memoriter,	de-mémoire,
dividebat acute,	il *le* divisait finement,
nec prætermittebat	et n'omettait
quidquam fere	rien presque

firmandum, aut ad refellendum. Vox canora et suavis; motus et gestus etiam plus artis habebat, quam erat oratori satis. Hoc igitur florescente, Crassus est mortuus, Cotta pulsus, judicia intermissa bello, nos in forum venimus.

LXXXIX. Erat Hortensius in bello, primo anno miles, altero tribunus militum; Sulpicius legatus aberat, etiam M. Antonius, exercebatur una lege judicium Varia, ceteris propter bellum intermissis; qui frequentes aderant (quanquam pro se ipsi dicebant), oratores non illi quidem principes, L. Memmius et Q. Pompeius, sed oratores tamen, teste diserto uterque Philippo; cujus in testimonio contentio et vim accusatoris habebat et copiam.

Reliqui, qui tum principes numerabantur, in magistratibus erant, quotidieque fere a nobis in concionibus audiebantur. Erat enim tribunus plebis tum C. Curio : quanquam is quidem silebat, ut erat semel a concione universa relictus. Q. Metellus Celer, non ille quidem orator, sed tamen

aucun des moyens que fournissait la cause, soit pour la preuve, soit pour la réfutation. Sa voix était douce et sonore; son geste plein d'art paraissait un peu étudié pour un orateur. Au moment des plus grands succès d'Hortensius, Crassus mourut, Cotta fut exilé, le cours de la justice fut interrompu par la guerre, et je commençai à venir au forum.

LXXXIX. La première année de la guerre, Hortensius était soldat; la seconde, tribun militaire. Sulpicius et Antoine étaient absents comme lieutenants; on ne rendait de jugement qu'en vertu de la loi Varia, toutes les autres procédures étant suspendues à cause de la guerre. Les avocats les plus employés (indépendamment des accusés qui se défendaient eux-mêmes), L. Memmius et Q. Pompéius, n'étaient pas des orateurs du premier rang; toutefois c'étaient des orateurs. Dans ces causes témoignait Philippe, homme éloquent, dont les dépositions passionnées avaient toute la chaleur et tout le développement d'une accusation.

Ceux qui passaient alors pour les maîtres de l'art étaient magistrats, et chaque jour j'assistais à leurs harangues. C. Curion était tribun du peuple : au reste, il gardait le silence depuis qu'il s'était vu abandonné de toute l'assemblée. Q. Métellus Céler, sans être

quod esset in causa,
aut ad confirmandum,
aut ad refellendum.
Vox canora et suavis;
motus et gestus
habebat etiam plus artis,
quam erat satis oratori.
Hoc igitur florescente,
Crassus est mortuus,
Cotta pulsus,
judicia intermissa bello;
nos venimus in forum.
LXXXIX. Hortensius
erat in bello
miles primo anno,
tribunus militum altero;
Sulpicius aberat legatus,
M. Antonius etiam;
judicium exercebatur
lege Varia una;
qui aderant frequentes
(quanquam dicebant
ipsi pro se),
L. Memmius
et Q. Pompeius,
non illi quidem
oratores principes,
sed oratores tamen;
uterque
Philippo diserto teste;
cujus contentio
in testimonio
habebat et vim et copiam
accusatoris.
Reliqui
qui numerabantur
tum principes,
erant in magistratibus,
audiebanturque a nobis
fere quotidie
in concionibus.
C. Curio enim
erat tum tribunus plebis:
quanquam is quidem sile-
ut relictus erat semel [bat,
a concione universa.
Q. Metellus Celer,

qui fût dans la cause,
ou pour prouver,
ou pour réfuter.
Voix sonore et douce;
le mouvement et le geste
avait même plus d'art,
qu'il *n*'était suffisant pour un orateur.
Celui-ci donc étant-florissant,
Crassus mourut,
Cotta (fût) exilé, [re;
les jugements interrompus par la guer-
nous parûmes au forum.
LXXXIX. Hortensius
était dans la guerre
soldat la première année,
tribun des soldats la seconde:
Sulpicius était absent lieutenant,
M. Antoine aussi;
la justice était rendue
d'après-la-loi Varia seule;
ceux-qui plaidaient le-plus-souvent,
(quoiqu'ils parlassent
eux-mêmes pour-se-défendre),
L. Memmius
et Q. Pompée,
n' (étaient pas) eux du-moins
des orateurs de-premier-ordre,
mais des orateurs cependant;
l'un et l'autre (plaidait)
Philippe éloquent étant-témoin;
dont la passion
dans les dépositions
avait et la force et l'abondance
d'un accusateur.
Les autres
qui étaient comptés
alors (comme) les premiers,
étaient dans les charges,
et étaient entendus par nous
presque tous-les-jours
dans les assemblées.
Car C. Curion
était alors tribun du peuple:
cependant celui-là du moins se taisait,
comme il avait été abandonné une fois
par l'assemblée toute-entière.
Q. Métellus Céler,

non infans; diserti autem Q. Varius, C. Carbo, Cn. Pomponius : et ii quidem habitabant in rostris. C. etiam Julius, ædilis curulis, quotidie fere accuratas conciones habebat. Sed me cupidissimum audiendi primus dolor percussit, Cotta quum est expulsus : reliquos frequenter audiens acerrimo studio tenebar, quotidieque et scribens, et legens, et commentans, oratoriis tantum exercitationibus contentus non eram. Jam consequente anno Q. Varius sua lege damnatus excesserat. Ego autem, juris civilis studio, multum operæ dabam Q. Scævolæ, P. F., qui, quanquam nemini se ad docendum dabat, tamen, consulentibus respondendo, studiosos audiendi docebat. Atque huic anno proximus Sulla consule et Pompeio fuit : tum P. Sulpicii in tribunatu quotidie concionantis totum genus dicendi penitus cognovimus; eodemque tempore, quum princeps Academiæ

orateur, n'était cependant pas sans quelque talent pour la parole. Q. Varius, C. Carbon, Cn. Pomponius, la maniaient avec facilité. Aussi ne quittaient-ils pas la tribune. C. Julius, édile curule, prononçait presque tous les jours des discours soigneusement travaillés. J'écoutais avec le plus curieux empressement tous ceux que je viens de nommer, lorsque l'exil de Cotta pénétra mon cœur d'un premier chagrin. Auditeur assidu de ceux qui restaient, je me livrais avec ardeur à l'étude, et chaque jour écrivant, lisant, traitant des sujets, je ne me bornais pas encore à ces exercices oratoires. Varius venait, l'année suivante, d'être exilé en vertu de sa propre loi. De mon côté, jaloux de m'instruire dans le droit civil, je passais beaucoup de temps auprès de Q. Scévola, fils de Publius, qui, sans faire profession d'enseigner, répondait seulement quand il était consulté, et donnait à ceux qui désiraient l'entendre de savantes leçons. L'année qui suivit fut celle des consuls Sylla et Pompéius. Sulpicius, alors tribun, prononçait chaque jour des harangues, où j'appris à connaître à fond son genre d'éloquence. A la même époque, le chef de

non ille quidam orator,
sed tamen non infans;
Q. Varius, C. Carbo,
Cn. Pomponius, diserti:
et ii quidem habitabant
in rostris.
C. Julius etiam,
ædilis curilis,
habebat fere quotidie
orationes accuratas.
Sed primus dolor
percussit me
cupidissimum audiendi,
quum Cotta est expulsus:
audiens reliquos
frequenter
tenebar studio accerrimo,
quotidieque et scribens
et legens,
et commentans,
non eram contentus
exercitationibus
oratoriis tantum.
Q. Varius jam excesserat
anno consequente,
damnatus sua lege.
Ego autem,
studio juris civilis
dabam multum operæ
Q. Scævolæ, F. P.,
qui, quanquam dabat
se nemini
ad docendum,
docebat tamen
studiosos audiendi,
respondendo
consulentibus.
Atque proximus huic anno
fuit Sulla consule
et Pompeio;
tum cognovimus penitus
totum genus dicendi
P. Sulpicii
concionantis quotidie
in tribunatu;
eodemque tempore
quum Philo,

non pas lui certes orateur,
mais pourtant non inhabile-à-parler
Q. Varius, C. Carbon,
Cn. Pomponius (furent) éloquents :
et eux encore habitaient [tres
aux rostres (ne quittaient pas les ros-
C. Julius aussi,
édile curule,
prononçait presque journellement
des discours soignés.
Mais un premier chagrin
pénétra moi
très-avide d'écouter,
lorsque Cotta fut exilé:
écoutant les autres
assidûment
j'étais possédé d'une ardeur très-vive,
et chaque jour et écrivant
et lisant,
et méditant,
je n'étais pas content
des exercices
oratoires seulement.
Q. Varius était déjà parti
l'année suivante,
condamné d'après sa propre loi.
Quant à moi,
par goût pour le droit civil,
je donnais beaucoup d'attention
à Q. Scévola, fils de Publius,
qui, bien qu'il livrât
soi à personne
pour enseigner,
instruisait cependant
les gens-désireux de *l*'entendre,
en répondant
à-ceux-qui *le* consultaient.
Et (l'année) qui-suivit cette année
fut *avec* Sylla pour-consul
et Pompée;
alors nous connûmes à-fond
toute la manière de parler
de P. Sulpicius
haranguant tous-les-jours
dans *son* tribunat;
et dans le même temps,
comme Philon,

Philo cum Atheniensium optimatibus Mithridatico bello domo profugisset, Romamque venisset, totum ei me tradidi, admirabili quodam ad philosophiam studio concitatus, in quo hoc etiam commorabar attentius, quod, etsi rerum ipsarum varietas et magnitudo summa me delectatione retinebat, tamen sublata jam esse in perpetuum ratio judiciorum videbatur. Occiderat Sulpicius illo anno, tresque proximo trium ætatum oratores erant crudelissime interfecti, Q. Catulus, M. Antonius, C. Julius. Eodem anno etiam Moloni Rhodio Romæ dedimus operam, et actori summo causarum et magistro.

XC. Hæc etsi videntur esse a proposita ratione diversa, tamen idcirco a me proferuntur, ut nostrum cursum perspicere, quoniam voluisti, Brute, possis (nam Attico hæc nota sunt), et videre, quemadmodum simus in spatio Q. Hortensium ipsius vestigiis persecuti. Triennium fere fuit urbs

l'Académie, Philon, ayant quitté sa patrie avec les principaux habitants d'Athènes à cause de la guerre de Mithridate, et s'étant réfugié à Rome, je me livrai à lui tout entier. J'étais épris d'un amour incroyable pour la philosophie; et cette étude captivait d'autant plus mon attention, qu'outre l'attrait qu'offraient à ma curiosité des matières aussi intéressantes et aussi variées, la carrière du barreau me paraissait fermée pour toujours. Sulpicius avait péri cette même année, et la suivante vit immoler cruellement trois orateurs de trois âges différents, Catulus, Antoine et C. Julius. Cette année-là, je pris des leçons de Molon de Rhodes, maître aussi habile qu'orateur distingué.

XC. Ces détails paraissent étrangers à mon sujet; cependant j'ai cru devoir y entrer pour vous, mon cher Brutus : car Atticus les connaissait déjà. Ils vous apprendront, puisque vous l'avez voulu, la route que j'ai parcourue, et vous saurez comment, venu dans la carrière après Hortensius, je l'ai suivi en m'attachant à ses pas. Rome

princeps Academiæ	chef de l'Académie
profugisset domo	s'était enfui de *sa* patrie
cum optimatibus	avec les principaux
Atheniensium	des Athéniens
bello Mithridatico,	pendant la guerre de Mithridate,
venissetque Romam,	et était venu à Rome,
tradidi me totum ei,	je me livrai tout-entier à lui
concitatus	entraîné
ad philosophiam	vers la philosophie
quodam studio admirabili,	par certain goût admirable,
in quo commorabar	auquel je m'arrêtais
hoc attentius etiam,	d'autant plus fermement encore,
quod, etsi varietas	que, bien-que la variété
rerum ipsarum	des choses elles-mêmes
et summa magnitudo	et l'extrême grandeur
me retinebant delectatione,	me captivait par le plaisir,
tamen ratio judiciorum	cependant la carrière du barreau
videbatur sublata esse jam	semblait avoir été supprimée déjà
in perpetuum.	pour toujours.
Sulpicius occiderat	Sulpicius avait péri
illo anno,	cette année-là,
tresque oratores	et trois orateurs
trium ætatum	de trois âges (différents)
interfecti erant	avaient été tués
crudelissime	très-cruellement
proximo,	(l'année) suivante,
Q. Catulus,	Q. Catulus
M. Antonius, C. Julius.	M. Antoine, C. Julius.
Eodem anno etiam	La même année aussi
dedimus operam Romæ	nous avons pris des leçons à Rome
Moloni Rhodio,	de Molon de Rhodes,
actori causarum	plaideur de causes
et magistro summo.	et maître éminent.
XC. Etsi hæc videntur	XC. Bien que ces détails semblent
esse diversa	être étrangers
a ratione proposita,	au plan annoncé,
tamen proferuntur	cependant ils sont énoncés
a me idcirco,	par moi dans le but
ut possis, Brute,	que tu puisses, Brutus,
quoniam voluisti,	puisque tu l'as voulu,
perspicere nostrum cursum	parcourir-des-yeux notre course
(nam hæc sunt nota Attico),	(car tout cela est connu d'Atticus),
et videre quemadmodum	et voir comment
persecuti simus	nous avons couru-après
in spatio	dans la carrière
Q. Hortensium	Q. Hortensius
vestigiis ipsius.	sur les traces de lui-même.

sine armis, sed oratorum aut interitu, aut discessu, aut fuga : nam aberant etiam adolescentes M. Crassus et Lentuli duo; primas in causis agebat Hortensius; magis magisque quotidie probabatur Antistius; Piso sæpe dicebat; minus sæpe Pomponius, raro Carbo; semel aut iterum Philippus. At vero ego hoc tempore omni, noctes et dies, in omnium doctrinarum meditatione versabar. Eram cum stoico Diodoto; qui, quum habitavisset apud me, mecumque vixisset, nuper est domi meæ mortuus: a quo quum in aliis rebus, tum studiosissime in dialectica exercebar; quæ quasi contracta et adstricta eloquentia putanda est; sine qua etiam tu, Brute, judicavisti, te illam justam eloquentiam, quam dialecticam dilatatam esse putant, consequi non

eut trois ans à peu près sans guerre civile; mais la mort, l'exil ou la fuite des orateurs (car des jeunes gens même, Crassus et les deux Lentulus étaient loin de Rome), laissait à Hortensius le premier rang au barreau. Antistius était de jour en jour plus goûté; Pison portait fréquemment la parole; Pomponius moins souvent; Carbon rarement; Philippe la prit une ou deux fois. Pour moi, pendant tout ce temps, je consacrais les jours et les nuits à l'étude de toutes les sciences. J'avais près de moi le stoïcien Diodote qui habitait ma maison et qui est mort chez moi il n'y a pas longtems, après y avoir passé une partie de sa vie. Entre autres études, il m'exerçait principalement à la dialectique, qui est, en quelque sorte, l'éloquence abrégée et resserrée, et sans laquelle vous avez jugé vous-même, mon cher Brutus, ne pouvoir jamais parvenir à l'éloquence véritable, qu'on appelle à son tour la dialectique développée. Toute-

Urbs fuit	Rome fut
fere triennium	presque trois ans
sine armis,	sans guerres *civiles*,
sed aut interitu	mais avec l'éloignement
oratorum,	des orateurs,
aut discessu,	ou avec *leur* départ,
aut fuga :	ou avec *leur* exil :
nam adolescentes etiam,	car des jeunes gens même,
M. Crassus,	M. Crassus,
et duo Lentuli	et les deux Lentulus
aberant;	étaient absents;
Hortensius	Hortensius
agebat primas	occupait le premier rang
in causis ;	au barreau ;
Antistius probabatur	Antistius était estime
magis magisque	de plus en plus
quotidie;	tous les jours;
Piso dicebat sæpe;	Pison parlait souvent;
Pomponius minus sæpe,	Pomponius moins souvent,
Carbo raro;	Carbon rarement ;
Philippus semel aut iterum.	Philippe une fois ou deux.
At ego vero	Mais moi vraiment
omni hoc tempore,	pendant tout ce temps,
noctes et dies,	nuit et jour,
versabar	j'étais occupé
in meditatione	à l'étude
omnium doctrinarum.	de toutes les sciences.
Eram cum stoico Diodoto;	J'étais avec le stoïcien Diodote;
qui, quum habitavisset	qui, après-que il eut habité
apud me,	chez moi,
vixissetque mecum,	et eut vécu avec moi,
mortuus est nuper	mourut récemment
meæ domi :	dans ma maison;
a quo exercebar	par lequel j'étais exercé
quum in aliis rebus,	tant dans les autres choses,
tum studiosissime	que très-soigneusement
in dialectica;	dans la dialectique ;
quæ putanda est	qui doit être regardée
quasi eloquentia	comme une éloquence
contracta et adstricta;	abrégée et resserrée ;
sine qua	sans laquelle
tu etiam, Brute,	toi-même, Brutus
judicavisti te	tu as jugé toi
non posse consequi	ne pouvoir acquérir
illam eloquentiam justam,	cette éloquence véritable,
quam putant esse	que l'on croit être
dialecticam dilatatam.	la dialectique développee.

posse. Huic ego doctori, et ejus artibus variis atque multis, ita eram tamen deditus, ut ab exercitationibus oratoriis nullus dies vacuus esset. Commentabar declamitans (sic enim nunc loquuntur) sæpe cum M. Pisone, et cum Q. Pompeio, aut cum aliquo quotidie; idque faciebam multum etiam latine, sed græce sæpius : vel quod græca oratio, plura ornamenta suppeditans, consuetudinem similiter latine dicendi afferebat; vel quod a græcis summis doctoribus, nisi græce dicerem, neque corrigi possem, neque doceri. Tumultus interim pro recuperanda republica, et crudelis interitus oratorum trium, Scævolæ, Carbonis, Antistii; reditus Cottæ, Curionis, Crassi, Lentulorum, Pompeii; leges et judicia constituta; recuperata respublica; ex numero autem oratorum Pomponius, Censorinus, Murena sublati. Tum pri-

fois en me dévouant aux leçons de ce maître et aux sciences diverses et multipliées qu'il m'enseignait, je ne passais pas un seul jour sans m'exercer à l'art oratoire. Je composais tous les jours des déclamations (c'est ainsi qu'on appelle maintenant ce genre d'exercice), souvent avec M. Pison, d'autres fois avec Q. Pompéius, ou quelque autre. Je les écrivais assez fréquemment en latin, mais plus ordinairement en grec; soit parce que la langue grecque, plus féconde que la nôtre, m'accoutumait à enrichir le latin des mêmes ornements, soit parce que les grands maîtres de la Grèce n'auraient pu, si je n'avais parlé leur langue, ni redresser mes fautes, ni me donner des leçons. Sur ces entrefaites arrivèrent de nouvelles secousses politiques, la mort tragique de trois orateurs, Scévola, Carbon, Antistius, enfin le retour de Cotta, de Curion, de Crassus, de Lentulus, de Pompée. Les lois et les tribunaux furent rétablis, et la république fut arrachée au parti qui l'opprimait ; mais l'éloquence perdit encore Pomponius, Censorinus, Muréna. Je commençai alors à me charger

Ego eram tamen	J'étais pourtant
deditus huic doctori,	adonné à ce maître,
et variis artibus ejus,	et aux connaissances diverses de lui;
ita ut nullus dies	de-telle-sorte que aucun jour
esset vacuus	n'était exempt
ab exercitationibus	des exercices
oratoriis.	oratoires.
Commentabar,	Je m'exerçais,
declamitans	en déclamant (à déclamer)
(loquuntur enim sic nunc)	(car on dit ainsi maintenant)
sæpe cum Pisone,	souvent avec Pison,
et cum Q. Pompeio,	et avec Q. Pompée,
aut cum aliquo	ou avec quelqu'un
quotidie;	tous les jours;
faciebamque id	et je faisais cela
multum etiam latine,	beaucoup aussi en latin,
sed sæpius græce :	mais plus souvent en grec :
vel quod oratio græca,	ou parce que la langue grecque,
suppeditans	fournissant
plura ornamenta,	plus d'ornements,
afferebat consuetudinem	donnait l'habitude
dicendi latine	de parler en latin
similiter;	de la même manière;
vel quod possem	ou parce que je pouvais
neque corrigi,	ni être redressé,
neque doceri	ni être instruit
a summis doctoribus	par les grands maîtres
græcis,	grecs,
nisi dicerem græce.	si je ne parlais pas grec.
Interim tumultus	Cependant des troubles (eurent lieu)
pro republica	pour la république
recuperanda;	devant être rétablie;
et interitus crudelis	et la mort cruelle
trium oratorum,	de trois orateurs,
Scævolæ,	de Scévola,
Carbonis,	de Carbon,
Antistii;	d'Antistius;
reditus Cottæ,	le retour de Cotta,
Curionis, Crassi,	de Curion, de Crassus,
Lentulorum,	des Lentulus,
Pompeii;	de Pompée;
leges et judicia	les lois et les jugements
constituta;	rétablis;
respublica recuperata	la république recouvrée;
Pomponius autem,	Pomponius, d'autre part,
Censorinus,	Censorinus,
Murena, sublati	Muréna, rayés

mum nos ad causas, et privatas et publicas, adire cœpimus, non ut in foro disceremus, quod plerique fecerunt, sed ut, quantum nos efficere potuissemus, docti in forum veniremus. Eodem tempore Moloni dedimus operam; dictatore enim Sulla, legatus ad senatum de Rhodiorum præmiis venerat. Itaque prima causa publica, pro Sext. Roscio dicta, tantum commendationis habuit, ut non ulla esset, quæ non digna nostro patrocinio videretur. Deinceps inde multæ, quas non minus diligenter elaboratas et tanquam elucubratas afferebamus.

XCI. Nunc, quoniam totum me, non nævo aliquo aut crepundiis, sed corpore omni, videris velle cognoscere, complectar nonnulla etiam, quæ fortasse videantur minus necessaria. Erat eo tempore in nobis summa gracilitas et in-

des causes publiques et privées. J'arrivais au barreau, non pour m'y former comme presque tous l'ont fait; mais j'y apportais un talent aussi perfectionné qu'il avait été en mon pouvoir. Dans le même temps, je pris des leçons de Molon, qui, sous la dictature de Sylla, vint à Rome pour y traiter des récompenses dues aux Rhodiens. Mon premier plaidoyer dans une affaire criminelle, celle de Sext. Roscius, eut tant de succès, que désormais ma voix parut digne de soutenir les causes les plus importantes. Beaucoup me furent successivement confiées, et je consacrai toujours à les préparer la plus sérieuse attention et les veilles les plus assidues.

XCI. Maintenant, puisque vous paraissez vouloir me connaître, non par quelques signes naturels, ou quelques marques particulières, mais par tout l'ensemble de ma personne, j'ajouterai plusieurs détails, qui sembleront peut-être assez peu nécessaires. J'étais alors

ex numero oratorum
Tum primum
nos cœpimus
adire ad causas,
et privatas
et publicas,
non ut disceremus
in foro,
quod plerique fecerunt,
sed ut veniremus
docti
in forum,
quantum nos
potuissemus efficere.
Eodem tempore
dedimus operam Moloni;
Sylla enim dictatore,
venerat legatus
ad senatum
de præmiis
Rhodiorum.
Itaque prima causa
publica,
dicta pro S. Roscio,
habuit tantum
commendationis,
ut non ulla esset,
quæ non videretur digna
nostro patrocinio.
Deinceps multæ inde,
quas afferebamus
elaboratas
non minus diligenter,
et tanquam elucubratas.

XCI. Quoniam videris
velle cognoscere
me totum,
non aliquo nævo,
aut crepundiis,
sed omni corpore,
nunc complectar
nonnulla etiam,
quæ videantur
fortasse
minus necessaria.
Eo tempore
erat in nobis

du nombre des orateurs.
Alors pour-la-première-fois
nous commençâmes
à aborder les causes,
et privées
et publiques,
non pour apprendre
au forum,
ce que la plupart ont fait,
mais pour venir
savants
au forum,
autant que nous
aurions pu *le* faire.
A la même époque
nous prîmes des leçons de Molon;
car Sylla *étant* dictateur,
il était venu *comme* député
devant le sénat,
au sujet des récompenses
dûes-aux-Rhodiens.
C'est pourquoi *ma* première affaire
criminelle,
plaidée pour S. Roscius,
eut tellement
de succès,
que aucune *n'*était,
qui ne parût digne
de notre patronage.
Ensuite beaucoup (vinrent) de-là,
que nous présentions
travaillées
avec non moins de-soin,
et comme à-force-de-veilles.

XCI. Puisque tu parais
vouloir connaître
moi tout-entier,
non par quelque tache,
ou par des hochets,
mais par tout le corps,
maintenant j'ajouterai
quelques-*détails* encore,
qui paraîtraient
peut-être
moins nécessaires.
A cette époque
était en nous

firmitas corporis, procerum et tenue collum; qui habitus et quæ figura non procul abesse putatur a vitæ periculo, si accedit labor et laterum magna contentio. Eoque magis hoc eos, quibus eram carus, commovebat, quod omnia sine remissione, sine varietate, vi summa vocis, et totius corporis contentione dicebam. Itaque quum me et amici et medici hortarentur, ut causas agere desisterem; quodvis potius periculum mihi adeundum, quam a sperata dicendi gloria discedendum putavi. Sed quum censerem, remissione et moderatione vocis, et commutato genere dicendi, me et periculum vitare posse, et temperatius dicere; ut consuetudinem dicendi mutarem, ea causa mihi in Asiam proficiscendi

très-maigre et d'une complexion très-délicate; j'avais le cou long et mince; enfin une santé et une conformation, qui, dit-on, n'est pas rassurante pour la vie, quand on y joint le travail et de grands efforts de poitrine. Aussi les personnes auxquelles j'étais cher, s'en alarmaient d'autant plus, que je prononçais un discours entier sans baisser le ton ni varier mon débit, de toute la force de ma voix, et avec une véhémence d'action à laquelle tout mon corps prenait part. Mes amis et les médecins me conseillaient d'abandonner la plaidoirie. Mais je crus devoir m'exposer à tout plutôt que de renoncer à la gloire que me promettait l'éloquence. Au reste, comme j'étais persuadé qu'en modérant ma voix et mes efforts, et en changeant ma déclamation, je pourrais tout à la fois échapper au danger, et me faire une manière plus réglée et plus sage, je résolus d'étudier une autre méthode, et, dans ce dessein, je partis pour l'Asie. Ainsi, après

summa gracilitas	une très-grande maigreur
et infirmitas corporis,	et faiblesse de corps,
collum procerum	un cou long
et tenue;	et mince ;
qui habitus	lequel extérieur
et quæ figura	et laquelle conformation
putatur abesse	est crue être éloignée
non procul	non à-grande-distance
a periculo vitæ,	du péril de la vie,
si labor accedit,	si le travail s'y ajoute,
et magna contentio	et de grands efforts
laterum.	de poitrine.
Hocque commovebat	Et cela alarmait
eo magis eos,	d'autant plus ceux,
quibus eram carus,	auxquels j'étais cher,
quod dicebam omnia	que je disais tout
sine remissione,	sans baisser-le-ton,
sine varietate,	sans varier-le-débit,
vi summa vocis,	avec une force très-grande de voix,
et contentione	et agitation
totius corporis.	de tout le corps.
Itaque	C'est-pourquoi
quum et amici	comme et amis
et medici	et médecins
hortarentur me	exhortaient moi
ut desisterem,	pour que je cessasse
agere causas ;	de plaider des causes ;
putavi	j'ai cru
quodvis periculum	toute espèce de péril
adeundum mihi,	devoir-être-bravé par moi,
potius quam	plutôt que
discedendum	de renoncer
a gloria sperata	à la gloire espérée
dicendi.	de parler.
Sed quum censerem	Mais comme je pensais
me et posse vitare	moi et pouvoir éviter
periculum,	le péril,
et dicere temperatius,	et parler plus sagement,
remissione	par l'abaissement
et moderatione vocis,	et la modération de la voix,
et genere dicendi	et la manière de parler
commutato ;	étant changée ;
ut mutarem	pour changer
consuetudinem dicendi,	*ma* manière de parler,
ea causa fuit mihi	ce motif fut à moi
proficiscendi	de partir
in Asiam.	en Asie.

fuit. Itaque quum essem biennium versatus in causis, et jam in foro celebratum meum nomen esset, Roma sum profectus.

Quum venissem Athenas, sex menses cum Antiocho, veteris Academiæ nobilissimo et prudentissimo philosopho, fui, studiumque philosophiæ nunquam intermissum, a primaque adolescentia cultum et semper auctum, hoc rursus summo auctore et doctore renovavi. Eodem tamen tempore Athenis apud Demetrium Syrum, veterem et non ignobilem dicendi magistrum, studiose exerceri solebam. Post a me Asia tota peragrata est, cum summis quidem oratoribus, quibuscum exercebar ipsis lubentibus, quorum erat princeps Menippus Stratonicensis, meo judicio, tota Asia illis temporibus disertissimus : et si nihil habere molestiarum nec ineptiarum, Atticorum est, hic orator in illis numerar

avoir défendu des causes pendant deux ans, et acquis déjà quelque célébrité au barreau, je quittai Rome.

Arrivé à Athènes, je passai six mois avec Antiochus, le plus savant et le plus illustre philosophe de la vieille Académie. Là je recommençai sous un maître si riche de science, et si habile à la transmettre, l'étude de la philosophie que je n'avais jamais abandonnée, et dans laquelle je n'avais cessé depuis ma première jeunesse de chercher tous les jours quelque nouvelle connaissance. Dans le même temps je ne laissais pas de m'exercer à l'art oratoire, auprès de Démétrius de Syrie, maître ancien et assez renommé. Ensuite je parcourus toute l'Asie, accompagné des plus grands orateurs, qui dirigeaient mes exercices avec beaucoup de complaisance. Le premier d'entre eux était Ménippe de Stratonice, l'homme, selon moi, le plus éloquent qu'il y eût alors dans toute l'Asie. Certes, si c'est le caractère de l'atticisme de ne rien dire d'affecté ni d'inconvenant, cet orateur mérite d'être compté parmi les Attiques. Denys de Magnésie ne

Itaque	C'est-pourquoi
quum versatus essem	après-que j'avais pris-part
in causis biennium,	à des causes pendant-deux-ans,
et jam meum nomen	et (que) déjà mon nom
celebratum esset	avait été célébré
in foro,	au barreau,
profectus sum Roma.	je partis de Rome.
Quum venissem Athenas,	Quand je fus arrivé à Athènes,
fui sex menses	je passai six mois
cum Antiocho,	avec Antiochus,
philosopho nobilissimo	philosophe très-illustre
et prudentissimo	et très-éclairé
veteris Academiæ,	de la vieille Académie,
renovavique rursus	et je recommençai de nouveau
hoc summo auctore	avec cet excellent guide
et doctore	et maître
studium philosophiæ	l'étude de la philosophie
nunquam intermissum,	jamais interrompue,
cultumque	et cultivée
et semper auctum	et toujours accrue
a prima adolescentia.	dès *ma* première jeunesse.
Tamen eodem tempore	Cependant à la même époque
solebam exerceri	j'avais coutume de m'exercer
studiose Athenis	avec-zèle à Athènes
apud Demetrium Syrum,	auprès de Démétrius de Syrie,
magistrum dicendi	maître d'éloquence
veterem	ancien
et non ignobilem.	et non sans-renommée.
Post Asia tota	Après l'Asie tout-entière
peragrata est a me,	fut parcourue par moi,
cum oratoribus	avec des orateurs
summis quidem,	très-grands certes,
quibuscum exercebar	avec lesquels je m'exerçais
ipsis lubentibus,	eux-mêmes le-voulant-bien,
quorum princeps	dont le premier
erat Menippus	était Ménippe
Stratonicensis,	de Stratonice,
disertissimus,	le plus éloquent
meo judicio,	à mon avis,
tota Asia,	dans toute l'Asie,
illis temporibus :	dans ce temps-là :
et, si habere	et, si avoir
nihil molestiarum,	rien d'affectation,
nihil ineptiarum,	rien d'inconvenance,
est Atticorum,	est (le propre) des Attiques,
hic orator	cet orateur
potest numerari	peut être compte

recte potest. Assiduissime autem mecum fuit Dionysius Magnes; erat etiam Æschylus Cnidius, Adramyttenus Xenocles. Hi tum in Asia rhetorum principes numerabantur. Quibus non contentus, Rhodum veni, meque ad eumdem, quem Romæ audiveram, Molonem, applicavi, quum actorem in veris causis, scriptoremque præstantem, tum in notandis animadvertendisque vitiis, et instituendo docendoque prudentissimum. Is dedit operam (si modo id consequi potuit), ut nimis redundantes nos, et superfluentes juvenili quadam dicendi impunitate et licentia, reprimeret, et quasi extra ripas diffluentes coerceret. Ita recepi me biennio post, non modo exercitatior, sed prope mutatus; nam et contentio nimia vocis reciderat, et quasi referverat oratio, lateribusque vires, et corpori mediocris habitus accesserat

me quittait pas, j'avais aussi auprès de moi Eschyle de Cnide, Xénoclès d'Adramytte : c'étaient les plus célèbres rhéteurs de l'Orient. Je vins à Rhodes, où je m'attachai de nouveau à ce même Molon, que j'avais entendu à Rome. Habile avocat, excellent écrivain, il savait en outre critiquer avec finesse, et donnait avec un rare talent de savantes leçons. Il réprima, ou du moins il fit tous ses efforts pour réprimer les écarts où m'entraînait la fougue d'un âge imprudemment audacieux, et pour resserrer dans de justes limites le torrent débordé d'une élocution redondante. Aussi, lorsque après deux ans je revins à Rome, j'étais beaucoup mieux exercé, ou pour mieux dire, je n'étais plus le même. Ma déclamation était moins véhémente, mon style moins impétueux. D'un autre côté, ma poitrine s'était fortifiée, et mon corps avait acquis un embonpoint raisonnable.

recte in illis.	justement parmi eux.
Dionysius autem Magnes	Mais Denys de Magnésie
fuit assiduissime	fut très-assidûment
mecum;	avec moi;
Æschylus Cnidius,	Eschyle de Cnide,
Xenocles	Xénoclès
Adramyttenus	d'Adramytte
erat etiam.	(y) était aussi.
Hi numerabantur tum	Ceux-ci étaient comptés alors
principes rhetorum	(comme) les premiers des rhéteurs
in Asia.	en Asie.
Non contentus quibus	Non content de ceux-ci
veni Rhodum,	je vins à Rhodes,
applicavique me	et j'attachai moi
ad eumdem Molonem,	au même Molon,
quem audiveram Romæ,	que j'avais entendu à Rome,
quum actorem præstantem	non-seulement avocat éminent
in causis veris,	dans des causes réelles,
scriptoremque,	et écrivain (éminent),
tum prudentissimum	mais-encore très-habile
in vitiis notandis	dans les défauts à signaler
animadvertendisque,	et à reprendre,
et instituendo	et pour-former
docendoque.	et pour-instruire.
Is dedit operam	Celui-ci s'appliqua
(si modo potuit	(si toutefois il put
consequi id),	obtenir cela),
ut reprimeret nos	à réprimer nous
nimis redundantes,	trop surabondants,
et superfluentes	et débordant
quadam impunitate	de certaine témérité
et licentia juvenili	et licence juvénile
dicendi,	de parler,
et coerceret	et à contenir
quasi diffluentes	(nous) comme nous-répandant
extra ripas.	hors des rives.
Ita recepi me	Ainsi je revins (à Rome)
bienno post,	deux ans après,
non modo	non-seulement
exercitatior,	plus exercé,
sed prope mutatus;	mais presque changé
nam et contentio	car et l'effort
vocis nimia	de la voix trop-grand
reciderat,	s'était affaibli,
et oratio	et *mon* style
quasi referverat,	s'était comme refroidi,
et habitus mediocris	et un embonpoint raisonnable

XCII. Duo tum excellebant oratores, qui me imitandi cupiditate incitarent, Cotta et Hortensius : quorum alter remissus, et lenis, et propriis verbis comprehendens solute et facile sententiam ; alter ornatus, acer, et non talis, qualem tu eum, Brute, jam deflorescentem cognovisti, sed verborum et actionis genere commotior. Itaque cum Hortensio mihi magis arbitrabar rem esse, quod et dicendi ardore eram propior, et ætate conjunctior. Etenim videram in iisdem causis, ut pro M. Canuleio, pro Cn. Dolabella consulari, quum Cotta princeps adhibitus esset, priores tamen agere partes Hortensium. Acrem enim oratorem, incensum, et agentem, et canorum, concursus hominum forique strepitus desiderat. Unum igitur annum, quum rediissemus ex Asia, causas nobiles egimus, quum quæsturam nos, consulatum Cotta, ædilitatem peteret Hortensius. Interim me quæstorem Siciliensis excepit annus ; Cotta ex consulatu est

XCII. Deux orateurs excellaient alors, Cotta et Hortensius, et leurs succès allumaient en moi la plus vive émulation. Le premier doux et coulant, exprimait avec aisance et facilité des pensées revêtues de l'expression la plus naturelle ; l'autre, orné et plein de feu, n'était pas tel que vous l'avez connu, Brutus, déjà sur le déclin de son talent : il avait un tout autre mouvement et de style et d'action. Il me sembla donc que c'était surtout contre Hortensius que j'avais à lutter, parce que c'était de lui que mon âge, et la chaleur qui m'animait en parlant, me rapprochaient davantage. Je remarquais aussi que dans les causes où je les avais vus plaider ensemble, comme celle de M. Canuléius et celle du consulaire Dolabella, Hortensius avait toujours rempli le premier rôle, quoique Cotta eût été choisi comme principal défenseur. C'est qu'une grande réunion d'hommes et le fracas du barreau demandent un orateur ardent et passionné, une action forte et une voix sonore. Pendant l'année qui suivit mon retour d'Asie, je fus chargé de plusieurs causes importantes. Je sollicitais alors la questure, Cotta le consulat, Hortensius l'édi-

accesserat corpori.	était venu à mon corps.
XCII. Duo oratores	XCII. Deux orateurs
excellebant tum,	excellaient alors,
qui incitarent me	qui excitassent moi
cupiditate imitandi,	par le désir de *les* imiter,
Cotta et Hortensius :	Cotta et Hortensius :
quorum alter	dont l'un
remissus et lenis,	doux et coulant,
et comprehendens	et renfermant
solute et facile	librement et facilement
sententiam	*sa* pensée
verbis propriis ;	dans les mots propres ;
alter ornatus, acer,	l'autre orné, vif,
et non talis	et non tel,
qualem tu, Brute,	que toi, Brutus,
cognovisti eum	as connu lui
jam deflorescentem,	déjà sur-le-déclin,
sed commotior	mais plus-véhémen
genere verborum	par le genre du style
et actionis.	et de l'action.
Itaque arbitrabar	Aussi je pensais
rem mihi esse magis	affaire être à moi plutôt
cum Hortensio,	avec Hortensius,
quod et eram propior	parce que et j'étais plus semblable
ardore dicendi,	par la chaleur du débit,
et conjunctior ætate.	et plus rapproché par l'âge.
Etenim videram	En effet j'avais vu
in iisdem causis,	dans les mêmes causes,
ut pro M. Canuleio,	comme pour M. Canuléius,
pro Cn. Dolabella	pour Cn. Dolabella
consulari,	personnage-consulaire,
quum Cotta	lorsque Cotta
adhibitus esset princeps,	avait été appelé principal-*avocat*,
Hortensium tamen	Hortensius cependant
agere priores partes.	jouer le premier rôle.
Concursus enim hominum	Car le concours des hommes
strepitusque fori	et le bruit du forum
desiderat oratorem	veut un orateur
acrem, incensum,	ardent, passionné,
et agentem,	et d'une-action-vive,
et canorum.	et d'une-voix-sonore.
Unum igitur annum,	Pendant une année donc,
quum rediissemus	après-que nous fûmes revenus
ex Asia,	d'Asie,
egimus causas nobiles,	nous plaidâmes des causes illustres,
quum nos quæsturam,	alors-que nous (briguions) la questure,
Cotta consulatum,	Cotta le consulat,

profectus in Galliam; princeps et erat et habebatur Hortensius. Quum autem anno post e Sicilia me recepissem, jam videbatur illud in me, quidquid esset, esse perfectum, et habere maturitatem quamdam suam. Nimis multa videor de me, ipse præsertim; sed omni huic sermoni propositum est, non ut ingenium et eloquentiam meam perspicias, unde longe absum, sed ut laborem et industriam. Quum igitur essem in plurimis causis, et in principibus patronis, quinquennium fere versatus, tum in patrocinio Siciliensi maxime in certamen veni designatus ædilis cum designato consule Hortensio.

XCIII. Sed quoniam omnis hic sermo noster non solum enumerationem oratoriam, verum etiam præcepta quædam

lité. Après ma questure vient l'année où j'allai en Sicile remplir les mêmes fonctions. Cotta partit pour la Gaule au sortir du consulat; Hortensius, resté à Rome, était le premier, et au barreau, et dans l'opinion publique. A mon retour de la Sicile après un an d'absence, mon talent, quel qu'il soit, parut arrivé à la perfection dont il était susceptible, et, pour ainsi dire, à son point de maturité. Ces détails sur moi-même sont peut-être un peu longs, surtout dans ma bouche mais ce n'est pas mon talent et mon éloquence dont je prétends ici vous faire l'histoire ; loin de moi cette vanité : ce sont mes travaux, c'est l'emploi de mon temps que je vous fais connaître. Après avoir, pendant cinq ans à peu près, plaidé beaucoup de causes et tenu ma place parmi les principaux avocats, je fus chargé des intérêts de la Sicile, et je soutins, édile désigné, contre Hortensius désigné consul, la lutte la plus vive que j'aie eue avec lui.

XCIII. Mais comme ce n'est pas seulement une énumération des

Hortensius peteret	*et que* Hortensius briguait
ædilitatem.	l'édilité.
Interim	Cependant
annus Siciliensis	l'année passée-en-Sicile
excepit me quæstorem;	reçut moi questeur;
Cotta ex consulatu	Cotta au-sortir du consulat
profectus est	partit
in Galliam;	pour la Gaule;
Hortensius et erat	Hortensius et était
et habebatur princeps.	et passait-pour le premier
Quum autem anno post	Mais comme un an après
recepissem me	j'étais revenu
e Sicilia,	de Sicile,
illud in me,	ce-*talent* en moi,
quidquid esset,	quel qu'il fût,
videbatur jam,	paraissait déjà
esse perfectum,	être parfait,
et habere quamdam	et avoir certaine
maturitatem suam.	maturité sienne.
Videor nimis multa	Je parais (dire) trop de choses
de me,	sur moi,
ipse præsertim;	moi-même surtout;
sed propositum est	mais le but a été
huic omni sermoni,	dans tout cet entretien,
non ut perspicias	non que tu connaisses
ingenium	*mon* talent
et meam eloquentiam,	et mon éloquence,
unde absum longe,	dont je suis éloigné beaucoup,
sed ut laborem,	mais pour que (tu saches) mon travail,
et industriam.	et *mon* activité.
Quum igitur	Après-que donc
versatus essem	j'eus pris-part
fere quinquennium	presque pendant-cinq-ans
in plurimis causis,	à une-foule de causes,
et in principibus patronis,	et parmi les principaux avocats,
tum veni in certamen,	alors je vins en lutte
ædilis designatus,	édile désigné,
in patrocinio	à propos du patronage
Siciliensi,	des-Siciliens,
cum Hortensio	avec Hortensius
consule designato.	consul désigné.
XCIII. Sed quoniam	XCIII. Mais puisque
omnis hic sermo noster	tout cet entretien nôtre
desiderat	réclame
non solum	non-seulement
enumerationem	une énumération
oratoriam,	des orateurs,

desiderat; quid tanquam notandum et animadvertendum sit in Hortensio, breviter licet dicere. Nam is post consulatum (credo quod videret ex consularibus neminem esse secum comparandum, negligeret autem eos, qui consules non fuissent), summum illud suum studium remisit, quo a puero fuerat incensus, atque in omnium rerum abundantia voluit beatius, ut ipse putabat, remissius certe vivere. Primus, et secundus annus, et tertius tantum quasi de picturæ veteris colore detraxerat, quantum non quivis unus ex populo, sed existimator doctus et intelligens posset cognoscere. Longius autem procedens, et in ceteris eloquentiæ partibus, tum maxime in celeritate et continuatione verborum adhærescens, sui dissimilior videbatur fieri quotidie. Nos autem

orateurs, mais quelques utiles leçons que nous cherchons dans tout cet entretien, je puis dire en peu de mots ce qu'une censure impartiale peut, selon moi, reprocher à Hortensius. Après son consulat, voyant qu'aucun de ceux qui avaient joui de la même dignité ne pouvait rivaliser avec lui, et s'inquiétant peu sans doute de ceux qui n'avaient pas été consuls, il laissa refroidir ce zèle ardent qui l'avait enflammé dès sa jeunesse, et voulut profiter de sa grande fortune pour mener une vie, selon lui plus heureuse, à coup sûr plus oisive. La première, la seconde, la troisième année, firent sur son éloquence l'effet du temps sur une ancienne peinture : l'affaiblissement du coloris, sans être sensible pour le spectateur vulgaire, ne l'était que trop pour les juges éclairés. Bientôt, par un malheureux progrès, tout dégénéra chez lui, mais principalement cette élocution facile et rapide qui semblait couler de source. Une pénible hésitation l'avait remplacée, et Hortensius paraissait chaque jour plus différent de lui-même. Pour moi, je ne cessais de perfection-

verum etiam	mais encore
quædam præcepta;	quelques leçons,
licet dicere breviter	il est permis de dire brièvement
quid sit	ce qu'il y a
tanquam notandum	comme à-noter
et animadvertendum	et à-reprendre
in Hortensio.	dans Hortensius.
Nam is	Car celui-ci
post consulatum,	après son consulat
(credo quod videret	(sans-doute parce qu'il voyait
neminem ex consularibus	nul des consulaires
esse comparandum	être comparable
secum,	avec lui,
negligeret autem eos	méprisait d'autre part ceux
qui non fuissent consules),	qui n'avaient pas été consuls),
remisit	laissa-refroidir
illud summum studium	ce très-grand zèle
quo fuerat incensus	dont il avait été enflammé
a puero,	dès l'enfance,
atque voluit vivere	et voulut vivre
in abundantia	dans l'abondance
omnium rerum,	de toutes choses,
beatius,	plus-heureusement,
ut ipse putabat,	comme lui-même *le* croyait,
remissius certe.	plus oisivement du-moins.
Primus et secundus	La première et la seconde
et tertius annus	et la troisième année
detraxerat tantum	avait enlevé seulement
de colore	du coloris
picturæ veteris,	d'une peinture ancienne,
quantum	dans-la-proportion-que
non quivis unus	non le premier venu
e populo,	du peuple,
sed existimator	mais un juge
doctus et intelligens	instruit et connaisseur
posset cognoscere.	aurait pu *le* reconnaître.
Procedens autem longius,	Mais allant plus loin,
et adhærescens	et dégénérant
in ceteris partibus	dans les autres parties
eloquentiæ,	de l'éloquence,
tum maxime	mais surtout
in celeritate	dans la rapidité
et continuatione	et l'enchaînement
verborum,	des mots,
videbatur fieri	il semblait devenir
quotidie	tous-les-jours
dissimilior sui.	plus différent de lui-même.

non desistebamus, quum omni genere exercitationis, tum maxime stylo, nostrum illud, quod erat, augere, quantumcumque erat. Atque ut multa omittam in hoc spatio, et in iis post ædilitatem annis, et prætor primus, et incredibili populari voluntate sum factus. Nam quum propter assiduitatem in causis et industriam, tum propter exquisitius et minime vulgare orationis genus, animos hominum ad me dicendi novitate converteram. Nihil de me dicam : dicam de ceteris, quorum nemo erat, qui videretur exquisitius, quam vulgus hominum, studuisse litteris, quibus fons perfectæ eloquentiæ continetur; nemo, qui philosophiam complexus esset, matrem omnium bene factorum beneque dictorum; nemo, qui jus civile didicisset, rem ad privatas causas, et ad oratoris prudentiam, maxime necessariam; nemo, qui memoriam rerum romanarum teneret, ex qua, si quando

ner par toutes sortes d'exercices, et surtout en écrivant beaucoup, ce que je pouvais avoir de talent. Je passe rapidement sur cette époque et sur les années qui suivirent mon édilité. Je fus fait préteur; je fus nommé le premier, et nommé avec une étonnante unanimité de suffrages; mon assiduité au barreau, mon zèle, une méthode oratoire qui s'éloignait des routes communes et plaisait par sa nouveauté, avait fixé sur moi l'attention des citoyens. Ici ce n'est plus de moi-même que je parle; je parle des autres orateurs. Il n'y en avait pas un seul qui parût avoir une connaissance plus approfondie que le peuple, de la grammaire, cette source première de la parfaite éloquence; pas un qui eût étudié la philosophie, cette école où l'on apprend à bien faire et à bien dire; pas un qui eût appris le droit civil, si nécessaire dans les causes privées, et si propre à augmenter les lumières de l'orateur; pas un qui possédât l'histoire romaine, pour évoquer au besoin, du séjour des morts, des témoins

Nos autem	Nous d'autre part
non desistebamus	nous ne cessions pas
quum omni genere	tant par toute espèce
exercitationis,	d'exercice,
tum stylo maxime,	que par la composition surtout,
augere illud nostrum,	d'augmenter ce-talent nôtre,
quod erat,	qui était *en nous*,
quantumcumque erat.	quelque il fût.
Atque ut omittam multa	Et pour passer beaucoup *de faits*
in hoc spatio,	dans cet espace-de-temps,
et in iis annis	et dans ces années
post ædilitatem,	postérieures à *mon* édilité,
factus sum	je fus nommé
et primus prætor,	et premier préteur,
et voluntate populari	et avec une sympathie populaire
incredibili.	incroyable.
Nam converteram	Car j'avais attiré
ad me	sur moi
animos hominum,	l'attention des hommes
novitate dicendi,	par la nouveauté de *mon* éloquence,
quum propter	tant à cause
assiduitatem in causis,	de *mon* assiduité au barreau,
et industriam,	et de *mon* activité,
tum propter	que à cause
genus orationis	du genre d'éloquence
exquisitius	plus recherché
et minime vulgare.	et pas-du-tout vulgaire.
Dicam nihil de me :	Je ne dirai rien de moi :
dicam de ceteris,	je parlerai des autres,
quorum nemo erat,	parmi-lesquels nul *n'*était,
qui videretur	qui parût
studuisse litteris	avoir étudié la grammaire
exquisitius	avec-plus-de-soin
quam vulgus hominum,	que la foule des hommes,
quibus continetur	dans laquelle est renfermée
fons perfectæ eloquentiæ;	la source de la parfaite éloquence ;
nemo qui didicisset	personne qui eût appris
jus civile,	le droit civil,
rem maxime necessariam	chose très-nécessaire
ad causas privatas	pour les causes privées
et ad prudentiam	et pour les lumières
oratoris;	de l'orateur ;
nemo qui teneret	personne qui gardât
memoriam	le souvenir
rerum romanarum,	de l'histoire romaine,
ex qua,	d'où,
si quando opus esset,	si parfois besoin était,

opus esset, ab inferis locupletissimos testes excitaret; nemo, qui breviter arguteque, incluso adversario, laxaret judicum animos, atque a severitate paullisper ad hilaritatem risumque traduceret; nemo, qui dilatare posset, atque a propria ac definita disputatione hominis ac temporis, ad communem quæstionem universi generis, orationem traduceret; nemo, qui delectandi gratia degredi parumper a causa; nemo, qui ad iracundiam magnopere judicem, nemo, qui ad fletum posset adducere; nemo, qui animum ejus (quod unum est oratoris maxime proprium), quocumque res postularet, impelleret.

XCIV. Itaque, quum jam pæne evanuisset Hortensius, et ego anno meo, sexto autem post illum consulem, consul factus essem, revocare se ad industriam cœpit; ne, quum pares honore essemus, aliqua re superiores videremur. Sic duodecim post meum consulatum annos in maximis causis,

irrécusables; pas un qui sût à la fois, par des traits rapides et ingénieux, presser son adversaire, et délasser l'esprit des juges, en égayant un moment leur gravité; pas un qui fût capable d'agrandir un sujet, et de s'élever d'une cause particulière et déterminée à la question générale qui embrasse toutes les causes semblables; pas un qui, pour plaire, se permît quelquefois d'utiles digressions; qui tour à tour enflammât la colère ou fit couler les larmes; qui possédât enfin le secret le plus important de l'éloquence, celui de communiquer à l'esprit du juge toutes les impressions favorables à sa cause.

XCIV. Il ne restait presque plus rien d'Hortensius, lorsque arrivé à l'âge fixé par les lois, six ans après son consulat, je fus fait consul à mon tour. C'est alors que, me voyant son égal en dignité, il craignit ma rivalité pour le reste, et se remit au travail. Ainsi, pendant les douze années qui suivirent mon consulat, nous fûmes

excitaret ab inferis	il évoquât des enfers
testes locupletissimos;	des témoins irrécusables;
nemo qui,	personne qui
adversario incluso,	l'adversaire enlacé,
laxaret animos judicum	reposât les esprits des juges
breviter argutеque,	brièvement et finement,
atque traduceret	et *les* fit passer
paulisper	pour-un-peu de temps
a severitate	de la gravité
ad hilaritatem	à la gaieté
risumque:	et au rire;
nemo qui posset	personne qui pût
dilatare orationem,	agrandir un sujet,
atque traduceret	*et le* faire passer
a disputatione	de la discussion
propria	particulière
ac definita	et déterminée
nominis ac temporis	pour la personne et le temps
ad quæstionem communem;	à une question générale;
nemo qui degredi	personne qui (pût) s'écarter
a causa parumper	de la cause un-instant
causa delectandi,	pour faire-plaisir,
nemo qui posset	personne qui pût
adducere judicem	amener le juge
ad iracundiam,	à la colère,
nemo qui ad fletum;	personne qui (l'excitât) à pleurer;
nemo qui impelleret	personne qui entraînât
animum ejus,	l'esprit de lui,
quocumque	de-quelque-côté-que
res postularet	la cause *le* demandât
(quod unum est proprium	(ce-qui seul est propre
oratoris maxime).	à l'orateur avant-tout).
XCIV. Itaque,	XCIV. C'est pourquoi,
quum Hortensius	comme Hortensius
evanuisset jam pæne,	s'était évanoui déjà presque,
et ego	et *que* moi
factus essem consul	j'avais été nommé consul
anno meo,	l'année mienne,
sexto autem	mais la sixième
post illum consulem,	après lui consul,
cœpit se revocare	il commença à se remettre
ad industriam;	au travail;
ne videremur	de-peur-que nous parussions
superiores aliqua re,	supérieurs en quelque chose,
quum essemus	quand nous étions
pares honore.	égaux en honneur.
Sic duodecim annos	Ainsi pendant douze ans

quum ego mihi illum, sibi me ille anteferret, conjunctissime versati sumus; consulatusque meus, qui illum primo leviter perstrinxerat, idem nos rerum mearum gestarum, quas ille admirabatur, laude conjunxerat. Maxime vero perspecta est utriusque nostrum exercitatio paullo ante, quam perterritum armis hoc studium, Brute, nostrum conticuit subito et obmutuit; quum lege Pompeia ternis horis ad dicendum datis, ad causas simillimas inter se, vel potius easdem, novi veniebamus quotidie : quibus quidem causis tu etiam, Brute, præsto fuisti, compluresque et nobiscum, et solus egisti; ut, qui non satis diu vixerit Hortensius, tamen hunc cursum confecerit. Annis ante decem causas agere cœpit, quam tu es natus; idem quarto et sexagesimo anno, perpaucis ante

chargés l'un et l'autre des plus grandes causes. Toujours parfaitement unis, je le mettais au-dessus de moi; il me mettait au-dessus de lui; et si mon élévation avait d'abord légèrement blessé son amour-propre, l'estime qu'il conçut pour mes services établit entre nous une étroite liaison. Notre grande habitude du forum se manifesta surtout quelque temps avant cette époque de terreur, où l'éloquence, effrayée par le bruit des armes, s'est vue tout à coup réduite au silence. Alors la loi de Pompée n'accordait que trois heures à l'avocat, et nous plaidions chaque jour, paraissant toujours nouveaux dans des causes tout à fait semblables, ou plutôt absolument les mêmes. Vous aussi, Brutus, vous y faisiez entendre votre voix, et vous en avez défendu plusieurs soit seul, soit avec nous. Car, bien qu'Hortensius ait trop peu vécu, telle est pourtant la carrière qu'il a fournie : entré au barreau dix ans avant votre naissance, il a, dans sa soixante-quatrième année, peu de jours avant sa mort,

post meum consulatum	après mon consulat
versati sumus	nous avons pris part
conjunctissime	dans-une-union-parfaite,
in maximis causis,	aux plus-grandes affaires,
quum ego (anteferrem)	tandis que moi je préférais
illum mihi,	lui à moi,
ille anteferret	et-lui préférait
me sibi;	moi à soi;
meusque consulatus,	et mon consulat,
qui primo perstrinxerat	qui d'abord avait blessé
leviter illum,	légèrement lui,
idem conjunxerat nos	le même avait uni nous
laude rerum gestarum,	par l'estime des choses faites,
quas ille admirabatur.	que lui admirait.
Exercitatio vero	Mais l'habitude de la parole
utriusque nostrum	de chacun de nous deux
perspecta est maxime	se manifesta surtout
paullo ante	un peu avant
quam hoc studium nostrum	que cette étude nôtre
perterritum armis	effrayée par les armes
conticuit subito,	se tût tout-à-coup,
Brute, et obmutuit;	Brutus, et garda-le-silence;
quum ternis horis	alors que trois heures
datis ad dicendum	données pour parler
lege Pompeia,	par la loi Pompéia,
veniebamus	nous paraissions
novi quotidie	nouveaux chaque jour
ad causas	dans des causes
simillimas inter se,	très-semblables entre-elles,
vel potius easdem :	ou plutôt les mêmes :
quibus causis quidem	auxquelles causes certes
tu etiam, Brute,	toi aussi, Brutus,
fuisti præsto,	tu as été présent
egistique complures,	et tu *en* as plaidé beaucoup,
et nobiscum,	et avec nous,
et solus;	et seul;
ut Hortensius,	en-sorte-que Hortensius
qui vixerit	bien que il ait vécu
non satis diu,	pas assez longtemps,
confecerit tamen	a fourni néanmoins
hunc cursum.	cette carrière.
Cœpit agere causas	Il commença à plaider
decem annis ante	dix ans avant
quam tu es natus;	que tu sois né;
idem anno	ce même (Hortensius) l'an
sexagesimo et quarto,	soixantième et quatrième (de son âge),
perpaucis diebus	très-peu de jours

mortem diebus, una tecum socerum tuum defendit Appium. Dicendi autem genus quod fuerit in utroque, orationes utriusque etiam posteris nostris indicabunt.

XCV. Sed, si quærimus, cur adolescens magis floruerit dicendo, quam senior Hortensius, causas reperiemus verissimas duas. Primum, quod genus erat orationis Asiaticum, adolescentiæ magis concessum, quam senectuti. Genera autem Asiaticæ dictionis duo sunt : unum sententiosum et argutum, sententiis non tam gravibus et severis, quam concinnis et venustis; qualis in historia Timæus, in dicendo autem, pueris nobis, Hierocles Alabandeus, magis etiam Menecles, frater ejus, fuit; quorum utriusque orationes sunt in primis, ut Asiatico in genere, laudabiles. Aliud autem genus est non tam sententiis frequentatum, quam verbis vo-

défendu avec votre votre beau-père Appius. Pour en venir au genre d'éloquence particulier à chacun de nous deux, nos discours existent, et la postérité même en pourra juger.

XCV. Mais si nous cherchons pourquoi le talent d'Hortensius a jeté plus d'éclat dans sa jeunesse que dans son âge mûr, nous en trouverons deux raisons principales. D'abord il avait une éloquence Asiatique, qui convient mieux au jeune âge qu'à la vieillesse. Or, ce genre se subdivise en deux espèces : l'une sentencieuse et subtile, mais nourrie de pensées moins graves et sérieuses, que piquantes et délicates. Tel était dans l'histoire le style de Timée; et dans les discours celui d'Hiéroclès d'Alabanda, et surtout de Ménéclès, son frère, qui florissait dans ma jeunesse, et dont les compositions sont des chefs-d'œuvre du genre Asiatique. La seconde espèce est

ante mortem,
defendit Appium
tuum socerum
una tecum.
Orationes autem utriusque
indicabunt etiam
nostris posteris,
quod genus dicendi
fuerit in utroque.
XCV. Sed, si quærimus
cur Hortensius
floruerit magis dicendo,
adolescens quam senior,
reperiemus
duas causas
verissimas.
Primum,
quod genus orationis
erat Asiaticum,
concessum magis
adolescentiæ
quam senectuti.
Sunt autem
duo genera
orationis Asiaticæ :
unum sententiosum
et argutum,
sententiis
non tam gravibus
et severis,
quam concinnis
et venustis;
qualis Timæus fuit
in historia,
in dicendo autem,
nobis pueris,
Hierocles
Alabandeus,
magis etiam Menecles,
frater ejus;
orationes utriusque
quorum
sunt laudabiles
in primis,
ut in genere Asiatico.
Est autem aliud genus
non tam frequentatum

avant sa mort
défendit Appius
ton beau-père
ensemble avec toi.
Or les discours de l'un et l'autre
montrerent même
à nos descendants,
quel genre d'éloquence
a existé dans l'un et l'autre.
XCV. Mais, si nous cherchons
pourquoi Hortensius
fleurit plus en parlant,
jeune homme que vieillard,
nous *en* trouverons
deux causes
très-justes.
D'abord,
parce que *son* genre oratoire
était Asiatique,
qui convient plus
à la jeunesse
qu'à la vieillesse.
Or il y a
deux espèces
d'éloquence Asiatique :
l'un sentencieux
et subtil,
nourri de pensées
non autant graves
et sérieuses,
que élégantes
et gracieuses;
tel-que Timée fut
dans l'histoire,
mais dans les discours,
nous étant-enfants,
Hiéroclès
d'Alabanda,
et plus encore Ménéclès,
frère de lui;
les discours de l'un-et-l'autre
de ceux-ci
sont dignes-d'éloge
avant tout,
pour le genre Asiatique.
Mais il est une autre espèce
non autant nourri

lucre atque incitatum; quali est nunc Asia tota; nec flumine solum orationis, sed etiam exornato et faceto genere verborum; in quo fuit Æschylus Cnidius, et meus æqualis Milesius Æschines. In iis erat admirabilis orationis cursus, ornata sententiarum concinnitas non erat. Hæc autem (ut dixi) genera dicendi aptiora sunt adolescentibus; in senibus gravitatem non habent. Itaque Hortensius, utroque genere florens, clamores faciebat adolescens. Habebat enim et Meneclium illud studium crebrarum venustarumque sententiarum : in quibus, ut in illo Græco, sic in hoc, erant quædam magis venustæ dulcesque sententiæ, quam aut necessariæ, aut interdum utiles. Et erat oratio quum incitata et vibrans,

moins remarquable par la multitude des pensées que par la légèreté et le mouvement du style. C'est celle qui domine actuellement dans toute l'Asie. Non-seulement les phrases coulent avec une facile abondance; mais l'expression est ornée et brillante. C'est ainsi que parlaient Eschyle de Cnide, et mon égal en âge Eschine de Milet : leur discours se développait avec une aisance admirable, mais il n'avait point de ces ingénieuses combinaisons d'idées qui distinguent l'autre manière. L'une et l'autre, je le répète, conviennent mieux dans un jeune homme; elles n'ont point assez de gravité pour la vieillesse. Hortensius, qui excellait dans toutes les deux, enleva les suffrages tant qu'il fut jeune. Il abondait, ainsi que Ménéclès, en pensées vives et délicates, parmi lesquelles, chez lui, comme chez l'orateur grec, quelques-unes étaient plus agréables et plus fleuries, que nécessaires ou même utiles. Animé, impétueux, son style était

sentendiis
quam volucre verbis
et incitatum ;
quali Asia tota
est nunc ;
nec solum
flumine orationis,
sed etiam
genere verborum
exornato et faceto ;
in quo fuit
Æschylus Cnidius,
et Æschines Milesius,
meus æqualis.
Cursus orationis
admirabilis
erat in iis ;
concinnitas ornata
sententiarum
non erat.
Hæc autem genera dicendi
(ut dixi)
aptiora sunt
adolescentibus
in senibus
non habent gravitatem.
Itaque Hortensius,
florens utroque genere,
faciebat clamores
adolescens.
Habebat enim
et illud studium
Meneclium
sententiarum
crebrarum
venustarumque ;
in quibus
in hoc,
sic ut in illo Græco,
erant quædam sententiæ
magis venustæ
dulcesque,
quam aut necessariæ,
aut interdum utiles.
Et oratio erat
quum incitata
et vibrans,

de pensées
que léger d'expressions
et rapide :
auquel-genre l'Asie tout-entière
appartient maintenant ;
et pas seulement
par l'abondance du style,
mais encore
par le choix des mots
orné et ingénieux ;
à ce-genre appartint
Eschyle de Cnide,
et Eschine de Milet,
mon contemporain.
Un développement de discours
admirable
était en eux ;
un arrangement élégant
d'idées
n'était pas.
Or ces manières de parler
(comme j'ai dit)
conviennent mieux
aux jeunes gens ;
chez les vieillards
elles n'ont pas de gravité.
C'est pourquoi Hortensius
florissant dans les deux genres,
enlevait les suffrages
dans sa jeunesse.
Car il possédait
aussi ce goût
propre-à-Ménéclès
pour les pensées
vives
et délicates,
parmi lesquelles
chez celui-ci,
de même que chez ce Grec,
étaient certaines pensées,
plutôt gracieuses
et agréables,
que ou nécessaires,
ou parfois utiles.
Et le style était
non-seulement animé
et impétueux,

tum etiam accurata et polita. Non probabantur hæc senibus. Sæpe videbam quum irridentem, tum etiam irascentem et stomachantem Philippum; sed mirabantur adolescentes, multitudo movebatur. Erat excellens judicio vulgi, et facile primas tenebat adolescens. Etsi enim genus illud dicendi auctoritatis habebat parum, tamen aptum esse ætati videbatur; et certe, quod et ingenii quædam forma lucebat, et exercitatione perfecta erat, verborumque adstricta comprehensio, summam hominum admirationem excitabat. Sed quum jam honores, et illa senior auctoritas gravius quiddam requireret, remanebat idem, nec decebat idem; quodque exercitationem studiumque dimiserat, quod in eo fuerat acerrimum, concinnitas illa crebritasque sententiarum pristina manebat, sed ea vestitu illo orationis, quo consueverat,

en même temps travaillé et poli. Le goût des vieillards n'était pas satisfait; souvent je voyais Philippe rire de pitié, ou même s'indigner et maudire l'orateur; cependant les jeunes gens admiraient, la multitude était émue. Hortensius, dans sa jeunesse, excellait donc au jugement du peuple, et le premier rang ne lui était pas contesté. Si ce genre d'éloquence n'avait rien de très-imposant, il paraissait du moins approprié à son âge; on y voyait briller d'ailleurs une certaine beauté de génie perfectionnée par l'exercice, et qui, jointe au tour heureux de ses périodes, excitait des transports d'admiration. Mais quand les honneurs, quand la dignité de l'âge mûr, demandèrent quelque chose de plus grave, ce fut toujours le même orateur, ce n'étaient plus les mêmes convenances. Comme il s'exerçait beaucoup moins, et que sa passion, jadis si vive pour le travail, s'était refroidie, tout en conservant cette abondance de pensées ingénieuses qui se pressaient dans ses discours, il ne savait plus, comme autrefois, les revêtir de la parure d'un style éblouissant. C'est sans

tum etiam	mais encore
accurata et polita.	travaillé et poli.
Hæc non probabantur	Cela n'était pas approuvé
senibus.	des vieillards.
Videbam sæpe Philippum,	Je voyais souvent Philippe,
quum irridentem,	tantôt se moquant,
tum etiam irascentem	tantôt aussi se fâchant
et stomachantem;	et s'indignant;
sed adolescentes	mais les jeunes gens
mirabantur,	admiraient,
multitudo movebatur.	la multitude était émue.
Erat excellens	Il était excellent
judicio vulgi,	au jugement du vulgaire,
et adolescens	et dans sa jeunesse
tenebat facile primas.	il tenait aisément le premier-rang.
Etsi enim	Car bien-que
illud genus dicendi	ce genre d'éloquence
habebat	eût
parum auctoritatis,	peu d'autorité,
videbatur tamen	il semblait pourtant
esse aptum ætati;	être propre à *son* âge;
et certe, quod	et certes, comme
et quædam forma ingenii	et certaine beauté de génie
lucebat,	brillait,
et erat perfecta	et était perfectionnée
exercitatione,	par l'exercice,
comprehensioque verborum	et l'ensemble des mots (période)
erat adstricta,	*était* serré,
excitabat admirationem	il excitait une admiration
hominum summam.	chez-les-hommes très-vive.
Sed, quum jam honores,	Mais, quand déjà les honneurs,
et illa auctoritas senior	et cette dignité de-l'âge-mûr
requireret	réclamait
quiddam gravius,	quelque chose de plus grave,
remanebat idem,	il restait le même,
nec idem decebat;	et la même chose ne convenait pas;
quodque dimiserat	et comme il avait renoncé
exercitationem	à l'exercice
studiumque,	et à l'étude,
quod fuerat acerrimum,	qui avait été si ardente,
illa concinnitas	cette justesse
crebritasque pristina	et cette abondance primitive
sententiarum	de pensées
manebat,	subsistait,
sed non erat ornata	mais elle n'était pas ornée
illo vestitu orationis	de cette parure du style
quo consueverat.	dont-il avait coutume.

ornata non erat. Hoc tibi ille, Brute, minus fortasse placuit, quam placuisset, si illum flagrantem studio, et florentem facultate audire potuisses.

XCVI. — Tum Brutus, Ego vero, inquit, et ista, quæ dicis, video qualia sint, et Hortensium magnum oratorem semper putavi, maximeque probavi pro Messala dicentem, quum tu abfuisti. — Sic ferunt, inquam, idque declarat totidem, quot dixit, ut aiunt, scripta verbis oratio. Ergo ille a Crasso consule et Scævola usque ad Paullum et Marcellum consules floruit; nos in eodem cursu fuimus a Sulla dictatore ad eosdem fere consules. Sic Q. Hortensii vox extincta fato suo est, nostra publico.—Melius, quæso, ominare, inquit Brutus. — Sit sane ut vis, inquam; et id non tam mea causa quam tua; sed fortunatus illius exitus, qui ea non vidit quum fierent, quæ providit futura. Sæpe enim inter

doute pour cela, mon cher Brutus, qu'il vous a moins plu qu'il ne l'aurait fait, si vous eussiez pu l'entendre lorsqu'il était animé de toute son ardeur, et si vous l'eussiez connu dans tout l'éclat de son talent.

XCVI. — Je vous entends, dit Brutus, et je rends tout à la fois justice à vos réflexions et au talent d'Hortensius. Il m'a toujours semblé un grand orateur, et je l'ai admiré surtout lorsqu'il a parlé pour Messala pendant votre absence. — On dit, répondis-je, qu'il parla bien, et son discours, écrit mot pour mot comme il l'a prononcé, en est la preuve. Hortensius a fleuri depuis le consulat de Crassus et de Scévola, jusqu'à celui de Paullus et de Marcellus; et moi j'ai couru la même carrière depuis la dictature de Sylla jusqu'à ces mêmes consuls à peu près. Ainsi, nos voix se sont éteintes à la fois, la sienne par la mort, la mienne par le malheur des temps. — Il viendra des temps plus heureux, dit Brutus. — Je le désire, dis-je à mon tour, et cela moins pour moi que pour vous. Mais la mort fut un bienfait pour Hortensius, puisqu'il n'a pas vu se réaliser les tristes pressentiments qu'il avait formés : car souvent nous avons

Hoc ille	Par-là celui-ci
placuit tibi, Brute,	a plu à toi, Brutus,
minus fortasse	moins peut-être
quam placuisset,	que il *ne* aurait plu,
si potuisses audire	si tu avais pu entendre
illum flagrantem studio	lui brûlant de zèle,
et florentem facultate.	et dans-l'éclat-du talent.
XCVI.— Tum Brutus,	XCVI. — Alors Brutus,
Ego vero, inquit,	Pour moi, dit-il,
et video qualia sint	et je vois quelles sont
ista quæ dicis,	ces-choses que tu dis,
et putavi semper	et j'ai cru toujours
Hortensium	Hortensius
magnum oratorem,	un grand orateur,
probavique maxime	et je *l'*ai approuvé surtout
dicentem pro Messala,	parlant pour Messala,
quum tu abfuisti.	quand tu fus absent.
— Ferunt sic, inquam,	— On rapporte ainsi, dis-je,
oratioque scripta	et le discours écrit
totidem verbis	en autant de mots
quot dixit,	qu'il a dit,
ut aiunt,	comme on dit,
declarat id.	démontre cela.
Ergo ille floruit	Donc celui-ci fleurit
a Crasso	depuis Crassus
et Scævola consule	et Scévola consul
usque ad Paullum	jusque à Paullus
et Marcellum consules;	et Marcellus consuls;
nos fuimus	nous avons été
in eodem cursu	dans la même carrière
a Sulla dictatore	depuis Sylla dictateur
fere ad eosdem consules.	presque jusque aux mêmes consuls.
Sic vox Q. Hortensii	Ainsi la voix de Q. Hortensius
extincta est	s'est éteinte
suo fato,	avec son existence,
nostra publico.	la nôtre avec celle de l'État.
— Ominare melius,	— Augure mieux,
quæso, inquit Brutus.	je *te* prie, dit Brutus.
— Sit sane ut vis,	— Qu'il soit donc comme tu veux,
inquam,	dis-je;
et id non tam causa mea,	et cela non tant à cause de moi,
quam tua;	que à cause de toi :
sed exitus illius	mais la mort de celui-ci
fortunatus,	(fut) heureuse,
qui non vidit	qui ne vit pas
quum fierent	quand elles se faisaient
ea quæ	les choses que

nos impendentes casus deflevimus, quum belli civilis causas in privatorum cupiditatibus inclusas, pacis spem a publico consilio esse exclusam videremus. Sed illum videtur felicitas ipsius, qua semper est usus, ab eis miseriis, quæ consecutæ sunt, morte vindicasse.

Nos autem, Brute, quoniam post Hortensii, clarissimi oratoris, mortem orbæ eloquentiæ quasi tutores relicti sumus, domi teneamus eam, septam liberali custodia; et hos ignotos atque impudentes procos repudiemus, tueamurque, ut adultam virginem, caste, et ab amatorum impetu, quantum possumus, prohibeamus. Equidem, etsi doleo me in vitam paullo serius, tanquam in viam, ingressum, priusquam confectum iter sit, in hanc reipublicæ noctem incidisse: tamen ea consolatione sustentor, quam tu mihi, Brute, adhibuisti

déploré ensemble les malheurs prêts à fondre sur la patrie, en voyant les passions renfermer dans leur sein tous les germes de la guerre civile, et la politique bannir de ses conseils l'espoir même de la paix. Oui, ce bonheur qui ne l'a jamais abandonné pendant sa vie, semble l'avoir soustrait par la mort aux calamités de l'avenir.

Mais nous, Brutus, puisque la mort de cet illustre orateur nous a laissés, pour ainsi dire, les tuteurs de l'éloquence orpheline, veillons sur elle, et qu'elle trouve chez nous un asile digne de sa noblesse. Repoussons loin d'elle ces poursuivants inconnus et téméraires; protégeons son honneur comme celui d'une jeune vierge, et défendons-la, autant que nous le pourrons, des attaques d'amants indiscrets. Pour moi, quoïque je m'afflige d'être entré dans le chemin de la vie un peu trop tard pour avoir achevé le voyage, avant d'être surpris par cette nuit profonde où la république est plongée, cependant une consolation me soutient, mon cher Brutus: c'est celle que vous m'avez adressée dans cette lettre pleine d'amitié, où vous

providit futura.	il prévit devant-se-faire.
Sæpe enim deflevimus	Car souvent nous déplorâmes
inter nos	entre nous
casus impendentes,	les malheurs imminents,
quum videremus	quand nous voyions
causas belli civilis	les causes de la guerre civile
inclusas	renfermées
in cupiditatibus	dans les passions
privatorum,	des particuliers,
spem pacis exclusam esse	l'espoir de la paix avoir été banni
a consilio publico.	des conseils publics.
Sed felicitas ipsius,	Mais le bonheur de lui-même,
qua usus est semper,	dont il a joui toujours,
videtur	semble
vindicasse illum morte	avoir affranchi lui par la mort
ab eis miseriis,	de ces calamités,
quæ consecutæ sunt.	qui suivirent.
Nos autem, Brute,	Mais nous, Brutus,
quoniam relicti sumus	puisque nous avons été laissés
quasi tutores	comme tuteurs
eloquentiæ orbæ,	de l'éloquence orpheline,
post mortem Hortensii,	après la mort d'Hortensius,
oratoris clarissimi,	orateur très-illustre,
teneamus illam domi	gardons-la dans notre maison,
septam	entourée
custodia liberali;	d'une garde généreuse;
et repudiemus	et repoussons
hos procos ignotos	ces poursuivants inconnus
atque impudentes,	et impudents,
tueamurque caste,	et défendons-*la* chastement,
quantum possumus,	autant que nous pouvons,
ut virginem adultam,	comme une vierge nubile,
ab impetu amatorum.	de l'attaque d'amants.
Equidem,	Pour moi,
etsi doleo	quoique je m'afflige
me ingressum	moi entré
in vitam,	dans la vie,
tanquam in viam,	comme dans un chemin,
paullo serius,	un peu trop-tard,
priusquam iter	avant que le voyage
sit confectum,	soit achevé,
incidisse in hanc noctem	être tombé sur cette nuit
reipublicæ :	de la république :
tamen sustentor	cependant je suis soutenu
ea consolatione,	par cette consolation
quam tu, Brute,	que toi, Brutus,
adhibuisti mihi	tu as adressée à moi

tuis suavissimis litteris ; quibus me forti animo esse oportere censebas, quod ea gessissem, quæ de me, etiam me tacente, ipsa loquerentur, mortuoque, viverent ; quæ, si recte esset, salute reipublicæ ; sin secus, interitu ipso, testimonium meorum de republica consiliorum darent.

XCVII. Sed in te intuens, Brute, doleo ; cujus in adolescentiam, per medias laudes quasi quadrigis vehentem, transversa incurrit misera fortuna reipublicæ ; hic me dolor angit, hæc me cura sollicitat, et hunc mecum, socium ejusdem et amoris et judicii. Tibi favemus ; te tua frui virtute cupimus ; tibi optamus eam rempublicam, in qua duorum generum amplissimorum renovare memoriam atque augere possis. Tuum enim forum, tuum erat illud curriculum ; tu illuc veneras unus, qui non linguam modo acuisses exercitatione

m'exhortez à prendre courage, dans la pensée que j'ai fait des actions qui parleront de moi malgré mon silence, qui vivront après ma mort, et qui par le salut de l'Etat, si l'État est sauvé, par sa perte, s'il ne l'est pas, déposeront à jamais en faveur de ma conduite politique.

XCVII. Mais je sens ma douleur se réveiller en jetant les yeux sur vous, Brutus, et en pensant que dans cette carrière où votre jeunesse courait de succès en succès, votre char victorieux a été arrêté tout à coup par la malheureuse destinée de la république. Voilà le sujet de ma douleur, voilà la cause de mes soucis, et de ceux d'Atticus, qui partage mon estime et mon affection pour vous. Vous êtes l'objet de tout notre intérêt ; nous désirons que vous recueilliez les fruits de votre vertu ; nous faisons des vœux pour que l'état de la république vous permette un jour de faire revivre et d'augmenter encore la gloire de deux illustres maisons. Vous deviez régner au forum ; cette carrière était la vôtre ; en y entrant, vous n'y avez pas seulement apporté, comme tant d'autres, cette facilité de parler, qui est le fruit de l'exercice ; chez vous

tuis litteris suavissimis;
quibus censebas
oportere me esse
animo forti,
quod gessissem ea
quæ loquerentur
ipsa de me,
etiam me tacente,
viverentque, mortuo;
quæ darent testimonium
meorum consiliorum
de republica,
salute reipublicæ,
si esset recte,
sin secus,
interitu ipso.

XCVII. Sed doleo, Brute,
intuens in te;
in adolescentiam cujus,
quasi vehentem quadrigis
per medias laudes,
misera fortuna reipublicæ
incurrit transversa;
hic dolor angit me,
hæc cura
sollicitat me,
et mecum hunc
socium ejusdem
et amoris et judicii.
Favemus tibi;
cupimus te frui
tua virtute;
optamus tibi
rempublicam eam,
in qua
possis renovare
atque augere
memoriam
duorum generum
amplissimorum.
Forum enim erat tuum,
illud curriculum
erat tuum;
tu unus veneras illuc,
qui non modo
acuisses linguam
exercitatione dicendi,

dans ta lettre si affectueuse;
où tu pensais
falloir moi être
d'un cœur courageu
parce que j'avais fait des choses
qui parleraient
elles-mêmes de moi,
même moi me taisant,
et vivraient, *moi* mort:
qui porteraient témoignage
de mes vues
sur la république,
par le salut de l'État
si il était en-bon-état,
s'il (en était) autrement,
par *sa* perte même.

XCVII. Mais je m'afflige, Brutus,
en-jetant-les-yeux sur toi;
sur la jeunesse duquel,
comme montée sur un quadrige
au milieu des succès,
la triste fortune de la république
s'est jetée à-la-traverse;
cette douleur attriste moi,
ce souci
tourmente moi,
et avec moi celui-ci,
qui-partage le même
et amour et jugement.
Nous portons-de-l'intérêt à toi;
nous désirons toi jouir
de ta vertu;
nous souhaitons à toi
une république telle,
que dans elle
tu puisses renouveler
et augmenter
le souvenir
de deux familles
très-considérables.
Car le forum était tien,
cette carrière
était tienne;
toi seul étais venu là,
tel-que non-seulement
tu avais exercé ta langue
par la pratique de la parole,

dicendi, sed et ipsam eloquentiam locupletavisses graviorum artium instrumento, et iisdem artibus decus omne virtutis cum summa eloquentiæ laude junxisses. Ex te duplex nos afficit sollicitudo, quod et ipse republica careas, et illa te. Tu tamen, etsi cursum ingenii tui, Brute, premit hæc importuna clades civitatis, contine te in tuis perennibus studiis, et effice id, quod jam propemodum, vel plane potius effeceras, ut te eripias ex ea, quam ego congessi in hunc sermonem, turba patronorum. Nec enim decet te, ornatum uberrimis artibus, quas quum domo haurire non posses, arcessivisti ex urbe ea, quæ domus est semper habita doctrinæ, numerari in vulgo patronorum. Nam quid te exercuit Pammenes, vir longe eloquentissimus Græciæ? quid illa vetus academia, atque ejus heres Aristus, hospes et familiaris meus

l'éloquence elle-même était enrichie par la réunion des connaissances les plus sublimes, et ces connaissances étaient à leur tour embellies de tout l'éclat de la vertu, joint à la gloire de l'éloquence. Nous sommes doublement affligés de ce que la république est perdue pour vous, et vous pour la république. Toutefois, malgré cette catastrophe déplorable qui arrête l'élan de votre génie, persistez dans les études qui vous occupent sans cesse; achevez ce que vous avez si heureusement commencé, ou plutôt entièrement accompli; achevez de vous tirer de la foule des avocats dont j'ai accumulé les noms dans cet entretien. Riche des précieux trésors que vous avez puisés dans la patrie même des sciences, puisque Rome ne vous les offrait pas, il serait indigne de vous de rester confondu parmi les orateurs vulgaires. A quoi bon auriez-vous été exercé par Pammène, l'homme le plus éloquent de la Grèce? et qu'auraient servi les leçons de l'ancienne académie, et celles d'Aristus, mon hôte et mon

sed et locuplatevisses
eloquentiam ipsam
instrumento
artium graviorum,
et junxisses
iisdem artibus
omne decus virtutis
cum laude summa
eloquentiæ.
Duplex sollicitudo
afficit nos ex te,
quod et ipse
careas republica,
et illa te.
Tu tamen, Brute,
etsi hæc importuna
clades civitatis
premit cursum
tui ingenii,
contine te
in tuis studiis
perennibus,
et effice id
quod effeceras
jam propemodum,
vel potius plane,
ut eripias te
ex ea turba patronorum,
quam ego congessi
in hunc sermonem.
Nec enim decet
te ornatum
artibus uberrimis,
quas, quum non posses
haurire domo,
arcessivisti ex ea urbe,
quæ habita est semper
domus doctrinæ,
numerari
in vulgo patronorum.
Nam quid Pammenes,
vir eloquentissimus
longe Græciæ
exercuit te ?
Quid illa vetus
academia,
atque heres ejus,

mais aussi tu avais enrichi
l'éloquence elle-même
par l'appareil
des connaissances plus élevées,
et tu avais joint
aux mêmes connaissances,
tout l'éclat de la vertu
avec la gloire-la-plus-haute
de l'éloquence.
Un double chagrin
nous accable à ton sujet,
parce que et toi
es privé de la république,
et elle (est privée) de toi.
Toi pourtant, Brutus,
bien-que cette fâcheuse
catastrophe de l'État
arrête l'essor
de ton génie,
renferme toi
dans tes études
non-interrompues
et fais cela
que tu avais fait
déjà en-partie,
ou plutôt tout-à-fait,
que tu arraches toi
de cette foule des avocats,
que moi j'ai entassée
dans cet entretien.
Et en effet il ne sied pas
toi orné
de connaissances très-riches,
que, comme tu ne pouvais pas
les puiser chez toi (à Rome),
tu as empruntées à cette ville,
qui a été regardée toujours
comme la capitale du savoir,
être compté
dans le vulgaire des avocats
Car pourquoi Pammène,
l'homme le-plus-éloquent
de beaucoup de la Grèce
a-t-il exercé toi ?
Pourquoi cette ancienne
académie,
et l'héritier d'elle

si quidem similes majoris partis oratorum futuri sumus? Nonne cernimus vix singulis ætatibus binos oratores laudabiles constitisse? Galba fuit inter tot æquales unus excellens, cui, quemadmodum accepimus, et Cato cedebat senior, et qui temporibus illis ætate inferiores fuerunt, Lepidus postea, deinde Carbo : nam Gracchi in concionibus multo faciliore et liberiore genere dicendi ; quorum tamen ipsorum ad ætatem laus eloquentiæ perfecta nondum fuit : Antonius, Crassus, post Cotta, Sulpicius, Hortensius : nihil dico amplius ; tantum dico, si mihi accidisset, ut numerarer in multis, si operosa est concursatio magis opportunorum....

ami, héritier de cette savante école, si nous devions ressembler à la plus grande partie de ceux qui parlent en public? Ne voyons-nous pas qu'à peine chaque génération a produit deux orateurs estimables? Galba excella seul parmi tous ceux de son âge, et nous savons qu'il ne fut égalé ni par Caton, qui était plus vieux que lui, ni par deux autres contemporains qui étaient plus jeunes, Lépidus et ensuite Carbon. Quant aux Gracques, leurs harangues se distinguent par un style plus facile et une marche plus libre. Toutefois l'éloquence n'était pas encore de leur temps portée à sa perfection. Enfin parurent Antoine, Crassus, puis Cotta, Sulpicius, Hortensius. Je n'en dis pas davantage; je dis seulement que, s'il m'était arrivé d'être confondu dans la foule, quoiqu'une plus grande concurrence de talents rende le triomphe plus difficile que jamais........

Aristus, meus hospes
et familiaris,
si quidem futuri sumus
similes majoris partis
oratorum ?
Nonne cernimus
binos oratores
laudabiles
constitisse vix
singulis ætatibus?
Galba fuit unus excellens,
inter tot æquales,
quemadmodum accepimus,
et Cato senior
cedebat,
et qui fuerunt
inferiores ætate
illis temporibus,
Lepidus postea,
deinde Carbo :
nam Gracchi,
in concionibus,
genere dicendi
multo faciliore
et liberiore ;
tamen laus eloquentiæ
nondum fuit perfecta
ad ætatem
quorum ipsorum :
Antonius, Crassus,
post Cotta,
Sulpicius, Hortensius :
dico nihil amplius;
dico tantum,
si accidisset mihi,
ut numerarer
in multis,
si concursatio
magis opportunorum
est operosa....

Aristus, mon hôte
et ami,
si toutefois nous devons être
semblables à la plus grande partie
des orateurs?
Ne voyons-nous pas
deux orateurs
dignes-d'éloge
s'être rencontrés à-peine
dans chaque siècle ?
Galba fut seul excellent
entre tant de contemporains,
ainsi-que on *le* rapporte,
et Caton plus vieux
lui cédait-le-pas,
ainsi-que ceux-qui furent
au-dessous par l'âge
à cette époque,
Lépidus postérieurement,
ensuite Carbon :
car les Gracques,
dans *leurs* harangues,
eurent une manière de parler
bien plus facile
et plus-libre ;
cependant la gloire de l'éloquence
ne fut pas encore parfaite
jusqu'à l'époque
de ceux-ci même :
Antoine, Crassus,
puis Cotta,
Sulpicius, Hortensius :
je *ne* dis rien de plus ;
je dis seulement,
s'il était arrivé à moi,
que je fusse compté
parmi beaucoup,
si le concours
de plus favorables
est laborieux....

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2